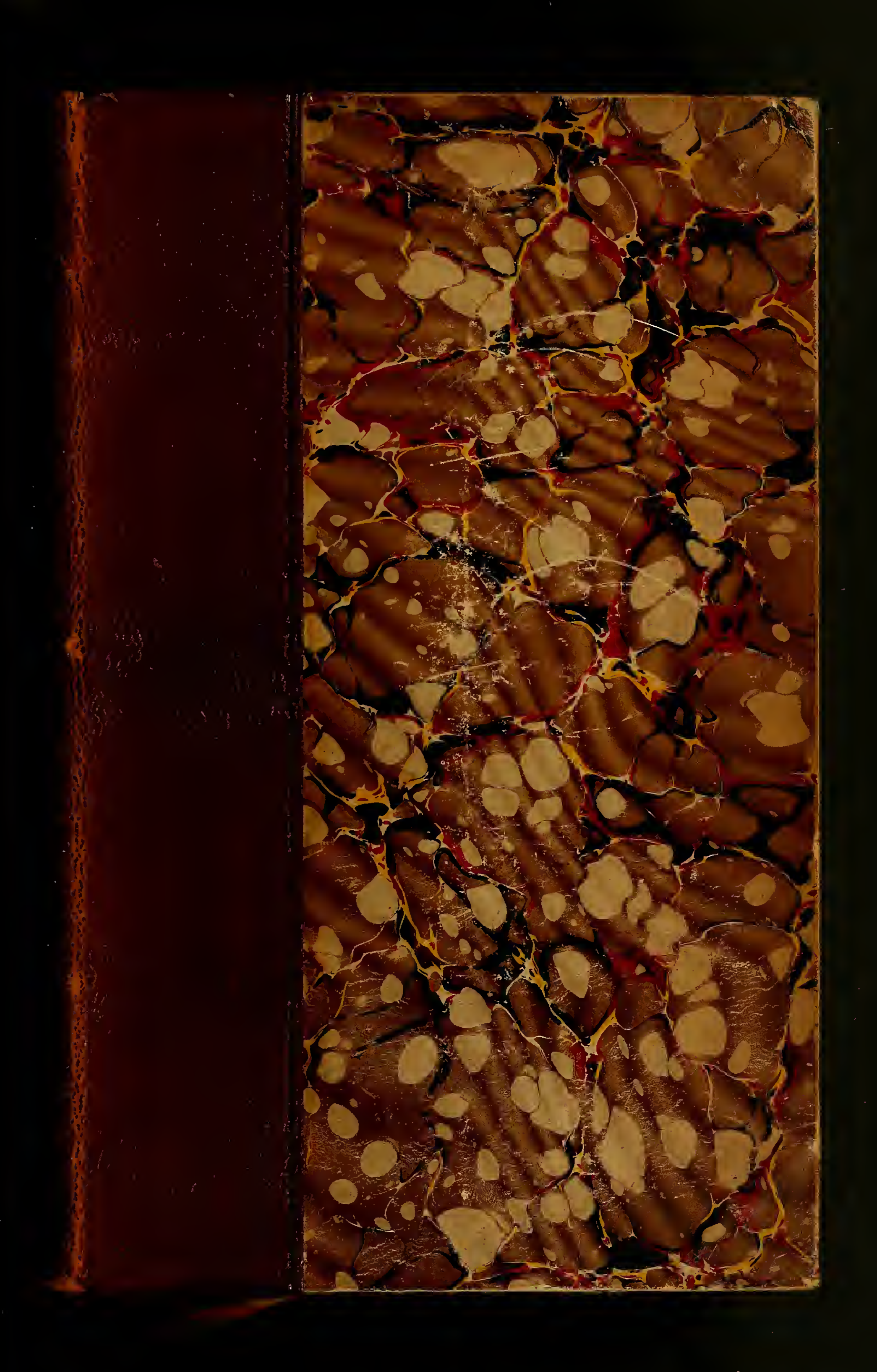








EDMOND ET JULES DE GONCOURT

L'ART DU XVIIIME SIÈCLE

DEUXIÈME SÉRIE

GREUZE.	GRAVELOT.
LES SAINT-AUBIN.	COCHIN.

PARIS

G. CHARPENTIER, ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1882



L'ART

DU

XVIIIME SIÈCLE

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

L'ART

DU

XVIIIME SIÈCLE

PAR

EDMOND ET JULES DE GONCOURT

DEUXIÈME SÉRIE

GREUZE.	GRAVELOT.
LES SAINT-AUBIN.	COCHIN.

PARIS

G. CHARPENTIER, ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

—

1882

GREUZE

GREUZE

I

Au milieu de ce grand livre de corruption, les *Liaisons dangereuses*, il est une page inattendue, et qui fait contraste avec tout ce qui la précède, tout ce qui la suit, tout ce qui l'entoure. C'est la scène où Valmont va, dans un village, sauver de la saisie du collecteur les meubles d'une pauvre famille qui ne peut payer la taille. Le collecteur compte ses cinquante-six livres. Échappée à la paille, toute la famille, cinq personnes pleurent de joie et de reconnaissance ; les larmes coulent, des larmes heureuses et qui éclairent de bonheur la figure de patriarche du plus vieux. Autour du groupe, le village bourdonne, ses bénédictions murmurent ; et voici qu'un jeune paysan, amenant par la main une femme et deux enfants, entoure Valmont de l'adoration des siens, et les agenouille à ses pieds comme aux pieds d'une Providence humaine et de l'image de Dieu.

Cette page dans le livre de Laclos, c'est Greuze dans le XVIIIe siècle.

II

Greuze naquit à Tournus le 21 août 1725. Sa famille, originaire des environs de Chalon-sur-Saône, était, disent les biographes, de bonne bourgeoisie, et gardait avec orgueil le souvenir d'un de ses ancêtres, procureur du roi de la prévôté royale et seigneur de la Guiche. L'acte de naissance de Greuze dérange un peu l'assertion en faisant de Jean Greuze le fils d'un maître couvreur [1]. Dès l'âge de huit ans, Greuze dessinait en jouant, ne s'amusant qu'à cela. Sa vocation déjà le pressait et commençait à le posséder. Mais le maître couvreur avait arrangé l'avenir de son fils : il le destinait à l'architecture. De là, la défense de dessiner faite à l'enfant, qui se cachait, prenait sur ses nuits et son sommeil pour échapper à son père, suivre son goût et son plaisir. Un dessin à la plume, une copie d'une tête de saint Jacques, qu'il offrait à son père, le jour de sa fête, et que son père prenait pour une gravure, lui ouvrait enfin la carrière qu'il voulait. Le couvreur se déci-

1. Jean, fils légitime de sieur Jean-Louis Greuze, maître couvreur, demeurant audit Tournus, et de Claudine Roch, sa femme, est né le vingt et unième août mil sept cent vingt-cinq, a été baptisé le même jour par moi, vicaire soussigné ; le parrain a été sieur Jean Bezaud, aussi maître couvreur, et la demoiselle Antoinette Auberut, femme d'Hugues Brulé, boulanger en ladite paroisse ; tous lesquels se sont soussignés, excepté ledit parrain qui ne le sait, de ce enquis. Signé : J.-L. Greuze, Antoinette Auberut et Gornot, vicaire. (*Acte de naissance de Greuze, communiqué par M. le maire de Tournus.*)

dait à envoyer son fils à Lyon, étudier chez Grandon, le père de la femme de Grétry. L'atelier de Grandon était une véritable manufacture de tableaux : Greuze n'y apprit guère qu'à fabriquer un tableau par jour ; au bout de quoi, à l'étroit dans ce métier, sentant ses forces, impatient d'un grand théâtre, il vint à Paris avec ses rêves, ses ambitions, un talent déjà personnel sans être mûr, et son tableau du PÈRE DE FAMILLE EXPLIQUANT LA BIBLE [1].

A Paris, Greuze disparaît. On ne le trouve dans aucun atelier. Il travaille enveloppé de silence, d'obscurité, de solitude. Il peint de petits tableaux pour vivre, sans bruit, sans nom, achevant de se former sans maître, se dégageant de lui-même. Le public l'ignore, le tableau avec lequel il est venu tenter fortune, ne trouve point d'acquéreur. Seul, le sculpteur Pigalle le devine, le soutient contre le découragement, lui promet un bel avenir. Hors cet encouragement, il ne trouve que mauvais vouloir, hostilité et jalousie autour de lui. A l'Académie, où il vient dessiner, on le relègue à la plus mauvaise place, sans égard pour son talent. Les humiliations à la fin révoltent son orgueil, déjà facile à s'emporter[2]. Il court chez Silvestre, ses œuvres à la main.

1. *Greuze, ou l'Accordée de village*. Paris, 1813. Notice de Mme de Valori.

2. Il existe un témoignage de la hauteur avec laquelle Greuze subissait à l'Académie les leçons du professeur. Dans un portefeuille de dessins français du XVIIIe siècle, provenant de l'évêque de Callinique, et conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, se trouve une académie d'homme. Une note au bas de l'académie apprend que Natoire, alors professeur, après l'avoir louée, lui fit remarquer qu'elle était estropiée.

L'ancien maître à dessiner des enfants de France est étonné, charmé. Greuze obtient de lui la permission de faire son portrait, un portrait qu'il exécute sous l'œil de ses rivaux, de ses confrères, à la grande satisfaction de Silvestre, qui, le prenant sous sa protection, le faisait agréer le 28 juin 1755.

Mais déjà Greuze était sorti de l'ombre où il avait grandi mystérieusement. Un amateur possédant le goût, le tact et le flair, un curieux intelligent, passionné et sincère, le collectionneur des plus fins morceaux de l'art français, l'homme habile entre tous pour saisir un artiste dans sa fleur, un talent dans sa fraîcheur, une gloire dans un grenier, M. de la Live de Jully, avait acheté le tableau du PÈRE DE FAMILLE, et il avait ouvert chez lui une sorte d'exposition publique à laquelle il avait convié tous les artistes et tous les amateurs. Le tableau avait fait fureur. La belle tête du vieillard, robuste, saine et sereine, patriarcale et rustique, rappelant les vieillards villageois de Rétif de la Bretonne, et qui semble une figure à jeter en tête de la « Vie de mon père » ; les deux jolis garçonnets mettant auprès de ses cheveux blancs, leurs têtes blondes où jouent le soleil et la jeunesse; le plus grand avec son habit trop court et sa belle chevelure bouclée, séparée *à la Grève* sous son tricorne, faisant face au père ; les femmes laissant passer une tête de marmot étonné, immobile, le menton posé sur la table ; la mère at-

A quoi Greuze répondit : « *Monsieur, vous seriez heureux si vous pouviez en faire une pareille.* » (*Archives de l'Art français*, vol. VI.)

tentive et tranquille, confiante et sérieuse; la fille ingénue et curieuse, écoutant de tous ses yeux, le corps abandonné, les bras coulés le long du corps; et ce blanc des corsages et des habits de village que Greuze révèle et qui va mettre dans son Œuvre une sorte de volupté virginale, et l'animation de toute la composition, et l'agrément des détails, et les coins de tapage, et les bruits d'enfance dans cette scène de recueillement et de récréation pieuse, et jusqu'au petit polisson qui excite là-bas, près de la grand'mère qui file, les aboiements d'un chien: tout était apprécié, admiré par la foule choisie accourue chez M. de la Live. Et quand le tableau était exposé au Salon de 1755, le public, déjà curieux de l'homme et de son talent, déjà prévenu en sa faveur, faisait à l'Œuvre de Greuze une espèce d'ovation.

Greuze, quoique enivré, sentait qu'il manquait à son talent une éducation et un achèvement : le voyage d'Italie. Il partait dans les derniers mois de 1755. Mme de Valori affirme qu'il voyagea à ses frais; il est à croire qu'elle se trompe. Greuze fut emmené et sans doute défrayé par l'abbé Gougenot, que l'Académie recevait associé honoraire le 10 janvier 1756, alors qu'il était encore en Italie, pour le remercier en quelque sorte de s'être chargé « de conduire en Italie M. Greuze, dont les talents, aujourd'hui si connus, ne faisaient qu'éclore et venaient de lui mériter le titre d'agréé[1] ». Jusqu'à Prudhon, l'Italie,

1. *Éloge de l'abbé Gougenot.* Le Nécrologe,

les musées, l'art italien, l'art antique, glissent sur nos artistes sans les toucher : leur temps, leur goût, la France et le XVIIIe siècle résistent en eux aux exemples, au passé, aux sollicitations des chefs-d'œuvre ; ils traversent les leçons de Rome sans en emporter rien.

De ce voyage en Italie, qui n'eut guère plus d'influence sur le talent de Greuze que sur le talent de Boucher, que rapporta Greuze? un souvenir qui demeura vivant et présent dans sa vie au milieu de tant d'autres aventures, une histoire d'amour que Greuze se surprenait parfois, dans sa vieillesse, à laisser échapper, lorsque les femmes niaient trop haut devant lui le désintéressement des hommes dans les affaires d'amour. L'anecdote est jolie et le témoignage de Mme de Valori lui donne assez d'authenticité pour qu'elle mérite d'être contée. Elle est dans le temps de Casanova comme le dernier soupir de ces vieilles et tendres légendes sur lesquelles travailla le génie de Shakspeare. Elle a comme le suprême parfum de cette terre d'Armide, de ce jardin d'Italie, où la jeunesse de nos artistes a trouvé tant d'amour pendant plus d'un siècle. Et quelle chaîne non interrompue, depuis ceux auxquels l'Italie donne le plaisir ou le bonheur, la maîtresse ou la femme, jusqu'à ceux qu'elle enivre de passion, et qu'elle tue sous le baiser d'un trop grand rêve!

Greuze avait reçu des lettres de recommandation pour le duc del Orr..., qui l'avait parfaitement ac-

cueilli. Le duc veuf avait une fille charmante qui aimait la peinture, et dont Greuze devint bientôt le professeur. Au bout de quelques leçons, Greuze amoureux devinait l'amour de Lætitia, c'était le nom de son élève; mais, effrayé de la distance que mettaient entre elle et lui la naissance et la fortune, il fuyait la tentation, en ne retournant plus au palais. Enfoncé dans la tristesse, poursuivi par les épigrammes de ses camarades de Rome, par les moqueries de Fragonard, qui ne l'appelait plus que « le chérubin amoureux », — les cheveux blonds et frisés de Greuze prêtaient à la comparaison, — Greuze apprenait que la jeune princesse était malade, sans qu'on pût savoir d'où son mal était venu. Le voilà errant autour du palais, demandant, cherchant des nouvelles, prêt à tout avouer à la malade. Au milieu de son trouble et de ses angoisses, un jour qu'il dessinait à Saint-Pierre, il est rencontré par le duc, qui l'emmène voir dans son palais une acquisition récente, deux têtes du Titien : « Ma fille, ajoutait le duc, se promet de les copier quand elle sera rétablie; j'espère que vous viendrez la voir travailler, elle le désire. » Et comme le duc demande à Greuze une copie pour l'envoyer de suite à un de ses parents, Greuze ne peut refuser; il retourne au palais et y travaille toute la journée. Chaque matin, il s'informe de la santé de Lætitia à la nourrice, l'éternelle nourrice des *Novellieri,* qui a déjà deviné le secret de Lætitia, devine le secret de Greuze, et s'empresse de porter à la malade l'assurance de la pas-

sion du peintre, dont l'aveu, selon elle, n'est arrêté que par le respect et la crainte de déplaire. Là-dessus, elle va chercher Greuze, qu'elle introduit secrètement dans la chambre de la princesse malade, toute maigre, mais *ayant encore sa belle tête de Cléopâtre.* Après un premier silence, la princesse, sur la sollicitation de la nourrice, avouait à Greuze qu'elle l'aimait. — « Oui, reprenait-elle après un instant, monsieur Greuze, je vous aime! Répondez-moi franchement, m'aimez-vous? » Et comme Greuze demeurait muet de joie et de ravissement, la princesse, se méprenant sur la cause de son silence, se cachait la tête dans ses mains et fondait en larmes. Alors Greuze se jetait à ses pieds, parlait avec des baisers, laissait déborder son cœur. « Je puis donc être heureuse! » s'écriait Lætitia. Elle frappait ses jolies mains l'une contre l'autre. C'était une joie d'enfant. Elle courait et allait embrasser sa nourrice, elle se redisait son bonheur, comme au matin on se répète une pensée qui vous éveille en riant: — « ... Écoutez-moi tous deux, voilà mon projet : j'aime Greuze et je l'épouse... — Y songez-vous, ma chère fille! s'écriait la nourrice; et votre père?... — Mon père n'y consentira pas, vas-tu me dire, ma bonne; il n'y consentira pas, je le sais, il veut que j'épouse son éternel Casa..., le plus vieux, le plus vilain des hommes, ou le jeune comte Palleri... que je ne connais ni ne veux connaître. Je suis riche du bien de ma mère, je puis en disposer et je le donne à Greuze que j'épouse, qui m'emmène

en France, où tu nous suivras. » Et, se grisant avec l'avenir, elle arrangeait et détaillait, avec une volubilité délicieuse, la vie qu'ils mèneraient ensemble à Paris : Greuze continuerait à travailler, il deviendrait un Titien, son maître favori ; son père, à la fin, serait fier de l'avoir pour gendre. « Ne voulez-vous pas ? » disait-elle naïvement à Greuze. Et le rêve recommençait plus fou, plus enivrant. Quand Greuze la revoyait, il avait fait des réflexions sérieuses. La princesse le plaisantait sur son air de réserve et de gravité, combattait ses raisons avec de la folie et de la tendresse, puis devenait furieuse, l'appelait perfide, lui reprochait d'avoir feint de l'aimer pour mieux lui déchirer le cœur, pleurait, s'arrachait les cheveux. Greuze finissait par tomber à ses pieds et jurait de lui obéir aveuglément. Au sortir de l'entrevue, le sang-froid, la vue nette des choses, lui revenaient. Il prévoyait le désespoir du père, sa malédiction, sa vengeance, tout le malheur qui retomberait sur leurs amours ; et, décidé à ne plus céder, à ne plus revoir Lætitia, à ne plus laisser ses résolutions tourner au souffle de sa parole, il simulait une maladie qui bientôt devenait réelle ; elle le tenait trois mois au lit avec la fièvre et le délire[1].

Quand Greuze fut rétabli, la princesse était prête à se marier. Elle ne demandait qu'un mot du peintre, elle l'implorait de lui pour rompre son mariage.

1. *L'Accordée de Village.* Notice de Mme de Valori.

Ce mot, Greuze eut le courage de ne pas le dire; mais, pris d'une terrible jalousie pour le fiancé de la princesse, qui était jeune, beau, fait pour fixer une femme, le peintre s'enfuyait, après un éternel adieu, emportant secrètement une copie du portrait de Lætitia, qu'il venait de faire pour son père; copie précieuse à l'amant qui, plus tard, inspirera au peintre ce joli tableau de l'EMBARRAS D'UNE COURONNE, où l'on croirait voir l'Ingénuité se confesser à l'Amour, un bas-relief de Dorat où passe la flamme d'Anacréon. Et n'avait-il point encore l'image de cette femme sous les yeux, au fond du cœur, devant la pensée, lorsqu'il peignait la PRIÈRE A L'AMOUR, et cette belle brune aux cheveux dénoués, aux beaux yeux noirs implorants, aux mains jointes, toute élancée dans une invocation ardente et douloureuse? Au bas de la planche gravée, on lit une dédicace à la princesse Pignatelli : on s'arrête instinstivement à ce nom de princesse italienne placé là comme une consécration, peut-être comme le mot et la clef des initiales trompeuses jetées par Mme de Valori, ainsi qu'un voile sans doute, sur l'amante et l'amour du peintre.

III

En 1757, Greuze exposait une suite de sujets italiens, italiens seulement par les costumes, les accessoires, les *fiascone* de vin d'Orvieto. Greuze, répétons-le, reste Français en Italie; il échappe à l'air de

Rome, à ses leçons, à la contagion des beautés et des grandeurs de l'art italien. Il reste le disciple du maître parisien dont il reprendra les scènes et jusqu'aux titres, dans ses coquettes imitations du BENEDICITE et de l'ÉCUREUSE. Mais en même temps que ces tableaux médiocres et sans accent, bruyants et sans effet, où l'on croirait voir le tapage de Boucher dans la composition d'un élève de Chardin, Greuze envoyait deux têtes, l'une d'un petit garçon, l'autre d'une petite fille, qui, ouvrant, en souriant, l'aimable galerie de ses portraits d'enfants, commençaient et révélaient la grâce de son Œuvre. Encore aujourd'hui, le charme de Greuze, sa vocation, son originalité, sa force apparaît là, et ne se montre que là, dans ces têtes enfantines. Elles seulent rachètent toutes les faiblesses, toutes les faussetés et toutes les misères de couleur, si visibles dans les grands tableaux de Greuze, les blancs baveux, la gamme générale à la fois sourde et grise, le délayage des tons violet et gorge-de-pigeon, l'indécision des rouges, la saleté des bleus, la mollesse et le barbotage des fonds, l'épaisseur des ombres. Depuis que la mode a abandonné ces pages tant admirées, on dirait que la lumière les a quittées : c'est une peinture de porcelaine qui tourne au noir. Mais que l'on rouvre les yeux sur une de ces petites têtes blondes qu'un rayon éveille, que le soleil caresse et frise, on sent que la main, la main inspirée d'un véritable peintre a passé sur ces joues fouettées par le pinceau, du rouge de la santé, a bombé et lissé ce petit

front où le jour vit, a mis dans cet œil, au regard bleu, l'éclair et le ciel, a jeté une caresse d'ombre sous le sourcil ébauché, a fait de l'arc de la bouche, pressé par les deux joues, la moue d'un chérubin. Rien de plus frais, rien de plus vivement et de plus légèrement touché : le ton est tendre et comme tout mouillé d'huile, l'empâtement fleurit la chair en l'effleurant ; la physionomie naissante, les formes à peine dégagées semblent, sous le frottis qui badine avec elles, trembler comme les choses à l'aube. Une vie grasse anime toutes ces petites figures joufflues, qu'on croit avoir déjà vues animées d'une vie solide dans les portraits de famille de Van Dyck[1].

Peintre de l'enfance, Greuze est un maître lorsqu'il touche à la tête de la jeune fille. Il excelle à représenter cette beauté de la femme qui se lève et flotte encore dans les traits de la petite fille. Il a des finesses, des tendresses de ton adorables pour les chevelures, à peine retenues par un

1. Il n'est pas sans intérêt de donner ici une note de Greuze adressée à Ducreux, et contenant pour ainsi dire le catéchisme de sa pratique :

« *Finissé vos ouvrages tant que vous pourrés, revenés y trente fois si il le faut, vos fonds bien empastes tachés de faire au premier coup, et ne craignés jamais de revenir après, pourvu que ce soit en glacis; nempastés jamais vos dentelles ni vos gazes; soyés piquant si vous ne pouvés pas être vrai, ne faites jamais vos tete plus grosse que nature ni au dessous autant qu'il vous sera possible. Faites des etudes pour vous orner la mémoire; surtout du paysage pour devenir armonieux, nentreprenés que ce que vous pourrés faire dans votre essence et hatés vous lentement, tachés d'établir, si il est possible, vos ombres et de les degrader surtout pour les grandes masses et alors ne posé votre ton quaprès lavoir comparés du fort au foible, vous serés toujours surs de faire tourner.*

« *Faites des etudes avant que de peindre en dessinant surtout.* » (Note autographe de Greuze, communiquée par M. A. Wyatt-Thibeaudeau.)

ruban, envolées, poudroyantes, pour le rayonnement doré que la naissance des cheveux fait au haut d'un front, pour le réseau des petites veines bleues ramifiées à la tempe. Il donne à l'œil de la jeune fille la profondeur et la flamme voilée ; il sait rendre le *noyé* du regard, en attendrir l'expression, en mouiller la lueur, faire trembler l'émotion ou la passion dans la douceur d'une larme arrêtée par les cils. Il anime tout de jeunesse : la narine est frémissante, un souffle entr'ouvre la bouche, les lèvres pleines se tendent et s'avancent dans un vague mouvement d'aspiration. Des glacis relevés de martelages de pâte sèche, des traînées de lumière jetées sur des demi-teintes fluides et qui éclatent sur l'inconsistance des dessous, il n'en faut pas plus à Greuze pour faire sortir de la toile tous ces jolis visages, ces teints rosés, cette chair blanche, douillette et chaude, vivante de sang, baignée de soleil, ces cous effilés, ces épaules rondissantes et caressantes à l'œil comme un couple de colombes, ces petits seins gonflés d'hier, sur lesquels passe et joue le reflet d'une gaze ; bonnes fortunes du coloriste, morceaux peints d'instinct, enlevés de verve, qui parfois rappellent le grand maître dont Greuze, grimpé sur une échelle, en compagnie de son ami Wille, au Luxembourg, interrogeait le génie, dont il flairait la peinture, le nez sur la toile pendant de longues heures : Rubens ! Et ne faut-il pas toujours revenir à ce nom, comme à la source de tous nos talents français ? Tous descendent de ce père et de ce large initiateur,

Watteau comme Boucher, Boucher comme Chardin. Pendant cent ans, il semble que la peinture de la France n'ait d'autre berceau, d'autre école, d'autre patrie que la Galerie du Luxembourg, la Vie de Marie de Médicis : le Dieu est là.

Déjà du vivant de Greuze, c'étaient ces têtes qui faisaient le régal des connaisseurs, la tentation des fins amateurs. Il faut voir la fièvre de joie du graveur Wille, lorsqu'il les achète, l'orgueil avec lequel il en inscrit l'acquisition dans son journal, la fermeté qu'il met à les défendre contre les convoitises du comte de Vence. Il s'enflamme sur leurs beautés, il les estime précieuses entre les plus précieuses peintures de l'époque ; il les couvre de beaux louis tout neufs. Le peintre, malgré son nom qui se faisait jour, était loin d'être riche ; et ce fut une providence dans la gêne de ces commencements que cet enthousiasme d'un ami pour les têtes de jeunes filles, échappant si facilement à son pinceau. Wille l'aide, le pousse, le vante, le fait connaître, le met en relation avec l'Allemagne, ce grand marché et ce grand débouché de l'art français. Il envoie les étrangers qui viennent chez lui demander leur portrait à Greuze ; il lui rend les mille services dont Greuze le payera par un chef-d'œuvre. Un jour, Wille, invité à prendre le chocolat chez Mme Greuze, était prié par son mari de se placer auprès de son chevalet ; et Greuze, avec le feu de la reconnaissance et un certain entraînement de cœur, faisait du graveur saxon à la physionomie dure, aux joues couperosées, au

petit œil ardent et effaré, ce beau portrait dont la forte et vivante peinture efface tout ce que le modèle avait d'ingrat [1].

L'exposition de Greuze au Salon de 1759 réussissait auprès du public. Deux années après, en 1761, un tableau qu'il finissait pendant l'exposition, et qui n'était exposé que pendant les six derniers jours du Salon, l'Accordée de village emportait l'admiration générale. C'était une acclamation, une émeute d'enthousiasme, un prodigieux succès qui remplissait les salons, qui montait même sur les théâtres : dans les *Noces d'Arlequin* jouées la même année, le Théâtre-Italien faisait au peintre l'honneur, jusque-là sans exemple, de représenter son tableau sur la scène [2]. Le public fermait les yeux sur l'inharmonie des couleurs, le désaccord des tons, le désagrément des nuances, sur le papillotage des lumières, sur toutes les taches et les insuffisances d'exécution du chef-d'œuvre : il était fasciné, ravi, pénétré par la scène, l'idée, l'émotion circulant dans la toile. Il ne voyait que la bonhomie du vieux père, l'heureux mouvement de la mère se rattachant par une dernière étreinte au bras de sa fille, la tristesse de la sœur cadette cachant ses larmes, la curiosité naïve de l'enfant se haussant sur la pointe des pieds, le groupe aimable des fiancés, l'embarras pudique du bonheur de la jeune fille, le

1. *Mémoires et Journal de Jean-Georges Wille*, publiés par G. Duplessis. Renouard, 1857.

2. *Histoire du Théâtre-Italien*, par Desboulmiers, vol. VII.

combat sur son visage de l'amour et des regrets, du cœur de l'enfant et des pensées de l'épouse. On battait des mains à la délicatesse des détails, à l'esprit des riens que la pensée du peintre avait touchés çà et là, à l'ingéniosité de toutes ses intentions, à cet abandon du bras de la fiancée laissant pendre le bout de ses doigts sur la main du fiancé, à l'allégorie du premier plan où l'on voyait une poule et ses petits, et sur le bord de la terrine, le poussin, bec en l'air, cou tendu, essayant ses ailerons. C'étaient dix jours de triomphe ; et le tableau était encore l'évènement et l'entretien de Paris, du monde des artistes, du monde des curieux, lorsqu'il quittait le Louvre pour entrer dans le cabinet de M. de Marigny [1].

IV

Le succès de ce tableau affermissait Greuze dans sa voie, dans sa vocation, la représentation des mœurs bourgeoises et populaires, à laquelle prenaient goût la curiosité et l'intérêt du grand monde, lassé de galanteries mythologiques, de nudités friponnes et de *tableautins* galants. Le peintre se mettait en quête de matériaux, d'idées, de modèles, d'inspirations dans le Paris où Mercier glanait ses observations [2], cherchant, comme ce peintre à la

1. L'Accordée de village achetée à la vente de M. de Menars (1782), pour le Roi, 16,650 livres, est maintenant exposée au Louvre.

2. Le vieux Mercier disait à Delort sur une banquette du restaurant

plume, ses notes et ses croquis dans la rue et dans les faubourgs, dans les marchés, sur les quais, en plein peuple, en pleine foule. Il se promenait, il écrivait, il essayait de saisir sur le vif, toutes brutes, toutes chaudes, les passions humaines. Le soir, il allait voir s'agiter la vie nocturne de la grande ville, aux petits spectacles, aux guinguettes, aux parades, aux cafés de ces boulevards qui ne dormaient point. Il battait le pavé, trouvant ici une figure, là un trait, parfois illuminé tout d'un coup par un mot qui lui traçait dans la tête un tableau[1]. Écoutez-le raconter au *Journal de Paris* comment il attrape au vol, en passant sur le Pont-Neuf, son sujet de la « Belle-Mère » :

« 13 *avril* 1781.

« *Permettez, messieurs, que je profite de la voie de votre journal pour donner une note historique de l'estampe que je dois mettre au jour le* 28 *du présent mois et que j'ai fait graver par M. le Vasseur. Elle a pour titre* la Belle-Mère. *Il y avait longtemps que j'avais envie de tracer ce caractère, mais à chaque esquisse l'expression de la belle-mère me paraissait toujours insuffisante. Un jour, en passant sur le Pont-Neuf, je*

Labbaye : « Greuze et moi, nous sommes deux grands peintres, du moins Greuze me reconnaissait pour tel... Greuze, qui m'aimait, voulut me céder son logement à la galerie du Louvre, rue des Orties, parce qu'il n'avait point de soleil, et moi je n'ai pas besoin de soleil pour écrire. » (*Mes Voyages aux environs de Paris*, par Delort. Paris, 1821; vol. II.)

1. *Nouvelles des arts,* par Landon, an XIII. vol. IV.— *L'Espion anglais,* vol. X.

vis deux femmes qui se parlaient avec beaucoup de véhémence; l'une d'elles répandait des larmes et s'écriait : Quelle belle-mère ! Oui, elle lui donne du pain, mais elle lui brise les dents avec le pain. *Ce fut un coup de lumière pour moi; je retournai à la maison et je traçai le plan de mon tableau, qui est de cinq figures : la belle-mère, la fille de la défunte, la grand'mère de l'orpheline, la fille de la belle-mère et un enfant de trois ans. Je suppose que c'est l'heure du dîner et que la jeune infortunée va se mettre à table comme les autres; alors la belle-mère prend un morceau de pain sur la table, et, la retenant par son tablier, elle lui en donne par le visage. J'ai tâché de peindre dans ce moment le caractère de haine réfléchie qui vient ordinairement d'une haine invétérée. La jeune fille cherche à l'éviter et semble lui dire :* Pourquoi me frappez-vous? Je ne vous fais point de mal. *Son expression est la modestie et la crainte. Sa grand'mère est à l'autre bout de la table : pénétrée de la plus vive douleur, elle élève vers le ciel ses yeux et ses mains tremblantes, et semble dire : « Ah! ma fille, où es-tu? Que de malheurs, que d'amertumes! » La fille de la belle-mère, peu sensible au sort de sa sœur, rit en voyant le désespoir de cette femme respectable, et avertit sa mère en la tournant en ridicule. Le petit enfant, qui n'a pas encore le cœur corrompu, tend ses bras reconnaissants vers sa sœur, qui prend soin de lui. Enfin, j'ai voulu peindre une femme qui maltraite un enfant qui ne lui appartient pas et qui, par un double crime, a corrompu le cœur de sa propre fille.* »

Greuze aime à détailler et à expliquer dans le *Journal de Paris* ses compositions. C'est ainsi qu'à propos de l'estampe de la VEUVE ET SON CURÉ, gravée d'après son tableau, le peintre donne encore une longue explication du sujet traité par lui, avec toutes ses intentions et ses recherches de la vérité psychologique dans les figures, explication qu'il adresse aux curés de la France.

LETTRE A MM. LES CURÉS.

Messieurs,

Il va paroître une estampe qui a pour titre : la Veuve et son Curé; *ce sujet est une suite des divers caractères de la vie que j'ai déjà traités. Elle représente un curé qui va aider une veuve et les enfans de ses conseils et leur donner des leçons de vertu.*

La scène est à la campagne; dans un salon simplement décoré; cette mère, encore dans l'âge de plaire, est en déshabillé du matin et entourée de ses enfans; le curé vient d'entrer; on lui a offert le siège le plus distingué, il s'assied, et un grand chien est à côté de lui; alors il s'adresse avec dignité et bonté à la fille aînée, qui, d'un air aussi respectueux qu'embarrassé, la main droite sur la poitrine, s'excuse ingénuement des reproches qu'il lui fait; la mère sourit avec un regard doux et modeste, et tourne ses yeux vers le curé; les deux mains ouvertes de la mère expriment son admiration et sa reconnoissance.

Le plus jeune garçon, caché derrière sa sœur, et appuyé sur sa chaise, tremble de peur d'être aperçu;

son regard malin lui donne l'air de méditer sa retraite : la sœur cadette est derrière sa mère et est appuyée sur le dossier de son fauteuil; elle observe avec plaisir la peine dont sa sœur est pénétrée ; cette jouissance maligne suppose des préférences données à sa sœur aînée sur la cadette, préférences qui, à tous les âges de la vie, blessent les âmes délicates et jettent les premières traces de l'indifférence dans les cœurs faits par la nature pour s'aimer.

Appuyé près de sa mère, et sur une petite chaise, est l'enfant gâté, le fils aîné ; il n'a point de motif de jalousie contre sa sœur ; il l'aime, il ne la voit pas gronder de sang-froid, et il porte sur le curé des regards indociles qui annoncent tout à la fois et son attachement pour sa sœur, et sa contrariété qu'il éprouve de la leçon qu'elle reçoit.

C'est à vous, conservateurs de la religion et des mœurs, pères spirituels de tous les ordres de citoyens ! c'est à vous que je dois l'idée de ce tableau ; daignez en agréer la dédicace avec l'hommage de mon respect.

J'ai l'honneur d'être, etc.,... Greuze [1].

Malheureusement, il était plutôt dans le génie de Greuze de goûter le vrai que de l'oser, de s'inspirer de la nature que de la respecter. La vérité n'était pour lui qu'un point de départ. Il se croyait obligé d'arranger le sujet qui lui était jeté ainsi par le hasard. Il prêtait de l'esprit au cœur, des intentions

1. *Journal de Paris,* 5 décembre 1786.

à la passion, une élégance à la grâce. Il mettait de la manière dans la naïveté et de la convention dans le pathétique. Ses croquades, ses silhouettes de la rue, en passant du papier sur la toile, de sa feuille d'étude à la scène de son tableau, perdaient la sincérité du mouvement et comme la franchise de la vie. Idées, expressions, lignes, tout devenait fatalement aimable sous les pinceaux de l'homme qui devait changer la croix en flèche brisée, dans les mains de sainte Marie l'Égyptienne. Feuilletez son œuvre : vous le verrez enjoliver la Misère après avoir enjolivé la Beauté. Ses enfants, ses petits déguenillés à la culotte fendue, regardez-les bien : ne sont-ce pas des Amours de Boucher habillés en Savoyards et descendus par la cheminée? Il y a quelque chose comme la main d'un metteur en scène qui passe dans toutes ses compositions : les personnages jouent et font tableau, les occupations semblent réglées, le travail est un simulacre, les savonneuses ne savonnent pas. Les murs mêmes, les fonds, les chambres, les intérieurs ont la rusticité convenue et décorative d'une chaumière du temps dans un parc de grand seigneur. Un opéra comique arrêté sur un coup de théâtre, n'est-ce pas toujours l'effet d'une toile de Greuze?

En même temps qu'elle fixait le genre du peintre, l'ACCORDÉE DE VILLAGE décidait la vocation des idées de Greuze. Il devenait le peintre de la Vertu. Il se faisait le disciple de Diderot, de Diderot son maître et son flatteur; il dessinait, il composait d'après les

règles et la poétique du philosophe ; il aspirait à réaliser le programme jeté en tête de son théâtre ; il visait, comme lui, à faire résonner ou frémir dans les âmes la corde de « l'honnête ». Il voulait, avec des couleurs et des lignes, toucher d'une manière intime et profonde, émouvoir, inspirer l'amour du bien, la haine du vice. D'un art d'imitation, il voulait faire un art moral ; de ses toiles, une école où le sentiment serait dramatisé comme dans le *Père de famille* ou le *Fils naturel.* Sa grande ambition n'était plus de montrer la main, l'âme, le génie du peintre, de faire toucher, avec les yeux, de la chair, du soleil, de la vie ; il assignait des devoirs à son talent, il lui donnait charge d'âmes. Entrer jusqu'au cœur du public comme y entrent le poète, l'orateur, le romancier ; atteindre au succès d'émotion du *Doyen de Killerine* ou de *Cleveland,* jeter aux regards une forme qui dégage une idée, incarner la morale domestique, provoquer les bonnes mœurs à coups de pinceau, les répandre par l'image : tel fut le rêve qui abusa le peintre prédestiné à fonder en France la déplorable école de la peinture littéraire et de l'art moralisateur.

L'idée morale poursuit le peintre dans toute son œuvre. Greuze est sans cesse occupé à l'indiquer, à la souligner ; il ne la trouve jamais assez visible, assez lisible ; il la signifie par le titre de ses sujets ; souvent même, pour la faire plus parlante, il la jette, la répand, l'explique et la commente en marge de ses esquisses. Que de *moralités* autour de ses allégo-

ries ! La pensée jaillit avec le flot autour de ses barques de bonheur et de malheur, représentant la félicité ou le malheur du ménage. « *Le but du mariage : Deux estres se réunissent pour se garer des malheurs de la vie... Je suppose que la vie est un fleuve...* » J'ai vu cela, de sa main, crayonné à la hâte sous un bateau voguant au gré de l'eau, qui portait un homme, une femme et des enfants. Hogarth, développant en une série de planches la vie du libertin, était un exemple qui le tentait. Greuze rêvait des déploiements de caractère, de passions, d'aventures qui eussent déroulé, de tableaux en tableaux, la morale d'un roman de Rétif de la Bretonne. Il nourrissait le projet de peindre en partie double l'histoire d'une bonne et d'une mauvaise vie. Et le fond de l'homme, l'âme du peintre, où les trouver? Dans une confidence de son imagination, dans la dictée de *Bazile et Thibaut*, *ou les Deux Éducations*, le canevas d'un roman en vingt-six tableaux dont la fin était la sentence de mort de Thibaut le meurtrier, prononcée par son ancien ami Bazile, devenu lieutenant-criminel[1].

1. *Annuaire des artistes,* 1861. *Un Roman de Greuze*, par Ph. de Chennevières. C'est le roman dont parlait le *Journal de l'Empire* (11 frimaire an XIV). « ... Greuze avait conçu le projet de représenter dans une galerie les évènements différents que la bonne ou mauvaise éducation reçue dans l'enfance peut amener dans le cours de la vie. On a dû trouver dans ses papiers le plan de ce petit roman dont il se plaisait beaucoup à parler, mais qu'il n'a jamais exécuté. »

V

Il y avait dix ans que Greuze était agréé. Malgré toutes les sollicitations, il n'avait point encore envoyé à l'Académie le chef-d'œuvre présenté d'ordinaire par les agréés dans les six mois de leur réception, et décidant leur nomination d'académiciens. Le succès croissant de Greuze, l'estime que l'Académie faisait de son talent, la crainte qu'elle avait de paraître méconnaître ou jalouser un peintre qui ne lui ménageait pas les mépris, tout cela décidait les académiciens à exiger de Greuze qu'il déférât dans le délai le plus court aux obligations du règlement, et qu'il prît dans l'Académie la place que le public lui donnait. En 1767, Greuze ne s'étant point encore occupé de les satisfaire, ils lui interdisaient l'exposition du Salon[1]. Mais la rigueur de la mesure était atténuée et expliquée par une lettre de Cochin, singulièrement flatteuse, et qui témoignait officiellement à l'agréé tout le désir que l'Académie avait de le posséder. La réponse de Greuze à cette lettre était, au dire de Diderot, un modèle de vanité et d'impertinence : « un chef-d'œuvre seul pouvait la faire pardonner ». Enfin, le 29 juillet 1769, Greuze consentait à apporter à l'Académie un morceau de réception. Il avait choisi pour sujet : « Septime Sé-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres*, vol. III.

vère reprochant à son fils Caracalla d'avoir attenté à sa vie dans les défilés d'Écosse et lui disant : « Si « tu désires ma mort, ordonne à Papinien de me la « donner. »

L'Académie assemblée, le tableau, exposé sur un chevalet, subissait l'examen des académiciens, tandis que Greuze attendait dans une pièce d'attente, sans grande inquiétude. Au bout d'une heure, la porte de la salle d'exposition s'ouvre à deux battants. Greuze entre. « Monsieur, lui dit le directeur, l'Académie vous reçoit. Approchez et prêtez serment. » Les cérémonies de la réception terminées : « Monsieur, reprenait le directeur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre[1]; elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont excellentes ; elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui n'est digne ni d'elle ni de vous. » Greuze sentait le coup, la phrase lui entrait au cœur. Place de professeur, fonctions honorifiques, l'Académie enlevait d'un mot à ses ambitions tout ce qui était le privilège du peintre d'histoire. Étourdi, perdant la tête, Greuze, qui avait tout à la fois d'un enfant la timidité et l'orgueil, voulait répondre, se défendre, soutenir l'excellence de son tableau. L'Académie l'écoutait en souriant, et

1. L'Académie attacha une certaine importance à cette réception de Greuze uniquement comme peintre de genre. Une communication de M. Duvivier, de l'École des Beaux-Arts, nous apprend que, sur les registres de l'Académie, les mots *peintre de genre* ont été renvoyés en marge du procès-verbal et signés comme approbation spéciale du renvoi par MM. Lemoine, directeur; Boucher et Dumont le Romain, recteurs, et Allegrain, professeur. D'ordinaire, les renvois étaient simplement paraphés par Cochin.

l'on vit le moment où Lagrenée, tirant un crayon de sa poche, allait marquer sur la toile les incorrections des figures [1].

L'Académie n'avait fait qu'apprécier justement le tableau d'histoire de Greuze. Diderot lui-même, qui a pour le peintre de sa Morale une si partiale indulgence et tant d'entrailles, Diderot est obligé d'abandonner la défense de son tableau académique ; il a beau chercher, il ne peut trouver de passable dans toute la toile que la tête de Papinien et la tête du sénateur. Du jugement de l'Académie, Greuze appelait au jugement de ce public qui l'avait tant gâté et gonflé, se faisait gazetier, écrivait à l'*Avant-Coureur*.

LETTRE DE M. GREUZE

A L'AUTEUR DE « L'AVANT-COUREUR ».

En continuant de rendre compte, dans votre dernière feuille, des tableaux exposés au Salon, vous avez commis à mon égard deux injustices, qu'en galant homme vous devez réparer dans la prochaine. D'abord, au lieu de me traiter comme les autres peintres, mes confrères, en payant à chacun d'eux, dans un petit nombre de lignes, le tribut de louanges qu'ils méritent, vous vous êtes étendu avec affectation sur mon tableau d'histoire, pour apprendre au public, comment le Poussin, selon vous,

1. *Supplément aux Œuvres de Diderot;* Belin, 1818. *Lettres sur le Salon de* 1769.

aurait traité le même sujet. Je ne doute pas, monsieur, qu'il n'en n'eût fait un tableau sublime, mais à coup sûr il s'y serait pris autrement que vous ne le dites. Je vous supplie d'être persuadé que j'ai étudié, aussi bien que vous l'avez pu faire, les ouvrages de ce grand homme et que j'y ai surtout cherché l'art de mettre de l'expression dans les figures. Vous avez porté, il est vrai, vos vues plus loin, puisque vous avez remarqué qu'il mettait les agrafes des manteaux du côté droit, tandis que j'ai mis celle de la robe de Caracalla du côté gauche : voilà une erreur bien grave, j'en conviens ; mais je ne me rends pas si aisément sur le caractère que vous prétendez qu'il aurait donné à l'empereur. Tout le monde sait que Sévère était le plus emporté, le plus violent des hommes ; et vous voudriez que lorsqu'il dit à son fils : Si tu désires ma mort, ordonne à Papinien de me la donner avec cette épée, *il eût dans mon tableau, comme l'aurait pu avoir Salomon en pareille circonstance, un air calme et tranquille ; j'en fais juge tout homme sensé, était-ce là l'expression qu'il fallait peindre sur la physionomie de ce redoutable empereur ?*

Une autre injustice bien plus grande encore, c'est, après vous être étudié à deviner comment le Poussin aurait traité ce sujet, d'avoir voulu imaginer que j'eusse eu l'idée de peindre Géta, frère de Caracalla, dans le personnage que j'ai placé derrière Papinien. Premièrement Géta n'était point présent à cette scène ; c'était Castor, chambellan, et le plus fidèle domestique de Sévère, *suivant Moréri. Secondement, en supposant gratuitement, comme vous le faites, que j'ai eu le dessein*

de représenter Géta, vous auriez dû me reprocher de l'avoir peint trop vieux, il était le cadet de Caracalla. Troisièmement, j'aurais encore eu le tort de ne pas le peindre en habit de guerre. Voyez, monsieur, que d'absurdités vous me prêtez, pour avoir voulu exercer votre critique. Je vous crois trop honnête homme pour me refuser la satisfaction de rendre ma lettre publique dans votre feuille de lundi. Il doit m'être permis d'expliquer mon tableau tel que je l'ai conçu et de redresser l'interprétation que vous en avez donnée sans me consulter, sans consulter l'histoire.

Aurez-vous envie de décourager un artiste qui sacrifie tout pour mériter les bontés dont le public l'a honoré jusqu'à présent? Pourquoi, dès mon premier essai, m'attaquer si ouvertement sur un genre nouveau, que je me flatte de perfectionner avec le temps? Pourquoi m'opposer, seul entre tous mes confrères, au plus savant peintre de notre école? Si vous l'avez fait pour me flatter, le tour n'est pas heureux, car je n'ai vu dans tout cet article qu'un dessein marqué de me désobliger. Je ne reconnaîtrai que vous n'avez pas eu cette intention, indigne de tout écrivain impartial, que quand vous aurez bien voulu imprimer ma lettre dans vos feuilles.

Je suis, etc. [1].

Le public restait froid, et une petite brochure traduisait ce refroidissement et ce désappointement, en proclamant Greuze « vrai dans le simple, su-

1. Numéro de l'*Avant-Coureur* du lundi 25 sept. 1769.

blime dans le naïf, mais incapable dans le genre héroïque ». Pourquoi, disait le critique à Greuze, au lieu de prendre le sujet indiqué par Diderot, la mort de Brutus, avoir été déterrer un évènement ignoré, un fait énigmatique et compliqué que l'art ne peut rendre ? Et après une analyse des défauts de composition, de dessin et de couleur, déparant ce tableau, il demandait si Téniers était moins Téniers pour n'avoir pas peint la cour d'Auguste, et si Préville n'était pas un des premiers acteurs de la Comédie-Française pour ne pas jouer le rôle de Mithridate ? *In pelle propria quiesce,* c'était le dernier trait de cette critique résumant en un mot le conseil et le vœu de l'opinion [1].

Cet insuccès, cet avortement de Greuze, cette défaillance dans la grandeur, la noblesse, le pathétique sévère de l'histoire, n'avaient-ils d'autre raison que le tempérament du peintre, le défaut d'élévation d'un génie facile, mais étroit, le vice de coquetterie d'un dessinateur sans puissance ? Son défenseur et son confesseur, Diderot, veut que les hauteurs de l'art, les grandes œuvres aient échappé à Greuze, non parce qu'il manquait de quoi y atteindre, mais parce qu'il eut toujours dans sa vie un tourment, une fatalité, une misère journalière et domestique appesantie sur lui et tenant courbées les facultés de l'artiste sous les ennuis de l'homme et les peines du mari. Le ménage, selon lui, lia

1. *Lettres sur l'exposition des ouvrages de peinture et de sculpture au Salon du Louvre,* 1769.

Greuze et l'abaissa. La femme qu'il avait assise à son foyer, la jolie Gabrielle Babuty, flétrit quelque chose de l'âme de l'artiste, en lui donnant la passion de l'argent. A force d'exigences, de débats, de violences, de tortures sottes et de méchancetés bêtes, elle enleva à l'imagination de Greuze la paix, le ressort, le courage de l'effort, la liberté et le silence d'esprit qui bercent la création des choses belles et fortes. Diderot la montre, lassant le peintre avec ses taquineries, le diminuant avec ses petitesses, usant ses forces morales, dérangeant ses journées et son labeur, tracassant, nuit et jour, ses pensées, ses compositions, ses esquisses, mettant un enfer autour de son chevalet et le caprice de ses inconstances autour de son travail. C'est son ouvrage et sa faute que le tableau académique de son mari; elle a fait traîner et languir l'œuvre commencée depuis huit mois, elle a inspiré et commandé les malheureux changements qui ont gâté l'esquisse, une esquisse sublime. Que Diderot exagère, qu'il cède à l'illusion en croyant qu'une femme est capable de faire le jour ou l'ombre dans l'inspiration d'un peintre, d'être le bon ou le mauvais génie de sa palette, sa déposition n'en est pas moins précieuse. Si elle n'apporte rien à la critique, elle donne à la biographie le secret des chagrins de Greuze, elle éclaire la plaie de sa vie.

Revenons au mariage du peintre, à cette femme, d'abord adorée par lui, son enchantement, ses amours. La voici vivante, parlante, souriante dans le

:roquis de Diderot, comme dans un médaillon battu l'un coup de soleil : — « Je l'ai bien aimée, quand 'étais jeune et qu'elle s'appelait mademoiselle Ba-)uty. Elle occupait une petite boutique de libraire ;ur le quai des Augustins, poupine, blanche et droite :omme le lys, vermeille comme la rose. J'entrais ıvec cet air vif, ardent et fou que j'avais, je lui di- ais : « Mademoiselle, les Contes de La Fontaine, ‹ un Pétrone, s'il vous plaît. — Monsieur, les voilà. ‹ Ne vous faut-il pas d'autres livres ? — Pardonnez- ‹ moi, Mademoiselle ; mais... — Dites toujours. — ‹ *La Religieuse en chemise*... — Fi donc ! monsieur ; ‹ est-ce qu'on a, est-ce qu'on lit ces vilenies-là ? — ‹ Ah ! ah ! ce sont des vilenies, Mademoiselle ? Moi, ‹ je n'en savais rien... » Et puis un autre jour, quand e repassais, elle souriait, et moi aussi [1]. »

Greuze passait devant cette boutique quelques ours après son retour de Rome. Comme Diderot, il ıntrait ; comme Diderot, il revenait ; puis un beau our, à force de revenir, il se mariait, ou plutôt il se rouvait marié sans avoir fait grand'chose pour cela. l prenait bien vite son parti d'être heureux. Sa 'emme était charmante. Elle avait la jolie tête que es pinceaux de son mari ne pourront oublier, et que ;on talent aimera toujours : une mine d'enfant, un 'ront rond et tout uni, des sourcils écartés de l'œil ȷui prêtaient à la physionomie une expression de ıaïveté, de longs cils qui donnaient au regard baissé

1. *Œuvres de Diderot;* Salon de 1764.

de l'ombre et de la caresse, un petit nez de jeune fille, fin, droit, éveillé, une bouche humide, découpée, coquette, l'ovale juvénile et encore plein, la chair douillette et délicate, une rondeur aimable, un petit air de sentiment relevant et animant ce que le visage avait d'un peu moutonnier, — c'était de cela qu'était faite la beauté de Mme Greuze, la beauté dont vous retrouverez les traits, le charme typique, une sorte de figuration officielle dans la petite estampe de Massard.

Mais la femme même, un autre portrait vous la représentera mieux; la ressemblance sera plus intime, l'individualité plus apparente et plus signifiée dans le tableau où Mme Greuze est peinte dans son intérieur sous le titre de la PHILOSOPHIE ENDORMIE. Ici, la Volupté se dégage et paraît sous la Jeunesse. C'est Mme Greuze surprise dans son sommeil et trahie par le sourire d'un rêve. Assise et comme glissée sur une bergère, elle a la tête renversée de côté contre l'oreiller jeté sur le dossier du siège. Un *battant l'œil* ouvert et flottant met autour de ses cheveux roulés la blancheur et la légèreté de son chiffonnage. L'espèce de gilet déboutonné qui enferme sa poitrine et soutient sa gorge s'écarte sur un fichu de cou. De ses deux bras abandonnés, l'un pose sur un livre ouvert que porte une table, l'autre descend le long du corps jusque sur le genou, où veille, couché, un carlin aux oreilles rognées, au mufle froncé, aux yeux en colère. A ses yeux, auprès de ses mules aux hauts talons, elle a laissé tomber

son tambour à broder et glisser sa bobine. Elle dort de tout le corps ; le sommeil la possède et délie ses membres sous le déshabillé, tout ruché et tout festonné, dont les lignes et les plis paraissent prendre la mollesse et l'abandon de la dormeuse. Les étoffes sont comme affaissées, la toilette est entr'ouverte, la pose est morte, les paupières sont closes, la bouche est chatouillée, l'haleine palpite.... Et ne semble-t-il pas qu'un songe de plaisir baise cette femme sur les yeux ?

Greuze peindra encore sa femme d'une façon un peu moins voilée dans la MÈRE BIEN-AIMÉE sortant la tête de cette couronne de têtes d'enfants qui l'étouffent de baisers, avec un air et un rire qui mettent sous la plume de Diderot un rappel à la pudeur adressée au peintre et au mari.

Il faut dire, pour l'excuse de Greuze, qu'en peignant ainsi sa femme il ne faisait que la peindre en pied. Mme Greuze était, au moral aussi bien qu'au physique, la « Voluptueuse » qu'il représentait dans ses tableaux. Huit ans ne s'étaient pas écoulés depuis leur union, qu'elle avait fait éprouver à Greuze tout ce que l'infidélité conjugale a de plus amer, poussant l'adultère jusqu'à cette effronterie, le cynisme jusqu'à cette insolence dont rien ne peut donner l'idée, si ce n'est le Mémoire navrant du malheureux mari, que nous croyons devoir donner ici comme le document le plus intime sur les mauvais ménages d'artistes au XVIIIe siècle.

Faisons d'abord précéder ce mémoire d'une dé-

position du peintre chez le commissaire Chenu, au sujet de l'inconduite de sa femme, à la date de 1785, et publiée postérieurement par le *Bulletin de l'Art français* en 1877.

« L'an 1785, le dimanche 11 décembre sur le midi, en l'hôtel et pardevant nous Gilles-Pierre Chenu, etc., est comparu sieur Jean-Baptiste Greuze, peintre de l'Académie royale, demeurant rue Basse-Porte-Saint-Denis, paroisse de Bonne-Nouvelle : lequel nous a dit qu'accablé par le travail, il ferme depuis déjà du tems les yeux sur une dépravation qu'il éprouve dans son intérieur de maison, et qui l'auroit conduit à sa ruine totale, s'il n'eût enfin cherché à en découvrir la source, ce qui lui a procuré des chagrins sans nombre et des scènes affreuses de la part de son épouse. Néanmoins il a pris sur lui, malgré ses occupations multipliées, de se mettre à la tête de sa maison et de veiller de plus près à ses intérêts.

« Ayant appris, il y a environ un mois, qu'il venoit assez souvent chez lui des gens de toute espèce, il a pris sur lui de faire *la guerre à l'œil* (sic) et, s'étant un jour aperçu que l'on introduisoit chez la dame Greuze un particulier avec lequel elle s'enfermoit, il s'est présenté à la porte qu'elle est venue lui ouvrir elle-même : il a trouvé dans sa chambre un homme vêtu de gris, le visage pâle, le nez retroussé, ayant l'air assez commun, auquel ayant demandé ce qu'il vouloit, il lui a répondu qu'il avoit à parler à Mme Greuze, d'après quoi le comparant s'est retiré.

« Le jour d'hier sur les cinq heures après midi, le comparant étant prêt de sortir, ayant aperçu que Mme Greuze recevoit chez elle un particulier, avant que la porte fût fermée, le comparant est entré et ayant vu un homme à lui inconnu, de taille de 5 pieds 4 pouces, maigre, le nez aquilin, les lèvres minces, les yeux petits, le teint jaune, il lui a demandé ce qu'il désiroit. A quoi il lui a répondu d'un air insolent : « Je viens voir Madame. » Le comparant sur cette réponse lui a dit : « Monsieur, « ma femme ne reçoit que les gens que je connois. « Comme je n'ai pas l'honneur de vous connoître et « ne sais qui vous êtes, je vous prie de vouloir bien « vous dispenser de revenir. » Là-dessus ledit particulier s'est emporté et a assuré au comparant, en le menaçant du doigt, qu'il reviendroit malgré lui quand bon lui sembleroit. Le comparant, surpris d'une pareille audace, a cherché à contenir sa juste fureur et se disposoit à lui faire quelques représentations sur sa menace, quand la dame Greuze s'est rangée du parti dudit particulier qui, fortifié par là, a renouvelé avec plus d'insolence sa menace de revenir chez lui, malgré lui, autant de fois qu'il le voudra et qu'il sera agréable à Madame, ce à quoi elle a accédé. Le comparant, craignant les suites de pareilles insolences et de ne pouvoir se contenir plus longtemps, a, par prudence, pris le parti de se retirer et de rentrer chez lui, laissant ledit particulier chez la dame Greuze où il est encore resté une demi-heure après la sortie du comparant. Ses deux

filles et ses domestiques ont pu entendre cette scène, dont le comparant a tout lieu de craindre les suites pour la sûreté de sa personne, pour quoi il a grand intérêt de savoir quel est ce particulier, ce qu'il vient faire chez lui et pourquoi la dame Greuze a pris son parti contre le comparant.

« Le comparant fermeroit peut-être encore les yeux sur les visites à son épouse de ces gens à lui inconnus, s'il n'avoit pas d'autres reproches à lui faire, et s'il ne croyoit pas intéressant pour lui et sa fortune, de veiller de plus près qu'il ne le fait à ce qui se passe chez lui et aux gens qui y viennent. Mais que n'a-t-il point éprouvé jusqu'à présent et combien sa fortune n'a-t-elle pas souffert, c'est ce qu'il se réserve de détailler plus amplement par la suite, se bornant aujourd'hui à empêcher qu'il ne vienne chez lui que des personnes à lui connues et qu'il veut bien y recevoir. Et, attendu les menaces dudit particulier, soutenues de la dame Greuze, de revenir chez lui et malgré lui, quand bon lui sembleroit, ce qu'il ne veut et ne doit pas souffrir, il nous rend la présente plainte.

« Signé : GREUZE, CHENU. »

(*Liasse* 882, *commissaire Chenu.*)

Maintenant voici le mémoire :

Citoyen[1], *je vais vous revéler, malgré moi, des*

1. Ce Mémoire, possédé par M. Jules Boilly, a déjà été publié, avec de curieuses annotations, dans les *Archives des Arts* par notre ami

choses sur lesquelles j'avais jeté un voile funèbre; vous verrez que l'on a entassé outrages sur outrages; mon honneur, ma vie, ma fortune et celle de mes enfants, engloutis par une mère dénaturée.

Peu de jours après être arrivé de Rome, je ne sais par quelle fatalité, je passai dans la rue Saint-Jacques, j'aperçus Mlle Babuty dans son comptoir; elle était la fille d'un libraire; je fus frappé d'admiration, car elle avait une très belle figure; je demandai à acheter des livres pour avoir le temps de l'examiner; sa physionomie était sans caractère et même moutonnière; je lui fis des compliments tant qu'elle en voulut; elle me connaissait; ma réputation était déjà commencée, j'étais reçu de l'Académie. Elle avait déjà près de trente et quelques années, par conséquent menacée de faire la sainte Catherine toute sa vie; elle employa toutes les cajoleries possibles pour m'engager de l'aller revoir, et que je n'avais que faire de prétextes, que l'on me verrait toujours avec plaisir. Je continuai à faire des visites pendant à peu près l'espace d'un mois. Un après-midi je la trouvais plus animée qu'à son ordinaire; elle tenait une de mes mains et, me regardant d'un air très passionné, elle me dit : « Monsieur Greuze, m'épouseriez-vous si j'y consentais? » Je vous avouerai que je fus confondu de pareille question; je lui dis : « Mademoiselle, n'est-on pas trop heureux de passer sa vie avec une femme aussi aimable que vous? » Je crois que cette manière de répondre était tout à fait insignifiante; cela n'empêcha

M. de Chennevières, qui le donne pour un Mémoire dicté par Greuze en vue d'une séparation juridique, vers 1791.

pas que sur-le-champ elle prit son parti, et dès le lendemain matin elle s'en fut avec sa mère sur le quai des Orfévres; elle fit faire, chez M. Strass, des boucles d'oreilles de diamants faux, et dès le lendemain elle n'eut rien de plus pressé que de les mettre à ses oreilles. Comme elle demeurait dans une boutique, toutes les voisines ne manquèrent pas de lui en faire compliment, et de lui demander qu'est-ce qui lui avait donné; et à demi-voix, les yeux baissés, elle disait : « C'est M. Greuze qui m'en a fait présent. » — « Vous êtes donc mariée ? » — « Ah non ! » (Comme on dit oui en secret à tout le monde.) Mes amis ne tardèrent pas à m'en faire compliment; je les assurai qu'il n'y avait rien de plus faux et que je n'étais pas dans un état de fortune à me marier. Outré d'une pareille effronterie, je n'y retournai plus. Je demeurai alors dans le faubourg Saint-Germain, rue du Petit-Lion, dans un hôtel garni que l'on appelait l'Hôtel des Vignes. Il s'était passé trois jours sans que j'eusse entendu parler de rien; je l'avais même déjà oubliée, lorsqu'un beau matin elle vint frapper à ma porte, accompagnée d'une petite cuisinière qu'elle avait; je ne répondis point; elle savait que j'y étais, elle redouble des pieds et des mains comme une vraie furie. Alors, voyant qu'elle pouvait se perdre de réputation, j'ouvris ma porte, elle se précipite dans mon appartement tout en larmes; alors elle me dit : « J'ai tort, monsieur Greuze, mais c'est l'amour qui m'a égarée, c'est l'attachement que j'ai pour vous qui m'a fait servir d'un pareil stratagème, ma vie est dans vos mains. » Alors elle se précipite à mes genoux, elle me dit qu'elle

ne se relèvera pas que je lui aie promis de l'épouser, elle tenait mes deux mains qu'elle baignait de ses larmes, j'en eus pitié et je lui promis tout ce qu'elle voulut. Cependant nous ne fûmes mariés que deux ans après dans la paroisse de Saint-Médard (qui n'était pas la sienne), de crainte des plaisanteries que l'on aurait pu lui faire, attendu qu'elle avait dit qu'elle était mariée. J'entrai en ménage avec trente-six livres, le lendemain de mes noces.

Les sept premières années de notre mariage ne furent point accompagnées d'événements extraordinaires ; nous avions eu trois enfants ; il nous en restait deux à qui il fallait veiller, les instruire de leur religion, et conduire à la messe au moins une fois le dimanche ; mais comme elle n'a aucune espèce de religion et que pendant vingt-sept ans que nous avons été ensemble, elle n'a pas été une seule fois à la messe, cette tâche était trop forte pour elle ; elle les mit au couvent où elles ont resté l'une onze ans et l'autre douze. Là elles furent abandonnées, ou visitées rarement ; ma fille aînée me disait un jour que je l'allai voir : « Il y a un an et sept jours que maman ne nous a pas vues. » Elle en était pénétrée de douleur.

J'avais donné à graver mon Paralytique *à M. Flipart, il devait le mettre au jour dans le courant de l'année. M*me *Greuze crut apercevoir une lueur de fortune, elle me dit : « Monsieur, il me faut un domestique. » Je lui répondis : « Vous savez que nous n'avons pas de rentes et que par conséquent ce n'est pas une chose que nous puissions faire, dans ce moment-ci sur-*

tout ; mais, si vous voulez attendre après Pâques, je ferai en sorte de vous satisfaire. » Pour toute réponse elle m'appliqua un soufflet à tour de bras, je vous avouerai que je fus tout transporté de colère et que je le lui rendis.

Revenons à mon commerce d'estampes qui compose le corps de mes ouvrages, que j'ai fait graver par quatre graveurs différents : M. Massard, M. Gaillard, M. Levasseur et M. Flipart, qui ont été mes associés.

Mme Greuze avait écarté ses enfants qui pouvaient devenir ses juges ; il fallait jeter du froid entre mes associés et moi, elle le fit fort habilement ; de ce moment je n'eus aucune part au commerce, tout se faisait sans ma participation ; j'étais d'ailleurs très peu propre aux affaires ; l'amour que j'ai toujours eu pour mon art, m'a fait oublier les intérêts et la fortune de mes enfants. Quelquefois je me suis avisé de dire : « Vos comptes ne me paraissent pas clairs. » Elle me répondait : « Monsieur, vous n'y entendez rien, et croyez que je régis vos affaires mieux que vous ne feriez vous-même. » Je rentrais dans mon atelier, mes pinceaux à la main, j'oubliais toute la nature ; une pensée nouvelle, le plaisir de la tracer m'empêchait de voir l'abîme qui était sous mes pas. Toujours avec sa même habileté, elle calcula que je pourrais bien un jour lui demander des comptes, et comme elle avait déjà distrait des sommes considérables de mon commerce et que je pourrais lui en demander compte, elle me dit : « J'ai bien du malheur, j'ai mis sans votre aveu, je m'en repens, trente ou trente-six mille livres sur un vaisseau, croyant faire

votre fortune ; les Anglais viennent de le prendre à la sortie du port. » Mais je lui dis : « Comment avez-vous pu faire une pareille chose sans le faire assurer et comment s'appelait le capitaine ? » Jamais elle ne put m'en dire le nom. Comme le temps de notre séparation s'approchait, et qu'il fallait rendre ses comptes et mettre de l'ordre dans nos affaires, elle prit son parti en grand maître et déchira tous les registres ; enfin je ne pus jamais savoir les sommes qu'elle avait reçues. Les comptes furent toujours très exacts avec mes associés, et tout fut réglé comme il convenait. « Mais, madame, pourquoi avez-vous déchiré les registres ? » — « Parce que cela m'a plu et que je n'ai point de comptes à vous rendre. » Le commerce avait rapporté trois cent mille livres, et il en a manqué cent vingt mille dans la maison, non compris les estampes que je lui avais données à son profit pour la récompense des peines qu'elle se donnait pour le commerce[1] ; elle ne devait faire tirer que cinquante épreuves pour elle et notre associé ; au contraire, c'est qu'elle en faisait tirer cinq cents qu'elle

1. Le Bulletin de la Société de l'*Art français* donne un avis de parents concernant la femme de Greuze, qui semble une mesure de précaution prise par la dame Babuty, en même temps contre un de ses fils et contre sa fille mariée à Greuze. Voici cet avis de parents :

AVIS DE PARENTS CONCERNANT LA FEMME DE GREUZE.

Le 28 mars 1786, les parents et amis de Jacques-Christophe Babuty et de sa sœur Anne-Gabrielle Babuty, épouse de M. Jean-Baptiste Greuze, peintre de l'Académie royale, et de demoiselles Anne-Geneviève et Louise-Gabrielle Greuze, fille desdits sieur et dame Greuze, se sont réunis à la fin de nommer des tuteurs aux substitutions dont les a grevés un testament olographe de la dame Anne-Marie Réal, veuve du sieur François Babuty, libraire à Paris, en date du 10 janvier 1782,

vendait à son profit, trois à quatre louis pièce. Il y a eu neuf planches de gravées pendant que nous avons vécu ensemble, dont elle a fait son profit.

(*Fin de l'article du Commerce.*)

ÉVÉNEMENTS DOMESTIQUES

à commencer sept ans après son mariage.

Ce fut M. Dazincourt (*Blondel d'Azincourt*) *qui premier fut cause des désordres de ma maison. Il y vint d'abord comme amateur; bientôt Mme Greuze s'en empara et elle l'aima avec fureur, et m'en fit un jour la cruelle confidence, mais que c'était un attachement tendre et pur. Il eut grande part au désagrément que j'éprouvai à l'Académie, parce qu'il était lié avec tous les artistes; j'ai violemment soupçonné Mme Greuze d'avoir préparé ce désagrément avec lui. Ce n'est donc plus ma femme, c'est une ennemie avec qui je suis obligé de vivre, que je vais trouver à chaque pas.*

Sur la fin du règne de M. Dazincourt, Mme Greuze prit du goût pour un élève que j'avais chez moi; je rentrai un jour sur les neuf heures, je trouvai Mme Greuze fort embarrassée de sa figure, mon élève debout devant la cheminée ne sachant que devenir; je crus qu'il convenait de renvoyer ce jeune homme et je le fis; alors le désespoir fut dans la maison. Mme Greuze, toujours un poignard à la main pour se tuer, n'en faisait cependant rien, et je fus inexorable. Bientôt Mme Greuze changea de goût; certain fruitier-oranger qui m'avait

servi lorsque je restais rue des Vieux-Augustins, chez un vitrier, en chambre garnie, m'avait fourni des falourdes; il vint me voir et me dit que son fils avait des dispositions pour la peinture, que je l'obligerais infiniment si je voulais lui donner des conseils. Il avait seize à dix-sept ans et Mme Greuze près de cinquante. Ce jeune homme lui plut, elle le prit sous sa protection; elle lui confia nombre de choses d'une assez grande valeur, jusqu'à la concurrence de quinze mille livres. Ce jeune homme était devenu libertin; je crois que Mme Greuze eut lieu de s'en plaindre, puisqu'elle le fit arrêter comme lui ayant volé la somme ci-dessus; il fut conduit chez M. Muron, exempt de police; le père fut averti pour réclamer son fils; ce galant homme, désolé de voir son fils soupçonné de vol, ne put s'empêcher de dire : « Madame, mon fils est un enfant, et vous êtes une femme raisonnable; pourquoi lui avez-vous confié une si grande somme? Mais comme je suis un honnête homme et que je ne veux pas que vous perdiez tout, je vous donne sur ma maison, sise rue des Vieux-Augustins, deux mille livres que vous prendrez après ma mort. » L'acte en fut passé chez M. Prevot, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, dont elle a reçu l'argent à la mort de cet honnête homme; dont une partie fut employée à acheter un carrosse. Les incommodités de Mme Greuze ne firent qu'augmenter, elle fut obligée d'avoir recours à M. de Veluose, qui avait un excellent sirop anti-vénérien qni ne réussit pas, et elle fut obligée d'avoir recours à M. Louis, chirurgien, secrétaire de l'Académie de chirurgie, qui termina la cure. Si Mme de Veluose n'est pas morte, elle peut

certifier ce que je dis : car elle ne voulut pas la payer. Peu de temps après elle fit connaissance de M. de Saint-Maurice, conseiller au parlement, à présent émigré. Sa figure en dessous, son air sournois et rampant, m'en avait si fortement imposé, qu'il fallait que je le visse pour le croire ; il avait si cruellement corrompu son cœur que les atrocités ne lui coûtaient rien. Rentrant chez moi, je la trouvai derrière le paravent dans le salon de compagnie, dans une situation qui n'était point équivoque ; je me retirai, et le lendemain je lui en fis des reproches ; elle me dit : « Cela est vrai, mais je m'en f... » Ce n'était plus rien pour moi, je connaissais trop bien sa conduite, un crime de plus ou de moins n'était rien ; je ne vivais déjà plus avec elle depuis plusieurs années. C'est par ses conseils qu'elle absorba toute ma fortune, c'est lui qui doit avoir toutes les sommes que Mme Greuze a soustraites de ma maison ; dans des contrats faits sur sa tête à lui-même et dont il lui payait la rente, il lui avait donné des obligations des sommes qu'il avait à elle ; d'autres parties doivent être placées sur la tête de son fils à rentes viagères, dont Mme Greuze avait donné le tiers pour jouir de la totalité pendant sa vie, et après sa mort retourner sur la tête de son fils. Elle a pris toutes ces précautions pour que je ne puisse jamais savoir les sommes qu'elle m'avait volées.

AUTRE ANECDOTE

Un de mes amis, venant me voir, trouva encore derrière le fatal paravent la même personne. Comme nous

étions près de nous séparer, elle fut le consulter; et comme elle se servait très improprement du nom d'honnête femme : « Ah! madame, vous avez oublié le paravent. »

Nous quittâmes la rue Thibotodé et nous vînmes dans la rue Notre-Dame-des-Victoires[1]. *L'âme plus perdue que jamais, ayant déjà sa propriété particulière, abandonnait sa maison à ses domestiques, négligeant même sa cuisine, au point que ses casseroles étaient probablement pleines de vert-de-gris; je le présume, car on me fit chauffer un bouillon que je pris la veille de Noël et qui me mit aux portes de la mort; car je fus quatorze heures dans les convulsions, sans secours; vainement l'on envoya chercher les chirurgiens et médecins, personne ne voulut venir que vers les sept heures du matin, M. Le Doux qui vint par hasard pour me voir et qui m'ordonna du thériaque; il y a à peu près douze ans; il m'en est resté une douleur dans la poitrine qui existe encore.*

Nous couchions toujours dans la même chambre; lorsque je me réveille en sursaut, j'aperçus Mme Greuze, à la lumière d'une lampe de nuit, qui allait m'écraser la tête avec son pot de chambre, et alors je lui fis, comme vous devez bien penser, de vifs reproches; elle me dit : « Si tu raisonnes, je crie à la garde par la croisée, et je dirai que tu m'assassines. »

Je quittai la rue Notre-Dame-des-Victoires, et je vins demeurer rue Basse (porte Saint-Denis), où je demeure

1. Par brevet de mars 1769, Greuze occupait un logement aux galeries du Louvre.

à présent. Elle prit son appartement, et moi le mien. Nous fûmes, dès ce moment-là, tout à fait séparés.

Plusieurs personnes me dirent que Mme Greuze recevait de fort vilain monde chez elle, et comme j'avais deux demoiselles, il était important que je ne souffrisse pas cette conduite-là. Je pris mon parti, je restai chez moi ce jour-là, et je vis rentrer chez ma femme, vers les sept heures du soir, un jeune homme d'environ trente ans, qui jadis avait été coiffeur, qui pour le moment avait un petit emploi que l'on lui avait fait donner; j'entrai chez elle sur-le-champ et je lui demandai ce qu'il voulait, que je n'avais pas l'honneur de le connaître; il me dit tout bonnement : « Je viens voir Mme Greuze, » et je lui répondis : « Ma femme ne reçoit que les hommes que je lui ai présentés et je ne vous connais pas »; il me dit : « Cela m'est égal et je viendrai chez vous toutes les fois que madame le requerra. » Je me suis aperçu que c'était un piége que l'on me tendait pour faire une esclandre; je me retirai sans rien dire, me promettant bien de m'adresser aux magistrats; j'adressai ma plainte chez M. Chenu, commissaire de police, rue Mazarine.

Notre séparation fut alors résolue[1]*. Nous convînmes de faire notre partage en deux parties égales, quoique nous fussions trois contre un; je lui donnai tous les ustensiles nécessaires, dont j'ai acte du tout, passé par-devant*

1. En effet, nous voyons, le 5 de décembre de 1789, Anne-Gabrielle Babuty, épouse séparée de fait de Jean-Baptiste Greuze, peintre de l'Académie, demander et obtenir du lieutenant civil, sur le refus de son mari, le droit d'ester en justice, pour répondre à une action intentée contre elle à l'occasion d'un partage (A. N. Y 5 185).

notaire; et treize cent cinquante livres de rente pour sa pension, dont un contrat, chez M. de Saint-Maurice, de mille livres de rente et les deux autres de trois cent cinquante livres dont elle jouit depuis près de sept ans.

VI

L'humiliation d'être accepté par l'Académie comme « peintre de genre » exaspérait Greuze, et le rendait furieux d'orgueil. Les livres, les brochures, les Salons de Diderot peignent tout l'excès de cette vanité du peintre, nerveuse, irritable, gonflée et débordante, que Greuze affichait, étalait avec des brutalités et des grossièretés d'ouvrier[1]. A la moindre critique faite à ses œuvres, l'artiste entrait dans les colères les plus naïves, parfois les plus plaisantes. Mme Geoffrin s'étant permis de critiquer la « fricassée d'enfants » de la MÈRE BIEN-AIMÉE, il s'écriait : « *De quoi s'avise-t-elle de parler d'un ouvrage de l'art? Qu'elle tremble que je l'immortalise! Je la peindrai en maîtresse d'école, le fouet à la main, et elle fera peur à tous les enfants présents et à naître*[2]. » Les salons avaient beau rire, Greuze continuait à

1. Il y avait de la brutalité de *sabotier*, dit Mariette, dans l'homme. Le dauphin lui demandant, après qu'il eut terminé son portrait, de faire le portrait de la dauphine, Greuze répliqua, devant la dauphine présente, qu'il le priait de l'en dispenser, *parce qu'il ne savait pas peindre de pareilles têtes*, faisant allusion au rouge dont elle était couverte.
2. Diderot, *Salon de* 1761.

faire précéder l'exhibition de ses tableaux d'un exorde à peu près conçu en ces termes : « Oh ! monsieur, vous allez voir un morceau qui m'étonne moi-même qui l'ai fait... Je ne comprends pas comment l'homme peut, avec quelques minéraux broyés, animer ainsi une toile, et en vérité, dans les temps du paganisme, j'aurais craint le sort de Prométhée[1]... » Cette admiration de lui-même, cette adoration de son génie, de ses œuvres, résistait à tout chez Greuze. Le ridicule n'y touchait pas, l'ironie glissait dessus. Au Salon de 1765 : « Cela est beau, lui disait M. de Marigny, arrêté devant la PLEUREUSE. — *Monsieur, je le sais : on me loue de reste, mais je manque d'ouvrage.* — C'est que vous avez une nuée d'ennemis, lui répondait Vernet, son confrère de la loge des Neuf-Sœurs, et, parmi ces ennemis, un quidam qui a l'air de vous aimer à la folie et qui vous perdra. — *Et qui est ce quidam?* — Vous[2]. »

Vernet exagérait : Greuze ne se nuisait point tant à lui-même. Son orgueil avait une sorte d'ingénuité impudique et de candeur effrontée qui désarmait. D'ailleurs le peintre rachetait l'homme. Toutes sortes d'indulgences étaient acquises à ce tempérament bouillant, à cet artiste brûlant d'inspiration, absorbé dans son art, enfoncé de toute son âme et de toute sa tête dans son Œuvre, animé et tout plein de ce qu'il peignait, vivant pour ainsi dire de ses tableaux,

1. *Correspondance secrète,* par Métra, vol. V.
2. Diderot, *Salon de* 1765.

à ce point que le soir, dans le monde, la tristesse ou la gaieté de sa composition du matin était encore comme un reflet sur son front et dans son esprit.

Sous le dédain des académiciens, cet orgueil, habitué à la caresse, se révoltait. Dans le premier moment d'exaltation, Greuze déclarait à l'Académie qu'il ne voulait point en être ; à quoi Pierre lui répondait « que Sa Majesté le lui ordonnerait ». Greuze n'insistait pas, mais il s'excluait volontairement des expositions de l'Académie. Dans sa bouderie, il quittait Paris, allait se fixer en Anjou dans une famille amie, et là peignait des toiles longtemps admirées dans la galerie de Livois, et ce portrait de Mme de Porcin qui est aujourd'hui au musée d'Angers. De retour à Paris, son ressentiment ne s'apaisait point. Il affectait de lutter seul contre l'Académie, disant que l'on ne voyait que « des enluminures » au Salon, et qu'il fallait venir dans son atelier pour trouver des tableaux[1]. La faveur publible, entourant Greuze, l'encourageait dans cette guerre à l'Académie, dans ce mépris de ses expositions. Il exposait chez lui, et la foule accourait devant ses tableaux. L'*Éloge de l'impertinence, Adèle et Théodore*, ne manquent point de faire entrer la visite de l'atelier de Greuze, dans la liste des occupations remplissant la journée d'une femme élégante. Le plus grand monde, les gens les plus haut nommés, la meilleure compagnie, la cour, la noblesse, les

1. *L'Espion anglais*, vol. X.

princes du sang, les rois de passage à Paris[1], venaient admirer bien haut, chez le peintre, le portrait de Franklin, la DAME DE CHARITÉ, la MALÉDICTION PATERNELLE, le FILS PUNI, la CRUCHE CASSÉE, DANAÉ. Tout Paris y passait[2]. A la suite des grands seigneurs et des grandes dames, venait la bourgeoisie du temps, mêlée alors à toutes ces choses de l'art ; et Mme Roland nous a laissé dans ses lettres ce curieux récit d'une visite au peintre :

« Du 19 septembre 1777.

« Je me suis rappelé avec attendrissement, jeudi dernier, le plaisir que nous goûtâmes ensemble, Sophie, en allant chez M. Greuze il y a deux ans : j'y fus pour la même cause qui nous y avait conduites alors. Le sujet de son tableau est la Malédiction paternelle ; je n'entreprendrai pas de t'en donner le détail : ce serait trop long. Je me contenterai seulement de remarquer que, malgré le nombre et la variété des passions exprimées par l'artiste avec force et vérité, l'ensemble de l'ouvrage ne produit pas l'impression touchante que nous ressentîmes toutes deux en considérant l'autre. La nature du sujet me semble donner la raison de cette différence.

1. Au mois d'août 1777, le comte de Falkenstein envoyait à Greuze le diplôme de baron et quatre mille ducats, en lui commandant un tableau.

2. Quand la curiosité se lasse un peu, que Paris désapprend le chemin de son atelier, Greuze cherche à l'aiguillonner avec des épîtres dédicatoires aux journaux, qui donnent, comme pour la *Veuve et son curé,* la description de son tableau.

On peut reprocher à M. Greuze ce coloris un peu trop gris que je l'accusais de mettre à tous ses tableaux, si je n'avais vu ce même jour un morceau d'un autre genre qu'il me montra avec une honnêteté toute particulière. C'est une petite fille naïve, fraîche, charmante, qui vient de casser sa cruche : elle la tient à son bras près de la fontaine où l'accident vient d'avoir lieu ; ses yeux ne sont pas trop ouverts, sa bouche est encore à demi béante ; elle cherche à se rendre compte du malheur, et ne sait si elle est coupable. On ne peut rien voir de plus piquant et de plus joli : tout ce qu'on serait en droit de reprocher à M. Greuze, c'est de ne pas avoir fait sa petite assez fâchée pour qu'à l'avenir elle n'ait plus la tentation de retourner à la fontaine. Je le lui ai dit : la plaisanterie nous a amusés.

« Il n'a point critiqué Rubens cette année : j'ai été plus satisfaite de sa personne. Il m'a raconté avec complaisance ce que l'empereur lui avait dit d'obligeant : « Avez-vous été en Italie, monsieur ? — Oui, « monsieur le comte ; j'y ai demeuré deux ans. — « Vous n'y avez point trouvé ce genre, il vous appar- « tient ; vous êtes le poète de vos tableaux. » Ce mot est d'une grande finesse : il a deux ententes ; j'ai eu la méchanceté d'appuyer sur l'une, en reprenant avec un ton de compliment : « Il est vrai que si « quelque chose peut ajouter à l'expression de vos « tableaux, c'est la description que vous en faites. » L'amour-propre d'auteur m'a bien servi : M. Greuze m'a paru flatté. Je demeurai chez lui trois quarts

d'heure ; j'étais tout uniment avec Mignonne ; il y avait médiocrement de monde : il était presque tout à moi[1]. »

VII

Quand les siècles deviennent vieux, ils se font sensibles : leur corruption s'attendrit. Heure étrange dans le XVIII[e] siècle ! on croirait voir le cœur d'un libertin tomber en enfance. Humanité, bienfaisance, ces mots lui apparaissent tout à coup comme une révélation. Les malheureux intéressent, la misère touche, Montyon fonde ses prix, la philanthropie naît. La charité devient le roman des imaginations. La famille semble renaître. Le mariage est retrouvé. A l'idée légère du plaisir succède l'idée grave du bonheur. Les félicités bourgeoises ont une apothéose. Le ménage est glorifié. On replace au foyer les dieux du devoir. La mode est d'être mère, la gloire d'être nourrice : le sein, sous la lèvre d'un marmot, devient fier d'orgueil. De tous côtés, la sécheresse du temps cherche la rosée, les esprits demandent une fraîcheur, les larmes veulent couler. Une douce et chaude émotion flotte dans l'air de ces années palpitantes et troublées où se lèvent l'aube et l'orage d'une révolution. Rousseau passionne et Florian enchante. Il y a de l'idylle dans la brise et de l'utopie dans le vent. Toute la société caresse l'image

1. Lettres de M[lle] Phlipon aux demoiselles Cannet.

d'une vertu qu'elle pare comme une poupée. Les ducs, dans leurs villages, couronnent des vierges, que les *impures* de Paris viennent applaudir. Des roses d'innocence fleurissent à Salency. La morale se met au petit-lait. Les financiers dessinent des *Moulin-Joli.* Trianon élève auprès de Versailles ce petit village d'opéra comique, un village bâti pour être le fond du théâtre de Sedaine. L'illusion est universelle, l'ivresse est nationale; l'histoire même paraît sourire à ce rêve enfantin en mettant au haut de ce temps un ménage royal qui rappelle les types d'une comédie de Goldoni : le Roi est d'une bonhomie rustique; c'est le Seigneur bienfaisant que les contes du temps font arriver à pied chez les fermiers. On le voit retroussant ses manches pour sortir d'embarras un charretier embourbé. Et la Reine n'a-t-elle pas derrière elle « les Traits d'humanité » de la Dauphine ?

Greuze est en peinture le représentant de ce sentiment. Il est le peintre de cette illusion. Son inspiration est le suprême élancement de ce monde vers les tendresses rajeunissantes, vers les pensées, les tableaux, les spectacles qui rapportent les lueurs du matin à l'âme d'une société sur son déclin. Il parle à la sensibilité de son temps, il s'attache à ses sensibleries. Il représente et personnifie la charité dans la Dame de charité. Il caresse et satisfait ses instincts, il donne un corps à ses rêves, en retraçant à toutes les pages de son œuvre les fêtes et le couronnement de la vertu, en donnant, avec ses toiles, des canevas

aux historiettes morales de l'abbé Aubert. La Paix du ménage, le Gateau des Rois, la Maman, la Grand'-maman, le Paralytique servi par ses enfants, la Mère bien-aimée : tels sont les sujets de ses tableaux, leur thème, leurs titres. Son poème roule dans le cercle de la famille ; il y naît, il s'y développe, il s'y enjolive de vertus, il s'y gracieuse. Son Œuvre se déroule dans le décor villageois de la félicité laborieuse ; ses drames même, le Testament déchiré, la Belle-Mère, la Malédiction paternelle, le Fils puni, sont tirés de la vie domestique. Le doux attendrissement qui vient de l'enfance est répandu dans toutes ces toiles, les Sevreuses, la Bonne Éducation, la Privation sensible, le Retour de nourrice : le cœur de son œuvre est un berceau.

Quelle sensation laissent pourtant aux yeux et à l'âme cet Œuvre, cette peinture, les tableaux de Greuze, les estampes gravées d'après lui ? Quelle impression demeure après la vue d'une de ses toiles, après l'étude d'une de ses compositions ? Est-ce l'impression simple, une et saine qui reste d'un Chardin ? Se sent-on pénétré, devant ses scènes de foyer, par le calme, la sérénité bourgeoise, tout ce qu'il y a d'harmonie sévère et de naturelle honnêteté dans le « Benedicite » ou la « Toilette du matin ? » Greuze apporte-t-il à l'esprit une image nette de la famille, une franche représentation du ménage et de ses joies ? Fait-il toucher, comme Chardin, l'ordre de la maison, les bonheurs de la médiocrité ? Montre-t-il dans la vérité de son attitude, dans la réalité

de sa mise austère, la bourgeoise du temps? Quitte-t-on enfin une peinture de Greuze l'esprit rempli et content, élevé par une sincère et droite idée morale, par ce que laisserait d'émotion douce et de lumière pure à la pensée le rêve aimable du Bonheur et du Devoir? Greuze ne produit rien de pareil. Son Œuvre n'a point cette harmonie qui pénètre, cette simplicité qui touche, cette pureté qui élève. L'impression qu'il donne est complexe, trouble, mélangée. C'est que cette peinture de Greuze a plus qu'un défaut, elle a un vice : elle recèle une certaine corruption, elle est essentiellement sensuelle, sensuelle par le fond et par la forme, par la composition, le dessin, la touche même. La vertu qui revient sans cesse sous ses pinceaux semble toujours sortir des Contes de Marmontel. Les tableaux de famille, dès qu'il y touche, perdent leur austérité, leur gravité, leur recueillement. Sa main a je ne sais quoi de coquet et de léger qui ôte à la maternité son caractère de sainteté, ses signes de dignité. Qu'il penche sur la bercelonnette d'un enfant endormi les deux figures du bonheur conjugal, il ne saura donner aux parents que le sourire du plaisir, à la femme que le geste et la caresse de la *fille du monde*. Partout le tempérament du temps, le tempérament de l'homme traverse les idées du peintre, mettant à toute cette morale en action une pointe de libertinage, ne laissant par moments entrevoir dans le moraliste qu'un Baudouin officiellement vertueux. Involontairement, devant ses tableaux, le souvenir revient de ces *Pan-*

tins du boulevard qui portent en épigraphe, en face d'une image ordurière :

> Ce tableau fait pour Greuze annonce ses autels.
> . . . .

A travers ses toiles les plus pures il semble qu'on aperçoive ses cheveux blancs, ces cheveux blancs qu'admirait et vénérait Mme Lebrun, promenés, traînés, souillés dans les *taudions* de Nicolet, des Associés, des Beaujolais, des Délassements-Comiques. Ses femmes laissent deviner ses modèles et reconnaître des demoiselles Gosset...

Arrangements de groupes, accessoires, poses, attitudes, costumes, tout chez Greuze concourt à cette irritation sensuelle. Les poses sont faciles, abandonnées ; les gorges s'avancent, provoquantes et serrées, des corps ramassés. La robe et tout l'habillement ajoute encore à cette voluptueuse mollesse des tissus ondoyants, des couleurs amoureuses. Entre la femme représentée par Greuze et le Désir, il n'y a plus la barrière, le fourreau rigide, le fichu sobre, la toilette droite, solide, presque monastique, des bourgeoises de Chardin ; tout flotte, tout vole, tout est nuage, caprice et liberté autour de ses membres ; le linge joue avec ce qu'il ensevelissait de ses grâces, et ce linge, jeté par Greuze sur la peau de la femme, la chatouillant à la saignée des bras, à la naissance des seins, n'est plus le rude linge de ménage, frais sorti, un peu bis, du cuveau et de la lessive de ferme : il est le linge du déshabillé galant :

souple au tuyautage et au chiffonnage, le linge des bonnets envolés, le linge des barbes qui battent contre le bout de l'oreille rougie, le linge des fichus de gaze au travers desquels passe le rose de la chair et qu'agite le cœur de la femme, demi-voiles qu'un souffle dérange avec un rien! Ce ne sont que corsets et brassières aux lacets lâches, aux nœuds floches, toilettes déliées, sans résistance, ne tenant à rien, et que la première attaque, semble-t-il, va faire couler à terre. Car c'est là le raffinement de Greuze : il change en provocation la simplicité et le négligé de la jeune fille. Il donne une coquetterie friponne, des plis irritants au voile habitué à toucher la vierge et tout empreint encore de sa chasteté. Et la couleur consacrée à la jeunesse, à la candeur de la femme, la modestie rayonnante de son costume, le *blanc* devient, dans les scènes du peintre, un aiguillon, une délicate excitation de débauche, un appât, un réveillon qui rapporte sans cesse au regard un coin du « Lever des ouvrières en modes ».

De ce blanc, des transparences du linon, de cette batiste en désordre, quelle femme, quelle figure fait sortir le peintre de la CRUCHE CASSÉE, de l'OISEAU MORT, du MIROIR BRISÉ? Une beauté qui a toujours l'œil désarmé, la bouche éclairée d'une lumière humide, le regard coulant, perdu, vif pourtant et aux aguets sous les paupières baissées. C'est l'innocence de Paris et du XVIIIe siècle, une innocence facile et tout près de sa chute; ce sont les quinze ans de Manon, la petite blanchisseuse si commodément naïve dans

la chambrette de Desforges. Greuze ne prête point à la jeune fille, dont il répète si souvent les traits, d'autre pureté que le sourire, la jeunesse, la faiblesse et les larmes. La pudeur virginale telle qu'il l'exprime ramène la pensée à ce livre qu'il nous rappelait déjà tout à l'heure ; l'ingénuité qu'il personnifie est l'ingénuité même de Cécile Volanges, l'ingénuité sans forces et sans remords, cédant à la surprise, aux sens, au plaisir, avec le charme et l'adresse d'une hypocrisie angélique et d'une fausseté naturelle. Et ce type de l'ingénue de Greuze, qui fit son succès et sa gloire, étudiez-le à fond : il vous semblera que le peintre l'a apporté à un siècle vieux, aux appétits usés du XVIIIe siècle ainsi qu'on amène à un vieillard l'enfance perverse d'une femme pour le réveiller.

VIII

Greuze avait gagné beaucoup d'argent. Ses tableaux se vendaient fort cher. L'association qu'il avait faite avec Massard, Gaillard, Levasseur, Flipart, pour l'exploitation et la gravure de ses tableaux, lui avait rapporté une fortune. Pendant quelques années, Paris, la province, l'étranger, n'avaient voulu et n'avaient acheté que des sujets de Greuze. Les Baudouin, les Lawreince, toutes les estampes friponnes remontaient au grenier, chassées par cette morale en images de Greuze qu'on retrouve encore aujourd'hui aux murs des vieilles maisons provinciales. A

cet engouement se joignait, pour les bénéfices de la société, le caprice des amateurs habilement caressé, excité, irrité par des recherches et des *remarques* dont n'avait pas encore usé le commerce de l'estampe française. Il y eut l'allèchement de toutes sortes d'*états* et de différences, une véritable échelle de tirage faite pour piquer le goût ou la vanité de la curiosité. Rien ne fut oublié : épreuves avant la lettre, avant les armes, avant la dédicace, avant l'adresse, avant le titre de peintre du roi, avant le point. Ce furent comme les toilettes de l'estampe, depuis le déshabillé jusqu'au grand habit : on la vendit sous tous les costumes, on la para de toutes ses coquetteries, et le succès de l'opération fut si grand que, pour échapper à la contrefaçon des états et pour authentifier les planches, Greuze et ses graveurs les signèrent au dos[1].

La Révolution prenait tout à Greuze. Sa fortune s'envolait en assignats[2], son nom se perdait, son Œu-

1. Lettres d'un voyageur à son ami sir Charles Lovers, demeurant à Londres.

2. Le Bulletin de la Société de l'*Art français* donne, à la date du 16 juillet 1792, le texte d'une pension de 1537 livres 10 sous accordée à Greuze à titre de récompense nationale.

RÉCOMPENSE NATIONALE EN FAVEUR DE JEAN-BAPTISTE GREUZE

Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, roi des Français, à tous présens et à venir, salut.

Vu par nous le décret de l'Académie nationale en date du 9 juin 1792, sanctionné par Nous le 24 dudit mois, par lequel il est accordé à Jean-Baptiste Greuze, né et baptisé le 21 août 1725, paroisse Saint-André de Tournus, district de Chalon-sur-Saône, département de Saône-et-Loire, une pension annuelle et viagère de 1537 livres dix sols,

vre passait et s'effaçait. Glissant dans la gêne, il disparaissait dans l'oubli. Il vieillissait en se survivant, traînant le lourd fardeau d'une réputation morte. Son temps était déjà le passé, son public avait vécu. Rien autour de lui n'était plus de son âge. A chaque toile de David, un peu plus de silence et de mépris tombait sur la ci-devant peinture. Greuze passait ses dernières années à écouter le bruit se taire sur sa mémoire : il croyait assister à l'ingratitude de la postérité. Triste fin, qui ressemble à une expiation du succès ! Dure épreuve par laquelle passèrent tant d'enfants gâtés du XVIIIe siècle, jetés par-dessus la Révolution, dépaysés, égarés, exilés dans le temps, n'ayant plus de patrie ni de soleil pour leur gloire, pareils à des échappés de naufrage qui demeureraient seuls d'un monde englouti !

Cette vieillesse misérable, oubliée, frappée au

payable sur le Trésor public, pour récompense de ses talents en peinture, agréé à l'Assemblée en 1755, au moins 37 ans de travaux dans un art qu'il a exercé avec succès, afin de faire jouir ledit GREUZE du bénéfice de la loi susdite du 24 juin 1792 sa vie durant, nous lui avons fait délivrer le présent brevet, et mandons en conséquence aux commissaires de la Trésorerie nationale, de payer annuellement audit Greuze la somme de 1537 livres 10 sols en 2 termes égaux, de 6 mois en 6 mois, dont le premier terme à compter du 1er janvier 1790. est échu le 1er juillet suivant, le 2e est échu le 1er janvier 1791, le 3e est échu le 1er juillet suivant, et les autres continueront à échoir ainsi de 6 mois en 6 mois, sur quittance par-devant notaires, et à la présentation du présent brevet, dont un double sera déposé au Trésor public.

Fait à Paris le 16 juillet, l'an 1792 de notre règne, le 19e et le 1e de la liberté.

Signé : LOUIS.
Plus bas : TRUFFIER.

cœur, on l'entend gémir dans cette supplique douloureuse au ministre de l'intérieur :

« *Le tableau que je fais pour le gouvernement est à moitié fini. La situation dans laquelle je me trouve me force de vous prier de donner des ordres pour que je touche encore un à-compte pour que je puisse le terminer. J'ai eu l'honneur de vous faire part de tous mes malheurs : j'ai tout perdu, or le talent et le courage. J'ai soixante-quinze ans, pas un seul ouvrage de commande; de ma vie je n'ai eu un moment aussi pénible à passer. Vous avés le cœur bon, je me flatte que vous aurés égard à mes peines le plus tôt possible, car il y a urgence. Salut et respect.*

« GREUZE.

« *Ce* 28 *pluviôse an IX.*

« *Greuze, rue des Orties gallerie du Louvre, n*e 11[1]. »

Quelque chose cependant sourit encore dans la vieillesse de Greuze : une femme fut laissée à ses côtés qui mérita le nom d'Antigone. Le dévouement d'une fille demeura et flotta jusqu'à sa mort autour de lui comme une caresse. C'étaient les mains de la Famille autour du Paralytique.

Greuze mourait le 30 ventôse an XIII (jeudi

1. Lettre autographe de Greuze, publiée par l'*Iconographie* (collection Chambry). Delort, dans *Mes voyages aux environs de Paris*, nous apprend que cette copie de *Marie l'Égyptienne*, le dernier ouvrage de Greuze, fut commandée au peintre par le prince de Canino, touché de la misère de ses soixante-quinze ans.

21 mars 1805), et, pour suivre le convoi de l'homme dont les gravures remplissaient le monde, de l'homme qu'un empereur avait visité, de l'homme qu'une société tout entière avait adoré, il n'y avait que Dumont et Berthélemy.

NOTULES

Grétry, qui avait épousé une fille de Grandon et non Gromdon, comme l'appelle Mme de Valori, donne dans ses *Essais sur la Musique* une curieuse anecdote sur le tempérament amoureux de Greuze, pendant son passage dans l'atelier du peintre lyonnais. Greuze brûlait en secret pour la femme de son maître, qui était fort belle. Et un jour, la femme de Grétry, encore toute jeune, le trouvant couché par terre dans l'atelier, lui demanda ce qu'il faisait : « *Je cherche quelque chose,* » dit-il ; mais elle avait vu un soulier de sa mère qu'il dévorait de baisers.

Congé au sieur Greuze *pour voyager en Italie.*

24 Septembre 1755.

« Nous, marquis de Marigny..., permettons au sieur *Greuze*, peintre du Roy, et membre de son Académie royale de peinture et de sculpture, de voyager en Italie, pour y acquérir de nouvelles connoissances et se perfectionner encore davantage dans l'art de peinture d'après les ouvrages qu'il sera à portée d'y voir. En foy de quoy... »

Congé tiré des archives nationales O[1] 1092 et publié par les *Nouvelles Archives de l'Art français,* année 1878.

II. 6.

« 28 janvier 1756.

« ..... M. l'abbé Gougenot, conseiller au grand conseil, vient d'arriver à Rome, après son voyage de Naples, accompagné de M. Greuze, nouvellement agréé à l'Académie, et dont la réputation nous annonce les talens. Il les fera voir dans ce païs-ci par quelques morceaux qu'il compte y faire. »

Dans une lettre provenant de la vente d'autographes de M. Sensier, et possédée par M. Henri-Lambert Lassus, Natoire s'exprime ainsi sur le compte de Greuze, à la date du 22 décembre 1756 :

« J'ai recu l'honneur de votre dernière du 28 novembre au sujet de M. Greuze, et sur les bontés que vous voulés bien avoir pour luy, je luy en fait part en lui lisant les articles dont il m'a paru être sensible (*sic*). Cependant, après avoir bien réfléchi, il me prie de vous dire, Monsieur, que sa santé ne luy permettant pas de faire un long séjour à Rome, il seroit déterminé à en partir dans deux mois environ, et que si vous vouliés bien luy continuer vos mêmes bontés, dès qu'il sera arrivé, il travaillera à les mériter, en faisant les deux morceaux que vous lui demandez. C'est un garçon qui travaille difficilement, et avec beaucoup de talents qu'il a, il est facile à se former mille impressions qui l'empêchent d'être tranquille. »

Voici une seconde lettre de Natoire à propos des deux tableaux commandés par Marigny au nom de Mme de Pompadour :

« 22 février 1757.

« J'ai fait part à M. Greuze de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 janvier à son sujet, touchant les deux tableaux que vous lui demandiez et que

vous consentez à attendre son retour en France pour qu'il les fasse. Il est toujours sensible aux bontés que vous avez pour luy. Il vient de finir le pendant d'un tableau pour M. l'abbé Gougenot, où il y a beaucoup de mérite; ce sera presque son dernier ouvrage de Rome. »

Et je donne la lettre intéressante où se trouve cette commande, que Greuze, conformément à l'ordre du 13 janvier, n'exécuta qu'à son retour :

« A Versailles, le 28 novembre 1756.

« J'apprends, Monsieur, avec bien du plaisir, que le Sr de Greuze s'applique entièrement à cultiver ses talents pour la peinture; et j'ay vu à Paris des tableaux qu'il a envoyés de Rome et dont j'ay été si content que, sachant que ses facultés du côté de la fortune sont extrêmement bornées, j'ay résolu de lui procurer les occasions de se soutenir par son travail, et par ce moyen de se perfectionner dans son art. Voyez, je vous prie, à détacher du logement qu'occupait à l'Académie feu Mme de Wleugelles, une chambre qu'il pût habiter et dans laquelle il eût le jour nécessaire à son travail, et donnez-la-luy : il épargnera son loyer, dont la dépense, quelque mince qu'elle puisse être, sera un petit soulagement pour luy. Vous trouverez icy inclus, coupé en ovale, une mesure que vous aurez agréable de lui remettre, afin qu'il fasse deux tableaux de la même grandeur que cet ovale. Je luy laisse la liberté de son génie pour choisir le sujet qu'il voudra. Ces deux tableaux sont destinés à être placés dans l'appartement de Mme de Pompadour au château de Versailles. Exhortez-le à y donner toute son application. Ils seront veus de toute la cour, et il pourroit en naistre de gros avantages pour luy s'ils sont trouvés bons. Recommandez-lui aussy ces deux tableaux et assurez-le que je saisirai avec plaisir les occasions de son avancement lorsqu'elles se présenteront.

« Le marquis de Marigny. »

Greuze partit de Rome au mois d'avril suivant (lettre du 20 avril 1757).

Académie de France à Rome par Lecoy de la Marche. *Gazette des Beaux-Arts* (*septembre* 1870-1871).

M. Renouvier cite, d'après « la Revue universelle des Arts, 1855 » une note de l'abbé Gougenot, qui est une révélation sur le caractère et le travail de Greuze à Rome : « Greuze était le plus capricieux des artistes. Pour le satisfaire, il fallait réunir en toute hâte les personnages nécessaires à la composition du tableau dont il s'occupait dans le moment. Puis, une fois les personnages rassemblés, sa verve, disait-il, était éteinte ; il ne se sentait plus en état de travailler, et il congédiait ses modèles, qui recevaient cependant le prix convenu pour la séance. De pareilles fantaisies étaient fréquentes chez cet homme bizarre. »

Dans la *Feuille nécessaire* de 1759, citée dans la *Revue universelle des Arts* en 1863, on lit :

« M. Greuze vient de copier lui-même, d'une manière qui prouve combien cet auteur a de ressources dans son art, son tableau de « la Simplicité » exposé au palais du Louvre, et appartenant à Mme ***. Ayant plu extrêmement à une dame de la cour, à laquelle les arts doivent trop pour que rien puisse lui être refusé (Mme de Pompadour), la dame propriétaire lui annonça que, dès que ce morceau lui plaisoit, il lui appartenoit. Le peintre a voulu dédommager Mme *** d'un sacrifice si flatteur pour lui. Il vient, d'après le même sujet qui lui a servi de modèle et dont les traits naïfs rendent si bien le caractère de simplicité qu'il a voulu exprimer, de composer un tableau dans lequel il s'est surpassé lui-même. Il a opposé un fond qui fait mieux valoir le tableau, et y a corrigé quelques défauts échappés à sa première composition. »

BREVET DU DON DE LOGEMENT AU LOUVRE POUR LE SIEUR GREUZE
tiré des Archives nationales O[1] 1060.

Du 6 mars 1769.

Aujourd'hui six mars 1769, le Roi étant à Versailles, désirant traiter favorablement le sieur Greuse, l'un des peintres de son Académie, Sa Majesté lui a accordé et fait don du logement vacant aux galleries du Louvre par le décès du sieur La Roche, pour par ledit sieur Greuse jouir dudit logement pendant sa vie tel qu'il se poursuit, et comporte; et ce conformément au plan déposé à la Direction générale des Bâtiments de Sa Majesté à condition toutes fois de l'occuper lui-même et de ne pouvoir le louer ou céder à personne sous quelque prétexte que ce soit. Mande et ordonne Sa Majesté au sieur marquis de Marigny, etc.

L'année suivante, M. de Marigny annonçait à Greuze (8 janvier 1770), qu'il venait d'obtenir du Roi une somme de 1500 livres pour exécuter les réparations et arrangements nécessaires à son logement. Dans ce logement (le logement seizième) auquel il succédait au sieur Laroche, décédé, Greuze demeurait depuis le 6 mars 1769 jusqu'au 4 février 1780, où il était remplacé comme démissionnaire par le sculpteur Allegrain. Et une lettre de Pierre à M. d'Angiviller parle encore, à la date du 2 février 1780, d'une somme de 1500 livres « en frais de dommagement, vu le délabrement du local ». *Nouvelles Archives de l'Art français*, année 1773.

Une caricature curieuse du temps satirise les méchants ridicules de la femme de Greuze, en même temps qu'elle égratigne la vanité du peintre et moque la rapacité de Levasseur, le graveur préféré du ménage. C'est à propos de la publication de l'estampe de la Belle-Mère. L'eau-forte représente un obélisque où se voit au-dessus de l'estampe

une tête sans cervelle avec ce nom : *Creuse*. L'obélisque est rendu tout branlant, par le remuement sous son piédestal d'une tête fumant une pipe, dont la fumée trace le phylactère suivant : *la bourse et mes écus ftre*. Derrière se dresse, dans une verticalité inébranlable, un autre obélisque avec le médaillon de Flipart, surmonté du mot *virtus* couronné. Voici ce que la pointe du pamphlétaire aqua-fortiste a tracé :

Dédié à très haute, très puissante, très ridicule dame femme de J.-B. Greuze, reçu jadis peintre de genre sur un tableau d'histoire — par son historiographe.

Un jour près de sa vieille haquenée, poussé par un reste de vent, G... dit à Jeannette : Je veux te couvrir de gloire, je veux enfanter un sujet qui fasse horreur aux honnêtes gens. Tu me serviras de modèle, ma mie, je veux peindre une méchante femme.

EXPLICATION DE L'OBÉLISQUE

M. le Vasseur (qui a gravé la belle-mère) écrasé par la chute de l'obélisque élevé à la défunte gloire de Greuze — accident causé par une piqûre d'épingle faite à l'une des vessies qui servaient de base à l'édifice sur lequel on voit le portrait de Greuze couronné de chardon, plumes de paon... le tout terminé par un sifflet.

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, la première ayant été épuisée en trois jours.

Donnons, avec leur orthographe excentrique, deux lettres de Mme Greuze, relativement au commerce de tableaux de son mari, adressées à M. Fontanel, libraire et garde des dessins de l'Académie à Montpellier, et publiées par la *Revue des Documents historiques* de Charavay, année 1874 :

« De Paris, 17 octobre 1780.

« Vous pouvéc, monsieur, ceder la tête que vous avec

de M. Greuze; il vous en envera une aussitot votre lettre reçue a votre choix entre deux; et au même prix, l'une est d'un enfant, de la grandeur de la vôtre; et la plus belle qu'il ait fait; l'autre est d'une jeune fille ayant la gorge en partie découverte elle semble écouté; elle est de 2 pouces plus haute et plus large que la vautre, et sera du même prix; je vous prie de me marqué lorsque vous ferai réponse, par quelle voyture, il faudra remettre la quaisse et votre adresse bien détaillée; pour que vous n'essuiee point de retare, M. Greuze vous fait ses compliments.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble servante,

« B. Greuze,
« Rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 12. »

« De Paris, ce 6 janvier 1781.

« M. Greuze, monsieur, ce fera un véritable plaisir de vous donner la préférence, sur toute autre personne; ils remplira, exactement; toutes les conditions que vous exigée;

« Mais il faut me faire, réponce aussitôt ma lettre reçue; pour surté de nos engagements; le tableau est de deux cents louis; et la bordure de noirs; M. Greuze, vous prie; de n'avoir aucune inquiétudes sur la tête de l'enfant qu'il vous a envoyés; le bois est très solide; il est impocible qu'il ce fende; ils vous prie insie que moi de vouloire bien être persuadé des sentiments avec les quelles j'ai l'honneur d'être monsieur

« Votre très heumble servante
« B. Greuze

« Je vous prie de ne point oubliee de danté votre lettre. »

A cet échantillon de l'orthographe de sa femme, joignons un spécimen de l'orthographe du mari, d'après une lettre faisant partie de la collection de M. Alfred Bovet, et

dans laquelle Greuze remercie une Académie (sans doute l'Académie de Rouen) de lui avoir donné une place parmi ses membres :

Monsieur,

Si en ma vie quelque chose a pus me flatté; je puis vous assuréz que ses soffre obligant que vous venez de me faire; de me donné une place dans votre Académie; je l'accepte avec autant de reconnoissance, que de plaisir; et je puis vous protesté que l'honneur que vous me faite vas renouvellé mes soins et mon assiduité, pour me rendre encore plus digne, d'un corps aussi respectable; j'attant votre réponce, avec le plus grand empréscment, et suis avec respect

Monsieur

Votre très haimble, très obéissant serviteur Greuze.

Greuze, peintre du Roy et de l'Académie royal de peinture; et sculpture rue de Sorbonne

De Paris ce 9 *mars* 1766.

Miger trace un curieux portrait de la vanité de Greuze. « Il n'y a donc, écrit-il, que des sots remplis de vanité qui puissent se croire des êtres parfaits. Tel était le peintre Greuze, des tableaux duquel on n'avait pas le plus petit éloge à risquer, parce qu'il se chargeait d'en faire les honneurs en personne. Il ne manquait chez cet artiste qu'une cassolette avec de l'encens pour en brûler devant lui en son honneur et gloire. Voici un petit propos de lui. Dans le temps qu'il y avait des expositions générales de tableaux, il disait qu'un amateur devait courir le Salon comme en poste, le fouet à la main, et dire s'il le voulait : *Ah! que c'est beau!* mais qu'un vrai connaisseur devait, dès le matin, aller en robe de chambre et pour ainsi dire en bonnet de nuit, s'arrêter devant ses tableaux et passer toute la journée en extase. *Ecce homo.* » (*Biographie du graveur Miger* par Bellier de la Chavignerie, 1856.)

Dans une adresse des peintres de Paris à Lebrun qui avait ouvert une exposition dans ses salons, adresse écrite pendant les premières années de la Révolution et signée Greuze, le signataire s'exprime en ces termes :

« Monsieur, nous n'avons point oublié que, dans des circonstances où Paris et la France étoient loin de toute idée de cette belle et sublime liberté qui est la vie des arts, vous nous aviez généreusement ouvert votre salon pour l'exposition de nos travaux, vous renouvelés aujourd'hui ce bienfait. Monsieur, c'est par vos soins et sous vos auspices que nos ouvrages sont rassemblés. Pénétrés du sentiment de la plus vive reconnaissance, que ne nous est-il permis d'écrire sur le frontispice de l'asile que vous nous avés offert : Salon d'encouragement des Arts ! Quel plus beau nom peut lui être décerné depuis que le respectable et vertueux chef de la commune (Bailly) et le général de notre armée citoyenne (La Fayette) ont honoré nos travaux de leurs regards? Puisse cet heureux augure donner autant de développement à notre émulation que notre reconnaissance envers vous, Monsieur, aura d'étendue et de durée.

« Greuze,

« Au nom de la commission. »

(*Catalogue d'autographes* de B. Fillon, 1874-1875.)

Greuze avait une espèce d'horreur pour les vieilles femmes, et une coquette de son voisinage lui faisait tomber la palette des mains en se montrant à sa fenêtre avec ses minauderies et son visage fardé. M. Pillet ajoute qu'il aimait la parure et les habits voyants, et qu'on l'a vu se promener en pleine révolution avec un habit écarlate et l'épée au côté.

A propos du tableau de l'Accordée de village, acheté par M. de Marigny 3,000 livres et racheté par le Roi

16,650 à sa vente en 1782, empruntons aux *Nouvelles Archives de l'Art français* quelques pièces curieuses. Voici d'abord la note de Cochin concluant à l'achat du tableau : « L'*Accordée de village,* par M. Greuze, est le plus beau tableau qu'il ait fait dans ce genre, c'est pourquoi l'on croit qu'il mérite d'entrer dans la collection royale. » Puis voilà la note de Pierre : « Le plus beau tableau de M. Greuze, très bon et même beau ; tous les glacis, dont M. Greuze a fait usage, sont évaporés en sorte qu'il règne une crudité qui n'existait pas. Les tableaux peints à pleines couleurs gagnent avec les années ; ceux dont l'harmonie est fictive se perdent. Tous les artistes ont été frappés du fait actuel. » Suit la lettre en date du 3 avril 1782 dans lequel le directeur général donne ses ordres au premier peintre, pour l'achat du tableau. « Il me reste à vous parler du tableau de M. Greuze, qui doit être vendu jeudi ; je le sçavois et mon intention étoit bien de fixer définitivement, et avant cette époque, le prix que je crois pouvoir y être mis pour le Roi. En balançant donc, d'un côté, le désagrément de le laisser échapper et peut-être passer en pays étranger, et de l'autre les circonstances où se trouvent les bâtiments du Roi ; je crois devoir m'en tenir à 20 ou 24,000 livres au plus. Vous pouvez donner au sieur Joullain les ordres en conséquence. » Et ces pièces se terminent par une lettre de Joullain, 6 juillet 1782, où l'expert réclame sa commission sur les 16650 livres, le prix d'adjudication du tableau.

EXPOSITIONS DE GREUZE

AU SALON

1755

L'Aveugle trompé. Hauteur, 2 pieds. Largeur, 1 pied 7 pouces.

Un Père de famille qui lit la Bible à ses enfants. H., 2 p. L., 2 p. et demi.

Tête d'après nature.

Portraits de M. Sylvestre, directeur de l'Académie; de M. Lebas, graveur du cabinet du Roi.

1757

Une Mère grondant un jeune homme pour avoir renversé un panier d'œufs que la servante apportait du marché; un enfant tente de raccommoder un œuf cassé.

Une jeune Italienne congédiant (avec le geste napolitain) un cavalier portugais, travesti et reconnu par sa suivante.

La Paresseuse italienne.

Un Oiseleur qui, au retour de la chasse, accorde sa guitare. (Ces quatre tableaux sont dans le costume italien : deux ont 2 p. 3 p. sur 2 p. 11 p. de large, et les deux autres, 1 p. 1 p. de haut sur 1 p. et demi de large. Les deux derniers tableaux appartiennent à M. Boyer de Fonscolombe.)

Portrait de M. Pigalle, sculpteur du roi.

Portrait de M. ***, en ovale.

Un Matelot napolitain.

Un Écolier qui étudie sa leçon.

Deux têtes, l'une d'un petit garçon, l'autre d'une petite fille.
Des Italiens qui jouent à la more ; esquisse à l'encre de Chine.
Autres ouvrages.

1759

Le Repos, caractérisé par une femme qui impose silence à son fils, en lui montrant ses autres enfants qui dorment. (Appartenant à M. de Julienne.)

La Simplicité, représentée par une jeune fille. Ovale. H., 2 p.

La Tricoteuse endormie. H., 2 p. L., 1 p. 8 p. (Du cabinet de M. de la Live de Jully.)

La Dévideuse. H., 2 p. 3 p. L., 1 p. 10 p. (Appartenant à M. le marquis de Bandel.)

Une jeune Fille qui pleure la mort de son oiseau. Ovale.

Portrait de M. de *** jouant de la harpe. H., 5 p. 7 p. L., 2 p. 9 p.

Portrait de Mme la marquise de *** accordant sa guitare, H., 2 p. 10 p. L., 2 p. 3 p.

Portrait de M. ***, docteur de la Sorbonne. H., 2 p. 3 p. L., 1 p. 10 p.

Portrait de Mlle de ***, sentant une rose.

Portrait de Mlle de Amici en habit de caractère. H., 2 p. L., 1 p. 8 p.

Portrait de M. Babuti, libraire.

Trois têtes, études. (Appartenant à M. Sylvestre, maître à dessiner du roi.)

Deux têtes. (Appartenant à M. Massé, peintre du roi.)

Une tête. (Appartenant à M. Wille.)

Autre tête.

Deux esquisses à l'encre de Chine.

1761

Portrait de Monseigneur le dauphin. H., 2 p. L., 1 p. 6 p.

Portrait de M. Babuti. H., 2 p. L., 1 p. 6 p.

Portrait de M. Greuze, peint par lui-même. H., 2 p. L., 1 p. 6 p.

Portrait de Mme Greuze en vestale. H., 2 p. L., 1 p. 8 p.

Un Mariage à l'instant où le père de l'accordée délivre la dot à son gendre. H., 2 p. 6 p. L., 4 p. 6 p. (Appartenant à M. le marquis de Marigny.)

Un jeune Berger qui tente le sort pour savoir s'il est aimé de sa bergère. Ovale. H., 2 p.

Une jeune Blanchisseuse. H., 1 p. 9 p. L., 1 p.

Une tête de nymphe de Diane.

Plusieurs têtes peintes. (Même numéro.)

Des Enfants qui dérobent des marrons ; dessin.

Un Paralytique soigné par sa famille, ou le Fruit de la bonne éducation. Dessin.

Un Fermier brûlé demandant l'aumône avec sa famille. Dessin.

1763

Portraits de Monseigneur le duc de Chartres et de Mademoiselle. H., 3 p. 6 p. L., 2 p. 6 p.

Portrait de M. le comte d'Angiviller. H., 2 p. L., 1 p. 6 p.

Portrait de M. le comte de Lupé. H., 2 p. L.. 1 p. 6 p.

Portrait de M. Watelet. H., 3 p. L., 2 p. 6 p.

Portrait de Mlle de Pange. H., 1 p. 3 p. L., 1 p.

Portrait de Mme Greuze. Ovale. H., 2 p. 4 p. L., 1 p. 6 p.

Une petite Fille lisant la croix de Jésus. (Du cabinet de Julienne.)

Tête de petit Garçon. (Du cabinet de M. Mariette.)

Tête de petite Fille. (Du cabinet de M. de Presle.)

Autre tête de petite fille. (Du cabinet de M. Damery.)

Le tendre Ressouvenir. (Ces cinq tableaux ont chacun 1 p. 3 p. de haut sur 1 p. de large.)

1765

Une jeune Fille qui pleure son oiseau mort. Ovale de 2 p. de haut. (Appartenant à M. de la Live de la Briche, introducteur des ambassadeurs.)

L'Enfant gâté. H., 2 p. 6 p. L., 2 p. (Appartenant à M. le duc de Praslin.)

Tête de fille. (Appartenant à M. Godefroy.)

Une petite Fille tenant un capucin. Appartenant à M. de la Live de Jully, introducteur des ambassadeurs.)

Tête de petite fille. (Appartenant à M. le chevalier Damery.)

Une tête en pastel. (Appartenant à M. le baron de Bezenval.) Ces quatre tableaux ont 1 p. 3 p. sur 1 p. de large.

Portrait de M. Watelet, receveur général des finances. H., 4 p. 6 p. L., 3 p. 6 p.

Portrait de M. Wille, graveur du roi.

Portrait de M. Caffieri, sculpteur du roi.

Portrait de M. Guibert.

Portrait de Mme Tassart.

Portrait de Mme Greuze. (Ces cinq portraits ont 2 p. 6 p. de haut sur 2 p. de large.)

Portrait de M. de la Live de Jully, introducteur des ambassadeurs.

La Mère bien-aimée. Esquisse.

Le Fils ingrat. Esquisse.

Le Fils puni. Esquisse.

1769

L'empereur Sévère reproche à Caracalla, son fils, d'avoir voulu l'assassiner dans le défilé d'Écosse.

La Mère bien-aimée, caressée par ses enfants. H., 3 p. L., 4 p.

Jeune Fille qui fait sa prière au pied de l'autel de l'Amour. H., 5 p. L., 4 p. 6 p. (Appartenant à M. le duc de Choiseul.)

Jeune Enfant jouant avec un chien. H., 2 p. L., 1 p. 6 p.

Portrait du prince héréditaire de Saxe. H., 1 p. 6 p. L., 1 p. 3 p.

Portrait de M. Jeaurat. H., 2 p. 6 p. L., 2 p.

Portrait de M. de ***. H., 2 p. L., 2 p.

Trois Têtes d'enfant. (Même numéro.)

La Mort d'un père de famille regretté par ses enfants. Dessin.

La Mort d'un père de famille dénaturé, abandonné par ses enfants. Dessin.

L'Avare et ses enfants. Dessin.

La Bénédiction paternelle. Dessin.

Le Départ de la bercelonnette. Dessin.

La Consolation de la vieillesse. Dessin (1).

(1) Retiré des expositions à partir de l'année 1769, dans son dépit

Dans les toutes dernières années de sa vie, Greuze, qui n'avait pas exposé depuis l'année 1769, se décide à reparaître au Salon.

AN VIII

173. Le Départ pour la chasse.
Portrait du C*** dans un paysage avec sa femme.
Deux tableaux faisant pendant. *Même numéro.*
174. Un enfant hésitant de toucher un oiseau dans la crainte qu'il ne soit mort.
Une jeune femme se disposant à écrire une lettre d'amour.
Ces deux tableaux appartiennent au C. de Lepine, horloger.
175. Portrait. Une jeune femme préludant sur un forte-piano.
176. Deux portraits d'hommes. *Même numéro.*
177. Trois têtes de différents caractères. *Même numéro.*
La Peur de l'orage.
La Crainte et le désir.
Le Sommeil.
178. Deux pendants. *Même numéro.*
L'Innocence tenant deux pigeons.
Une Jeune Fille bouchant ses oreilles pour ne pas entendre ce qu'on lui dit.

AN IX

158. Le Repentir de sainte Marie l'Égyptienne dans le désert.
159. Un Cultivateur remettant la charrue à son fils, en présence de sa famille.
160. Un Enfant.
161. Portrait d'homme.
162. Portrait d'un vieillard.

orgueilleux, Greuze devenait un des membres assidus du *Salon de la Correspondance,* et exposait chez La Blancherie.

1779. — *Une Tête de jeune fille.* — *Premier Projet du Gâteau des Rois.*

1782. — Grand tableau représentant : *Une jeune Fille aux pieds d'une statue de l'Amour, à qui elle fait une invocation.*

1783. — Dessin au bistre : *La Marchande de marrons* (du cabinet de M. Damery). *La Dame de Charité* (du cabinet de M. Dufresnoy, notaire).

1785. — *Tête de Vestale* (du cabinet de M. le duc de Chabot).

An XII

219. Le Repentir de sainte Marie l'Égyptienne.
220. Ariane dans l'île de Naxos.
221. Le portrait de l'auteur.
222. Un portrait de femme,
223. Deux têtes de jeunes filles : *la Timidité*, *la Gaieté*.

1808

Greuze (feu).

271. Sainte Marie. Égyptienne.
Ce tableau appartient à M. Lami, libraire, quai des Augustins.

ŒUVRE GRAVÉ

DE GREUZE

Eaux-fortes de la main du Maître.

La petite fille à la tête penchée sur l'épaule gauche, une marmotte sur les cheveux, un fichu lâche noué autour du cou et rentré dans son corsage. Elle est signée à gauche, au-dessous du trait carré, d'un G. suivi de deux points. La mention autographe : *J.-B. Greuze del. et sculps.*, sur une épreuve vendue par Defer, en janvier 1850, donne une authenticité incontestable à cette pièce. Une autre mention manuscrite en bas d'une autre épreuve indiquerait l'année 1765 comme date de l'exécution de cette pièce.

On attribue encore à Greuze, mais sans preuve d'authenticité complète, la tête de femme coiffée d'un grand bonnet appelé battant-l'œil.

Portraits.

JEAN-B^te^ GREUZE, *Peintre du Roy...* dessiné par *lui-même...* gravé par Flipart. — GREUZE, *d'après un portrait qui est au musée royal*, lithographié par Bordes. Ce tableau, vendu 300 livres à la vente de La Live, fut acquis par le musée, en 1820, de M. Spontini, pour la somme de 2,000 francs. — LA PHILOSOPHIE ENDORMIE (Mme Greuze), à l'eau-forte par Moreau, terminée par Alliamet. — CATHERINE II, *impératrice de Russie*, gravé par Gaucher, à l'eau-forte. — DIDEROT, gravé par Augustin de Saint-Aubin. Une réduction a été gravée par Gaucher. — GOUGENOT, gravé par Dupuis. — JEAURAT, gravé par Staub. — LE LIEUTENANT DE POLICE LENOIR, gravé par Chevillet. — LINGUET,

gravé par Augustin de Saint-Aubin. — PAUL, COMTE DE STROGONOFF. portrait d'enfant gravé avec, au bas de la gravure, la légende : *l'Amour et l'Amitié par nous sont couronnés.* — JEAN-GEORGES WILLE, gravé par Muller : le portrait original a été vendu à la vente Delessert, il est aujourd'hui entre les mains de M. André. — Un catalogue mentionne une « Miss Hervey, gravée par Watelet, d'après Greuze.

Parmi les portraits non gravés :

En 1760, à la vente du comte de Vence, passait le portrait de Joseph, modèle de l'Académie de peinture, tenant une poêle à feu (H. 25 p., L. 21 p.). Ce portrait repassait en 1786 à la vente de Watelet, sous le n° 26. En 1793, à la vente Donjeux, passait le portrait de la signora Amici en habit de caractère, portrait exposé en 1759 et vendu 860 livres à la vente de M. Godefroy. Ce portrait (H. 23 p., L. 18 p.), où la cantatrice était représentée en mouches, coiffée en cheveux retenus par un ruban rouge, et dans un corset drapé et relevé de rubans, était acheté 159 francs par le marchand de tableaux Constantin. Un portrait qui figurait à la même exposition de 1759, le portrait de Babuti, le libraire, le beau-père de Greuze, peinture de la plus large facture, est aujourd'hui en la possession de M[me] Lyne-Stéphens. En 1826, à la vente Denon, le portrait de Denon tenant une médaille était acheté, par l'expert Henry, 300 francs. En 1860, à la vente de M[me] Lehon, un portrait authentique de M[lle] de Courteille se vendait 6,000 francs. Les expositions du boulevard des Italiens de 1860, des Champs-Élysées, 1866, des Alsaciens et Lorrains, 1874, faisaient connaître quelques portraits inconnus, le portrait de M[me] d'Escars, née Pauline de la Borde, appartenant au comte Léon de la Borde ; le portrait de la marquise de Champcenetz (collection Jacques de Reiset et plus tard du comte Henri de Greffulhe) ; le portrait de M[me] et de M[lle] de Courcelles, appartenant à la comtesse Duchâtel ; le portrait du graveur Levasseur, appartenant à M. Gateaux, etc. Il y a dans la famille du comte de Belleval le portrait de M[me] de Viette, avec une quittance autographe datée de 1796, par laquelle Greuze reconnaît qu'il a fait *par amitié plutôt que par intérêt* ce portrait pour son mari, et qu'il a reçu vingt-cinq louis tant pour ce portrait que pour une copie en miniature qu'il s'était chargé de faire exécuter et qui était destinée au père de M[me] de Viette. N'oublions pas les por-

traits de la famille Ducreux, passés à la vente provenant de Ducreux, en janvier 1865. Il y avait, peints à l'huile, le portrait de Léon Ducreux; le portrait d'Antoinette Ducreux, la filleule de Marie-Antoinette, habillée en robe grise, les cheveux noués par un ruban, et tenant dans ses bras le petit chien noir de l'avocat Gerbier. Et parmi les pastels se trouvaient encore le portrait de Jules Ducreux; le portrait de Rose Ducreux; le portrait de la baronne Ducreux, représentée les cheveux poudrés, surmontés d'un bonnet de dentelle, la gorge décolletée, recouverte d'une pelisse rouge garnie de fourrures, et tenant ses mains cachées dans un manchon. Il existe encore au musée de Besançon, provenant du legs Paris, un portrait du comte Strogonoff à l'âge de cinq ans (H. 46 c., L. 38 c.).

Enfin, en 1877, à la vente de tableaux provenant de la succession de M. d'Imecourt, se vendait 70,020 francs, le charmant portrait de la marquise de Chauvelin, habillée de satin blanc, avec un petit chien sur les genoux[1] (H. 92 c., L. 72 c.).

A ces portraits, il faut joindre les portraits qui ont figuré au Salon du Louvre et bon nombre de portraits qui n'ont encore vu ni le jour des ventes ni celui des expositions. Pour ma part, je citerai un des plus importants Greuze conservés dans ma famille : le portrait de Madame Lefebvre, la femme du diplomate du premier Empire, représentée jouant de côté d'un forte-piano, sur lequel son autre main, qui tient une orange, est paresseusement posée. C'est sans aucun doute le nº 175 du Salon de l'an VIII.

Parmi les portraits dessinés, figure au Louvre un très important dessin aux crayons noir et rouge et à l'estompe, d'un homme debout appuyé sur une canne, et qui passe pour le duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité! Ce dessin a été acquis de M. Defer, en 1842, au prix de 60 francs. Il provient de la collection Paignon-Dijonval, où il est catalogué sous le nº 3691[2].

Sujets religieux.

Sainte-Marie l'Égyptienne, lithographie d'Augay. Elle a été aussi gravée par Testa, sous le titre de Santa Maria Egiziaca.

1. Le portrait a été gravé en tête du catalogue.
2. Ce dessin a été gravé à l'eau-forte par mon frère.

En fructidor de l'an III, à la vente Duclos-Dufresnoy, « Sainte-Marie l'Égyptienne » (H. 65 c., L. 55 c.) se vendait en assignats 84,000 livres (100 francs à l'échelle 2 francs). En 1847, la copie de ce tableau, commandé à Greuze pendant sa vieillesse, par le prince Lucien Bonaparte, passait à la vente Durand Duclos. En 1869, à la vente du marquis Maison, l'un des deux originaux montait à 49,000 francs, et, sous le nº 5 de cette vente, la tête d'étude ayant servi au tableau était adjugée à 9,999 francs. Dans la même vente se vendait encore une autre grande composition de la Sainte-Marie, une Marie brune, dans une pose différente de la pose de la gravure, avec le lion debout. Une esquisse de cette première pensée de la Madeleine, malheureusement un peu endommagée à la poitrine, avait passé en 1866 à la vente Laneuville. — La Mort de Marie-Madeleine, par Hoin, en fac-similé de dessin.

A la vente du 29 avril 1842, passait un dessin de la Madeleine, représentée nue, à genoux sur une natte et regardant dans un livre placé à sa droite. Ce dessin, au crayon noir et rouge et lavé d'encre de Chine (H. 51 c., L. 40 c.), se vendait 965 francs,

Sujets mythologiques.

Je ne connais pas de sujet mythologique gravé d'après Greuze.

En 1860, était exposée au boulevard des Italiens une « Danaé » appartenant à M. Bonnet et venant de la collection de Rosné : une femme nue couchée sur un lit qu'une vieille femme découvre en regardant l'aigle qui fripe les draperies dans ses serres (H. 1m 50, L. 2m).

Parmi les dessins non gravés, passait en 1793 à la vente Donjeux un « Silène sur son âne, accompagné de satyres et de bacchantes ». C'est sans doute « la Marche de Silène », composition de douze figures, qui repassait en 1855 à la vente du baron de Vèze.

Allégories.

Offrande a l'Amour, gravé par Macret. Le tableau original (H. 4 pieds 6 p., L. 3 pieds 6 p.) se vendait 5,650 livres à la vente du duc de Choiseul, en 1772. A une vente faite par Mme du

Barry en 1777, une répétition plus petite du tableau du duc de Choiseul faite par Greuze pour la favorite (H. 17 p., L. 14 p.), se vendait 1,950 livres. En 1786, le même tableau, à la vente du chevalier de Cène, atteignait 2,360 livres, puis tombait à 1,500 livres dans une vente Morel, à 1,462 livres dans la vente de M. de Calonne, faite en 1788. Sans doute retirée par le ministre, cette toile reparaissait dans la vente qu'il faisait à Londres en 1793, où au milieu du *noble and superlatively capital assemblage of pictures*, elle se vendait 33 livres sterling. On retrouve l' « Offrande à l'Amour » dans la vente du cardinal Fesch à Rome, en 1844, où elle monta à 6,160 écus romains. L'étude, la tête pour « l'Offrande à l'Amour » (H. 16 p. 1/2, L. 13 p. 1/2), passait sous le nº 59 à la vente du 1er décembre 1779, la vente de l'abbé de Gevigney. — LA MÉLANCOLIE, chez Massard, en fac-similé de sanguine.

Parmi les peintures allégoriques non gravées :

En 1866, à la vente du comte d'Espagnac, passait le « Triomphe de l'Hymen », composition où une jeune fille est enlevée à sa mère par des Amours dont l'un porte les guirlandes et la couronne de l'hymen. Ce tableau, d'une grande faiblesse d'exécution, n'est pas le tableau composé dans la force du talent de l'artiste pour le comte d'Artois et qui a été vendu, non complètement achevé, à la Russie. Le tableau du comte d'Espagnac n'était qu'une reprise de ce sujet, faite par Greuze dans sa vieillesse. Les deux têtes d'études pour ce tableau, connues sous le nom de « l'Amour et Psyché », vendues à la vente Perregaux en 1841, l'une 7,500 francs, l'autre 8,500 francs, devenaient la première, la propriété de M. Hertfort qui l'achetait 27,000 fr., en 1857, à la vente Patureau ; la seconde, achetée 30,000 francs, la propriété de l'Empereur, qui la donnait à l'Impératrice pour ses étrennes. Depuis, l'Impératrice, dégoûtée de cette peinture, en faisait cadeau à la grande-duchesse Marie de Russie, qui l'envoyait à l'Exposition rétrospective de 1866.

Parmi les dessins allégoriques non gravés :

En 1793, à la vente Donjeux, un dessin fait à la plume, lavé de bistre, allégorie relative à l'apothéose des artistes. En 1826, à la vente Denon, un dessin au lavis, rehaussé de blanc, sur papier de couleur représentant « l'Amour constant couronné », esquisse pour un tableau.

Sujets historiques.

Je ne connais pas de sujet historique gravé.

En 1783, à la vente Tonnelier, sous le n° 27 passaient les « Reproches de Sévère à Caracalla », esquisse de son tableau de réception à l'Académie. Cette toile (H. 4 pieds, L. 5 pieds) était adjugée pour 89 livres. Cette esquisse ou une plus petite est aujourd'hui dans la collection de M. Rothan. Le tableau original de Sévère et Caracalla (H. 1m 24, L. 1m 60) est au Louvre.

En 1826, à la vente de Robert de Saint-Victor, une esquisse de « Geneviève de Brabant » se vendait 600 livres. En 1869, à la vente Boilly passait le dessin lavé sur plume de cette composition.

Scènes familières.

L'Accordée de village, gravé par Flipart, puis par Alix, en couleur. Il y a une réduction. Le tableau original (H. 2 pieds 9 p., L. 3 pieds et demi), acheté 3,000 livres par M. de Marigny, se vendait en 1781, à sa vente, 16,650 livres. Il était adjugé à Joullain *pour le Roi* et figure maintenant au Musée. Le dessin de « l'Accordée de village », dessin coloré et très spirituel (H. 12 p., L. 17 p.), se vendait 422 livres à la vente de M. de Julienne. Cette aquarelle repassait sous le n° 55 à la vente Grimod de la Reynière, en l'an VI, et semble le dessin vendu 92 francs à la vente du 29 avril 1842. L'étude pour la tête de « l'Accordée de village », exécutée au pastel, se vendait 300 livres en 1775, à la vente de Mariette. M. Belier de la Chavignerie assure que la tête de l'Accordée de village est le portrait de Mlle Ducreux à quinze ans. Une étude de cette tête, mêlée aux pastels de la famille Ducreux, passait, en 1865, à la vente des objets d'art provenant de chez M. Ducreux. — Le Baiser paternel, tiré en rouge chez Basan et Poignant. — La Belle-Mère, gravé par Levasseur. Dans un cartouche de la marge, une poule couvant des canards, avec cette légende : *Elle les couve, quoi que ce ne soient pas ses enfants.* Il y a une réduction de cette planche par le même graveur. Le dessin, lavé à l'encre de Chine, passait à la vente du 5 mars 1862. — La Dame bienfaisante, gravé par Massard. Il y a une réduction de la gravure. Le tableau original (H. 41 p. 6 l., L. 53 p, 6 l.) se vendait

74,000 livres en assignats (à peu près 150 francs), à la vente de Duclos-Dufresnoy, en l'an III. Il repassait à une vente du 19 juillet 1802, où, sous le titre de la « Dame de Charité », il était acheté 1,000 francs par l'expert Henry. En 1863, à la vente Demidoff, le même tableau était acheté 49,000 francs par M. de la Hante. Le dessin aux trois crayons de la « Dame bienfaisante », provenant de la vente Hope, est dans ma collection. — *Étude du tableau de la Dame de Charité, faite d'après Mme Greuze*, gravé par Massard. Petite pièce admirablement gravée, contenant, au-dessous du tableau gravé à l'eau-forte, la tête de Mme Greuze, précieusement caressée par le burin. — LE DONNEUR DE SÉRÉNADE, gravé par Moitte. — LES ÉCOSSEUSES DE POIS, gravé par Le Bas. — LA BONNE ÉDUCATION, gravé par Moreau à l'eau-forte et terminé par Ingouf. — L'ENFANT GATÉ, gravé par Maleuvre. Un autre état avec retouche et fini au burin par Claude Donat Jardinier. Une copie par Corbutt, *printed for Sayer*. Le tableau original (H. 24 p., L. 20 p.) passait, en 1792, à la vente Choiseul-Praslin. Le dessin de « l'Enfant gâté » se vendait, en 1783, à la vente Vassal de Saint-Hubert; il repassait, en 1810, à la vente de Villeminot. Un dessin très terminé de ce sujet est à l'Albertina de Vienne. — LA FILLE CONFUSE, gravé par Ingouf l'aîné à l'eau-forte et terminé au burin par son frère. Le tableau original (H. 15 p., L. 18 p.) se vendait 500 livres à la vente du cabinet de Thomas de Pange. Il se revendait, en l'an VII, à la vente du cabinet du médecin Cochu. Le dessin de cette composition, dessin à l'encre de Chine et au bistre, sur papier blanc (H. 13 p., L. 11 p.) se vendait, en 1786, à la vente du fermier général Bergeret. — La Fille confuse, composition différente, gravé par Watelet à l'aquatinte. — LE FILS PUNI, gravé par Gaillard. Deux premières pensées du « Fils puni » sont dans la collection de dessins de l'Albertina, à Vienne ; deux autres se vendaient à la vente Valferdin en mai 1860. — Sous le n° 775 du musée du Louvre figure une contre-épreuve à l'essence et retouchée au bistre du « Fils puni ». — LE GATEAU DES ROIS, gravé par Flipart. Le tableau original (H. 26 p. 9 l., L. 33 p. 6 l.) se vendait 66,900 livres en assignats (100 francs à l'échelle 2 francs) à la vente de Duclos Dufresnoy, en fructidor de l'an III. Est-ce bien ce tableau qui est au musée de Montpellier, comme l'affirme M. Renouvier? Dans ce cas, une répétition passait à la vente du 19 juillet 1802, où elle était

achetée 6,500 francs par M. de Langeac, repassait, en 1809, à la vente du cabinet Emler, où elle se vendait 7,000 francs. En 1833, à la vente de Mme Serot, un premier tableau de cette composition, exécuté pour le duc de Cossé, et dans lequel, au dire de l'expert Henry, ne se trouvait pas la petite boudeuse introduite dans le second tableau, commandée par Duclos-Dufresnoy, — boudeuse rajoutée depuis, d'après le désir du duc de Cossé, sur une bande de toile avec laquelle on avait élargi le champ de la toile, — se vendait 1,940 livres. — LE GESTE NAPOLITAIN, gravé par Moitte. Le tableau original, daté de 1757 (H. 73 c., L. 94 c.), était adjugé 53,000 francs à la vente des collections de San Donato. Le dessin, fait à Rome sur papier blanc, se vendait 50 livres en 1787, à la vente de la présidente de Bandeville. — L'HERMITE, gravé par Marais. Le tableau original se vendait 4,200 livres en 1785, à la vente du comte de Veri. Il repassait, en 1788, à la vente du marquis de Montesquiou. — LA LAITIÈRE, gravé par Levasseur. Le tableau original, de forme ovale (H. 39 p., L. 33 p.), se vendait 7,210 francs dans une vente faite par Henry et Laneuville, en mai 1821. Il est actuellement chez Mme Nathaniel de Rothschild. Un dessin de la tête de « la Laitière » est à l'Albertina de Vienne. — LES PREMIÈRES LEÇONS DE L'AMOUR, gravé par Voyez. — LA MALÉDICTION PATERNELLE, gravé par Gaillard. Les deux tableaux de « la Malédiction paternelle » et du « Fils puni » (H. 4 pieds, L. 5 pieds) se vendaient 21,000 livres en 1785, à la vente du comte de Veri, dont la collection contenait les plus beaux Greuze. Ils repassaient, en 1813, à la vente Laneuville, où ils tombaient à 15,000 francs. Ils sont aujourd'hui au Louvre. La tête peinte de la femme de la « Malédiction paternelle » se vendait 700 francs à la vente Durand-Duclos, en 1835. Les deux dessins de la Malédiction paternelle et du Fils puni, dessins à la plume lavés d'encre de Chine, rehaussés de blanc sur papier bleu (H. 21 p. 1/2, L. 26 p. 1/2), se vendaient à la vente du 6 février 1786 (Saint-Maurice). Une étude à la sanguine de la figure de la mère, provenant de la collection Denon, est cataloguée sous le nº 776 au musée du Louvre. — LE MALHEUR IMPRÉVU, gravé par de Launay. Le tableau original (H. 20 p., L. 17 p.) se vendait 3,500 livres à la vente Randon de Boisset. Il se retrouvait à la vente du cardinal Fesch, faite à Rome en 1844, où il était acheté 4,550 écus romains par lord Hertford. — LA MÈRE BIEN-AIMÉE, gravé par

Massard. Le tableau original a été exposé en 1860 au boulevard des Italiens par le comte Léon de la Borde, dans la famille duquel il a été conservé. Un dessin, une première pensée de ce tableau, est à l'Albertina de Vienne. — La Paix du Ménage, gravé par Moreau à l'eau-forte et terminé par Ingouf. — La Paresseuse, gravé par Moitte. Les tableaux de la « Paresseuse » et du « Donneur de Sérénade », peints à Rome en 1757, faisaient partie de la collection de M. Boyer de Fonscolombe. — Le Paralytique servi par ses Enfants, gravé par Flipart et en couleur par Alix. Le tableau original est dans la galerie impériale de Saint-Pétersbourg. La tête de la jeune femme coiffée en négligé du Paralytique, exécutée au pastel, se vendait 300 livres, en 1779, à la vente Ghendt. L'étude à la sanguine de la tête de la tête de la Paralytique est conservée au Louvre sous le nº 768. Elle a été acquise de M. Defer, en 1844, au prix de 25 francs. — Le Père de Famille, gravé par Martinasie. Le titre de la gravure n'existe que dans un second état. Le tableau original (H. 2 pieds, L. 2 pieds 6 p.), que, d'après une note manuscrite d'un catalogue, Randon de Boisset n'aurait payé que 600 livres, se vendait, en 1769, à sa vente, 4,750 livres. Il repassait, en 1776, à une vente où il était acheté, par M. de Saint-Julien, 6,700 livres, et repassait encore, en 1785, à la vente de Saint-Jullien, et encore, en 1842, à la vente de M. Clos, où il tombait à 4,415 francs. — Le Père aveugle, gravé par Laurent Cars. Le tableau original (H. 1 pied 8 p., L. 2 pieds) se vendait 2,300 livres à la vente de M. de la Live, et repassait, en 1792, sous le nº 174, à la vente Choiseul-Praslin. — Les Œufs cassés, gravé par Moitte. Le tableau original, daté de 1786, et qui faisait partie du cabinet de Gougenot, était acheté 126,000 francs par lord Hertford, à la vente des collections de San Donato, en 1870. — Retour sur soy-même, gravé par Binet. Le tableau original se vendait 256 francs à la vente de Robert de Saint-Victor, en 1822. — La Savonneuse, gravé par Danzel. Le tableau original se vendait à la vente de M. de la Live. Le dessin passait dans une vente de l'année 1865. — Les Sevreuses, commencé par Tilliard, terminé par Ingouf. Le tableau original (H. 12 p., L. 15 p.), qui se trouvait dans le cabinet de M. de la Reynière, passait, sous le nº 95, à la vente du 20 décembre 1785. — Le Silence, gravé par Laurent Cars à l'eau-forte et fini

au burin par Donat Jardinier. Le tableau original (H. 22 p., L. 18 p.) passait, sous le n° 81, à la vente Montullé, en 1783.— LE TESTAMENT DÉCHIRÉ, gravé par Levasseur. Une première pensée du « Testament déchiré », librement retouchée à l'encre de Chine, rehaussée de blanc sur papier bleu, se vendait avec quatre autres scènes pathétiques et morales, 41 francs à la vente Brunn-Neergaard, en 1812. C'est sans doute ce dessin à l'encre de Chine rehaussé de bleu, et, dit le catalogue, aussi *mouvementé* qu'un Fragonard, qui se vendait à la vente de Walferdin de mai 1860. — LA VEUVE ET SON CURÉ, gravé par Levasseur. — LA VERTU CHANCELANTE, gravé par Massard. En 1847 passait, à la vente Durand-Duclos, un tableau (H. 64 c., L. 54 c.), qui, sauf quelques petites différences dans les détails, était la composition de la « Vertu chancelante ».

Donnons maintenant les scènes familières gravées d'après des dessins : ANNETTE, gravé par Binet. — LE BÉNÉDICITÉ, gravé par Laurent. Le dessin était dans le cabinet du duc de Chartres. — LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE, fac-similé d'un dessin au lavis sans nom de graveur. Le dessin, à l'encre de Chine sur papier bleu, passait à la vente de Regnault de la Lande, en 1825. — L'ÉCUREUSE, gravé par Beauvarlet. Premier état. *La Cureuse,* avec un seau à la place de la chaise qui se trouve à gauche dans le second état. Le dessin, qui se trouvait dans le cabinet Damery, dessin à la pierre noire, se vendait 14 livres à la vente Basan, en l'an VI. Un dessin de cette composition, au crayon rouge, est dans l'Albertina de Vienne. — L'ÉDUCATION D'UN JEUNE SAVOYARD, gravé par Alliamet. Un dessin très terminé de cette composition se vendait à la vente du chevalier de Pène. Est-ce le dessin qui figure à l'Albertina ? — LES ENFANTS SURPRIS, gravé par Elluin. Le dessin était dans le cabinet de M. Damery. — Femme assise ayant un panier de poissons devant elle, gravé par F. Deschamps, f^c Beavarlet[1]. — Femme se pressant le sein pour faire téter son enfant grimpé sur ses genoux, gravé par Watelet. — « La femme surprenant son vieux mari faisant des offres d'argent à la bonne », fac-similé du dessin de l'eau-forte par Watelet. — LES FERMIERS BRULÉS,

1. Le dessin de la Marchande de Poissons, courtisée par le porteur, dessin où étaient réunies les deux figures gravées séparément, et provenant de la collection Hofman, passait à la vente du 15 décembre 1862.

gravé par de la Live à l'eau-forte. La même composition a été gravée sous le titre : « Le Fermier brûlé », en manière de bistre, chez Basan. — La Fille grondée, gravé par Letellier. — Jeune fille marchant les yeux baissés, gravé par F. Deschamps, fc Beauvarlet. — Un petit garçon une tartine à la main, gravé par Breteuil. Eau-forte de grand seigneur amateur. — La vieille Gouvernante, gravé par Verendret et par Parizeau. — Homme appuyé sur un bâton, gravé par F. Deschamps, fc Beauvarlet. — Homme lisant à la loupe, gravé par Coron. Pièce rarissime, de la collection du docteur Roth. — Lubin, gravé par Binet, en pendant « d'Annette ». — La Maman, gravé par Beauvarlet. Le dessin, qui faisait partie du cabinet Damery, dessin à la plume lavé de bistre et d'encre de Chine, se vendait 70 francs, à la vente Lagoy, en 1834. — La Grand'Maman, gravé par Binet. Le dessin était dans le cabinet Damery. — La Marchande de Pommes cuites, chez Beauvarlet. Le dessin était dans le cabinet Damery. — Les Marchands de Marrons. Le dessin du cabinet Damery, dessin à la plume et au bistre (H. 15 p. 10 l., L, 12 p.) se vendait 130 livres à la vente Basan, en l'an VI. — Le Ménage ambulant, gravé par Binet à l'eau-forte. Le dessin était dans le cabinet Damery. — La Mère de Famille, gravé par de Lalive et Charpentier. — La Mère en courroux (*sic*), gravé par Moitte. Le dessin était dans le cabinet de M. Damery. — La Mère sévère, gravé par Devisse. — Le Préjugé de l'Enfance, gravé par Charpentier en fac-similé de bistre. — La Privation sensible, gravé par Simonet. — Le Ramoneur, gravé par Voyez. Le dessin était dans le cabinet de M. Damery. — Le Repentir, gravé par Moitte. Le dessin était dans le cabinet de M. Damery. — Le Retour de la Nourrice, gravé par Hubert. Le dessin du « Retour de la Nourrice », qui appartenait primitivement à M. Damery, lieutenant des Gardes françaises, et dont la gravure était dédiée à Mme Damery, ce dessin et « la Privation sensible », tous deux faits à la plume et lavés sur papier blanc (H. 13 p., L. 10 p.), étaient achetés, par M. Desmarets, 1,500 livres à la vente Randon de Boisset. Le « Retour de Nourrice » seul se vendait 199 livres à la vente du joaillier Jacqmin, en 1773. Puis les deux dessins se retrouvaient une seconde fois réunis, en 1783, à la vente Vassal de Saint-Hubert, où ils tombaient à 600 livres. — La Servante congedié (*sic*), gravé par Voyez. Le dessin était dans le cabinet Damery. — Les Soins

MATERNELLE (*sic*), sans nom de graveur. Le dessin était dans le cabinet du chevalier Damery.

Parmi les peintures de scènes familières non gravées :

En 1814, à la vente Didot, « la Mort de Polichinel »; les jambes et le cou rompus, Polichinel est renversé sur les bras d'un jeune garçon, dont l'air mélancolique annonce la catastrophe. Ce tableau, on le prendrait pour la composition de Fragonard, *Monsieur Fanfan jouant avec Monsieur Polichinelle et Cie*, gravée par Mlle Gérard, si le catalogue ne l'annonçait pas signé. En 1785, à la vente du marquis de Veri, « l'Ivrogne chez lui » se vendait 6,500 francs. Son possesseur en 1860, le baron de Rothschild, l'exposait au boulevard des Italiens; il est devenu depuis la propriété de Mme Lyne-Stephens. L'étude à la sanguine de la femme debout vue de profil et tendant les bras est conservée au Louvre sous le no 771. En l'an III, à la vente Duclos-Dufresnoy, le tableau (H. 33 p., L. 26 p.), connu sous le titre des « Petits Orphelins », et représentant une jeune fille à genoux près de son frère, une pomme à la main, tendant une tasse aux passants, était vendu en assignats 48,501 livres. A la même vente, une jeune fille en prière, à genoux aux pieds de son lit, tableau connu sous le nom de « la Prière du Matin » et qui serait maintenant au musée de Montpellier, était vendu 29,050 livres, toujours en assignats (100 francs à l'échelle 2 francs). En 1841, à la vente Tardieu, deux jeunes filles dans un parc, dont l'une cache la tête de l'autre pour la dérober à un importun, étaient retirées à 9,500 francs.

Parmi les dessins de scènes familières non gravés :

En 1772, à la vente Huquier, « le Jeu de la Main-Chaude », composé d'un grand nombre de figures lavées sur trait de plume (H. 11 p., L. 16 p. 7 l.), se vendait 100 livres. Ce dessin est catalogué dans la collection Paignon-Dijonval, sous le no 3789. En 1781, à la vente du marquis de Menars, passait une marchande d'huîtres : elle est assise, éclairée d'une manière piquante par une lumière qui est dans son panier. Sans la mention d'un charbonnier qui la caresse, ce dessin ressemble beaucoup à la composition gravée. Ce dessin (H. 18 p., L. 13 p. 6 l.), à la plume, lavé de bistre et d'encre de Chine, se vendait 230 livres, et repassait à la vente de dessins du 21 novembre 1785. En 1782, à la vente de Claude Drevet, graveur du roi, un homme demandant l'aumône, accompagné de sa femme et de sa fille, dessin à l'encre de Chine, se

vendait 250 livres. En 1786, à la vente Saint-Maurice, passait un dessin au crayon noir représentant un jeune enfant qui joue avec un moulin à vent, qui est peut-être le dessin de l'Albertina. En 1787, à la vente de la présidente de Bandeville, un dessin fait par Greuze à Rome, en 1756, représentant des joueurs au nombre de quatorze, lavis d'encre de Chine sur plume, était acheté 259 livres. Je crois ce dessin, le dessin exposé par Greuze, au salon de 1757, sous le titre : « Des Italiens qui jouent à la more ». En 1826, à la vente Denon, passait une mère présentant le sein à son enfant, dans une chambre rustique. En mai 1860, à la vente Valferdin, une composition de six figures, intitulée « la Reconnaissance », se vendait 400 francs. La même année passait à la vente Van den Zande un grand dessin à l'encre de Chine et au bistre intitulé : « La mort d'un père de famille regretté. » Et je citerai encore, parmi les dessins de l'Albertina de Vienne, un homme faisant voir Catin à des villageois.

Bustes et Têtes de jeunes Filles et d'Enfants.

L'Amour, gravé par Henriquez. Le tableau original passait dans une vente faite par Paillet, le 15 décembre 1777. Je crois que c'est le buste de l'Amour tenant une couronne, vendu 500 francs à la vente Randon de Boisset. — Le petit Boudeur, gravé par Guttenberg. Le tableau original (H. 16 p., L. 14 p.) se vendait 320 livres à la vente de M. de La Live. — Calisto, gravé par Gaillard. Le tableau était dans le cabinet du graveur Wille. Le buste d'une bacchante, ajustée d'une peau de tigre, vendu 256 livres à la vente du 11 prairial de l'an VII, pourrait bien être le tableau de Wille. — La Cruche cassée, gravé par Massard[1]. Le tableau original est au Louvre. Une répétition avec quelques changements du tableau possédé par Mme du Barry passait, en 1785, à la vente du marquis de Veri, où il était adjugé à 3,001 francs. Le buste au pastel de la jeune fille de « la Cruche cassée » réuni au pastel de la tête de « l'Accordée de village », acquis à la vente Mariette, se vendait 2,360 livres 1 sol

1. Voici l'annonce de la vente de la gravure telle que nous la trouvons dans le numéro de l'*Avant-Coureur*, du 16 juillet 1773 : « La cruche cassée se vend 6 livres chez M. Greuze, rue Thibautodé. »

à la vente Randon de Boisset. Le pastel de la tête de jeune fille de la Cruche cassée repassait dans une vente du 22 mars 1792, repassait à la vente Lenglier, où elle se vendait 15 francs. Une esquisse au pastel de la Cruche cassée se vendait 2,600 livres à la vente du marquis Maison, en 1869. Enfin une première idée de la composition, un dessin à la plume lavé d'encre de Chine (H. 6 p., L. 4 p.), figure sous le n° 3688 dans le catalogue Paignon-Dijonval. — Le Tendre Désir, gravé par C., chez Massard. Le tableau original (H. 19 p., L. 16 p.) se vendait 1,101 livres chez le marquis de Veri, en 1785. — Diane, gravé par Gaillard. Le tableau original était dans le cabinet du graveur Wille. — L'Écolier distrait, gravé par Beljambe. Le tableau original était dans le cabinet de M. Saint-Maurice. — Jeune fille la main sur un de ses yeux, gravé par Ingouf le jeune. Le tableau original a été vendu 20,1000 francs, sous le titre « Malice », à la vente des collections de San Donato. — Jeune fille pleurant son oiseau mort, gravé par Flipart. Le tableau original a été exposé par sa propriétaire, Mme Nathaniel de Rothschild, à l'exposition rétrospective des Champs-Élysées. Une esquisse de la composition passait à la vente Villeminot, en 1810. — La petite Fille au Capucin, gravé par Ingouf. Le tableau original se vendait 500 livres à la vente de M. de La Live, — La petite Fille au Carlin, par Porporati. Le tableau original (H. 24 p., L. 20 p.) se vendait à la vente du duc de Choiseul, en 1772. Il était acheté pour le compte de Mme du Barry. A une vente faite par la favorite, en 1777, il était revendu 7,200 livres. Il repassait à la vente du marquis de Veri, en 1785, où il se revendait exactement la même somme. Acheté par l'amateur de Greuze, Duclos-Dufresnoy, il se vendait, en l'an III, à sa vente, 140,000 francs en assignats (100 francs à l'échelle 2 francs). Dans une vente du 19 juillet 1802, il était adjugé à 8,016 francs. — La petite Fille au chien, gravé par Ingouf d'après un dessin où il se rencontre quelques différences avec la peinture. Un dessin de la « Petite Fille au carlin » se vendait dans un lot avec un « Triomphe d'Amphitrite » de Bouchardon, à la vente de Donjeux, négociant en tableaux, en 1793. Une étude du petit Chien pour le tableau de la Petite Fille au chien, dessin aux trois crayons, passait à la vente de Boilly, en 1869. — La Fleuriste, gravé par Moitte, d'après un dessin. — Le Petit Frère, sans nom de graveur. Le

garçonnet à la tête de trois quarts, aux longs cheveux, à la chemise déboutonnée, après avoir fait partie de la collection Livois, passait à la vente Gamba, en 1811, repassait, en 1836. à la vente de l'expert Henry, où il se vendait 18,000 francs, sous le titre de « Sans-Souci », avec un pendant qui pourrait bien être la « Petite Sœur ». — La Frileuse, gravé par Moitte, d'après un dessin. Saint-Non a gravé, en imitation de bistre, une toute petite pièce représentant une fillette se chauffant les mains à un gueux. Le dessin de « la Frileuse » était dans le cabinet du miniaturiste Charlier. — La Jeunesse studieuse, gravé par Levasseur. Le tableau original, peint en Italie (H. 22 p. 5 l., L. 17 p. 6 l.), se vendait 250 livres à la vente du peintre De Troy, en 1764, entrait dans le cabinet Damery, repassait, en 1812, à la vente Clos, où, sous le n° 12, il se vendait 750 francs. — La petite Liseuse, gravé par Marie Boizot. Le tableau original (H. 7 p., L. 14 p.) se vendait 134 livres à la vente de M. de Julienne. — La petite Mère, gravé par Moitte. Le tableau original, qui faisait partie du cabinet Gougenot, et représentant une fillette tenant des petits chiens, passait, sous le n° 38, à la vente Gruel, en 1811, avec son pendant, « la jeune Nourrice », une fillette donnant la becquée à des oisillons. — La Musique, gravé par Moitte, d'après un dessin. Le dessin était dans le cabinet Damery. — La petite Nanette, gravé par Beljambe.— Le petit Napolitain, gravé par Ingouf. — La jeune Nourrice, gravé par Moitte, d'après un dessin. Le dessin était dans le cabinet de Gougenot. — Paméla, gravé par Picot, à Londres. — La Pelotonneuse, gravé par Laurent Cars. Le tableau original (H. 2 pieds 3 p., L. 1 pied 10 p.) se vendait 950 livres à la vente de la Live. Il repassait à la vente du duc de Choiseul, en 1772, où il montait à 1,600 livres. A la vente de la présidente de Bandeville, il atteignait le prix de 2,515 livres. A la vente du 9 avril 1793, il tombait à 1,280 livres, et enfin à la vente du duc de Morny, en 1865, il était adjugé pour la somme de 91,500 francs. — La Poésie, gravé par Moitte, d'après un dessin. Le dessin était dans le cabinet Damery. — Le petit Polisson, gravé par Levasseur. Le tableau original (H. 24 p., L. 13 p. 6 l.) se vendait en 1764 à la vente du peintre De Troy, où il était acheté 152 livres par M. Coustou. — La Prière a l'Amour, gravé par Molès. L'étude de la tête pour la « Prière à l'Amour » (H. 16 p. 1/2, L. 13 p. 1/2) passait à la vente de

l'abbé Gevigney, en 1779. — LE DOUX REGARD DE COLETTE, gravé par Dennel. — LE DOUX REGARD DE COLIN, gravé par Dennel. — SÉRÉNA, gravé par Raufe. — LA PETITE SŒUR, gravé par Hauer. Ce tableau, plus connu, dans le commerce de la curiosité du XVIIIe siècle, sous le titre du « BONNET ROND », se vendait 3,000 livres à la vente du marquis de Veri, en 1783. — THAIS OU LA BELLE PÉNITENTE, gravé par Levasseur. Le tableau original était dans le cabinet de Duclos-Dufresnoy. — Tête de petite fille, gravé par Massard en manière noire. Pièce très rare. — La Tricoteuse, gravé par Jardinier. Le tableau original (H. 2 pieds, L. 1 pied 8 p.) se vendait, avec le jeune garçon endormi sur son livre ouvert, 1,540 livres à la vente de La Live, en 1769. On retrouve « la Tricoteuse » dans une vente du 15 messidor, an III, faite rue du Gros-Chenet, chez Lebrun, et encore dans une vente du 28 mai 1821, où elle se vend 3,500 francs. — LA VOLUPTUEUSE, gravé par Gaillard.

Parmi les bustes et les têtes de jeunes filles et d'enfants non gravés :

En 1769, à la vente de La Live, un jeune garçon, le coude et le bras posés sur une table, et endormi. En 1772, à la vente du duc de Choiseul, une femme à sa croisée, appuyée sur un vase de fleurs, lisant une lettre et envoyant un baiser à l'auteur de la lettre. Cette toile (H. 3 pieds, L. 2 pieds 6 p.) se vendait 2,500 livres. En 1774, à la vente du comte du Barry, le buste d'une Grecque, habillée d'une chemise de dentelle, dans un habillement vert galonné d'or, et coiffée d'un toquet lilas. Ce buste de Grecque (H. 14 p., L. 11 p.) repassait dans la vente de l'abbé Gevigney, en 1779. En 1775, à la vente de Mariette, le buste d'une jeune fille assise, la tête penchée, la gorge à demi découverte, avec pour pendant le buste d'un jeune homme qui la regarde. Ces deux bustes (H. 17 p., L. 14 p.) se vendaient 1,701 livres. En 1777, à la vente faite par Mme du Barry : l'une, le portrait d'une jeune Polonaise, était retirée à 500 livres; l'autre, une jolie femme négligemment penchée sur un lit de repos, la tête couverte d'un voile, la gorge presque nue (H. 14 p., L. 11 p.) se vendait 5,999 livres 19 sols. Dans la même année, à la vente Randon de Boisset, deux bustes de femmes dont l'une représentait « la Modestie » se vendaient 4,800 livres; deux autres bustes 2,799 livres 19 sols; deux autres bustes, l'une d'une femme couchée, l'autre

d'une femme vue par le dos, 4,139 livres 19 sols; le buste d'une jeune fille et d'un jeune garçon, 2,410 livres; un buste de femme, la tête enveloppée d'un mouchoir blanc, le cou d'un mouchoir noir et « annonçant la mélancolie », 1,251 livres; le buste d'une jeune fille vue de trois quarts, 1,202 livres. En 1778, une tête d'esclave grecque, d'un arrangement différent de la tête, vendue chez le comte du Barry, et d'une dimension plus grande, se vendait 720 livres. En 1781, à la vente du marquis de Menars, une jeune fille interrogeant une fleur qu'elle éparpille feuille à feuille, et pour pendant un garçon soufflant sur la fleur qu'on appelle *la chandelle,* ces deux toiles (H. 27 p., L. 24 p.) se vendaient 2,399 livres 19 sols. La même année, à la vente du cabinet de Pange, un tableau peint au pastel représentant deux jeunes filles vues à mi-corps, l'une la tête appuyée sur l'autre. Ce pastel (H. 17 p., L. 13 p.) était acheté 440 livres par l'économiste Quesnay. En 1782, à la vente Nogaret, un buste de marmotte, vue de trois quarts, couverte d'un fichu qui passe sous le menton (H. 17 p., L. 14 p.) semble être l'original d'après lequel Greuze a gravé son unique petite eau-forte. En 1783, à la vente Le Bœuf, « la Modestie » vendue précédemment chez Randon de Boisset. La même année à la vente Vassal de Saint-Hubert, un pastel, un buste de femme en chemise, les cheveux noués par un ruban, se vendait 200 livres. En 1786, à la vente de Saint-Maurice passaient le buste d'une jeune fille caractérisant la douleur, le buste d'un garçonnet s'élançant après quelqu'un, le buste d'une jeune fille coiffée d'un bonnet noir et d'un juste grisâtre, enfin la première pensée de la fillette découvrant sa gorge pour y réchauffer des oisillons [1]. En 1788, à la vente du marquis de Montesquiou, passaient deux bustes. En 1792, à la vente du 22 mars, étaient adjugés un buste d'enfant exprimant la douleur, et un pastel de jeune fille caractérisant la volupté. En 1795, à la vente faite en Angleterre par le ministre de Ca-

1. Toutes les collections veulent avoir leur buste de Greuze. Toutes l'ont. Et dans ces années qui vont venir, dans ces années du commencement de l'autre siècle, où l'on n'osera plus risquer aux enchères de la peinture du XVIIIe siècle, où Watteau lui-même n'est plus guère catalogué, ce sera un buste de Greuze qui seul aura l'honneur de représenter, entre un Poussin et un Claude Lorrain, tout l'art français.

lonne, la fille *in extasy* atteignait le prix de 61 livres sterling. La même année, à la vente de Duclos-Dufresnoy, une jeune fille tenant un agneau dans ses bras, se vendait 25,600 livres; une jeune fille, la tête appuyée sur le bras gauche posé sur un livre et connue sous le titre de « la Liseuse de romans », 22,900 livres ; un jeune homme, vu à mi-corps, appuyé sur une table et tenant un compas à la main, 14,900 livres; un jeune enfant dans son berceau tenant une pomme, 15,000 livres. Tous ces prix en assignats étaient payables à l'échelle de 2 francs par 100 francs, de 20 francs par 1,000 francs. En 1801, à la vente Tolozan, une tête de jeune fille exprimant « le Désir » se vendait 381 francs. Ne serait-ce pas « le Tendre Désir », gravé chez Massard? En 1811, à la vente Gamba, un buste de jeune fille, le nº 24 de la vente Duclos-Dufresnoy, était retiré à 500 francs; une jeune fille « indiquant le sentiment d'une invocation », le nº 26 de la vente Duclos-Dufresnoy, était également retiré à 500 francs; enfin le jeune enfant dans son berceau de la même collection, se vendait 810 francs. En 1812, à une vente du 22 janvier, passait une jeune fille, aux cheveux relevés d'un ruban, et vêtue d'un corset blanc et d'un fichu de gaze qui la laisse décolletée, la tête d'expression que Greuze appelait « sa Belle Boudeuse ». La même année 1812, à la vente de M. de Preuil, deux pendants : un petit garçon, une petite fille, le regard levé au ciel, signés 1757, se vendaient 403 livres. La même année 1812, à la vente Clos, le buste d'une jeune femme, la tête enveloppée d'un fichu, et exprimant la colère, se vendait 900 livres. En 1814, à la vente Didot, passait une jeune fille tenant un chevreau dans ses bras (H. 1 pied 4 p., L. 1 pied 1 p. 8 l.). C'est sans doute la jeune fille à l'agneau de la vente Duclos-Dufresnoy. En 1817, à la vente du lieutenant-général Thiébault, le buste d'une jeune fille, le sein couvert d'une tunique, la tête ceinte d'un ruban, se vendait 601 livres. Une autre jeune fille, la main levée, et saisie dans un mouvement de surprise et de terreur, se vendait 400 livres. En 1822, à la vente de Robert de Saint-Victor, une jeune fille tendant l'oreille à une porte, et que le catalogue baptise « l'Écouteuse de porte », était acheté par M. Revil 1,551 francs. C'est sans nul doute « l'Écouteuse » vendue 31,500 francs, sous le nº 117 des collections de San Donato, en 1870. Il y aurait une répétition de la vente Roger et qui serait chez M. de

Cambacérès. A la même vente, une petite fille pressant dans ses bras un épagneul, le tableau de M. de Choiseul où un épagneul remplaçait le carlin, était acheté par M. Claussin 3,500 livres. C'est encore sans nul doute, d'après l'eau-forte du catalogue, le nº 112 de la vente San Donato, où il se vendait 89,000 francs. A cette même vente Robert de Saint-Victor, une jeune fille de profil, dans l'attitude de l'invocation, se vendait 600 francs. En 1825, à une seconde vente Didot, passait un buste de jeune fille caractérisant « l'Attention » et un autre buste, baptisé « l'Heure du rendez-vous » et que le catalogue assurait être un portrait de Sophie Arnould. Il y avait encore à cette vente deux pastels intitulés : la Surprise et la Crainte. En 1826, à la vente du baron Denon, passaient deux études de jeunes filles. En 1833, à la vente de Jacques Laffitte, le buste d'une jeune femme appuyée sur sa main se vendait 7,700 francs, et le buste d'une jeune fille suppliante, 2,010 francs. En 1839, à la vente d'Augustin, le buste d'une bacchante, entourée d'une étoffe voltigeante, se vendait 6,000 francs, et une jeune fille dans l'attitude de la surprise, 3,100 francs. En 1840, à la vente de Dubois, une tête de bacchante se vendait 3,500 francs. En 1844, à la vente du cardinal Fesch faite à Rome, la petite fille au bouquet de pieds d'alouette et de fleurs d'oranger se vendait 1,810 francs. En 1857, à la vente Patureau, une tête de bacchante, passée à une des ventes précédentes, était achetée par lord Hertford 17,100 francs. La même année, à la vente de la duchesse de Raguse, une tête de jeune homme exprimant l'espérance, se vendait 5,000 francs. En 1865, à la vente du duc de Morny, une tête de petite fille se vendait 7,000 francs, une tête de vestale 12,300 francs. En 1870, la vente des collections de San Donato livrait au feu des enchères dix-sept de ces bustes et têtes, parmi lesquels la « Petite Fille au chien » de Robert de Saint-Victor, avons-nous dit, montait à 89,000 francs. La Flore du nº 109, que le catalogue disait un portrait de la Duthé, était adjugé à 18,000 francs ; la Bacchante du nº 111 à 58,000 ; le Matin du nº 113 à 17,000 francs ; l'Étude du nº 114 à 20,000 francs ; l'Effroi du nº 115 à 11,200 francs ; l'Enfant à la Pomme du nº 116, qui n'est pas celui de la vente Duclos-Dufresnoy, à 31,000 francs ; l'Écouteuse du nº 117 à 31,500 francs ; la Bacchante à l'amphore du nº 118 à 17,500 francs ; le Petit Paysan du nº 119 à 16,000 francs ; la Pudeur du nº 120 à 18,000 francs ;

la Rêveuse du nº 122 à 22,000 francs; la Volupté, acquise en 1839 chez le baron de Monville à 31,000 francs; l'Espagnole du nº 124 à 6,300 francs; la Suppliante du nº 125 à 10,200 francs. Le nº 110 intitulé « le Favori » un des plus coquets portraits de fantaisie du maître, représentant une femme coiffée d'un toquet noir, et tenant sur son épaule un petit chien qu'elle flatte de la main (H. 59 c.; L. 50 c.), se vendait 60,000 francs.

Illustrations de livres.

Ah! Madame, vous le voyés, vignette gravée par Moreau le jeune dans « Sophronie ou Leçon prétendue d'une mère à sa fille », par Mme Benoît, 1769. — *Cruels, c'est votre loi qui le fait mourir,* vignette gravée par J. Moreau, pour la Rosière ou la féte de Salenci, 1768. — Canto xxix, vignette gravée par Moreau pour le chant 29 de l'Arioste, édition de Birmingham, 1773.

Études. — Habillements. — Têtes d'études.

Divers habillements suivant le costume d'Italie, *dessinés d'après nature par J.-B. Greuze*, etc., ornés de fonds par J.-B. Lallemand [1], gravés ... d'après les dessins du cabinet de l'abbé Gougenot..., par Moitte, etc.

Titre. Fontaine dans les ruines, d'après Lallemand, gravé par Augélique Moitte. 1. *Savoyard de Chambéry*, par E. Moitte. 2. *Savoyarde de Montmélian*, par Moitte. 3. *Petite fille savoyarde,* par Angélique Moitte. 4. *Savoyarde de Lanebourg*, par A. Moitte. 5. *Piémontoise d'Asti,* par E. Moitte. 6. *Piémontoise d'Asti*, par A. Moitte. 7. *Génoise avec le mezzo rabattu*, *vendant des fleurs.* 8. *Bourgeoise de Génes avec le mezzo sur la téte*. 9. *Paysanne parmesane*, par A. Moitte. 10. *Paysanne bolonoise*, par Moitte. 11. *Bourgeoise de Bologne,* par Aug. Moitte. 12. *Paysanne florentine*, par Moitte. 13. *Florentine coiffée en papillon et tenant une chaufferette.* 14. *Bourgeoise florentine avec une petite coiffe.* 15. *Florentine*, *avec un petit chapeau*, *habillée à la florentine*. 16.

1. Il passait de ce recueil un exemplaire très curieux de Vignères à la vente du 21 décembre 1856. Il était composé de premières épreuves très rares sans fond, de contre-épreuves avec les dessins originaux de Lallemand pour les fonds, avant que le caractère des têtes ne soit changé, enfin d'épreuves terminées par Moitte.

Femme du peuple des environs de Pise, par Moitte. 17. *Paysanne des environs de Lucques avec l'anneau d'Accordée.* 18. *Femme du peuple napolitaine,* par Moitte. 19. *Paysanne napolitaine tenant un enfant.* 20. *Femme du peuple napolitaine, vêtue comme dans les jours de fête.* 21. *Femme du peuple napolitaine se chauffant les pieds à un poêle de braise.* 22. *Paysanne de la Calabre*, par Angel. Moitte. 23. *Bourgeoise de Frascati,* par A. Moitte. 24. *Femme de Frascati habillée comme dans les jours de fête.*

Les dessins originaux de cette suite d'habillements des différentes provinces, exécutés par Greuze pendant son séjour à l'école de Rome (H. 7 p. 6 l. L. 5 p.) passaient au nombre de vingt en 1877, à la vente Randon de Boisset, où ils atteignaient le prix de 1099 livres 19 sols. Ils repassaient en 1783, à la vente de Vassal Saint-Hubert, où ils tombaient à 220 livres.

Têtes *de différents caractères d'après M. Greuze, peintre du Roy, gravées par Carl Weisbrod, dédiées à Mme la comtesse de Bentick. Se vend à Paris chez Greuze, rue Thibautodé.* Six planches et le titre. — Têtes *de différents caractères dédiées à M. J.-C. Wille... Par son amy J.-B. Greuze, rue de Sorbonne, la première à gauche en entrant par la rue des Mathurins,* 1766. Six planches et le titre. — Le Trouble inconnu, La Pudeur agaçante, La Réflexion agréable, La Prière de l'Innocence, quatre têtes d'études, par Legrand. — Petit paysan accoudé, fac-similé de sanguine. — La Petite Boudeuse, tête grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Bonnet. — Tête de jeune femme, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Bonnet, — Tête d'enfant riant, grandeur naturelle; tête de jeune fille pleurant, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Rosalie Héméry. — Tête de femme renversée, par Letellier. — Deux têtes de jeunes garçons, par Grangeret. — Tête d'enfant appuyé sur ses mains jointes, grandeur naturelle; tête de jeune fille regardant en l'air, grandeur naturelle; tête de garçon de profil à gauche, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Mme Lingée. — Tête de jeune fille regardant à gauche, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Janinet. — La petite sœur, le petit frère, imitation de sanguines, par Lucien, deux pièces in-4°. — Tête de vieillard aveugle, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Lucien. — Tête d'enfant, la tête levée, grandeur naturelle, fac-similé de sanguine, par Massard, etc., etc.

LES SAINT-AUBIN

LES SAINT-AUBIN

I

En France rien ne réussit comme l'ennui. Charmez la France, amusez-la, avec la légèreté, la grâce, la gaieté, l'esprit, avec le sourire d'un œuvre qui soit le sourire de la vie contemporaine; vous, peintre, tracez d'un crayon qui se joue, la comédie de votre temps; dites, Chardin ou Watteau, l'idéal familier ou poétique de votre siècle, vous n'entrerez pas dans cette gloire solennelle : la considération de la postérité. Singulière patrie que la nôtre! Ingrate seulement pour les enfants de son génie! Et voilà, sans plus de phrases, pourquoi les Saint-Aubin sont si bien morts et si bien enterrés.

II

Il est de ces familles qui vivent d'une industrie tellement rapprochée de l'art, qu'un beau jour les

enfants ou les petits-enfants sautent à pieds joints par-dessus l'industrie paternelle, et passent à l'art. Il en fut ainsi des deux Saint-Aubin, Gabriel et Augustin, qui, nourris dans l'atelier de broderie de leur père Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roi, s'en échappèrent tout jeunes et coururent au dessin. Et des quinze enfants que le vieux père Germain avait eus de sa femme Catherine Imbert, y en eut-il encore deux d'appelés et de tentés : Louis-Michel de Saint-Aubin, qui devint un peintre sur porcelaine, et Charles-Germain de Saint-Aubin l'aîné, le dessinateur sur étoffes, qui fit les PAPILLONNERIES HUMAINES.

III

Voici une généalogie humoristique des Saint-Aubin, tirée d'un manuscrit orné de gouaches, et portant pour titre : RECEUIL (*sic*) DE PLANTES COPIÉES D'APRÈS NATURE, *par* (Charles-Germain) *de Saint-Aubin, Dessinateur du Roy Louis XV,* 1736-1785. (Collection Destailleur.)

GÉNÉALOGIE DES SAINT-AUBIN

« François-Germain de Saint-Aubin était en 1601 un pauvre petit fermier établi au village de Berneux, près Beauvais. Il eut pour femme Tiennette Blanchard. Ils eurent assez de peine à se tirer d'affaire. Ils moururent l'un et l'autre en 1630 et laissèrent un seul fils.

« Louis-Germain de Saint-Aubin, aussi laboureur, épousa en 1631 Françoise Piât. Il usa comme son père beaucoup de sabots, mettait le dimanche la poule dans le pot et portait un habit de pinchinat, rapiécé au coude. Il mourut à Berneux en 1688 et laissa :

« Germain de Saint-Aubin, né en 1657. Il n'eut point de goût pour la charrue, vint à Paris fort jeune, apprit la broderie, épousa en première noce en 1689 Anne Boissay, fille d'un Boissay, brodeur à Chartres, entra brodeur et concierge chez la duchesse de Lesdiguières, en 1692, perdit sa femme en 1785, se remaria en 1705 à Marthe Rivet dont il n'eut point d'enfants. Ils sont morts en 1734. Il eut trop de conscience et de lenteur pour laisser beaucoup de fortune. Il portait toute l'année habit de drap à boutons d'or. Il laissa du premier lit trois enfants.

« 1° Marthe de Saint-Aubin, née en 1690, mariée à Charles Aublan, marchand éventailliste, en 1720. Ils ont mal réussi, et elle est morte en 1735 et laisse trois enfants;

« 2° Gabriel-Germain de Saint-Aubin, né en 1696, marié par inclination à Jeanne-Catherine Imbert de Nogent. Il mourut brodeur du Roi en 1756, sa femme est morte six mois après. Il portait habit noir de drap l'hiver et de camelot l'été, fut beaucoup plus folâtre à cinquante ans qu'à quarante, se donna beaucoup de peine, et ne laissa absolument rien à sept enfants restés de quinze;

« 3° Pierre de Saint-Aubin, né en 1700, marié en 1726 à Louise-Catherine de Saulsoy, se fit marchand mercier. Avec un fond de connaissance, il vécut pour lui seul, fort retiré, fort pieux. Simple dans sa dépense, il portait dix ans le même habit. Sans ambition, il se retira du commerce en 1766 avec une minime fortune. Il eut trois enfants morts en bas âge. Il mourut le 20 novembre 1775, et par son testament laissa à ses neveux tout juste, trop juste de quoi porter son deuil, et à Catherine-Louise de Saint-Aubin, ce qui restera au décès de sa femme, (morte le 15 juin 1783).

« Les sept enfants de Gabriel-Germain de Saint-Aubin sont :

« 1° Charles-Germain de Saint-Aubin, né le 17 janvier 1721. Marié par inclination en 1751 à Françoise Trouvé, morte en couches en 1759. Il prend le titre de Dessinateur du Roi, travaille beaucoup et, trop économe, amasse quelque chose à ses enfants dont le ministère lui fait perdre la moitié. Mort le 6 mars 1786 ;

« 2° Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, né le 14 avril 1724. Suit la peinture. Plein de connaissances et d'érudition, reste en chemin de son talent, quoiqu'il dessine en tout temps et en tout lieu. Singulier, farouche et malpropre, heureusement il reste garçon. Il meurt en 1780 chez son frère aîné où on l'avait transporté quelques jours auparavant. Il laisse beaucoup d'esquisses en mauvais état ;

« 3° Catherine-Louise de Saint-Aubin, née le

5 avril 1727. Sans passions et d'un excellent caractère ; elle reste fille. Pierre de Saint-Aubin la fait sa légataire universelle. Elle meurt à Fontainebleau en 1805 ;

« 4° Louis-Michel de Saint-Aubin, né le 20 mars 1731, marié en 1758, presque malgré lui, à Marie-Anne Leclerc. Bon mari, peu intelligent, il se borne à peindre des porcelaines à la manufacture royale de Sèvres. Il a trois enfants et meurt à Versailles le 24 décembre 1779, chez sa fille, aimable et bonne musicienne, mariée à Richard, architecte, dont elle a deux enfants ;

« 5° Athanase de Saint-Aubin, né le 20 mars 1734, fait l'apprentissage de mercerie, court les magasins, puis en 1764 prend le brillant parti d'aller jouer la comédie sur les théâtres de province. Ce n'est pas un aigle. Il meurt à Pont-Audemer le 27 mai 1783 et laisse pour 4,000 francs d'effets. Il avait une très jolie voix et chantait fort bien.

« 6° Augustin de Saint-Aubin, né le 3 juin 1736. Se marie par inclination en 1764 à Louise-Nicole Godeau. Suit le dessin et la gravure, a du succès, Est reçu de l'Académie royale en 1775 et graveur du Roi et de sa bibliothèque en 1777. A le caractère doux, liant et fort aimable. Il a cinq enfants qui meurent en bas âge. Il est mort le 9 novembre 1807 d'une maladie longue et pénible ;

« 7° Agathe de Saint-Aubin, née le 12 décembre 1739. Timide et contrefaite, elle est morte le 26 août 1764. »

Ici le mémorialiste des Saint-Aubin ajoute : « Je

n'ai pas cru devoir inscrire les huit « autres enfants de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, morts en bas âge et qui eussent sans doute fait de grandes choses ».

IV

Gabriel-Jacques de Saint-Aubin était donc né à Paris, le 14 avril 1724. Il avait eu les leçons de Jeaurat, de Colin de Vermont, de Boucher. De bonne heure il avait étudié d'après nature, à l'Académie royale de peinture, avec zèle, avec goût. Puis, vers 1751, après plusieurs médailles de dessin obtenues, il avait concouru pour le grand prix de peinture. Il n'eut que le second prix. Murmurant, blessé, Gabriel avait rompu avec l'Académie. L'Académie et l'académique, en un jour il planta tout là, se secoua, fit peau neuve, perdit l'ambition, refit ses dieux, et devint soudain le Gabriel de Saint-Aubin qu'il resta toute sa vie, un artiste ayant rompu avec les routines, les pratiques, les traditions, les respects humains de l'art, cherchant le beau dans ce qu'il avait sous les yeux, dans le spectacle du Paris du XVIIIe siècle.

Ainsi il vivait, il travaillait dans son coin, fort de sa conscience, hors de la loi des coteries, hors de la sphère des engouements, comme fait tout esprit qui a la foi, le courage et le renoncement au succès présent, jaloux seulement de se satisfaire et de s'applaudir, abandonné à lui-même, ne résistant pas à son âme, indulgent à son génie, et se laissant aller

à sa nature. Singulier homme ! sachant tout par là-dessus, et, quoiqu'il eût gardé la naïveté de son talent, homme de science qui eût pu en remontrer aux professeurs en chacune des parties de la peinture ; à l'ombre pourtant, sans fortune, sans gloire, inconnu, s'il n'y avait eu pour le montrer au public, de loin en loin, pêle-mêle avec d'autres inconnus, une pauvre académie un peu mendiante, un peu errante : j'ai nommé l'Académie de Saint-Luc.

C'était là une académie au goût de Saint-Aubin : académie irrégulière, suspecte, avec des expositions intermittentes, vivant entre la tolérance et la menace, déménageant des Augustins à l'hôtel Jabach, recueillie par M. Voyer d'Argenson à l'Arsenal dans la Cour du Grand-Maître, méprisée et pourtant haïe, tracassée et poursuivie par l'Académie royale. Mais il faut si peu pour faire un mont Aventin ! Gabriel sortit donc de son tonneau, et alla à l'Académie de Saint-Luc. Là seulement, il se publie et appelle le jugement, et court, bien paresseusement, après le bruit qu'il boude. Académicien de Saint-Luc, c'est tout le lot qu'il veut. Professeur professant, l'Académie de Saint-Luc assemblée, c'est ainsi qu'il a voulu se présenter à la postérité dans le dessin à la pierre noire que possédait M. Paignon Dijonval, précieuse feuille de papier perdue, qui aurait emporté avec elle le visage du charmant peintre, si un amateur, M. de Baudicour, n'avait eu la fortune de rencontrer un autre portrait de Gabriel de Saint-Aubin gravé par l'un de nous pour la première fois, — un portrait

qui est tout l'homme, et où se lisent ses tristesses, ses amertumes, et l'énergie de sa volonté.

Au fond, l'académicien de Saint-Luc avait pris son parti de la gloire académique et se consolait de ses mécomptes et de ses déceptions dans l'absorption continue du travail d'après nature. Il étudiait sans cesse, à sa façon, et comme pour lui. C'était une passion de dessiner partout, toujours et tout au monde. Marchant et badaudant; les églises, les boulevards, les jardins de Paris, les bals de banlieue, les réjouissances publiques, les expositions du Salon, les représentations de la Comédie et de l'Opéra, les rentrées du Parlement, les poses de la première pierre d'un monument, les endroits de foule, les rendez-vous de monde faisaient sa joie et sa proie. Crayon en main, il allait à toute heure et sans trêve, crayon en main il était ici et là, sur le pavé, en pleine rue, en plein peuple parisien, attrapant à la volée, sur le vrai et sur le vif, le défilé et la procession des passants. Rencontré, coudoyé, il ne s'en souciait, toujours croquant, démangé, possédé, avec une main à laquelle tout était bon pour fixer, en une seconde, une scène, un groupe, un effet, un profil. Et le voici, ainsi que le dessinateur en titre des fêtes polissonnantes de M. de Caylus, qui vous donne toutes les liesses, et toutes les récréations, et tous « les jours de gaudrioles » de la bonne ville : le dimanche, et la guinguette avec ses cabinets de verdure, et les *dansées* vigoureuses, et le bruit des petits pieds des mamselles Godiches sur le sable du jardin,

et les beaux airs des soldats des *petits corps*, et la chanson des violons qui répondent aux violons de la veuve Trophée à l'entrée du cours, et de la glacière à Chaillot, et de madame Liard au Roule. Puis c'est le Pont-Neuf et ses charlatans dans une odeur de beignets, ses revendeuses et leur train, ses racoleurs et leurs plumets, et les *giroflées à cinq feuilles* claquantes comme un fouet, et les *dégoisements des dix-sept péchés mortels!* Divertissements, réjouissances, bals de plain-pied avec la rue, et distributions de vin au peuple de Paris! Avalanches de pains de Gonesse, brioches, aloyaux, gigots! Et les farces pompeuses! Et le reste des Fêtes des fous, cette procession du rire, la promenade de la figure colossale du Suisse de la rue aux Ours! Et les parades en plein vent, ébahissement de Paris affairé qui s'arrête! Et les amusements de Paris, aux dimanches de Saint-Cloud pleins de musiques! Et le carnaval, ce règne de la populace! Et le bœuf gras avec ses hérauts à cheval, son cortège de Turcs à soleil dans le dos, et son Amour qui était alors un petit roi couronné, portant en sautoir le cordon de Saint-Louis! Et ce revenez-y du carnaval, la foire de Besons, traînant sur la route en triomphe le régiment de la calotte, et chevaux à plumes, et pyramides de pierrots, et chars débordant de masques et de lazzi sur l'air : *O réguingué ô lon lan là*! tous les bonheurs de cet enfant : le peuple, — c'est le domaine de Gabriel [1].

1. D'après les dessins de ma collection, d'après les dessins de la collection de Paignon Dijonval.

Les dessins de Gabriel, tout contrastés d'ombres et de lumières, et qu'on dirait toujours conçus en vue d'une eau-forte, ces dessins reconnaissables au milieu de tous les dessins des dessinateurs du siècle, par leur caractère de *dessins de peintre,* sont un vrai régal pour les yeux d'un amateur.

Figurez-vous des dessins dont l'enchantement est fait d'une liberté, d'une audace, d'une outrance qui semblent les aventures, les bonnes fortunes, les hasards inespérés d'un crayon heureux, et qui ne sont que science et art. Des dessins dont un contour gras fait saillir les rondeurs du nu, comme de l'ombre portée d'une ronde bosse, avec des lignes de lumière qui ne paraissent dessinées que par la demi-teinte des fonds. Des dessins, où dans l'*osé* des noirs des parties à peine effleurées par le crayon, des parties grises du ton effacé d'une contre-épreuve, donnent, dans l'intensité des ombres, le rayonnement diffus et vague et comme mangé de lumière des morceaux éclairés par un coup de jour; des portraits, ou des sourires de figures comme lointaines, s'estompent d'une caresse de vie, dans le tarabiscotage brutal des cadres et le fouillis heurté des accessoires. Des vignettes où le contour, tour à tour noyé, tour à tour profilé par un fin trait d'encre, donne à un petit personnage de deux pouces de hauteur le tournant d'une forme vivante dans une atmosphère. Des vélins où, dans la douceur de la plombagine sur la peau, Gabriel enferme une silhouette de femme flottante dans sa ligne, hors du nuage et dans le nuage

encore. Des aquarelles, d'un emportement de coloris, des aquarelles qu'a bien certainement regardées l'aquarelle anglaise du commencement du siècle. Des gouaches pareilles à un revers brouillé et nué des soies d'une tapisserie de Beauvais, dont le bariolage fait des hommes, des femmes, des foules. Des crayonnages, des crayonnages où, pour arriver à son effet, Gabriel risque tous les mélanges, toutes les combinaisons, associe à la mine de plomb la sanguine et l'encre de Chine, qu'il recouvre encore de griffonnages dignes de la plume de la Belle. Il délave sa pierre d'Italie et la réchauffe avec du bistre, sur lequel il écrase quelquefois du pastel. Gabriel est préoccupé de tous les moyens; il est à l'affût de toutes les ressources, à la recherche de tous les procédés, et emploie même l'or liquide dans ses essais, ainsi que l'atteste une lettre de l'*Avant-coureur* de 1771 [1]. A l'aide de ces essais, de ces tâtonnements, de ces inventions, de ces découvertes, de ces *ficelles*, de ce tripotage, — une nouveauté d'alors, — Gabriel arrive à un ragoût, à un gribouillis, à un barbouillage d'art qu'on ne rencontre chez aucun autre artiste.

Toute cette science du clair-obscur sur le papier, toute cette science de la forme, tout cet art et tout

1. *Avant-coureur*, N° du lundi 29 avril 1771.

..... J'ai vu entre les mains de M. de Saint-Aubin, peintre d'histoire, de l'or liquide préparé par M. Thomé, chimiste, demeurant à Paris, vis-à-vis l'école chrétienne. On peut s'en servir comme de l'encre et le brunir ensuite. Ce secret était très-connu sous François Ier, comme on peut le voir par le portrait de ce prince fait en miniature par *Nicolo dell' Abate*, que l'on conserve dans le Cabinet des estampes du Roi,

cet esprit de la figuration d'après nature, ne sont jamais plus à l'aise que dans la réduction microscopique des choses, dans l'infiniment petit du dessin. Là, Gâbriel de Saint-Aubin est vraiment unique et s'est créé une originalité sans égale.

En 1808, à la vente après décès d'Augustin de Saint-Aubin, était offert aux enchères un lot qui, indépendamment de 143 dessins, indépendamment d'un grand recueil, comprenait encore une boîte en carton contenant treize petits portefeuilles et quatorze catalogues de ventes de tableaux, ornés de croquis et de dessins par Gabriel de Saint-Aubin. Tout le lot se vendait 87 francs 10 sous. Et les catalogues, ainsi que les livres qui ne se vendent pas, entraient dans la nuit de quelque cave de bouquinistes, jusqu'à ces dernières années, où, le bruit commençant à se faire sur le nom de l'artiste, les catalogues revoyaient le jour, étaient regardés, étaient achetés par des amateurs; c'est ainsi que peu à peu les quatorze catalogues et d'autres encore faisaient leur apparition dans le monde de la curiosité. Ils tombaient en possession de MM. Pichon, Duplessis, Galichon, qui conquit le sien au prix de 350 francs, à la vente Boilly, 1869. Pendant ce, un lot d'une dizaine était retrouvé aux imprimés et faisait une triomphante rentrée au Cabinet des estampes. En sorte qu'aujourd'hui les amis de Gabriel peuvent admirer l'adresse avec laquelle le dessinateur, dans la largeur d'une marge, dans la hauteur de la description d'un numéro de vente, — trois ou quatre lignes à peine, — fait reconnaissable,

un tableau de Van Dyck, une statue de Houdon, un bijou antique. L'étonnant, c'est que la plupart du temps le croqueton est enlevé, improvisé pendant le rapide passage du tableau ou du bibelot sous les yeux des enchérisseurs, dans le court délai qui s'écoule entre la levée et la tombée du marteau de l'huissier-priseur. Encore Gabriel a-t-il le temps de jeter souvent sous son dessin le prix de l'objet vendu et le nom de l'acquéreur. Il a le temps d'écrire que ce tableau est de Patel et non de Bénard, d'indiquer que ce tableau vient de la collection de M. de Julienne, de proclamer que ce Lancret est *très beau,* de faire, à propos d'une gravure, mention d'un état inconnu. Ici en marge de son dessin de natures mortes de Chardin possédées par l'orfèvre Rœttiers, il décrit le cadre : un cadre *environné d'un rameau et d'une chaîne d'or;* et tout à côté de son croquis de la « Petite fille au chien » de Greuze, une note de lui nous révèle que la petite fille est faite d'après *la fille de l'auteur.* La vente vient-elle à traîner, ces indications, ces rectifications, ces admirations notées sur le papier, il trouvera encore le loisir, si une figure de femme apparaît dans la salle, de la croquer sur son catalogue.

Dans ces catalogues de vente, aussi bien que dans les trois livrets d'exposition, également possédés par la Bibliothèque nationale, tous les portraits, tous les sujets familiers qui n'ont pas été gravés, vous en avez une représentation qui, toute petite qu'elle soit, vous permet de reconnaître, de retrouver les originaux. Grâce à ce catalogue de Natoire, il vous est

permis de faire connaissance avec une partie de l'œuvre si peu connu de Subleyras ; grâce à ce catalogue de Michel Vanloo, bon nombre des tableaux des cinq peintres de la famille sont sauvés. Notez que ce n'est pas seulement des tableaux, des statues que Gabriel dessine ; il dessinera et les dessins, et les gravures, et les médailles, et les antiquités, et les pots-pourris de la Chine et du Japon, et les écuelles et les aiguières, et les gobelets de Sèvres et de Saxe. Même il ne lui suffit de dessiner tout ce qui méritait d'être catalogué, il faut qu'il dessine tous les objets sans valeur, rassemblés un peu au hasard dans le dernier numéro d'un catalogue ; et la vue est curieuse et bizarre dans un étroit bas de page, de l'entassement et de la presse d'une vingtaine de dessins que transpercent les mots imprimés :

Fin.
Lu et approuvé par Cochin.
De l'imprimerie de Prault.

Ces croquis tiennent du miracle ; cette phrase peut seule exprimer ce miraculeux talent qui, dans cela, que vous prenez tout d'abord pour des pattes de mouches, vous y fait découvrir des académies d'hommes et de femmes, dessinées anatomiquement dans l'effet de lumière d'un grand tableau. Il y a des paysages dont la perspective se déroule dans un frottement au pouce d'un peu de pierre noire ; il y a des charges de cavalerie dont la furie est rendue sur le papier qui boit, par quelques traits de plume, guère

plus visibles que ce que garde d'une lettre encore fraîche le papier brouillard d'un buvard. Ici une tache savante rend la nuit d'une peinture de Rembrandt; là de petites mythologies, au milieu du rien de blanc réservé dans la salissure du papier, nagent dans une gloire à la Boucher. Il est de ces petits croquetons, ainsi que l'« Accordée de village » d'après Greuze, ainsi que le « Tombeau de Monseigneur le dauphin », qui, repris après coup à la maison, lavés de bistre, d'encre de Chine, d'eau blanchie de gouache et retravaillés de plume, sont des chefs-d'œuvre, de vrais chefs-d'œuvre. Et toujours, même en ces minusculités, ce contour dont nous avons parlé, ce contour ressenti dans l'ombre, qui semble toujours dessiné d'après la ronde bosse ou du moins veut en donner l'effet, et qui, dans ces réductions des choses d'art à la grandeur d'une pierre gravée, les détache et les met en relief, comme s'il les dessinait d'après l'empreinte de soufre de cette pierre gravée.

Mais vraiment, qu'est-ce, dans l'immense quantité des dessins de Gabriel de Saint-Aubin, que les dessins de ces catalogues? ses dessins pour ainsi dire des jours de pluie et de mauvais temps. Qu'est-ce, auprès de tous les dessins faits les jours, où il y a du soleil et du monde dans la rue, de tous ces dessins, dont la gravure, si un Musée, si une collection parvenait à les réunir, serait la chronique illustrée la plus complète des *faits divers* du Paris du XVIIIe siècle?

Qu'eût fait cependant Rome, de Gabriel, s'il eût eu le grand prix? un peintre d'histoire de la valeur de Subleyras. En effet, deux tableaux que nous avons vus, chez M. Leblanc, signés *G. de Saint-Aubin :* l'un représentant la LOI, l'autre l'ARCHÉOLOGIE, ne promettaient guère plus à l'avenir de Gabriel[1]. L'Académie fit donc bien de le laisser à Paris; car Paris, c'est le maître et le génie de Gabriel. Et cependant il y a de lui, vers 1764, en un jour de retour aux études de sa jeunesse, une œuvre qui mérite d'être signalée : l'*Abrégé de l'histoire romaine* publié chez la librairie Nyon l'aîné. A première vue, les dessins de Gabriel se distinguent des dessins d'Eisen et de Gravelot. Ils sont curieux, ces dessins, par la grandeur des architectures et des fortifications, par l'orageux des ciels, par la coloration et le mouvementé tumultueux des scènes; curieux, sinon par une recherche de la couleur locale, au moins par un effort à reproduire autre chose que les tragédies romaines jouées par les figurants de la Comédie-Française. Il y a encore, dans ces dessins, un côté décoratoire tout à fait inattendu, et dans cet épisode de la première guerre punique sur cette mer toute couverte de galères à tête d'éléphant, l'infinie dégradation jusqu'à l'horizon le plus lointain, des trirè-

1. Il est bien entendu que je ne juge ici que sa peinture d'histoire; pour juger l'autre, qu'il y a tout lieu de croire colorée et spirituelle comme son aquarelle, il serait nécessaire d'avoir sous les yeux quelque peinture bien authentique, il faudrait avoir retrouvé l'*Académie particulière* de la vente de Mme du Barry ou quelque scène familière reconnaissable par la description des livrets de Saint-Luc.

mes, des rames, des voiles, vous donne l'illusion d'un de ces combats corps à corps de deux flottes, d'une de ces grandes mêlées nautiques de l'antiquité. Mais là où Gabriel fait vraiment preuve de qualités qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans l'école française du temps, c'est dans le Triomphe de Pompée, dans le fourmillement au pied des monuments de l'ancienne Rome, de ces légionnaires, de ces captifs, de ces cavaliers, de ces mimes, de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants; — une planche dont le grandiose de la perspective, la pompe théâtrale de la mise en scène, la multitude innombrable et indénombrable fait involontairement penser à une composition du peintre anglais Martins, dans un décor de Piranese.

Courte station que fait, du reste, Gabriel dans l'antiquité : ses vingt-sept dessins terminés, le dessinateur revient bien vite, et tout entier, à son Paris aimé, à tout ce qui s'y passe, à tout ce qui s'y fait, à tout ce qui s'y voit. La vieillesse, chez lui, ne fait qu'enfiévrer cette rage de vouloir tout dessiner, tout fixer, tout éterniser sur un méchant calepin; et on le voit, tous les jours de l'année que Dieu fasse, poursuivre sur des jambes éternellement jeunes, aux quatre coins de Paris, l'évènement ou la curiosité du jour. Et n'ai-je point lu au bas du crayonnage d'un dos d'abbé et de femme en promenade : *Fait en marchant à 7 heures du soir, 10 septembre* 1764 ?

Y a-t-il une illumination de la galerie de Versailles? Passe-t-il sur les boulevards une victorieuse bouche

à feu, revenant de la bataille de Lutzelberg? Encastre-t-on la colonne de Soissons dans les nouvelles Halles aux grains et aux farines? Le salon des Muses du Wauxhall est-il livré au public? Inaugure-t-on la porte du Palais de Justice? Fait-on sur la Seine une expérience de bateau insubmersible? Le Colisée donne-t-il une fête au roi Louis XV? aussitôt *de visu* et grande comme la page d'un almanach galant, une pierre noire, une sanguine, une aquarelle, une gouache, et quelquefois avec le dessin une eau-forte. La *Vénus* de M. Mignot, « destinée à faire le pendant à l'Hermaphrodite antique », fait-elle la foule autour d'elle au Salon de 1757? dans une précieuse encre de Chine, Gabriel vous gardera la statue de M. Mignot avec le Turc en contemplation devant elle. Couronne-on Voltaire à la Comédie-Française? Gabriel lavera cette éclatante aquarelle cachée dans un carton du Louvre et qu'on regrette de ne pas voir exposée pour la gloire de son nom. Et toujours, et « en tout temps et en tout lieu », comme le dit l'*Almanach des artistes de* 1777, crayonnant et dessinant ce Gabriel de Saint-Aubin! Qu'une expérience de physique ait lieu dans le laboratoire de minéralogie de la Monnaie, Gabriel sera là, dessinant les alambics, les matras, les abbés et les grandes dames physiciennes. Que la ville élève les demi-lunes du Pont-Neuf, affermées par le roi au profit des veuves de l'Académie de Saint-Luc, Gabriel sera là, dessinant les guérites en train s'élever. Que la foire Saint-Germain brûle, Gabriel sera là, *le même soir*, dessinant les débris brû-

lants. Que Damiens soit à la veille d'être écartelé, Gabriel sera dans le cachot du condamné, le dessinant bouclé sur une grosse pierre[1]. Tous ces dessins, tous ces croquis, on le pense bien, d'après les habitudes du dessinateur de catalogues, portent l'indication du jour, de l'heure où ils ont été faits. Quelquefois même la chose représentée a son historique entremêlé d'adresses, de recettes de peinture, d'ordonnances médicales; c'est une pluie, tout autour, d'écriture, de caractères qu'on ne peut déchiffrer qu'à la loupe; la marge déborde de notules et de babillages, de prose rimée enjambant le dessin, absolument comme si Gabriel de Saint-Aubin avait désiré s'entretenir avec les futurs collecteurs et les futurs amis de ses caprices.

Il s'y raconte, il s'y avoue, il s'y confesse. On y rencontre en vingt endroits sa haine des jésuites, et en vingt endroits aussi son idolâtrie de Voltaire, pour lequel il dépensa une si grande imagination allégorique[2].

1. Dessins des deux ventes Pérignon (mai 1864 et mai 1865); dessins des armoires du Louvre; livre de croquis de Gabriel possédé par M. Groult, livre de famille des Saint-Aubin possédé par M. Destailleur; dessins de ma collection; eaux-fortes de l'Œuvre gravé du maître.

2. Gabriel est de sa nature très-allégorique. Aux dessins d'après nature qu'il a faits, il faut joindre des centaines de dessins dans lesquels son imagination faisait revivre en plein XVIII[e] siècle la fable de ses aimables nudités. La naissance des princes, leur mariage, la mort de ses confrères, lui inspiraient des berceaux, des temples, des mausolées autour desquels il faisait monter une spirituelle mythologie. Et bien souvent même dans la représentation des choses les plus réelles et les moins pratiques, il lui faut son petit coin d'allégorie. Dessine-t-il une joute? des Néréides, mêlées à des Éoles joufflus, épancheront leurs

Son amour de l'humanité se lit dans cette phrase au-dessous de l'expérience du bateau insubmersible de M. de Bernières : *Le seul honneur est d'être utile aux hommes.* Avec ces petits fragments de confession mis bout à bout il est presque possible de reconstruire l'homme. Une âme d'utopiste qui est déjà une âme de 89, avec une cervelle à l'envers où il y a du philosophe et du fol, de l'artiste et du savantasse.

Gabriel vit peu avec les gens de son métier, il vit avec des hommes de lettres, des savants, des grands seigneurs, des comédiens et des comédiennes, dont, au dire de la chronique secrète, il égaye parfois un souper avec l'excentricité de ses idées et de son esprit. Gabriel n'enferme pas sa vie, comme son frère Augustin, dans un joli intérieur bourgeois orné d'une jolie femme. La vie de Gabriel est toute hors le foyer; quand elle n'est pas dans la rue, elle est dans ce *Café de Vendôme* [1], dans lequel je me représente, au milieu d'un public de nouvellistes, l'artiste parlant, pérorant, débagoulant tout le bavardage philosophique que ne pouvait contenir la petite marge de ses dessins.

Au bout de ce vagabondage du matin au soir, de cette vie de la rue et du carrefour, de cette frénésie

urnes dans le ciel. Dessine-t-il une expérience de chimie? Phœbus regardera son image dans un bouclier que lui présente le génie de la science.

1. Ce café est vaguement représenté dans une vague aquarelle, passée à la vente de mai 1864, nº 301. L'aquarelle a pour titre : *Vue du Caffé de Vendôme, tenu par Mangin,* 1777, et porte en bas cette curieuse suscription : *Vue du café où l'auteur passait ses soirées.*

de dessin, prenant à la fin un caractère de monomanie, il arrivait que Gabriel n'avait plus souci de sa personne et s'habillait et se laissait vivre à l'aventure[1], et mourait en 1780 de l'abandonnement qu'il faisait de lui-même[2].

Parler des dessins de Gabriel de Saint-Aubin, c'est faire l'éloge de la moitié de son talent; aussi voulons-nous parler de ses eaux-fortes, de ces planches charmeresses qui font, du petit maître du XVIIIe siècle, le seul, l'unique aquafortiste français.

Ce que nous avons dit de ses dessins dit assez que le dessinateur était né pour l'eau-forte. L'eau-forte est l'œuvre du démon et de la retouche. Le primesaut, le premier coup, la vivacité, le diable au corps de la verve et de la main, il faut avoir toutes ces grâces, être plein du dieu — et de patience. Gabriel était l'homme de ce procédé libre, courant, volant, rempli de caprice et d'imprévu avec sa cuisine empoignante, avec ses mystères de chimie, avec les surprises ou les déceptions de la morsure, avec les dégoûts et les reprises de goût pour une planche qu'on jette et qu'on reprend dix fois. Il se jeta au cuivre, et

1. *Nouvelles de la République des lettres et des arts,* par M. de la Blancherie, 1783, no XXVII.

2. Je dois à l'obligeance de M. Herluison d'Orléans l'acte de décès de Gabriel de Saint-Aubin :

« Le jeudi 10 février 1780, Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, garçon, âgé d'environ 51 ans, maître peintre, demeurant rue des Prouvaires, décédé d'hier, a été inhumé au cimetière, en présence de Charles-Germain de Saint-Aubin, dessinateur du Roi, son frère, et de Raimond Delpech, marchand mercier bijoutier, ami... De Saint-Aubin, Delpech. »

(*St-Eustache.*)

se trouva aussitôt une pointe à lui, allante et venante et toute fourmillante d'amusants travaux, brouillée parfois, mais se retrouvant toujours, et presque insolente de furia et de brio dans des égratignures fines comme des cheveux, douces comme des rayures de pointe sèche; — et toute menue même qu'elle est, cette pointe, elle griffe, quand elle veut, profondément le cuivre et pousse aux noirs de Rembrandt, sans aucun souci de la propreté et du *brillanté* de la gravure du commerce.

Que Gabriel promène ses masques sur les chemins, ou qu'il groupe les Nouvellistes dans un café, ou qu'il noue une ronde sous les ombrages du bal d'Auteuil, c'est toujours même rayon, même tapage, même badinage, même pétillement, même signature de Gabriel de Saint-Aubin à tous les coins de la planche : petites œuvres d'aventure, faites d'un rien, en se jouant, qui — elles toutes seules — méritent à Gabriel de Saint-Aubin une place dans l'histoire de l'art.

Regardez l'aristocratique et la quintessenciée représentation du monde des chaises des Tuileries. Ce ne sont que deux étroites bandes où l'aiguille, une aiguille à coudre, a roulé quelques heures, de-ci delà. Voici cependant, sous l'ombre des grands marronniers, au-dessous des groupes d'Anchise et d'Arrie, tout le beau et le joli monde d'alors, qui vous apparaît, comme si vous le voyiez par le petit bout d'une lorgnette retournée, dans le train et le manège d'une promenade de Lilliput. Par quelle magie? on

ne sait vraiment. Et l'on se demande comment dans un pareil gribouillage, et comment sur un si petit théâtre, Gabriel a pu montrer le Spectacle des Tuileries.

Mais la petite merveille de Gabriel et la planche d'art par excellence au XVIIIe siècle, c'est le Salon du Louvre en l'année 1753. La montée du grand escalier de l'exposition, sur les marches le colloque de ces deux amateurs barrant le passage à la foule, avec l'arrêt méditatif et contemplateur de cette femme à la main si mollement abandonnée, avec l'ascension paresseuse de cette autre, se faisant porter par un bras amoureux, avec les accoudements de toutes celles-là sur la rampe d'en haut, derrière le petit suisse à la petite hallebarde; la montée du grand escalier dans toutes les attitudes de nature, dans toutes les poses naïves d'une curiosité, le nez en l'air et l'œil déjà aux tableaux, dans toute la variété des mouvements de grâce que met l'action de gravir des marches, en des corps et des jupes de femme : c'est là la planche de Gabriel, et c'est toute cette coquette mimique dessinée par les alternatives d'ombre et de lumière, que font des jours de fenêtre, dans des tournants d'escalier, par le pittoresque éclairage en écharpe. Un vrai tour de force que cette lumière, qui, au milieu des ténèbres de l'image paraît remuante comme un vrai rayon de soleil, en la demi-nuit d'une chambre aux volets fermés; une lumière qui met comme un tremblement de vie sur tout ce qu'elle baigne, sur

tout ce qu'elle effleure. Le travail est des plus simples cependant ; rien que des rayures verticales ou horizontales, qui prennent des courbes un peu transversales sur les vêtements des personnages, une attaque du cuivre un peu rêche, la dureté des noirs d'une vieille eau-forte ; et cela fait cependant si bien, si bien, qu'il semble avoir sous les yeux une estampe de Rembrandt dans laquelle, un moment, aurait badiné l'esprit du dessin français.

V

Augustin de Saint-Aubin était né le 3 janvier 1736 ; et voici son coup d'essai à seize ans : une petite planche fleurie d'Amours qui heurtent les cymbales, voltigent sur les basses, font bégayer les flûtes, se courbent sur les mandolines, secouent les tambourins ; concert charmant et de la plus amusante rocaille, qui est la carte d'entrée du CONCERT BOURGEOIS DE LA RUE SAINT-ANTOINE. On avait de ces recherches en ces années de grâce. Augustin était à bonne école, à l'école de son frère Gabriel, qui le faisait dessiner, et dessiner, et crayonnant sans repos, le tenait crayon en main, le renvoyant de temps en temps cependant aux leçons de Rubens et des vieilles estampes. Gabriel pensait qu'il fallait tourner Augustin vers la gravure sérieuse, la gravure d'histoire ; et Augustin pensait comme Gabriel. Ce fut sans doute dans cette idée qu'il entra chez Fessard ;

et je lis au bas d'un petit christ en croix, petite image de dévotion à la Pompadour, je lis, de la main d'Augustin : *J'ai fait cette drogue la première semaine que je suis entré chez Étienne Fessard en* 1755[1]. Et bien vite, le jeune homme revient à son temps et se retourne vers les billets de ses plaisirs et les jolies annonces de ses industries. Sa récréation est là, et sa veine heureuse, et son école buissonnière, lorsqu'il tourne le dos aux froids dessins des antiquités de M. de Caylus. Lui aussi, il sera un ornemaniste de ces riens honorés et parés par l'art, qui se prête à tout sans descendre. Il sèmera les fleurs et les caresses de l'image sur ces mille cartes éphémères et volantes : adresses, invitations, convocations, avis au public, programmes de fêtes, lettres de mariage, entrées de bal paré, factures de marchands, tableaux du départ des coches, places au feu d'artifice, places aux expériences du globe aérostatique, places d'amphithéâtre à la Comédie-Française, bouts de papier que nos pères voulaient enguirlandés du caprice des plus illustres et des plus habiles. Belle mode, qui mourut dignement avec Prudhon!

Les grands maîtres de ces petites choses, c'étaient Moreau, et Cochin, et Choffard, le premier de tous ; Choffard, l'encadreur merveilleux qui, avec les fuites, les retours et les torsades d'un bouquet de roses

1. Œuvre d'Augustin de Saint-Aubin, annoté et légué par lui à la Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes.

dénoué autour d'un cadre Louis XVI, était toujours neuf et admirable; Choffard, l'annonceur des uns et des autres, de l'orfèvre Vallayer, du marchand graveur Aubert à l'enseigne du Papillon, du libraire Prault au quai des Augustins, de l'horloger Danthiau, du brodeur ordinaire du Roi Balzac; l'annonceur de lui-même et de son talent dans ses deux adresses, l'une rue des Francs-Bourgeois, entre une *porte cochère et un pâtissier*, l'autre rue des Cordeliers, celle-ci dans un si joli nœud de rubans et une si aimable guirlande de roses feuillues et ouvertes ainsi que des roses trémières. Il était encore, Choffard, l'annonceur de Remy, le marchand de ratine au Vase d'or. Cassaigne, apothicaire du Roi, lui commandait, pour la couverte de ses fioles, bouteilles, boîtes, flacons, pots, la gravure de seize modèles différents qui devaient boucher de leur charmante fantaisie tous les produits de cet apothicaire artiste; et Fougeron, un apothicaire d'Orléans, imitait l'apothicaire de Paris. Lui-même, Tronchin, demandait à Choffard sa carte de visite et l'écusson de ses armoiries : — le docteur n'était-il pas noble de Parme et de Plaisance? — écusson entouré de lauriers, de lampes à tête de coq et de plumes toutes taillées pour les ordonnances charlatanesques. Paupe, marchand, au Cordon-Bleu, tenant magasin de cordons bleus et rouges, lui faisait jeter un cordon du Saint-Esprit en sautoir sur son adresse. Tout voulait être orné et illustré par Choffard. Tout voulait s'annoncer par le plaisir des yeux,

et le répugnant même, et jusqu'au *Nouvel exutoire ou pommade épispastique sans cantharides.* Mademoiselle Werneau, qui vendait la véritable cire d'Espagne, priait Choffard d'attacher le médaillon de Louis XV très chrétien au-dessus de l'annonce de ses produits. Les jolis bons de piastres au porteur de la Compagnie des Indes! la jolie mêlée de rocaille et de fleurs! le joli cloutis de fleurs de lis des cadres! et les jolies cornes d'abondance d'où dégringolent les pièces d'or! si je n'aime mieux cet élégant rinceau qui rondit autour d'une invitation de bal prenant pied dans une marotte et un masque :

Bal
Pour lundi,
A six hes,
Les Dames sans
Panier.

Moreau dessinait l'adresse de Chamot, marchand tailleur, rue de la Harpe. Les Amours qui allumaient des torches pour la fête de l'ambassadeur de France étaient du peintre du « Monument du costume ». De Moreau était l'adresse de Fagard, l'horloger de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Le nom de De LaVille, entrepreneur de bâtiments, était jeté par Moreau sur les échafaudages du Garde-Meuble, entre les lourds camions et les musculeux Limousins. Et de cette société académique des Enfants d'Apollon tenue à l'hôtel Lubert, qui lui dut le por-

trait d'une partie de ses membres, Moreau traçait l'adresse sous une tête d'Apollon rayonnante.

Le premier dessin que gravait Cochin fils, d'après lui-même, était l'enseigne de Stras, le fameux bijoutier. C'était encore l'enseigne de Roberdeau, orfèvre de Bordeaux; et les deux fois que le Dauphin se mariait, monseigneur le Dauphin chargeait Cochin du billet de bal paré qui était donné à Versailles; et pour les divertissements donnés au Roi par madame la marquise de Pompadour sur le théâtre des petits appartements, Cochin était choisi pour dessiner la parade de trois pouces que jouaient Isabelle, Léandre, Pierrot : la vraisemblable carte d'entrée des petits appartements. — Gravelot dessinait la marque des livres de M. Thiroux d'Arconville, président au Parlement; Eisen, dans les Amours, les boussoles, les sphères, les astrolabes, laisse tomber l'adresse de M. Magny, ingénieur pour l'horlogerie. Et Gabriel de Saint-Aubin, lui aussi, amusait sa pointe autour de l'adresse de Perier, marchand quincaillier.

Augustin de Saint-Aubin se mit de la bande, et y prit tout de suite son rang, en bonne place. Il traçait pour Slodtz, dessinateur des menus plaisirs du Roi, l'aimable encadrement du répertoire dramatique de la cour pendant les séjours de Fontainebleau, sous un Louis XV rayonnant et sous la légende : *Aspicit et fulgent.* Son burin faisait courir l'ornement autour du journal de musique de M. Lagarde, maître de musique en survivance des enfants

du Roi. Il croquait les palmiers de l'adresse d'un apothicaire de Rennes. Le libraire Quillau, de la rue Christine, lui devait l'adresse de sa boutique ; le duc de la Rochefoucauld, l'estampille armoriée de ses livres, à côté de laquelle, — Saint-Aubin aimait les livres, — le crayon de l'artiste bibliophile crayonnait une banderole portée par un volant Amour, et les mots : *Ex libris Aug. de Saint-Aubin.* Il continuera toute sa vie, et en 1788 il fera le billet d'entrée de la Comédie-Italienne.

Déjà Fessard ne mettait plus guère que pour la forme, sur ces badineries d'une main déjà savante, un impertinent *direxit.* Augustin était maître à ce point de son art qu'au bas d'une vignette qu'il gravait pour le chapitre de la peinture de Pline l'Ancien, il pouvait écrire : *Cette planche a été commencée et faite dans un jour.* Son succès était complet, si complet que le duc de Chevreuse, ne sachant comment décorer les petits tiroirs d'un cabinet d'histoire naturelle, lui commandait quatre frises pour les coller sur les tiroirs de son bienheureux meuble.

Dans un cadre un rien plus large, que de menue imagination en tous ces frontispices, qui font presque des volumes précieux de tant de méchants catalogues de vente ! Augustin est le vignettiste par excellence des collections à vendre : tableaux, bronzes, gravures, porcelaines, et les quatre règnes de l'histoire naturelle. Et quelle pointe assemblerait comme la sienne, dans une galerie d'Apollon, tout ce petit monde de *curiolets,* hommes et femmes, s'empressant

vers le beau et le rare, chapeau bas, l'admiration et la curiosité béantes?

Dès lors, Augustin était mûr pour son œuvre, pour sauver, par l'image, tout cela d'un peuple qui meurt avec lui : la vie; tout cela d'un siècle qui échappe à l'histoire : les mœurs. Tailleurs de plumes, enfileurs de phrases, jolis romanciers, brochuriers et sottisiers, vous avez immortalisé, moins que lui, l'homme et la femme du XVIIIe siècle. Dans cette petite eau-forte, l'INDISCRÉTION VENGÉE, n'est-ce pas le chiffonnage et le friponnage féminin du temps? Et ce concerto de trois violons, n'est-ce point la Jeunesse, et l'Espérance toute rose d'alors, — la Jeunesse, laborieuse et chantante, enfant gâtée de la misère et de la vocation, dont les pauvres dieux lares creux, mais heureux, sonnent gaiement de cette gaie musique italienne? Je touche là le grenier d'art où Wille et Diderot disputaient des procédés et des systèmes. Ou plutôt non : je veux y voir la chambre d'Augustin, et j'ai pour moi le talent d'Augustin, et tous les violons qui passèrent à sa vente, et son violon de Crémone! Le Palais Marchand, almanachs, guides, descriptions, me le montreront-ils mieux que cette enseigne irritante : une marchande de dentelles, jetée sur le pas de sa porte : haut tablier à brassière, coiffure basse, les beaux bras croisés sur la poitrine, en la pose amoureuse à la fois et modeste d'une madame Michonin qui se résigne? Et où donc un homme pareil pour d'un tour de pointe saisir le caractère, et, d'un rien,

montrer en pied et jusqu'au fond le militaire, le financier, le seigneur [1] — et toutes les marionnettes?

Et touche-t-il au crayon, touche-t-il au lavis, — le voilà peintre. Car Saint-Aubin, en dépit de ses douze cents pièces gravées, est avant tout un peintre du pastel et de l'aquarelle. C'est un coloriste léger et doux, un talent d'estompe et de caresse dont les imaginations galantes [2] jouent dans une eau à peine rosée, une eau du rose mourant des pâles nudités de vieux saxe. C'est le peintre de la femme, un crayonneur qui la crayonne avec des doigts d'amoureux, un portraitiste où il y a de l'amant. Un souffle de pastel, un nuage d'aquarelle, c'est celle-ci, c'est celle-là, et toute la foule de celles qui ont brigué d'être peintes par lui : grandes dames, bourgeoises du haut monde, actrices, impures, vivantes encore aujourd'hui dans la fleur et le printemps de leur teint, dans l'aimable rayonnement de leur chair décolletée. Nul des contemporains, que je sache, n'a donné, comme ce Saint-Aubin, la physionomie de la femme du temps. Nul n'a peint comme lui la femme du XVIIIe siècle dans le voluptueux de sa grâce. Nul ne l'a saisie comme lui dans sa séduction

1. Une petite série, non tout à fait terminée, et qui semble avoir été inspirée à Saint-Aubin par une réminiscence des *Figures de modes* gravées à l'eau-forte par Watteau. Elle se compose de six pièces, etc. (Voir au catalogue de l'œuvre gravé.)

2. Imaginations galantes qui tournent facilement à la polissonnerie, ainsi que le témoignent les deux planches libres qui ont pour titre : *The place to the first occupier; The first come best served.*

sensuelle et dans son charme tendre et dans sa coquette spiritualité et dans son papillotage... Mais laissons la parole à de pareilles choses. Il les faudrait, pour toute louange, réunis et montrés au public, ces portraits de Saint-Aubin. Il faudrait laisser la plume ici, et mener le lecteur à ces huit ou dix portraits de femmes acquis par M. de Janzé à la vente de Renouard, et à quelques autres dessins, éparpillés, jetés aux quatre vents des collections particulières, et que notre musée du Louvre dédaignera bien cinquante ans encore.

Après avoir tenté une petite publication de six petites planches dessinées et sans nul doute gravées par lui : *l'Abbé blondin*, *la Provençale*, *Colin*, *Blaise*, *la Fruitière*, *Colette*[1], petites planches rarissimes et qu'il n'a pas admises dans son Œuvre possédé par la Bibliothèque, Augustin de Saint-Aubin entre en 1759 en bonne connaissance avec le public. Il lance de l'hôtel de Cluny, son logis, une série de six dessins gravés par Duclos : *C'est ici les différents jeux des petits polissons de Paris*. Voulez-vous voir le *Sabot*, la *Fossette* ou le *Jeu de noyaux*, la *Toupie*, la *Corde*, le *Coupe-tête* et la *Sortie du collège*, et l'enfance culottée court, entricornée, poudrée, et la queue sautillante entre les épaules? Oh! les gentilles miniatures d'hommes, dont tout le défaut est d'être un peu trop des Amours de fleuron et de cul-

1. Six autres petites planches, dans le même genre, du même format et dont le tirage est en rouge, ont été publiées dans le même temps.

de lampe! L'année suivante, le succès poussant Saint-Aubin, autre féerie : *Mes gens, ou les Commissionnaires ultramontains;* six planches, six effigies de ces bien portants Savoyards, aux belles dents blanches, qu'achetaient un louis pièce les dames de la cour[1]; et, pour fermer la procession, le vielleur du Pont-Neuf[2], une célébrité de 1760. Mais, là encore, le crayon de Saint-Aubin est mal à l'aise. Il manque de ce parti pris, de ce contour musclé, de ce trait carré, de cette figuration ressentie, de ce dessin fort, le lot des Bouchardon. Il est, pour les «Cris de Paris», bien trop familier avec les coquetteries et les

1. *Lettre de M. Raphael, peintre de l'Académie de Saint-Luc, à M. Jérôme, râpeur de tabac*, 1769.

2. Il serait de toute justice, je crois, de restituer à Saint-Aubin une gravure, gravée par Fessard, cette même année 1760. C'est une intéressante représentation du BAL DE SAINT-CLOUD, avec ses arbres tout enguirlandés de festons de verdure et de lanternes de couleur. Tout seul, le *faire* de Saint-Aubin porterait à croire que le nom de *Saint-Poussin*, nom d'un artiste inconnu, mis au bas, est une erreur, et cette erreur est confirmée par l'indication de la marge qui annonce que la gravure se vend chez l'auteur, à la bibliothèque du Roi. Or jamais un Saint-Poussin n'a eu un logement à la Bibliothèque du Roi, et Saint-Aubin y habita plus de quarante ans, ainsi que l'atteste une lettre citée plus haut.

Mentionnons encore, à la date de la même année, ainsi que l'indique la note manuscrite et autographe de la Bibliothèque nationale, *Aug. de Saint-Aubin delin. et sculps.* 1760; mentionnons six sujets de femmes dont je n'ai jamais vu passer une épreuve dans aucune vente. Ce sont six dessins gravés au trait, puis bistrés d'après un procédé ressemblant au procédé de Leprince. Cette série semblait commencée avec l'intention, abandonnée depuis, d'en faire une série des cinq sens.

Une autre petite planche revient aussi de droit à Augustin. Devant une boutique à l'étalage de joujoux, s'abordent et se saluent des dames et des cavaliers, auxquels un colporteur et une marchande de la rue offrent des almanachs et des oranges. La pièce a pour intitulé, autant que je me le rappelle : LE JOUR DE L'AN.

amabilités du monde paré; et tant pis pour les beautés drues du peuple! fardiers et montreurs de marmottes, il les débarbouille, il les idéalise, il les déguise en commissionnaires du pays du Tendre.

Ce second essai éclaira Saint-Aubin. Il reconnut que, s'il voulait toucher à la rue, il fallait en prendre le haut pavé, le côté aristocratique et pimpant. Ce n'était pas à la Halle qu'il lui fallait aller, mais aux boulevards, à ce panorama de la femme, de la mode, du plaisir, ce triomphe ambulant de tous les dieux de Paris, pour lequel Paris désertait, comme trop bourgeoise, la promenade des Tuileries. Et que d'applaudissements quand Saint-Aubin se fixe là! quand il publie la PROMENADE DES REMPARTS DE PARIS et les PORTRAITS A LA MODE! Comme elles vivent, ces deux revues du boulevard, du Temple à la porte Saint-Antoine! C'est le grand jour, un jeudi, je le parierais, rien qu'à voir les carrosses à glaces sur les côtés, baissées et relevées à chaque minute sur un salut, et les équipages vernissés, garnis de velours, de franges, de crépines, de graines d'épinard, et flanqués de grands escogriffes, pris à la taille. Le défilé ne cesse : diligences où Vénus Aphrodite est peinte entourée d'Amours, — d'une malice! et les *allemandes*, et les *sabots*, et les *dormeuses*, et les *vis-à-vis*, et les *paresseuses*, et les *diables*, et les *culs-de-singe*, et les lestes cabriolets! C'est un étourdissement; et quel bruit! et que de bruit le long des allées carillonnantes, chantantes, sonnantes des parades, des cris de l'aboyeur des figures de

cire; et mille brouhahas, et les *oh!* et les *ah!* des nez en l'air, et le *grommellement* bourdonnant des buveurs [1], et le sifflement séducteur des bouquetières et des petites marchandes de nougat, et l'écorchante harmonie des vielleuses montagnardes, et les appels grinçants des joueurs de gobelets, et le clic-clac des fouets, et les trompettes, et les tambours... C'est le monde d'Augustin de Saint-Aubin, le royaume des pompons et des *fanfioles* de la toilette, le monde pour lequel s'ajustent les franges, se losangent les galons, se bouillonnent les festons, se contournent les olives, s'entrelacent les brandebourgs; le monde des poufs, de la gaze, des habits ponceau tendre; mieux que tout cela, les assises en pleine rue des *adorables* et des femmes du *bon ton*. Et passez, repassez, boucles de souliers en lacs d'amour, bas couleur de chair, *chenillettes,* habits du matin et du soir, *vespérales, cafardins, turquoises;* passez, nœuds d'épée et bourses à la maréchale, et broderies si délicates aux basques « qu'elles sont à peine perceptibles pour les yeux d'une taupe »; vestes garnies de blonde, cavaliers à plumet blanc, *lorgneries à bout touchant et jusque sous le fichu*, militaires aux moustaches papillottées, financiers au petit doigt garni d'un rubis étincelant, aux frisures en ailes de pigeon poudrées jusqu'aux épaules, hommes à bonnes fortunes, « jouant de la boîte d'or à por-

1. *Déclaration de la mode portant règlement pour les promenades du boulevard. L'an XLII des Bilboquets, VIII des Pantins et I des Navets.*

trait », petits-maîtres à talons rouges, baignés d'eau de Chypre, armés de tous les colifichets de la Fresnaye, abbés... Regardez celui-ci : il vient de sauter d'un *diable* qu'il conduisait lui-même, et du milieu de la chaussée, en rabat de gaze, en manteau de soie, il est là, l'apôtre à la blonde chevelure, le délicat mangeur de petits pieds, tout entier à jouer une parade avec cette dame qui passe en son char peint et doré. Et pendant que cette petite vendeuse de fleurs, haussée sur ses talons, fait payer à un amoureux six francs le bouquet qu'elle vend douze sous aux dames ; dans ce coin penchez-vous : entre ces deux aimables, c'est une invitation à venir chasser les vapeurs du champagne du matin avec le ratafia de Neuilly.

Mais surtout voyez ce monde du boulevard, dans la Promenade des remparts, attablé aux tables en plein air du café Gaussin, le café en vogue, renommé pour son punch et son orchestre. Le café, le voilà, à droite, avec son grand vitrage, sur lequel courent des plantes grimpantes, son porche, abri des buveurs, enguirlandé de lanternes en barillet, et ses armes parlantes : une rose. Buveurs et buveuses s'étalent sur les chaises, et se penchent, et se renversent, attrapant, dans l'abandon de leurs poses, toutes les mines de leur temps, occupés de toutes les choses de la jeunesse et de toutes les affaires de l'insouciance, tuant le temps sans lui en vouloir, et laissant leur sourire et leur cœur aller... Qui écoute, qui entend la musique des petites vielleuses,

coiffées d'une marmotte, et la vielle attachée par ce large ruban bleu où Mercier se plaît à voir le cordon d'une majesté déchue? Au-devant des tables, les promeneurs vont tout doucement, au petit pas, tournant les yeux à droite, à gauche. En tête, dansantes et légères, les délicieuses grisettes du temps se balancent au bras de beaux soldats. Le chignon plat, leur manteau à coqueluchon attaché au cou et traînant derrière elles, deux doigts de gorge sautant au-dessus d'un corsage lacé, une fleur entre les seins, et sous la robe coupée une jupe falbalassée découvrant de petits pieds perchés sur de hauts talons, elles agitent leur éventail au bout de leur bras nu, triomphantes, provocantes, impudemment jolies, effrontément jeunes, filles du peuple, du diable et de l'amour!

Un pas encore, et c'est le triomphe de Saint-Aubin, son chef-d'œuvre et deux chefs-d'œuvre : le Concert et le Bal paré[1]. Le monde du xviiie siècle a trouvé son peintre, son historien, le courtisan et le confesseur de ses immortelles grâces. Providence heureuse, qu'il se trouve ainsi à tout âge de la vie de l'homme, à tous les renouvellements d'âme et de

1. Ces deux dessins d'Augustin de Saint-Aubin ont été gravés merveilleusement par Duclos, et dédiés par lui, le *Bal paré* à M. de Villemorien fils, le *Concert* à Mme la comtesse de Saint-Brisson.

Les dessins furent exposés au Salon de 1773, nº 29. Les dessins d'Augustin de Saint-Aubin, exposés depuis aux Salons de 1775, 1777, 1783 et 1789, ne sont que portraits, médaillons, études de têtes, figures de femmes à mi-corps, à la mine de plomb et au crayon noir légèrement pastellé, ou dessins de pierres gravées, à l'encre de Chine, au bistre et à la sanguine.

corps d'un peuple, un homme, entre tous, marqué, désigné, prédestiné jusque par la manière de son talent, à en donner le ton et l'allure, la fleur et l'accent, l'image et le rayon, — grands peintres qui portent leur temps : Abraham Bosse, Augustin de Saint-Aubin, Gavarni!

Le monde alors était un salon : l'été, dans l'après-dîner, un salon rond, où un peintre avait posé le ciel au plafond, joli ciel où tout ce qui va au firmament, soupirs et souvenirs, ne trouvait que des fleurs et des jeux d'amour. Au-dessous des trophées de musique, des rideaux de soie à tête bretonne, tirés non de côté, mais tout droit comme des stores, froncés et falbalassés, laissaient passer par la fenêtre la gaieté d'un beau jour. Entre les pilastres, les bustes des déesses de la musique couronnées de fleurs et de lierre, et le sein nu ou soulevant la draperie, souriaient. Et en cercle, petites mules et hauts talons sur le carreau noir et blanc, paniers et basques çà et là sur les bois dorés aux formes rondissantes, autour du clavecin sonore, radieux des fantaisies de quelque Gillot, la belle compagnie écoutait. Elle écoutait quelque musique de M. de Laborde, ce choix de chansons qui a pour frontispice une lyre entre des lis et des roses. O le beau moment! comme tout ce monde cueille l'heure présente! que de bouquets et de nœuds de ruban! que de perles au cou et de paroles à l'oreille! La harpe repose. Le clavecin parle sous les doigts de la plus jolie femme. A sa droite, une jolie personne chante, en tourmentant

un éventail. Et de jolis hommes sont autour d'elle, assis ou debout, tirant des pleurs d'une basse, des fredons d'un violon, des prières d'une flûte, ou penchés, s'empressant à tourner les feuillets de la partition. C'est cela, l'été, en ce paradis.

L'hiver, autre salon, carré celui-ci, et tout glaces, et panneaux sculptés, et trumeaux. Des rosaces rocaille et chantournées pendent cinq lustres de cristal de Bohême, versant le doux jour des bougies. Les bras et les appliques chargés de feux leur répondent dans les glaces. Au milieu d'une, un cartel sonne une heure qu'on n'entend pas. Un orchestre dans une tribune, sur le côté, couvre le bruit du temps. Au fond, la causerie bourdonne comme une abeille. Les diamants éclairent sur les têtes, les enfants jouent avec des oranges, les yeux ont des sourires. Au milieu du salon, dans la pleine lumière, sur le parquet à dessins de bois, vibrant sous la danse, quatre couples rayonnent et se meuvent. Les nœuds de perruque battent sur les collets d'habit. Les colliers noués sur la nuque vont et viennent, les montres battent sur les jupes. Brandebourgs à l'habit clair et manchettes de fourrure, face à face avec sa belle, celui-ci, lui prenant la main en l'air, va la faire passer sous le pont d'amour de son bras. Celui-là, le jarret tendu, tenant déjà du bout des doigts les doigts de sa danseuse, la fait volter sur elle, et contre lui ; tandis que deux autres couples, presque dos à dos, mais se regardant par-dessus l'épaule, s'entrelacent et se nouent des deux mains par der-

rière... C'est l'Allemande, dansée d'après les principes de M. Dubois, de l'Opéra[1]. Au-devant, ce sont de belles femmes arrivant dans leurs pelisses, conduites par de vieux amis à gilet d'or; des manteaux de danseuses oubliés sur un siège; quelques mères qui regardent et applaudissent au fond d'elles; quelque minois de jeune mariée qui se retourne vers une conversation d'hommes; quelque dame menée au buffet qui est là, montrant par la porte le dressoir enguirlandé de roses, les pyramides de fruits, la vaisselle de Germain, et les plats de Saxe festonnés. Point de presse, point de coudoiement; simplement, le ballet de la jeunesse dansé à huit devant un petit peuple d'amis qui se reconnaissent et se saluent d'un air de tête des quatre coins du salon. Point de tapage, dans ce bruit de la joie : le plaisir est en famille. Il y a, d'un bout à l'autre de ces fêtes sereines, un bercement tranquille, une paix et une harmonie, l'harmonie même de ce monde gardant ses rangs, l'ordre heureux de cette société sans cohue, où chacun avait une place, et sa place.

Le rare talent pour peindre tant de choses! la fortune unique d'avoir fixé la physionomie de la France, en son plus joli moment, en cette minute dans l'éternité où nous avons été le peuple char-

1. Voyez *Principes d'Allemande* par Dubois, de l'Opéra, gravés par Mme Annereau. A Paris, chez l'auteur, rue Mazarine, à l'hôtel des Pompes. *Almanach dansant*, ou *Positions et Attitudes de l'Allemande, dédié au beau sexe* par Guillaume, maître de danse. Pour l'année 1770. Chez l'auteur, rue des Arcis, maison du commissaire.

mant! la fortune méritée de n'avoir laissé aux secs pinceaux de Lawrence que ces salons glacés et raides, aux formes droites, tout pleins de Necker, et l'oreille à l'avenir : les salons de Louis XVI!

Il était heureux, Augustin. Cet homme de travail était un très joli garçon, une de ces aimables figures d'hommes auxquelles la poudre donnait alors je ne sais quoi de brillant, de piquant, de féminin, de mutin et de tendrement voluptueux; si joli garçon, que cela l'aida beaucoup à devenir le mari d'une très jolie femme [1].

Vieux, Augustin donna à son ami Renouard le dessin de sa coquette petite personne, fait en 1764. Mais, puisqu'il s'agit d'un peintre qui n'a pas de portrait gravé, ne faut-il point commencer par un portrait de lui, non de sa main, celui-ci, mais tracé en 1747 par son frère Gabriel? Augustin de Saint-Aubin a onze ans; il s'est endormi pendant que son frère le dessinait, de cet honnête sommeil d'enfant qui lui permet de dormir les jambes ballantes, sur

1. Voici l'acte de mariage d'Augustin de Saint-Aubin communiqué par M. Herluison :

« Du mardy 27e 9bre 1764. Augustin de St-Aubin, graveur en taille-douce, âgé de 28 ans passés, fils des dess. Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roy, et Jeanne-Catherine Himbert, paroisse St-Et.-du-Mont, d'une part; et Louise-Nicolle Godeau, âgée de 22 ans passés, fille de Jean-Bte Godeau, officier chés Mr le cte de Caylus, et de Étiennette Girardot, dmt de droit et de fait à l'orangerie des Thuilleries, d'autre part, ont été mariés de leur mutuel consentement... en prce des père et mère de la mariée; de Germain de Saint-Aubin, dessinateur du Roy, rue du Four, paroisse St-Eustache; de Louis-Michel de Saint-Aubin, peintre, paroisse de Seve, de ce diocèse, tous deux frères du marié... » (*St-Germ.-l'Aux.*)

un tabouret sans dossier, la tête plongée dans la poitrine, un bonnet de coton enfourché jusqu'aux oreilles et dressant en l'air sa mèche effarouchée : *ecco il bambino*. Ses petites mains, potelées, sortant des plis carrés d'un habit à la Chardin, se pelotonnent dans sa poitrine, et se croisent sous les brandebourgs. De sa culotte courte retombent deux petites jambes aux petits mollets ronds, qui s'écrasent aux tournants du tabouret aux pieds tors. Il dort; mais le flot de ces cheveux frisés échappé du bonnet, la belle place de ces grands yeux fermés, ce bout de nez troussé, l'arc de cette bouche, et cet ovale délicatement plein disent l'avenir du minois, et promettent l'homme, un délicieux homme, un homme à croquer, comme disaient les femmes du temps. Et l'enfant est homme fait en 1764, précisément l'année de son mariage. Il a vingt-huit ans. Mais qui les lui donnerait? Il a si jeune air sous cet accommodage du matin, sous sa perruque poudrée, aux cheveux retroussés comme un chignon de femme. Un peu de bistre, quelques coups de plume, et c'est lui, assis sur une chaise, les pieds sur un barreau, les genoux remontés, un carton sur les genoux, la main droite en l'air, armé du porte-crayon qui mesure, l'œil devant lui et allant du porte-crayon au modèle. L'œil, plein d'une flamme! et le gentil petit nez retroussé, et la petite bouche, et le rond petit menton d'enfant! Quelle amoureuse tête! avec laquelle tout s'harmonise, et la cravate négligée et roulée, et l'habit en désordre, et le fond d'où elle se détache :

ce coin de mythologie friponne, cachée à demi sous un bout de toile, qui semble l'horizon des idées du peintre un peu libre du PREMIER OCCUPANT. Ce portrait[1] dit tout, et il dit encore pourquoi mademoiselle Louise-Nicole Godeau s'est mariée. C'eût été mauvais goût à la Providence d'empêcher ce mariage, le plus charmant des mariages de convenance : elle était belle comme il était beau, avec enjouement. Les peintres alors avaient une bonne habitude : c'était de peindre leur femme, quand elle n'était pas laide, sous le masque d'une allégorie ou d'un titre. A ce jeu, nous avons gagné le portrait de madame Greuze dans la «Philosophie endormie» de son mari. Elle aussi, madame de Saint-Aubin, nous la possédons sous un faux nom de baronne ou de marquise, nous la possédons dans toutes les compositions amoureuses, où elle sert de modèle à son mari amoureux. C'est Louise-Nicole qu'on retrouve dans l'estampe : AU MOINS SOYEZ DISCRET ! qu'on retrouve dans l'HOMMAGE RÉCIPROQUE. Voici, dans cette planche, dans la planche gravée en couleur, son fin profil, son œil noir, son sourcil noir, ses cils noirs, ses beaux cheveux blonds, à la fois frisottés, à la fois retombant sur son cou en grosses boucles, accommodées en *flambeau d'amour*. Et sous le fichu ruché, la gorge à ravir ; et quels bras et quelles mains ! Une adorable créature qui montre l'idéal de la beauté

1. Acquis par nous à la vente Renouard, il a été gravé par mon frère.

au XVIIIe siècle, dans sa beauté à la fois tendre et piquante, dans son charme aimable et gai, dans cette chair blanchement rose que semble n'avoir jamais mordu le soleil de la campagne.

Le mariage ne ralentit pas la verve de Saint-Aubin. L'avenir de quatre enfants bientôt nés, mais qui ne devaient pas vivre, l'aiguillonna de plus belle au travail. Son éducation de graveur menée à bonne fin par les leçons de Cars, Augustin de Saint-Aubin, membre de l'Académie, promenait son burin de Boucher à Greuze, de Leprince à Restout, de Cochin à Moreau, et de Moreau à Fragonard, sans pour cela négliger la place, que lui avait fait obtenir l'abbé Barthélemy, de graveur à la Bibliothèque, suffisant à tout, et gravant antiquités sur antiquités, et pierres gravées sur pierres gravées. Il allait même jusqu'à la grande gravure, jusqu'à traduire la Léda de Paul Véronèse: et Diderot le félicitait de sa belle planche de la Vénus Anadyomène. Mais sa fortune, ce fut la gravure de toutes ces figures de morts et de vivants, d'Homère à M. Necker. Personnages de tous les temps et de tous les ordres, gens de l'Antiquité, de la Renaissance, du siècle de Louis XIV et de son siècle, rois, hommes de guerre, poètes, peintres, savants, maîtresses de rois, prédicateurs, sculpteurs, musiciens, toutes les renommées, toutes les têtes couronnées de gloire, tombent sous son burin que presse l'argent des éditeurs, et qui se joue du temps, de la besogne, et de la hâte. M. de la Live, l'introducteur des ambassadeurs, et l'amateur des

belles choses, eut l'idée de graver cinquante portraits des grandes figures du siècle de Louis XIV. Il voulait y joindre un texte qui aurait été comme une suite aux hommes illustres de Perrault. Mais le talent de M. de la Live était un talent d'amateur, partant n'accouchant guère seul. Il prit pour aide un mécanicien, très mauvais graveur, du nom de Charpentier. Ce Charpentier l'aida si mal que M. de la Live eut recours à Saint-Aubin, qui tout bonnement effaça presque toutes les têtes « et les refit dans le genre de l'auteur ». Quand ce fut fait, M. de la Live ayant sans doute payé d'une façon digne de sa générosité et du talent de Saint-Aubin, Saint-Aubin voulut le remercier. Il grava à l'eau-forte madame de Létine, la belle-mère de la Live de Jully. C'est une merveille, ce portrait, cette bonne humeur de la vieillesse sous son bonnet à grandes dentelles, et ce chiffonnement des brides perdues dans la fourrure, et ce sourire des yeux qui parlent et de la bouche qui se tait : un bijou, où se marie la sûreté de touche d'un Mellan à la liberté d'un Fragonard, — bonne fortune admirable que Saint-Aubin rencontra presque une seconde fois dans le pendant du portrait de madame de Létine, le portrait de M. de Laborde. Inutile d'ajouter que le cadeau fut complet : les deux portraits furent signés la Live. Mais qui le crut[1] ?

1. Ainsi de la MARCHANDE DE CHATAIGNES, gravée par le chevalier de Pommard, où il me semble que la pointe de Saint-Aubin a terriblement aidé la pointe du chevalier.

Ce burin, cette pointe surtout de Saint-Aubin, émule de ses crayons, que n'ont-ils été voués exclusivement à la femme! Ce qu'ils auraient fait, ce qu'ils auraient sauvé, — voyez cette tête adorable que quelques-uns veulent être madame de Boufflers, voyez la petite eau-forte de la princesse de Montbarrey, le portrait de la baronne de Rebecque et de bien d'autres, de madame d'Étioles, de madame Heinecken, de madame Le Coulteux de Moley, la belle instigatrice du poème des *Jardins* de Delille dans sa maison de la Malmaison, — et vous le saurez. Ceux-ci, ces trois derniers, il vous faudra les découvrir dans cette iconographie de profil que Cochin tenta de son siècle. Ils sont là, perdus, enfouis au milieu de tous ces contemporains illustres, dont Saint-Aubin dessina quelques-uns, et dont il grava si grand nombre, égayant et variant de son mieux cette monotonie de la face profilée dont Carmontelle avec ses silhouettes intimes donna peut-être l'idée; habile toujours, brillant, agréable, la taille spirituelle jusque dans la perruque des gens, un peu rapide, un peu lâché, un peu abusant de lui, mais toujours pardonné et sauvé par l'adresse, la légèreté, la lumière et l'éclair de la ressemblance.

La tâche de Saint-Aubin dans cette œuvre est énorme; ce serait à croire qu'elle l'a accaparé, et qu'elle l'a occupé absolument. Mais non. Bien souvent, des importunités venaient le distraire sans profit. L'infatigable artiste ne savait point refuser. Pointe ou crayon, tantôt c'était un portrait de

jolie femme, tantôt un portrait de puissant protecteur exécuté par-dessus le travail ordinaire de tous les jours. Ainsi, au bas d'un très vif et très adroit médaillon de M. de Saint-Florentin, Saint-Aubin a écrit au crayon dans l'exemplaire de son œuvre : *J'ai fait ce portrait pour l'abbé de Langeac, qui dans le temps me fit tout quitter pour le satisfaire en quatre jours. On pourrait croire qu'il a bien payé ce sacrifice, mais je n'ai jamais reçu un sou de l'abbé de Langeac, quoiqu'il ait souvent employé mes talents. Actuellement qu'il est riche, le chevalier devrait bien payer les dettes de l'abbé.*

Et puis, la Révolution arriva, changeant tout, mais ne changeant rien davantage que le crayon et le burin de Saint-Aubin. Malheureux petits poètes surpris par l'orage! Parny se cache dans l'ombre d'un bureau; et le chantre du Concert et du Bal paré, le reconnaîtriez-vous? Cet autre suspect est tombé dans le gagne-pain. Les femmes à balance du tribunal de cassation, les feuilles de laurier des cartes du citoyen, les rayonnements fulgurants de la Loi, les déesses grecques des encouragements et des récompenses nationales, l'occupent aujourd'hui et le font vivre[1], petitement toutefois et ne le payant guère mieux de sa peine qu'il ne fut jadis payé du

1. Ce n'est que par hasard qu'il ose encore faire de l'art monarchique. Et dans une lettre au libraire Tilliard, datée du 18 février 1792, il écrit : *Je vous envoye une épreuve d'une petite planche que je viens de mettre au jour. Je ne crois pas qu'on puisse m'accuser de flagornerie, mais il y a tant de préventions injustes et ridicules contre tout ce qui vient de la monarchie, que je suis menacé de ne pas vendre beaucoup, quoique je n'expose que le fait,*

portrait de M. de Saint-Florentin. Il grave ce qu'on veut et des portraits encore, mais pour l'argent, à la hâte, sans souci de bien faire, ni de porter son nom descendu au commerce, ainsi que le prouve cette lettre adressée au graveur Tilliard :

Paris, ce 17 *juin* 1790.

C'est d'aujourd'hui, mon ami, que nous commençons ensemble pour une nombreuse suite de planches. Vous savez que nous sommes convenus que nous pourrions facilement, l'un portant l'autre, faire par jour une planche de quatre têtes, etc.; mais il faut s'arranger à ne pas en rester là : il n'y a rien à ménager pour accélérer, surtout dans les premiers mois; il faut si bien s'arranger, que nous puissions nous servir de tous les bras possibles sans nuire à l'exactitude de l'exécution et sans qu'ils se nuisent l'un à l'autre. Préparez-moi le plus de planches que vous pourrez, et envoyez-les-moi à mesure; de mon côté, j'espère que rien ne languira.

Pour ménager votre place chez vous, il me semble qu'il n'y auroit pas d'inconvénient à ce que les messieurs Varin fissent le fond à l'eau-forte chez eux; il ne s'agit que de faire la navette pour qu'ils ne manquent jamais de planches : qu'en pensez-vous? C'est lorsque les cuivres sont nuds qu'il faut les garder à vue. Tout le reste se fera chez vous ou chez moi.

D'icy au 30 *du mois il faut que nous ayons commencé et fini au moins vingt-cinq planches de deux têtes; vous voyez comme il faut marcher.*

Adieu, je compte sur votre zèle, tant à cause des en-

gagements que j'ai contractés, que parce que cet objet intéresse toute la nation.

Je suis de tout mon cœur votre très humble serviteur et ami.

DE SAINT-AUBIN.

Je vous envoye une planche dont les fonds sont achevés, sauf à les revoir après l'épreuve; faites-y mettre la lettre le plus tôt possible [1].

Le temps se fait dur, le travail rare, le salaire mince. Renouard [2] lui vient comme une providence avec les portraits de ses réimpressions classiques. Comment vivre pourtant? Tout à coup les prix de la vie ont sauté à l'absurde, et le gain ne suit guère la folie de la dépense :

Je vous remercie, citoyen, de votre attention; mais je désirois avoir le plaisir de vous voir pour vous observer que nos anciens marchés ne pouvoient en aucune manière tenir pour les prix. Je viens de passer six semaines sur votre petit portrait, et ma cuisinière a dépensé plus de 600 *livres par décade. Vous voyez que le prix que vous m'offrez ne peut convenir. Je ne vous ferai pas payer dix et douze fois et au taux où tout est monté, mais en conscience on peut bien porter cela à trois fois*

1. Lettre communiquée par M. Duplessis.

2. Une rare planche de Saint-Aubin prouve sa reconnaissance pour Renouard : c'est la famille Renouard, cinq têtes, sans fond, travaillées du plus fin de sa pointe fatiguée.

à peu près; ainsi j'espère que quand vous me ferez le plaisir de venir me voir tout cela s'arrangera.

Je vous salue de tout mon cœur.

Votre concitoyen,

SAINT-AUBIN.

Maudit argent! il était rare alors; manger c'était un point, mais se loger, mais trouver des écus pour le propriétaire! Augustin avait la promesse du ministre Paré d'un logement aux galeries du Louvre; mais le logement promis est déjà conquis par de plus ingambes qu'Augustin; et tandis qu'il dormait sur la parole du ministre au fond de sa rue des Prouvaires, son atelier de la Bibliothèque ci-devant royale lui était retiré. Sous ce coup le vieillard plia, et une plainte triste de toutes les misères de la vieillesse, s'échappa de sa main :

Citoyen ministre,

En 1777, *j'ai été nommé à la place de dessinateur et graveur de la Bibliothèque actuellement nationale. Cette place est purement honorifique, il n'y a jamais été attaché ni émolument ni aucun avantage pécuniaire, si ce n'est un emplacement servant d'atelier, mais si malsain qu'on n'a pu le rendre habitable qu'à force de dépense, et en effet cela m'a coûté beaucoup d'argent en différens tems, sans que la place m'ait jamais rapporté un écu. Aujourd'hui on me retire cet emplacement, dont on a*

besoin, dit-on, pour les nouveaux arrangements à faire pour le service de la Bibliothèque, et certes sur cela il n'y a aucune objection à faire, puisque le service public doit passer avant tout; mais je me trouverois dans un embarras extrême s'il falloit rendre ce lieu sans en avoir un autre où je puisse déposer tout ce qui s'y est accumulé dans un aussi long espace de tems.

Depuis plus de dix ans il m'a été promis un logement aux galleries du Louvre; j'ai sur cet objet plusieurs lettres d'expectative de différents ministres, et je vous prie de me permettre de vous les faire voir; mais, n'ayant jamais été averti à tems, ma mauvaise santé ne me permettant pas de faire les démarches convenables, il ne m'a été encore rien accordé; tous mes cadets plus actifs et apparemment plus méritans que moi ont été pourvus honorablement.

Citoyen ministre, dans ce moment-cy une double raison me force à avoir recours à votre justice et à votre bonté : vous savez combien depuis six ans les artistes ont eu à souffrir, surtout ceux qui comme moi n'avoyent pas de fortune acquise : il leur a fallu faire les plus grands sacrifices pour pouvoir subvenir aux charges publiques et faire honneur à leurs affaires, aujourd'huy où le numéraire est plus rare que jamais par le fait, quoiqu'il ait l'air de reparoître; les propriétaires exigent leurs loyers en écus, la loi même les y autorise, et certes rien n'est plus fâcheux pour les véritables artistes, qui n'ont profité en rien du mouvement du signe représentatif et des hasards de ce que l'on a si improprement appellé le Commerce. D'après cela, vous voyez combien il seroit

urgent pour moi de pouvoir obtenir le plus promptement possible un logement qui m'affranchisse de la poursuite d'un propriétaire d'autant plus inexorable qu'il a eu lui-même longtemps à souffrir.

Permettez donc, citoyen ministre, que je vous prie instamment d'avoir égard à ma demande. Si quarante ans d'exercisse (sic) *dans mon art, une conduite irréprochable, un dévouement sans bornes à la chose publique, sout des titres pour mériter, je crois les avoir. Si vous l'ordonnez, je vous mettrai sous les yeux le détail des travaux que j'ai faits ou auxquels j'ai coopéré tant dans l'ancien que dans le nouveau régime ; je sais que depuis un tems surtout on attache peu d'importance à l'art de la gravure, cette sœur cadette de la peinture, qui a souvent si bien servi son aînée ; on n'a rien fait pour elle, absolument rien, dans l'organisation de l'Institut national des sciences et des arts. Cet oubli humiliant provient des préventions et des idées fausses que l'on a d'un art vraiment original et utile, qui exige pour le bien professer les mêmes études que le peintre pour devenir habile homme, et auquel le gouvernement devroit s'intéresser, ne fusse que sous un point de vue politique et commercial. Je n'ai garde d'imputer cet oubli à un ministre sage et instruit que la voix publique désigne comme l'ami des arts et des artistes, et qui désire les encourager par tous les moyens en son pouvoir.*

Malgré le besoin pressant que j'aurois d'être promptement soulagé et dispensé de payer un loyer en écus, je me borne cependant, citoyen ministre, à vous demander seulement une lettre d'expectative pour le premier loge-

ment qui viendra à vacquer aux galleries du Louvre; je n'ai tant travaillé toute ma vie que dans l'espoir d'obtenir un jour cette récompense qui m'est promise depuis si longtems, que je regarde comme la plus flatteuse qu'un artiste puisse recevoir, et qui, dans les circonstances actuelles, me seroit infiniment, je pourrois dire absolument, nécessaire.

A l'instant où j'achève d'écrire ce mémoire, je reçois un ordre du Conservatoire de la Bibliothèque nationale, qui m'enjoint de rendre de suite l'emplacement que j'occupe depuis quarante ans et que l'habitude me fait ne quitter qu'avec une peine infinie; quoiqu'il ne m'ait été d'aucun avantage. Mais ce qui me met vraiment au désespoir, c'est que d'une part je n'ai point de lieu où je puisse déposer tout ce que contient celui-cy, et que de l'autre ma mauvaise santé ne me permet pas d'être exposé à l'air dans cette saison-cy, qui m'est extrêmement contraire, et j'y cours peut-être le risque de la vie. Venez à mon secours, citoyen ministre, vous voyez ma détresse, faites-moi donner un emplacement provisoire tel qu'il soit pour y mettre mes effets, et je m'engage de le rendre à l'instant où vous m'accorderez le logement objet du présent mémoire.

SAINT-AUBIN.

Sa demande ne fut pas accueillie, et il la renouvela sans plus de succès d'année en année[1].

1. Dans une autre lettre que Saint-Aubin adresse au ministre (18 prairial de l'an IV), il dit : « *Il avoit été créé sous Louis XV une place de dessinateur et graveur de la Bibliothèque nationale. A la mort du pre-*

Triste fin ! point de repos, point de retraite pour le pauvre travailleur, qui doit mourir burin en main, et toujours aller. Il est malade, il est infirme; au premier froid, l'hiver le confine dans sa chambre et le cloue au logis. Il ne peut se traîner chez Renouard, même pour toucher son argent. Il se hâte pourtant et s'use, suant le jour et la nuit, forçant et tuant ce talent qui s'en va et s'éteint comme son maître. De profils en profils, sa main court indifférente de Diderot à Jules César, de Cicéron à Pierre le Grand et de Pierre le Grand à Hamilton. La misère taille et rogne dans le petit musée de l'artiste ; et ses beaux livres, ses exemplaires uniques, passent à d'autres. Les jours succèdent aux jours, apportant la mort peu à peu au vieillard, qui s'acharne à vivre et se cramponne au travail. Il presse les commandes

mier titulaire, en 1776, *le savant abbé Barthélemy, qui projetoit de publier une partie des médailles du cabinet, demanda le brevet, à son insçu.* » Dans une autre lettre adressée au ministre Chaptal, il parle ainsi de lui à la troisième personne : « *Il a vieilli avec honneur dans l'exercice de son art, qui est aujourd'hui sa seule ressource, ayant eu le malheur de perdre, par des circonstances de la révolution, le fruit de quarante années de travail et de bonne conduite; et, aujourd'hui que sa mauvaise santé ajoute au poids de ses années, ne lui sembleroit-il pas permis d'espérer que vous ne confondrez pas sa demande avec tant de prétentions indiscrètes ou exagérées?...* » Dans une autre lettre de l'an XII, cherchant à intéresser le ministre, après lui avoir rappelé qu'il a été reçu de l'Académie de peinture en 1771, il écrit : « ... *J'ai formé plusieurs élèves qui aujourd'hui font honneur à l'art; je n'en nommerai que deux ou trois, MM. Blot, Ancelot, Duclos, Macret, etc.; enfin j'ai soixante-sept ans, il y en a cinquante que je travaille; aussi ma santé est fort altérée, et je suis tous les ans six mois sans pouvoir sortir de chez moi, ce qui me met dans une situation vraiment fâcheuse. J'avois une modeste fortune, fruit de l'ordre et de l'économie, mais que j'ai entièrement perdue par l'effet de la révolution.* » Lettres autographes de Saint-Aubin de ma collection.

de la belle saison pour avoir le loisir d'être malade l'hiver. Il tousse des semaines entières et ne lâche pas son burin. Il prend et reprend un portrait de Racine, qu'à peine il finira. Le 2 mars 1806, il écrit à Renouard :

..... Quant à moi, j'ai été si grièvement malade que je n'ai pas donné un coup de burin de tout le mois dernier; je ne travaille pas encore : il y a deux jours, j'ai voulu dessiner une petite médaille d'une heure d'ouvrage, c'est tout ce que j'ai pu faire, mais non sans peine. Je me suis trouvé heureux dans mon malheur de n'avoir pas eu dans les mains quelque planche après quoi vous auriez attendu, puisque je n'aurois pas pu vous satisfaire.

Il me tarde de voir revenir mes forces et le beau temps pour terminer votre Racine *que je comptois bien devoir l'être dans le courant de février, et m'occuper un peu de celui de ces messieurs.*

Pendant tout ce temps je n'ai pas gagné un écu, mais en revanche j'en ai bien dépensé....

Et savez-vous à quelle peine mourra ce talent? sur quoi viendra expirer la dernière caresse du burin d'Augustin de Saint-Aubin? L'agonisant fera son dernier effort sur cette grande planche : une imagerie d'Épinal, un tableau des rois de France, de Pharamond à Napoléon. Il ne sait même si on ne le forcera pas d'écrire sous chaque portrait le nom de baptême de l'histoire : *le Bon*, *le Fainéant*, *le Dévot*, et il supplie qu'on écarte de lui ce calice :

Malgré mon étouffement continuel, malgré la chaleur excessive, enfin malgré tout, il faut pourtant travailler, et c'est ce que je fais le plus que je peux. Je vais bientôt faire mordre notre troisième race, à l'exception des trois derniers de la bande, qu'il faudra faire après coup, le verny étant gâté en cet endroit; je voudrois savoir si vous tenez beaucoup à ce qu'on mette tous les surnoms de ces rois: le Bon, le Dévot, le Bien-aimé, le Courtois, etc.; dans la suite que vous m'avez envoyée d'après Cochin on en a supprimé beaucoup, je voudrois bien en faire autant. C'est moins pour abréger le temps que pour diminuer l'ennui que j'éprouve en traçant ces légendes. Si vous avez un instant à me donner, je serai bien aise de vous parler sur cela. Je souhaite que vos enfants aient retrouvé tous leur santé.

J'ai l'honneur de vous saluer,

SAINT-AUBIN.

J'enverrai le 30 *chez vous toucher* 2 *ou* 300 *francs, si cela ne vous contrarie pas.*

De cette lettre à la mort de Saint-Aubin, il y a trois mois. Il mourut le 9 novembre 1808 [1].

1. Nous donnons l'acte de décès d'Augustin de Saint-Aubin d'après une communication de M. Herluison :

« L'an 1807, le 10 9 re, à midi sonné. Par devant n., adjt au maire du 3e arrondt de Paris, soussigné, sont comparus les Srs Claude-René Debonnaire, commissaire-priseur, âgé né 48 ans, dmt à Paris, rue Nve-St-Eustache, n° 30, neveu du deffunt, et Hippolyte-Marcelin Villemain, tailleur, âgé de 57 ans, dmt à Paris, rue des Prouvaires, 31, ami. Lesq.

VI

Faut-il abandonner les Saint-Aubin [1], sans parler de leur aîné, Charles Germain? Non; et laissons-le se raconter lui-même, et tout entier, dans cette petite autobiographie de trois pages, dans ce bref et curieux narré de l'existence d'un homme d'art du temps.

HISTOIRE DE CHARLES-GERMAIN DE St-AUBIN

DESSINATEUR DU ROI, AUTEUR DE CE LIVRE

Je, Charles-Germain de Saint-Aubin, suis né à Paris, le 17 *janvier* 1721. *Nourri à Gonesse par une grosse nourrice sans soucis. Mon père, brodeur, eut assez de peine à élever quinze enfans dont je suis l'aîné. Il me fit apprendre à dessiner l'ornement chez Dutrou, assez bon maître. Mes succès dans ce genre d'étude et quelques*

n. ont déclaré que Augustin Saint-Aubin, graveur, âgé de 71 ans, natif de Paris, époux de Louise-Nicole Godeau, est décédé hier. à 4h du soir à Paris, r. des Prouvaires, n° 31, division du Contrat-Social... Lesquels... » (*Reg. du IIIe arrond*t.)

1. Le portrait de Charles-Germain de Saint-Aubin a été gravé pour la première fois par mon frère, d'après un portrait inédit, possédé par nous. Ce portrait, traité dans la manière de Cochin, porte au dos : *Charles-Germain de Saint-Aubin, dessinateur du Roy, né le* 17 *janvier* 1721, *dessiné en* 1769 *par M*lle *de Saint-Aubin sa fille pour M. Sedaine son amy.*

dispositions naturelles déterminèrent mon père à m'en faire un état. Cependant il refusa plusieurs occasions de me laisser aller me perfectionner dans les fabriques de Lyon. Je restai à l'aider dans son commerce jusqu'en 1745, *que je fus loger dans un petit appartement de quarante écus, rue de la Verrerie, avec la crainte de ne pas faire de quoi payer mon terme. La première année je gagnai mille écus. Mon extrême assiduité à inventer sans cesse de nouveaux dessins de broderie, un goût décidé pour le travail, l'envie de paroître, jointe à une santé délicate, fut cause que je m'excédai. L'amour et ses tracasseries vint m'achever. On parla mariage. J'éloignai tant que je pus ce lien, mais je m'enchaînai de plus en plus. Ma maîtresse fut en Lorraine; travaux, soins, inquiétudes. Mes sourcils ainsi que mes cheveux blanchirent sans maladie, mes dents tombèrent. Le nombre de mes amis bruyans et jouissans ne firent qu'une légère distraction à ma passion. Enfin, pressé par mon attachement et par ma conscience, je me mariai le* 26 *janvier* 1751 *à Françoise Trouvé, qui n'apporta en dot qu'une aimable figure, une jolie voix, l'usage et le goût des plaisirs de la société. Je pris alors le titre de Dessinateur du Roi, que personne ne me contesta. Il fallut des bijoux, il fallut installer, monter une maison. Ainsi augmentation de travail et de dépense. Mon goût sédentaire, des passions modérées ne m'ont encore fait éprouver qu'une situation douce, point de grandes affaires, point de grandes peines, une vie égale et bornée, une légère connoissance des arts et de la nature suffit pour m'intéresser à leurs productions. Les concerts, les*

cabinets de tableaux ou d'histoire naturelle, la gravure et surtout la lecture, sont les objets de mon délassement. L'économie et mes travaux me font éviter de fréquenter les parties de plaisir. J'ai trois enfans que j'aime et qui vont devenir l'objet de toutes mes réflexions.

Le 11 *septembre* 1759, *après treize jours d'une très malheureuse couche, je perds ma femme suffoquée par un dépôt. Elle est morte sans s'en apercevoir, malgré les soins et les secours de la plus tendre affection. Mes effets en se mariant se montoient à huit mille livres, par mon inventaire ils montent à soixante-dix mille. Je reste un an à consulter sur le parti que je veux prendre. Je mets mon fils en pension, la petite Rose chez sa bonne maman, et ma fille aînée reste avec moi.*

En 1760, *ma sœur vient demeurer avec moi; elle conduit ma maison. Je continue mon dessin. On me nomme le premier de mon état. Une maison de commerce (M. Dufourny, marchand de dentelles de la Reine, rue du Roule) me donne* 1,200 *livres pour m'empêcher de travailler pour ses confrères. Ce que je fais pour elle est payé à part. Il faut un objet à mon âme, je me livre pendant dix ans à une amitié douce, tendre et presque exclusive, mais rien n'est stable.*

En 1769, *un édit du roi réduit à moitié soixante mille livres de papiers royaux amassés sou à sou pour mes enfans. Ce sont eux qui perdent à cela. La goutte commence à me tourmenter. En* 1770, *je vais en Flandre faire une promenade, voir des tableaux et des manufactures de dentelles; mon crayon paye mon voyage. La même année, je donne à l'Académie des sciences un mé-*

moire avec figures sur la broderie, qu'elle veut bien adopter et qu'elle fait imprimer. Je fais graver douze grands chiffres en fleurs, cette bagatelle durera plus que moi.

En 1773, 19 *février, je marie ma fille aînée (objet de tous mes soins, charmant caractère) à Jacques-Roch Dounebecq, plumassier du roi. Il doit son établissement, j'aide à le payer. C'est un bon garçon, qui a plus de conduite que d'esprit. Je compte avoir fait une bonne affaire. Le* 21 *novembre* 1775, *je perds mon oncle, parent unique. Ma sœur aura le peu qu'il laisse. En* 1777, *je perds ma pension de* 1,200 *livres. La mode de la broderie et de mon petit talent se ralentit. Il faut songer à la réforme et à la retraite. Je m'y suis préparé de loin. Cela ne me coûtera rien. Mes amis décampent pour l'autre monde; ils m'appellent. Une confession bien sincère feroit ici le tableau du peu que je vaux. En janvier* 1780, *je marie ma fille Rose à Pierre-Adrien Parisy, notaire à Fontainebleau. Il paroît doux, intelligent. Me voilà presque indépendant, aurai-je quelques instants à vivre pour moi? Le* 15 *juillet ma sœur va demeurer chez Dounebecq.*

Les engagemens, la maladie et les revers de Parisy me désolent. Il meurt insolvable le 15 *novembre* 1781. *Ma fille revient chez moi. Elle se remarie, le* 7 *février* 1786, *à Me René de Bonnaire, greffier au Châtelet*[1].

1. Notice manuscrite se trouvant en tête du RECUEIL (*sic*) de plantes peintes à la gouache par Charles-Germain de Saint-Aubin. A la suite de l'autobiographie est tracée d'une écriture du temps : « Charles-Germain de St-Aubin est mort à Paris, le 6 mars 1786. »

Et donc, Charles-Germain de Saint-Aubin n'était qu'un modeste dessinateur de fleurs et d'ornements, satisfait de dédier à madame de Chevreuse « Mes petits bouquets », où il ose nouer gracieusement le chou de Suède et le champignon d'Angleterre, et s'amusant à ces « Fleurettes », c'est le titre d'un autre de ses cahiers; — celui de tous les frères qui s'envola le moins loin du métier paternel, peintre de broderies, traçant à l'or et à la soie leur chemin sur le brocart, rival du fameux Bro en ces inventions chargées et magnifiques, galonneur des habits de noces des Dauphins de France, le créateur de l'habit que portait Louis XVI le jour de son mariage; effaçant par le luxe des branchages courants et des entrelacements rubannés la richesse des habits à brevet uniforme établis par Louis XIV, et jusqu'aux parements de l'habit fameux où nageait l'orgueil de Villeroy, lors de sa visite avec le Roi au czar, à l'hôtel de Lesdiguières, en 1717. Peu de chose, après tout, que des broderies pour l'immortalité : déjeuners de soleil!

Mais ce Charles-Germain a eu, lui aussi, son jour d'inspiration et son heure de génie, comme pour être digne de ses frères. Le dessinateur technique de l'*Art du Brodeur* a fait son Essay de papillonneries humaines ; et c'est par là qu'il mérite de rester. Imaginez une pyramide moussue et ruinée; dans une niche, au milieu, un rat laissant pendre sa queue joue avec une noix; en haut un rat est perché. Au bas, deux grands diables de papillons, aux grandes

ailes déchiquetées comme des feuilles étranges, chamarrés de taches et de maculatures, soutiennent, en se balançant, Atlas baigné d'azur, un escalier de nuages d'où jaillit l'aiguille de pierre. Sur les marches roulantes, la Folie envolée a laissé tomber sa marotte, son masque et son tambour, et un collier de grelots sonne au cou d'une nuée. Des rats encore çà et là, qui courent sur le dos de cette apothéose; jusqu'à des rats qui peignent au bout d'un nuage! Au pied de la pyramide, c'est un trophée en éventail de tous les joujoux de l'homme et de l'enfant : petits moulins, petits drapeaux, tous les moulins à vent de l'ambition humaine! La pyramide monte; et dans le ciel, c'est une pluie de feu de fleurs, un sillon de plantes filantes, des paraboles d'étoiles à mille feuilles, des fusées et des gerbes d'une végétation chimérique, une Flore de caprice et de rêve zigzaguant et pétaradant, — une folie, un tonnerre, un délire, à croire que ce sont toutes les « Fleurs idéales » de Jean Pillement, arrosées de poudre, qui sautent! Cependant des papillons tournent autour de la pyramide, comme pour l'enchaîner, une guirlande de roses qui ne finit pas et qu'ils emportent au ciel sur leur épaule : lien de fleurs, chaîne immortelle de la terre au ciel, et de l'homme à Dieu, qui peut-être est l'Espérance. — Tournez la page : deux papillons, deux beaux fils, les antennes en colère, croisent le fer. Leurs témoins causent, perchés sur une échelle d'arabesques; et pardessus un paravent, la papillonne pour laquelle on a dégainé regarde pour

savoir le papillon qui lui restera. *Ite, comœdia est,* la Papillonnerie de Germain de Saint-Aubin est finie; mais c'en est assez pour montrer le songeur et le poète ironique qu'il y avait en cet homme, riant de l'homme avec le Papillon et le Rat, ces deux images de notre rien : l'Illusion et la Mort! Et quoi de plus? Lui-même, ce père et parrain de Grandville, n'a-t-il pas, moquant la gloire humaine, signé, au frontispice de ses PAPILLONNERIES, son nom dans une toile d'araignée[1]?

1. Germain de Saint-Aubin fut inhumé à Saint-Joseph, le 18 mars 1786.

NOTULES.

« Gabriel de Saint-Aubin, né le 14 avril 1724, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour l'étude ; mais, indocile aux usages, il suivit son penchant, aprit (sic) à dessiner et à peindre chez Sarasin, se livra de trop bonheur (sic) aux petites compositions qu'il chargea de trop de savoir et de détails, gagna un grand prix à l'Académie royale, fit quelques tableaux et quelques élèves médiocres, passa sa vie à dessiner tout ce qui se trouvoit sur son passage. Les objets des ventes étoient dessinés sur les marges de ses catalogues, de manière à être reconnus. Il avoit la mémoire fort ornée, parloit hardiment, étoit remarqué partout où il se présentoit par sa malpropreté et son talent. Greuse (sic) a fort bien dit : « Il avoit un priapisme de dessin. » A force de négliger tout ce qui concourt à la santé, il est mort dans un anéantissement absolu le 14 février 1780, a laissé dans le plus grand désordre son linge, ses habits et quatre ou cinq mille dessins non terminés[1]. »

Le rédacteur de cette biographie, — qu'une note nous apprend être Germain de Saint-Aubin, — ajoute de sa

1. Note manuscrite des Saint-Aubin, album contenant des dessins de toute la famille, possédé par M. Destailleur.

grosse écriture un peu plus loin, au dos d'une tête de satyre gorgonesque de Gabriel :

« L'un des cent mille croquis de Gabriel Jaques (sic) de Saint-Aubin, l'un des plus intrépides dessinateurs du siècle. Il croquoit sur les marges des catalogues les tableaux et les dessins qu'on exposoit en vente. S'il alloit à la promenade, son crayon mettoit à contribution les passans; les séances académiques n'étoient pour lui qu'un tableau vivant dont il faisoit une esquisse; au sermon il dessinoit le prédicateur[1]. » Et le livre des Saint-Aubin possède le croqueton qui a fait le sujet de l'anecdote, avec encore, au bas, une note de Germain de Saint-Aubin. Le croqueton (H. 8 c., L. 4 c.) représente un prédicateur et dans une rangée d'écouteurs un homme qui dessine. Voici la note : « Un vendredy saint, Gabriel de Saint-Aubin, peintre, s'étant placé dans la nef de Notre-Dame pour entendre un célèbre prédicateur, tira par habitude son livre et se mit à dessiner l'orateur. Les personnes placées près de lui le regardèrent faire; celles de devant se retournoient, celles de derrière se haussoyent sur leurs chaises. Enfin il attira si fort l'attention des auditeurs que le prédicateur suspendant son discours dit : « Quand les yeux « seront satisfaits, j'espère qu'on me prêtera l'oreille. » Il dessinoit en tout temps, en tout lieu, avec une passion qui n'a point d'exemple. »

Dans le Receuil des Plantes de Charles-Germain de Saint-Aubin se trouve une autre notice manuscrite, répétant presque la première, mais avec quelques additions que je donne :

« ..... Il professa longtemps le dessin dans la nombreuse école de Blondel, architecte... Dans ce temps il

1. Germain de Saint-Aubin termine sa notice par cette phrase : « C'est dommage qu'il ait négligé l'ordre et la propreté. »

négligea la peinture et se livra à plusieurs genres de connaissances. Il avait une belle mémoire et parlait hardiment, à la satisfaction même des professeurs, dans différentes sciences. Il évitait les jeunes gens, ne donnait rien à l'usage, ni aux plaisirs de la jeunesse. Il fit peu de tableaux qu'il gâta même en les corrigeant et les repeignant plusieurs fois. Un tremblement de terre de Lisbonne, que les artistes, ses contemporains, ont vu avec plaisir, est devenu affreux par les additions et les corrections qu'il en a faites à plusieurs reprises... Il a mieux réussi dans plusieurs vues du Salon d'exposition des tableaux du Louvre. Un Triomphe de l'Amour sur tous les Dieux, projet de plafond, suffirait à sa réputation. Sa principale occupation fut de dessiner quelques allégories, l'Histoire romaine expliquée par M. Philippe de Prétault et surtout les cabinets de tableaux dont on faisait la vente. Il les représentait si rapidement et si juste sur la marge des catalogues que plusieurs sont fort intéressants... Il était singulier, bizarre, farouche et malpropre. Souvent, avant de sortir de chez lui, il frottait de crayon blanc ses cheveux pour les poudrer, ou ses bas pour les blanchir[1]..... »

Cette malpropreté de Saint-Aubin est consignée dans un petit livre de la Révolution, qui a pour titre : *les Pantins des boulevards, ou les Bordels de Thalie*, 1791.

C'est Thiemet qui parle : « ... J'étais un des croûtons qui composaient la bergerie de *l'écrivain*, sise rue du Haut-Moulin, c'est-à-dire un des fieffés garnements de la volière des oiseaux de l'Académie de Saint-Luc.

Le compère Mathieu : « Comment tu aurais été dessi-« nateur ?

— Sans doute, et le plus déterminé polisson de l'en-

1. La notice dit que le baron de Saint-Julien avait acquis la majeure partie de ses catalogues.

geance *lucaine,* les Saint-Aubin, dits *mâchoire d'ébène*, les Garaud, les Lenoir, tous étaient mes victimes!... »

J'ai dit que je ne connaissais pas de peinture de genre authentique de Gabriel de Saint-Aubin. Cependant il est une petite toile où il me semble reconnaître le maître que j'ai si longtemps étudié. C'est un tableautin appartenant à M. de la Béraudière et vendu à la vente Denon comme un Panini. Ce tableautin représente une fête, un bal masqué bien français, dans les architectures italiennes d'un Colisée, d'un Wauxhall, d'une Redoute du temps. Des coups de pinceau jetés à la manière de son crayonnage, des bâtonnements de jambes semblables à ceux de ses dessins, des fuites de profil perdu qu'il affectionnait pour ses femmes, une couleur à la fois blonde et barboteuse, des musiciens et des petits personnages imitant les taches diffuses de la tapisserie, font de cette peinture, si elle n'est de Gabriel, la peinture qu'on imagine échappée des pinceaux du petit maître.

Un autre tableautin passe pour une esquisse de Gabriel de Saint-Aubin. C'est la représentation d'une vente de tableaux et d'estampes. Le crieur est debout sur la table, tenant une grande toile entre ses bras, tandis que tout autour de la table, assis ou debout, sont pressés et serrés des *curieuses* et des *curieux* dont l'un, la main en l'air, semble pousser le tableau offert aux enchères. Dans un coin, à la lueur d'une bougie, un amateur examine de tout près une estampe. Le fond vert de la salle est tout couvert de peintures, avec, sur un entablement, des bustes et des statuettes. On retrouve dans cette pochade les blancs et les rouges affectionnés par Gabriel, mais elle est d'une qualité de touche très inférieure au tableautin de M. de la Béraudière, et, quoique le sujet soit tout à fait un sujet de

Gabriel, je serais tenté de voir dans cette vente de tableau une esquisse d'Augustin inspirée par le faire de son frère. Ce petit tableau (H. 14 c., L. 20 c.) est en la possession de M. Philippe Sichel.

Enfin M. Destailleur a acquis tout dernièrement une peinture qui, par sa provenance, la note qui est au dos du cadre, a tous les caractères d'une peinture originale de Gabriel, et cette peinture, c'est son portrait, et un portrait qui a les dimensions du portrait exposé au Colisée par l'auteur en 1776.

Gabriel de Saint-Aubin s'est représenté en robe de chambre rougeâtre, vu de dos, les cheveux dénoués et sans poudre, la tête retournée vers le spectateur, les mains occupées devant lui à feuilleter un carton de gravures.

Le type est singulier; c'est une figure longue, longue et imberbe, qui a quelque chose d'un visage ecclésiastique, d'un long séminariste.

La peinture est un peu lisse, un peu plate, un peu froidement bleuâtre, n'a aucun des pétillements et des accentuations spirituelles de ses aquarelles gouachées, mais la robe de chambre et le dos de la chaise sont peints de la manière grasse et beurrée d'un Chardin.

Au dos du cadre est écrit, d'une écriture du temps : Gabriel de Saint-Aubin, *peint par lui-même en* 1750. Ce serait un portrait de jeunesse, un portrait que l'auteur aurait fait de lui-même à vingt-six ans.

M. Henry de Chennevières me communique l'extrait d'un catalogue qui m'avait échappé, et qui, avec le catalogue de Mme du Barry, indiquant le tableautin de « l'Académie particulière », est peut être le seul catalogue du XVIIIe siècle mentionnant des peintures de Gabriel de Saint-Aubin.

Voici le titre de ce catalogue avec les numéros concernant le petit peintre : « Catalogue de tableaux, desseins et estampes des maîtres anciens et modernes des trois écoles, dont la vente se fera le vendredi 20 févr. 1767, à trois heures de relevée et jours suivants à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré, par Pierre Peronet. — Paris, Musier fils, 1767. »

Gabriel de Saint-Aubin

64. — Un tableau sur bois avec sa bordure, représentant six jeunes étudians occupés à dessiner d'après la Renommée de Coysevoix, exécutée en marbre aux Thuileries.

65. — Un autre sur toile, aussi avec sa bordure, représente le Château d'eau de la Ville et une partie des boulevards et beaucoup de figures.

66. — Plusieurs tableaux originaux et copies sous le même numéro.

67. — Deux études : l'une est de raisins et l'autre est une perdrix.

La mention donnée par ce catalogue fera peut-être un jour retrouver l'original « des six étudians dessinant d'après la Renommée de Coysevoix » ou l'original du Château d'eau de la Ville.

Voici une déclaration curieuse de Gabriel de Saint-Aubin, au sujet d'un vol dont il avait été victime :

L'an 1776, le dimanche 31 mars, en l'hôtel et par-devant nous Pierre Chénon, etc., est comparu sieur Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, peintre, professeur-adjoint de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Paris, rue de Beauvais, maison du sieur Gardien, ébéniste, au second étage, sur le devant; lequel nous a dit qu'hier au soir, sur les onze heures, rentrant chez lui, il a trouvé sa porte ouverte et forcée et vu qu'on lui avoit pris dans sa commode en-

viron 1500 livres en argent blanc qui étoient partagées dans deux tiroirs, 1000 francs dans l'un et 500 livres dans l'autre, et environ 25 ou 30 jetons de l'Académie, plus un couvert d'argent uni marqué de deux lettres G. S. De laquelle déclaration nous lui avons donné acte.

Signé : G. de Saint-Aubin.

(Liasse 683, comm^re Chénon père, Arch. nat. — *Bulletin de la Société de l'Art français*, Année 1877.)

Sedaine fut l'ami de Gabriel de Saint-Aubin. Les vers familiers du poète-maçon disent quelque part à G. D. S. A. :

Laisse tous ces héros d'Homère,
Et l'histoire du vieux Laban,
Et cette maligne commère
Qui ne veut point quitter ce banc
Où gisent les dieux de son père.
Crayonne plutôt pour Cythère
Quelque sujet tendre et galant,
Un rien, une esquisse légère
Sur ce quarré de papier blanc.

Le volume qui contient ces vers (Recueil des Poésies de M. Sedaine, Louvre, 1760) a en tête le portrait de l'auteur par Gabriel de Saint-Aubin, portrait dont Sedaine lui avait fait la demande dans ces autres vers :

Quand voulez-vous que ma figure
Aille droite comme un piquet
Se planter en belle posture
Auprès de votre chevalet ?
Mon minois, que, par conjecture,
J'estime moi-même assez laid,
Veut une fois être parfait
Et gagner par votre peinture
Le gracieux que la nature
Jadis lui refusa tout net.

L'amitié de Sedaine alla de Gabriel à Augustin de Saint-Aubin. Son volume de poésies contient un épithalame sur le mariage de M. *D. S.* (Augustin de Saint-Aubin) et de Mlle *L. N.* (Louise-Nicolle) Godeau, épithalame où il célèbre la beauté de la jeune épouse. A quelques années de là, la naissance d'une fille, qu'avait précédée la naissance d'un garçon, inspirait au poète ces aimables vers :

Poupon charmant qu'attendait tout Cythère,
Par vos cris enfantins ne troublez pas mes chants,
N'ayez point peur, c'est moi qui chantai votre mère,
Et pasteur du canton, dans trois lustres j'espère
Célébrer aussi vos enfants.
Occupé ce matin de vos jours innocents.
De l'avenir j'ai pris le télescope,
Et portant mes regards sur vos destins naissants,
J'ai sçu tirer votre horoscope :
Je vois dans votre enfance et larmes et chagrins.
Votre nourrice, ah ! la cruelle !
Qui veut ôter de vos petites mains
Ce qui de vos beaux yeux peut blesser la prunelle.
Ne pleurez plus, voici d'autres bijoux :
Un poupart, un tambour : ah ! prenez la sœur Claire.
Mais ne voilà-t-il pas votre mutin de frère
Qui vient vous prendre vos joujoux ?
Rendez cela, monsieur : il mord, il pince, il crie :
Ne semblerait-il pas déjà, dans ce moment,
Qu'il arrache aux efforts d'une troupe en furie
Le drapeau de son régiment ?
C'est mon tambour, mademoiselle ;
Laissons-le là, c'est un mauvais.
. . . .

Le Recueil de Plantes, copiées d'après nature, par (Charles-Germain) de Saint-Aubin, dessinateur du Roi Louis XV, 1736-1785, in-folio, contenant plus de 250 aquarelles gouachées, a collé dans son frontispice un portrait de l'auteur à la mine de plomb et rehaussé de craie et de sanguine. Au bas de ce portrait, on lit que ce portrait a été fait par Augustin de Saint-Aubin en 1767, d'après son

frère âgé de quarante-six ans. Ce portrait semble le modèle qui a servi à Mlle de Saint-Aubin.

Et ce sont dessinées et coloriées, mais d'une palette un peu sale et noirâtre, Jonquilles, Barbeaux, Scabieuses, Renoncules, Œil de Christ, Crins de Vénus, etc., etc. A la tige d'un jasmin s'attache, à moitié enroulé, le trompe-l'œil d'une petite estampe en couleur représentant le château de Choisy; à la tige d'une giroflée est suspendue le trompe-l'œil d'un papier de musique sur lequel est écrit : *Essay de musique et de paroles dédiées à Mlle de P... en lui rendant un miroir de poche.* Sur une feuille de chou de mer, s'étalent deux figurations d'une scalata, avec au-dessous cette note : *La scalata, ce qui augmente la rareté de cette coquille qui ne se trouve que dans l'Inde, est que les princesses du Mogol la conservent parmi leurs bijoux les plus précieux : l'original de celle-ci a coûté seize cent onze livres à Mme la présidente de Bandeville,* 1757. Au milieu des fleurs entremêlées de quelques études d'oiseaux se trouve une petite frise de fleurettes, au bas de laquelle est jeté : *Un des quarante mille dessins de broderie de Charles-Germain de Saint-Aubin.*

Parmi ces fleurs est un bouquet de belles-de-jour au bas duquel on lit : *Madame la Marquise de Pompadour a travaillé à ce bouquet en* 1757. Et cette mention est suivie, à quelques pages plus loin, de la note suivante : « *Madame de Pompadour aimoït beaucoup M. de Saint-Aubin. Elle fit venir exprès pour lui une boîte de couleurs de la Chine et lui fit souvent cadeau de jolis meubles et porcelaines du Japon. Comme elle avoit dessiné et gravé, elle se plaisoit dans la fréquentation des artistes. Il paroît qu'elle alloit même chez lui, puisqu'une note de lui, page* 68 *de ce volume, témoigne qu'elle a travaillé au bouquet qui y est peint. M. de Saint-Aubin étoit un bel homme, aimable, spirituel, malin et très caustique, très satirique, très galant pour les dames, et qui n'étoit deplacé dans aucune société. Il étoit reçu chez beaucoup de grands personnages de son temps. On voit, page* 140,

que Madame Clotilde de France le charge de lui faire un dessin encadrant un portefeuille destiné à S. M... »

Et voici maintenant la note placée en tête du recueil : « A la mort de son auteur, *ce livre* est passé en mars 1786 à la fille aînée Marie-Françoise de Saint-Aubin, madame Dounebecq, qui l'a posssédé jusqu'à son décès arrivé à Fontainebleau, le 27 décembre 1822. Par son testament, cette dame l'a légué à Pierre-Antoine Tardieu, graveur, mari de sa nièce, Eugénie-Isabelle de Bonnaire. Les dates écrites par l'auteur en bas de ces dessins commencent à 1736 et finissent en 1785. Cinq de ces planches, pages 140, 149, 156, 215, 257, paraissent aux botanistes être des plantes inventées par le dessinateur : ce qui pourrait bien être, car son caractère était gai, spirituel, mais moqueur, satirique et goguenard, et il est très croyable qu'il se sera fait un jeu de peindre quelques fleurs d'invention pour exercer après lui la sagacité des savants à qui ce livre pourrait tomber sous la main. Et Tardieu, l'auteur de la note, raconte que le dernier mois de sa vie, Larevellière-Lepaux, qui avait fait emprunter le manuscrit par le médecin Gérardin, et qui était un grand amateur de botanique, s'était amusé à annoter les plantes. »

De Charles-Germain, j'ai eu entre les mains un autre album d'un genre tout différent. Il porte pour titre : LIVRE DE CARICATURES *tant bonnes que mauvaises* dans un frontispice à l'aquarelle formé d'un encadrement de fleurs fantastiques, au bas duquel est jetée une marotte sur deux vessies enguirlandées de grelots. Au verso du frontispice, se dresse une pyramide où est gravé : *Il eut pourtant une réputation*, et sous la pyramide l'on voit parmi des instruments de musique, et au-dessous d'un panonceau de la Mère folle, des armoiries, les armoiries parlantes de l'auteur, où figure une seringue. Ce livre, d'après une note, était désigné dans la famille sous le titre : *le Livre des culs*.

C'est, dans cet album, une succession de 387 pages de croquis érotiques, fantastiques, satiriques, lavés d'une aquarelle assez triste et faits d'une manière un peu enfantine, mais qui sont une petite histoire caricaturale des choses du temps.

La première page représente une sorte de danseur d'Opéra masqué, tenant un verre d'une main, une tête de mort de l'autre. *Dessein à la jolie Mlle B... qui me le dona, à condition que je lui ferais des vers gaillards. Le lendemain je la trouvai seule dans notre jardin et je la mis comme on le verra à la page* 274. Et à la page 274, se montre sous un bosquet de verdure, une fillette renversée et troussée, avec dans le cartouche du bas : *vulvam non habebat.*

Et suivent des marchands et des marchandes de *p'tisane*, des Indiens de fantaisie, des charges de l'Histoire sainte, des séries de mandarins aux détails du costume assez exacts, des « Mardy gras conduisant les andouilles farfelues en guerre contre Panurge » et des « Careme-prenant allant tristement à tous les diables », un pagne formé de soles et de limandes à la ceinture, des paladins grotesques « des ancêtres des Montmorency et des Condé » à l'homme et au cheval feuillés de métal, des bonshommes qui s'appellent : *Froid au cul et Mal au ventre,* et nombre d'hommes et de femmes le derrière à l'air.

Parfois un dessin sérieux. C'est une galère élégante dessinée dans tous ses détails, dessin sous lequel Charles-Germain a écrit : *Bateau de M. Deleuze dans lequel nous sommes allés à Choisy en* 1765. C'est un déshabillé de femme portant la date de 1754. C'est un dessin très précieusement fait d'une tabatière d'or émaillée, au bas de laquelle est cette note : *Le sire de Saint-Albin donna cette boite et 25 louis à Mlle Deschamps et il n'en eut...* que le pied de nez figuré sur une autre page de l'album. C'est la représentation de la jardinière au navet qui fit fureur un moment et cette mention : *Tels sont les navets que Dulac,*

le parfumeur, vend 15 *francs en* 1754 ; *on les vendait deux sols huit jours après, ce fut une mode*[1].

Mais voici la lanterne magique drolatique des célébrités, des popularités, des notoriétés du temps.

Ici Louis XV est représenté faisant la cuisine à la Muette, là d'Argenson délivrant des lettres de cachet contre le Parlement. On voit plus loin le comte de Clermont partant pour la guerre, une impure mitrée au bras, une gaule sur l'épaule d'où pendent volailles et lièvres, et traînant un haquet sur lequel est une pièce de vin. Et, plus loin encore, Richelieu est figuré en singe, et chaussant de grandes bottes d'où sortent des tiges de laurier, au moment où il se prépare à sa campagne du Hanovre.

Là est un âne devant la porte d'un somptueux hôtel avec un écriteau portant : *Ouvre à ton maître :* c'est *le prince de Soubise, berné, trompé et battu par le grand Frédéric.*

Et suivent deux caricatures contre le cardinal de Bernis, et l'alliance avec Stahremberg. Dans l'une, le cardinal, un masque de théâtre à la main, est emmailloté et ficelé dans de la pourpre.

Maintenant c'est le tour des gens de lettres, des artistes, des savants, des filles du monde même. La Deschamps à la tabatière de tout à l'heure, vous la voyez dans cette caricature un mantelet au dos sur son corps sans chemise, du fard aux joues, et dans une nudité vêtue seulement de bas et de jarretières. Au-dessous est écrit : *Casseuse de porcelaine chez le fermier général de Vilm..... ou la Deschamps, fameuse courtisane*, 1761. Et vous tombez sur Voltaire s'en allant aux Délices, en brandissant au-dessus de sa tête la Pucelle, monté sur un âne apocalyptique qui est

1. Au milieu des dessins de Charles-Germain, deux jolis crayonnages d'Augustin de Saint-Aubin. Un profil de petite fille en bonnet de linge et en collier de fourrure, portant écrit en bas : *Agathe St-Aubin à l'âge de* 12 *ans*, 1752, *par Augustin de Saint-Aubin.* Et une autre profil d'une toute petite fille, avec cette mention au bas : *Manon St-Aubin en* 1756, *à l'âge de trois ans* (*M*[me] *Dounebecq*).

Fréron. L'album tympanise Duclos à propos de son livre « d'Acajou et de Zirphile » écrit sur les dessins de Boucher, et l'album se moque encore de l'antiquaire Caylus, avec la prétendue représentation d'un vase de bronze « qui a servi de pot de chambre à Sémiramis ». Du reste, Charles-Germain est dur aux antiquaires et aux antiquailles. Sur une autre page il donne « le vase conservé aux bénédictins depuis l'an 1107 et rempli de beurre frais du temps », et il se permet de faire la charge des marbres d'Arundel conservés à Oxford. Puis viennent Marmontel en espèce de Polichinelle dramatique, tenant un poignard d'une main, un balai de l'autre; le chevalier de la Morlière en costume moyen âge et brandissant un grand sabre ridicule; le musicien Rameau à la maigreur et à la longueur risibles d'un être sans fin; le médecin Tronchin, figuré sur un piédestal en porteur d'eau, chargé de seaux, sur lesquels il y a écrit : *Buvés de l'eau, buvés de l'eau* ; enfin le découpeur aux ciseaux, Huber, se voit caricaturé dans l'imitation d'une découpure, etc., etc.

Le frère même de l'auteur, Gabriel-Germain de Saint-Aubin, n'est pas épargné par le génie satirique de Germain, qui fait son portrait dans un cadre soutenu par un singe agitant au-dessus du portrait un moulin à vent et une tête de la Folie, avec au dessous des nuages peuplés de rats, qui rongent le bas du cadre.

Mais la personne la plus maltraitée de l'album, — et ce n'est guère explicable avec les relations qu'on prête à Charles-Germain de Saint-Aubin avec la favorite, — c'est sans contredit la Pompadour. La voici tout d'abord à l'exposition du Salon de 1755, en son pastel de La Tour, examinée par un satyre qui, le style dans les dents, s'apprête à écrire de méchantes notes sur son livret; et la voilà en bergère dansant sous la feuillée, une houlette dans une main, une crosse d'évêque dans l'autre, et en dernier lieu, c'est encore elle, toute nue, et faisant bidet, et entourée de robes noires et de bonnets carrés prosternés à ses

pieds : « *Ne blâmons personne, ils ont sans doute de bonnes raisons. Les jésuites aux pieds de Mme de Pompadour.* »

M. Groult, un passionné des Saint-Aubin, a bien voulu me communiquer un autre précieux volume de Charles-Germain de Saint-Aubin. C'est un catalogue du duc d'Aumont, 1782, où, à l'imitation de son frère Gabriel, il a non seulement colorié les planches gravées du catalogue, mais y a ajouté quarante-huit dessins des plus curieux ou précieux objets, le tout entremêlé de petites notules, de prix d'adjudications, de noms d'acquéreurs parmi lesquels figurent le Roy, la Reine, pour les porphyres, les jaspes, les vases serpentins, les colonnes de vert antique, et la princesse de Lamballe surtout pour les magots de la Chine.

Mais donnons la note autographe que l'illustrateur du catalogue a jetée au verso du titre :

Au soin que je prens pour completter mes catalogues, vous imaginés que je prens beaucoup d'interest à la varieté des prix, à l'émigration des sujets, au progrès des arts ou au profit des marchands. Point du tout. Les ventes sont pour moy un passe tems, une comédie ou chaque acteur joue naievement son rolle : la vanité des uns, la cupidité des autres, la ruse de celui-cy, la méfiance de celui-là ; je connois à peu près tous les acteurs et les différens ressorts qui les font mouvoir. Cela m'amuse, je suis même pour quelque chose dans la pièce, ma figure un peu singulière prete à la caricature, et j'amuse sans le savoir des gens qui m'amusent. On pourroit faire pire ou mieux.

CHARLES-GERMAIN DE SAINT-AUBIN.

Les dessins n'ont rien de l'art de Gabriel, mais ils sont intéressants en ce qu'ils conservent la forme et la couleur d'un certain nombre de porcelaines de Chine de la qualité la plus rare. On y voit représentés aquarellés les oiseaux de proie du n° 60, les coqs des n°s 62 et 63, les aigles à

fond gris du n° 98, achetés 1500 francs par le comte de Merle, les vieillards grotesques des n°s 125 et 130, la paire de vases céladon en forme de baril, couleur olive veloutée, et à la magnifique monture de têtes de Chimères et de sphinx ailés, la paire de vases n° 110 achetée 7501 fr. par le Roy. Et l'un des deux cabinets, fond noir et or en relief du n° 199, est peint précieusement avec un vantail qui se lève et laisse voir l'intérieur du meuble; et après le cabinet de laque, c'est la représentation de deux cabinets de Boule, etc., etc. Au-dessous du dessin n° 118, la tour à plusieurs étages en céladon, est écrit de la main de Charles Germain : *En 1750, M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry, envoya cette tour à M. de Fontenay, son amy. En 1759, elle fut vendue à M. de Julienne, directeur de la teinture des Gobelins, 850 livres. En 1767, elle passa au duc d'Aumont pour 700 livres, en 1782, elle alla à Destouche pour 600 livres. Je vous le dis en confidence elle est racomodée en deux endroits.* Sous le dessin du n° 118, deux buires oblongues, faisant théière, et dont la panse est entourée de roseaux, et qu'achète la duchesse de Villeroy, Charles Germain a jeté cette note : *Les deux buires représentent un instrument chinois que nous avons vu dans plusieurs cabinets, notamment dans celui de Boucher, 1er peintre du Roy, qui en tiroit des airs mélodieux.*

A la section des pendules de goût, au n° 335, pendule surmontée d'une Renommée, et sur la terrasse de laquelle se trouvent une figure de la France et une figure de Minerve protégeant les arts, Charles Germain a mis cette autre note : *Cette pendule étoit dans la chambre de Louis XV, lors de sa mort. Elle a appartenu de droit au duc d'Aumont à cause de sa qualité de premier gentilhomme.*

Sous le n° 352, une lanterne de forme ronde, à bord orné de perles et moulure à feuille d'eau... achetée 1500 livres par le duc de Chabot, il y a écrit : *Goutière n'avoit vendu cette lanterne que 500 livres.*

Et sous le n° 354 une autre lanterne, que le catalogueur

nous apprend avoir été achetée 783 livres par « la jolie Mlle de Furcy », Germain a encore écrit au bas du dessin : *Goutière nous assure n'avoir vendu cette lanterne et les précédentes que vingt louis chacune.*

Et le mémorialiste de la vente est si exact, qu'en marge du nº 83, un grand gobelet à fleurs et à feuillages, il a mis cette mention : *Il a été volé.*

Dans le « Recueil des Plantes » sont collées deux adresses gravées et un *ex libris* de Charles-Germain de Saint-Aubin ; petites estampes de la plus grande rareté. La première gravée par Choffart, en 1760, porte :

DE SAINT-AUBIN
Dessinateur du Roy
Rue des Prouvaires, vis-à-vis
Celle des Deux-Ecus,
A Paris.

La seconde sans nom de dessinateur et de graveur est conçue ainsi :

DE SAINT-AUBIN
Dessinateur du Roy
Rue du Four St-Honoré.

Et voici l'*ex libris :*

De
La Bibliothèque
De Ch. Germain
de St-Aubin.

Charles-Germain eut trois enfants : Marie-Françoise (Mme Dounebecq), Catherine Noël, Mme Parisy, depuis Mme de Bonnaire, et Germain Augustin qui fut commissaire-priseur.

Madame de Bonnaire eut deux enfants : Claude Jacques Gabriel, employé dans les Droits réunis, et Eugénie-Isabelle, Mme Tardieu.

LES

EXPOSITIONS DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN

A L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC

---

1. L'*Explication des ouvrages de peinture et de sculpture de Messieurs de l'Académie de Saint-Luc* mentionne, au nom de Saint-Aubin, en 1774 :

54. *Le Triomphe de l'Amour sur tous les dieux,* plafond de 3 pieds de haut sur 4 de large.

55. *L'École de Zeuxis.* Ce vieillard est supposé au milieu de ses élèves et faisant une étude de guerrier pour un de ses tableaux; c'est pourquoi le modèle tient une épée. Zeuxis dessine sur une peau, le papier n'étant pas encore en usage l'an du monde 3564. Hauteur : 1 pied 10 pouces ; largeur : 1 pied 6 pouces.

56. *Effet du tremblement de terre de Lisbonne.* Hauteur : 2 pieds 6 pouces ; largeur : 2 pieds.

57. Un sujet des *Contes* de La Fontaine. Hauteur : 1 pied 3 pouces ; largeur : 1 pied.

58. *Fête de village* et pendant. Hauteur : 2 pieds ; largeur : 2 pieds 8 pouces.

59. *L'Amour maternel et filial*, représenté par une femme allaitant son enfant. Hauteur : 1 pied 4 pouces ; largeur : 1 pied 2 pouces.

60. *Une jeune dame faisant réciter la leçon à un petit garçon.* Hauteur : 12 pouces sur 9 de large.

61. Plusieurs tableaux sous le même numéro [1].

1. Parmi ces tableaux, les *Mémoires secrets de la République des Lettres* signalent un portrait de Mlle Dubois, en Melpomène, que la vérité de l'expression, la beauté des étoffes, le précieux du coloris, rendaient « digne de figurer ailleurs qu'au salon de l'Académie de Saint-Luc ».

Gabriel de Saint-Aubin exposait en 1776, dans une autre exposition de l'Académie de Saint-Luc, qui se tenait dans le *Salon des Grâces* au Colisée, les numéros suivants :

102. *Son portrait* fait par lui-même, de 14 pouces de haut sur 11 de large.

Esquisses. 103. La *Tentation de saint Antoine*, de forme ronde.

104 et 105. Deux pendants de 10 pouces de haut sur 10 de large : l'un est une *scène tragique*, l'autre un *concert*. *Esquisses*.

222. *Une Mère allaitant son enfant*, en peinture éludorique, de 17 pouces de haut sur 13 de large.

223. *Le Triomphe de Pompée*, même peinture, de 10 pouces de haut sur 13 de large.

224. *Le Trait de bienfaisance de la Reine à Fontainebleau*, de 5 pouces de haut sur 7 pouces de large, esquisse à gouache.

225. *Une Sevreuse et des Enfants*, deux pastels de 15 pouces de haut sur 14 pouces de large.

245. *La Rentrée du Parlement.*

246. *Le Roi posant la première pierre de l'amphithéâtre des écoles de chirurgie.*

Ces deux pendants sont de 9 pouces de haut sur 6 de large.

247. *Vue de l'intérieur de la rotonde du Colysée.*

248. *Un Paysage.*

Ces deux pendants, de forme ronde, sont de 5 pouces de diamètre.

262. *Nouveau Trait de bienfaisanee de la reine arrivée au village de Saint-Michel*, de 6 pouces de haut sur 8 de large.

263. *Le Carnaval du Parnasse* représentant le caractère des 3 théâtres, de 9 pouces de haut sur 12 de large.

Les numéros 262 et 263 sont des gouaches.

Trois ans après la mort de Gabriel de Saint-Aubin, la Blancherie exposait dans son *Salon de la Correspondance*, nº 97, le petit tableau d'un plafond projeté en 1752, qui n'a jamais été exécuté, représentant le *Triomphe de l'Amour*, élevé sur un trône et voyant, déposés à ses pieds, les attributs de tous les dieux que sa puissance a subjugués. Nº 98. Un *paysage* avec figures dans le genre de Watteau.

ŒUVRE GRAVÉ

DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN

Eaux-Fortes de la main du maître.

Je donne le catalogue des eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin, d'après le travail de M. de Baudicour, travail bien incomplet, mais qui a pour lui d'être le premier essai de catalogue qu'on ait tenté de l'œuvre du spirituel petit maître.

1. *Laban cherchant ses dieux* (3 états). I. Avant toute lettre et avant les travaux sur la cuisse de la femme et le terrain au-dessous d'elle. II. Avec l'inscription : Laban cherchant ses dieux, au milieu de la marge. III. Avec, dans la marge, sous le trait carré à gauche : *Gabriel de Saint-Aubin*, *inv.* et à droite : *Épreuve du* 10 *mars* 1763.

Sur l'épreuve que je possède et qui provient de Robert Duménil, il y a écrit à la plume, sur un trait qui ne semble pas avoir mordu : *Épreuve perfectionnée à la plume par l'auteur*, 1769.

2. *Réconciliation d'Absalon avec David* (2 états). I. Avant l'inscription dans la marge. II. Sous le trait carré à gauche, on lit : *Gabriel de St-Aubin*, 1752, et au milieu de la marge : Réconciliation d'Absalon et de David.

3. *Convalescence du Dauphin, allégorie.* I. L'ombre de la balustrade de l'escalier indiqué seulement par des tailles horizontales, et le fond du palais recouvert de tailles verticales. Au-dessous du trait carré, on lit à gauche : *G. de Saint-Aubin*; à droite, 1752, et un peu au-dessous : *La France rend grâce à Esculape de la guérison de M. le Dauphin*, et les six lignes explicatives de l'allégorie. II. Avec l'entre-croisement des tailles horizontales et verticales.

4. *Allégorie au mariage du Dauphin, depuis Louis XVI* (2 états). I. Sur le terrain on voit les traces des initiales du maître, et sous le troisième trait carré, on lit à gauche : *Composé et gravé à l'eau-forte par Gabriel de St-Aubin,* et à droite : *En Mai* 1771. II. Le nuage, l'aile gauche et la cuisse du génie, presque blancs dans le premier état, recouverts de nombreux travaux. Le nom de Saint-Aubin écrit à la pointe, remplacé par l'écriture d'un graveur en lettres ; *Gabriel de Saint-Aubin, del et sculp.* Au-dessous, enfin, l'explication en six lignes de l'allégorie, et la dédicace à M. et à Mme de Provence, par Bezacier, chanoine de Saint-Loup, à Troyes.

Cette planche, avec une longue description, est annoncée en ces termes dans le journal *l'Avant-Coureur,* de 1771 : « Estampe allégorique dédiée au comte de Provence, pointe sèche. — A Paris, chez l'auteur, rue de Beauvais, place du Louvre, maison du menuisier. »

5. *Allégorie des mariages.* Dans l'angle, au bas, à gauche, sur une pancarte, près d'une basse, on lit : N° 600. Dot, 300 fr., et à droite, sur une varlope : *G. de S. aubin invenit;* puis dans la marge : Allégorie des Mariages faits par la Ville — *de paris a la naissance de Mgr le duc de Bourgogne, en* 1751. Dans le premier état, la colonne la plus rapprochée, à gauche, n'offre que des tailles verticales, et les fonds entre les colonnes sont blancs. Dans le troisième état, la signature du maitre sur la varlope a été effacée et remplacée par celle-ci : *G. de St-Aubin fecit.*

6. Pièce allégorique pour l'érection de la statue de Louis XV sur la place du même nom. De cette pièce, représentant un groupe de petits génies enlevant le voile qui couvre la statue du roi et sur laquelle on lit : *Gabriel de St. aubin f.,* M. de Baudicour n'a jamais rencontré qu'une épreuve non terminée.

7, 8, 9, 10, 11, 12. Six vues de l'incendie de la foire Saint-Germain sur une même planche, disposées par trois sur deux rangs. 7. Sur un pignon de maison on lit : *Six vues de la foire de Saint-Germain gravées d'après nature par Gabriel de St-Aubin,* 18 *mars* 1762. 8. Sur un débris de charpente : *G. de S.* Entre cette vue et la suivante, une charge griffonnée qui porte : *hippolite latude Clairon en aout* 1764. 9. Au bas, à gauche : *G. d. S.* 10. Au-dessus du trait carré : *maison du concierge de la foire incendiée la nuit du* 16 *au* 17 *mars* 1762, et au-dessous : *gravé*

par G d S le même soir. 11. Sur un bout de mur blanc, à droite, l'inscription suivante : *Grande morsure* — 23 *décembre* 1762. Sur le terrain on lit : *G..... de St. aubin f,* et au-dessous du trait carré : *ruines de la foire de St-Germain costé de l'abbaye du même nom*. 12. Au-dessus du trait carré, on lit : *G... de S...*, et au-dessous de ce trait : *débris de la foire du costé du grand café Alexandre*.

M. le comte de la Béraudière possède un curieux dessin de cet incendie, où l'on voit les grandes arcades et la facade ogivale éclairées par les flammes, à travers lesquelles se sauvent des femmes en chemise. A droite, un tonneau d'où montent des tuyaux de pompe contre le mur, et sur le devant, un mort ou un blessé que des hommes transportent sur un brancard. Ce dessin (H. 18 c., L. 21 c.) est à la plume lavé d'aquarelle et de gouache.

13, 14. *Spectacles des Tuilleries en deux vues de même grandeur sur la même planche*. 13. A gauche, sur le terrain, près du trait carré, on lit : *retouché à la pointe sèche en* 1763, et au-dessus du trait carré, dans la marge : *Gabriel de St. aubin*, 1760, et enfin au milieu de la marge : SPECTACLE DES TUILERIES, 1760. Le premier état est avant : *retouché à la pointe sèche en* 1763. 14. Au-dessous du tonneau d'arrosage : *Gabriel de S. aubin f* 1760, et plus loin, au-dessous de la grande roue du tonneau : *novembre* 1760 [1]. Sur une épreuve du tonneau d'arrosage : avant la retouche à la pointe sèche, on lit : *année des fruits*.

Sur l'épreuve de la grande allée des Tuileries, du cabinet des estampes, se lit sur la marge blanche : « 1760. *Chaises mises aux Thuilleries,* » et à l'épreuve est annexée une longue note du temps que voici : « *En ce temps-là, le jardin des Thuilleries étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de grand et d'élégant dans la ville. On n'avoit pour s'y reposer que quelques bancs de bois épars dans les contre-allées. Ils étoient toujours très occupés et encore plus désirés. Si quelque homme y étoit assis, il étoit sûr d'être accueilli par la revérence de quelque belle dame, ce qui vouloit dire : Cédés-moi votre place. La politesse françoise se refusoit rarement à cette honnêteté. En* 1760,

1. Il a passé à la vente du docteur Pons, d'Aix, en 1872, un état de cette planche, à la date de *novembre* 1760 au-dessous de la grande roue du tonneau.

le gouverneur du château, Bontemps, fit placer dans la grande allée quelques milliers de chaises, dont il donna la ferme à sa maîtresse Allard. L'affluence du monde augmenta, attiré par cette commodité. Cela rendit de 13 à 14,000 livres par année. Les bancs furent abandonnés, il parut même ignoble de s'en servir. Le grand concours de monde occasionnant beaucoup de poussière, les loueurs de chaises firent faire un tonneau roulant assez ingénieux pour arroser la promenade; c'est le sujet de la seconde estampe. »

M. Destailleur possède des deux planches des épreuves reprises à la plume par Gabriel et auxquelles il a fait en largeur des rajoutes dessinées.

Un dessin très douteux à l'aquarelle du tonneau d'arrosage a été exposé à l'exposition des dessins de décoration et d'ornement, en 1880.

15. *Le Charlatan.* Sous le trait carré, à gauche, on lit : *G de Saint aubin f.*, et au-dessous, ces quatre vers :

Ce charlatan Sur la Scene publique
Joüant les médecins, Se croit au-dessus d'eux
Le medecin meprise l'empyrique
Et le Sage a bon droit Se rit de tous les deux.

Dans le deuxième état, la grille monte jusqu'au piédestal de la statue d'Henri IV, et la caisse de la voiture du charlatan, blanche dans le premier état, est teintée.

16. *Le Bœuf gras.* Sous le trait carré, on lit à gauche : *Gabriel de S. aubin f.*, et dans la marge : MARCHE DU BŒUF GRAS. M. de Baudicour n'a pas vu que la date de la planche, 1750, est gravée sur une affiche qui traîne à terre.

17. *Foire de Beson.* A gauche, au-dessous d'une femme tenant une hotte, on lit : 1750. *Gabriel de S. aubin pinx,* et dans la marge : VÜE DE LA FOIRE DE BESONS *près Paris.*

18. *Bal d'Auteuil.* Sur le terrain à droite de la chaise, on lit : *auteuil, g d S* 1754; au-dessous du trait carré à gauche : *Gabriel de S. aubin,* et sous le même trait carré, gravé au burin, ces mots : *Gabriel de St-Aubin fecit.* Le chiffre 2 existant sur l'épreuve possédée par M. de Baudicour lui faisait supposer qu'il existait une autre planche.

19. *Le Salon du Louvre.* A gauche, sur le carreau du palier, on lit : *Gabriel de S. aubin,* et dans la marge : VUE DU SALON

Du Louvre en l'année 1753. Dans le second état, le titre est précédé du mot Exacte, et la date de 1753 est remplacée par celle-ci en chiffres romains : MDVIILXVII.

20. *Les Nouvellistes.* A gauche, au-dessous du trait carré, on lit : *Gabriel de S. aubin inv* 1752, et au milieu de la marge : Les nouvellistes.

21. *Conférence de l'ordre des avocats.* Sur le parquet on lit : *Gabriel de St. aubin inv et sculp.* Il y a un premier état, dont la morsure a manqué, et qui est un nuage sur mon épreuve. Gabriel de Saint-Aubin a écrit : *épreuve du* 26 *septembre* 1776, indication gravée sur quelques épreuves, au dire de M. de Baudicour.

22. *Les Deux Moines veillant une jeune fille morte.* Cette planche n'est point gravée par Gabriel de Saint-Aubin ; elle est gravée par Mercier dans la « Lettre de Dulis à son ami, par Mercier, 1767. »

23. *L'Académie particulière.* A gauche dans la marge, dans le trait carré, on lit : *de S. aubin f*, et au milieu : *l'academie Particuliere.*

Le tableautin peint de cette composition (H. 6 p. 6 l.; L. 19 p.) passait, sous le nº 185, à une vente faite anonymement par Mme du Barry, le lundi 17 février 1777. Le catalogue la décrit dans ces termes : « Un peintre dessinant d'après un modèle de femme ; elle est toute nue, couchée sur un canapé. »

M. Destailleur possède un délicieux petit dessin de « l'académie particulière » avec des changements. La femme couchée toute nue sur le divan a la tête retournée du côté du mur, tandis qu'accoudé au bras d'un fauteuil, l'artiste assis à terre dessine sur un carton. Dans un coin, une toile attend sur un chevalet et sur la cheminée repose la palette du peintre, et par une fenètre s'aperçoit la figure d'un indiscret qui jette un regard sur l'académie. C'est, sur une hauteur de 9 cent., sur une largeur de 11 cent., un dessin de la grandeur d'une carte de visite, un dessin aquarellé sur un fin et délicat travail de crayonnage noir, d'un faire plus terminé, plus caressé, plus petit même que celui de ses dessins habituels et où l'on voit s'enlever, comme de la nuance jaune d'un ivoire, le doux rose miniaturé du corps de la femme et le joli ton bleu de ciel du divan, sur lequel s'allonge son corps. On lit en bas d'une écriture très effacée : *G. de St Aubin* 1773.

24. *L'Adresse de Perier marchand quincailler*. Dans le haut, on lit l'adresse suivante : A LA TESTE NOIRE PERIER M^d QUAY DE MEGISSERIE. Sur le côté du comptoir, à droite, on lit : G. D SA. et au-dessous la date 1767. On lit encore sous le trait carré, à la suite de mots indéchiffrables : *S^t aubin*.

M. Destailleur possède de cette adresse un dessin très terminé, lavé sur le trait d'eau-forte.

25. Vignette pour une adresse. Sur la première marche de l'escalier que descend le petit génie, portant un cylindre sur l'épaule, on lit : *Gabriel de S^t aubin*. et sur le bord de la draperie, à gauche, le millésime 1752. Il y a un premier état, avec une coulure d'eau-forte sur la draperie, et avant le nom de l'aquafortiste.

26. Le Disque. A gauche, sur la seconde marche, on lit : Gabriel de *S^t. aubin in fecit* 1757.

27. Fontaine. On lit, à droite, 1767, et au bas : LA COLERE DE NEPTUNE G D S A. On lit encore dans la marge, au-dessus du trait carré : *Gabriel de S. aubin invenit et fecit n^o* 1314 *du Catalogue de M. de Julienne,* et dans la marge, à droite : *Toute la fontaine est gravée par M. Canut et se trouve chez M. Chereau, rue Saint-Jacques, aux deux pilliers d'or.*

28. Le Facteur. On lit à gauche, sous le trait carré : *G d S Aubin f,* et à droite : 1760, puis au milieu, dans la marge : *la petite poste.*

29. La Jeune Femme à la terrasse. Sous le trait carré on lit : *de Saint aubin invenit et sculpsit.*

30. Les Deux Amans. Au-dessous de la musette, on lit : *G. de S^t. aubin.*

31. Arlequin et Colombine. Sous le trait carré, à gauche, on lit : *Gabriel de S^t. aubin,* et au milieu de la marge : THÉATRE-ITALIEN.

32. Le Tombeau. Cette pièce, représentant un tombeau surmonté d'un portrait de femme, d'où se lève un squelette tenant une épée, est sans nom ni monogramme.

33. Les quatre vases sur la même planche. Sur ces quatre vases est répétée quatre fois la signature *gabriel*; et au-dessous de celui qui est dans l'angle du bas, à gauche, on lit : *Cabinet de M. de Lalive de Jully, introducteur des ambassadeurs,* et la date 1754.

34. *Mérope*. A gauche, sous le trait carré, on lit : *Gabriel de*

Saint aubin f[t] 1770, et au milieu de la marge : *Meroppe, acte* 5e. Dans le premier état, le retour de la galerie de gauche n'est qu'indiqué, l'entablement n'est pas encore formé, l'ouverture de la deuxième fenêtre de droite est blanche.

35, 36. Deux vignettes gravées sur la même planche pour la tragédie de Tancrède. Dans le 35, vignette de droite de la planche, au-dessus du premier carré, on lit : *Gabriel de S*t. *aubin pinxit* 7bre 1760, et à droite : *idem sc. aqua fort.* On lit encore, entre les deux traits carrés : *Gabriel de S. aubin septembre* 1760, et au milieu TANCREDE, *acte* 3. 36. Au bas de la seconde vignette, se voit à gauche : *Gabriel de S. aubin pinxit* 7·re 1760; à droite, *idem sculpsit aqua fort*, et plus bas, au milieu, TANCREDE, acte 5e.

Dans une épreuve de premier état que je possède, on lit après la signature de Saint-Aubin : *Suivant le costume au* 12e *siècle observé sur les manuscrits.*

37, 38, 39, 40. Quatre vignettes pour les NOUVEAUX VOYAGES AUX INDES OCCIDENTALES, par le chevalier de Bossu. 37. Un chef de sauvages appuyé sur son arc. Au bas, à gauche, on lit *Gabriel de St-Aubin f* 1767. 38. Sauvagê courant tenant une lettre. Sur le terrain à gauche : *gabriel de S. aubin f* 1767. 39. Jeune Européen emmené par des sauvages. A droite : 1767 *gabriel de S. Aubin f.* 40. Un sauvage tenant dans ses mains la tête d'un autre sauvage que l'exécuteur vient d'abattre avec sa hache. En bas, à gauche : *Gabriel de Saint-Aubin f.*

Je possède une planche représentant un Européen en sauvage auquel s'attache une Indienne nue, et qu'entraîne un compatriote vers un cheval sellé, et au bas de laquelle sont ces deux vers :

Belle-Isle abandonné dans ce climat sauvage
Voit enfin terminer son cruel esclavage.

Cette gravure qui porte : *G. de S. Aubin del. Letellier sc.*, est curieuse en ce qu'on voit encore sur le terrain, sous un effaçage de taille : *Gabriel de S. Aubin s.*, 1767, et que dans la marge, après la mention indiquant que la planche a été dessinée par Gabriel, subsiste encore à la pointe sèche *aqua, forti.*

41. *On ne s'avise jamais de tout.* A gauche on lit : *g de s* et plus bas, dans la marge, entre deux traits carrés : *gabriel de s*t. *aubin.* Sur le champ d'une bordure à tailles plates qui en-

toure l'estampe, est légèrement gravée l'inscription : ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT. Il y a un premier état, avant les nuages dans le ciel, avant l'ombre portée de la tourelle, avant l'inscription du haut.

Le dessin de la grandeur de la gravure a été dans le temps à vendre chez Rochoux.

42. Planche destinée pour un catalogue d'objets d'histoire naturelle.

Cette planche, où il y a d'un côté quatre coquilles et de l'autre sept agates herborisées, porte dans la coquille, au bas à gauche, les initiales *G d S.*

43. Portrait de Damiens. Sur la pierre où il est garrotté est écrit : *interieur de la tour de mongomeri.* Dans le fond, à gauche, où on le voit écartelé par quatre chevaux, on lit au dessous : *idée du supplice.* Dans la marge, sous le trait carré, on lit à gauche ; *né le* 5 *juillet* 1714, *exécuté le* 28 *mars* 1757, et au milieu de la marge, en caractères tracés par des points : LE SCELERAT DAMIENS. Cette pièce du cabinet des estampes, indiquée à M. de Baudicour par Georges Duplessis, quoique sans nom, ne laisse aucun doute sur son auteur, et par le faire et par le caractère des écritures.

44. Portrait de Sedaine. Autour du médaillon on lit : MICHEL JEAN SEDAINE M. Sur la première marche de l'angle, au bas : G S et sur la seconde : *Gabriel de St-Aubin in et fecit.* Je ne connais pas d'épreuve d'eau-forte pure de Saint-Aubin, les épreuves du volume des poésies de Sedaine sont recouvertes du travail d'un graveur au burin.

Aux 44 ou plutôt aux 43 pièces, qui composent dans le catalogue de M. de Baudicour l'Œuvre gravé du petit maître français, il faut joindre encore les n°s 287 et 288 de la vente Robert-Dumesnil (décembre 1854). 287. *Aérostat de MM. Charles et Robert, aux Tuilleries, en présence du duc de Chartres et de plus de* 800,000 *personnes*[1]. 288. *Sainte Catherine.* Et je crois l'Œuvre encore bien incomplet.

Et d'abord citons chez M. Destailleur une des plus grandes et des plus importantes eaux-fortes qu'ait exécutées Saint-Aubin : ALLÉGORIE SUR L'INAUGURATION DE LA STATUE DU ROI

1. Faisons remarquer que l'ascension de MM. Charles et Robert a lieu en 1783, deux ans après la mort de l'aquafortiste.

Louis XV. La statue de Louis XV s'élève dans le fond entre les deux chevaux de Marly, avec, d'un côté de son piédestal, un génie et une femme tenant une corbeille à fleurs; de l'autre, un groupe de trois figures allégoriques. Un premier état ne montre pas de signature, un second est signé : *Gabriel de S. Aubin f.* Sur aucun de ces deux états n'est gravé le titre.

M. Destailleur possède également le dessin dans lequel il est tout à fait impossible de savoir s'il y a un dessous de trait gravé. Il est complètement recouvert de mine de plomb mélangée de lavis de bistre et retouché à la plume dans le plus joli ton fauve du monde. Il est signé : *g, d. s.,* 1763. Le dessin, juste de la grandeur de la gravure, mesure : (H. 32 c., L. 24 c.).

Citons chez moi cinq pièces qui portent aujourd'hui le nombre des eaux-fortes de Gabriel à 50. D'abord, deux feuilles repliées du Repertoire des bals *ou la théorie pratique des Contre-danses par le S. de la Cuisse maître de danse* 1762; deux feuilles où plus de quatre- vingts danseurs et danseuses de la grandeur de deux lignes, et costumés en arlequin, en pierrot, en polichinelle, en colombine, dessinent les figures de la contredanse. La première, qui a pour titre : *La Bionni Contredanse tirée du Waxhall hollandais,* n'a ni signature ni monogramme. La seconde, qui a pour titre : Figure de la Griel, contredanse, et qu'une note en marge nous apprend avoir été nommée du nom d'un portier du parc de Saint-Cloud, à qui fut accordée la permission de faire le bal, est signée en lettres imperceptibles sur la ligne de point de la première figure : *g d S.*

Une autre pièce, toute petite, représente un cabinet d'histoire naturelle, au milieu duquel est dressée sur un piédestal une figure d'Isis, que désigne un génie aux grandes ailes. Il a été gravé pour l'Almanach historico-physique ou *phisiosophie des dames.* Paris, 1763. Il est sans désignation de graveur. Sur une épreuve du premier état que possède M. Destailleur, est gravé à la pointe : *Gabriel de St Aubin invenit et sculpsit, octobre* 1768.

Le dessin, de quelques centimètres moins haut que la gravure, et tracé avec une grosse plume trempée dans le bistre, et lavé dans les ombres d'encre de Chine, figure collé au milieu d'autres dessins sur une des pages du Livre de croquis de Gabriel de St Aubin, peintre, possédé par M. Groult.

Une autre très grande pièce, un almanach pour l'année 1768,

intitulé Almanach des Dieux, et dont tous les cartouches des mois, remplis par des figures mythologiques, sont de petites eaux-fortes de la grandeur d'un camée, signées du *S. a.*

Enfin une dernière pièce qui fait la 50e de l'Œuvre. Sous un œil ouvert entre les plateaux d'une balance relevée, sont deux médaillons accolés. Dans le médaillon à droite un homme jette au feu les livres de Molina, Mariana, Suarez, pendant qu'un jésuite, le dos tourné, s'enfuit. Dans le médaillon de gauche, deux écoliers sortent, en gaminant, d'une porte grande ouverte de collège, un jésuite pleure de l'autre côté de la porte au pied d'une colonne. Sur le rebord de la tablette qui devait servir à contenir l'inscription, se sauve un renard à la queue coupée. La planche, non terminée et teintée dans certaines parties à l'encre et au bistre, ne porte pas encore la signature ou le monogramme de Saint-Aubin.

Et parmi ces cinquante planches j'oublie encore un certain nombre d'illustrations de l'*Histoire romaine,* dont les eaux-fortes pures pour la *Destruction d'Albe,* le *Triomphe de Pompée,* la *Mort de Germanicus,* sont bien certainement de Gabriel de Saint-Aubin.

Portraits.

De portraits gravés au xviiie siècle, je ne connais que le portrait inconnu d'un prélat portant au cou le cordon du Saint-Esprit, et des deux côtés duquel se trouvent deux figures de femmes allégoriques, portrait exécuté pour l'en-tête d'un livre, dont j'ignore le titre. On lit au bas : *Gabriel de St Aubin, inv. P. L. Cor. sc.*

Gabriel de Saint-Aubin, gravé par Jules de Goncourt à l'eau-forte. Le dessin à la pierre noire (H. 22 c., L. 15 c.) porte dans la bordure du médaillon qui l'entoure : Gabriel de St Aubin, *dessiné par lui-même.* Il faisait partie de la collection de M. de Baudicour. — Augustin de Saint-Aubin enfant, dormant tout habillé sur un tabouret, gravé par Jules de Goncourt à l'eau-forte. Le dessin à la pierre noire (H. 21 c., L. 19 c.). Il porte au dos, de la main d'Augustin : *Étude faite d'après nature par Gabriel de Saint-Aubin, en* 1747, *d'après son frère Augustin qui lui servait de modèle.* Ce dessin fait partie de ma collection. — Marie-Antoinette, *Archiduchesse d'Autriche,* sans nom de

graveur, à l'adresse de Croisey, quai des Augustins, à la Minerve. Le dessin (H. 32 c., L. 32 c.), largement crayonné à la pierre d'Italie, porte, écrit de la main de Gabriel : *Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France,* 16 *janvier* 1776, *A P D R.* Elle est représentée de trois quarts, tournée à gauche, coiffée de perles, portant un collier de ruban au cou dans un corsage pasquillé sur une robe ouverte. Le buste est dessiné dans un cadre couronné de roses, soutenu par deux Amours avec, au-dessous, un écusson, où sont les armes de France et d'Autriche. Le dessin fait partie de la collection du comte de la Béraudière. — Voltaire dans sa bibliothèque, sans nom de graveur. On le trouve généralement tiré en rouge.— Portrait de *Young,* gravé par Augustin de Saint-Aubin pour les « Nuits de Young », traduction de Letourneur. Le dessin au crayon noir, frotté de sanguine, est dans ma collection. Un second portrait qui n'a pas été gravé est dans ma collection, et représente la tête de Young à peine indiquée dans un cadre que soutient un génie et au bas duquel écrit une Muse, la tête enveloppée d'un voile noir. Le dessin (H. 15 c., L. 8 c.), crayonné à la pierre d'Italie, est signé au crayon : *Gabriel de S. Aubin*, avec deux ou trois lignes d'écriture.

Parmi les portraits peints non gravés, le portrait de Gabriel de Saint-Aubin exposé par l'auteur au Colisée, en 1776, et appartenant aujourd'hui à M. Destailleur (H. 14 p., L. 11 p.).

Parmi les portraits dessinés non gravés [1] :

Profil d'un homme ressemblant à Gabriel de Saint-Aubin, frotté plutôt que dessiné au crayon noir sur un fond d'encre de Chine, au-dessous, tête de vieille femme au crayon noir, et médaille antique tracée à la plume et avec la suscription : *A la marquise* (de Pompadour) *morte le* 15 *avril* 1764. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Buste d'homme de profil avec un profil de femme au second plan. Dessin à la pierre d'Italie, les traits de la femme touchés à la sanguine. Au-dessous, d'une écriture assez moderne : *Charles-Germain de Saint-Aubin.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

1. Le charme artistique des dessins de Gabriel de Saint-Aubin, l'intérêt des annotations mises au bas de ces croquis par le dessinateur, m'a fait entreprendre un catalogue complet des dessins du Maître. Je donne ici la description des plus curieux.

Le neveu et la nièce de Gabriel de Saint-Aubin. — Un garçonnet et une fillette représentés tous deux debout de profil, à mi-corps et tournés à gauche. Le garçonnet a sur la tête une casquette au bord relevé sur le front en forme de tricorne, la fillette touche de la mandoline.

Le dessin est au crayon noir lavé d'encre de Chine. Au bas est écrit de la main de Gabriel : *G... de S Aubin et Rose de S Aubin, dessinés par leur oncle Gabriel.* (Vente de Clément de 1878.)

Babet-Lartigue. — Portrait de femme aux traits carrés, à la tête abaissée, tournée de trois quarts à droite. Elle a un bonnet rabattant et un fichu noué autour du cou.

Cette étude des premières années de Gabriel est à la pierre noire. Au-dessous, d'une écriture de la famille : *Babet Lartigue dessiné en* 1751. (Livre des Saint-Anbin appartenant à M. Destailleur.)

Louis XVI. — Louis XVI, en buste, vu de trois quarts tourné à droite. Il est représenté dans un cadre surmonté d'une couronne, et au bas duquel sont assis deux Amours. L'un sur un rouleau, près duquel est écrit : *Duc de Vauguyon*, tient un médaillon de femme. Des enroulements de ruban, des branchages, une tige de lis courent autour du cadre qui, de chaque côté de la couronne royale, a un petit bas-relief rappelant des actes d'humanité de la vie du prince.

Le dessin (H. 33 c., L. 22 c.), crayonné grassement à la pierre noire et frotté de craie, est du plus puissant effet. Il est signé *Gabriel de Saint-Aubin* 1770. On y lit de la main de Gabriel au milieu de beaucoup d'écritures illisibles : Louis-Auguste Dauphin de France. *Marié le* 16 *may* 1770. Le mot Dauphin a été surchargé du mot Roi par Gabriel, qui a écrit postérieurement à la confection du dessin, au-dessous des deux écussons de la tablette : *Roi le* 10 *mars* 1674. (Collection de Goncourt.)

Louis XVI. — Sur la même feuille, à côté d'une femme coiffée d'un chapeau qui s'abat sur les oreilles et remonte sur le front couronné d'un gros nœud de rubans, un portrait de Louis XVI de trois quarts, tourné à gauche, le Saint-Esprit sur la poitrine. Le croquis (H. 9 c., L. 11 c.) très légèrement indiqué à la pierre d'Italie. Au verso, une vue minuscule du Pont-Neuf, prise du quai de la Mégisserie. (Collection Delaherche.)

Marie-Antoinette à cheval. — En avant d'un carrosse aux panneaux fleurdelisés, la Dauphine est montée sur un cheval blanc à la longue queue libre et balayante. Elle a sur la tête un petit chapeau noir aux plumes envolées. La tête un peu tournée en arrière, Marie-Antoinette a la main qui tient la cravache rabattue, résolument posée sur la hanche. Délicate et légère pierre noire. Elle est signée : *G. de S. Aubin* 1771. On lit dans la marge d'une écriture de la famille : *la Reine à cheval.* (Livre des Saint-Aubin[1].)

« Le comte d'Artois et sa famille. » Le comte debout en habit de velours noir avec cordon bleu, causant avec une femme allaitant debout un enfant, tandis qu'un petit frère grimpe après sa robe, femme assise dans le fond. Aquarelle relevée de gouache, signée des initiales de l'artiste. (Vente du 25 novembre 1876.)

Le comte d'Artois, représenté avec sa jolie figure de Galaor, prenant la main de son enfant tout nu, que lui présente sa femme.

Dessin á la pierre d'Italie, au bas duquel on lit : *Pour le duc d'Angoulême.* (Collection Destailleur.)

Portrait de Vaucauson. Est-ce bien Vaucauson? Il est assis de profil en habit blanc sur un fauteuil rouge, la tête de trois quarts et tenant d'une main une clef d'horlogerie et de l'autre une montre. Derrière lui se dresse un globe astronomique soutenu par deux figures de bronze doré, à l'ornementation la plus ronflante.

Ce dessin (H. 22 c., L. 15 c.), lavé à l'aquarelle et rehaussé de gouache, est un des dessins les plus poussés à l'effet et les plus colorés du petit maître. (Collection du comte de La Béraudière).

La marquise du Châtelet. — Une femme posée sur un piédestal comme une statue. Elle a sur les épaules un mantelet de dentelle qui s'ouvre et laisse voir un corsage et une jupe de dessous à laquelle est attachée une grosse montre. D'une main, elle tient une plume, de l'autre, un papier qui porte écrit : *Institutions de physique.*

1. Il a passé un grand nombre de croquis de Marie-Antoinette aux deux ventes Perignon. A la vente de M. Le Blanc se vendait : « Le Génie de la Sculpture taillant le buste de Marie-Antoinette », dessin au crayon noir. Ce dessin appartient aujourd'hui à M. le comte d'Armaillé.

Le dessin (H. 19 c., L. 9 c.) est délicatement fait à la pierre d'Italie. Gabriel a écrit au-dessous au crayon : *la marquise du Châtelet.* Sur un piédestal à côté qui porte *Voltaire* 1770, le dessinateur n'a pas eu le temps de dessiner la statue du grand homme qui flotte dans un contour à peine visible. (Livre des Saint-Aubin.)

Clairon. — Sur une feuille de papier, tout en haut, à une extrémité, une tête de femme de trois quarts tournée à gauche, avec le regard dirigé à droite. A l'autre extrémité, la même tête de femme encore plus de trois quarts, mais avec le regard dirigé à gauche. La femme représentée a un collier de perles, qui lui fait deux fois le tour du cou, et son visage est bien la figure représentée par Pougin de Saint-Aubin dans son portrait d'Hippolyte de Latude Clairon. Enfin, au bas de la feuille de papier, la Clairon, des perles dans les cheveux, les épaules décolletées, les bras dans des manches bouffantes, touche de la harpe de côté avec la figure de face. Ce portrait est en buste, mais il est répété en pied encore d'un autre côté du papier, dans un croqueton grand comme un domino. Au milieu de ces portraits qu'il sépare, se dresse un piédestal d'une rocaille superbe supportant dans une cage de verre en forme d'obélisque un appareil astronomique au bas duquel est écrit : *On en veut* 30,000 *livres en* 1773.

Sur la feuille de papier blanc (H. 23 c., L. 17 c.), le premier portrait de la Clairon est légèrement pastellé ; le second, exécuté à la pierre d'Italie avec quelques touches de carmin dans les cheveux, montre toute l'habileté et la puissance du maître dans un portrait du format d'une miniature, et le troisième est entièrement fait à la pierre noire avec un joli crayonnage roulant. A côté du second portrait, Gabriel a tracé avec le crayon qui l'a dessiné : *Clairon* 1773. Et dans un coin de la feuille, Augustin de Saint-Aubin, de sa jolie écriture si reconnaissable, a écrit : *Trois portraits de Clairon par Gabriel de S. Aubin* 1773. (Livre des Saint-Aubin.)

Mlle Arnould aux Augustins. — Dans un intérieur plein de statues et d'antiquités vagues, une femme est accoudée sur la tablette d'une cheminée chargée de vases. Son manchon posé sur une chaise à côté d'elle, elle tend à la flamme la semelle d'un soulier à talon haut, pendant qu'une autre femme lui parle à l'oreille, avec un geste qui semble recommander la discrétion.

Le croquis (H. 16 c., L. 11 c.) est à la pierre d'Italie relevé de plume. Il est signé : *G d S A*. On lit en haut d'une écriture de la famille : *Souvenir de Mlle Arnou* (sic) *aux Augustins le* 12 *mars* 1772. Une autre écriture de la famille a écrit en bas : *En voyant dessiner Saint-Aubin, Mlle Arnoult m'a dit : Votre frère n'a point de dents, il fait plus de croûtes qu'il n'en mange* [1].

Et encore nombre de portraits sans désignation et sans nom, dont je ne citerai qu'un qui fait partie de la collection de M. Destailleur. C'est dans un médaillon, un buste de femme de profil coiffée d'un pouf, avec un mantelet à coqueluchon sur les épaules, un dessin à la pierre d'Italie, lavé couleur de chair et signé : *G. de S. A.*, 1778.

Dessins autobiographiques.

Dans le fond, un temple antique ; au premier plan, un faune jouant de la flûte au crayon noir et lavé de couleurs d'aquarelle fantastique ; à côté, une lumineuse statue de jeune dieu antique, une main appuyée sur son carquois, et frotté de sanguine ; dans un coin à droite, un homme poudré, enveloppé d'une robe de chambre rouge, et jouant du violon. Au-dessous : *Fichue insomnie somnifère du* 15 *janvier* 1767. *Mennet d'Exaudet,* et au dessous cinq autres lignes illisibles de la main de Gabriel de Saint-Aubin, et commençant ainsi : *Chés Goudon, un tendron de coulisse choisit un tissu galant...* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Germain [1].)

Dans la vente Fourquevaux, faite il y a quelques années, passait un curieux dessin de Gabriel de Saint-Aubin. Ce dessin re-

1. Ce cahier, qui a pour titre : LIVRE DE CROQUIS *de Gabriel de St-Aubin, peintre,* 1760-1775, et qui appartient à M. Groult, est couvert au recto et au verso de dessins la plupart à l'aquarelle et dont quelques-uns sont des merveilles, et presque tous annotés par le dessinateur. Il est terminé à la fin par une liste de tous les curieux possédant des collections d'art, des experts des ventes, et un certain nombre de peintres et sculpteurs, amis des Saint-Aubin. Pour l'histoire intime du talent de Gabriel, c'est un précieux document, qui, joint au LIVRE DES SAINT-AUBIN, possédé par M. Destailleur, me permet, je crois, aujourd'hui de présenter au public un Gabriel de Saint-Aubin à peu près complet.

présentait une chambre de peintre avec le désordre d'objets de toutes sortes posés à terre : des bouteilles, des brosses, une potiche, une boîte à lait, des rouleaux de papier, un baquet, un plumeau, un tableau où se voit une sainte ébauchée, un violoncelle appuyé au mur. Au milieu de l'atelier est accroché un christ en croix, sous lequel Gabriel de Saint-Aubin a écrit : *Grand Dieu, tes jugements sont peuplés d'iniquités.*

Le dessin largement crayonné est signé : *G. S. A.* 1780. Et au bas du dessin, on lit, écrit à l'encre par une écriture du temps : *Dernier dessin de St Aubin.*

Ce dessin a tout l'air d'être la représentation de la chambre-atelier de Gabriel de Saint-Aubin, l'année de sa mort.

Pièces satiriques.

Parmi les dessins satiriques non gravés :

Sur la même feuille, une vieille carabosse avec un nez informe, et un gros homme avec un mufle de gargouille pour figure.

Ces croquis (H. 11 c., L. 18 c.) de la jeunesse de Gabriel sont tous deux à la pierre d'Italie et à la mine de plomb et légèrement estompés. Il y a écrit au-dessous de la vieille : *La Fée Concombre;* au-dessous de l'homme monstrueux : *Le Patriarche Semprenutio* (Livre des Saint-Aubin.)

Une tête porcine et grotesque avec un rabat de prélat, profil tourné à gauche.

Dessin en forme de médaillon rond (H. 10 c., L. 10 c.). Trait de plume (Livre des Saint-Aubin.)

Le Poète content et le Poète mécontent. Deux dessins à la plume lavés d'aquarelle (Catalogue Paignon Dijonval.)

Hôtel Fréron. — Un cartouche formé par l'enlacement de serpents sortant de tiges fleuries de chardons, et usant leurs dents impuissantes sur un globe entouré de rayons lumineux. Dans le blanc du cartouche est écrit : *Hôtel Fréron.*

Le dessin (H. 17 c., L. 17 c.), à la pierre noire, lavé de bistre et relevé de plume, est douteux et pourrait être de Germain de Saint-Aubin (Livre des Saint-Aubin).

Egregium caput, si cerebrum haberet. Singe debout soutenant un buste de femme. Dessin à la plume et au crayon noir, et daté de 1762 (Vente du 27 avril 1866.)

Une femme essayant des chapeaux devant une glace, au-

dessus de laquelle est la Folie ; un jeune homme la regarde avec une lorgnette ; au bas est écrit : *La Folie invente les chapeaux*, 1779 (H. 7 p., L. 5 p. (Catalogue Paignon Dijonval).

Dans une rue, en face une rampe d'escalier, un gentilhomme avec une femme au bras et un enfant. Le gentilhomme porte un chapeau minuscule et une longue et immense houppelande rayée et comme zébrée. On lit en haut, de l'écriture de Gabriel : *Mode de* 1774, *en zèbre*.

Le dessin est à la pierre noire, rehaussé d'un rien d'aquarelle, d'une touche rose dans la figure, d'une touche bleue dans les bas. (Vente Fourquevaux.)

Cabriolet-voiture de mode en 1754. — Petite voiture découverte, en forme de talon de soulier, avec une grande tête de la Folie sur le tablier à l'endroit où passent les guides, avec une autre petite tête de Folie sur le harnachement du cheval. Un gentilhomme conduit la légère voiture, un domestique debout derrière lui.

Assez mauvaise sanguine. Le titre d'une main de la famille. (Livre des Saint-Aubin.)

Une femme éplorée, penchée sur un aigle renversé sur le dos, et dans la poitrine duquel fouillent trois becs d'oiseaux de proie. Dessin à la plume, légèrement lavé d'encre de Chine, Au-dessus : *Partage de la Pologne*, 1773 (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin).

Sujets mythologiques.

Nombre de dessins, passés dans les deux ventes de Perignon, Fourquevaux, etc.

Sujets de l'Histoire Sainte.

Un grand nombre de dessins, parmi lesquels plusieurs, — je me rappelle entre autres une Suzanne entre deux vieillards, — sont des dessins brutalement pastellés qui, dans leur chaleur fauve, ressemblent à des esquisses frottées de bitume.

Un très beau dessin exécuté dans cette manière et représensentant Judith et Holopherne, est catalogué dans la réserve des dessins du Louvre, sous le n° 32750.

Sujets de l'Histoire ancienne.

Je citerai seulement parmi la multitude des dessins de cette série, un dessin qui me vient de la vente Perignon : Mathatias renversant les idoles et massacrant les prêtres, un croquis à la plume, lavé d'aquarelle, rehaussé de gouache, dessin de la plus belle couleur et tout plein de ces tons que les aquarellistes anglais croient avoir inventés.

Je mentionnerai cependant encore un dessin tiré du livre de croquis de l'artiste : un cadavre de femme tout lumineux, porté sur les épaules de Romains en toge, et présenté à Néron. Dessin à la pierre noire relevé de plume et poussé à l'effet, et à la couleur. En bas, de l'écriture de Gabriel : *Je ne croyais pas qu'elle fût si belle, dit le monstre à ses vils courtisans. Vie de Néron* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin).

Allégories.

Un Génie, une lumière au front, découvrant un bouclier dans lequel se regarde une figure de l'Envie agenouillée, gravé par Mercier. Cette estampe rare, ou plutôt ce fragment d'estampe porte : *Gabriel de St-Aubin delineavit*, 1760. *Mercier sculpsit.*

Le Rêve, gravé par Ransonnette. Elle porte pour légende : *M. de Voltaire, éclairé par le Génie de la Poésie, considère les médaillons de Charles VI, Agnès Sorel, Jeane d'Arc, Dunois, etc. qui présentent l'Amour, et le Génie de la Satire lui tient le cornet, et sous les pieds de l'auteur est le poème de la Pucelle de Chapelain.*

Le dessin, en tout conforme à la gravure, mais beaucoup plus petit, est à la plume, lavé d'encre de Chine et d'un peu de bistre. Il représente Voltaire assis dans un fauteuil devant une table et écrivant sur un pupitre, sur lequel est posée une lyre. En face de lui, sous les portraits désignés dans la gravure, un Amour l'éclaire de son flambeau, un faunin lui tend un encrier. Le dessin a passé à une vente de Clément, de 1878.

Parmi les peintures et les dessins allégoriques non gravés :

La Loi et l'Archéologie, les deux trumeaux, peints et signés, vus chez M. Leblanc, il y a une vingtaine d'années, et qui sont allés je ne sais où.

Le Triomphe de l'Amour. — De la peinture du plafond projeté en 1752 et exposé au Salon de la Blancherie, un dessin du Livre des Saint-Aubin possédé par M, Destailleur nous permet d'en faire la description. Un plafond rectangulaire aux angles arrondis et chantournés, où les rinceaux de la rocaille sont interrompus par une guirlande de fleurs, apparaissant çà et là et venant mourir entre les mains de deux Amours qui en soulèvent le bout, pour en enchaîner des tigres. Au centre du plafond, un petit Amour vainqueur, le pied sur des couronnes et tenant une flèche comme un bâton de commandement, et autour duquel se silhouettent des corps de femmes nues au milieu d'envolées de colombes. Et sur le champ du plafond épandus une trentaine d'Amours dans tous les renversements, les raccourcis, tous les mouvements de grâce de corps enfantins, et apportant aux pieds du petit dieu vainqueur les attributs des autres divinités.

L'Histoire. — La Muse debout, le regard dans le lointain, écrit sur un livre posé sur le dos du Temps qui lui sert de lutrin, et dont la faux est à ses pieds.

Le dessin (H. 16 c., L. 9 c.), sur trait de plume, relevé d'encre de Chine, de bistre, et grisaillé de blanc de gouache, est de la plus élégante tournure. En bas, de l'écriture de Gabriel de Saint-Aubin : Histoire. *On doit représenter l'histoire parmi d'antiques monuments, traçant sur les ailes du Temps tous les faits dignes de mémoire.* (Le livre des Saint-Aubin.)

L'Étude et les Amours cherchant à arrêter le Temps, un pied posé sur les constitutions des jésuites.

Dessin estompé au crayon noir (H. 54 c., L. 42 c.). Il est signé *G d S A* 1770. Ce grand dessin académique, dont le dessinateur semble avoir eu une sorte d'orgueil, porte encore de sa main : *Bon à coller derrière mon portrait.* (Collection de Goncourt.)

Une muse assise jouant de la cithare, de l'autre côté une muse tenant dans sa main un masque. Cette aquarelle (H. 10 c., L. 15 c.) est lavée d'encres verdâtres et rosâtres, au milieu desquelles la muse musicienne, gouachée de blanc, prend quelque chose de la pierre et du fantôme. Au dos, d'une écriture de la famille : *Gabriel de Saint-Aubin*, 1774. (Le livre des Saint-Aubin.)

Un personnage antique, un bras levé, dans l'attitude d'un poète qui compose des vers ; à sa gauche passe en dansant une

nymphe qui lui envoie un baiser. Crayon noir (Le livre des Saint-Aubin).

Un autel antique surmonté d'une statuette, à laquelle un génie et une nymphe apportent des offrandes. Barbouillage de la plus belle couleur, dans lequel apparaissent les académies des figures allegoriques, ainsi que dans une grisaille effacée et teintée de rose. Sur la même feuille, une espèce d'odalisque, caressée par un sultan, joue de la harpe, et dessous plusieurs études de harpes, au bas desquelles on lit : *Celle de M. Clément*, 32 *cordes ; celle du Châtelet*, 25 *cordes*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Barbouillage d'aquarelle et de gouache dans le même sentiment que la muse jouant de la cithare, et dans lequel le maître semble avoir évoqué des couleurs d'apparition, signé au dos : *Gabriel de Saint-Aubin*, 1774. (Le livre des Saint-Aubin.)

Sous un arbre, une Ève nue entoure d'un de ses bras le cou d'un cerf qu'elle attire sur sa poitrine; un lapin est tapi sur sa hanche, et un coq, du haut d'un tertre, salue le lever du soleil dans un ciel, où un nuage a la forme d'un Jéhovah planant dans l'éther.

Lavis d'encre de Chine et de bistre (H. 14 c., L. 9 c.). Il est signé *g d S*. (Le livre des Saint-Aubin.)

Dans la cour d'une étable, une femme aux quatre mamelles, enlevant de dessus sa tête le voile qui la recouvre, apparaît toute nue au milieu de moutons couchés et dormant.

Grand croquis à la pierre noire (H. 21 c., L. 15 c.), légèrement lavé au bistre par un pinceau qui a seul tracé le gras contour des moutons et les ornements du cadre carré dessiné autour de l'ovale du croquis. Il est signé *G D S A*, 1777. En haut, quelques mots illisibles, parmi lesquels on ne peut lire que 23 *may* 1777. (Livre des Saint-Aubin.)

Sous le péristyle d'un palais, un écrivain, accoudé à une table, prend par le poignet la femme nue avec laquelle le XVIIIe siècle personnifie la Vérité. A terre, une marmotte. Dans le fond passe un portefaix chargé d'imprimés, sous la dispute d'un homme gesticulant avec un prédicateur en chaire.

Lavis à l'encre de Chine sur trait de plume. Il est signé : G D S A, 1767. (Livre des Saint-Aubin.)

Près d'une tige de roseau une femme nue épanchant une urne, au milieu de toutes sortes de choses et de figures allé-

goriques, et parmi lesquelles une tête de mort fait boire dans une coupe à un vieillard ressemblant à Voltaire. Des écritures illisibles indiquent que c'est une allégorie en l'honneur de Voltaire.

Cette aquarelle, poussée au dernier fini, fait partie de la collection de M. Destailleur.

Un peintre de profil tourné à droite, peignant sur une toile posée sur un chevalet; devant lui, une femme assise, tenant dans sa main un glaive, dans l'autre une balance. Composition où Gabriel s'est représenté dans un profil ressemblant de la manière la plus frappante au portrait gravé par mon frère.

Lavis à l'encre de Chine. (Livre des Saint-Aubin.)

Une Renommée volante, sa trompette à la main, désigne un cadre accroché à un portique, un cadre dans lequel se voit une tête couronnée, sur un buste dans une cuirasse de César. En bas, au milieu de ruines et de chiens hurlant, sont deux figures terrassées et enchaînées, dont l'une personnifie l'Envie.

Le dessin (H. 25 c., L. 22 c.), lavé sur papier verdâtre de bistre, d'eaux d'aquarelle, arrêté à la plume, rehaussé de gouache dans le corps de la Renommée et les parties lumineuses, est signé : *gabriel de St aubin.* Il porte au bas, de la main du dessinateur : Pour le prince de la Paix. (Collection de Goncourt.)

Dans une grande galerie inondée de lumière, le roi Louis XV, entre ses deux frères, un hallebardier à sa droite, une foule de peuple à sa gauche, reçoit des mains d'un Génie une pancarte, sur laquelle est écrit : *Au roi Louis-Auguste bienfaiteur...* Le dessin porte au dos, de l'écriture de Gabriel : *Le roi, accompagné de Monsieur et du comte d'Artois, ainsi que de la Justice et de la Clémence, reçoit le remerciement de tout son royaume par l'organe du Génie et de la Reconnaissance. Celle-ci est caractérisée par le rameau de fèves, la corbeille de cœurs et le lien d'Androclès.*

Le dessin (H. 20 c., L. 18 c.), au crayon noir, recouvert de gouache, de crayons de couleur et accentué de coups de plume, arrive à un coloriage des plus amusants. (Vente Fourquevaux.)

Cénotaphe de C. Vanloo, deux Amours soutiennent son portrait sur son tombeau. Dessin à la mine de plomb, relevé de plume. (Collection du comte d'Armaillé.)

Le profil de Louis XV dans un cœur avec, comme exergue :

Cor Francorum. Dessin à la plume, lavé de bistre. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Sous le jour prismatique de vitraux d'église, une bière aux armes du Dauphin, sur lesquelles se penchent des figures éplorées; à la gauche, dans l'ombre, une femme, une couronne sur la tête, qu'embrasse un enfant qui pleure. Aquarelle brutalement gouachée, signée G. D. S. A. Au bas : *Mort du dauphin, fils de Louis XV.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Scènes de la vie familière [1].

Les Enfants bien avisés, gravé par Tardieu. — Comparaison du bouton de rose, gravé par Dennel, avec la dédicace à M[me] de Saint-Aubin. — « Frère Luce », eau-forte pure d'après Gabriel de Saint-Aubin, signée : *G D S A*, 1767. Dans le bas, d'une écriture du temps : *Cette planche n'a jamais été finie.* Planche extrêmement rare de la vente Alphonse David, faite en 1859.

Parmi les scènes de la vie familière non gravées :

Jeune dame donnant de la bouillie à son enfant assis à cheval sur ses genoux, la tête renversée en arrière. Elle est représentée à mi-jambes, assise sur une chaise devant un rideau de lit.

Le dessin (H. 28 c., L. 20 c.), à la pierre d'Italie, sur papier gris, avec rehauts de craie, est signé *g d S A*, 1773. (Collection de Goncourt.)

L'intérieur d'une chambre où l'on voit une jeune femme assise, tenant une poignée de verge et faisant lire son enfant.

Le dessin (H. 7 p., L. 10 p.), peint à la gouache, a été vendu 48 livres 7 sols dans un débarras d'objets d'art fait par M[me] du Barry, à l'hôtel d'Aligre, le 17 février 1777.

La Gavotte. Dans un intérieur, une fillette, assise dans une bergère, chante l'air d'un papier de musique, tandis qu'un petit garçon, au grand chapeau empanaché, danse un pas folâtre.

1. A la vente d'Augustin de Saint-Aubin, sous le n° 9, passaient treize esquisses : sujets de scènes familières, vues de monuments et de promenades publiques. Ces treize esquisses, dont la plupart étaient sans bordure, se vendaient 15 francs 60 centimes.

Croqueton à la pierre d'Italie, lavé d'encre de Chine, en forme de médaillon. (Livre des Saint-Aubin.)

Un homme et une femme valsant dans une redoute.

Aquarelle du faire le plus artistique et du tapage de couleur le plus distingué, un bout d'aquarelle qu'on peut opposer à tout ce que les *ficeleurs* modernes ont fait de plus fort, de plus surprenant. (Collection Rothschild.)

Une jeune femme faisant sa toilette. Aquarelle signée et datée 1778. (Vente du marquis de Fourquevaux, 1876.)

Une femme assise à côté d'un malade qui boit un verre de tisane, et à côté une naïade accroupie, et au milieu la vue d'un hôtel sur lequel se voit : *Hôtel de Montesson*, et en haut des croquetons et en bas le dessin très étudié d'une rampe d'escalier.

Dessin (H. 19 c., L. 15 c.) à la pierre d'Italie avec un peu de rose sur le ruban du bonnet et les fleurettes de la robe de la coquette petite femme, un peu d'une teinte bleuâtre sur les tableaux. On lit sous le groupe de la femme et du vieillard : *Chés M. Letellier*, et à côté : *L'avocat Charvai me doit* 48 ₶, 1778, et on lit encore sur la rampe : *Escalier du concert... aux Thuilleries*. (Collection Destailleur.)

Au fond d'un pavillon éclairé par deux fenêtres, une femme, les deux mains dans son manchon, cause avec une femme assise sur le rebord de la fenêtre, pendant qu'une troisième femme, vue de dos, se penche à la fenêtre de gauche pour regarder en dehors.

Large et coulant crayonnage à la pierre d'Italie. (Collection du baron Schwiter.)

Réunion de six têtes d'hommes, de femmes, d'enfants, au milieu desquels se trouve une femme qui allaite son enfant.

Le dessin (H. 10 c., L. 14 c.), exécuté à la pierre d'Italie, avec des parties reprises à l'aquarelle, et où les frais roses, les doux incarnats gouachés du petit maître se mêlent et se confondent avec des roux et des verdâtres harmonieux, a malheureusement la tête de la mère nourrice et d'une autre femme coupée au milieu de la figure. (Collection Delaherche.)

Femme de profil décolletée, en corsage jaune, les cheveux relevés sur le haut de la tête par un ruban bleu, tenant de ses deux mains sur ses genoux une lettre et une plume.

Dessin (H. 22 c., L. 15 c.) fait à la gouache avec les solidités

et l'apparence d'une esquisse à l'huile. (Collection du comte de la Béraudière.)

Près d'une femme assise et donnant le sein à son enfant, une jeune fille vue de profil et coiffée d'un grand bonnet qui lui masque une partie du visage, est occupée à dessiner.

Dessin à la pierre noire, à la plume et à l'aquarelle. Dessin exposé au Louvre sous le nº 1301.

Quatre études de têtes et de bustes de femmes dans des attitudes du chez-soi, et dont l'une en mantelet tient ses mains dans un manchon. Dessin à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Femme en buste de profil regardant un cadre à quatre compartiments et dont chacun, surmonté d'armoiries, contient un portrait. Croquis à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Devant un champignon sur lequel est posé un grand chapeau de femme, une modiste travaillant à border un chapeau; au fond, une fillette assise sur ses jambes croisées (Vente Fourquevaux.)

Et une multitude de petites femmes, lisant, dessinant, brodant, chantant : croquis d'après nature, et sous lesquels il y a quelquefois un nom révélateur, légers et charmants croquis répandus dans toutes les collections.

Dans un petit salon aux murs garnis de tableaux, une jeune femme dessinant une statuette de Vénus posée sur un guéridon. Un peintre, la main qui tient sa palette posée sur l'épaule de la femme, lui indique de son autre main une correction.

Le croquis (H. 21 c., L. 15 c.) est à la pierre d'Italie, sur papier jaunâtre et éclairé d'un frottement de craie. (Collection de Goncourt.)

Une femme dessinant à main levée sur un pupitre; en face d'elle une femme faisant la lecture qu'écoute une troisième femme perchée sur la liseuse.

Ce dessin (H. 17 c., L. 22 c.) est au crayon noir relevé d'aquarelle. Sur un des côtés du pupitre on lit : *Mlle de Russelli, par G. de St-Aub.* 10 *mars* 1775; en bas, *approuvé par M. le baron St-Julien.* Au revers quelques croquetons, au milieu desquels se voient sur une table sept hommes nus, les bras en l'air, et sous lesquels est écrit : *Modelles essayés par nous, officiers de l'Académie, le* 10 *août* 1774 *depuis midi.* (Réserve du Louvre, nº 32752.)

Trois femmes dessinant vues de dos ; à gauche une grande étude d'un profil de femme coquettement coiffée, à la poitrine complètement nue. Dessin largement traité à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Femme assise près d'une petite table chargée de cartons, tenant sur ses genoux la main d'une jeune fille, agenouillée à ses pieds. Croquis à la pierre d'Italie. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Femme de profil, la tête dans une fanchon, assise dans un fauteuil et dessinant sur ses genoux. Dessin terminé au crayon noir avec des parties estompées. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Jeune fille assise de profil dans un fauteuil, et jouant de la mandoline ; à côté d'elle, une autre jeune fille notant de la musique ; au fond, dans une lumière d'apothéose théâtrale, des Muses presque nues, tendant une couronne sur la tête de la musicienne. Dessin au bistre, relevé de plume sur frottis de sanguine. Parmi beaucoup d'écritures, il y a, sous le fauteuil de la joueuse de mandoline, Mlle Jouette *morte majeur*... 10 *mars* 1765; sous le pied de l'autre femme : *D'Orgeneuf*, *mars* 1767, et dans un coin : *fait au lit*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Une femme, à la coiffure basse, au petit bonnet de dentelle jeté sur ses cheveux poudrés, avec un ruban violet pâle au corsage ; derrière, légèrement indiquée, une autre femme au mantelet bleu bordé de fourrure. A droite, au premier plan, une guitare posée toute droite. Dessin pastellé sur fond lavé, la guitare seulement à la pierre d'Italie. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Trois têtes de femmes encapuchonnées et épaulées l'une à l'autre, dont la première lit, une tête d'homme en bonnet de coton, et une fillette qui dessine sur un carton appuyé à un meuble. Les trois têtes de femme à la sanguine, l'homme et la dessinatrice à la pierre noire. Au-dessous, un dessin de grille d'autel très finement dessiné à la plume avec, au bas : *Grille de St-Germain l'Auxerrois, octobre* 1767, 30,000 *livres, dit-on*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Une perquisition judiciaire. Dans un intérieur à la riche rocaille et tout plein d'objets d'art, un commissaire et son secrétaire verbalisent à une table, pendant qu'un soldat du guet est

de faction à une porte, et pendant qu'un homme de police retire d'un petit secrétaire une boîte, en présence d'un homme en bonnet de coton et en robe de chambre, qui laisse échapper un geste de découragement.

Le dessin (H. 24 c., L. 19 c.), lavé d'encre de Chine et arrêté à la plume, porte la marque du chevalier Damery. (Collection de Goncourt.)

Le Déménagement furtif. — Au premier plan, une porte enfoncée jetée sur le sol. A gauche, un serrurier en bonnet rouge, tenant à la main des pinces, et un homme en habit bleu, qui, de son chapeau à la main, désigne dans la chambre démeublée ces vers écrits au-dessus de la cheminée, dans le trumeau vide :

Créanciers maudits, cannailles (sic)
Huissier, commissaire, recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez les murailles.

A gauche, un corpulent commissaire, un clerc qui verbalise sur un coin de cheminée, et derrière eux, des sergents au garde.

Le dessin est sur papier jaunâtre, frotté au crayon noir et rehaussé de blanc avec des retouches de pastel et de lavis d'encre de Chine dans la robe du commissaire et les tricornes des soldats. Ce dessin, le plus grand de tous les dessins de Gabriel que j'aie vus, et dont les personnages ont 17 cent. de hauteur, mesure en largeur 44 cent., en hauteur 53 cent. Il n'est signé que d'un *G* effacé, mais porte au bas, de la main de Gabriel, en grandes lettres : LE DÉMÉNAGEMENT FURTIF. (Dessin vu chez M. Febvre, en mai 1879.)

Duo de basson. Mine de plomb lavée d'encre de Chine. (Seconde vente de Perignon, en 1865.)

Au haut d'un escalier rustique surmonté d'un rouet, trois petites filles de la banlieue de Paris, dont l'une tient de ses deux bras un écheveau que l'autre dévide.

Dessin (H. 19 c. ; L. 15 c.) à la pierre d'Italie, lavé d'encre de Chine avec quelques accentuations de plume. Signé : *G. de S. A.* 1775. (Collection Destailleur.)

Une femme de face, filant au rouet ; à côté d'elle, une femme filant de profil ; un fond de bocage avec une figure allégorique. Les deux femmes à la sanguine avec quelque ressentiment de

crayon noir, le paysage à la pierre d'Italie. Au bas : 1766, *may, à 8 heures du soir.*

Une fillette de village regardant derrière un saule un jeune homme nu marchant dans un ruisseau.

Dessin à l'encre de Chine et au bistre, rehaussé de gouache bleutée. On y lit, de l'écriture de Gabriel : *de Saint-Aubin fecit, 17 juillet* 1750. Derrière a été ajouté en grosses lettres écrites au pinceau : *retouché en* 1775 *et peint par G. St-Aubin* (Vente Fourquevaux.)

Fêtes, Réjouissances, Inaugurations, Faits divers de la rue, Vues, Intérieurs parisiens, Cafés, Bals, Promenades des environs de Paris.

La Parade des Boulevards, gravé par Duclos. L'estampe non terminée, et qu'on trouve sans nom de dessinateur et de graveur, porte écrit à l'encre sur l'épreuve du cabinet des estampes : *Gabriel de St-Aubin pinx,* 1760. *Duclos aq. f. sculp.* Une feuille d'études (H. 43 c., L. 26 c.) représente, dans une proportion plus grande que la gravure, et largement crayonnés à la pierre d'Italie avec rehauts de craie sur papier bleuâtre, plusieurs des personnages de la composition. On y trouve l'étude d'après nature du Capitan et de l'Arlequin tirant l'épée, l'étude du vieil homme en manteau et en chapeau rond vu de dos, l'étude de l'abbé bedonnant qui regarde ébahi, deux études différentes de la femme assise sur un banc, avec le bras d'une petite fille passé autour de son cou. Ce dessin fait partie de ma collection. — La statue de Louis XV, gravée par Laroque, 1763. La statue du roi, dessinée l'année de son érection par Gabriel, que l'on voit assis sur une chaise et le crayon en main, sous une arcade du garde-meuble ; de l'autre côté, une femme appuyée à la muraille, montrant la statue à un garçonnet coiffé à la catogan. — Le Pont-Neuf en 1775, gravé par Jules de Goncourt, à l'eau forte. Le dessin, à la sanguine, à la pierre noire et relevé de plume (H. 23 c., L. 38 c.), représente le Pont-Neuf l'année où l'on éleva sur les demi-lunes du pont, les guérites affermées par le roi au profit des veuves de l'Académie de Saint-Luc. Ce dessin, signé : *G. de St-Aubin,* 1775, fait partie de ma collection. Un dessin faux, ou du moins complètement refait, s'est vendu à la vente du 27 avril 1866. — Les Dimanches de Saint-Cloud,

gravé par Jules de Goncourt, à l'eau-forte. En ce dessin, se voient, dans une allée de boutiques, au milieu d'une foule, un homme et une femme dansant aux accords d'un joueur de violon et d'un harpiste. Le dessin (H. 20 c., L. 28 c.), lavé au bistre et relevé de plume, et sur lequel on lit, de l'écriture de Gabriel : *Vu à St-Cloud le* 12 *septembre* 1762, *G d S,* est dans ma collection.

Parmi les dessins de cette série non gravés :

L'intérieur de la chapelle de Versailles. Dessin de Gabriel de Saint-Aubin, à la plume et au lavis, passé dans le lot 841 de la vente de Denon, en 1826.

Illumination de la galerie de Versailles, en 1751. Dessin faisant partie d'un lot de la vente Perignon, vendu 18 francs, et epassant à la vente de Leblanc, en 1866.

Grand Dîner au milieu d'une orangerie. On lit derrière : *Palais du régent, fête de la Saint-Louis.* Dessin au crayon noir, rehaussé de blanc sur papier bleu. (Vente du 27 avril 1866.)

Distributions de vin au peuple de Paris en 1770, deux dessins à la plume, lavés de bistre (H. 4 p., L. 7 p.). (Catalogue Paignon Dijonval.)

Distribution de vin dans une fête publique. Croqueton largement traité à la pierre d'Italie, lavé d'encre de Chine. (Collection Destailleur.)

Promenade dans Paris de la figure colossale en osier du suisse de la rue aux Ours, croquis à la plume, lavé de bistre (H. 6 p., L. 7 p.). (Catalogue Paignon Dijonval.)

Inauguration de la porte du Palais de Justice, aquarelle. No 146 de la vente de Perignon, vendu 26 francs.

Vue de la grande chambre du Parlement. Dans la lumière des grandes fenêtres illuminant toute la pièce, à droite une rangée de magistrats en robes rouges. Au premier plan, une foule parmi laquelle se pressent de gracieuses femmes. En haut, une allégorie de figures volantes. Dans la marge, de petits croquetons à la plume donnent des détails de la scène représentée.

Vigoureuse aquarelle (H. 20 c.; L. 16 c.) gribouillée de la plus artistique manière. (Collection Destailleur.)

Pose de la première pierre de l'École de chirurgie. — Dans un amphithéâtre, sous une coupole éclairée par le haut, le roi Louis XVI, en habit violet, une équerre à la main, se penche

vers un appariteur soulevant une pierre. A côté, deux maçons agenouillés, les mains posées sur une pierre qui porte *G de S Aubin*. Sur les gradins, renversées et causantes, tout un public d'élégantes femmes.

Aquarelle (H. 24 c., L. 18 c.) rehaussée de gouache et relevée de plume. Au dos : *Le Roi Louis XVI posant la première pierre du Monument de l'École de Médecine*. C'est le dessin exposé au Colysée en 1775, et qui, à la vente du marquis de Fourquevaux, a passé dans la collection sur Paris de l'hôtel Carnavalet.

Un bâtiment à fenêtres ogivales, dans une tribune un orchestre, au-dessous un hallebardier debout, et près de lui, vus de dos, un personnage à grande perruque et un autre personnage à la calotte ecclésiastique. Croquis à la pierre noire. Au-dessous : *Messe rouge*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Promenade nocturne a la place Royale, 1741. Autour de la statue de Louis XIII, et à la lueur des torches, un défilé d'hommes et de femmes se promenant deux à deux en causant, et parmi lesquels figure un ménage ridicule de vieillards. Dans le fond, un ménetrier jouant du violon. Au premier plan, à droite, un jeu de macarons, un petit tambour en bois posé sur le sol, et dont des fillettes font tourner l'aiguille, la tête penchée à terre. C'est la représentation d'une de ces *nuits blanches* de la place Royale, dont parlent les chroniques du temps.

Le dessin (H. 24 c. ; L. 35 c.) est très largement croqué à la pierre d'Italie. (Collection de M. Destailleur.)

Filles du monde rasées et envoyées à l'hôpital. Pierre d'Italie. N° 145 de la seconde vente Perignon. Ce dessin repassait à la vente Hertzog, 1876. Il représente une fille à laquelle un coiffeur coupe les cheveux en présence d'un commissaire et de son greffier; dans le fond, deux filles rasées se dirigeant vers un tombereau conduit par un militaire, le fouet à la main.

Un Duel. — Dans une ruelle, en face d'une porte donnant sur des jardins, deux gardes françaises tirent l'épée; l'un se fend à fond en quarte.

Large et courant crayonnage à la pierre noire (Livre des Saint-Aubin.)

Deux gardes françaises tirant l'épée dont l'un, touché à la poitrine, est prêt à tomber; dans le fond, la garde qui arrive. Dessin à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Une Arrestation. — Une jeune femme, coiffée d'un de ces battant-l'œil avec lesquels Octavien cache un morceau de ses jolis profils, et vêtue d'une robe dont la longue traîne se répand derrière elle, a le pied sur le marchepied d'un carrosse, les bras levés dans un mouvement d'effroi. Elle est poussée par derrière par une sorte d'exempt; de l'autre côté de la portière se tient un ecclésiastique dont on ne voit que le dos et la calotte.

Légère et spirituelle pierre d'Italie. (Livre des Saint-Aubin.)

Épisode de course. Sur une piste, un jockey galopant à toute vitesse, à droite une ligne de spectateurs et de spectatrices. Dessin au crayon noir, relevé de plume et légèrement colorié. (Collection Destailleur.)

La Dauphine, entrant dans Paris, s'arrête un moment à la porte chartière des Thuileries, en 1773.

Contre le mur des Tuileries est arrêté le carrosse en glaces et à huit chevaux blancs, le carrosse de Marie-Antoinette entouré d'une nombreuse escorte à cheval. Sur le premier plan, c'est une cohue de voitures, de gens à cheval, de gens à pied, parmi lesquels des femmes du peuple dansent, en élevant au-dessus de leurs têtes des bouquets.

Le croqueton (H. 11 c., L. 17 c.), lavé d'encre de Chine et de bistre, a le fond si légèrement indiqué qu'il faut le deviner. L'indication du titre est d'une main de la famille. (Livre des Saint-Aubin.)

Deux vues différentes de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1772.

Peintures à la gouache (H. 8 p.; L. 6 p.) cataloguées sous le n° 3585 dans le catalogue Paignon Dijonval.

Expérience d'un bateau insubmersible. — Au fond, l'École Militaire; sur la Seine, un grand bachot à maison de bois et auquel est amarrée une petite barque où se voient des dames et des gentilshommes en habit rouge, suivant des yeux la course d'un grand bateau envahi par l'eau et qui ne coule pas; foule sur le bord.

Le dessin (H. 10 c., L. 14 c.) est lavé d'aquarelle sur un léger crayonnage noir, et tout le premier plan est fait avec un brutal barbouillage de gouache. On lit, de la main de Gabriel : *Bateau insubmersible, éprouvé le* 1 *août. Gabriel de Saint-Aubin,* 1776. (Collection de Goncourt.)

Les Célestins à Paris. LA CHAPELLE D'ORLÉANS. On voit dans

ce dessin, du plus haut intérêt historique, les Trois Grâces de Germain Pilon avec le vase qui n'existe plus, la pyramide de Longueville, le monument d'Anne de Montmorency, dessinés avec la rigueur de vérité et l'art qu'apporte Gabriel de Saint-Aubin à la reproduction des belles choses du passé.

Ce dessin (H. 19 c.; L. 13 c.) est au crayon noir, lavé d'eaux jaunâtres. (Collection Destailleur.)

Des tableaux d'église réduits à la grandeur d'un pouce. Huit croquetons au bas desquels est écrit : *les Capucins du Marais.* (Réserve des dessins du Louvre, nº 32747.)

Groupement d'hommes et de femmes dans une église, près d'un catafalque. Dessin à la pierre noire poussé à l'effet. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Frise d'hommes et de femmes agenouillés dans une église. Croquis à la pierre noire. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Une coupole peinte au-dessus de statues volantes couronnant l'entablement d'une arcature à jour. Croquis à la pierre noire. Au-dessous du dessin : *Chapelle de Lemoyne à Saint-Sauveur, détruite en* 1778. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Vue de l'église de Saint-Antoine en 1774. Dessin à l'aquarelle (H. 5 p.; L. 7 p.), nº 3587 du catalogue Paignon Dijonval.

Deux études d'une académie de femme nue, épanchant l'eau d'une urne, au-dessus d'un piédestal à congélations. Dessin à la pierre d'Italie, bellement crayonné, et au bas duquel on lit, de la main de Gabriel, écrit à l'encre : *la Nayade de M. Houdon.* (Collection Destailleur.)

Des colonnes entre lesquelles se trouvent de petits bas-reliefs d'Amours. Croqueton à la pierre noire où sur l'une des colonnes on lit : *A l'hotel de Beauvau*, 11 *février* 1770. (Livre des croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Une ligne de parapluies-abris sous lesquels sont des femmes, et devant une construction de bois garnie de rideaux et surmontée de panaches, une échelle dressée d'où descendent des figures allégoriques. Croqueton à la pierre d'Italie. On lit dans un coin : *Mur du Val de Grâce,* et au bas : *Reposoir jour de pluye.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Vue de la Porte Saint-Denis en perspective. Crayon noir lavé de neutralteinte et spirituellement relevé et piqué de coups de plume. (Collection Destailleur.)

La colonne de la Halle aux grains de l'ancien hôtel Soissons, près de laquelle, ainsi que dans une campagne, pâture une rosse efflanquée près d'un arrosoir. Dessin à la pierre d'Italie, rehaussé d'encre de Chine. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Vue du jardin du Palais-Royal avec un grand arbre penché. Dessin à la pierre d'Italie au bas duquel on lit : *Vue du jardin du Palais-Royal, pris dans l'angle à côté du café du Roy en* 1779; *un coup de vent avoit presque déraciné l'arbre que l'on voit ici.* (Collection Destailleur.)

Vue des Tuileries. Sous une statue, des enfants jouent pendant qu'un garçonnet et une fillette regardent la statue. Dessin à la pierre d'Italie lavé et relevé de plume. *Sur le piédestal : G. de S. A.*, 1774. (Collection Destailleur.)

Un angle du pavillon de Flore, à cet angle accotée une maison basse à fronton, avec un petit balcon et une porte-fenêtre au 1er étage: au-dessous, un bouquet d'arbustes, et sur le côté, une porte ouverte où est un ménage de mendiants, et passant devant eux un groupe de femmes avec une petite fille. Au bas du dessin : *Cour du Manège aux Thuileries.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

La statue de la Renommée équestre placée à l'entrée des Champs-Élysées; un bout de balustre de terrasse avec, au fond, la berge du quai; au-dessous une tête de vieillard de trois quarts; une femme juchée sur un bloc de pierre, lisant. Dessin à la pierre d'Italie, lavé d'encre de Chine et d'un peu d'outremer dans le ciel. Sur le piédestal de la Renommée, chauffé d'un lavis jaune, on lit : 1759, *à trois heures après midi, grand soleil.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Sur le quai du Louvre, la Grande Grue qui servait au débarquement des marchandises. Croquis à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Le Pont-Neuf. — Représentation de la petite montée d'une douzaine de marches qui existait en face de la rue Dauphine, et au milieu de laquelle il y avait une rampe de fer double à la hauteur de la main. A droite, la perspective des demi-lunes qui ne sont pas encore bâties, coupée par la statue de Henri IV. A gauche, perspective des deux maisons aux deux côtés de la place Dauphine. Dés gens assis sur les marches et sur le rebord du trottoir.

Le croquis, à la pierre d'Italie, porte la date de 1773 (Collection Delaherche) [1].

Maison en construction, avec nombre de maçons sur les échafaudages et nombre de petites figures parisiennes au milieu des pierres de taille encombrant la voie publique. Grande sanguine (H. 23 c.; L. 29 c.), signée : *Saint Aubin,* 1771. (Collection Destailleur.)

Une boutique de fruitière, à la devanture encombrée d'herbes potagères avec un potiron posé sur une borne, et la marchande dans l'ombre de la porte. Large croqueton au bas duquel on lit dans un coin : *les Dons de Pomone, ou plutôt de la Providence,* 1768. (Livre de croquis de Saint-Aubin.)

Dans une salle éclairée par un lustre et des girandoles, une foule moutonnante d'où se lèvent en l'air des mains, avec une tête d'homme le nez sur une toile qu'il regarde de tout près. Une première rangée de chaises où, près d'un homme levé qui fait signe d'un doigt levé, est assis un amateur qui dessine ou note des prix sur un catalogue. Quelques gens tiennent des bougies à la main. Aquarelle gouachée et balafrée de blanc faisant l'éparpillement et le papillotement lumineux de toutes les petites lumières éclairantes. Au-dessous : *Vente de tableaux,* 1776. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Ouvroir de fileuses à deux mains. Dessin au bistre, rehaussé de blanc, signé et daté de 1777. (Vente du 27 avril 1866.)

Un Amphithéâtre, au milieu duquel on voit un professeur en robe devant une table. Sur les bancs et les marches d'escaliers qui l'entourent, sont couchés et allongés des étudiants qui écoutent et prennent des notes. Dans le haut du dessin est la modification quatre fois répétée d'une tour ressemblant à une des tours de Saint-Sulpice.

Le dessin (H. 20 c., L. 12 c.) est à la pierre d'Italie, un peu lavé de bistre, avec le contour des figures de premier plan à la plume. Il n'est pas signé, mais contient quatre lignes de l'écriture de Gabriel sur la prise de la Jamaïque. (Collection Delaherche.)

Une haute salle au plafond peint et décorée de pilastres; dans le fond, une cheminée au manteau couvert de matras, de cor-

1. De nombreuses vues de Paris passaient aux deux ventes Pérignon.

nues, d'alambics ; au milieu, une immense table oblongue autour de laquelle est assis un petit monde de curieux et de curieuses de physique. A gauche, contre un poêle dont le tuyau retombe comme la branche brisée d'un arbre, un groupe d'abbés debout. Dessin signé : *Gabriel de St aubin,* 1778. Au-dessous est écrit : LABORATOIRE DE LA CHAIRE DE MINÉRALOGIE DOCIMASTIQUE, ÉTABLIE A LA MONNAIE EN 1778, EN FAVEUR DE B G SAGE.

Dessin terminé, à vendre en 1881. (H. 19 c., L. 12 c.).

Même sujet. Sous le manteau d'une grande cheminée surmontée d'une figure allégorique, autour d'une table sont réunis des abbés, des femmes physiciennes, des gentilshommes, parmi esquels se remarque un seigneur au grand cordon en sautoir. Sur la porte aux riches rinceaux de la chambre de physique est écrit : B G SAGE.

Le dessin (H. 19 c., L. 13 c.) est crayonné à la pierre d'Italie avec quelques rehauts de plume. Il est signé : *G d S A*, 1779. (Collection de Goncourt.)

Le cabinet de M. Réaumur. — Un appartement très élevé, garni jusqu'à la corniche du plafond d'armoires vitrées renfermant des objets d'histoire naturelle. Au milieu, un appareil à électriser. Par l'ouverture d'une porte au trumeau sculpté, on aperçoit un second cabinet dont l'arrangement est le même. Un public de curieux regarde et lorgne les armoires, le tricorne sous le bras.

Le croqueton, très vague et très peu lisible (H. 8 c., L. 10 c.), est fait avec quelques coups de plume. Au bas, d'une écriture de la famille : *Partie du cabinet de M. Réaumur.* (Livre des Saint-Aubin.)

« Mesmer expliquant les vertus de sa cuve magnétique. Dessin à la plume. (Vente du 19 janvier 1873.)

Une chambre aux murs complètement garnis de tableaux, où se trouve un lit à grand baldaquin qui n'est pas encore fait. Au milieu, assis à une table, un bonnet de coton sur la tête, le maître de la maison ; à gauche, contre un paravent, deux domestiques. Croqueton au crayon noir sur peau vélin (H. 7 c.; L. 11 c.). Au bas est écrit, d'un crayon presque effacé : « La chambre de ? *M. de Gagny,* 28 *juillet,* 1771 ». C'est l'intérieur de M. Blondel de Gagny, trésorier général de la Caisse des Amortissements dont on a un riche catalogue des plus beaux objets d'art. (Réserve des dessins du Louvre, n° 32746.)

Une petite bande de sculptures et de tableaux. Croqueton à la pierre noire au bas duquel est écrit : *A M. de la Live.* (Livre de croquis de Gabriél de Saint-Aubin.)

Une vue de la galerie de Randon de Boisset, différente de l'eau-forte gravée par Gabriel. Ce croquis, portant le nº 125 de la seconde vente Perignon, se vendait 92 livres[1].

L'artiste[2], masqué par un paravent, dessinant des personnages assis autour d'une table où est servi un dîner. Dessin à la plume et à la mine de plomb, et lavé de bistre. Il est signé *G. de Saint-Aubin,* 1768, et on lit au bas : *Gabriel de Saint-Aubin peignant le portrait de l'évêque de Chartres pendant un dîner que lui donne le comte de Maillebois.*

Ce dessin, provenant de la vente Mommerqué, fait partie de la collection Destailleur.

Boutique de Mlle Saint-Quentin, rue Saint-Honoré.

A droite, au-dessus d'un comptoir où une petite mallette de carton est entr'ouverte, quatre demoiselles de magasin manient debout des fleurs artificielles, que l'une d'elles monte sur une coiffure de femme. Une cinquième est pressée par un galant qui va l'embrasser. Au fond, au-dessus d'un socle rond, une statue polychrome de Minerve en cuirasse d'argent, en casque et en bouclier d'acier, et foulant aux pieds une draperie pourpre. Près de la statue, une servante, se haussant sur la pointe des pieds, cherche à détacher une robe aux couleurs voyantes, accrochée à un clou. A droite, sur le premier plan,

1. Un des plus beaux, des plus importants dessins de Gabriel Saint-Aubin serait une représentation d'une exposition des objets d'art de M. de Julienne, faite au Louvre après sa mort. Ce dessin, que je n'ai pu obtenir de voir, est en la possession de M. Bejot, agent de change.

2. A l'exposition de l'art industriel de 1880 a été montré un dessin représentant « l'Intérieur de Saint-Aubin ». A gauche, l'artiste tenant un plat ; à droite Mme de Saint-Aubin travaillant à une statuette de Vénus. Au centre, une cheminée chargée d'objets d'art. Dessin à la plume, au crayon, à l'encre de Chine. Ce dessin, parfaitement original, n'a qu'un défaut, c'est de ne pas représenter l'intérieur de l'artiste. Gabriel de Saint-Aubin, *le garçon,* enterré âgé d'environ 51 ans, n'a jamais eu de femme, et tout fait supposer que l'intérieur du pauvre et sordide dessinateur était un galetas et tel qu'il en a donné la représentation dans un dessin fait quelques mois avant sa mort, dessin passé à la vente Fourquevaux et que je décris dans les *Notules.*

deux curieux d'art examinent une espèce de petite amphore, que l'un d'eux tient délicatement entre ses mains.

Cette aquarelle (H. 20 c., L. 16 c.) est lavée sur un trait de plume et sur un frottis de pierre noire, presque uniquement d'un ton de carmin brunâtre qui met une chaude harmonie dans la boutique. Elle est signée *G. de St aubin f.* 15 *janvier* 1777. On lit, de la main de l'aquarelliste, dans la tablette sur laquelle s'étend la teinte carminée : BOUTIQUE DE Mlle St-QUENTIN, RUE St-HONORÉ. AU MAGNIFIQUE. (Livre des Saint-Aubin.)

« La Minerve de Mlle Saint-Quentin, marchande de modes. »

Au fond de la boutique, aux murs pleins de choses, est posée sur un comptoir une grande statue de Minerve, coiffée d'un casque empanaché, tenant de la main droite une lance, et se couvrant de la main gauche d'un bouclier. A droite et à gauche, se tiennent debout, contemplant la Minerve, des gentilshommes dont l'un a la main appuyée sur le dossier d'un fauteuil.

Ce croquis (H. 21 c., L. 16 c.) est largement traité à la pierre d'Italie, avec un essuiement de pinceau sale dans le dos de l'homme appuyé au fauteuil. Il est signé *G d S A*. On lit, dans la tablette du bas, de la main de Gabriel : LA MINERVE DE St-QUENTIN, M·e DE MODES (Livre des Saint-Aubin.)

Galerie supérieure d'un Wauxhall ou d'un Colisée d'où un groupe de deux hommes et d'une femme regarde en bas.

Le croquis (H. 20 c., L. 17 c.) est crayonné à la pierre noire, avec le contour des personnages arrêté à la plume. (Collection de la Béraudière.)

Un palais au fond ; à droite, à gauche, une colonnade d'architecture théâtrale ; au bas de ces colonnes, une foule qui regarde. Dans le ciel une figure sur un char. Dessin qui pourrait bien être une représentation d'une fête au Colisée. Il est à l'aquarelle, et recouvert de gouache et jouant l'esquisse à l'huile. (Collection Destailleur.)

Salon des Muses au Wauxhall. — Dans un premier dessin, la vue d'une salle dont le fond est fait par trois immenses baies cintrées avec lambrequins tombant entre des colonnes. Trois ou quatre marches vous mènent par la baie à gauche à un *Caffé Turc,* par la baie de droite à un *Restaurateur*. En retour, des deux côtés, des statues sont posées sur des piédestaux entre des colonnes historiées, entre de grandes niches ressemblant à des devants d'autel.

Dans un second dessin qui représente *le dessus* : c'est la vue d'une galerie circulaire avec des loges en treillage garnies de bustes d'hommes sous le feu des lustres et entre les retombées des draperies. Les deux dessins sont animés par une foule microscopique.

Ces deux croquetons (H. 6 c., L. 10 c.) sont gribouillés de plume sur un léger crayonnage noir. Le premier porte, de la main de Gabriel : *Vue du Sallon des Muses, faite au Wauxhal par Gabriel de S. aubin,* 1769. (Collection de Goncourt.)

Des barrières devant lesquelles se tiennent deux gardes françaises ; au-delà des barrières, dans une enceinte formée par trois pavillons en treillage, surmontés de foules microscopiques et que relie une arcature monumentale, une course de chars antique. Une fête du Colisée, sans doute?

Le dessin (H. 11 c.; L. 24 c.) est un dessin à l'aquarelle sur trait de plume, d'un faire très précieux. (Réserve des dessins du Louvre, n° 32751.)

Un côté d'une colonnade, en haut de laquelle pendent des lustres et des guirlandes de fleurs avec des bras appliqués aux colonnes. Croqueton à la pierre d'Italie. En bas : *Intérieur du Colisée.* (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Fête du Colisée donnée au roi Louis XV, en 1772. Merveilleuse gouache signée, renfermant nombre de petites figures de la touche la plus spirituelle. Cette gouache, achetée 320 francs à la vente de Perignon, 1864, par M. Norzy, était montée sur une boîte, et se revendait, je crois, 1,500 francs à la vente de M. Norzy.

Promenade publique dans un jardin avec, dans le fond, une galerie circulaire. Femme en grande toilette, escortée d'un négrillon; officier donnant le bras à une élégante coiffée d'un chapeau-calèche; seigneurs, abbés. A droite, deux femmes assises sur des chaises, dont l'une cause avec l'autre derrière son éventail ouvert.

Le dessin (H. 25 c., L. 41 c.) est crayonné à la pierre d'Italie, avec des parties légèrement indiquées, et d'autres très ressenties (Collection de la Béraudière.)

Un ours et son petit. Croqueton à la pierre d'Italie. Au-dessous : *Fait dans l'arène le* 16 *may* 1776. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Le Nain de la Foire, en 1770.

Un homoncule à la tête énorme, posé sur une petite table, est montré par un homme à la longue houppelande. Une femme le regarde ébahie, les genoux pliés. Derrière elle, deux ou trois femmes causent du phénomène. Au fond, un pitre soulève la toile, sous laquelle passe un homme faisant un geste d'étonnement à la vue du monstre.

Le croquis (H. 16 c., L. 13 c.) est fait à la pierre d'Italie, relevé de plume et rehaussé d'un rien de lavis rose. Le titre est d'une main de la famille. (Livre des Saint-Aubin.)

La Fontaine Saint-Pierre, au pré Saint-Gervais. — Dans les arbres, une petite bâtisse au toit trilobé, avec, au milieu, une porte en bois fermée, au-dessous de laquelle un homme en chapeau rond remplit des verres, en forme de petits pots à fleur, à un filet d'eau coulant d'une rigole. Une petite fille entraîne une grande fillette vers l'homme aux verres.

Croquis à la pierre d'Italie (H. 14 c., L. 11 c.). Gabriel a écrit au crayon sur le fronton de la fontaine : *Fontaine S. Pierre,* 1740. L'inscription en marge est d'une écriture de la famille. (Livre des Saint-Aubin.)

Ménilmontant. — A droite du dessin, dans un chemin creux, où un dessinateur crayonne, on aperçoit vaguement dans l'ombre une amazone. Au milieu, de petits arbres maigrelets et élancés entre lesquels se voient des toits de maisons ; à gauche, un cabaret rustique. Des promeneurs, auxquels un marchand de *ptisane* offre son eau de réglisse, sont assis au pied d'un arbre.

Le croquis (H. 20 c., L. 14 c.) est à la pierre d'Italie, légèrement relevé de bistre, avec quelques traits de plume. On lit au bas de l'écriture de Gabriel : 1778. *au Ménilmontant.* (Collection Delaherche.)

Fête à Romainville. — Un seigneur de profil, le tricorne sous le bras, tendant une feuille de papier à une femme, dont la tête très terminée et très caressée ressemble à Marie-Antoinette. Aux côtés de la reine, deux autres femmes légèrement indiquées.

Le croquis (H. 18 c., L. 23 c.) porte, de la main de Gabriel : *Prix de vertu fondé le* 21 *mai* 1775 *à Romainville, par.....* (Collection du comte d'Armaillé.)

Une porte cochère d'hôtel monumental que surmontent de grands arbres ; au bas une femme portant un enfant d'un bras et en traînant un autre par la main. Croquis à la pierre d'Italie

un peu lavé d'aquarelle. En bas on lit : *A Chaillot*, 12 *juillet* 1778. (Collection Destailleur.)

Une grossière porte en bois, ouverte dans de vieux murs finissant en voûte, et, par l'ouverture de la porte, la vue d'une grande allée d'arbres en perspective. Croqueton à la pierre noire. Au-dessous : *Porte de Passy*, 28 *juillet* 1775, *à* 3 *heures*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Une allée de parc. Croqueton à la pierre d'Italie. Au dessous : *En juillet* 1759 *et retouché en mars* 1766 *d'après le naturel*. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

La Grange de Longchamps. — Un petit bouquet d'arbres et une construction rustique, devant laquelle est assise sur une chaise une femme, les épaules couvertes d'un mantelet, les deux mains dans son manchon.

Le croquis (H. 17 c., L. 10 c.) est à la pierre d'Italie et relevé de plume, avec cette indication, de la main de Gabriel : *Grange de Longchamps*. (Collection Delaherche.)

Une petite porte dans un mur que surmonte une terrasse entoilée de linge et au-dessus duquel on voit, dans la verdure de grands arbres, des toits d'habitations rustiques. Devant la porte un carrosse attelé de deux chevaux blancs, où, sur le siège, est couché le cocher dans la paresse d'une longue attente, et sous la lumière d'un réverbère éclairant des silhouettes de femmes qui prennent l'air dans la rue en folâtrant. Sur l'un des bâtiments est écrit, de la main du dessinateur : *Casino gracioso*. C'est, sans aucun doute, dans la banlieue de Paris quelque *hôtel du Roule* du temps.

Ce dessin (H. 19 c.; L. 13 c.) est lavé d'aquarelle sur un crayonnage à la pierre d'Italie. (Collection Destailleur.)

Scènes théâtrales.

La Guinguette. *Divertissement pantomime du théâtre Italien, composé par le Sr de Hesse*, gravé par Basan, d'après une gouache de Gabriel. Un dessin pastellé de rose sur un dessous de pierre noire (H. 15 c., L. 11 c.) représentant une tête de femme de profil tournée à gauche, avec une fanchon de dentelle noire jetée sur le haut des cheveux, me semble la première pensée de la danseuse qui, dans « la Guinguette », prend en dansant la pipe aux dents du garde-française qui lui fait vis-à-

vis. — BALLET *dansé au théâtre de l'Opéra dans le Carnaval du Parnasse.* Gravé par Basan. La gouache originale, très retouchée par une main moderne, a été à vendre, il y a une vingtaine d'années, chez M. Leblanc.

Parmi les dessins de scènes théâtrales non gravées :

Le côté gauche de la scène du Théâtre-Français où l'on voit Voltaire couronné dans sa loge par Brizard et une actrice, avec un coin de l'orchestre, où toutes les mains en l'air applaudissent, et encore une partie de la scène sur laquelle la toile est relevée.

Un des dessins les plus importants de Gabriel de Saint-Aubin (H. 36 c., L. 24 c.) et de la plus artistique aquarelle, et de la plus belle couleur de coloriste. Pour ce couronnement de Voltaire, l'artiste a poussé le soin jusqu'à l'entourer d'une teinte marbrée toute remplie de son lyrisme, et au bas de laquelle il a dessiné les armes de *Belle et Bonne.* Il est signé : *G. de St Aubin* 1778 11 *avril* (Réserve des dessins du Louvre, 32, 743). Est-ce le dessin coloré de la vente du 17 avril 1784, et qui s'est vendu 6 livres 15 sous?

Un second dessin de cette scène, à peu près du format de celui du Louvre, mais non coloré, aurait été acheté cette année par Mulbacker, chez Danlos.

Un fond de théâtre où l'on voit vaguement des acteurs couronnant un buste, avec un bout de parterre d'où émerge un garde-française, le mousquet à l'épaule, et deux rangs des loges de la gauche du théâtre, toutes pleines de spectateurs applaudissant, penchés en dehors. Lavis à l'aquarelle fait à la diable et de la plus jolie couleur. Au-dessous : *Couronnement de Voltaire, le* 12 *avril* 1778. C'est la première idée du dessin du Louvre. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

L'Union de l'Amour et des Arts ? — La scène de l'Opéra avec, au bas, les musiciens de l'orchestre, et sur les côtés les loges d'avant-scène. On voit au fond, dans une lumière d'apothéose, un petit temple circulaire, et sur le devant du théâtre est posé, au milieu du peuple d'Athènes, un portrait de femme sur un chevalet.

Le dessin (H. 13 c., L. 15 c.) est lavé à l'aquarelle sur trait de plume et rehaussé de gouache. On lit en bas, de l'écriture de Gabriel : *Fin de l'opéra de Boquet.* (Archives de l'Opéra.)

Scène de Tirésias dans l'opéra de Naïs. — Au milieu d'un

cercle de femmes un vieillard assis, appuyé sur un bâton, consulte une jeune fille.

Le dessin (H. 10 c., L. 12 c.) est enlevé à la plume avec un nuage de lavis. (Livre des Saint-Aubin.)

Mlle Beaumesnil. — Scène théâtrale représentant dans un palais une danse de masques au milieu desquels se détache, au premier plan, un groupe d'un danseur et d'une danseuse.

Le croquis (H. 18 c., L. 22 c.) est crayonné à grands traits roulants sur le papier jaune avec un rien de lavis au bistre. On lit au bas, écrit au crayon par Gabriel : *Mlle Beaumesnil* (sic) *reine de Golconde, mars* 1767. (Collection Delaherche.)

Ulysse dans le ballet d'Isis. — Ulysse en casque à plume et en tonnelet, entouré de danseuses l'enveloppant de leurs grâces.

Dessin ovale (H. 16 c., L. 23 c.). Mine de plomb lavée de bistre dans quelques parties avec un ciel aquarellé d'outremer et les joues des danseuses pastellées de rose, dessin très lumineux. Il est signé *g. d. s. a.* et porte écrit : *Ulysse dans le ballet d'Isis, entrée des syrènes* [1]. (Livre des Saint-Aubin.)

Vue de la salle de l'Opéra au dernier acte d'Hellé, opéra de Floquet, représenté le 3 janvier 1779. Aquarelle. (Vente du 27 avril 1866.)

Sémiramis. — Une scène avec colonnade au fond, à gauche une femme est assise sur un trône, à droite des personnages attablés, au milieu un confident arrachant des mains d'un héros empanaché et en jupon, une épée dont il cherche à se percer, derrière une femme en larmes.

Le dessin (H. 19 c., L. 13 c.) est à la plume et lavé à l'encre de Chine. On lit dans la marge du bas, de la main de Gabriel : *Tragédie de Sémiramis, comme elle a été représentée la première fois* (Collection Fichel) [2].

Une scène de Ragonde, ballet burlesque en trois actes, représenté le 31 janvier 1742. (Vente du 27 avril 1866.)

Mahomet. — Un homme dans un costume oriental brandissant u cimeterren, dans le fond un homme tombé sur lequel se penche une femme.

1. A la vente Pérignon de 1864 passaient un dessin de l'opéra d'*Apelle et Campaspe*, et deux croquis de ballet des *Fées rivales*.

2. Un dessin représentant une autre scène de *Sémiramis* se vendait à la vente Pérignon en 1864.

Assez maladroite pierre d'Italie (H. 18 c., L. 14 c.). Il est signé : *Gabriel de Saint-Aubin,* 1765. Acte V. Au bas, dans une tablette, d'une écriture de la famille, Mahomet. (Le livre des Saint-Aubin.)

Le Magnifique. — Un homme en costume espagnol désignant, dans le fond d'une pièce, un galant assis dans un fauteuil et penché amoureusement vers une femme.

Croqueton en quelques coups de plume (H. 9 c., L. 11 c.). En bas, d'une écriture de la famille, *Croquis du Magnifique.* (Le livre des Saint-Aubin [1].)

Représentation d'une salle de théâtre avec la vue de la scène et un coin des balcons et des loges à gauche. La scène vide est remplie par un buffet d'orgue. Au premier plan sont assis des spectateurs au milieu desquels un abbé, reconnaissable à son petit manteau flottant, appelle l'attention de son voisin sur quelque chose se passant sur la scène et qu'il désigne de sa main levée en l'air.

Le dessin (H. 21 c., L. 15 c.), à la pierre d'Italie, porte, au crayon, dans le plafond, de la main du dessinateur, après un mot illisible : 1778. Au dos de ce dessin est un profil à la pierre d'Italie de la grandeur des médaillons de Cochin, représentant très légèrement indiqué le portrait de Diderot. (Collection Delaherche.)

Représentation d'une salle de théâtre dont on voit le plafond rond, la scène surmontée des armes de France, soutenues par deux génies. Sur la scène, deux personnes semblent s'embrasser. Dans le parterre est un garde-française en faction, des gens sont appuyés debout contre la balustrade.

Le dessin (H. 20 c., L. 13 c.) est lavé d'un peu de couleur jaune dans le haut et a quelques touches de sanguine frottée dans le bas. Au dos sont tracés plus de cent vers ou plutôt cent petites lignes illisibles écrites au crayon noir, à la sanguine, à la plume, dans lesquelles Gabriel se plaint de l'affluence du monde aux représentations de son temps. Voici quatre de ces lignes :

Vingt flots accumulés d'étourdis méprisables
Poussent le spectateur, le submerge et l'accable (sic)

1. Dans le livre des Saint-Aubin de M. Destailleur il y a la copie, par Augustin, d'un dessin de son frère Gabriel représentant : *Le ballet des Savoyards dansé à la Comédie italienne en* 1751.

Voici ce que Voltaire autrefois écrivit
Quand ce pareil usage aigrissait son esprit.

(Collection Delaherche.)

Expositions de peinture.

Assemblée de l'Académie de Saint-Luc, Gabriel de Saint-Aubin étant professeur. Dessin à la pierre noire, lavé d'encre (H. 8 p.; L. 6 p.). (Catalogue Paignon Dijonval[1].)

« Exposition de Tableaux de la Place Dauphine 1769. » (Note collée au verso du dessin.) Tableaux des académiciens de Saint-Luc, qu'on est en train d'exposer, en plein air, sur un drap, contre les maisons et les arcades de la place Dauphine. Deux hommes, au haut d'une immense échelle, occupés à attacher un tableau, et dans le coin à droite, un commissionnaire apportant une toile qu'il porte à dos. Sur le premier plan, révérences et jolis contournements de dames et de gentilshommes se disant bonjour, devant l'exposition qui s'organise.

Dessin (H. 10 c., L. 12 c.) sur peau vélin, où les petits personnages, coloriés à l'aquarelle, se détachent sur l'architecture à la pierre noire. (Collection Destailleur.)

Exposition de tableaux de l'académie de Saint-Luc, en 1776, l'exposition où Gabriel envoyait au Colisée dans le *Salon des Grâces* « le Carnaval du Parnasse ». Une salle toute remplie de tableaux et où une foule se presse entre deux hallebardiers fièrement campés.

Petit dessin précieusement lavé à l'aquarelle (H. 9 c., L. 15 c.). On lit au bas de l'écriture de Gabriel: *Vue du Salon de tableaux au Colisée en* 1776. (Collection Destailleur.)

Le salon de 1757[2]. Au milieu du salon, au plafond duquel vole

1. Nous avons trouvé cette note curieuse dans l'*Avant-Coureur* de 1762, sur une élève de Gabriel de Saint-Aubin : « Dans les tableaux exposés cette année à la place Dauphine, le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, les connoisseurs ont vu avec plaisir les essais de plusieurs demoiselles qui méritent d'être encouragées à toutes sortes de titres. Mademoiselle Dugée, élève de M. de Saint-Aubin, a exposé de très jolies choses. Son genre paroît être l'agréable ; tous ses tableaux sont pleins de grâce. Son coloris a beaucoup de fraîcheur et sa composition est pleine d'intelligence. »

2. Gravé par Gaucherel, avec le titre de : Salon de 1757.

une ronde d'Amours, un portrait exposé sur un chevalet représentant une femme accoudée à une console, un livre dans le creux de sa jupe. N'est-ce point la Pompadour? Alors la date est fausse, ce serait l'exposition de 1755. Au premier plan, trois hommes sur une banquette; dans toute la salle, foule de curieux et de curieuses circulant ou s'arrêtant devant les tableaux. Au fond un gentilhomme accoudé sur la barre d'un chevalet portant une peinture. (Collection du baron Jérôme Pichon.)

Le salon de 1757. Plusieurs personnes, dont un Turc, sont arrêtées devant une statue de Vénus. Le dessin à l'encre de Chine, relevé de plume, porte au bas, de la main de Gabriel, écrit au crayon : *Salon de* 1757, *figure de M. Mignot.* C'est la figure aussi mentionnée au livret de l'exposition : « Vénus qui dort. Cette figure est de la même proportion que l'Hermaphrodite et doit faire son pendant. Par M. Mignot agreé. » (Collection de Goncourt.)

Le salon de 1765. Représentation des trois côtés du salon de peinture, avec les tableaux accrochés aux murs, les sculptures sur les tables, et le public qui regarde. On reconnaît les « Trois Grâces » et la « Chaste Suzanne » de Vanloo, le « Trajan » et la « Course d'Atalante » de Hallé, enfin la « Descente de Guillaume en Angleterre » de Lepicié, sur laquelle Gabriel de Saint-Aubin a écrit : *Donné par le comte de Clermont à l'abbaye de...* La monumentale pendule de Pajou en terre cuite de quatre pieds de hauteur, représentant : le génie du Danemark, protecteur de l'Agriculture, du Commerce et des Arts; vous la retrouverez dans ce dessin qui mériterait d'être gravé, et vous distinguerez même dans l'infiniment petit de son cadre la gravure, d'après la composition de Cochin, qui a servi de frontispice à l'Encyclopédie.

Cet immense dessin (H. 24 c., L. 47 c.) est curieux en ce qu'il y a des parties de papier blanc où le dessin des choses et des objets représentés ressemble à une linéature d'eau-forte, et d'autres parties lavées où les personnages et les tableaux sont exécutés à l'aquarelle avec le fini d'une miniature. On voit même de petits cadres imperceptibles dont la rocaille paraît, pour ainsi dire, modelée dans une gouache couleur d'or. (Réserve du Louvre, nº 32,749.)

Une page d'album contenant la réduction d'une cinquantaine

de tableaux, de croquis à la pierre noire relevés de plume. En bas : Salon de 1765. Livre de croquis de Gabriel.

Vue de l'exposition des tableaux du salon du Louvre en 1767. Aquarelle. Ce dessin se vendait 76 francs à la vente d'Augustin de Saint-Aubin.

Dans une note de la collection Deloyne, conservée au cabinet des estampes et qui m'est communiquée par M. Maurice Tourneux, on lit :

« Exposition du Salon de 1767, peint par M. Gabriel de Saint-Aubin, peintre, frère de M. de Saint-Aubin le graveur. »

Autre en 1777.

Ces deux tableaux appartiennent aujourd'hui, en 1796, à M. de Saint-Aubin, graveur, rue des Prouvaires, nº 52 [1].

M. Gabriel de Saint-Aubin paraît le premier avoir imaginé cette représentation, puisque dès l'année 1758 il en avait fait plusieurs tableaux tant à l'huile qu'à gouache, qu'il a successivement continués à presque tous les autres salons, lesquels ont passé entre les mains de différents amateurs, et quelques-uns ont été vendus à sa vente [2], après son décès, arrivé le 14 février 1780, et à l'âge de 55 ans. Par conséquent il a donné à M. Martini l'idée de dessiner et de graver les deux expositions de 1785 et 1787 qu'il a publiées, et qu'on retrouve dans mon recueil de ces mêmes années. »

Le salon de 1781 [3]? Sur une console un bas-relief représentant un Romain sur une chaise curule, une Diane l'arc à la main, un buste de Louis XVI, un Amour assis le doigt sur la bouche. Aux murs sont accrochés des tableaux parmi lesquels figurent deux amoureux en costume du temps qui se serrent dans les bras l'un de l'autre. Devant la console, un public féminin au milieu duquel se détachent une robe rose, une robe jaune, une robe bleue : une jeune femme à la ceinture de laquelle s'accro-

1. Les deux tableaux indiqués par M. Deloyne ne se retrouvent pas à la vente d'Augustin de Saint-Aubin, il n'y a qu'une aquarelle du Salon de 1767.

2. Il y eut donc une vente après décès de Gabriel de Saint-Aubin, vente dont on ne trouve trace nulle part, et qui s'est faite sans catalogue et sans aucune publicité.

3. La date indiquée au catalogue de vente de ce dessin est complètement fausse, Gabriel de Saint-Aubin étant mort en 1780.

che à gauche une petite fille, et dont la taille est entourée à droite par le bras d'une grande fillette. Deux moines, en robe brune et pieds nus, sont à côté de ce groupe, plus loin un gentilhomme consulte son livret d'exposition, et, au milieu de tout ce monde pressé, on remarque un personnage grotesque, dont l'ébahissement se témoigne par la manière bête dont il tient son tricorne entre ses mains.

Cette aquarelle gouachée d'un beau ton de couleur, mais d'un toucher un peu lourd dans son faire miniaturé, s'est vendue à la vente Féral du 28 février 1878.

Illustrations de livrets de salon et de catalogues de vente.

Dans le lot vendu 87 francs 10 sols à la vente d'Augustin de Saint-Aubin, des dessins de son frère Gabriel[1], il y avait une boîte en carton contenant, indépendamment de treize petits portefeuilles, quatorze catalogues de ventes de tableaux ornés de dessins et de croquis.

De ces catalogues, si curieux par la retrouvaille qu'elles permettent de faire d'un tableau ou d'un objet d'art, le cabinet des Estampes possède, en outre des trois salons de 1761, 1769, 1777, six catalogues qui sont : le catalogue du 14 mai 1776, le catalogue du 18 novembre 1776, le catalogue du 18 mai 1778, le catalogue de Natoire, même année, le catalogue du 5 mai 1779, enfin le catalogue de Louis-Michel Vanloo, où apparaît une série très reconnaissable des tableaux de ces trois générations de peintres.

A la vente Émeric David, en 1762, passait le catalogue de M. Crozat, baron de Thiers, Paris, 1755. Nous donnons la note du catalogue :

« Ce qui donne un intérêt tout particulier à cet exemplaire, c'est qu'il est rempli sur les marges et les feuillets intercalés de croquis exécutés avec une grande liberté de crayon et une adresse remarquable par Gabriel de Saint-Aubin à qui il a d'abord appartenu. On n'en compte pas moins de 125, parmi lesquels plusieurs sont dessinés au lavis, les autres sont à la pierre noire et à la sanguine. En tête du volume on voit un croquis

1. Cent quarante-deux dessins plus un grand recueil et une boîte en carton.

représentant la visite que Louis XV a faite à la galerie Crozat. Enfin, sur la garde, Saint-Aubin a croqué, d'après nature, J.-J. Rousseau assis à une table d'échecs, au café de la Régence. On lit sur un pilier : *M. Rousseau, de Genève, dessiné au café de la Régence*, 1771. »

Ce catalogue, qui avait primitivement appartenu à M. de Saint-Julien et à Jacobsen de Noirmoutiers, se vendait 114 fr.; il repassait en 1864 à la vente du vicomte d'Auteuil, où il était adjugé à 128 francs.

A la vente de M. Boilly, en 1869, le catalogue de Randon de Boisset, illustré de plus de 150 dessins en marge, était acheté par M. Galichon 350 francs.

Dans la collection de Fillon se trouve le catalogue de Lalive de Jully rempli de charmants croquis, attribués, je crois, faussement, au frère de Gabriel de Saint-Aubin, à Augustin.

M. Groult possède le catalogue de « tableaux, figures de bronze, Marbres, Terres cuites par le Quesnoy... par Remy de 1773 », en tête duquel se trouve un frontispice lavé d'encre de Chine, représentant autour d'une table un monde de curieux, au-dessus desquels, sous une figure de femme nue, tenant une palette à la main, Plutus laisse tomber une pluie d'or.

M. Georges Duplessis, du cabinet des estampes, compte parmi ses livres d'art le catalogue de Silvestre (16 novembre 1778), et le catalogue du duc de Saint-Aignan, tout pleins de charmants croquis, et M. Destailleur possède également deux de ces catalogues, dont je n'ai pu me procurer le nom.

M. Villeneuve a parmi ses splendides livres le catalogue de la revente, en 1779, des objets retirés de la première vente du prince de Conti, illustré en marges de nombreux dessins de Gabriel.

M. le comte d'Armaillé est possesseur d'un catalogue de Mariette où les notes et les grands dessins sont de Germain de Saint-Aubin, mais dont les croquetons sont de la main de Gabriel. Il est aussi possesseur du catalogue de la collection des tableaux originaux, dessins, estampes vendus à l'hôtel d'Aligre, le 11 juin 1779, où se trouvent également quelques croquetons de Gabriel. Mais un curieux et charmant spécimen que M. d'Armaillé possède de la manie dessinante du petit maître, c'est une feuille, une espèce d'affiche d'une vente qui n'a pas eu de catalogue : la NOTE *de Bons Tableaux de différentes écoles dont la vente se fera à l'hôtel*

d'Espagne, vendredi 11 *octobre* 1776 *en une seule vacation et samedi* 12... un placard où les marges, les blancs de l'imprimé disparaissent sous une trentaine de croquetons représentant les objets livrés aux enchères.

Grimm dit à propos de la vente du duc de Choiseul : « J'ai trouvé à cette vente un peintre brocanteur qui avait fait un travail aussi curieux qu'intéressant. A côté de la description de chaque tableau, il avait fait à la marge du catalogue un petit croquis de dessin en lavis qui mettait parfaitement au fait de l'ordonnance des dispositions et même des principaux effets du tableau; car ces croquis, quoique extrêmement petits, étaient lavés en plusieurs couleurs. J'eus la curiosité de lui demander combien il exigerait pour arranger un autre exemplaire du catalogue de la même façon, et il me semble qu'il me demanda cinq louis. Il est certain qu'une suite de différents catalogues de tableaux fameux arrangés de cette manière ne laisserait pas que d'avoir son prix; car avec un peu d'imagination et un peu d'habitude on se ferait, moyennant ces croquis, une idée nette et juste du tableau. »

M. Maurice Tourneux pense que le dessinateur du catalogue de la vente Choiseul ne peut être que Gabriel de Saint-Aubin, et je suis de son avis, mais je crois que son talent en ce genre n'a jamais été utilisé de son temps, et qu'il n'existe que les catalogues qu'il a faits pour son plaisir.

Illustrations de livres.

Vignette représentant trois Amours autour d'un écusson où se trouvent deux équerres, vignettes pour un « Dictionnaire des Architectes », gravée par Augustin de Saint-Aubin.

Illustrations pour l'Abrégé de l'HISTOIRE ROMAINE de l'abbé Millot faisant partie du cours d'études imprimé pour l'usage des élèves de l'Ecole Royale militaire avec les planches que M. Philippe de Pretot avait fait graver en 1762, pour le SPECTACLE DE L'HISTOIRE ROMAINE, rachetées par Nyon aîné et republiées dans l'édition in-4° de 1789.

L'Enlèvement des Sabines pendant les Jeux publics, gravé par Aveline. — Combat des Romains et des Sabins, terminé par les Sabines, par Aveline. — Apothéose de Romulus, par Tardieu. — Couronne et sceptre offerts à Numa, par Tardieu. —

Combat des Horaces et des Curiaces, par Tardieu. — Destruction d'Albe, par Aug. de Saint-Aubin. — Il envoye des Féciales déclarer la guerre aux Latins, par Aug. de Saint-Aubin. — Sa victoire sur les Sabins et les Étrusques par l'incendie du pont de bateaux, par Tardieu. — Il assure à Tarquin que sa pensée lui est connue, par Tardieu. — Mort de Lucrèce, par Tardieu. — Défense du pont par Horatius Coclès, par Tardieu. — Présens de Porsenna à Clélie, par Chenu. — Coriolan se retire chez les Volsques, par de Loraine[1]. — Supplication pour une maladie contagieuse, par Tardieu. — L'imprudence du consul Minucius réparée par Cincinnatus, par de Loraine. — Mort de Melius, par Tardieu. — Camille se rend maître de Veies, par Tardieu. — Camille chasse les Gaulois, par Tardieu. — Manlius Torquatus fait ôter la vie à son fils, par Courtois. — Bataille d'Ecnone, par Tardieu. — Régulus condamné aux plus affreux supplices, par Chenu. — Victoire d'Annibal à Cannes, par Chenu. — Triomphe de Pompée dans Rome, par Pelletier. De cette composition Gabriel a fait une toile de 10 pouces de haut sur 13 de large, une peinture *eludorique*, exposée à l'exposition de l'Académie de Saint-Luc en 1774. — Pompe funèbre et apothéose de César, par Chenu. — Auguste s'occupe des embellissements de Rome, par Levesque. — Mort de Germanicus, sans nom de graveur. Le dessin crayonné à la sanguine, lavé d'encre de Chine sur la sanguine frottée, arrêté et ligné à la plume, rehaussé de gouache, est dans ma collection. — Caligula fait précipiter le peuple dans la mer à Pouzzoles, par Mesnil. — Vitellius est conduit au supplice, par Chenu. Le dessin exécuté avec les mêmes procédés que celui de la Mort de Germanicus est dans la collection de M. Destailleur. — Trajan déchire ses vêtements pour servir à bander les plaies des blessés, par Aveline.

1. Le hasard vous fait quelquefois rencontrer des planches de l'*Abrégé de l'Histoire romaine* à l'état d'eau-forte. Quelques-unes méritent d'être collectionnées et réunies aux eaux-fortes de la main du Maître. Je citerai notamment : Coriolan se retire chez les Volsques, Imprudence du Consul Minucius, La destruction d'Albe, La Mort de Germanicus gravée sans nom de graveur et d'autres planches encore parmi lesquelles il faut bien se garder d'oublier la Bataille d'Ecnone et le Triomphe de Pompée.

Ephémerides historiques et topographiques de Bourgogne pour l'année 1755... Titre et frontispice, 2 petites planches gravées par Fessard. Dans l'une, un génie appuyé sur un portrait du prince, auquel des Amours apportent des raisins sur un plateau. Dans l'autre, au-dessus d'une draperie, des Amours soutenant l'écusson barré de la famille de Condé. Je ne possède que l'eau-forte de ces deux petites estampes, où les titres sont écrits de la main de Gabriel.

Quatre illustrations pour les ÉTRENNES FRANÇOISES, pour l'abbé de Petity prédicateur de la Reine, à Paris, chez Pierre Guillaume Simon, 1766.

1. MÉDAILLON POUR L'ANNÉE JUBILAIRE OU CINQUANTIÈME DU RÈGNE DE LOUIS XV, gravé par Littret. — 2. ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, gravé par Duclos. — 3. INAUGURATION DE LA STATUE ÉQUESTRE DE LOUIS XV, gravé par Chenu. — 4. POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE, gravé par Chenu.

Je possède un dessin de la Halle aux grains avec la colonne de Catherine de Médicis encastré, et une figure allégorique de la ville de Paris au bas. C'est, je crois, le dessin remplacé par le Gravelot qui figure dans les Étrennes Françoises, page 38. Le dessin, lavé de bistre sur crayonnage et arrêté de plume, est signé G D S. On lit dans un coin, de la main de Gabriel : *La ville de Paris tient une rame, M. l'abbée Masson souhaitoit qu'elle s'en serve et supprime le destructeur*, 1765.

Quatre illustrations pour les NOUVEAUX VOYAGES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, par le chevalier Bossu, 1768 et 1777.

1° Frontispice. « Réception du chevalier Bossu par les Akansas dans l'Illinois ; on lui présente le calumet de la paix », gravé par Letellier. — 2. « Le chevalier Bossu est conduit à la grotte où les prêtres idolâtres conservent leur Manitou ; il ordonne à son ami Sans-Peur de mettre en pièces cette idole à coups de hache, et fait planter une croix », gravé par de Louvion. — 3. « Revêtu d'un habit de sorcier, il fait une cure qui passe pour un prodige », gravé par de Louvion. Sur une épreuve coloriée, possédée par M. Groult, qui pourrait bien être une épreuve aquarellée et gouachée par Gabriel, on lit : *et perfecit* écrit à la plume après *G. de Saint-Aubin del.* qui est encore suivi de cette petite note manuscrite : *Cette retouche est de valeur.* — 4. Les Akansas lui donnent le divertissement de la chasse aux taureaux sauvages, gravé par de Louvion.

Le livre des Saint-Aubin, appartenant à M. Destailleur, contient pour ces voyages une composition qui n'a pas été gravée. C'est un dessin très terminé à la pierre noire, relevé de plume et rehaussé de craie. Une main de la famille a écrit au-dessus : *M. Le Bossu porté en triomphe.*

A cette illustration se rattache encore un dessin inédit contenu dans le livre de croquis de Gabriel de Saint-Germain. Il représente des hommes nus versant des vases d'eau sur un cadavre, avec, dans un groupe de sauvages, une espèce de prêtre portant un haut bonnet, à côté d'un Européen coiffé d'un tricorne. Dessin à la plume, au crayon noir, et légèrement lavé d'encre de Chine. Il porte la date de 1776.

Le dessinateur, chez Gabriel de Saint-Aubin, a été très intéressé par les évènements de l'Amérique pendant le XVIII[e] siècle, et l'on retrouve parmi les dessins de M. Destailleur deux pensées différentes pour une mort de Montcam, datée de 1775.

Trois illustrations pour la LETTRE DE DUCLOS A SON AMI, par M. Mercier, Londres et Paris, V[ve] Duchesne, 1767.

1. Vignette représentant un jeune moine soulevant le linceul d'une morte. — 2. En-tête. Un prisonnier derrière les barreaux d'un cachot. — 3. Cul-de-lampe. Deux Amours découvrant le cadavre d'un Amour mort.

Ces trois eaux-fortes portent : *G. de Saint-Aubin, pinx. C. Mer... sculp.* Elles sont presque toujours tirées dans le texte en rouge.

Quatre illustrations pour le poème de *Narcisse dans l'île de Vénus* et dont les dessous ont été gravés à l'eau-forte par Gabriel de Saint-Aubin. Vignette du premier chant, gravée par Massard en 1765 ; vignette du second chant, sans nom de graveur, et où sous la mauvaise retouche au burin on lit : *Saint-Aubin, f;* vignette du troisième chant, gravée par Massard, et où se trouve dans le terrain un : *G. de S.* effacé ; vignette du quatrième chant, gravée par Massard.

L'INTÉRÊT PERSONNEL. Acte 2, scène II, gravé par Augustin. Le croquis à la pierre noire, relevé de plume, avec ses contours accentués dans l'ombre, et ses contours à peine indiqués dans la lumière, est un dessin où Gabriel se montre comme le plus fort dessinateur du XVIII[e] siècle. Le dessin fait partie de ma collection.

Petite vignette pour une comédie où l'on voit un bailli, suivi

de paysans entrant dans une chaumière, où est un seigneur entre deux dames[1].

Parmi les illustrations non gravées :

Un exemplaire des poésies de Sedaine ayant en tête le portrait de Gabriel de Saint-Aubin, un exemplaire tout couvert de croquis de l'ami du poète et qui faisait partie de la bibiothèque de M. Cigongne, serait aujourd'hui la propriété du duc d'Aumale.

Dans une vente de livres faite par Techener le 6 juin 1877, passait un curieux manuscrit, une copie littérale du galant roman imprimé à la Haye, en 1745, « aux dépens de la Compagnie » et intitulé Themidore. Ce manuscrit porte écrit au crayon, dans un frontispice : THEMIDORE. *Avec des dessins de Gillot* [2], *Manuscrit en* 1745 *par Saint-Aubin, dessinateur du Roy pour les broderies.*

1. Themidore abordant le président de Mondonville, badinant avec une boîte d'or d'un goût nouveau. Au bas du croquis, de l'écriture de Gabriel : *Temidore rencontrant au Palais-Royal le président.* — 2. Themidore entre Laurette et Argentine. — 3. Themidore, Laurette et Argentine autour de la table servie. —4. Au moment de monter en carrosse, dix personnes arrivant, avec un grand bruit, demander la protection du Président. Au bas du croquis : *Des paysans donnent un mémoire au président comme il s'en retourne à Paris.* — 5. Rozette en corset et en jupon, tantôt levant son jupon jusqu'aux genoux, passait un entrechat devant Themidore, assis dans un fauteuil, en robe de chambre et en bonnet de nuit. — 6. Le père de Themidore à la recherche de son fils, s'introduisant avec un commissaire dans un grenier, où gesticule un pauvre diable en chemise. Au bas du croquis : *Le père de Themidore, cherchant son fils, monte chez un favori des Muses à qui il fait l'aumône.* — 7. Rozette et Themidore, surpris au lit par un commissaire et un exempt ; le père de Themidore lui arrache les pistolets dont il est armé. Au bas du croquis : *Temidore est désarmé par son pere et Rozette*

1. Gabriel a encore donné un dessin pour le drame intitulé *Euphémie ou le Triomphe de la Religion,* dont je ne retrouve pas le nom du graveur.

2. C'est une erreur, les croquetons sont de la facture la plus franche de Gabriel.

arrêtée. — 8. Themidore renversant Madame Dorville sur un canapé. En bas du croquis : *Témidore se venge de l'épouse de M. Dorville.* — 9. Entre subitement dans une chambre, une figure empaquetée dans une cape de camelot qui, sans parler, jette une lettre sur mon bureau. En bas du croquis : *La Verdure, déguisé en femme, remet à Temidore une lettre de Rosette.* — 10. Themidore culbutant sur son lit la gouvernante de M. Ledoux. En bas du croquis : *Témidore a un entretien avec la gouvernante.* — 11. Le dîner des curés en Picardie. Au bas du croquis : *Baccanale des curés. Méprise de Jérôme Blutot.* — 12. Le chapelain de 60 ans poursuivant la vieille bergère. Au bas du croquis : *Un effet du ratafiat de Jérôme Blutot.* — 13. Thémidore introduisant Mlle Desbercailles dans la chambre du curé. La légende du croquis a été rognée par le relieur. — 14. La Verdure, en un instant, eut quitté son ajustement de femme, et passa en camisole blanche avec un bonnet brodé sur la tête, au milieu de la garde et des religieuses comme un jardinier de la maison. Au bas du croquis : *La Verdure se sauve du couvent.* Un dernier dessin à la plume n'est pas de Gabriel de Saint-Aubin.

Dans cette même vente de Techener passait un Temple de Gnide dans lequel se trouvait un croquis d'un Montesquieu, nu et drapé à l'antique, tenant dans ses bras le volume de l'Esprit des Lois, dessin signé : *Gabriel de Saint-Aubin. Montesquieu,* 1779.

Parmi les autres illustrations, je possède neuf croquetons pour le Zadig de Voltaire, et bon nombre de dessins pour les Contes de La Fontaine m'ont passé sous les yeux, parmi lesquels une charmante composition pour le « Cas de Conscience », faisant partie de la collection Delaherche.

Un cartouche, entouré de femmes nues et d'Amours, au milieu duquel est écrit : *Recueil de différents airs d'opéras...* dédiés à Madame la marquise de Villeroy. Dessin à la mine de plomb. (Vente Guichardot.)

Enfin il existe parmi les nombreux dessins possédés par M. Destailleur un frontispice rocaille d'un opéra, représentant un bosquet en treillage avec deux Amours, dont l'un joue du clavecin, et dont l'autre danse en brandissant son carquois ; un dessin charmant dont l'aquarelle-camaïeu est tenue absolument dans des tons roses et verdâtres, et sur lequel est écrit : ÆGLE, OPERA DE M. DE LA GARDE, 1752.

Sujets divers.

Éventail pour le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette, trait gravé, entièrement retouché à la mine de plomb par Gabriel de Saint-Aubin. Une Renommée s'envole d'un autel sur lequel sont posées les mains du Dauphin de France et de la princesse d'Autriche ; sur la terre, des soldats des deux maisons fêtent le mariage, le verre à la main, tandis que, dans le ciel, des Amours roulent le plan de la dernière guerre. A gauche, l'Hymen brise une épée et brûle avec une torche des armes ; à droite, la Guerre, à demi dévêtue de son armure, a les bras croisés et ses pieds reposent sur des timbales. Dans la marge de l'éventail, on déchiffre, de l'écriture de Gabriel : *Je prie M. Duclos de me conserver cette épreuve retouchée avec le plus grand soin* [1].

Parmi les sujets divers non gravés :

Quarante statues et groupes antiques jetés sur une feuille.

Le croquis (H. 19 c., L. 16 c.) est tracé d'un contour écrasé, ressemblant au large trait que fait une plume de roseau. (Livre des Saint-Aubin.)

Sept petites études de faunes jetées sur une feuille de papier.

Croquis à la plume, d'un puissant contour serpentant (H. 16 c., L. 22 c.). La feuille est signée : *G. de St-Aubin*, avec, au bas, de la main de Gabriel : *Croquis de faunes à l'usage des jeunes architectes qui veulent en placer dans des bâtiments antiques.* (Livre des Saint-Aubin.)

Un négrillon en turban à aigrette, en dolman soutaché, en maillot collant pris dans de grandes bottines, et marchant, la tête orgueilleusement renversée en arrière. Croqueton à la plume, lavé d'encre de Chine, sous lequel il y a d'écrit : *ajustement du nègre de la duchesse de Chartres*, 1767.

Alphabet. — Au dos d'un très mauvais portrait de femme esquissé à l'huile sur papier, sur un fond imitant le roux d'un vieux vélin, un A B C complet, ornementé par Gabriel de Saint-Aubin.

Les vingt-quatre lettres, très doucement indiquées à l'encre de Chine par un pinceau léger, portent à la fin : 1768. (Vente Fourquevaux.)

1. Depuis, une épreuve d'un travail beaucoup plus avancé que la mienne, et sur laquelle se lit, tracé à la pointe : *G. de St Aubin inv. J. Duclos sculp.* a passé à la vente du 12 avril 1775.

Propé et Longé. — Un Hercule appuyé sur une massue entourée de la légende donnée, je crois bien certainement, pour la gravure d'un cachet.

Ce dessin, à la mine de plomb sur peau de vélin, et de la grandeur d'une pierre gravée, est une merveille de science anatomique dans l'infiniment petit. La légende est aussi écrite par Gabriel : *Proppé et Longé.* (Livre des Saint-Aubin.)

Une frise de monnaies du moyen âge, la face et le revers finement dessinés à la plume, et parmi lesquelles se trouve celle de Childebert. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Dessin des deux émaux du Christ en croix et de la Résurrection, avec les portraits de François Ier et de Henri II, faisant aujourd'hui partie du Louvre.

Croquis au crayon noir relevé de plume. De la main de Gabriel : *Leonard Limosin, émailleur et peintre de la chambre du roi,* 1753, et Gabriel ajoute cette note curieuse : *Fort écaillés en* 1767. *Dessinés le* 14 *juin.* Au revers du dessin est un croquis du jugement dernier avec cette mention : *fait au lit.* (Collection du marquis de Chennevières.)

Henri IV couronné de chêne et tenant en main le sceptre de justice, à côté d'un vieillard à longue barbe, à la cuirasse et au bâton de maréchal de France. Figures à mi-corps. Dessin terminé à la pierre d'Italie, légèrement lavé de bistre. (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin.)

Compartiments d'un plafond où des Amours peintres et sculpteurs se voient au milieu d'arabesques et de fleurs.

Ce croquis (H. 18 c., L. 15 c.), en partie crayonné à la sanguine, en partie crayonné à la pierre d'Italie, et lavé sur le crayon, et griffonné de traits de plume, porte *g de St aubin,* 1779. Il y a écrit au bas, de la main de Gabriel : *pour le plafond de...* et le mot *dangevillers*, porté par un Amour dans un phylactère, ferait supposer que c'est un projet de plafond pour M. d'Angiviller. (Collection de Goncourt.)

Trois Amours jouant aux dames. Composition pour un dessus de porte. Dessin au crayon noir signé *St-Aubin*, et ayant pour titre : LE DAMIER. (Collection Destailleur.)

Dais de la chapelle de Versailles. — Sous un dais de la plus grande richesse de dessin, Gabriel a assis le Roi couvert du manteau royal avec, sur la tête, le chapeau à plumes du sacre, et entouré à droite et à gauche des grands officiers de la couronne.

Croquis à la pierre noire très légèrement indiqué. Gabriel l'a signé : *G D S A* et écrit de sa main : *Croquis d'un dais présenté par mon frère* (Germain de Saint-Aubin) *le* 8 *juin* 1779. *Chapelle de Versailles.* (Livre des Saint-Aubin.)

Armoiries de Mme de Pompadour deux fois répétées, armoiries de M. de Marigny, sans doute exécutées pour des *ex libris* qui n'ont point été gravées.

Trois croquis à la plume lavés de bistre, deux sur papier, un sur peau vélin. (Collection de Goncourt.)

Projet d'un poêle. — Un poêle avec des rinceaux en relief où se voient des enroulements de corps de femmes nues. Il est surmonté d'une boule où s'élance un palmier qui s'épanouit au plafond. Des tasses, des bouteilles sont posées sur la faïence avec, autour, assis ou debout, un officier et des nouvellistes. Au fond, une mappemonde d'où monte un palmier : un détail en grand du tuyau du poêle.

Le croquis (H. 12 c., L. 18 c.) est à la pierre d'Italie, relevé d'encre de Chine et frotté d'un peu de craie. Sur un ruban de la monture se lit, d'une écriture de la famille : LIVRE DES SAINT-AUBIN.

Deux dessins d'assiettes : l'une représentant trois corps de femmes nues, les pieds appuyés à la boule du monde, et de leurs têtes soutenant le marli de l'assiette où volent des Amours ; une autre assiette au milieu de laquelle est une tête de la Folie, et dont le marli représente une guirlande d'Amours qui présentent des médaillons sur lesquels on lit le chiffre D B, le chiffre de la Dubarry, pour laquelle avait été commandé ce service qui n'a pas été exécuté. Deux dessins lavés. (Musée de Sèvres.)

LES EXPOSITIONS

D'AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN

AU SALON

1771

Quatre portraits et études dessinés d'après nature.

Vertumne et Pomone, d'après feu Boucher.

Quatre sujets des Métamorphoses d'Ovide, dont trois d'après Boucher et un d'après Leprince.

Quatre estampes : deux pour les comédies de Térence, une pour le poème de la Peinture, et une pour le frontispice des quatre Poétiques traduites par l'abbé Batteux, d'après M. Cochin.

Une estampe de la suite des Conquêtes.

Dix-huit portraits en médaillon, d'après M. Cochin.

Cinq portraits en médaillon.

Le portrait de feu M. Crébillon, d'après le buste de M. Lemoyne.

Le portrait de M. Diderot en médaillon, d'après le dessin de M. Greuze.

Une estampe représentant un ancien usage russe, d'après un dessin de M. Leprince, tiré du voyage de feu M. l'abbé Chappe de Haute-Roche.

1773

Estampes. Le portrait de feu M. Helvétius, d'après M. L.-M. Vanloo.

Les portraits de MM. Piron, Philidor, Beaumé et Cochin, d'après les dessins de M. Cochin.

Frontispice pour l'Histoire de la Maison de Bourbon, d'après Boucher.

Frontispice du livre intitulé : Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des Femmes, par M. Thomas, d'après le dessin de Cochin.

Dessins : Portraits et études,

Autres portraits en médaillon.

Un concert bourgeois et un bal paré.

1775

Estampes. Six portraits en médaillon sous le même numéro : M. de Trudaine, M. Pierre, M. l'abbé Raynal.

Deux cadres sous le même numéro, renfermant chacun douze sujets et têtes, d'après les pierres gravées de M. le duc d'Orléans.

Dessins. Plusieurs portraits et études d'après nature.

1777

Estampes. Vénus, d'après le tableau du Titien, qui est au Palais-Royal.

Un frontispice allégorique, d'après les dessins de M. Cochin.

Alexis Piron, d'après le buste en marbre de M. Caffieri.

Dessins. Douze dessins à la sanguine et douze lavis à l'encre de Chine et au bistre, d'après les pierres gravées antiques du cabinet de M. le duc d'Orléans, dont on se propose de donner une collection. Ils sont renfermés dans deux cadres, sous le même numéro.

Plusieurs portraits en médaillon, études de têtes dessinées à la mine de plomb mêlée d'un peu de pastel, sous le même numéro.

1779

Sujet allégorique dans lequel doit être placé le portrait de Mgr le duc d'Orléans. Ce morceau doit servir de frontispice à l'ouvrage intitulé : *Description des pierres gravées de S. A. Mgr le duc d'Orléans.*

Vignette destinée pour le même ouvrage. Ces deux estampes sont faites d'après les dessins de M. Cochin.

J. J. Caffieri, sculpteur du Roi, d'après M. Cochin.

L. L. (baronne de), L. S. (marquise de), dessinées et gravées par Augustin de Saint-Aubin.

1783

Dessins. Un cadre renfermant quatre ovales dans chacun desquels est représentée une figure de femme vue à mi-corps, dessinée au crayon noir mêlé d'un peu de pastel.

Plusieurs portraits dessinés à la mine de plomb mêlée d'un peu de pastel.

Deux cadres contenant chacun douze dessins à la sanguine, d'après les pierres gravées antiques du cabinet de Mgr le duc d'Orléans.

Estampes. Le portrait de M. Perronnet, chevalier de l'ordre du roi, premier ingénieur des ponts et chaussées, d'après Cochin.

Portrait de M. La Motte-Piquet, chef d'escadre.

Portrait de M. Pigalle, chevalier de l'ordre du roi, d'après M. Cochin.

Portrait de M. Linguet, d'après M. Greuze.

Portrait de M. Pellerin, savant antiquaire.

1785

M. Necker, ancien directeur général des finances, d'après M. Duplessis.

M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, d'après Vivien.

Un cadre renfermant huit portraits.

Autre cadre contenant six vignettes et frontispices.

1789

Portrait de M. Necker, d'après M. Duplessis, format in-12, gravé en juillet 1789.

Lekain dans le rôle d'Orosmane, d'après M. Le Noir, peintre du roi.

Un cadre renfermant plusieurs petits portraits d'artistes de la société des Enfants d'Apollon.

Deux demi-figures dans des ovales et faisant pendant, dessinées et gravées par l'auteur.

Plusieurs portraits dessinés à la mine de plomb mêlée d'un peu de pastel, sous le même numéro.

1798

Vénus Anadyomène, d'après le tableau original du Titien, qui était dans la collection du ci-devant Palais-Royal.

Jupiter et Léda, d'après le tableau original de Paul Véronèse qui était dans la collection du ci-devant Palais-Royal.

Un petit portrait en médaillon imitant le camée, d'après Sauvage.

ŒUVRE GRAVÉ

D'AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN [1]

Eaux-Fortes de la main du maître.

Griffonnements où se voient, sur un fond de monuments antiques, une femme nue effrayée par un chien, un mezzetin, un pendu attaché à un gibet, signé : *Aug. de St Aubin,* 1766. — L'INDISCRÉTION VENGÉE. Réunion dans un intérieur où deux femmes lisent un papier sur lequel est ecrit : *L'ordre du Silence*, et où une troisième jette une lettre dans un brasero. Petite eau-forte. — *Le Concert.* Dans une chambre, deux jeunes hommes jouant du violon, un troisième jouant de la basse. Petite eau-forte. — 1° *L'Abbé Blondin,* 2° *La Provençale,* 3° *Colin,* 4° *Blaise*, 5° *La Fruitière,* 6° *Collette,* suite de six planches formant un petit cahier. — 1° Lingère sur le seuil de sa boutique, 2° Cantatrice en grande toilette, 3° Femme dansant, 4° Seigneur dans un jardin, le chapeau à la main, 5° Officier une main passée dans sa veste, 6° Financier se promenant appuyé sur une canne; suite de six planches dont je ne connais que l'exemplaire du cabinet des Estampes [2].

1. Dans ce catalogue, j'ai beaucoup plus en vue l'artiste dessinateur que le graveur professionnel, et je renvoie pour les détails des 1330 pièces gravées au très consciencieux et très complet *Catalogue raisonné d'Augustin de Saint-Aubin*, publié par Emmanuel Bocher, chez MM. Damascène Morgan et Charles Fatout, 1777.

2. Je ne donne que les eaux-fortes ayant un caractère d'eaux-fortes de peintre.

Portraits [1].

Tout d'abord les portraits dessinés et gravés par Augustin de Saint-Aubin : AMELOT, d'après un dessin *ad vivum*, — l'abbé BARTHÉLEMY, quatre portraits d'après nature et d'après la médaille de Duvivier. — JÉRÔME BIGNON, d'après un dessin *ad vivum*, — CHARLES CHRISTIAN JOSEPH, roi de Pologne, — CRÉBILLON père, d'après le buste en terre cuite de Le Moine, avec un autre petit portrait-médaillon, — D'ALEMBERT, d'après le buste de Houdon, — DOLOMIEU, — FONTENELLE, d'après le buste de Lemoine, — FRÉDÉRIC, roi de Prusse, d'après le buste en marbre de Blaise, — GLUCK, — HEINECKEN, d'après un dessin *ad vivum*, — HEVENT, — LANGUET DE GERGY, d'après le buste de Caffieri, — L'ÉPINE, d'après un dessin *ad vivum*, — deux LOUIS XV, dont l'un représenté à la romaine, — trois LOUIS XVI, dont l'un en buste, le second en petit portrait-médaille, le troisième en médaillon circulaire, — MABLY, — MANCINI NIVERNOIS, d'après un dessin *ad vivum*, avec une réduction, — MARIE-ANTOINETTE, petit portrait en buste dans un médaillon ovale, — MONTESQUIEU, — PANCKOUKE, — PELLERIN, d'après un dessin *ad vivum*, — PIRON, d'après le buste de Caffieri. — PONTEAU, — RAMEAU, d'après le buste de Caffieri. — LA BARONNE DE REBECQUE sur son lit de mort. — LA FAMILLE RENOUARD, — JEAN-JACQUES ROUSSEAU, d'après le buste de Houdon, et un second portrait dans un médaillon ovale, — SAINT-FLORENTIN, — M[me] SEZILLE, *veuve Beauconsin*. — STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI. — M[lle] VANDERGOES, *Gertrude-Françoise*. — VOLTAIRE, trois portraits, dont l'un d'après le buste de Le Moine, le second d'après le buste de Houdon, le troisième fait dans un médaillon ovale.

Et encore parmi les portraits dessinés *ad vivum* par Augustin de Saint-Aubin et gravés par lui : LA BARONNE DE (Louise-Amélie) et LA MARQUISE DE (Adrienne-Sophie), deux portraits de la femme de l'artiste sous des noms de fantaisie [2]. M. Bocher a relevé cinq états de « La Baronne ». 1[er] état, eau-forte pure. 2[e] état. eau-forte pure avec *Aug. de S[t] Aubin del. et sculp.*

1. Je n'indique que les portraits de contemporains, laissant de côté les portraits de Phocion, d'Homère, de Virgile, etc.

2. Le dessin d'un de ces portraits, vendu à la vente Renouard, portait de la main de l'artiste : *M[me] de Saint-Aubin.*

3e état, épreuve terminée avec à la pointe, *Aug, de St Aubin, ad vivum delin. et sculp.* 4e état, avec le titre et le vers : *L'Amour en la voyant crut voir sa mère un jour.* 5e état, avec : *Se trouve à Paris chez Aug. de St Aubin, graveur du Roi et de sa bibliothèque, rue Thérese.* Il y a quatre états de « La Marquise » : 1er état, eau-forte pure, avec : *Aug. de St Aubin del. et sculp.* 2e état, épreuve terminée, tablette blanche. 3e état, avec le titre et le vers : *Sage ou folle à propos, tendre, enjouée ou grave.* 4e état, avec l'adresse de Saint-Aubin, rue des Mathurins Saint-Jacques.

Viennent après les portraits dessinés et gravés par Aug. de Saint-Aubin, les portraits dont il a été le dessinateur. Le Cardinal de Bernis, par Landon; — M. de Launay, graveur du Roi, par Huot; — Fauchet, *Claude*, par Mlle Croisier; — Portrait de femme en petit bonnet, un ruban noir autour du cou, sans nom de graveur; — Portrait de jeune fille, les épaules entourées d'un fichu de mousseline, par Adèle Hautot, en couleur; — Heinecken, *Charles-Frédéric*, gravé par Heinecken; — Heinecken, *Madame de*, par Heinecken; — Necker, par Sergent; — Palissot, par Polenitch; — Saint-Aubin (*Augustin*), par Jules de Goncourt, à l'eau-forte. — Saint-Non (J. C. *Richard, abbé de*), sans nom de graveur. Gerardus L. B. Van Swieten, par Pruneau. — Van Swieten, par Varin. — La mention *del. ad vivum* ferait encore deux portraits de femmes du temps, dans des costumes de fantaisie, de Validé et de l'Odalisque, gravées par Mme Lingée.

Maintenant voici les portraits dans lesquels Augustin de Saint-Aubin est seulement le graveur. Ce sont : Amédée III, d'après une peinture de Boucheron; Beckford, d'après une peinture de Sauvage; de Belloy, d'après un dessin de Sompsois; le cardinal de Bernis, d'après un médaillon en cire de Marteau; Blanchet, d'après un pastel d'inconnu; Bosquillon, d'après un dessin d'Isabey; Buffon, d'après une peinture de Sauvage; Catherine II, d'après une peinture de Meys; le duc de Chevreuse, d'après un dessin de Carmontelle; Clavière, d'après une peinture de Bonneville; Joseph Clos, d'après une peinture de Marguerite Gérard ; Condorcet, d'après un dessin de Lemort; Crébillon fils, d'après un dessin de Gastinel; d'Anville, d'après un dessin de Duvivier; Daubenton, d'après une peinture de Sauvage; Delille, d'après une peinture de Lemonnier; deux

Diderot, l'un d'après un dessin de Greuze, l'autre d'après une peinture de Vanloo; Dorat, d'après un dessin de Denon; madame Gavandan, d'après une peinture de Jacques; Gessner, d'après un dessin de Denon; Gresset, d'après une peinture de Nattier; Helvétius, d'après une peinture de Vanloo; Lalande, d'après un dessin d'Ely; La Rive, d'après une peinture de Sauvage; Lekain, d'après une peinture de Lenoir; Le Moyne, d'après une peinture de Toqué; deux Linguet, l'un d'après une peinture de Greuze, l'autre d'après un dessin de Chasselat; deux Louis XV, l'un d'après une peinture de Boucher, l'autre d'après un dessin de Leprince; Louis XVI, Henri IV et Louis XII; Louis XVI, le Dauphin et Marie-Antoinette; Louis XVI, deux portraits d'après des peintures de Sauvage; Madame la duchesse d'Angoulême, d'après une peinture de Sauvage; Molé, d'après une peinture d'Aubry; Montalembert, d'après un pastel de La Tour; Napoléon Bonaparte, d'après un dessin de Monnet; Necker, d'après une peinture de Duplessis; de Paulmy, d'après un dessin de Lecarpentier; Roland, d'après une peinture de Bonneville; Jean-Jacques Rousseau, d'après un pastel de La Tour; Jean-Baptiste Sanson, d'après un dessin de Duvivier; Silvestre, d'après une peinture de Greuze; Valenciennes, d'après un dessin de Moreau; Van Eupen, d'après un dessin de Quertenmont; Voltaire, d'après le dessin de Denon, daté du 6 juillet 1775; Voltaire, Fréron et la Beaumelle, d'après un dessin de Marillier; Worlock, d'après un dessin de Denon; Young, d'après un dessin de Gabriel de Saint-Aubin; Zeunowith, d'après un dessin de Marenkelle. Et à ces portraits il faut joindre les nombreux portraits gravés d'après les dessins de Cochin et qui sont : Abel, Beaume, Beaumarchais, Bitaubé, Blanchard, Caffieri, Laurent Cars, Cochin, Marie d'Est, princesse de Conti, Coustou, de Brosses, de Parcieux, Dumont (François), Dumont le Romain, Fenouillot de Falbaire, Francklin, Gauzargues, Guerillot, Jeliotte, Jombert, La Motte-Piquet, Lassone, l'abbé Leblanc, l'abbé Leblond, Madame Lecoulteux du Moley, Madame Lenormand d'Étioles, Léonard Leroux, Lorry, Maleteste, Malouet, Mariette, Marmontel, Mondonville, Monnet, Morand, Perronet, Philidor, Pierre, Pigalle, Piron, l'abbé Pommyer, Prault, Radix de Chévillon, Madame Radix, Raynal, Jacques Rœttiers, Charles Rœttiers, Sacchini, Savalette de Buchelay, Trudaine, Walpoole, Washington.

A ces portraits gravés par Augustin de Saint-Aubin, il faut encore ajouter les portraits dont il a fait l'eau-forte, repris des parties, ou qu'il a terminés : le portrait de Berwick, gravé en collaboration avec Anselin ; le portrait du duc de Biron, dont il a refait la tête ; le portrait du duc de Chartres, son épouse et ses enfants, gravé en collaboration avec Helman ; le portrait de Colardeau ; le portrait de Madame de Veny, gravé en collaboration avec Fessard ; le portrait de Marie-Antoinette, gravé en collaboration avec Longueil ; le portrait du marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, gravé en collaboration avec Fessard ; le portrait de la princesse de Montbarey, gravé en collaboration avec Laurent ; deux portraits du duc de Penthièvre, gravés en collaboration avec Fessard, et le portrait de Peyssonnel, et le portrait de Vertot, où Saint-Aubin a été associé au travail de Fessard et de Langlois ; enfin les portraits de La Borde, de la duchesse d'Estampes, de Madame de Letine, de M. de la Live, et des cinquante « Hommes illustres du siècle de Louis XIV », en collaboration avec M. de la Live.

Scènes de la vie parisienne et types de modes du XVIIIe siècle.

La Promenade des Remparts de Paris, gravé par Courtois. 1er état, eau-forte pure ; 2e état, avant la lettre ; 3e état, avec les vers : *Que j'aime à contempler sur ces remparts charmants...*

Le dessin au bistre, très fini et fait avec une préoccupation telle de la gravure que les hommes portent l'épée à droite, et signé : *A de Saint-Aubin*, est dans la collection du comte de la Béraudière. Le croquis à la mine de plomb, traité d'une manière très spirituelle et joliment tapoté, piquoté par un crayon épointé, est possédé par M. Destailleur. Il est signé *Aug. de St Aubin* 1760. J'ai vu en outre, chez Jaquinot, il y a une quinzaine d'années, quelques études partielles de la composition très légèrement indiquées à la mine de plomb.

Tableau des Portraits a la mode, gravé par Courtois. 1er état, eau-forte pure ; 2e état, avant la lettre ; 3e état, avec les vers : *Si ces nouveaux portraits, Enfans nés du Caprice...* Une première gravure de cette estampe avec quelques différences porte sur l'épreuve du cabinet des Estampes. *Cette planche n'a point servi et a été recommencée par Courtois.* Il y a en outre un groupe tiré du Tableau de Portraits à la mode et de la Prome-

nade de Remparts de Paris, gravé par Aug. de Saint-Aubin. M. Destailleur possède un croquis largement gribouillé à la plume, où le gentilhomme, appuyé sur une grande canne, du « Tableau des Portraits à la mode », se promène une femme au bras.

Le Jour de l'An, gravé par F.-B. Ch. Petite, estampe rare dont je ne possède que l'eau-forte, mais dont un état terminé a passé une fois dans une vente de Vignères et portait, je crois, le titre donné ici.

Le Bal paré [1], gravé par Duclos. M. Bocher signale 4 états. 1er état, eau-forte pure; 2e état, épreuve non terminée avant de nombreux travaux dans les flammes des bougies; 3e état, avant à la suite du nom d'Augustin de Saint-Aubin, graveur du Roy, *dessinateur et graveur de S. A. S. Mgr le duc d'Orleans*, et avant l'adresse de Chereau et le privilège du Roi.

Le Concert, gravé par Duclos. M. Bocher signale trois états: 1er état, avant la lettre; 2e état, avant *graveur du Roy,* après le nom de Saint-Augustin et avant l'adresse de Chereau et le privilège du Roi; 3e état, l'état décrit.

Un état inconnu et très curieux du Concert vient d'être retrouvé au Cabinet des Estampes, dans une recherche faite parmi les gravures représentant des instruments de musique, des clavecins : c'est un état terminé avant la lettre, où à gauche la planche est plus étroite de deux centimètres, et où il manque une porte, un dos d'homme, la moitié d'une chaise, et où à droite il manque un demi-centimètre et un assistant. La rajoute des deux côtés dans la gravure donne au cadre de l'estampe une forme plus élégante et fait gagner beaucoup à la composition.

L'état désirable des deux pendants « Le Concert » et « Le Bal Paré » est l'état avant les qualités de Saint-Aubin, avant l'adresse, avant le privilège du Roi.

La Marchande de Chataignes, par le chevalier de P..., à l'eau-forte.

Le Bal de Saint-Cloud, par Fessard. — Citons dans la collection de M. Destailleur, à propos de ce bal de Saint-Cloud, deux petites merveilles d'Augustin de Saint-Aubin, deux des-

1. Le Bal paré et le Concert, avant la lettre, viennent de se vendre 12,000 francs à la vente Mulbacher.

sins au bistre donnant deux représentations de l'élégant bal champêtreque la gravure du XVIIIe siècle n'a pas reproduites [1].

Femme dans un bocage, sentant un bouquet; femme cousant près d'un lit; femme pinçant de la harpe; femme jouant de la guitare; femme accoudée sur une table où il y a un livre ouvert; femme assise, tracassant un éventail ouvert. Cette série, de la plus grande rareté, et qui a été commencée pour en faire une série des cinq sens, est gravée en imitation de bistre et semble n'avoir pas été mise dans le commerce. Des retouches, de la main d'Augustin de Saint-Aubin, existent sur les épreuves de l'exemplaire du cabinet des Estampes. Le dessin de la femme pinçant de la harpe, vendu à la vente Villot comme un Fragonard, s'est revendu à la vente de M. Maherault. — L'Hommage réciproque. *Cher de Lorville en ton absence.* gravé par Gaultier. Il y a des épreuves en noir et en couleur. — L'Hommage réciproque, *Plus je la vois, plus je m'enflamme*, gravé par Gaultier. Il y a des épreuves en noir et en couleur. — Au moins soyez discret, gravé par A. de Saint-Aubin. M. Bocher a relevé cinq états différents. La première pensée de cette composition, à la mine de plomb légèrement pastellée, est dans ma collection.— Comptez sur mes Serments, gravé par A. de Saint-Aubin. Pendant de l'estampe précédente qui compte également cinq états.

C'est ici les différents jeux des petits polissons de Paris. *Le Sabot, la Fossette ou le jeu de noyaux, la Toupie, la Corde, le Coupe-Tête, la Sortie du Collège :* six estampes gravées par A. de Saint-Aubin. Une première pensée à la sanguine du « Sabot » est dans ma collection. Un dessin plus terminé de cette composition a passé à la vente de M. d'Aigremont Mes Gens ou les Commissionnaires ultramontains, suite de sept planches, un frontispice et six planches de différents types de commissionnaires et de décrotteurs, gravées par Tiillard. De cette série, dont je possède tous les états, un certain nombre d'épreuves sont retouchées par Augustin de Saint-Aubin, au crayon noir et à la gouache. Le dessin, à la mine de plomb du commissionnaire tenant entre ses deux bras son tri-

1. J'ai donné dans une note la raison pour laquelle j'attribue à Augustin de Saint-Aubin cette estampe qui porte, comme nom de dessinateur, Saint-Poussin.

corne sur sa poitrine, est dans ma collection. — Le Vielleur du Pont-Neuf *en* 1760 (au crayon, de la main d'Augustin), gravé par A. de Saint-Aubin.

Habillements a la Mode *en l'année* 1761. Bourgeoise en tenue de ville, Vielleuse, Homme de la cour, Femme de la cour, Petit Maître, Cocher de fiacre : six petites planches gravées en imitation de sanguine par Gilberg.

Jeune femme, en *robe de cour retroussée sur le côté droit avec un nœud de ruban et ornée de guirlandes*, par Dupin ; Jeune femme, *en grand habit de bal à la cour, avec des manches à la Gabrielle*, par Dupin ; Jeune femme, *en habit de cour, en hyver, garni de fourrures*, gravé par Dupin ; Jeune femme, en *grande parure de cour à la Française...* gravé par Dupin fils ; Jeune femme, en *robe de cour à la Turque, coiffure orientale avec aigrettes et plumes...* gravé par Dupin fils ; Jeune femme, en *grande robe de cour garnie de deux genres différents*, par Dupin fils, nº 358 ; Jeune femme, en *grande robe de cour garnie de gazes entrelacées et de guirlandes*, par Dupin fils, nº 360. Le dessin, aquarellé sur dessous de crayon, est dans ma collection. Jeune femme, en *robe asiatique ornée de gaze et de guirlandes de chêne...* gravé par Dupin fils, nº 357. Le dessin aquarellé est dans ma collection. Jeune femme, en *grande robe de cour à l'étiquette...* gravé par Dupin fils, nº 375. Le dessin aquarellé est dans ma collection. Ces huit estampes de modes formant un cahier « de grandes robes d'étiquette à la cour de France » font partie de l'immense suite des Costumes d'Esnauts et Rapilly.

A la vente de M. Hope, se vendaient dix-huit dessins pour cette suite ; les trois que je possède proviennent du lot vendu.

Scènes érotiques.

Le Réfracteur amoureux, gravé par A. de Saint-Aubin. — La Jardinière, gravé par A. S. Ph. et Moret. — La Savonneuse, gravé par Julien et Moret. — The first come best served, gravé par A. Ser... (Sergent) en couleur. — The place to the first occupier, gravé par A. Ser... en couleur.

Cartes et lettres d'invitation, Adresses, Étiquettes, Billets de théâtre, Ex-Libris, Armoiries, Médailles pour assemblées politiques et Brevets. Dessins industriels.

Carte d'invitation pour le *Concert Bourgeois, rue Saint-Antoine* (de la main d'Augustin sur l'épreuve du cabinet des Estampes), gravé par A. de Saint-Aubin. — Lettre d'Invitation *de la L. des parfaits Élus...* 1756, gravé par A. de Saint-Aubin. — Billet d'invitation où sont les armes de France et d'Autriche, gravé par A. de Saint-Aubin. — Carte de police sur laquelle se lit sur une banderole : *Securitas publica,* gravé par A. de Saint-Aubin. — Invitation pour mariage, *Vous êtes prié de la part de M...,* gravé par J. B. T. — Adresse de Jacques-François Quillau, *libraire, rue Christine,* gravé par A. de Saint-Aubin. — Adresse *à la Victoire,* de *Cousineau, Luthier ordinaire de la Reine et des Dames de France, rue des Poulies,* gravé par A. de Saint-Aubin. — Quatre petites gravures faites *pour être collées sur des tiroirs d'histoire naturelle appartenant à M. le duc de Chevreuse* (de la main d'Augustin), gravé par A. de Saint-Aubin. — Étiquettes pour Louis Duparc, apothicaire à Rennes, gravées par A. de Saint-Aubin, qui en a fait une répétition plus petite. — Répertoire pour le théâtre de Fontainebleau *fait pour Slodtz le dessinateur des Menus Plaisirs du Roi,* gravé par A. de Saint-Aubin en 1763. — Billet pour la Comédie-Italienne, gravé par A. de Saint-Aubin en 1788. — Ex-libris pour *Ludovicus de Meslin,* deux planches gravées par A. de Saint-Aubin. — *Ex Libris* F. de la Rochefoucault, par A. de Saint-Aubin. — Carte de la section du Contrat social, gravé par A. de Saint-Aubin. — Carte de la Société populaire du Contrat social. — Médaille du Tribunal de Cassation, gravée par A. de Saint-Aubin.

Saint-Aubin a été également le graveur de la médaille de représentant du peuple, sur le dessin de Laneuville, de la Carte des Ambassadeurs, sur le dessin de Regnault, des « Médailles décorant un certificat de récompenses pour l'Exposition de l'Industrie de l'an IX » sur le dessin d'Alexandre Tardieu. Augustin de Saint-Aubin a également dessiné et gravé quatre planches d'armoiries.

Dans une suite de dessins de Germain de Saint-Aubin, con-

servés à a bibliothèque de l'Institut, se trouve un précieux dessin de broderie d'Augustin de Saint-Aubin. Il représente un encadrement, où des lis et des grenades sont exécutées en couleur d'or sur un fond pourpre. On lit au bas du dessin signé, *de St Aubin : Bannière exécutée par M. Guedon pour la paroisse de St Germain l'Auxerrois. Elle pèse* 100 *k.* (Largeur 7 p. 1/2, H. 8 p. 9 p.)

Illustrations de livres.

M. Bocher a relevé des vignettes, des frontispices, des culs-de-lampe d'Augustin de Saint-Aubin, tantôt dessinés par lui, le plus souvent gravés dans les ouvrages suivants : le Voyage pittoresque de Paris, par M. d'Argenville, les Amans malheureux ou le comte de Comminge, Euphémie ou le triomphe de la Religion, les Fables de l'abbé Aubert, le Dictionnaire des Graveurs, par Basan, Recueil d'estampes d'après les tableaux du cabinet de M de Choiseul, les Quatre Poétiques par l'abbé Batteux, l'Exercice de l'Infanterie française par Baudouin, Lettres de la duchesse La Vallière à Louis XIV, le Décaméron de Boccace, les Fables de M. de Boissard, le Catalogue des gentilshommes qui ont assisté à la tenue des États-Généraux du duché de Bourgogne, le Catalogue raisonné d'une collection de coquilles rares en 1757, le Catalogue raisonné de tableaux du 13 février 1757, le Mémoire sur la peinture à l'encaustique du comte de Caylus, le Voyage en Sibérie de l'abbé Chappe, l'Abregé chronologique de l'Histoire des Juifs, Atala par M. de Chateaubriand, l'Almanach iconologique, la Galerie du Palais-Royal, le Journal de musique de M. de la Garde, Histoire de la vie de Jésus-Christ par le P. de Ligny, les Trois Règnes de la Nature, par Delille, l'Histoire de la Maison de Bourbon, par Desormeaux, les Aventures de Télémaque, les Éphémerides Troyennes, la Peinture, par Lemierre, Du Laocoon ou limites respectives de la Poésie et de la Peinture, les Amours du chevalier de Faublas, la Description des travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze de la statue de Louis XV, les Œuvres de Métastase, l'Abrégé de l'histoire romaine publié chez Nyon l'aîné, le Poème de Belzunce ou la peste de Marseille, les Notices ou extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, les Métamorphoses d'Ovide traduites par l'abbé

Banier, le Théâtre de Palissot, la Vie des Architectes anciens et modernes, par Pingeron, la Description méthodique d'une collection de minéraux du cabinet de M. D. R. D. L, l'Art du brodeur, les Saisons, le Jardinier et son seigneur, les Tableaux historiques des campagnes d'Italie, Tibère ou les six premiers livres des Annales de Tacite, la Jérusalem délivrée, les Comédies de Térence, l'Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des Femmes, par Thomas, les Victoires et Conquêtes de l'Empereur de la Chine, la Vengeance de Thalie, la Collection complète des œuvres de Voltaire.

Et encore nombre de vignettes se rapportant à des livres inconnus et nombre de reproductions d'antiquités dans des ouvrages spéciaux, parmi lesquels la Description des Pierres gravées du duc d'Orléans compte, à elle seule, plus de deux cents planches d'Augustin de Saint-Aubin [1].

Sujets divers.

Un certain nombre de planches d'essai aux débuts d'Augustin de Saint-Aubin, conservées dans son œuvre du cabinet des Estampes et encore des estampes de différents genres dont je ne citerai que quelques-unes. Tombeau *à la gloire de Richard de Montgommery, Major-général des armées des États-Unis Américains...* gravé par Saint-Aubin, d'après le tombeau de Caffieri. — LA SOLLICITUDE MATERNELLE, gravé par Sergent et Phelipeaux en couleur. — LA TENDRESSE MATERNELLE, gravé par Phelipeaux et Moret en couleur. — L'HEUREUX MÉNAGE, gravé par Sergent et Gautier en couleur. — L'HEUREUSE MÈRE, gravé par Sergent et Gautier en couleur [2].

1. Les dessins de ces pierres gravées se trouvent actuellement à la bibliothèque Mazarine à laquelle ils ont été offerts par MM. Lachaud et Leblond.

2. Mentionnons aussi une planche gravée d'après Leprince : L'AMOUR A L'ESPAGNOLE.

ŒUVRE GRAVÉ

DE GERMAIN DE SAINT-AUBIN

Les Papillonneries humaines forment deux suites, l'une en largeur, l'autre en hauteur.

La suite en largeur comprend six pièces. I. Cartouche en rocaille brodé de débris d'ailes de papillon, de feuilles d'acanthe, et enlacé de guirlandes de petites fleurs. Sur une toile d'araignée qui occupe toute l'étendue du cartouche, on lit : Premier essai de Papillonneries humaines ; puis dans le bas, au-dessous de l'araignée : *Par Saint-Aubin aîné*. Dans le premier état (Bibliothèque nationale), l'inscription dans le cartouche est renversée. — II. Sur un terre-plein, couvert de roseaux et de plantes marines, un papillon tire un filet d'un étang dans lequel se baigne une papillonne, à l'abri d'un grand drap soutenu par quatre piquets. Au milieu de la rocaille, on lit Le Bain. — III. Un papillon, un balancier dans les pattes, traverse un brin de fil attaché d'un côté à un épi de blé, de l'autre à un roseau, tandis qu'un autre lui tend les bras pour le recevoir dans le cas d'une chute. Sur un petit écusson on lit : Le Bateleur. — IV. Deux papillons font une partie de dames. Au-dessus de la bordure du bas, on lit : Le Damier. — V. Un papillon traîne une brouette dans laquelle est un papillon assis ; un troisième papillon pousse par derrière. Au-dessous du trait carré du bas, on lit : La Brouette. — VI. Cette planche manquait à la collection de M. de Baudicour, d'après lequel nous donnons la description de ces planches, qu'il possédait seul. A ces planches il faudrait encore joindre une pièce faisant partie de la collection de M. Destailleur, intitulée : Le Blessé, un papillon évanoui, que trois papillons portent couché sur une échelle.

La suite en hauteur où le nom du graveur est inscrit sur toutes les pièces dans le premier état, tandis qu'il est effacé

dans le deuxième et remplacé par l'adresse de Fessard, comprend également six pièces. I. Une pyramide au sommet de laquelle est un rat, qu'entourent d'une guirlande de fleurs des papillons « ayant des allures de figures humaines ». Dans le bas deux grands papillons font partir des pièces d'artifice. Sur la grande on lit : Essay de Papilloneries humaines, *Par Saint-Aubin;* et dans l'angle à gauche du bas : Saint-Aubin *l'aîné invenit et sculpsit.* — II. Sur un théâtre, deux papillons sous la figure de Scapin et d'Arlequin dialoguent, écoutés par un troisième papillon. Dans un entrelacs de serpents servant de soubassement au théâtre, on lit : Théatre Italien. — III. Sur un théâtre deux papillons, tenant des houlettes de berger, dansent au son du galoubet et du tambourin, dont jouent deux autres papillons. Sur un écusson on lit : Ballet champêtre. — IV. Au milieu d'arabesques, deux papillons tirent l'épée, en présence de deux papillons témoins, tandis qu'un papillon, ou une *papillonne*, regarde par-dessus un paravent. — V. Sous un berceau à brindilles de rocaille, un papillon menace d'un poignard une *papillonne* agenouillée. On lit sur un écusson : Théatre François. — VI. Une *papillonne* assise devant une table de toilette et coiffée par un papillon qui lui met des papillotes, tandis qu'un autre dans le haut fait chauffer un fer aux rayons du soleil, au moyen d'un verre grossissant. Sur une toile d'araignée on lit : La Toilette.

A ces deux séries, comme complément de l'œuvre gravé de l'aîné des Saint-Aubin, il faut joindre trois rarissimes pièces faisant partie de la collection de M. de Baudicour : *Le Papillon et la Tortue, les Papillons artificiers, l'Offrande à l'Amitié.* L'Offrande à l'amitié est curieuse en ce qu'une ancienne écriture a écrit le nom du maître sur la pièce non signée, et a ajouté dans la marge : *Parodie d'un dessin de Boucher représentant l'Amitié, gravé par Mme la marquise de Pompadour en* 1756.

Signalons encore une toute petite pièce de la collection Destailleur, où l'on voit un papillon assis sur un fût de rocaille et de l'antenne montrant une pancarte attachée à un piquet. C'est bien certainement une adresse où le nom de l'industriel n'est point encore gravé.

Bouquets et Fleurettes et Fleurs de caprice. Mes Petits Bouquets dédiés a la Duchesse de Chevreuse, par son très-

humble serviteur DE SAINT-AUBIN. Cette suite comprend: 1° *Champignons d'Angleterre,* 2° *Iacinthe et Grenadine,* 3° *Le Dragon œillet du Poète,* 4° *Semy double et bruyère,* 5° *Le Chou de Suède.*

LES FLEURETTES DE SAINT-AUBIN, dessinateur du Roy, se composent également de cinq bouquets. 1° *Chèvrefeuille,* 2° *Lilas,* 3° *Crins de Vénus,* 4° *Aube Épine,* 5° *Petits œillets.* Une suite plus intéressante est le LIVRE DES FLEURS CHINOISES ET DE CAPRICE, *dessinées par de Saint-Aubin,* suite qui semble gravée par lui et qui révèle une connaissance curieuse de l'ornementation et de la bambouterie chinoise.

On a encore de Germain de Saint-Aubin un recueil de chiffres inventés par lui et gravés par Marilhac chez la veuve Chereau (Lettres entrelacées formées de fleurs et de feuillages, 12 planches).

Enfin des dix dessins illustrant l'ART DU BRODEUR écrit par Germain de Saint-Aubin, l'auteur en a donné neuf. 1re Planche, représentant les différents outils du graveur. — 3e planche. Une tournette au-dessous d'une fleur de lis. — 4e planche. Une bordure d'habit brodé pour les lieutenans généraux. — 5° planche. Différents paillons. — 6e planche. Modèle de chape, de mitre d'évêque. — 7e planche. Caparaçon exécuté pour le roi de Portugal. Le dessin est possédé par M. Destailleur. — 8e planche. Dessin d'habit à brevet, uniforme établi par le roi Louis XIV, et bordure d'habit brodé en 1717 pour le maréchal de Villeroy, à la visite que le roi rendit à l'hotel de Lesdiguières.— 9e planche. Dessin de brevet exécuté pour le Roi en 1730 et trouvé très beau ; dessin de Saint-Aubin, exécuté pour Mgr le Dauphin le jour de son mariage en 1747 ; dessin de Saint-Aubin exécuté en chaînette, 1768. — 10e planche. Habit de mariage de Mgr le Dauphin en 1770 ; habit pour Mgr le comte de Provence, 1770. Ces dessins ont été gravés par Augustin de Saint-Aubin, qui a fait le dessin et la gravure de la deuxième planche.

La bibliothèque de l'Institut possède une centaine de dessins inédits de broderies de Germain de Saint-Aubin, venus on ne sait d'où, dessins la plupart à l'aquarelle, montrant des parements d'habits brodés, des semis de fleurettes pour robes, des enrubannements pour la soie ou pour la cotonnade.

Quelques-uns de ces dessins sont piqués à l'épingle pour le décalcage; l'un est peint sur un petit morceau de mousse-

line ; et sous un autre, figurant deux plumes de paon, est tracée la recommandation suivante : *Si l'on pouvoit avoir assez de plumes de paon pour broder avec les vrais brins de plume, cela seroit singulier.* Sous le dessin d'un parement d'habit, où les paillettes sont indiquées à la plume, sur un fond de gouache bleu, on lit : *Habit à la houzarde brodé en* 1759 *pour Monseigneur le duc de Bourbon.*

Et il n'y a pas que des dessins de broderies, il y a un peu de tout. Ce sont des croquis lavés de paravents, des croquis de frontispices pour livres , des imaginations de rocaille pour n'importe quoi, au milieu desquelles se trouve le dessin d'une *Masse de Chancelier*, représentant quatre personnages royaux, habillés d'hermine, le sceptre à la main, au-dessus des armes de France, soutenues par de petites figures volantes.

Le dessin le plus curieux est un dessin d'assiette à l'aquarelle représentant un cep de raisins noirs, au marli, donnant le choix de la représentation de ce cep de raisins noirs ou d'une décoration de brûle-parfums d'où se répandent des fleurs, assiette portant en bas : *Projet d'un service pour être exécuté pour Md du Barry* 1770. Et l'assiette est adressée directement à la favorite, ainsi que le témoigne la suscription écrite au verso de la seconde page, faisant l'enveloppe du dessin-lettre :

Madame
Madame la Comtesse
du Barry, en son hôtel,
à Paris.

Que n'y découvre-t-on pas, enfin, dans ces dessins? Au verso d'un dessin de fleurettes, ne se trouve-t-il pas une lettre ou plutôt le brouillon de la seule lettre, que l'on connaisse de Germain de Saint-Aubin :

Je ne crois pas, mon cher avocat, que vous soyés de la famille de Gribouille, qui se cache dans l'eau par peur de la pluye, aussi je ne profiteray point de votre offre obligeante pour la partie de Saint-Cloud. Un autre obstacle est un ordre de la Reine arrivé hier au soir pour un projet dont elle est fort pressée. Ainsi j'espère que vous m'excuserez de ne pas me trouver au rendez-vous. Je ne vous suis pas moins de tout mon cœur.

GRAVELOT

GRAVELOT

I

Le XVIIIe siècle est le siècle de la vignette. Ce temps, qui orna tout de l'amabilité de l'art, qui éleva le *joli* au style et répandit ce style dans les plus petites choses de ses entours, de ses usages, de ses habitudes ; ce temps, qui appliqua le talent du dessinateur et du graveur jusqu'au décor du moindre bout de papier, de ces mille petites feuilles volantes qu'une société se passe de main en main : adresses, cartes, invitations, billets de faire part, factures de marchands, passe-ports, contre-marques de théâtre ; ce temps, qui ne voulait pas un seul imprimé sans y trouver un plaisir pour l'œil ; le XVIIIe siècle devait naturellement dépenser, pour l'embellissement et l'égayement du livre, un génie, une imagination, un goût nouveau et sans exemple. Aussi le règne de Louis XV est-il le triomphe de ce qu'on appellera

plus tard « l'illustration ». L'image remplit le livre, déborde dans la page, l'encadre, fait sa tête et sa fin, dévore partout le blanc : ce ne sont que frontispices, fleurons, lettres grises, culs-de-lampe, cartouches, attributs, bordures symboliques. Bien peu d'ouvrages osent se présenter sans cette recommandation et ces tableaux du texte, qui vulgarisent et font circuler dans la lecture la grâce artistique de l'époque. Éditeurs, imprimeurs, auteurs luttent à qui chargera ses éditions de plus d'images, les enjolivera de plus de tailles-douces. C'est le succès, l'excuse ou le pardon de tout ce qui paraît ; c'en est quelquefois le prétexte et l'idée, et la gravure dicte le livre, comme ce paquet d'estampes envoyé à Duclos pour lui faire écrire le conte d'*Acajou*. Le moment arrive où l'épigramme contre le plus illustré des écrivains, Dorat, qu'on accuse de « *se sauver de planche en planche* », peut s'adresser à presque toutes les publications. Et, en 1772, dans l'édition de son *Diable amoureux*, c'est à peine si Cazotte exagère la raillerie quand il écrit : « Malgré la nécessité *indispensable,* que tout le monde connoît, d'orner de *gravures* tous les ouvrages qu'on a l'honneur d'offrir au public, il s'en est peu fallu que celui-ci n'ait été forcé de s'en passer. Tous nos grands artistes sont abysmés d'ouvrages, tous nos graveurs passent les nuits et ont peine à y suffire ; l'auteur étoit désespéré et ne pouvoit ni pour or ni pour argent trouver ni dessin ni gravure. Donner son ouvrage sans cela, c'étoit le perdre... »

Art charmant après tout, et qui mérite l'apothéose qu'en a faite Choffart à la dernière page des *Métamorphoses* d'Ovide : sous un Amour assis sur un nuage, jouant avec une guirlande de fleurs qui se change dans sa main en couronnes, roule et descend, au milieu de feuilles de laurier, une chute de médailles, dont chacune porte un nom. La liste s'allonge sur un piédestal porté par une paire d'ailes, soutenant une palette, des pinceaux, des rouleaux de papier, une lyre avec une écharpe de roses dont la corde du milieu est une torche flambante dans un ciel de gloire et comme rayonnant de l'éclat de la pléiade des vignettistes dont les noms se pressent et tombent un à un, jusqu'au bas du grand cul-de-lampe, et pêle-mêle, dessinateurs et graveurs : Boucher et Leprince, Monnet et Le Mire, Augustin de Saint-Aubin, Delaunay, Simonet, Née, Ponce, Basan, Delongueil, de Ghendt, Duclos, Masquelier, Baquoy, — jusqu'aux quatre petits grands maîtres du genre : *Gravelot*, — *Cochin*, — *Eisen*, — *Moreau*.

II

Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot, est né à Paris, le 26 mars 1699 [1]. Il est le deuxième fils de

1. Voici l'acte de naissance de Gravelot, relevé par M. de Manne sur les registres de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois : « Du dimanche 29 de mars 1699, fut baptisé *Hubert-François*, fils d'Hubert Bourguignon, maître tailleur d'habits, et de Charlotte Vaugon, sa femme. L'enfant est né le 26 de ce mois. »

Hubert Bourguignon et de Charlotte Vaugon. Son père est un maître-tailleur d'habits; mais, ambitieux pour l'avenir de ses enfants d'un état plus relevé que le sien, le tailleur sacrifie ses épargnes à leur éducation. Les deux frères passent de la pension aux Quatre-Nations, où l'aîné, qui sera le géographe d'Anville, est en train de faire sa rhétorique, quand son cadet d'un an, moins appliqué et arrivé seulement à sa troisième, abandonne le collège, prend le crayon, se voue au dessin. Il travaille, étudie. A quelques années de là, une occasion se présente pour envoyer le jeune homme à la grande école de son art : son père le fait partir pour Rome dans l'espèce de bagage domestique que traînaient les ambassades du temps, à la suite des équipages de M. le duc de la Feuillade, désigné pour être ambassadeur là-bas. Gravelot est déjà le grand liseur et le petit poète qu'il sera toute sa vie; à Lyon, il a déjà mangé tout son argent à acheter des livres, et il écrit à son frère des lettres mêlées de vers que publient les « Mercures » du temps. Là-dessus l'ambassade s'arrête et le voyage manque. De retour à Paris, Gravelot tombe dans le plaisir, la dissipation, raffole de théâtre, ne s'occupe que de pièces, hante les comédies, les comédiens, les comédiennes, et roule sans doute à ces folies des jeunes gens d'alors que racontent les Mémoires de la Régence. Le père de Gravelot, qui était de son temps, du temps de la paternité draconienne à lettres de cachet et à embarquement pour les îles, pensa alors à M. le che-

valier de la Rochalard, qui lui faisait l'honneur de le connaître et qui partait pour Saint-Domingue en qualité de gouverneur général. Il lui remit le jeune homme, auquel heureusement n'arriva pas l'aventure d'un jeune homme de la bonne société du temps, M. de Mézières, qui, pareillement embarqué pour les îles à treize ans comme mauvais sujet, fut tatoué par les sauvages ; au retour, ses bas de soie laissaient passer les serpents ineffaçablement peints sur ses mollets. Pour Gravelot, son histoire fut plus simple : recommandé à M. Frégier, ingénieur en chef de la colonie, il fut employé, en arrivant, au dessin d'une carte de Saint-Domingue, dessin où il se montra le digne frère de d'Anville. Mais « l'enfant de Paris » se sentait bien loin. Puis, au bout de quelque temps, il recevait le coup d'une mauvaise nouvelle : la perte d'un bâtiment de la Rochelle qui lui apportait une pacotille de quatorze mille livres en marchandises pour les colonies américaines. De chagrin, il tombait malade à en mourir. La force de son tempérament le sauvait. Mais n'espérant plus de secours de sa famille, il revenait : quatre monnaies d'or d'Espagne, voilà tout ce qu'il rapportait d'Amérique. Il avait trente ans, l'expérience, la maturité des épreuves; il entrait chez Restout[1], fier plus tard de

1. C'est sans doute vers ce temps de son entrée chez Restout qu'il publie ces petits dessins à cartel quelquefois accompagnés de vers, montrant son goût pour les scènes enfantines : L'ÉCOLE DES GARÇONS, L'ÉCOLE DES FILLES, et deux grandes planches : LES PETITS COMÉDIENS, où des deux côtés l'on voit, comme à la vraie comédie, des rangées de petits seigneurs sur les banquettes des coulisses.

son élève, dessinait sérieusement, et se mettait à travailler comme un homme qui a sa vie à faire[1].

III

Le talent de Gravelot commençait à s'annoncer; mais la concurrence était alors trop grande entre les artistes parisiens pour qu'il crût pouvoir faire son chemin à Paris. Il se décidait à passer à Londres, vers l'année 1732[2]. Il y trouvait du travail dès son arrivée[3], grâce à son talent de dessinateur de figures et aussi d'ornemaniste. L'œuvre de la Bibliothèque, malheureusement bien incomplet pour les planches publiées en Angleterre, nous fait sauter, après les

1. *Nécrologe de* 1774. *Éloge de M. Gravelot* (par d'Anville), la seule source biographique pour Gravelot.

2. Dans deux lettres, datées de Londres, du 20 août et du 2 septembre 1734, Gravelot donne à son frère des renseignements géographiques sur l'édition d'Abulféda non achevée, lui envoie une carte du Northumberland et lui promet la carte de tous les comtés, levée géométriquement. Il attaque un certain Gordon qui a fait tous les métiers, est monté sur le théâtre, s'est fait homme de lettres en désespoir de cause, se mêle de brocanter et même de dessiner. Il devait faire pour lui « le frontispice d'un ouvrage sur les curiosités égyptiennes conservées dans les cabinets de tous les curieux d'Angleterre : mais Gordon n'a pas voulu le payer de la moitié d'avance... » Son adresse est alors *King street Covent-Garden, at golden Cup.* — Une autre lettre, également adressée à son frère, en 1736, lui annonce l'envoi d'une de ces montres d'or anglaises, alors si appréciées à Paris et qui ne valaient pas moins de soixante guinées. (Lettres autographes de Gravelot communiquées par M. de Manne.)

3. Il y a une version qui dit qu'il fut appelé à Londres par le graveur Dubosc, établi depuis des années là-bas, pour l'aider dans la gravure des « Cérémonies religieuses » qu'il mettait au jour d'après les dessins de Bernard Picard.

broutilles de ses débuts, à des images faites à Londres, dont l'une, l'allégorie d'un mariage, datée de 1740, laisse voir déjà, dans le couple habillé et dans le nu des figures symboliques, cette grâce spéciale qui sera plus tard sa signature. Nous possédons de lui une autre grande composition, publiée la même année, gravée par Parr et représentant les DIVERTISSEMENTS DE LA LOTERIE. Au milieu se voit une figure de la Folie, les yeux bandés, deux marottes plantées dans le trou des oreilles; et de cette tête part un riche encadrement à la Meissonnier dessinant, en sa ramure ornemcntée, six compartiments : la distribution des billets, la consultation chcz l'astrologue, le tirage de la loterie, la scène émouvante du bon et du mauvais billet, à la taverne, à la maison, touchés dans une manière de dessin légère et claire, dans un esprit d'Hogarth coquet. La femme des plus charmantes illustrations de Gravelot est déjà là : elle s'y lève comme du jour pâle du pays.

De tels dessins faisaient vite une place à Gravelot parmi le public anglais [1] ; et, un Shakspeare se trouvant à illustrer, c'était lui qu'on en chargeait. Pauvre art du haut en bas et des grands aux petits, l'art du XVIIIe siècle, lorsqu'il sc dépayse, lorsqu'il sort de la représentation du temps, lorsqu'il va aux gran-

1. Disons que l'artiste, dont les planches anglaises portent souvent le nom anglaisé de *Gravelott*, a été si bien adopté par l'Angleterre, qu'un moment, nous dit-on, le British Museum a eu l'intention de classer parmi ses maîtres nationaux notre Français et Parisien Gravelot. A ce compte, l'Angleterre pourrait aussi mettre dans son école Watteau et La Tour.

deurs, aux poésies, aux majestés, aux terreurs du passé, de l'histoire, ou du génie! Shakspeare et Gravelot! Rien que le rapprochement des noms et l'écrasement de l'un par l'autre fait comprendre à quel degré de ridicule l'interprétation de l'aimable Français devait descendre : elle dépasse encore ce qu'on en peut attendre. Il faut voir Hamlet dans sa grande scène, un Hamlet dans une pose d'abbé galant, la reine en costume d'une Gaussin, le roi en marquis de comédie, et dans le fond de jolis petits violons qui se trémoussent et se dégingandent comme à une tribune de musique des *Fêtes roulantes!* Plus tard, aux Grecs, aux Romains, au tragique classique, Gravelot s'attaquera avec le même « papillotage ». Il y mettra le mauvais bon goût national, la fausse couleur, le pittoresque conventionnel, la fadeur de tradition, l'ennui rond et pompeux avec lequel tous ses confrères, Eisen, Cochin, Moreau, semblent peindre d'après les vers de Marmontel les hommes de Plutarque et les temps de Tacite ; monotone et banale antiquité de théâtre qui nous fera regretter tout ce temps perdu par l'illustrateur sur les tragédies de Voltaire et tout ce qu'il nous devait à la place d'images vivantes de la vie contemporaine!

Cependant Gravelot entrait dans la connaissance, se poussait dans l'estime des peintres anglais les plus renommés. Il prenait auprès d'eux une assez grande autorité pour les décider à former une de leurs premières sociétés artistiques, possédant un local où ils se communiqueraient leurs productions,

et des salles où ils dessineraient d'après le modèle ; et, la société fondée, il n'était pas un des moins assidus à y venir dessiner la figure : il y modelait même en terre. En 1744, il publiait une série de grandes études d'hommes et de femmes, dans le goût de certaines études habillées de Boucher, mais d'un dessin plus serré, plus correct, plus près de la nature, et qui ressemblaient à de coquettes académies de poses et de costumes. Et quand il quittait l'Angleterre, la native élégance de son dessin, où revenait un souvenir de Watteau, avait gagné à ce long séjour comme un complément et un achèvement d'élégance anglaise. Elle y avait pris cette aristocratie, cette rareté de distinction qui se dégage des choses, des femmes et des hommes de là-bas. Elle en emportait le goût de ces jeunes costumes d'honnêteté, de ces chapeaux de paille ingénus, de ces robes plates, de tout ce blanc, simplicité fraîche, blanche pudeur friande de la femme, qui va devenir bientôt chez nous la mode du linon et des fichus menteurs. Et c'est avec le souvenir de la toilette d'une Clarisse que le dessinateur va trouver le type de la Julie de Rousseau,

En 1745, lors du succès des armes françaises dans les Pays-Bas, blessé dans son patriotisme de ce que ses oreilles étaient forcées d'entendre, Gravelot quittait Londres, après un séjour de près de vingt ans, et revenait en France par la Hollande. Il ne revenait pas complètement inconnu, son nom avait déjà passé la mer ; et le *Mercure* d'août 1738 annon-

çait qu'il faisait à Londres les illustrations de la *Dunciade*. A Paris, il ne tarda pas à être occupé. Amateurs, éditeurs, reconnaissent bien vite le talent nouveau qui se révélait par ces dessins de vignettes ayant des qualités de petits tableaux, par ces mines de plomb si habilement et si finement caressées sur le dessous chaud d'une première indication de sanguine, par ces esquisses au crayon où les appuiements de plume reprennent, corrigent et resserrent la ligne du mouvement, par ces lavis limpides, pleins de clartés, d'un léger bistre aqueux et où, d'un trait d'encre, le dessinateur grave, d'un style exquis, le contour d'une silhouette merveilleusement dessinée.

Par quel moyen, par quel procédé, par quelle étonnante réduction, l'artiste faisait-il tenir un tel art, un art demandant et laissant voir toute l'étude d'un peintre dans un si petit cadre ? Les contemporains se demandaient son secret : on ne l'a eu que ces années-ci à la vente du général Andréossy[1] quand, sous ce nom de Gravelot, ce nom qu'on n'avait jamais vu jusque-là signer que des dessins du format de ses gravures, il apparut aux enchères de grands dessins dans le faire de Lancret. Un dessinateur supérieur à lui-même et plus haut que tout son œuvre se révélait dans ces esquisses de si belle tournure sur papier chamois, frottées de sauce,

1. Catalogue Andréossy (1864). Tous les dessins de Gravelot passés à cette vente avaient été achetés par le collectionneur lors de son ambassade à Londres sous l'Empire. Presque tous font maintenant partie de ma collection.

rehaussées de blanc, arrêtées de crayon noir. Le dessinateur, comme respirant à l'aise, y avait bâti ses personnages à grandes lignes, chiffonnant puissamment la rocaille des jupes, mêlant les frottis d'estompe aux raies grasses du crayon, laissant les repentirs d'ébauche, et indiquant seulement les têtes avec le rond d'une tête d'après la bosse, en croisant dessus la ligne des yeux sur la ligne du profil. A distance, tout y vivait, la lumière, les visages, les personnages, le jour sur les grands plis charbonnés des étoffes ; et le relief en devait tournant comme d'un dessin qui a pris son moule sur la nature. De ces dessins, l'un passé au carreau et que nous retrouvons réduit dans une vignette minuscule de *Tom Jones*, montrait que Gravelot avait la conscience de faire ainsi un grand carton de sa vignette. Et sait-on encore une autre de ses inventions, et comment il réalisait une autre illusion, ce mensonge charmant du vrai de ses personnages et de ses ajustements? Il se servait pour cela de trois mannequins, modèles du trio ordinaire de ses scènes : c'étaient des mannequins fabriqués en Angleterre, hauts de deux pieds et demi, ayant des corps matelassés dans un tissu de soie tricoté, pourvus d'articulations en cuivre flexibles jusqu'au bout des doigts, et d'une garde-robe allant de la mode de ville à celle du théâtre, et jusqu'à la toge romaine.

La vérité de l'ensemble et du détail ainsi obtenu par Gravelot, le plein, le naturel que donnaient ces

grandes études à ces petites planches, cet air tableau de ses vignettes, cette âme d'une composition libre et étoffée qui leur reste, cette fleur d'art galant qu'elles sont seules à avoir, arrivaient à faire mettre l'artiste, par les fins connaisseurs, au rang du premier vignettiste de son temps. Et ce n'était que justice : Gravelot est l'artiste complet et parfait de son genre ; il en réunit toutes les aptitudes, l'intelligence de la composition qui lui fait presque toujours abandonner le motif commandé de l'estampe, une lecture immense qui l'aide à trouver le milieu et toutes les convenances de la scène. Il a la science perspective, une imagination d'architecture riche, égayante et fleurissant les fonds, le goût de meubler, de décorer l'appartement, de faire courir les élégances autour des personnages comme les serpentements de l'or et de l'argent autour d'une gouache de tabatière, avec l'effet du point de vue sur chaque objet. Il connaît encore le métier du graveur, en homme qui a eu la pointe en main, écrit son dessin, aide d'avance à la réussite de son interprétation. En un mot, dans sa spécialité, il est l'artiste vraiment unique, reconnu pour tel, indiqué par Boucher, qui lui renvoie ainsi qu'au plus digne tous les sujets à trop petits cadres dont il ne veut pas se donner l'ennui.

IV

Gravelot a peint. Et il n'a pas peint seulement ces panneaux que l'industrie artistique du temps demandait aux peintres, les *jolités* à la mode, des dessus de boîtes, des clavecins, ce clavecin de Ruckert qui se vendait à la vente de Blondel d'Azincourt. Il a peint des tableaux ainsi que le témoigne le n° 5 de son catalogue, — « *plusieurs tableaux peints par feu M. Gravelot à Londres et à Paris*, » — et comme le prouve la gravure du *Lecteur*, par Gaillard, au bas de laquelle est écrit : *Gravelot pinxit*. La charmante planche représente : une femme assise de profil en tête à tête avec un jeune homme penché vers elle, le regard baissé sur le livre dont il lui fait lecture. Assis à contre-jour, il semble dans une ombre d'amour. Un rayon d'une fenêtre derrière lui frise en passant et va éclairer en plein le profil écoutant de la femme. C'est un effet intime, tendre et discret, une scène de chambre qui, dans le gracieux, donne l'impression unique, presque recueillie, que l'on ressent devant la gravure d'un tableau de Chardin. Ce tableau, notre ami M. Philippe Burty l'a vu à Londres, en 1867, à une exposition de Burlington-Club, où il avait été envoyé par son propriétaire, M. Woman. Il nous donne la toile : l'homme en veste marron, en gilet bleu, en culotte rouge, la femme en jupon rose, en robe grise, pour une pein-

ture sans harmonie, sèche et sans éclat, et n'ayant de valeur que la curiosité de la scène, du costume. Mais était-ce bien l'original? M. Burty le croit. Et il a pour lui la phrase du Nécrologe : « Gravelot prit plusieurs fois la palette, mais, quoique les essais de son pinceau eussent l'approbation de M. Boucher, il y renonça parce qu'il lui coûtait trop de peindre, et qu'il ne s'y était pas exercé d'assez bonne heure. » Et l'on pourrait encore opposer à une velléité d'illusion sur sa peinture le prix dérisoire auquel se vendit à sa mort ce lot de toiles que nous citions tout à l'heure : les contemporains l'estimèrent 16 livres 18 sous. D'un autre de ses tableaux, tout à fait perdu celui-ci, d'un tableau de société qui nous eût montré le goût du monde d'alors à grouper la famille et ses amitiés dans le cadre d'une réunion intime et d'un salon des affections, il nous reste l'histoire et la trace dans une curieuse lettre. L'artiste s'y révèle avec sa délicatesse, sa dignité, sa paresse, son éloignement du portrait; il nous y donne aussi d'intéressants renseignements sur l'influence des dîners du lundi de Mme Geoffrin, leur autorité dans les choses de l'art, la crainte et le respect qu'avaient tous les artistes dans leurs affaires avec le public, de l'opinion, des jugements exprimés là, à ce tribunal du goût, par les illustres amis de la maîtresse de maison. Lady Hervey, cette Anglaise, la seule étrangère qui figure dans le petit nombre des portraits de femmes de Cochin, a chargé d'abord Liotard, puis Gravelot, de la peindre avec

son fils, les Fitz-Gerald, quelques amis. Elle n'est pas satisfaite du tableau de son peintre, s'en plaint tout haut, et le bruit qu'elle fait arrive jusqu'à remplir une soirée de lundi. C'est sur cette espèce de scandale que Gravelot se décide à écrire à lady Hervey et envoie à Mme Geoffrin la copie de la lettre que voici :

Madame,

J'apprends avec quelque étonnement, je vous l'avoue, que vous vous plaignez vivement au sujet de votre tableau. Permettez-moi une exposition simple des faits.

M. Liotart devoit peindre les six têtes à dix louis chacune. Je fis marché avec vous à trente[1] *pour trouver la disposition du tableau et le finir. Malgré les représentations que je vous fis dans le temps, combien le talent de la ressemblance étoit peu le mien, vous m'engageâtes à risquer celle de M. et M*^me^ *Fitz-Gerald. Vous eûtes alors la bonté de paroître contente ainsi qu'eux de ce que j'avois osé les entreprendre, jusques-là qu'à votre insçu ils voulurent absolument me payer leurs têtes le prix de M. Liotart : ce que M. Fitz-Gerald fit à un louis près, parce que dans le moment il ne s'en trouva avoir que dix-neuf sur lui. J'ai depuis peint votre tête, qu'à la vérité je ne comptois pas finir, et j'ai disposé le tableau. Si dès le commencement l'exécution en a été*

1. Sur le prix du dessinateur, nous trouvons ce renseignement dans Favart, qu'il lui en coûta cinq louis pour un dessin de Gravelot : le frontispice de l'*Amitié à l'épreuve.* — Les *Archives de l'art français* ont aussi donné un reçu de Gravelot.

retardée, ce fut Monsieur votre fils qui l'a suspendue, devant revenir, disoit-il, avec son uniforme et un dessin exact de son vaisseau qu'en attendant il traça lui-même sur la toile tel qu'il s'y voit encore; mais il n'est pas revenu. Cependant j'ai eu deux séances pour votre tête, j'ai fait la disposition du tableau, je l'ai ébauché, et je n'ai rien reçu là-dessus. Vous l'avez souhaité tel qu'il étoit, et je vous l'ai envoyé. Oserois-je à présent, madame, demander de ce que vous pourriez tant vous plaindre? C'est cependant ce qu'indirectement j'entends dire que vous avez fait, et même devant des personnes dont l'estime doit être précieuse à tout homme qui a quelque délicatesse. Aussi ai-je peine à me le persuader et surtout que vous m'avez mis dans le cas d'avoir besoin d'une justification vis-à-vis d'elles.

Si j'ai remis le tableau à quelqu'un pour l'avancer, ç'a été dans l'envie de remplir mes engagements et après que M. Boucher m'a eu assuré que je m'adressois bien. Je ne comptois vous le livrer que satisfait moi-même de l'exécution et qu'après y avoir mis ce que j'aurois pu encore y désirer. Il semble donc que ce seroit à moy à me plaindre de ce que dans le temps que j'avois pris un arrangement convenable pour vous satisfaire, vous m'en ayez tout d'un coup ôté le moyen, par la lettre que j'ai reçue de vous et que j'ai gardée.

Mais encore un coup, madame, je vous crois trop judicieuse et trop équitable pour penser qu'en vous plaignant peut-être d'un peu de négligence de ma part, vous ayez exposé les choses autrement que je viens d'avoir l'honneur de le faire. Quand est de les mettre en

arbitrage, et sur quel fondement, lorsque je n'ai rien reçu de vous, et que malgré la répugnance naturelle que j'ai de consentir à vous délivrer le tableau dans l'état d'imperfection où j'avoue qu'il est, cela ne m'a pas empêché de le faire dès que vous avez paru le souhaiter avec quelque chaleur. En tout cas permettez-moi de prévoir la décision des arbitres dans cette affaire, ce seroit de vous proposer de me renvoyer le tableau et à moi de tenir mes conventions. J'ai l'honneur, etc.[1].

Il ajoute à la copie de sa lettre la proposition de déposer entre les mains de quelqu'un pour être remis à M. de Fitz-Gerald l'argent qu'il a reçu de lui, à condition que le tableau lui soit renvoyé pour y couvrir ce qui est de lui, n'y laissant absolument que ce qui ne lui appartient pas. Du reste il s'en rapporte « *à un sage ménagement et espère de son équité qu'elle voudra bien effacer les idées désavantageuses de ses illustres amis* ».

V

Bientôt, presque tous les livres demandaient à Gravelot un frontispice, une vignette, un fleuron, un rien signé de lui qui fût le passeport de l'imprimé, lui

1. Cette lettre nous a été communiquée par M. de Manne. Elle ne porte pas de suscription d'envoi à madame Geoffrin; mais la mention de « l'affaire du tableau traitée chez vous lundi dernier », le jour du diner des artistes, et la dernière phrase du post-scriptum : « les idées désavantageuses des illustres amis », ne laissent aucun doute sur le nom de la destinataire.

donnât sa place sur une toilette de duchesse, à côté de deux pots de vieux Saint-Cloud, entre l'essence de bergamote et la poudre à la maréchale. Gravelot, paresseux et avare de son talent, accordait aux éditeurs un bout de dessin, souvent une planche, rarement beaucoup plus ; en sorte que ce fut un évènement de le voir illustrer entièrement le *Décaméron* de 1757, se vouer à ce grand travail, s'y prodiguer en frontispices, vignettes, fleurons, culs-de-lampe, le long de cinq volumes. Charmante fantaisie où le crayon et l'imagination du dessinateur, se jouant cette fois dans du passé qui n'était que le passé des contes, habille les Pampinées au goût de la rue Saint-Honoré, transporte sur le fond d'architecture de Saint-Sulpice les rendez-vous de Santa-Maria-Novella, l'horizon de Florence sur une terrasse du Grand-Trianon, et fait ainsi une traduction à la française où Boccace est arrangé à la mode de l'idéal que s'en fait la France de Louis XV. Assemblées, promenades, festins, petites personnes pimpantes, minois fripons, fines nudités ciselées, petit peuple de ballet enrubanné, fleuri, étincelant dans la vive lumière de la gravure ainsi qu'à la lumière d'une scène, tout cela défile comme une féerie badine de Cythère à Lilliput[1]. Et la jolie fin de toutes ces

1. Pour ce Boccace, Gravelot fit quelques estampes libres dont il choisissait lui-même les épreuves pour les amateurs (Favart, vol. 1er), quoiqu'il répugnât à ce genre, ainsi que le témoigne ce fragment de lette inédite :

« ... *Ce que vous me demandès peut se faire, mais pour rendre les choses suivant votre idée, cela exige de votre part une explication plus décidée*

Journées que ces jeux d'amour semés par Gravelot, petites figures symboliques du conte, tantôt jouant dans des cornes de maris trompés, ici portant dans une châsse de cristal l'Amour mort, qui semble Cupidon enterré, dans une tabatière de cristal de roche!

A la suite de ce grand succès, Voltaire voulait avoir le nom et le talent de Gravelot pour les royales éditions que Cramer élevait à ses œuvres. Et sur les flatteuses ouvertures de Cramer, Gravelot s'empressait d'envoyer à Voltaire un échantillon de ses dessins[1] avec cette lettre d'hommage :

et que je sçusse bien jusqu'à quel point il s'agiroit de pousser la gaillardise; car quoique dans ces sortes de compositions la gentillesse soit préférable à la grossièreté, il y a des gens comme vous sçavez à qui il faut des perdrix et d'autres qui aiment mieux la pièce de boucherie. Est-ce donc par la seule expression de la tête du jeune capucin que son action se doit faire connaître? Et la main sous sa robe fera-t-il assez sentir à quoi il s'occupe? En un mot, le bout de tabac doit-il paroître? Une autre réflexion : c'est de sçavoir si cette façon de couper les figures aux genoux, qui peut convenir au sujet que vous me marquez, iroit aussi bien à d'autres; tandis que la grandeur que vous m'envoyés me paroît suffisante pour des figures entières. Cependant à cet égard je me conformerai à votre dernière décision. Quant au fini que vous désirés, je vous promets d'y apporter mes soins et enfin de mettre à ces dessins toute la correction et l'expression dont je puis être capable; moyennant quoi je ne vois pas que je puisse demander moins de soixante francs pour chacun. « (Lettre de ma collection d'autographes.)

1. Cette illustration est la grande nouvelle d'une lettre de Favart du 24 avril 1761. « ... Rien ne surpassera l'édition de Voltaire in-4° que Cramer, libraire de Genève, a entrepris. Gravelot, l'un des plus célèbres de nos dessinateurs, est chargé des figures ; il m'a déjà montré une vingtaine de dessins... On n'a rien fait de plus élégant. « — Cramer écrivait à Gravelot : « M. de Voltaire, qui a été enchanté de vos dessins, m'a donné un petit mémoire des sujets pour ses tragédies, » et lui parlant de l'embarras survenu dans la gravure des petits dessins, il lui contait ce trait piquant : « M. Baléchou, à qui j'avois envoyé le premier, m'a promis de l'achever ; mais un dominicain de ses amis l'ayant vu travailler s'est douté de ce que ce pouvoit être et l'a prié

Extrêmement flatté, monsieur, du choix que M. Cramer fait de moi pour les dessins de la grande édition qu'il projette de vos ouvrages, si quelque chose pouvoit me flatter encore plus, ce seroit vous satisfaire. C'est dans cette vue que je soumets à votre revision le choix que j'ai fait des sujets pour votre Henriade. En pensan qu'il falloit retrouver dans les tableaux la marche du poème, j'ai eu égard aussi à la variété qui pouvoit les rendre plus piquants. Quant au talent que je puis apporter à l'exécution, vous en jugerez sur les deux dessins que j'ai remis à M. Cramer. Concevez, monsieur, à quel point je souhaite qu'ils se trouvent à votre gré, puisque ce me seroit un moyen de participer en quelque façon à cette immortalité qui vous est si décidément acquise.

C'est avec les sentiments d'un de vos plus vifs admirateurs que je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Et Voltaire était si enchanté de la lettre et des dessins, que par Cramer il s'adressait au dessinateur pour une vengeance contre Fréron[1]. Gravelot, répétons-le, se faisait illusion : c'est sa mauvaise immor-

de ne pas aller plus loin. » Il termine en lui annonçant que les quinze autres dessins ont été remis à M. de Florian, qui vient de partir avec M[me] Fontaine et qui doit prendre le conseil de Gravelot pour savoir à qui il faut s'adresser pour les gravures. (Papiers de Gravelot, communiqués par M. de Manne.)

1. Lettre de Cramer l'aîné, du 1[er] novembre 1760, qui lui annonce que Voltaire est enchanté des dessins de son théâtre, lui abandonne la direction de la gravure, et lui demande une planche de forme in-12 qu'il adressera par la diligence à M. Camp, associé de M. Tronchin, quai de Saint-Clair à Lyon : « Il faut dessiner une lyre, suspendue

talité que celle qu'il espérait de Voltaire, de la tragédie et du poème épique. Il lui en était réservé une meilleure et qui durera plus : celle que lui donnera l'expression la plus délicate de son temps, soit dans l'illustration d'un roman anglais ou français, soit dans une vignette unique comme celle qu'il a jetée en tête des *Amusements d'un convalescent*. Le joli cabinet d'épicurien! le coin de feu tiède! les rayons de livres aimables, la table avec ses gorges de bronze, la tasse de tisane refroidissant sur la cheminée contournée, et là-dedans le charmant homme maigri, sous l'ampleur de la robe de chambre du lever, regardant une idée au bout de sa plume prête à écrire, tandis que la basse dont il vient de jouer glisse, avec l'archet, le long de sa cuisse... L'artiste donne là tout son charme comme il donnera tout son siècle dans ses *Contes* de Marmontel tournant autour de l'histoire et des caractères du jour : le *Scrupule*, *Heureusement*, les *Deux Infortunés*, la *Bonne*

agréablement avec des guirlandes de fleurs, et un âne qui brait de toute sa force en la regardant, avec ces mots au bas :

Que veut dire
Cette lyre?
C'est Melpomène ou Clairon,
Et ce Monsieur qui soupire
Et fait rire,
N'est-ce pas Martin F.....?

« Cette plaisanterie doit se mettre à la tête d'un petit ouvrage qui n'attend que cette estampe pour paroître et que je vous envoierai d'abord. Si vous ne pouvez pas faire cette petite commission, qui feroit grand plaisir à notre cher philosophe, mandez-le-moi d'abord... » — Le dessin fut fait, la gravure, par Choffard, existe dans l'Œuvre de Gravelot.

Mère, le *Connoisseur*. Et dans tous les livres auxquels il apporte la parure d'une de ses petites scènes contemporaines, il surprend, il émerveille par ce qu'on pourrait appeler chez lui le naturel de l'élégance, par le coquet décor de l'appartement, par le goût des colifichets meublants, par tout ce fin et microscopique rococo amusant le fond d'où se détachent si bien ses duos et ses trios de personnages d'amour, ces comtes, ces marquis, ces Lindors aux habits étoffés, pochant sur la poitrine, à la taille pincée, aux basques épanouies, tout charmant de l'air vainqueur de Fronsac et de Lovelace. Et ces femmes, ces petites créatures que le temps appelait *divines*, Gravelot n'est-il pas le plus artiste à les peindre? Elles sont à lui et ne sont qu'à lui, ces petites personnes si vivement plantées au-devant de ses scènes, les cheveux tignonnés sous un soupçon de bonnet-papillon, le chignon retroussé et découvrant la nuque fine, les épaules filantes, la gorge ramassée, la taille *joncée*, comme on disait, longues, sveltes et fluettes, la chair de la poitrine et des bras battue de dentelles, de garnitures, d'échelles de nœuds, d'engageantes de point d'Alençon : Gravelot les fait légères jusqu'à la pointe de la mule sous les fanfreluches et les rubans envolés de leur costume; il les transfigure avec cet idéal de mode qui va du déshabillé à la Pompadour à la robe à l'anglaise. Le dessinateur, qui a modelé, semble les sculpter pour ainsi dire au crayon, il les sort d'une rocaille de plis, pareilles à ces figurines de Saxe qui lui en montrent

dans son atelier le dessin de porcelaine et le relief éclairé; et il les anime encore comme d'une pointe de poésie au-dessus de la réalité du temps, d'une petite grâce intéressante qui met en elles de l'héroïne de roman, les rapproche de Paméla.

Gravelot sort rarement de son cadre. C'est un hasard dans son œuvre qu'une grande planche. Nous n'en connaissons guère qu'une, la Fondation pour marier dix filles : une grande pièce qui a l'air d'un dénouement d'opéra comique de Sedaine, faisant défiler la procession des couples villageois montant à l'église et saluant leur seigneur, violons en tête. Il est rarement le vignettiste de l'in-quarto, de l'in-octavo même, il est le vignettiste de l'in-douze. Son dessin semble avoir besoin de la petitesse du format pour être à son aise et sur son vrai terrain [1], et même dans l'in-vingt-quatre il s'amuse à un tour de force de crayon qui ne pouvait réussir qu'à lui. Son Almanach de la Lotterie de l'École royale militaire est un vrai petit livre bijou et joujou. Qu'on imagine, au-dessus des numéros de la loterie, quatre-vingt-dix petites scènes, toutes se passant entre enfants, comme si les grandes personnes avait été trop grandes pour y figurer; toutes consacrées à la petite fille, à la *fillette*, la faisant repasser, avec le bourrelet

1. Un de ses dessins sortant du petit format a été gravé à l'eau-forte par Saint-Non. C'est un concert d'amateurs caricatural, où tous les concertants emperruqués font rage, le batteur de mesure frappant du pied, l'abbé raclant la basse, les violons se démenant dans le fond, en présence de deux péronnelles, le bouquet au corsage et les dentelles évaporées.

des « Amusements de l'âge » de Watteau, par tous les plaisirs, tous les caractères et tous les états de la femme, l'avertissant de la vie par quatre-vingt-dix petites moralités rimées dans le cartouche et pour lesquelles le dessinateur-poète sollicite à la fin l'indulgence du public[1]...

VI

Son frère d'Anville dit : « Deux mariages contractés par fantaisie, et à l'insu de ses proches, ne lui avaient pas donné d'enfant. » Mariages de fantaisie, mariages d'amour ; ce sont alors des ordinaires mariages entre les artistes pauvres, jeunes ou vieux, et les jeunes filles de la petite bourgeoisie. Leur histoire se ressemble : d'abord une longue cour, et, de la part des écrivassiers et faiseurs de vers, comme Gravelot, force lettres amoureuses, galantes, poétiques, sans compter les petits envois de dessins, de gravures. L'alliance est retardée, s'éloigne, sourit de loin plus chèrement, par le refus des parents, la ruine des espérances, l'argent pour s'établir qu'on croyait tenir et qui échappe. Vient enfin le grand jour, et l'artiste peut écrire ces lignes où parle le

1. Voici l'avertissement du rare petit volume :
Je me flatte de l'indulgence du public pour les vers dont j'ai accompagné mes petits tableaux. Ce n'est le plus souvent qu'un badinage trop au-dessous de la gravité de ses jugements comme de la justesse de sa critique : heureux quand le sujet m'a fourni quelques pensées plus sérieuses et conséquemment plus dignes de lui. GRAVELOT.

sage bonheur : « Nous allons donc être heureux tous deux par notre amour, par une *honnête médiocrité*, des désirs modestes, un petit ménage décent, mon crayon, mes burins, mes livres, quelques amis, et, plaise à Dieu ! une bonne santé surtout. » Telles sont ces jolies unions, pareilles à celle du graveur Miger avec demoiselle Griois, où, l'accord fait, Miger se rend chaque matin place Vendôme, à la foire Sainte-Ovide, pour monter, pièce à pièce, le ménage de tout ce qui lui manque par quelque emplette expédiée à la future madame Miger dans une missive, dont la collection s'appelle les *Foires*[1]. Et de Gravelot aussi nous possédons quelques lettres d'intimité conjugale qui nous font entrer dans le ménage modeste et content du dessinateur avec sa première femme, Marie-Anne Luneau[2]. C'est la correspondance du mari pendant les années 1755, 1756, 1758, le temps où madame Gravelot, pour remettre sa santé délicate, va passer dans sa famille, chez l'épicier Laurencin, à Châteaudun, un mois de printemps, un mois d'automne. Gravelot y envoie à sa femme les riens du logis, les rares et petites nouvelles de la maison de travail, les menus cancans, les ragots, les noms de ses visiteurs, les compliments

1. *Biographie de Miger*, par M. Bellier de la Chavignerie. Paris, Dumoulin, 1856.

2. Malgré nos recherches à l'état civil de Paris et à celui de Châteaudun, il nous a été impossible de découvrir l'acte de mariage de cette première femme de Gravelot. Nous savons seulement qu'elle est la sixième enfant des treize enfants de Luneau, huissier royal du présidial de Blois, née le 5 août 1710, et morte en 1759, d'après les papiers annexés à l'acte du second mariage de Gravelot.

dont il est chargé pour elle par Mlle Hay, Mme Dixi, Mme Belricourt, M. Vimart, M. Cattier, le petit abbé, le docteur; et encore les santés que l'on a portées à son honneur chez le comte d'Épinville : le tout assaisonné de gronderies sur sa paresse, tempérées par l'affirmation qu'il ne peut garder de rancune contre *Nainé*. Le post-scriptum est souvent une bonhomie comme celle-ci : *A la fin je crois que notre chatte n'est pas pleine*. Il travaille au Voltaire, ou bien il a reçu deux pièces de vin que le tonnelier *nous assure être de grand vin et le meilleur qu'il ait encore bu*. Il la presse de revenir, « quelque bien que le pays lui fasse ». Et il insiste par des vers comme ceux-ci :

L'hiver, ses rhumes, ses frimas,
Couvriront bientôt nos climats.
Puis, à croire ton écriture,
L'ennui te tient, si ce n'est pas
De ta part flatteuse imposture.

Ailleurs, il la console de l'ingratitude de son amie Goton, par une traduction poétique d'une fable d'Ésope, cruellement allusive aux procédés de la perfide, et, au bout de sa fable, l'enragé lecteur, oubliant que c'est à sa femme qu'il écrit, lui apprend doctement que c'est le moine Planude à qui nous devons la vie d'Ésope.

Ce qu'elles montrent, ces lettres, c'est la simplicité ouvrière d'un artisan liseur, simplicité singulière, inattendue, contradictoire, chez un artiste de tant d'élégance, dans un dessinateur de si rare délicatesse. Dans son ménage, comme dans toute sa vie,

il reste l'homme de son portrait de La Tour : le bonhomme aux gros traits, aux yeux vifs, à l'air lourd, rustique, anglaisé, à la physionomie d'un patriarche villageois de Greuze, — ce paysan, c'est Gravelot[1].

VII

Son frère nous peindra le dessinateur désintéressé, sans intrigue, sans mouvement d'ambition, sans occupation ni souci de sa carrière, modeste jusqu'à courir, au grand scandale de Boucher[2], pour donner des leçons, caché, s'effaçant, ne se montrant presque nulle part, se dérobant aux sociétés, fuyant le bruit. Point de livre, point de journal, point de brochure qui parle de lui. Dans ce temps où l'artiste tient toujours à une association, à un corps, il n'est membre de rien ; il n'est que professeur de MM. les ingénieurs du Roy. Il n'est pas de l'Académie, il ne songe seulement pas à s'y présenter. Son nom manque aux livrets de l'académie

1. On connaît deux portraits de Gravelot : l'un d'après Latour, gravé par Massard ; l'autre d'après lui-même, gravé par Henriquez. Il existe un troisième portrait de Gravelot, à l'état d'eau-forte seulement et sans nom de dessinateur et de graveur, où le petit maître est représenté en un encadrement qui se termine dans l'enroulement de papiers, d'un compas, d'un porte-crayon au milieu d'une branche de rosier fleuri.

2. Gravelot ne fut jamais riche. « L'idée qu'on s'était faite dans un certain monde que M. Gravelot devait être riche dans son état s'est évanouie au moment de sa mort. Il n'avait pas été moins occupé ici que dans un pays étranger, il avait même touché la part qui lui revenait dans la succession de son père. Une vie assez unie, sans luxe et sans suite, pouvait favoriser cette opinion. » (*Éloge de Gravelot.*)

de Saint-Luc. Incapable d'une sollicitation, répugnant à la moindre démarche, ayant débarrassé sa vie des devoirs de politesse et de bienséance, il demeure, se tenant compagnie à lui-même, casanier, enfermé, sans aller voir parents ni amis. Son frère, auquel pourtant il était fort attaché, raconte qu'il n'aurait point eu de commerce avec lui, s'il n'avait fait, quoique l'aîné, les frais de toutes les visites. Une espèce de paresse, un goût d'indépendance qui s'était fortifié aux leçons de la libre vie de Londres, semble le tenir à l'écart de tout, plongé, absorbé dans les livres, dans la passion de lire, de feuilleter, de bouquiner, qui lui prend son temps, l'enlève à son art, lui met à toutes les heures un volume à la main, un volume sous son chevet, lui fait emporter une lecture à la promenade, et presque toujours un Montaigne dans sa poche. Il lit seul, il lit devant ceux qui viennent le voir, et quand il est forcé de causer, sa conversation retourne à ce qu'il vient de lire. Doux philosophe sauvage! Surprenons-le dans cet intérieur dont il a tant de peine à s'arracher, dans cet atelier de la rue Saint-Honoré, entre ces murs où rient un Boucher, deux Desportes, des singes de Peyrotte, des figures pastorales en plâtre et des statuettes de Saxe[1] : nous le verrons avancer la main

1. « Vente consistant en tableaux, dessins, estampes de différents maîtres, mannequins et autres effets à l'usage de la peinture et du dessin, après le décès de M. Gravelot, dessinateur et ancien professeur de MM. les ingénieurs du Roy, laquelle commencera le mercredi 19 mars 1773 de relevée et continuera les jours suivants rue Saint-Honoré, au coin du cul-de-sac de l'Oratoire. » Nous avons dit le prix des

vers ses porte-crayons d'argent, dessiner une heure devant ces petits mannequins, petits modèles de duchesse ou de personnage tragique à la Voltaire, laisser cela, griffonner des vers, travailler à un traité de perspective, et toujours revenir à un volume quelconque de sa bibliothèque pour en relever les fautes d'impression, ou bien pour en ressentir l'émotion, comme l'artiste ressentait l'émotion du livre et du théâtre, à en suffoquer, à en pleurer, à en étouffer de sanglots!

Les dernières années de Gravelot devaient apporter au liseur, au dessinateur, la privation de ces chers passe-temps. La petitesse, la délicatesse de ses travaux de dessinateur, lui affaiblissaient la vue, lui défendaient presque tout travail. L'oisiveté, l'ennui, le vide d'un foyer solidaire, depuis la mort de sa première femme, arrivée en 1759, ce commencement d'aveuglement, peut-être le besoin des soins et du dévouement d'une garde-malade, lui faisaient, à plus de soixante et onze ans, épouser une fille de trente-quatre ans, Jeanne Ménétrier[1]. On voit, au

tableaux de Gravelot dans cette vente; les 40 dessins pour Voltaire furent retirés; les 34 dessins pour le Corneille eurent le même sort. On vendit 110 petits dessins 129 livres, et un portefeuille rempli d'esquisses, de croquis, de divers dessins de perspective, avec un Traité manuscrit par l'artiste, monta à 367 livres.

1. « Paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, novembre 1770.

« Du mercredi vingt-huitième, sieur Hubert-François *Bourguignon*, dit Gravelot, ancien professeur des ingénieurs du Roy, âgé de soixante et onze ans et demi passés, veuf de dame Marie-Anne Luneaux, d'une part, et Jeanne *Ménétrier*, âgée de trente-quatre ans et demi passés, fille des défunts Simon Ménétrier, manouvrier, et Anne Monginot, d'autre part; tous deux rue Saint-Honoré de cette paroisse, ont été

bas de son acte de mariage, la jolie écriture de la signature de ses dessins trembler dans ses deux noms : *Bourguignon Gravelot.*

Trois ans après, le 19 avril 1773, une maladie de huit jours, une indigestion, l'enlevait dans le premier mois de sa soixante-quinzième année [1].

mariés, de leur mutuel consentement, par nous soussigné prêtre, docteur en théologie de la sacrée faculté de Paris, et vicaire de cette paroisse... en présence du sieur Jean Baron, bourgeois de Paris, de sieur Jean-Baptiste *Antoine,* peintre au pavillon des Quatre-Nations, tous deux amis du marié, de sieur Georges, maître de sieur Georges, bourgeois de Paris, de sieur Nicolas Dupré, marchand tailleur, amis de la mariée. »

1. Donnons ici, d'après les registres de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, l'acte de décès de Gravelot : « Du mardy 20 avril, Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot, ancien professeur de messieurs les ingénieurs du Roy, âgé d'environ soixante et quatorze ans, époux de Jeanne Ménétrier, décédé à cinq heures du matin au cul-de-sac de l'Oratoire, a été inhumé en cette église en présence de Pierre-Paul Cartron, bourgeois de Paris, et de Zacharie Boivin, lequel a déclaré ne sçavoir signer. »

NOTULES

Je dois à M. Thibaudeau la communication des trois lettres inconnues de Gravelot, extraites de la correspondance de Garrick, publiée à Londres en 1831, lettres qui révèlent l'amitié nouée à Londres entre le vignettiste français et le grand comédien anglais[1].

A Paris, ce 8 *mars* 1766.

Monsieur et cher ami,

Je suis extrêmement fâché de ne m'être pas trouvé au logis quand M. Grimaldi a eu la bonté d'y passer, et il a

1. Les « Mémoires secrets » nous indiquent, à la date du 10 février 1865, un épisode de cette relation : Il y a quatorze ans, M. Garrick, le plus grand acteur du théâtre de Londres, vint passer quelques jours à Paris. Il vit jouer Mlle Clairon et il reconnut ce qu'elle devait être un jour. Il vient de faire faire un dessin par M. Gravelot, dans lequel Mlle Clairon est représentée avec tous les attributs de la tragédie : un de ses bras s'appuie sur une pile de livres. On y lit Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire, et Melpomène est à côté qui la couronne, Dans le haut du dessin on lit ces mots : « Prophétie accomplie. » Le dessin gravé plus tard par Lemire porte en bas ces vers :

J'ai prédit que Clairon illustreroit la scène,
Et mon espoir n'a point été déçu.
Elle a couronné Melpomène,
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu,

GARRICK.

annoncé son départ si prompt, que la crainte de ne pas le trouver chez lui, m'a privé du plaisir de lui faire mille questions à votre sujet, et à celui de madame, auxquels on ne peut pas s'intéresser plus que je fais. Je remercie sincèrement madame de conserver quelque curiosité pour mes bagatelles; elles seroient d'un autre prix si mon talent répondoit au désir que j'aurois d'être digne de son approbation; mais dans tout ce qui paroît de moi, il faut songer que la main du graveur y a passé, et c'est souvent passer par les baguettes.

Il est temps de vous remercier de votre aimable lettre, datée du 20 *juin dernier, et que j'ai reçue le* 20 *décembre, par l'attention singulière de M. Bergeret. N'importe, j'y ai appris avec une grande satisfaction que vous aviez retrouvé cette santé propre à vous rendre capable de jouer le Fermier de campagne, et encore plus, j'y ai vu quelque témoignage du souvenir de Mme Garrick. Enfin j'ai en même temps reçu votre charmante fable, que ce bourreau Delaplace ne m'a pas encore rendue.*

J'ai à la hâte, pour répondre à l'impatience de M. de Grimaldi, joint un petit almanach de cette année, quelques échantillons de mes occupations. Il y a quelques épreuves des planches, pour une édition italienne de la Secchia rapita, *ainsi que quelques estampes pour la traduction en prose de* Lucain *par M. de Marmontel, laquelle, j'en suis sûr, vous fera un grand plaisir. Mais à propos de lui, comme je l'ai vu aujourd'hui, et que je lui ai dit que j'aurois l'honneur de vous écrire, je suis chargé de sa part de mille amitiés pour vous et pour madame votre épouse.*

Ces deux ouvrages sont finis de ma part, et presque de celle des graveurs. Je me promets dans le temps de vous faire tenir les deux suites complètes. Je suis actuellement à traiter le Tasse, *et enfin on va, je crois, graver le* Voltaire, *qui, j'espère, si on me fait justice, me fera quelque honneur. J'ai joint aux échantillons en question les quatre estampes, bonnes épreuves, de la comédie de* la Partie de chasse de

Henri IV, *par M. Collé, pièce que vous connoissez à présent, puisqu'il y a déjà quinze jours qu'elle paroît imprimée.*

Que puis-je joindre encore à tout ce verbiage, si ce n'est le témoignage sincère de l'envie que j'aurois de vous revoir ici? Je partage assurément ce désir avec tous ceux qui ont eu le plaisir de vous y connoître, mais personne plus ardemment que moi. Revenez donc (voir) *vôtre portrait en place, et que j'ai continuellement sous les yeux, comme j'ai chèrement l'original, et son amitié, dans mon souvenir.*

Mille respects, et j'ose le dire, mille sentimens d'affection, comme d'estime à votre chère épouse. C'est avec de pareils sentimens que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Gravelot.

Si vous avez quelques momens à perdre ou à sacrifier à l'amitié, faites-moi le plaisir de me donner de vos nouvelles; ma demeure est rue Saint-Honoré, la maison neuve au coin de l'Oratoire.

Faites attention, je vous en prie, que ce que je vous envoie n'est rien, et que je vous garderai de ces choses les mieux conditionnées : ce sont, comme je vous dis, de purs échantillons.

A monsieur Garrick, directeur de la Comédie royale de Drury Lane, London.

Je profite, monsieur, avec le plus grand plaisir de l'occasion que M. de Fenouillot me procure de vous renouveller les sentimens de la plus vive amitié, ainsi que de ma reconnoissance pour le souvenir que vous conservez de moi. J'y joins mes respects à madame Garrick, dont le souvenir me sera toujours cher.

Si vous voulez avoir quelque opinion de mon sentiment sur le nouvel ouvrage de M. de Falbaire, je crois qu'en effet c'est un sujet propre à avoir le plus grand succès

sur le théâtre Anglois. Il est aussi grand que terrible; c'est seulement dommage que la santé de son auteur l'ait empêché jusqu'ici d'y donner la dernière main.

Vous nous aviez flattés qu'on auroit la satisfaction de vous revoir ici; ce qui, je vous assure, charmeroit tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître, c'est-à-dire de vous aimer, autant s'il se peut, que votre sincère ami.

Gravelot.

Monsieur et cher ami,

Votre lettre m'a rempli de satisfaction, parce qu'elle m'est une preuve du bon état de votre santé et de celle de madame, que je salue de tout mon cœur.

Que ne puis-je me charger de ce que souhaite votre ami Doctor Hawkesworth, que je remercie mille fois pour la bonne opinion qu'il a de moi! Mais la même raison qui m'a empêché de satisfaire aux désirs de M. Colman, et aux miens, au sujet de son excellente traduction de Térence, me retient de nouveau : c'est l'embarras de la diligence et de l'exactitude de nos graveurs, qui sont si occupés, la manie des estampes étant actuellement celle de la typographie, que je n'ose me mettre entre eux et la personne qui voudroit me charger de pareilles entreprises. Je crois avoir prévenu M. Colman qu'il n'auroit pu avoir ses six planches que vers la fin de may au plus tôt, ce qui m'a empêché de continuer mes dessins, puisqu'il souhaitoit avoir dessins et gravures avant le mois passé.

Or le Télémaque a, si je ne me trompe, vingt-quatre livres, ce qui feroit vingt-quatre vignettes, et peut-être presque autant de culs-de-lampe, c'est quarante planches et tant. Est-ce que M. Grignon et d'autres où vous êtes ne pourroient pas exécuter mes dessins? C'est ce que j'avois proposé à M. Colman, prévoyant les difficultés que je sentois ici pour l'exécution de son ouvrage. Grignon, qui a été mon élève, s'il n'a pas dégénéré, a du goût et du mérite; et je ne

doute pas qu'il y en ait d'autres capables de satisfaire le docteur votre ami, qui ne me paroît désirer que du goût. Une autre observation, par rapport aux culs-de-lampe, est qu'il faut qu'ils soient de grandeur relative à l'espace que laissera l'impression, ce que je ne puis deviner. Enfin je serois charmé assurément d'être bon à quelque chose à vous et à vos amis, mais encore une fois il faut le tems, c'est-à-dire la possibilité de l'exécution : d'ailleurs je prévois que quarante et tant de dessins et leur gravure feront une dépense assez considérable. On grave actuellement mes dessins du Voltaire, *qui sont payés cent écus pièce aux graveurs : ceux du* Corneille *étoient payés sept louis chacun.*

A présent, laissons l'essor aux mouvemens de l'amitié. Vos lettres me seront toujours une bonne fortune, et le souvenir de votre chère épouse a true blessing (une vraie bénédiction). *J'espère lui faire tenir incessamment un nouvel almanach, où elle pourra se reconnoître, puisque c'est une suite des vertus. C'est avec les sentimens de la plus sincère estime et de ce que l'amitié a de plus sensible que je suis, monsieur et ami, votre très-humble et obéissant serviteur.*

H. Gravelot.

ŒUVRE GRAVÉ

DE GRAVELOT

Eaux-fortes de la main du maître.

1. « Saint Louis adorant Jésus-Christ dans ses souffrances ». Eau-forte rare signée : *Gravelot inv. et fec.* Pièce de la vente Gigoux, 1873.—2. Génie enlevant une femme qui a des ailes de papillon. Griffonnis. On lit à la pointe *H. Gravelot inv.*—3. Feuille de croquis, toute couverte et chargée d'études de mains, de têtes, de casques, de chiens, de dragons fantastiques, d'une vieille à besicles, dont se détache, sur le gris de la première morsure, le trait fortement mordu d'un chasseur tirant un coup de fusil, et la rocaille d'un charmant étui chantourné, où un Amour joue en haut avec un cygne, tandis qu'en bas une naïade trône dans une conque en avant d'un château d'eau. Il est signé au milieu de la petite planche en hauteur : *H. Gravelot.* — 4. Petite estampe où se voit à droite un homme endormi dans un lit; une femme à gauche écarte un rideau et deux autres femmes assises regardent avec une expression d'étonnement. Ce sujet est séparé par un trait carré d'une partie de la planche à gauche, où sont jetées différentes études de têtes et au-dessous une figure de femme. Cette rare eau-forte est signée : *Gravelot inv. et fec.* Pièce de la vente Soleil, 1872. — 5. L'atelier d'un peintre qui fait voir l'esquisse d'un portrait de femme, pendant que le modèle cause en jouant de l'éventail avec un visiteur et que son amie, penchée sur une table, parcourt un livre. Petite eau-forte en largeur signée à gauche au-dessous du trait de la planche : *Gravelot inv. et fec.* Pièce de la plus grande rareté au British Museum et chez M. Duplessis. — 6. Un jeune homme et une

jeune femme en costume du XVIIIe siècle, accueillis par un prêtre antique près d'un autel allumé, dans le fond du temple, un génie de l'Hyménée sur un piédestal où est gravé : *Amantium fautori sacrum*. Au premier plan, une Vérité nue, un pied sur une figure allégorique de la Discorde. En bas : *H. Gravelot inv. et sculp.*, et au-dessous : *Published according to Act of Parliament by John Osborn in Pater-Noster Row*, 1741.

Parmi les eaux-fortes de Gravelot, les eaux-fortes qui sont vraiment des eaux-fortes de peintre, on en trouverait encore un certain nombre de perdues dans l'illustration de livres anglais. Je citerai particulièrement *Pamela or the Virtue rewarded*[1], roman en quatre volumes, dont les délicates, légères et élégantes eaux-fortes, sans mélange pour ainsi dire de burin, portent toutes en bas : *H. Gravelot inv. et sculp.*

Portraits.

Gravelot. L'artiste est représenté dans un médaillon que tient une Muse. Le médaillon est posé sur un bloc de pierre près duquel un Amour feuillette un livre d'estampes. Sur le socle est écrit : HUBERT GRAVELOT. Gravé par Henriquez. — CERVANTÈS, dans un médaillon soutenu par deux figures allégoriques. Gravé par Leray. — Médaillon de la reine Anne, qu'une Muse couronne pendant qu'une Renommée joue de la trompette. On lit sur le médaillon : *Anna Regina*. Gravé par Grignon. — Médaillon d'un souverain anglais à la perruque Louis XIV. A son médaillon, sont accoudées une Muse tenant une palme et un rameau de laurier, et accotées des deux côtés du piédestal, se tiennent deux figures de femme allégoriques, l'une, une corne d'abondance dans ses bras, l'autre, une main sur la *Magna Charta*. Gravé par Ravenet. — Shakespeare, représenté en pied appuyé sur un autel. Paignon Dijonval, qui en possédait deux épreuves avec différences, n'indique pas le nom du graveur. — WARBURTON, historien d'Angleterre. Gravé par Landon, près la mort de Gravelot, d'après un dessin ou une gravure publiée en Angleterre.

Dans les portraits rentrent quatre estampes en travers en forme d'en-têtes de livres. Ce sont, dans des médaillons soute-

1. Sans doute l'édition de 1754 ou 1755.

nus par des Amours : Henri III, roi de France et de Pologne, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV. Gravelot a encore dessiné un petit Louis XV, gravé par de Launay.

Compositions satiriques.

Une femme, la poitrine débraillée, les jupes relevées jusqu'au ventre, les pieds dans un baquet plein d'eau. Elle est représentée dans un paysage où des blanchisseuses sont en train de laver du linge. Pièce sans nom de dessinateur ni de graveur.

Un âne en train de braire devant une lyre suspendue à un arbre, avec les six vers envoyés par Voltaire dans la lettre de Cramer citée plus haut :

Que veut dire
Cette lyre ?
. . . . . .

Gravé par Choffard. Pièce satirique contre Fréron. — Un gros personnage à la Hogarth assis dans le ciel entre deux figures allégoriques et dominé par la Fortune couchée sur sa roue. Au-dessous, des gens se battant autour d'un nid de serpents, avec une femme qui pleure au premier plan. Petite estampe sans nom de dessinateur ni de graveur, du Cabinet des estampes. — The Itinerant Handy-Craftsman or Caleb, *Turn'd Tinker.* Pièce satirique gravée sans le nom du graveur dans le « Daily Gazetteer » de 1740. Le dessin au bistre sur trait de plume, qui est dans ma collection et qui est signé *H. Grav. delin.*, représente deux hommes penchés sur une cuve, dont l'un, un chaudronnier ambulant, est en train de la raccommoder en demandant : « Avez-vous quelque vieille constitution à raccommoder? » C'est un dessin satirique composé pendant le séjour en Angleterre de Gravelot en faveur du ministre Walpoole contre Caleb d'Anvers.

Sujets religieux.

Adam dans le Paradis terrestre. — Adam séduit par Ève. — Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. Trois pièces gravées par Scotin. — Moïse descendant du Sinaï, 1733. Pièce du

British Museum. — Le Sacrifice d'Abraham, Moïse et les tables de la loi, etc. Six petites pièces en travers gravées par A. de Saint-Aubin. — Moines en adoration dans une église devant une Vierge, au-dessus de laquelle apparaît Jésus-Christ. Au-dessous du riche encadrement, une église. On lit : *Sanctus Deus Virginis Mariæ Filius in ejus aula regnaturus qui venit.* Planche grand in-folio, gravé par de Mechel. — Saint Thomas, sous l'inspiration du Saint-Esprit, écrivant contre le régicide, sans nom de graveur.

Parmi les compositions non gravées :

Dans le catalogue du prince de Ligne, publié en 1794 : l'Ascension de Jésus-Christ au milieu des anges, jetant les yeux sur la Sainte Vierge et les douze apôtres, dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. Format in-folio.

Allégories.

L'Incendie de l'Opéra. *L'Administration de la police, sous la figure de la Prudence, console la Ville de Paris en lui montrant les secours qu'elle fait préparer.* Gravé par Le Roy. — Une Muse jouant de la lyre, posée sur un piédestal où il y a un écusson armorié. Gravé par Grignon. — Une Muse couronnant une femme appuyée contre une mappemonde et entourée d'Amours, dont l'un fait jouer une presse. Sans nom de graveur. — Une figure de femme allégorique tenant d'une main les balances de la Justice, de l'autre un martinet. Gravé par Mayor à l'eau-forte. — Une femme descendue d'un navire, montrant une clochette à des fleuves et à des satyres chargés de présents, sans nom de graveur. — La Vérité debout, à laquelle la Renommée enlève son voile, et qui apparaît toute nue au-dessus de la Discorde et de l'Envie. Gravé par Grignon. — La même allégorie, dans laquelle la Vérité est assise, et avec dans le fond un Amour qui joue avec la trompette de la Renommée. Gravé par Grignon. — Une Muse écrivant avec un style sur un écusson où se lit : Anna *Reg.* 12 *Ann.* 4. Dans le bas, au milieu de trophées d'armes, une figure allégorique de femme qui pleure. Gravé par Grignon. — Sur un trophée d'armes, au bas duquel sont enchaînés des vaincus, une figure allégorique de femme, une lance dans une main, une couronne de l'autre. Gravé par Grignon. — Un frontispice pour les Œuvres de Shakespeare où l'on voit une femme assise sur

un cadre où sont représentées les principales vues de Londres, sans nom de graveur. — THE MUSES' FRIEND. *Gravelot inv. sculp.* — Clairon couronnée par Melpomène. Gravé par Lemire.

A ces planches il faut joindre plusieurs frontispices allégoriques : « AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, publiée sous les auspices de Monseigneur le duc d'Orléans par le Sr d'Anville. » Frontispice rocaille dominé par la Religion. Sans nom de graveur. — « AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE... par d'Anville. » *Du dessein du Sr Gravelot, frère de l'auteur. Gravé par Mayor.* — « PREMIÈRE PARTIE DE LA CARTE D'ASIE, par d'Anville. » Frontispice. Sans nom de graveur. — « CARTES des parties principales du Globe terrestre... par l'abbé Luneau de Boisjermain. Gravé par Le Charpentier. Un frontispice, sans doute pour un ouvrage de géographie, où l'on voit en haut des Amours, levant un voile recouvrant une mappemonde, et sous la mappemonde quatre femmes figurant l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique. Gravé par Grignon. — FRONTISPICE DE L'*Atlas méthodique et élémentaire de géographie et d'histoire*, par Buy de Mornas, frontispice représentant une jeune dame, un jeune homme, un vieillard les mains tendues vers un génie dans le ciel. Gravé par Martinet, sans nom de dessinateur. — Un livre singulier donnant des modèles d'écriture, les ordres de l'architecture, un protocole pour la correction des épreuves, et qui a pour titre : BIBLIOTHÈQUE DES ARTISTES ET DES AMATEURS, doit être catalogué ici. C'est d'abord un frontispice représentant le buste de Louis XV, couronné dans une bibliothèque par Melpomène et Apollon ; puis suivent dix planches allégoriques de forme ovale qui sont : GRAMMAIRE. Gravé par Rousseau. FABLE. Gravé par Duclos. RHÉTORIQUE. Gravé par Rousseau. POÉSIE. Gravé par Duclos. SAGESSE. Gravé par Duclos. MYTHOLOGIE DES ENFERS. Gravé par Duclos. ARITHMÉTIQUE. Gravé par Chenu. ÉCRITURE. Gravé par Duclos. ARCHITECTURE. Sans nom de graveur. IMPRIMERIE. Gravé par Rousseau. Le frontispice et cinq croquis de la « Bibliothèque des artistes » sont conservés chez M. E. Bocher.

Aux allégories appartiennent encore les deux planches dessinées par Gravelot dans les ÉTRENNES FRANÇOISES : l'estampe des NOUVELLES HALLES AUX GRAINS ET FARINES, gravée par Duclos, et la planche du TABLEAU ALLÉGORIQUE *pour l'année jubilaire du règne de Louis le Bien-Aimé,* représentant le médaillon de Louis XV soutenu par la France, à côté d'Hercule assis

sur des faisceaux militaires. Cette planche porte au bas : *l'Abbé de Petity inv., Gravelot delineavit, P. Chenu seulpsit.*

Enfin, les nombreuses petites figures allégorigues de l'ICONOLOGIE *par Figures, ou Traité eomplet des* ALLÉGORIES, EMBLÈMES. *Ouvrage utile aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'édueation des jeunes personnages, par MM. Gravelot et Cochin. A Paris, Lattré, graveur, rue Saint-Jaeques,* avec des frontispices gravés par Choffard, par de Ghendt, par de Saint-Aubin, et encore des Almanachs iconologiques dont les frontispices sont presque tous de Gravelot. Voici : l'ÉTUDE, gravée par Prevost; l'ART, par Choffard; la PEINTURE, par Prevost; la SCULPTURE, par Buquoy, *avec la tête du Roi gravée par Lemire;* la TRAGÉDIE, par Duflos; la COMÉDIE, par Duflos; l'ÉLOQUENCE, par Delongueil; la LOGIQUE, par Prevost; la MATHÉMATIQUE, par Choffard ; la GRAMMAIRE, par Choffard; la THÉOLOGIE, par de Longueil; la CHIRURGIE, par Le Mire; la DANSE, par Prevost; l'ART MILITAIRE, par Le Mire; la FOY, par Duclos; la RELIGION, par Leveau; la CHARITÉ, par Prevost; la VÉRITÉ, par Prevost; la SAGESSE, par Simonet; la FORCE, par Delongueil; la PAIX, par Delongueil; l'ABONDANCE, par Simonet; l'AMITIÉ, par Prevost; le SECRET, par Choffard; APOLLON, par de Launay; TERPSYCHORE, par Simonet; CLIO, par de Ghendt; POLYMNIE, par de Launay; RENOMMÉE, par de Ghendt; FORTUNE, par Leveau; GÉNIE, par de Launay; LE PRINTEMPS, par Choffard; L'AUTOMNE, par de Ghendt; LA TERRE, par Massard; L'ASIE, par de Ghendt; L'AMÉRIQUE, par de Launay, etc.

A la vente de M. Maherault, on vendait 4,600 fr. vingt-quatre dessins originaux représentant : la Foi, l'Espérance, la Charité, la Prudence, la Loi, la Force, la Justice, la Vérité, la Sagesse, la Navigation, l'Agriculture, l'Écriture, l'Éloquence, l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Musique, la Poésie, l'Art militaire, la Raison, la Chirurgie, la Liberté, la Danse. Dessins au bistre sur trait de plume (H. 10 c.; L. 6 c.).

Parmi les allégories non gravées :

A la vente Le Blanc, en 1866 : l'Étude, allégorie, composition en travers. Bistre signé : *Gravelot, 2 mars* 1751. A la vente du 31 janvier 1873, sous le nº 59 : L'Air représenté par une jeune femme étendue sur les nuages et entourée d'envolées d'oiseaux. Encre de Chine (H. 18 c.; L. 15 c.).

Scènes Enfantines.

L'École des garçons. — L'École des filles. — La Balançoire. — Le Jeu de coupe-tête. — Le Cheval fondu. — La Main chaude. — Le Jeu de la toupie. — L'Escarpolette. — L'Escarpolete. — Le Jeu de cartes. — La Culbute. — La Parade de foire. — La Curiosité. — Le Feu d'artifice. — Le Caffé. — La Laiterie. — La Marche militaire. Petites estampes en hauteur dans des encadrements rocaille, gravées par Bacheley. — La Grande Foire. — Le Jeu de quilles. — Le Jeu de la crosse. — La Course de chevaux. Estampes en travers dans des encadrements de rocaille, gravées par Bacheley. — Les Petits Comédiens. *Non, non, je m'y trompe guère.* Sans nom de dessinateur ni de graveur, publié chez Charpentier. — Les Petits Comédiens, *Quoique je ne sois qu'un nabot.* Sans nom de dessinateur ni de graveur, publié chez Rigaud. — La Tragédie. — La Musique. — L'Horlogerie. Trois allégories représentées par des enfants. Gravées par Bacheley[1].

L'Almanach *utile et agréable de la loterie de l'*École royale militaire *pour l'année* 1760, complète la série des scènes enfantines. Frontispice représentant le tirage au sort avec la grande roue, près de laquelle une figure nue de la Vérité élève en l'air le nº 27. Gravé par Lemire.

1. L'Étrenée. — 2. La Criarde. — 3. La Contente. — 4. L'Assurée. — 5. La Glorieuse. — 6. La Honteuse. — 7. La Bien Élevée. — 8. L'Affairée. — 9. La Bien-Instruite. — 10. La Bien-Faisante. — 11. La Désolée. — 12. La Bien-Conseillée. — 13. La Badine. — 14. L'Éventée. — 15. La Petite-Maîtresse. — 16. La Rieuse. — 17. L'Espiègle. — 18. L'Amusée. — 19. La Complaisante. — 20. La Poliçonne. — 21. La Paresseuse. — 22. La Friande. — 23. La Grondeuse. — 24. L'Isolée. — 25. La Curieuse. — 26. La Mal-a-son-aise. — 27. L'Avertie. — 28. L'Occupée. — 29. La Comédienne. — 30. La Maraine. — 31. L'Attentive. — 32. L'Endoctrinée. — 33. L'Électrisée. — 34.

1. Est-ce que ces deux planches feraient partie d'une série indiquée, e crois, dans un catalogue de M. Laperlier, sous le titre : les Arts libéraux gravés par Bacheley sur huit feuilles, planches qui manquent à l'Œuvre de Gravelot du Cabinet des Estampes, œuvre très incomplet?

L'Écolière. — 35. La Fille a talent. — 36. La Modeste. — 37. L'Envieuse. — 38. La Matineuse. — 39. L'Attrapée. — 40. La Fêtée. — 41. La Rêveuse. — 42. L'Ennuyée. — 43. La Langoureuse. — 44. L'Agaçante. — 45. La Voluptueuse. — 46. La Dévotte. — 47. La Charitable. — 48. La Bichonnée. — 49. La Coquette. — 50. La Jalouse. — 51. La Parée. — 52. La Parleuse. — 53. La Joueuse. — 54. L'Intéressée. — 55. La Frileuse. — 56. La Baigneuse. — 57. La Déguisée. — 58. La Dormeuse. — 59. La Chasseuse. — 60. La Liseuse. — 61. La Savante. — 62. La Pèlerine. — 63. La Bouquetière. — 64. La Bohémienne. — 65. La Vielleuse. — 66. La Charm^te^ Catin. — 67. La Preneuse d'ois^x^. — 68. La Jardinière. — 69. La Pêcheuse. — 70. La Fermière. — 71. La Moissonneuse. — 72. La Vandangeuse. — 73. La Bergère. — 74. La Trayeuse de vaches. — 75. La Crémière. — 76. La Fileuse. — 77. La Blanchisseuse. — 78. La Tricoteuse. — 79. La Buraliste. — 80. La Pet^e^ Marchande. — 81. L'Hirond^le^ de carême. — 82. La Sœur du pot. — 83. La Fille de chambre. — 84. La Cuisinière. — 85. La Couturière. — 86. La Coeffeuse. — 87. La Ravaudeuse. — 88. La Poissarde. — 89. La Hardie. — 90. La Mariée. 90 petites estampes dessinées et gravées par Gravelot.

Scènes de Mœurs françaises et anglaises.

« Le Concert », eau-forte au bas de laquelle on lit en bas à droite *St N.* (Saint-Non). Le dessin à la mine de plomb se vendait 19 francs à la vente Tondu. — La Fondation pour marier dix Filles, *renouvelée en* 1751 *par les soins de M. le marquis de l'Hôpital, seigneur de Châteauneuf-sur-Cher*, gravé à l'eau-forte par Moreau le jeune, terminé au burin par Huquier. — Le Lecteur, gravé par Gaillard. Cette composition a été une seconde fois gravée par Marchand sous le nom de *Judicious Lover*. Le tableau original serait en possession de M. Woman, à Londres. « La Femme du Lecteur », eau-forte sans nom de dessinateur et de graveur, gravée à Londres, du format de ses grandes figures de modes. — A Conversation with a Romish Priest. Pièce sans nom de dessinateur et de graveur. — The Humours of the Lottery, avec sur une banderole la légende française : *Les Divertissements de la Lotterie*. Estampe grand in-folio, contenant, dans ses encadrements rocaille, six

épisodes de la loterie anglaise. Pièce rarissime que je n'ai vue passer qu'une seule fois en vente.

Parmi les dessins de mœurs non gravés :

A la vente Thibeaudeau, sous le nº 795 : Un dessin d'intérieur où figuraient cinq personnes assises et causant. Dessin à la pierre noire, provenant de la collection du comte de Nils Bark.

A la vente Jules Boilly, en 1869, sous le nº 132 : Aspect géométral d'une Salle de concert intérieur Louis XVI, avec ornements et figures. Dessin à la plume, lavé d'encre de Chine et d'aquarelle (H. 15 c. ; L. 29 c.).

Dans ma collection, « L'Entretien galant », dame debout jouant de l'éventail tout en s'entretenant avec un gentilhomme, qui a le chapeau sous le bras. Dessin sur papier jaunâtre, au crayon noir estompé et rehaussé de craie (H. 42 c.; L. 34). Femme en petit bonnet, en manteau de lit, assise près d'une table à toilette, auprès de laquelle sont groupées trois silhouettes de jeunes filles, dont l'une tient à la main une houppe; à ses pieds est couché à terre un homme, le coude appuyé sur un tabouret. Dessin au papier jaunâtre, au crayon noir rehaussé de craie (H. 28 c. ; L. 43 c.). Femme couchée dans un lit dont le pied est, manié par un chirurgien pour une saignée. Par une porte ouverte, une fille de chambre portant sur un plateau une chocolatière. Dessin sur papier jaunâtre, au pinceau trempé dans le bistre sur estompage de crayon rehaussé de craie (H. 43 c.; L. 54 c.). Ces trois dessins proviennent de la vente du général Andréossy, qui les avait trouvés à Londres, pendant son ambassade. Dans le catalogue de Paignon Dijonval, sous le nº 3318, « Une scène de la Vie anglaise ». Une jeune dame à genoux paraît supplier un gros homme debout tenant un fouet et prêt à sortir, dans le fond sont cinq personnes regardant cette scène avec attention. Dessin à la mine de plomb sur papier blanc (H. 10 p., L. 13 p.).

Solennités publiques. — Représentations militaires. Scènes de l'Histoire d'Angleterre [1].

« Inauguration de la statue de Louis XV. » Gravé par Augustin de Saint-Aubin. — *Planches gravées d'après plusieurs*

1. L'exemplaire du Cabinet des Estampes renferme trois planches

positions dans lesquelles doivent se trouver LES SOLDATS, *conformément à l'ordonnance du Roi, de* L'EXERCICE DE L'INFANTERIE, *du 1er janvier* 1776. Frontispice représentant en haut de l'entablement le médaillon de Louis XV, couronné par un Amour tenant entre ses bras la massue d'Hercule. 1, *Port du fusil de l'officier*. 2, *Position du fusil de l'officier pour le salut* (d'après le 1er temps). 3, *Position du fusil de l'officier pour le salut* (d'après le 2e temps). 4, *Position du fusil de l'officier pour le salut* (d'après le 3e temps). 5, *Port du drapeau*. 6, *La main droite au fusil*. 7, *Mettez la baïonnette au bout du canon*. 8, *Portez vos armes en avant, après le 2e temps*. 9, *Portez vos armes en avant, après le 3e temps*. 10, *La main basse*. 11, *Haut les armes*. 12, *Apprêtez vos armes* (position du premier rang). 13, *Apprêtez vos armes* (position du deuxième rang). 14, *Apprêtez vos armes* (position du troisième rang). 15, 16 et 17, EN JOUE (figures de premier rang, de deuxième rang, de troisième rang). 18, *Feu*. 19, *Prenez la cartouche*. 20, *Déchirez la cartouche*. 21, *Amorcez*. 22, *Passez vos armes du côté de l'épée*. 23, *Remettez la baguette*. 24, *Portez vos armes*. 25, *Présentez vos armes*. 26, *Reposez-vous sur vos armes*. 27, 28, 29, *Présentez la bayonnette* (premier rang, second rang, troisième rang). 30, *Les armes plattes*. PETIT MANIEMENT DES ARMES. 31, *Remettez la bayonnette en son lieu*. 32, *Passez la platine sous le bras gauche*. 33, *Posez le fusil à terre*. 34, *Reprenez le fusil*. 35, *Portez le fusil au bras*. 36, *Les armes près du pied*. Le frontispice, les 36 figures et le fleuron de l'explication, gravés par Guillaume de La Haye.

J'ai entre les mains un certain nombre de scènes de l'histoire d'Angleterre, des planches larges de 23 centimètres sur 15 de hauteur, mais ces estampes gravées à l'eau-forte, sans nom de graveur et sans indication de sujet, seraient beaucoup trop longues à décrire, et leur description même ne rentre pas dans mon programme qui est de me tenir dans les choses de l'art français.

Parmi les compositions de cette série, non gravées :

A la vente du 19 novembre 1783, sous le n° 177 : Un dessin à la plume et au bistre (H. 6 p.; L. 8 p.), représentant une

attribuées à Gravelot et représentant le Sacre de Louis XIV à Reims, 1654, planches faites postérieurement au sacre.

reine d'Angleterre accompagnée de sa cour, recevant un collier des mains du Parlement. Vendu 12 livres.

Grandes Figures de Modes.

Dame debout, un petit manteau volant au dos. Elle est vue de profil, tournée à droite; gravée par Truchy.— Dame debout et de face, la main droite sur sa poitrine, gravée par Grignon — Dame debout, un éventail à la main. Elle est vue de profil et tournée à droite, gravée par Truchy. — Dame assise, tenant dans le creux de sa jupe un éventail. Elle est vue de profil et tournée à gauche, sans nom de graveur. — Dame debout et presque de face, une main tombée le long de sa jupe, l'autre jouant avec un éventail ouvert, gravée par Truchy. — Dame assise de côté sur une chaise, et regardant à droite, les bras croisés, sans nom de graveur. — 6 planches petit in-folio, publiées à Londres, portant : *According to act of Parliament* 1744.

Gentilhomme assis sur une chaise, le chapeau sous le bras, tourné de trois quarts à droite. — Gentilhomme assis de profil sur un banc de pierre, une main appuyée sur le bec d'une canne. — Gentilhomme assis sur une chaise, tourné de trois quarts à gauche, désignant quelque chose à la cantonade de la main droite. Ces trois figures d'hommes, de la même grandeur que les figures de dames, et publiées en Angleterre, ne portent pas de nom de graveur sur les épreuves du cabinet des estampes. Une note manuscrite indique seulement que ces trois estampes ont été gravées par Mayor [1].

1. Un gentilhomme de profil marchant vers la droite, indiquant quelque chose de sa main gauche ouverte. — 2. Gentilhomme, la tête tournée à gauche, laissant échapper un geste d'étonnement. — 3. Jeune gentilhomme, le tricorne sous le bras, une main étendue en avant, dans le fond une architecture de palais. Le dessin à la mine de plomb et à la sanguine de la grandeur de la gravure, et provenant de la veuve Andréossy, est dans ma collection. — 4. Gentilhomme de face, une main passée dans son gilet, une main dans la poche de sa veste. — 5. Gentilhomme

1. Je crois que la série devait être de six et que l'exemplaire du Cabinet des Estampes est incomplet. Paignon Dijonval annonce dans son catalogue cette double série comme composée de douze planches.

saluant le tricorne à la main, derrière lui un piédestal, où il y a une femme-sphinx chevauchée par un Amour. Le dessin à la mine de plomb et à la sanguine, provenant du général Andréossy, est dans ma collection.— 6. Gentilhomme une main tendue à gauche, une autre main tenant une canne. Ce cahier de six planches, gravées par Truchy, porte en bas : *Printed for John Bowles at the black horse in Cornhill. According to act of Parliament* 1744.

Je serais disposé à accorder à Gravelot les quatre estampes, sans nom de graveur et de dessinateur, représentant un homme assis sur une chaise lisant à l'ombre d'un arbre, un homme agenouillé jouant du violon devant une partition posée à terre, une dame assise sous le péristyle d'un palais, un gentilhomme marchant en tenant à la main son chapeau. Il y a dans cette dernière planche un vase qui est absolument de la rocaille personnelle à Gravelot.

Parmi les dessins de mode non gravés :

A la vente Saint, en 1846, sous le nº 178 : Sept études de femmes en costumes de l'époque Louis XV et Louis XVI. Dessins au crayon noir et à la sanguine. Vendu 50 francs.

A la vente Andréossy, en 1864 : Jeune dame assise. Costume du XVIIIe siècle. Sur la même feuille, plusieurs études de têtes. Croquis à la pierre noire. Vendu 50 francs.

Au Bristish Museum sont conservées deux études d'un « Gentilhomme assis », l'une sur papier bleu, l'autre sur papier jaunâtre.

Illustrations de Livres.

LE DÉCAMÉRON DE JEAN BOCCACE. *Londres*, 1757.

Tome premier. Frontispice, gravé par Aliamet. Médaillon de J. BOCCACIUS FLOR, dans un encadrement gravé par Lempereur. En tête de la vie de Jean Boccace, gravé par Lemire. Cul-de-lampe, pag. viij. Planche *T. I. n.* 3, gravée par Lempereur. Fleuron, pag. 33, gravé par J. Alliamet. *T. I. n.* 4, par Lemire. Fleuron, pag. 55. *T. I. n.* 5, par Ouvrier. *T. I. n.* 6, par Lemire. Fleuron, pag. 69 [1]. Fleuron, pag. 77. *T. I. n.* 8, par Lemire. Fleuron, pag. 83, par Alliamet. Fleuron, pag. 89. Fleuron, pag.

1. La planche 7 du t. I est de Eisen, ainsi que les planches 9, 10.

98. *T. I. n.* 11, par Alliamet. Fleuron, pag. 103. *T. I. n.* 12, par Flipart. Fleuron, pag. 107, par Lempereur [1]. *T. I. n.* 14, par Alliamet. Fleuron, pag. 122, par Lempereur. *T. I. n.* 15, par Martinasie. Fleuron, pag. 131. *T. I. n.* 16, par Tardieu. Fleuron, pag. 143. *T. I. n.* 17, par Martinasie. Fleuron, pag. 159, par Lemire. *T. I. n.* 18, par Lempereur. Fleuron, pag. 170. Fleuron, pag. 191. *T. I. n.* 20, par Lemire. Fleuron, pag. 215 [2]. *T. I. n.* 22, par Lemire. *T. I. n.* 23, par Lemire. Fleuron, pag. 299, par Lemire. *T. I. n.* 24, par Lemire.

Tome deuxième. Frontispice, gravé par Adam. *T. II. n.* 2, par Lempereur. *T. II, n.* 3, par Lemire. Fleuron, pag. 17, gravé par Lemire. *T. II, n.* 4, par Lemire. Fleuron, pag. 27, par Lemire. *T. II, n.* 6, par Lemire. Fleuron, pag. 53, par Lemire. *T. II. n.* 7, par Lempereur. Fleuron, pag. 64, par Lemire. *T. II. n.* 8, par Lempereur. Fleuron, pag. 79, par Lemire. *T. II, n.* 9, par Le mire. Fleuron, pag. 108, par Lemire. *T. II. n.* 10. Fleuron, pag. 124, par Lemire. *T. II. n.* 11, par Lempereur. Fleuron, pag. 139, par Lemire [3]. Fleuron, pag. 154, par Lemire [4]. Fleuron, pag. 183, par Lemire. *T. II. n.* 15, par Lemire. Fleuron, pag. 201, par Lempereur. *T. II. n.* 16, par Pibre. Fleuron, pag. 214, par Lempereur [5]. Fleuron, pag. 229. *T. II. n.* 19, par Alliamet. *T. II. n.* 20, par Alliamet. Fleuron, pag. 249. *T. II. n.* 21, par Lempereur. Fleuron, pag. 260, par Alliamet. *T. II. n.* 22, par Flipart. Fleuron, pag. 266, par Lemire. *T. II, n.* 23, par Ouvrier. Fleuron, pag. 286, par Lemire.

Tome troisième. Frontispice, gravé par Lemire. *T. III. n.* 2 par Alliamet. Fleuron, pag. 2, par Lemire [6]. Fleuron, pag. 21, par Lemire. *T. III. n.* 4, par Alliamet. Fleuron, pag. 34, par Lemire. *T. III. n.* 5, par Alliamet. *T. III. n.* 6, par Pasquier. Fleuron, pag. 55, par Lemire. *T. III. pag.* 7, par Lemire. Fleuron, pag. 66, par Lemire. *T. III. n.* 8, par Pasquier. Fleuron, pag. 76, par Lemire [7]. Fleuron, pag. 88, par Lempereur. *T.*

1. La planche 13 du t. I est de Cochin, ainsi que la planche 19.
2. La planche 21 du t. I est de Boucher.
3. La planche 12 du t. II est de Boucher, ainsi que la planche 13.
4. La planche 14 du t. II est de Cochin.
5. La planche 17 du t. II est d'Eisen, ainsi que la planche 18.
6. La planche 3 du t. III est de Boucher.
7. La planche 9 du t. III est de Cochin, ainsi que la planche 11.

III. n. 10, par Lempereur. Fleuron, pag. 98, par Lempereur. Fleuron, pag. 109, par Lemire. *T. III. n.* 12, par Flipart. Fleuron, pag. 128, par Lemire. *T. III. n.* 13, par Le Veau. Fleuron, pag. 132, par Lemire. *T. III. n.* 14, par Lempereur. Fleuron, pag. 135, par Lemire. *T. III. n.* 15, par Lempereur. Fleuron, pag. 143, par Lemire [1]. *T. III. n.* 18 par femme Lempereur. Fleuron, pag. 156, par Lemire. Fleuron, pag. 160, par A. de Saint-Aubin. *T. III. n.* 20, par Lempereur. Fleuron, pag. 165, par Fessard. *T. III. n.* 21, par Moitte. Fleuron, pag, 169, par A. de Saint-Aubin. *T. III. n.* 22, par Lempereur. Fleuron, pag. 174, par A. de Saint-Aubin. *T. III. n*, 23, par Martinasie.

Tome quatrième. Frontispice, gravé par Alliamet. *T. IV. n.* 2, par Alliamet. Fleuron, pag. 2, par Lemire. *T. IV. n.* 3, par Pibre. Fleuron, pag. 12, par Lemire [2]. Fleuron, pag. 20. par Pasquier. *T. IV. n.* 5, par Bacquoy. Fleuron, pag. 30, par Pasquier. *T. IV. n.* 6, par Pasquier. Fleuron, pag. 38, par Lempereur. *T. IV. n.* 7, par Lemire. Fleuron, pag. 52, par Lemire. *T. IV. n.* 8, par Tardieu. Fleuron, pag. 59, par Pasquier. *T. IV. n.* 9, par Bacquoy. *T. IV. n.* 10, par Tardieu. Fleuron, pag. 84, par Pasquier. *T. IV. n.* 11, par Alliamet. Fleuron, pag. 102, par Pasquier. *T. IV. n.* 12, par Lemire. Fleuron, pag. 113, par Pasquier. *T. IV. n.* 13, par Ouvrier. Fleuron, pag. 116, par Pasquier [3]. Fleuron, pag. 121, par Pasquier. *T. IV. n.* 15, par Pibre. Fleuron, pag. 132, par Lemire. *T. IV. n.* 16, par Pasquier. Fleuron, pag. 147, par Lempereur. *T. IV. n.* 17, par Tardieu, Fleuron, pag. 158, par Lemire. *T. IV. n.* 18, par Alliamet. *T. IV. n.* 19, par Alliamet. Fleuron, pag. 174, par Lemire. *T. IV. n.* 20, par Lemire. Fleuron, p. 213, par Lemire. *T. IV. n.* 21, par Lemire. Fleuron, pag. 222, par Lemire. *T. IV. n.* 22, par Pitre. Fleuron, pag. 250, par Pasquier. *T. IV, n.* 23, par Lemire. Fleuron, pag. 274, par Pasquier.

Tome cinquième. Frontispice, gravé par Alliamet. T. v. n. 2, par Alliamet. *T. V. n.* 3, par Lempereur. Fleuron, pag. 12, par A. de Saint-Aubin. *T. V. n.* 4, par Le Grand. Fleuron, pag. 17, par A. de Saint-Aubin. *T. V. n.* 5, par Flipart. Fleuron, pag.

1. La planche 16 du t. III est d'Eisen, ainsi que les planches 17, 19.
2. La planche 4 du t. IV est de Boucher.
3. La planche 14 du t. IV est de Cochin.

26, par A. de Saint-Aubin [1]. Fleuron, pag. 39, par A. de Saint-Aubin. *T. V. n.* 7, par Ouvrier. Fleuron, pag. 48, par Lempereur. *T. V. n.* 8, par Lempereur. Fleuron, pag. 57, par Pasquier. *T. V. n.* 9, par Lemire. Fleuron, pag. 62, par Lempereur. Fleuron, pag. 69, par Lempereur. *T. V. n.* 11, par Flipart. Fleuron, pag. 80, par Lempereur [2]. Fleuron, pag. 90. *T. V. n.* 13, par Lempereur. Fleuron, pag. 92. *T. V. n.* 14, par Tardieu. Fleuron, pag. 98, par Lempereur. *T. V. n.* 15, par Tardieu. Fleuron, pag. 107, par Choffard. *T. V. n.* 16, par Tardieu. Fleuron, pag. 119, par Lempereur. *T. V. n.* 17, par Flipart. Fleuron, pag. 133, par Choffard. *T. V. n.* 18, par Lemire. Fleuron, pag. 143, par Choffard. *T. V. n.* 19, par Flipart. Fleuron, pag. 155, par Lempereur. *T. V. n.* 20, par Lemire. Fleuron, pag. 168, par Choffard. *T. V. n.* 21, par Moitte. Fleuron, pag. 199, par A. de Saint-Aubin. *T. V. n.* 22, par Le Grand. Fleuron, pag. 229, par Pasquier. *T. V. n.* 23, par Flipart. Fleuron, pag. 254, par A. de Saint-Aubin. Fleuron, p. 263, par Pasquier.

En outre de ces vignettes cataloguées ici, quelques exemplaires d'amateurs contiennent vingt planches libres appelées : *Estampes galantes du Décaméron.*

45 dessins de cette série, auxquels étaient réunis 65 fleurons, dessins à la plume lavés de bistre, d'après le baron de Portalis, payés 4,050 francs, font partie de la collection du baron Rothschild. 200 croquis ou premières idées de ces dessins à la plume, au crayon, à la sanguine, sont chez M. E. Bocher. Il y avait encore 16 dessins terminés, plume et bistre, chez M. Maherault. Ils viennent de se vendre 9,000 francs. Les dessins de Maherault, joints à 48 autres dessins provenant de la vente Villot, et à 4 dessins et 65 fleurons de la vente Paignon Dijonval, et à quelques autres d'Eisen, de Cochin, de Boucher (14 dessins), forment une suite, cotée 45,000 francs dans le catalogue Morgand et Fatout, du 12 novembre 1880.

Contes Moraux, par M. Marmontel de *l'Académie française, à Paris, chez L. Merlin libraire, rue de la Harpe.* M. DCC. LXV. Frontispice du premier volume, gravé par Duclos. — Alcibiade, par Voye. — Soliman II, par de Longueil. —

1. La planche 6 du t. V est d'Eisen, ainsi que la planche 10.
2. La planche 12 du t. V est de Boucher.

LE SCRUPULE, par Leveau. — LES QUATRE FLACONS, par Rousseau. — LAUSUS ET LYDIE, par Bagnoy. — LE MARI SYLPHE, par W. — HEUREUSEMENT, par Louis le Grand. — LES DEUX INFORTUNÉS, par de Longueil. — TOUT OU RIEN, par Leveau. Même frontispice pour le Tome second. — LE PHILOSOPHE SOI-DISANT, par de Longueil. — LA BERGÈRE DES ALPES, par Le Veau. — LA MAUVAISE MÈRE, par de Longueil. — LA BONNE MÈRE, par de Longueil. — L'ÉCOLE DES PÈRES, par Pasquier. — ANNETTE ET LUBIN, par de Longueil. — LES MARIAGES SAMNITES, par de Longueil. — LAURETTE, par Leveau. — LE CONNOISSEUR, par Rousseau. Même frontispice pour le tome troisième. — L'HEUREUX DIVORCE, par Pasquier. — LE BON MARI, par Lemire. — LA FEMME COMME IL Y EN A PEU, par de Longueil. — L'AMITIÉ A L'ÉPREUVE, par de Longueil. — LE MISANTHROPE CORRIGÉ, par Lemire.

LETTRES DE DEUX AMANTS, HABITANTS D'UNE PETITE VILLE AU PIED DES ALPES. — *Amsterdam*, *Rey*, 1761.

1, *Le premier Baiser de l'Amour*, gravé par Lemire. — 2, *L'Héroïsme de la Valeur*, par Ouvrier. — 3, *Ah! jeune homme, à ton bienfaiteur*, par Lempereur. — 4, *La honte et les remords vengent l'Amour outragé*, par A. de Saint-Aubin. — 5, *L'Inoculation de l'amour*, par Lemire. — 6, *La Force paternelle*, par Alliamet. — 7, *La Confiance des belles âmes*, par Choffard. — 8, *Les Monumens des anciennes amours*, par Choffard. — 9, *La Matinée à l'anglaise*, par Flipart. — 10, *Que veux-tu fuir? le fantôme est dans ton cœur*, par Ouvrier. — 11, *Claire! Claire! Les enfants chantent la nuit quand ils ont peur*, par Lemire. — 12, *L'Amour Maternel*, par de Longueil. Les douze dessins originaux, à la plume et au bistre, insérés dans le manuscrit original de la « Nouvelle Héloïse », sont conservés à la Bibliothèque du Corps législatif.

Après le cataloguement minutieux de ces trois ouvrages, qui sont pour moi les chefs-d'œuvre de Gravelot, passons une revue rapide des nombreux livres de tout genre que le petit maître a illustrés de ses dessins.

Parmi les livres de littérature ancienne « HORATII FLACCI OPERA, Birmingham, Baskerville, 1770, » gr. in-4°. Un exemplaire avec les dessins originaux, a été vendu 60 florins à la vente Crevenna. La traduction de Lucrèce dont les figures sont de 1768. TIBÈRE *ou les six premiers Livres des Annales de*

Tacite, traduits par l'abbé de la Bletterie. Un exemplaire, avec les dessins originaux, a été vendu en 1795 à la vente Anisson-Duperron 29,000 livres en assignats. « La Pharsale de Lucain, traduite par Marmontel. Une vingtaine de croquetons à la plume et à l'encre, chez M. G. Bocher. Les Métamorphoses d'Ovide de l'abbé Banier. Les sept dessins de Gravelot à la plume et au bistre, passés aux ventes Renouard et Thibaudeau, sont dans la collection du baron Pichon. Erasmi Moriæ Encomium, Paris, Barbou. Dessin du frontispice chez M. de Saint-Albin.

Parmi les poésies françaises : l'Anthologie française de Monnet, avec ses jolies estampes. — La Pucelle d'Orléans, l'édition de 1762 avec les planches de ses vingt chants sans nom de dessinateur ni de graveur. — Le Paradis Terrestre de Madame du Boccage, dont six croquetons au crayon et à la plume, sont chez M. E. Bocher. — Les Chansons joyeuses, par un Ane-Onyme Onissime, dont le frontispice, dessin au bistre (H. 12 c. ; L. 7. c.), se vendait 600 francs à la vente Maherault. — Les Amusemens d'un Convalescent, dédiés a ses Amis, la plaquette à l'admirable frontispice gravé par Choffard.

Parmi les romans français : L'Astrée de d'Urfé 1793, la première illustration de roman qu'il ait faite. La Manon Lescaut de 1733, avec ses six vignettes, gravées par Pasquier et Le Bas. A la vente du 21 mars 1773, passait le dessin original de la seule vignette gravée par Le Bas : Manon Lescaut allant trouver le chevalier Desgrieux à Saint-Sulpice. — Mis Jenny de Madame Riccoboni avec ses quatre jolies estampes gravées par Lemire, Prévost. — Bélisaire, etc.

Parmi les pièces de théâtre. Le Fabricant de Londres. — L'Honnête Criminel, par Fenouillot de Falbaire, ornés chacun de cinq figures, gravées par De Launay, Le Vasseur, Binet. Un exemplaire de Fenouillot de Falbaire, vendu 70 francs à la vente de Morel de Vindé, et contenant une dizaine de figures de Gravelot, devait offrir quelques-uns des originaux des manuscrits des pièces. — Eugénie de Beaumarchais, avec ses cinq figures, gravées par Née, Masquelier, Duclos, Levasseur, Leveau.

La Partie de chasse de Henri IV, dont les six dessins originaux de forme ovale in-4° se vendaient 9 francs en 1837 à la vente du comte de La Bédoyère et sont maintenant chez

M. Roederer. — LA PARTIE DE CHASSE DE HENRI IV, imprimée chez la veuve Duchesne, 1766, dont quatre dessins originaux des vignettes étaient chez M. de Saint-Albin, sans compter une vingtaine de croquis, esquisses à la plume, au crayon, qui sont chez M. E. Bocher, et sans compter encore 6 dessins au bistre et à l'encre de Chine pour cette même pièce qui passaient, en 1868, à la vente Capé. A ces illustrations de théâtre, il faut encore joindre, parmi d'autres, la grande planche de LA FEMME QUI A RAISON, acte III, scène II, gravée par Helman, de LA PRUDE, acte III, scène IV, par Simonet, de CHARLOT, acte II, scène II, par Duclos. Dans cette série rentrent également trois planches exécutées d'après des dessins appartenant à M. Godefroy de Villataneuse et publiées chez Janinet sans nom de graveur. Ce sont : *Ninet à la Cour*, gravé en imitation de sanguine, LE ROI ET LE FERMIER, gravé en imitation de bistre, LE MARÉCHAL, gravé en imitation de sanguine.

Viennent ensuite, en première ligne, la grande illustration de Corneille avec les commentaires de Voltaire, Genève, 1764, dont les 34 dessins in-8 à la plume et au bistre étaient retirés de 1773 de la vente de Gravelot, et dont il existe plus de 120 premières *pensées* à la plume, à la mine de plomb, à la sanguine, chez M. E. Bocher.

Et comme pendant à cette illustration, la grande illustration de Voltaire, Genève, 1768, dont les quarante dessins in-quarto à la plume et au bistre ont été retirés à la vente de Gravelot, et dont 60 *pensées* à la plume, au crayon, au bistre, se trouvent chez M. Emmanuel Bocher. Il y aurait également de cette illustration, au cabinet des estampes de Berlin, 48 dessins pour Marianne, Mérope, Alzire, etc.

Signalons, parmi les illustrations de Gravelot, l'en-tête pour le *Distrait* de La Bruyère, gravé par Le Mire, dont le dessin représente un joueur de dés renversant le contenu de son verre sur la table, pendant qu'une soubrette présente sa pantoufle par distraction à un autre joueur. Ce petit dessin, à la plume et au bistre (H. 7 c.; L. 13 c.), est dans la collection du duc d'Aumale.

Parmi les illustrations de Gravelot, une rareté, c'est l'en-tête de page avec texte, gravé pour la première scène du 1er acte du Tartuffe, de la vente Sieurain. Cette pièce, faite pour une édition de Molière commencée au siècle dernier et

qui ne fut pas continuée, sans doute l'édition de Cochin, n'a jamais passé que dans cette vente.

Dans les littératures étrangères : la SECCHIA RAPITA de Tassoni, édition de Prault, 1766. — La GIERUSALEM LIBERATA de Torquato Tasso, l'édition de 1771, avec le portrait du Tasse, les nombreuses planches et les ingénieux *arguments* inventés par Gravelot et gravés par Le Roy [1]. Un desssin à la plume, lavé de bistre et signé de cette série, passait à la vente du 10 décembre 1879. — FABLES by Gay, London 1738, dont il y aurait des dessins à la fois au British Museum et chez M. Emmanuel Bocher. — Le Shakespeare in-4°, dont Gravelot est plus souvent le graveur que le dessinateur [2] et dont cependant il existerait 19 dessins in-quarto, à la plume et au bistre à l'Albertina.

Enfin, en dernier lieu, la nombreuse série des romans anglais [3] traduits en français, et en première ligne : le TOM JONES de 1751, avec ses estampes, gravées par Pasquier, Aveline, De Lafosse, etc. Quatre dessins à la mine de plomb de ces vignettes se vendaient à la vente Mahérault. Les autres dessins terminés seraient chez le marquis de Chennevières. A la vente du général Andréossy passaient de grandes études pour la confection de ces vignettes, parmi lesquelles j'ai acheté la première idée de la vignette gravée par Pasquier, T. 1er, pag. 189 ; un dessin d'une largeur de 46 cent. sur une hauteur de 38 fait sur papier jaunâtre, au crayon noir estampé, rehaussé de blanc.

Suit la série des romans et pièces a théâtres, publiées dans leur texte anglais, avec leurs estampes d'après Gravelot, et dont il y a une énorme collection au British Museum. Je ne donne que quelques titres, en commençant par les romans, en finissant par les pièces de théâtre. History of the Chevalier de Beauclair, The desapointement of Treachery, The recon-

1. Comme son confrère, Cochin a dessiné et quelquefois gravé lui-même des lettres grises. Le Cabinet des Estampes en possède une vingtaine.

2. Il y a une autre petite édition de Shakeaspere, dont les dessins sont de Gravelot et les gravures de G. Vander Gucht.

3. Il y a chez M. Martin un dessin pour les Aventures de Robinson (est-ce pour une traduction ?).

ciliation, The Faithful shepherd, The Banquet of Love, The Triomphe of Alzire, The Welcome intruder, The Tragical Discovery, The Death of Ariana, The Rash connexion, The refined Lover, The Unlucky Glauce, The Surprise, The Infortunate Rescue, The Quadrille Party, The Rival lover's, The Duke de Foix, la Prude, Sophonisba, Socrates, Samson, le Droit, Olympea Triumvirata, Reposity et Pandore, dont un dessin à la plume, se vendait à la vente du 23 octobre 1879.

Décoration de Clavecins, d'Écrans, d'Ex Libris, d'Armoiries, de Cachets, de Bonbonnières, de Boîtiers de Montres, de Fers pour la reliure [1].

Un écran au milieu duquel est accroupi un enfant magot. — Un écran formé du contournement de deux tiges de lis, noué en haut par un ruban où il y a écrit : *Anecdotes françaises.* — Un écran. — Un écran fait d'une rocaille, sur les oves de laquelle, court un fil de perles. — Un écran composé de roseau, de raisins, de grenades, de roses, au-dessus duquel un cygne donne la becquée à ses petits.

Ces quatre écrans portent *Choffart fecit* 1772. A Paris, chez Lattré, rue Saint-Jacques, A la ville de Bordeaux. Malgré l'absence du nom de Gravelot, leur place dans l'Œuvre du petit maître du Cabinet des estampes me semble parfaitement expliquée par la largeur du dessin, et la grandeur de l'enrubannement qui est une espèce de signature de Gravelot. — Deux armoiries à l'écusson fleurdelisé, l'une soutenue par de grands génies, l'autre entourée d'Amours. Deux grandes pièces en travers, gravées par Cars. — Armoiries entourées de lions entraînés par des Amours. On y lit: *Bibliothèque de M. Thiroux d'Arconville, Président du Parlement.* Gravé par

1. M. Darcel a signalé au baron Portalis Gravelot comme ayant été employé à la Manufacture Royale des Gobelins, et comme ayant peint la bordure de l' « Histoire de Jason » par de Troy et d'autres bordures de tapis et de portières. Et en effet à l'exposition des Arts Décoratifs de 1880 out été exposées deux toiles (H 4, 154 3, 60) représentant des encadrements pour une tapisserie exécutée à l'occasion du mariage du dauphin, fils de Louis XV, avec la dauphine de Saxe, et supportant les armes de France et de Saxe juxtaposées.

Md *L. D.* (Le Daulceur). — Armoiries aux deux côtés desquelles sont une Minerve et une figure allégorique de l'architecture. Une banderole au-dessous de l'écusson armorié portant : *Ung je servirai.* Sans nom de dessinateur et de graveur [1]. — *To the right* Hon. William Pultney Esq. There Wheaws of Adjacent *villages in County of Mid...* Cartouche avec armoiries et figures. Gravé par Grignon. — *Margarita Thornburgh Uxori Teneræ Piæ Madri... G. Conti Conjux.* Petite pièce de pieuse recordance, gravée par Le Roy. — *Silver Gold* Prospect of the faces et reverses of the two medals... L'une portant : *Frédéric et Augusta, Prince et Princess of Wales*, l'autre : *Crowing arts Adorn Empire Caroline Protecting.* Au bas de la planche : *H. Gravelot, inventeur et sculpteur.* *Parisiensis sigillum facultatis Theologia.* Gravé par Cars [2].

Parmi les peintures ou dessins décoratifs non gravés :

A la vente Blondel d'Azincourt en 1783 : sous le nº 420. Un clavecin de Rukers dans sa boîte, orné sur le dessus et le pourtour de sujets d'enfant et de fleurs et encadrements dans le genre arabesque, peint par Gravelot, Dutour et Chevillon. Le fond en or a été fait et verni par Martin. Le paysage qui se trouve dans l'intérieur est de Crépin. Vendu 1200 livres.

A la vente du 15 décembre 1876, sous le nº 12 : cinquante dessins ou croquis pour dessus de boîtes, tabatières, bonbonnières, avec sujets entourés d'ornements de style rocaille. Petits dessins à la plume et à la mine de plomb, plusieurs à l'aquarelle. Et sous le nº 16 de la même vente : Douze dessins, modèles pour boîtiers de montres. Plume et mine de plomb.

En 1881 a été exposée une série de dessins du petit maître pour l'exécution de fers de reliure.

1. Presque toutes les estampes de Gravelot qui viennent d'Angleterre sont presque rognées au filet et ne laissent pas lire les noms qui quelquefois y avaient été gravés.

2. Gravelot a fait les encadrements pour la gravure d'un certain nombre de portraits : c'est ainsi qu'il a exécuté l'ornementation du portrait de Woldemar, de Lowendal, le pastel de La Tour; qu'il a dessiné deux encadrements avec Amours pour deux portraits gravés par Choffard. Et le British Museum conserve, parmi les dessins du petit maître, huit encadrements pour les biographies de Houbraken, et quelques autres encadrements pour des portraits de personnages anglais.

Sujets divers, Pièces libres, Paysages, Académies. Premiers Travaux de l'Artiste.

Un garde française tenant sur ses genoux une fille dont il prend la gorge. Pièce libre sans nom de dessinateur ni de graveur. — Deux femmes assises sur des chaises près d'une cheminée qui flambe, l'une a les jupes relevées au-dessus du genou. Pièce érotique sans nom de dessinateur ni de graveur, très maladroitement gravée à l'eau-forte. — Le Colin-Maillard, grande vignette gravée par Martinet avec quatre vers au bas. Le dessin à la sanguine, relevé de plume et signé deux fois *H. Gravelot inv.*, est dans ma collection. Le Colin-Maillard a pour pendants trois autres grandes vignettes gravées par Martinet, avec des vers gravés au bas.

Vue d'un château avec, sur la droite, un plan des environs de Cernay. Gravé par Simonet. — Vue des Eaux de Brunoy [1]. Gravé par Choffart. — *Ce visage vaut mieux que toutes vos chansons*. Gravé par Lemire. Vignette donnant la vue du Palais-Marchand en 1762. — Académie de femme appuyée debout sur une urne. Gravé à l'eau-forte sans nom de dessinateur ni de graveur. Planche publiée à Londres. — Le Coq et la Perle, Le Chien qui lache sa proie pour l'ombre. Deux pièces dans un encadrement rocaille, gravées par Bacheley. — Le Loup sous la peau de la brebis. L'Ours et les deux compagnons. Deux pièces dans un encandrement rocaille par Bacheley. — Le Renard et le Bouc, Le Rat de ville et le Rat des champs. Deux pièces dans un encadrement rocaille par Bacheley. — La Poule aux œufs d'or; Le Rat de ville et des champs. Deux pièces dans un encadrement ovale, par Bacheley. — Ésope fait gagner la gageure a son maitre (Vie d'Ésope). L'Éloge et la satire de la langue (Vie d'Esope). Deux pièces dans un encadrement de rocaille, gravées par Bacheley.

D'après des renseignements que veut bien nous communiquer M. Reid, le savant conservateur des dessins et des estampes du

1. Dans le catalogue Paignon Dijonval figure, sous le n° 3317 : Vue de la Cascade et des Jardins de Sceaux. (Dessin à la plume, lavé de bistre. (H. 9 p.; L. 15 p.)

British Museum, Gravelot serait l'auteur des personnages des scènes champêtres du paysagiste châtelain avec lequel Gravelot travailla et vécut à Londres. Et un détail ignoré, c'est que le plus grand travail de l'artiste à Londres fut la reproduction d'anciens monuments, églises, tombeaux [1], etc. Ce fut lui qui fit les dessins pour les planches de Price, d'après les tapisseries de la Chambre des Lords, lui qui releva dans la Glocestershire les églises et les autres monuments avec un soin et un art tels que Vertue le comparait à Picard, et le trouvait même supérieur à son favori Hollar. Walpoole, dans ses « Anecdotes sur la peinture », cite de Gravelot la planche de l'abbaye de Kirkstall comme une merveille.

1. « Histoire des évêques, archevêques et cardinaux anglais, 1147. »

COCHIN

COCHIN

I

Charles-Nicolas Cochin fils est né à Paris le 22 février 1715 [1].

Il sort d'une famille de graveurs, d'une de ces familles, où se continuait et se perpétuait, pendant des centaines d'années, à travers la succession des générations, comme dans les corporations et les maîtrises, la profession d'un métier, la transmission et l'héritage d'un art. Il a pour mère Madeleine Horthemels, la sœur de Marie Horthemels qui épousa Nicolas-Henri Tardieu, graveur ordinaire du roi, la sœur de Marie-Nicolle Horthemels qui épousa Alexis-Simon Belle, peintre ordinaire du roi : triple

1. Le 22 février a été baptisé Charles-Nicolas, né le jour d'aujourd'huy, fils de Charles-Nicolas Cochin, graveur, et de Louise Magdeleine Hortemele, son épouse, demeurant rue Saint-Jacques. Le parrain Charles-Nicolas Cochin, peintre, demeurant parvis Notre-Dame de-Bonne-Nouvelle ; la marreine Marie-Anne Peltier, veuve de M. Hortemele, maitre libraire de cette paroisse, et ont signé tous. (Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Benoît de Paris pour l'année 1715.)

alliance qui, par les trois sœurs, fait de trois familles d'artistes, une seule famille à laquelle se rattacheront encore par des mariages les Cheron, les Rousselet, les Duvivier, les Aveline, les Saint-Aubin, et qui entourera le jeune graveur d'une parenté de graveurs [1]. Sa mère grave; les trois sœurs sont graveurs, peintres, comme leurs maris; et Madeleine Horthemels aura plus tard la joie de travailler d'après les dessins de son fils, de mettre son nom de mère à côté du nom de Cochin fils, sur les planches du DON QUICHOTTE, de la CHARMANTE CATIN, du CHANTEUR DE CANTIQUES; et de finir au burin, sous le voile et la modestie de l'anonyme, quelques-unes de ses plus capitales eaux-fortes des fêtes de la cour.

Il a pour père Charles-Nicolas Cochin père, cet admirable interprète des deux grands peintres de son temps, de Watteau et de Chardin; le graveur rare, sérieux, souple, ferme, coloré, qui a su, avec la pointe et le burin, s'approcher de leurs tableaux, rendre la touche des deux maîtres, exprimer le piquant magistral de l'un, le grand style bourgeois de l'autre.

Charles-Nicolas fils est élevé dans cette rue Saint-Jacques, dont le baptême est resté à notre imagerie moderne, dans cette rue glorieuse de l'enseigne des *Deux Piliers d'or*, de Gérard Audran, de l'enseigne de Charlemagne *Quis major Carolo* de son père, de

1. *Archives de l'art français*, vol. IV. Notice de M. Tardieu sur les Cochin, les Tardieu, les Belle.

l'enseigne *Au Mæcenas* de son oncle Tardieu, de l'enseigne *A la belle image* de Poilly, de l'enseigne de la Veuve Chereau et des autres. Il grandit au milieu de ce quartier de la gravure et de l'enluminure, dont l'affichage et le commerce se répandent et rayonnent dans les rues du Mont-Saint-Étienne, des Noyers, du Plâtre, de la Harpe, du Four, des Mathurins, partout où se promène son enfance. Un tel milieu, une pareille famille, l'intérieur avec l'exemple du père et de la mère toujours courbés sur l'établi du graveur, la rue avec ses estampes parlantes, durent bien vite mettre aux mains du petit homme, comme son premier jeu, l'amusement d'une pointe à demi guidée par les doigts des parents. De là des essais enfantins sur des bouts de planche, des rognures de cuivre, aboutissant à deux petites copies d'eaux-fortes de Gillot, l' « Audience du lion », les « Moineaux », portant la date de 1727 [1]. Cochin avait alors douze ans. L'enfant était précoce en tout, avec une aptitude singulière pour les lettres, les sciences, l'étude des langues étrangères qu'il s'apprenait tout seul, de manière à comprendre les auteurs latins, italiens, anglais [2].

1. Voir l'Œuvre en six volumes in-folio de Cochin au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale; — le *Catalogue de l'Œuvre de Charles-Nicolas Cochin fils*, par Charles-Antoine Jombert (Paris, 1770), catalogue si curieux par ses notes; et le vol. IV du *Dictionnaire des graveurs*, par le baron Heinecken. — M. de Couronne dans l' « Éloge de Cochin » prononcé à l'Académie de Rouen en 1790, dit que Cochin n'était âgé que de 12 ans, quand il donna au public sa « Sainte Famille », entièrement gravée au burin.

2. *Journal de Paris*, 2 juin 1790. Notice sur Cochin.

II

Déjà il est apprenti graveur sous la direction sévère de son père, qui le tient au logis. Mais il s'en échappe tous les jours au grand matin, et, courant à l'atelier de Le Bas, il va y gagner, en deux heures, le petit écu de ses menus plaisirs, puis revient à la maison, où son père croit lui faire commencer sa journée[1], et l'applique à de sérieuses études, à de laborieuses copies de Bolswert, de Goltzius, de François de Poilly; à de pénibles travaux qui lui apprennent durement, pour l'avenir, la science du buriniste. A cette école, le jeune homme finit par prendre à la longue tant d'ennui et de dégoût, que son père, craignant un découragement complet, lui permet la distraction qu'appelle sa vocation : l'eau-forte. Et dans l'œuvre du jeune homme apparaissent une Fuite en Égypte, un Christ guérissant les malades, pièces fort peu retouchées de burin, et qui se font jour à travers nombre de gravurettes de commerce.

Mais c'est seulement en 1735 que Cochin s'annonce par une petite estampe, une Vénus semant le corail et les bijoux dans un encadrement de roseaux et de madrépores, petite figurine pour l'adresse de Stras, le *marchand joyalier du Roi*, qui promet déjà le dessinateur et l'ornemaniste; planche curieuse

1. *Portraits intimes du* XVIIIe *siècle,* par Edmond et Jules de Goncourt, Charpentier, 1878 : Le Bas.

pour l'histoire du talent de Cochin : c'est la première gravure qu'il exécute d'après un dessin de sa composition [1], car le jeune artiste est déjà depuis longtemps un dessinateur.

1. Catalogue de l'Œuvre de Ch.-Nic. Cochin fils, par Charles-Antoine Jombert, 1770. — Jombert adressait à M. de Marigny, avec l'exemplaire de son livre, une lettre curieuse et dévoilant toute la modestie de Cochin, et sa haine du tapage fait autour de son nom.

« J'ay l'honneur de vous présenter ce foible échantillon du goust que j'ai toujours eu pour les arts et pour toutes les productions de M. Cochin fils, mon ancien et bon ami. Cette offrande vous est due tant par votre qualité de chef et de protecteur des arts, que par l'estime particulière et l'amitié dont vous honorez cet illustre artiste, et par les différentes preuves que vous lui en avez donné dans les occasions qui se sont présentées. J'ay eu l'avantage d'avoir été son camarade dès l'enfance, et je ne l'ai guère perdu de vue depuis ce temps, personne n'étoit plus à portée que moi de donner quelque ordre au nombre considérable de pièces qui forment son œuvre depuis 44 ans qu'il a le burin à la main. J'ai donc tâché de débrouiller le chaos de la quantité d'ouvrages qu'il a fait, et j'ay rendu compte, autant qu'il m'a été possible, du temps où chaque pièce a paru, ainsi que des motifs qui l'ont occasionnée. Si je ne m'en suis pas acquitté avec toutes les lumières et la sagacité qu'un artiste auroit pû y apporter, du moins aurai-je la satisfaction d'avoir frayé le chemin à quelque amateur plus intelligent, qui y trouvera des dates et des anecdotes dont il pourra tirer parti un jour, pour la continuation et la vérification de mes premiers essais.

« Je dois vous prévenir d'une chose, monsieur, dont il est essentiel que vous soyez instruit pour la justification de mon ami, M. Cochin, que quelques personnes pourroient blâmer d'avoir laissé imprimer, de son vivant, une espèce de journal de sa vie et de ses ouvrages, capable de flatter l'amour-propre d'un homme moins modeste que lui. Je puis donc vous assurer, monsieur, qu'il s'est opposé, autant qu'il lui a été possible, à l'impression de ce petit livre, que je n'avois d'abord composé que dans la vue de m'aider à compléter son œuvre et à lui donner l'ordre convenable sans aucun dessein de le rendre public ; que, quoique censeur de ces sortes d'ouvrages, il a refusé de l'être de celui-ci ; que je ne tiens de lui aucune des anecdotes qui s'y rapporte, m'ayant refusé constamment tous les éclaircissemens que je lui ai demandés à ce sujet : qu'il n'a pas même voulu contribuer en la moindre chose à l'embellissement de cet ouvrage, en sorte que j'ai été obligé de recourir à M. Prevost pour le fleuron et la vignette qui sont à la tête de ce petit

Il crayonnait à l'âge où il gravait, presque enfant, copiait les estampes, les académies, ce qui lui tombait sous la main, sous les yeux, surtout la rue vivante, les jeux du pavé, le spectacle des passants. Jombert gardait de lui une suite de dessins, déjà très habiles, que le précoce petit observateur avait faits en 1731, à l'âge de seize ans, et auxquels il avait donné le titre de : DIVERSES CHARGES DES RUES DE PARIS. Cette espèce d'école buissonnière de son crayon, hors de l'atelier, entre les heures du travail d'interprétation et de commande, devint une habitude à laquelle Cochin resta fidèle. Avec le temps, il se fortifia dans le goût de ces croquis d'enfance. Il y revint, les reprit, les continua avec un talent plus mûr; et en 1737, alors qu'on ne le connaissait que comme le dessinateur de quelques sujets des *Contes* de la Fontaine, estropiés par des graveurs médiocres, mal payés par un marchand vitrier nommé Célis, le public s'arrêtait étonné devant une suite d'estampes dessinées par le graveur ; la RAVAUDEUSE, la CHARBONNIÈRE, le MAÇON, l'OUVRIÈRE EN DENTELLE, la BLANCHISSEUSE, le TAILLEUR POUR FEMME, cette curieuse planche de l'histoire de la mode, montrant la main du tailleur qui mesure le buste d'une jolie

volume, au refus de M. Cochin mon ami, qui dans toute autre occasion se seroit fait un plaisir de m'obliger et de me rendre service.

« J'ai l'honneur...

C.-A. JOMBERT père, libraire.

« Paris, 16 déc. 1770. »

Cette lettre de Jombert a été publiée par M. Guiffrey dans le bulletin de l'*Art français*. année 1874.

femme pour la confection d'un *corps*. Et d'autres planches de mœurs suivront : la Charmante Catin montrant la marmotte, et le Chanteur de cantiques, le Retour du bal où la fatigue chatouille de sommeil tous les yeux d'une société. Malheureusement Cochin ne s'arrêtera pas là. Le succès des Chardin et de ses enfants à mi-corps l'entraîneront à de malheureuses imitations de la « Maîtresse d'école » et du « Joueur de toton » ; il signera ces maladroites et gauches compositions : le Camouflet et le Chateau de cartes.

L'année même de cette enseigne de Stras, en 1735, Cochin rencontre sa fortune et sa veine dans la chance qui lui vient de graver à l'eau-forte le tableau de Panini chargé d'immortaliser le feu d'artifice donné par le cardinal de Polignac à Rome, le 30 novembre 1729, pour la naissance de monseigneur le dauphin. La gravure de ce tableau était pour Cochin la révélation de sa vocation. Sa pointe, en contournant la spirituelle et galante silhouette des personnages du peintre, apprenait à son crayon l'esprit, l'élégance d'une foule, le joli et le léger du bel air, ce piquant que le pinceau de l'Italien savait jeter et faire circuler dans une fête. Cochin devenait un Panini, mais un Panini de Versailles, vraiment maître dans le goût et la science des représentations de cour, dans la croquade microscopique de son public. Et presque aussitôt, en 1736, commence dans son œuvre la longue suite de ces illustrations des fêtes et des deuils royaux, princiers ou publics :

d'abord la Décoration de l'illumination et du feu d'artifice *donné à Monseigneur le Dauphin à Meudon* le 3 février 1735, puis l'Illumination de la rue de la Ferronnerie *donnée le 29 août* 1739 *par les soins des six corps de marchands à l'occasion du mariage de Madame Première avec l'infant don Philippe,* et en 1745 *pour la Convalescence du Roy;* l'Audience donnée par le Roy a l'ambassadeur de Turquie *dans la grande galerie de Versailles en janvier* 1740 [1]; la Pompe funèbre de la reine de Sardaigne *célébrée en l'église Notre-Dame de Paris le 22 septembre* 1741. En 1745 et 1746, Cochin est l'historiographe de la courte existence de cette infante d'Espagne devenue dauphine de France, et de la brusque aventure de sa vie et de sa mort, dans ces planches qui se suivent et se pressent : la Cérémonie du mariage du Dauphin de France *célébrée dans la chapelle de Versailles le* 23 *février* 1745; — la Décoration de la salle de spectacle *construite dans le manège couvert de la grande écurie de Versailles pour les fêtes du mariage du Dauphin le* 23 *février* 1745; —la Décoration du Bal paré *donné par le Roy le* 24 *février* 1745; — la Décoration du Bal masqué *donné par le Roy dans la nuit du* 25 *au* 26 *février* 1745, — et enfin la Pompe funèbre de la Dauphine *dans l'église de Notre-Dame le* 24 *novembre* 1746; grandes « machines » auxquelles Cochin ajoute encore, en se jouant,

1. La longue légende au bas de l'eau-forte contient cette phrase : « *C'est un des plus considérables et et des plus intéressants* (dessins) *de tout l'Œuvre de M. Cochin et qui lui a coûté plus de six mois de son tems. Il est fait à la mine de plomb sur vélin.* »

la gravure de ces jolis billets d'entrée aux fêtes qui semblent des contre-marques pour un spectacle d'Olympe.

C'est vers ces années que Cochin devient l'artiste couru, demandé, recherché par la cour et la ville, tourmenté par les intendants des Menus et les libraires pour toutes les grandes et les petites choses du dessin et de la gravure, alors si mêlés au luxe courant de la vie sociale. Sa facilité, son abondance, triomphent du temps, du nombre des commandes, de la variété et de la multiplicité des travaux. L'heure va venir où les vignettes ne s'appelleront plus des vignettes, mais des *Cochin* [1]. Un en-tête, un fleuron, l'artiste arrive à les enlever en quelques heures à l'eau-forte et au burin, en attaquant sa planche d'après une esquisse croquée et lavée du premier coup à l'encre de Chine [2]. Jamais il n'est à court, et sa verve ne se lasse pas. De son imagination, comme d'une corne d'abondance d'illustrations, sortent intarissablement tous les genres de vignettes : des cartels baroques, des adresses d'orfèvres, des premières pages d'almanach, des lettres grises, des Flore, des Neptune, des Diane, des Bacchus, miniatures de dieux ;—et pêle-mêle : un frontispice pour le diocèse de Bayeux, des estampes de Don Quichotte, des images pour les *Nouvelles ecclésiastiques*, des titres pour

1. L'*an deux mille quatre cents quarante*, 1786.

2. C'est ainsi que Cochin enlève le fleuron et la vignette de l'oraison funèbre du cardinal Fleury, n'ayant que quatre jours pour en composer les dessins et les graver à l'eau-forte et au burin.

les cartes publiées par les fameux marchands de cartes Nolin et Bénard, des gracieusetés aimables pour orner les classiques de Coustellier et faire rêver les yeux des collèges d'alors, et jusqu'à de petites planches amusantes pour le *Calcul différentiel et intégral*, jusqu'à de petites figurines égayant une *Démonstration des propriétés de la Cycloïde!* Car c'est par excellence l'enjoliveur de la science, que Cochin. Il a l'esprit, la légèreté d'ingéniosité d'une espèce de Fontenelle. C'est l'homme inimitable, dans ce siècle de Mme du Châtelet, pour faire escalader un compas par des gamineries d'Amours, semer leurs jeux de nuages et de fleurs, dans la géométrie de Leclerc, égayer de petits culs-de-lampe les horreurs même de la guerre, et faire, de l'éclat d'un obus ou de l'explosion d'une mine, un dessin amusant à l'œil, comme un dessus de boîte du temps.

Cependant, au milieu de cette production énorme et parfois un peu lâchée de Cochin, les artistes remarquaient quelques œuvres travaillées, des morceaux d'ambition plus sérieuse, parmi lesquels il faut placer au premier rang des académies encore un peu taillées dans le type de Boucher, mais d'une étude carrée et ressentie, remarquables par l'accentuation des méplats, l'indication à la fois nette et grasse des attaches des muscles, une savante distribution des lumières, le détaillé des plans dans la masse : excellents, sains et agréables dessins de nature, dont Cochin a fait les plus spirituelles et les plus savantes eaux-fortes avec un travail simple et brillant,

des tailles larges et souples mourant en traînées de pointillé sur le renflement de la forme, un modelé de pointe qui donne à ces figures, à distance, le relief et comme le coup d'ébauchoir d'une terre. C'est au moment de ce succès et de cette reconnaissance générale que Cochin enlevait un grand dessin sur papier bleu au crayon noir : on y voyait le génie du dessin au milieu des Arts, s'élevant au temple de l'Immortalité, sous la protection du Roi, pendant que dans le lointain des vieillards décidaient du mérite des ouvrages qu'on leur présentait. Sur ce dessin, l'Académie s'empressait de l'agréer le 29 avril 1741, et lui en commandait la gravure pour son morceau de réception. L'honneur de cet agrément, si rarement accordé à un dessinateur, augmente les commandes et les travaux du graveur à la mode, à ce point que les années se passent, sans qu'il trouve le temps de graver ce morceau de réception : en 1761, il prie l'Académie de vouloir bien accepter au lieu et place de la gravure commandée, son dessin de LYCURGUE BLESSÉ DANS UNE SÉDITION. Plus de repos : il faut du Cochin à tous les livres qui paraissent. L'infatigable et intarissable artiste illustre la *Religion*, le poème de M. Racine fils, Bossuet, l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, *Sallustius*, *Cornelius Nepos*, *Virgilius Maro*, la *Bible de Royaumont*, le *Règlement pour l'Opéra*, l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* par le président Hénault, la *Gierusalemme liberata*, la *Manière de graver à l'eau-forte* par Abraham Bosse,

une édition des *Contes* de la Fontaine, *Angola*, l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost, etc. ; et ne croyez pas encore qu'il s'arrête. — Tous les jours, après son travail, venant passer quelques heures de récréation chez Jombert, il jette, en s'amusant, sur la table un dessin dont il fait, chaque soirée, cadeau à son ami [1].

III

Ce labeur infini, incessant, ne l'empêche pas de pousser dans le monde avec ce qu'il a pour y plaire et y réussir : de la gaieté, de l'esprit, du parlage d'art, une instruction supérieure à ses pareils, de la tournure, une jolie mine fine, cet air que Diderot lui voit, dans le portrait de Vanloo, à toujours vouloir dire « une malice ou une ordure [2] », et encore de la souplesse, du « manège » dans la conduite, à en croire le peu bienveillant Mariette [3]. Il est entré en relations avec les gens de la cour par son talent, son genre de dessin, les commandes officielles. Il

1. L'intimité de Cochin avec le ménage Jombert, est établie par la petite eau-forte de M. Jombert dans son lit, le jour de la petite Fête-Dieu. Et nous trouvons dans la correspondance de Cochin avec Descamps que, dans un de ces séjours en Normandie, les Jombert devaient rejoindre le dessinateur, et que le voyage n'avait pas été mis à exécution par suite d'une chute de Mme Jombert, qui s'était blessée grièvement au genou.

2. Le portrait de Cochin a été peint par Vanloo, Roslin, etc., gravé en petit médaillon par lui-même et par J. Daullé.

3. *Abecedario* de Mariette, article de Cochin.

est en rapports sympathiques avec le parti des dévots, qui semble l'honorer du monopole de toutes leurs illustrations, de tous les petits dessins dont la religion d'alors fait le passeport du livre de piété. Il est assez attaché de ce côté-là pour avoir osé, presque seul parmi les artistes, une caricature contre Voltaire dans la *Malebosse*. Il est intime avec Diderot [1] qui l'admire, le gronde, lui emprunte souvent son expérience, et démolit ses allégories pour les refaire à la plume. Il est apprécié des amateurs d'art tels que Bachaumont, auquel il dédie le portrait de Nyert, valet de chambre du roi, bienvenu de Caylus, le grand seigneur antiquaire, généralement aimé et estimé de ses confrères, capable et digne d'avoir avec quelques-uns d'entre eux, comme avec Wille, cinquante-deux ans d'amitié sans nuage [2]. Il est lié avec les parlementaires dont il accompagne l'un, l'abbé Pommyer, dans son exil en 1771, à son abbaye de Gandelu. Il est le camarade des grandes comédiennes qu'il mène chez le graveur de leur portrait [3]. Chez Mme Geoffrin, il est un des plus assidus dîneurs de ses lundis d'artistes, l'oracle de la table et de la maison [4].

Et, de l'amitié familière qui le liait à Mme du Deffand, il nous reste un curieux souvenir: une petite gravure, tirée sans doute à quelques exemplaires

1. *Salon de Diderot. — Supplément aux Œuvres de Diderot.* Belin, 1818. — *Mémoires, Correspondance, etc., de Diderot.* Garnier, 1841. Vol. II.

2. *Mémoires et Journal de Jean-Georges Wille,* Renouard, 1857. Vol. II.

3. Id.

4. *Archives de l'Art français.* Notice de M. Tardieu.

pour les intimes, la seule image qui nous fasse entrer dans l'intérieur de l'épistolaire aveugle. La planche s'appelle, dans le catalogue de l'œuvre de Cochin, LES CHATS ANGOLA DE Mme DU DEFFAND (dessinés et gravés en 1746). Un coin de cheminée à côté duquel s'évase une ample bergère aux pieds de bois, aux bras rustiques, aux larges coussins mollets; sous la bergère, un panier à laine, en osier, à l'apparence de charpagne; contre la cheminée, une petite servante, au-dessus une petite étagère-bibliothèque à trois planchettes de livres; dans l'angle de la pièce, une encoignure avec quelques porcelaines; au fond, dans la boiserie unie et plate, sans ornement et sans moulure, une porte vitrée donnant sur le noir d'un cabinet; et, dans l'alcôve qui suit, la tête d'un lit qui paraît recouvert d'une perse à ramages, garnissant également le mur où l'on aperçoit un petit cartel : telle est la chambre à coucher de Mme du Deffand; Chardin n'arrangerait pas plus simplement celle d'une de ses plus simples bourgeoises. Et, pour tous habitants, la tranquille pièce n'a que deux chats, ayant au cou l'énorme collier de faveurs qu'ils portent gravé en or sur le dos des livres, possédés par la marquise : l'un, tout noir, prêt à descendre de la bergère pour disputer à l'autre, tout blanc, une aile de poulet posée à terre sur une assiette.

IV

Cochin avait eu tout de suite ce qu'on appelait « ses entrances » à la cour même et chez Mme de Pompadour, à laquelle il offrait l'épître dédicatoire des œuvres de Métastase, où il l'avait représentée sous la figure de Minerve, protectrice des arts. Mme de Pompadour était alors fort occupée de préparer la position et l'avenir de son frère. Dès 1746, elle l'avait fait nommer à la surveillance de la place de directeur et ordonnateur général des bâtiments, alors remplie par M. de Tournehem ; et quand, plus tard, après les trois ans d'apprentissage et d'étude qu'elle imposait à M. de Vandières pour le rendre digne de sa place, elle pensait à lui faire compléter son éducation de connaisseur par un voyage en Italie, c'était sur Cochin qu'elle jetait les yeux pour servir de Mentor à son goût ; et Cochin accompagnait, avec Soufflot et l'abbé Leblanc, le futur surintendant des Beaux-Arts « à cette source, comme il l'appelle, où se puise la connaissance des vraies beautés de l'art[1] ». Les voyageurs partaient le 20 décembre 1749. Ils revenaient à la fin de septembre 1751, Cochin si chargé de notes et si bourré de descriptions, qu'il en remplira trois volumes.

1. *Voyage d'Italie ou Recueil de Notes*, par M. Cochin. Jombert, 1769.

Au retour, Cochin se trouve être l'ami de l'ex-marquis de Vandières devenu M. de Marigny, lié à lui par tous les rapprochements du voyage ; et la faveur que lui accordent le frère et la sœur ne tarde pas à éclater. Presque au débotté, le 27 novembre 1751, Cochin est reçu par acclamation à l'Académie ; et, Coypel venant à mourir l'année suivante, il est aussitôt nommé garde des dessins du roi (23 juin 1752). La marquise lui ouvre le spectacle des petits appartements, lui en fait exécuter la carte d'entrée badine, se laisse peindre par lui à l'aquarelle, montée sur ce petit théâtre intime et royal de ses talents, dans une représentation d'*Acis et Galathée;* elle le choisit encore pour retoucher à ses eaux-fortes, pour mener au fini l'estampe commencée par elle, pour cette édition de *Rodogune* imprimée sous ses yeux, avec l'indication « *Versailles, au Nord.* »

Pour M. de Marigny, Cochin en était devenu l'inséparable, l'homme de compagnie attaché à sa personne, le suivant habituel, ne manquant jamais dans ce groupe de familiers escortant le frère de Mme de Pompadour à l'ouverture des expositions du Salon. Il ne suffisait pas à M. de Marigny de l'avoir sous sa main au Louvre; il l'emmenait dans son voyage de Flandre et de Hollande. Et, à la vente de sa succession, on vit passer le souvenir de tous les séjours de l'artiste à Marigny, dans cette série de vues de tous les côtés du château, du marché, des environs et du joli hameau au joli nom : *Écoute*

s'il pleut[1]. Si près des bontés du frère, si près des grâces de la sœur, Cochin ne pouvait manquer d'accumuler les places, les honneurs, les bénéfices. Le 25 janvier 1755, il était nommé secrétaire et historiographe de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Depuis longtemps déjà, logé au Louvre, il y occupait deux logements[2]. Au mois de mars 1757, ses protecteurs lui faisaient conférer des lettres de noblesse[3], et plus tard le cordon royal de Saint-Michel. Tout doucement, par l'ascension naturelle de sa position, il devenait le conseiller de la surintendance, l'homme entièrement chargé du détail des arts, — cette dépendance ordinaire de la place de premier peintre dont s'était fait décharger Carle Vanloo, — l'examinateur des projets, le rapporteur bienveillant des requêtes, l'arbitre des récompenses et des encouragements.

A mesure que les années passent, que les deux hommes s'unissent par un peu plus de leurs jours passés ensemble, que la graisse envahit ce charmant bel homme de M. de Marigny, l'alourdit de paresse et d'insouciance, l'influence de Cochin grandit, et elle finit par être, derrière le surintendant et sous

1. Catalogue de différents objets de curiosité dans les sciences et arts qui composaient le cabinet de feu M. le marquis de Menars, par Basan et Joulain. Paris, 1781.

2. Les numéros 26 et 27. *Archives de l'Art français*. Vol. I. — Dans l'état de 1790 Cochin est désigné comme logé dans la Grande Galerie. Dans le même état on lit : « Au milieu de la rue Froidmanteau à droite : Maison de M. Cochin. louée à un marchand de tableaux. Au troisième sur le devant : Mlle Cochin. »

3. *Archives de l'Empire*, Ordonn. X, 8752.

sa signature, le vrai gouvernement de l'art et de l'Académie jusqu'au bout du règne de Louis XV, — un gouvernement de bon camarade, après tout, pour les artistes.

V

Parvenu à cette fortune, à cette faveur, à cette grande place, par un charme d'agrément personnel, une certaine souplesse et son talent, Cochin s'y consolide et s'y établit par une autorité qu'on ne rencontre presque jamais chez les artistes de son temps, l'autorité de l'écrivain, et de l'écrivain d'art. Cochin, il ne faut pas l'oublier, est le professeur du goût public dans le *Mercure de France*. Il est l'esthéticien de l'art contemporain. Il en formule les principes, les règles de jugement, la doctrine. Il fixe et arrête les tendances, les préférences de l'artiste, de l'amateur et du connaisseur du XVIIIe siècle français. Il rédige le catéchisme des admirations de l'époque, dérange l'ordre et la consécration des chefs-d'œuvre italiens. Il représente l'indifférence de la peinture française pour les maîtres trop hauts et trop sévères, son aveuglement complet pour toutes les origines des écoles d'Italie, l'entraînement général alors vers le Guide. Dans sa *Lettre à un jeune artiste peintre,* sous les louanges froides données aux noms divinisés par le culte des siècles, l'on sent la tendresse de sa critique aller à Pietre de Cortone, le maître de Boucher, et à tous les ta-

bleaux de sa descendance. Pourtant, avec l'illusion de ses autres confrères qui s'y trompent pendant tout le siècle, Cochin croit avoir rapporté d'Italie le « grand goût ». Il est persuadé que tant de notes, de dessins, d'études d'après les décadents, lui ont révélé la pureté du style ; et le voilà, — curieuse contradiction, — lui, l'artiste dont toute la valeur est de crayonner les grâces de son siècle, le voilà qui se fait, de tous les juges grondeurs d'alors, le plus injuste aux grâces dont il sort et dont il est le talent gâté. Il se drape en régent pédant, en censeur de la Rocaille. Il oublie tout ce qu'il a pris à cette ornementation qui fait le cadre de toutes ses compositions ; et, embrassant, dans ses anathèmes et ses attaques, orfèvres, ciseleurs, sculpteurs pour les appartements, il dénonce au public l'abondance, la folie des ornements extravagants et déraisonnables, les artichauts, les pieds de céleri, les herbages, les ailes de chauve-souris, les montées de palmiers contre les boiseries, le tourmenté des flambeaux, le tortuage des choses faites pour être carrées, le couronnement de tous les contours en S qui semblent avoir appris d'un maître d'écriture leurs mauvaises formes, l'arrondissement de tout empêchant de placer un meuble ou une chaise, la monotonie ennuyeuse d'une maison aux portes et aux fenêtres cintrées depuis le bas jusqu'aux mansardes. Et ne lui parlez du prétendu maître de ce décor, Meissonnier : bombeur de toutes corniches, cintreur de toute ouverture, inventeur de contras-

tes, faisant rondir et serpenter toute forme dans un cartel, — Cochin ne trouve pas assez de qualifications méprisantes pour cet assassin de la ligne droite [1]. A ces explosions de bon goût, se mêlent, à travers les volumes et brochures d'art du peintre, des dissertations sur l'effet de la lumière dans les ombres relativement à la peinture ; sur les portraits, sur l'illusion, sur la connaissance des arts du dessin [2], sur le costume, sur la coupole de Sainte-Geneviève ; des biographies de Slodtz, de Massé, de Deshayes, de Charles Parrocel ; des ironies contre les *donneurs d'idées,* une nuée de penseurs pour tableaux qui commençait à s'abattre sur l'art et l'assommait déjà. Cochin écrit encore des revues, des critiques de salon (1753 et 1755), vives attaques contre les brochuriers où il se fait le vengeur des colères et des blessures de ses confrères, de tout ce susceptible monde de l'art fort étonné de voir cette nouveauté inouïe : les gens de lettres se mêlant de leurs affaires, jugeant leurs talents, et s'enhardissant à leur distribuer depuis quelques années le blâme et l'éloge dans le plus petit bout de journal qui paraissait. Les ripostes ne tardèrent pas ; et l'attaqueur eut bientôt à se défendre contre l'*Observateur littéraire* de Fréron.

1. *Supplication aux orfèvres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartements et autres, par une société d'artistes.* (Recueil de quelques pièces concernant les arts, 1771.)

2. A l'académie de Rouen, dont il est un des membres, Cochin lit pendant les années 1777, 1778, 1779 des discours sur l' « Utilité des arts relatifs au dessin », sur les « Inconvénients du Maniéré », sur les « Moyens d'éviter la manière ».

Grande bataille alors, la première des peintres et de la critique. On persifle Cochin, on se moque de sa prétention à récuser le jugement des gens de lettres, « trop éclairés et trop pénétrants pour certaines petites charlataneries ». On se moque des écrivains de hasard qui n'admettent de juges compétents que ceux qui savent le jargon et les petites conventions des ateliers. On rit du peu que les artistes demandent pour faire un écrivain, et de tout ce qu'ils demandent pour reconnaître « un connaisseur pour les arts ». Enfin, ce sont tant de morsures et de tous les côtés que Cochin s'impatiente et lance les *Misotechnites aux enfers*[1], joli petit volume illustré de satiriques têtes de pages et bourré de traits allusifs vieillis depuis, mais foudroyants alors pour *Philakei,* M. de Lagarde, le rédacteur des *Observations*, qui du coup fut guéri de l'envie de toucher à Cochin. Ainsi maître du terrain, le peintre-écrivain ne reprendra plus sa plume que pour un badinage. Quand paraîtra la *Lettre de Raphaël, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieue de Paris,* cette poissarderie à la Caylus qu'on dirait sortir de la « Société du bout du banc », l'historiographe de l'Académie, sous le pseudonyme de Jérôme, râpeur de tabac, fera une spirituelle réponse à l'entrepreneur d'enseignes dans la même langue forte en gueule[2].

1. *Les Misotechnites aux enfers, ou Examen des observations sur les arts, par une société d'amateurs.* Amsterdam, 1773.

2. *Lettres sur les peintures, gravures et sculptures qui ont été exposées*

VI

Les travaux de l'écrivain, les occupations de secrétaire de l'Académie, — une charge qu'il prend un peu plus à la légère que son prédécesseur Lépicié, — mais qui pourtant lui fait rédiger de temps en temps quelque vie d'académicien défunt, ou lire quelque mémoire sur le costume ou les arts du dessin à l'Académie, la direction de la surintendance, la vie de la cour, mêlée à une vie de plaisir que nous indique Diderot, ce vif et actif Cochin, si répandu, mène tout cela de front, sans que sa pro-

cette année au Louvre, par M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieue de Paris, à M. Jérôme, son ami, râpeur de tabac et ribotteur, Septembre 1769. — *Réponse de M. Jérôme, râpeur de tabac, à M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, etc.* — Cochin a beaucoup écrit sur toutes choses. Indépendamment de ses travaux d'art, très nombreux et fort incomplètement catalogués dans la *France littéraire* de Quérard, il a publié des lettres sur l'Opéra, des projets de salle de spectacle, etc. Il a encore publié une comédie : *les Amours rivaux, ou l'Homme du monde.* Paris, 1771. — Un article du *Magasin encyclopédique*, de l'année 1795, mentionne un manuscrit légué par Cochin et existant alors à la Bibliothèque nationale, un manuscrit de cinq cents pages entièrement de sa main. Ce manuscrit contenait des anecdotes sur les Slodtz, sur Bouchardon, sur la tyrannie de M. de Caylus; des espèces de mémoires de l'art du temps, où, d'après l'analyse du *Magasin Encyclopédique,* perçait une amertume à la Chamfort, l'amertume d'une vie d'homme de talent vécue dans la société des grands, une vengeance contre ces *importants riches*, contre ces Mécènes de cour et leurs bas valets, si bien peints déjà par le vers de Gresset : « Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes... » Les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale ne contiennent nulle trace de ce manuscrit, et les recherches qu'a bien voulu en faire, sur nos indications, M. Mabille, dans le fonds français, n'ont malheureusement abouti à aucun résultat.

duction de graveur s'arrête, souffre même, — malgré ce que dit Mariette, — le moindre ralentissement[1]. Dans le feu de la faveur, il achève entièrement à l'eau-forte cette œuvre d'immense patience, la terrible planche si chargée de la grande galerie de Versailles, manquée par Laurent; il redessine et fait les traits des 276 planches du La Fontaine d'Oudry ; il dirige et retouche les 16 grandes estampes chinoises ; et des ports de Vernet, des 14 grandes estampes panoramiques de nos villes maritimes, il grave à l'eau-forte toutes les figures et même une partie du paysage[2].

Et le dessinateur ne chôme pas plus que le graveur. Il jette sur le papier ces grands dessins de fêtes, de spectacles, de divertissements, de ballets, pour quelques-uns desquels on n'a pas osé faire la dépense de la gravure, et qui étonnent par la grandeur, le fourmillement du détail. Précieux et délicats dessins, de la touche la plus vive et la plus charmante : le coup de crayon, le coup de plume, semblent y jouer, toujours adroits, avec de petites indications courantes et brèves, relevant et expliquant partout l'esprit de la composition, de l'archi-

1. Mariette, dans sa note critique, fait à Cochin un reproche mieux fondé. Il condamne sa seconde manière de dessin, ambitieuse et tendue, bien inférieure, à son sens, à la *gentillesse* de la première, perdue, croyons-nous, par le dessinateur dans ce voyage d'Italie, fatal et comme écrasant pour presque tous les talents français au XVIII[e] siècle, leur ôtant leur qualité d'originalité, l'esprit, et ne leur donnant rien de la force et de la moelle des chefs-d'œuvre.

2. L'Œuvre de Cochin est immense : il compte près de quinze cents pièces.

tecture des personnages. Et que leur manque-t-il à ces spirituelles miniatures pochées d'assemblées et de foules ? Un peu du rayon d'une main de peintre, un jeu plus vif d'ombre et de lumière. Cochin a le tort de les laver du lavis du temps, de cette aquarelle froide, sale, inharmonieuse, toujours transpercée par le gris de l'encre de Chine, où l'épargne jaunâtre du papier, plate, sans effet, sans coup de jour ni teinte enveloppante, devient, dans les groupes où Cochin veut la pousser au vif, un bariolage criard d'imageries de Basset et de vues d'optique coloriées de l'époque.

En dehors de ces grands dessins, il est un sujet auquel son crayon semble revenir avec amour, avec une espèce de reconnaissance. Il le répète, il le cherche, il le retourne. Il en fait des vignettes in-folio. Il en orne des lettres grises. Il y met sa pensée comme à un souvenir d'un lieu de son enfance, à une école aimée, où il a trouvé ses talents et la gloire, à un berceau de sa carrière et de sa fortune. Ce sujet est l'*Académie,* la représentation du travail des élèves d'après la nature ou la bosse. Les dessins qu'il se plaît à en faire à la pierre d'Italie sur papier jaunâtre sont des meilleurs de son Œuvre, de ceux que nous avons eu le plus de plaisir à rassembler. L'un, bien connu par la gravure, portant au bas *le* CONCOURS POUR LE PRIX D'EXPRESSION *fondé dans l'Académie de peinture et de sculpture, par le comte de Caylus,* montre, sur le mur disparaissant sous les esquisses, le modèle de femme en grand habit de ville, des

lauriers dans les cheveux, posant devant les élèves qui dessinent, leur carton sur les genoux, sous l'inspection d'une ligne de professeurs, tête nue, la main sur la pomme de leurs cannes, dont se détache très reconnaissable le profil de Cochin. A côté de ce dessin achevé, caressé et demeuré léger sous l'application, un autre, un peu moins fait, représente encore le modèle de femme, mais cette fois dans des draperies, le dos presque tout à fait tourné, un bout de profil couronné de roses; tandis qu'étagés sur trois rangs, les élèves, le crayon à la main, garnissent les bancs de toutes les poses appliquées, pliées, penchées, de l'attention et du travail. Enfin un troisième, simplement esquissé, mais non moins curieux, nous fait assister à la séance du modèle d'homme nu, couché sur la table à modèle, entouré d'un large cercle d'élèves habillés de l'habit carré du « Dessinateur » de Chardin et dessinant comme lui les jambes sous eux, assis à terre.

Et ce n'est pas encore là tout l'œuvre du dessinateur : Cochin complète de jour en jour sa collection de médaillons. Il poursuit son iconographie du siècle, ajoute à cette longue série de petits profils des célébrités contemporaines, à ce défilé en buste des hommes, des femmes de la société, de la cour, de l'Académie, des lettres, de la médecine, de la science, des amis de Mme Geoffrin, des passants étrangers de distinction, de tout visage d'alors qui portait un nom, un talent ou une grâce. Et combien en a fait Cochin, de ces petites effigies frappées

comme des petites médailles, bien souvent échappées à la gravure[1], et dont le dessinateur envoie d'un seul coup deux douzaines à l'Exposition, tant il lui coûte peu de saisir, dans le rond d'un écu de six livres, avec quelques coups de pierre d'Italie, un crayonnage à la fois miniaturé et large, rarement rougi d'un rien de sanguine, ces physionomies dont il attrape, d'un tour de main, la ressemblance, — une ressemblance merveilleuse, au dire des contemporains ! Au Salon de 1753, des gens, qui n'avaient pas vu M. de Troy et le père Jaquier depuis quinze ans, les reconnaissaient à première vue[2].

VII

Les applaudissements du temps ne manquent pas à l'artiste. La critique le comble d'éloges ; chacune de ses expositions est un triomphe. Dès 1741, ses productions sont déclarées inestimables. Le public y passe des heures d'amusement et s'écrie : « Que fera-t-il donc dans la suite, s'il produit des choses si finies à l'âge qu'il a[3] ? » Fertilité, justesse, exactitude de la main, on lui reconnaît la perfection dans tous les genres auxquels il touche. Les amateurs

1. *Le Catalogue de l'Œuvre de Cochin*, par Jombert, qui s'arrête en 1770, en indique 121.

2. *Observations sur les ouvrages de Messieurs de l'Académie de peinture et de sculpture exposés au Salon du Louvre en l'année* 1753.

3. *Lettre à M. de Poiresson Chamarande au sujet des tableaux exposés au Salon du Louvre*. 1741.

parlent, comme de merveilles, des exactes, exquises et agréables copies d'après les plus grands maîtres, qu'il a rapportées de Rome[1]. D'année en année, l'enthousiasme croît, s'exclame plus haut, éclate. En 1769, devant « le neuf, la précision, les traits de flamme de l'Histoire de France », on l'appelle le dessinateur de l'esprit, du goût, de la science, de la pensée[2]. Les vers travaillent à sa gloire. La *Muse errante au Salon* (1771) l'appelle : « Grand artiste, éclairé d'un céleste rayon... » En 1775, les *Observations sur les ouvrages exposés au Louvre* commencent ainsi : « Quelque rassasié que M. Cochin puisse être des éloges reçus en tant d'expositions[3]... » Et Diderot lui-même, emporté par l'éblouissement public, finit par le reconnaître pour le « premier dessinateur français ».

Cochin pourtant est loin d'être ce grand artiste que se figurait le temps. Ce sont aujourd'hui, pour nous, de bien faibles dessins que ses dessins les plus sérieux, les plus loués par le goût du siècle ; et le vignettiste, s'attaquant aux chefs-d'œuvre de Rome, semble un interprète bien mince et bien petitement corrompu. Ses compositions académiques, dont le bruit fut presque égal à la révolution future de David : le BRUTUS QUI FAIT MOURIR SES FILS, le VIRGINIUS QUI TUE SA FILLE, le LYCURGUE BLESSÉ

1. 1755. *Seconde lettre à un partisan du bon goût. — Sentiments sur plusieurs des tableaux exposés au Louvre cette année.*
2. *Lettre sur le Salon de peinture de* 1769.
3. *Observations sur les ouvrages exposés au Louvre*, 1775.

DANS UNE SÉDITION, ne nous donnent la sensation des mâles terreurs de l'antiquité qu'affadie et profanée dans une molle traduction. Et quoi de plus passé, de plus mort à présent dans cette œuvre, que ce genre auquel Cochin s'était spécialement voué, et qui lui valut, dans l'estime de l'art, une si haute place, une reconnaissance de grand peintre d'idées, presque un brevet de génie? C'est pourtant là, dans le bel esprit de la vignette, dans la plus mauvaise poésie du XVIIIe siècle, c'est dans l'*Allégorie* que Cochin a dépensé le plus d'effort et de travail. C'est par là qu'il espérait la gloire que le râpeur de tabac Jérôme promet à ses dessins pour l'abrégé de M. le président Hénault : « de vivre les années de cet immortel ouvrage. » L'*Allégorie* lui semble, comme à tous les faux délicats d'alors, « le voile délicat sous lequel la morale présente aux hommes des vérités consolantes, des préceptes utiles. » A tout moment, avec Diderot, il s'enflamme sur des tableaux emblématiques, des symbolismes d'urnes, de Mort foulée aux pieds, de Temps à la faux brisée, de figures parlantes [1]. Cochin passe maître dans ce genre si goûté, qui va jusqu'à habiller dans l'*Iconologie* tous les mouvements de l'âme humaine. Ce ne sont, dans son imagination, qu'incarnations d'idées abstraites et métaphysiques. Sa tête travaille à des Apothéoses de Roi protecteur des arts et des sciences. Il précipite les Religions pour recevoir, dans des gloires, les

1. *Mémoires de Diderot*. Vol. IV. — *Correspondance de Grimm*. Vol. V.

âmes de princes portées sur des lits de têtes d'anges à collerettes d'ailes. Pour la fausse convalescence de la Pompadour, il grave une sorte d'ex-voto à Hygie chassant avec un caducée une Parque aux ailes de phalène. Autour des funérailles, il personnifie les Vertus, la Valeur, la Justice, la Vigilance, l'Étude, la Prudence, la Tendresse conjugale. Il fait déchirer par un squelette le voile de la modestie d'une vie, écrire par l'Histoire dans un livre placé sur la poitrine de Saturne, qui a les mains enchaînées derrière le dos. Dans ses Temples de Mémoire, il mêle l'ex-voto au madrigal, le Paradis à l'Olympe, les rayons chrétiens à la foudre païenne, les champs Élysées de Fénelon aux nuages de l'Encyclopédie ; fait planer Minerve avec son hibou à côté de la Foi avec sa croix. Il illustre une histoire de France en rébus avec des fonds où l'on voit l'Ignorance du moyen âge aller dans la nuit, en bonnet d'âne, les yeux bandés ; il peint en groupes amphigouriques les règnes des rois à cuirasse, entourés d'un tourbillonnement d'éclairs et de Renommées sonnant la trompette des évènements. Jeux puérils d'ingéniosité, imbroglios de finesse, d'attributs, d'allusions, charades sentant la poésie jésuite et la dictée d'un abbé de Marsy, où reviennent toujours les lourdes Vertus, les rondes et niaises figures d'Idéal, les bovines têtes de femmes du dessinateur monotone. Sur cette pente, Cochin ne s'arrêtera pas. Il ira jusqu'à cette *Iconologie* qui représente : l'*Affabilité*, par une jeune fille simple, modeste, coiffée d'un voile très clair,

tenant des roses et une guirlande de fleurs; l'*Affection*, sous les traits d'une femme habillée en vert, une poule et un lézard à ses pieds, des ailes au dos pour signifier sa célérité à voler au secours des personnes; le *Scrupule* enfin, comme un vieillard inquiet, regardant le ciel, en tenant un crible d'où s'envole la paille qu'il sépare du grain [1].

VIII

Le vrai talent de Cochin est d'avoir été le dessinateur-décorateur des fêtes et des pompes de Louis XV. L'artiste en donne l'esprit, le mouvement, la grâce tortillée. Il nous donne la politesse courant dans les saluts, la carrure des petits habits, la vivacité des rencontres, le gonflement des révérences, la désinvolture des gentilhommes, la main dans le gilet bombé; les petits seigneurs bien cambrés, bien campés, l'habit carré, l'épée en brette; les figurines de petites femmes avec leur taille de poupée et leur envergure de robe à la Watteau. Il nous montre les sociétés décroissant dans la perspective des plans, et arrivant à des proportions de quelques lignes qui gardent le geste, la tournure, l'expression, la physionomie. Feuilletez ces pages où il a fixé le souvenir des réjouissances ou des tristesses publiques du

1. « *Iconologie ou Traité complet des Allégories, Emblèmes, etc.;* ouvrage utile aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'éducation des jeunes personnes. »

temps, vous verrez quel habile artiste est le dessinateur-graveur pour grouper des bourgeois devant l'illumination de la rue de la Ferronnerie. Et jette-t-il une cour de Meudon devant un feu d'artifice, comme il sait semer un public de duchesses et de grands cordons sur des chaises ou sur l'herbe, mêler des groupes, pencher des têtes, renverser sur le gazon des paniers aux cerceaux à demi soulevés, faire tendre des mains d'homme à des spectatrices assises, distribuer harmonieusement toute une pyramide de têtes dans l'ombre ! Partout, dans ces assemblées de beau monde, quel balancement et quelle variété des attitudes ! Quelle vie dans toutes ces marionnettes de l'attention, dans ces curieuses, le nez en l'air ! Voyez-vous ces petites femmes poussées et traînées sur des fauteuils à parasol en baldaquin, ces autres en mantelet et en fanchon noir, bouffantes et rengorgées, se promenant sur le sable du jardin, toutes un éventail à la main. Les abbés, leur petit manteau envolé du dos, passent en saluant. Des ducs causent appuyés sur leurs cannes. A la marge de marbre des bassins, la paresse s'étend et s'accoude. Il y a des pas de seigneurs qui se tendent comme pour un quadrille, et des marches tendres de couples qui vont doucement, la jambe de l'homme chaussée de soie, poussée par le ballon de la robe de la femme : c'est le jardin de Versailles qui revient par un jour de fête. Et voulez-vous les cérémonies du Palais, de sa grande Galerie, de sa grande Écurie, son Théâtre, sa Chapelle, avec leurs majes-

tueux évènements d'un jour, voulez-vous les messes, les danses, les jeux? Peu d'hommes aussi adroits que Cochin pour vous donner l'illusion et l'éblouissement de ce déploiement de luxe royal, ordonné par le premier gentilhomme de la chambre. Il sait spirituellement remplir ces estrades, ces tribunes, des femmes de la cour; il les groupe comme en bouquets, il les penche l'une sur l'autre en médisances chuchotantes; il excelle à ces rampes de têtes, à ces premiers plans de dos de seigneurs battus des larges bourses de leurs perruques, et montrant des bouts de manchon; et encore à ces jeux dans la grande Galerie, encombrée de tables, où le Roi et la Reine « tiennent appartement », le Roi jouant au lansquenet, la Reine au cavagnol [1].

1. Donnons les prix payés au dessinateur pour ce jeu du Roi, et autres dessins et gravures exécutés pour le mariage du Dauphin, d'après un état découvert par M. Henry de Chennevières, aux Archives nationales :

« Au s[r] Cochin, graveur ordinaire du Roy, la somme de dix mille huit cens livres pour les desseins qu'il a faits et les planches qu'il a gravées des festes données à Versailles pendant la présente année 1747 à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, ainsy qu'il est cy après détaillé.

« *Sçavoir* la somme de trois cent livres pour le dessein en cartouche et la planche qu'il a gravé du Billet d'entrée au Bal paré, ensemble la fourniture du papier d'Hollande et le tirage de deux mille exemplaires de ladite planche, cy. . . . . 300 l.

« La somme de quatre mille livres pour une planche gravée représentant le Jeu du Roy et de la Reine avec l'assemblée de toute la Cour jouant dans la grande Gallerie de Versailles, Leurs Majestés y tenans grands appartemens à l'occasion dudit mariage, cy . . . . . 4000 l.

« Pareille somme de quatre mille livres pour une autre planche gravée représentant la place d'Armes et la décoration élevée dans l'avenue de Paris entre la grande et petite écurie de Versailles pour les illuminations faittes à l'occasion dudit mariage, cy. . . . . 4000 l.

Il a des planches, comme le mariage du Dauphin dans la chapelle de Versailles, où toute la cour semble éclater de richesse et de magnificence. Sous la coupole, entre les deux colonnades de l'église, dans le chœur, on sent se presser tous les grands noms, toutes les charges, toutes les dignités, toutes les beautés et toutes les grandeurs de la cour : les officiers du Roi, les dames de la Reine, dans ces habits d'or et de broderie, ces robes sur grand panier, ces corsages busqués de pierres précieuses, ces grappes de têtes de femmes aux cheveux ruisselants de diamants, le repentir sur une épaule ; — armée de duchesses qui font cercle sur trois rangs autour de la bénédiction de l'anneau nuptial que le Dauphin passe au quatrième doigt de la main gauche de la Dauphine. Quelle grandeur encore, quel éclat, quelles perspectives de minois, quel rappel, quelle présence, pour ainsi dire, du spectacle et des spectateurs, dans ces figurations d'un spectacle à la grande Écurie : le théâtre de cinquante-six pieds de profondeur où résonnent les vers de Voltaire et la voix de Clairon ; la salle prodigieusement ornée, tarabiscotée, ses galeries en portique, aveuglées des milliers de bougies, de ses girandoles, de ses candélabres chantournées ; les loges à ventre regorgeant de spec-

« La somme de deux mille cinq cens livres pour les deux desseins finis des deux planches, cy. . . . . 2500 l.

« Au s^r Cochin graveur la somme de quatre mille livres pour les desseins particuliers qu'il a fait et la planche qu'il a gravée de la décoration suivant le marché fait avec luy, cy. . . . . 4000 l.

(Plaisirs de 1747. Archives nationales, O¹ 2985.)

tatrices, inondées de lumières, et en bas, devant la balustrade de l'orchestre, le grand carré vide et respectueux bordé de quatre lignes de femmes en grand habit, qui s'étend, — comme le tapis d'un trône, aux pieds des deux fauteuils du Roi et de la Reine, des deux tabourets du Dauphin et de la Dauphine !

Où retrouver la solennité superbe d'un Bal paré de 1745, sinon dans cette vue de la salle du Manège couvert, montrant tout ce resplendissement de lustres pendus au plafond par des Amours avec des guirlandes de fleurs sous le feu des milliers de flambeaux à branches, à pendeloques de cristal, reflétées dans les glaces ; — une espèce de théâtre à estrade, laissant une sorte de grande scène solennelle à la majesté du menuet dansé par le Dauphin et la Dauphine ? Et comme il déroule les panoramas de fête, les ordonnances réglées par M. de Richelieu ou M. de Bonneval, il déroule aussi, avec la même entente des foules, le même goût d'arrangement, le même sentiment de somptuosité ornementale, les grandes pompes funèbres qu'inventent les Perot et les Slodtz, pour être les apothéoses du néant royal ou princier. Cochin est le spécialiste sans égal pour donner l'impression de ces grandes basiliques, Saint-Denis ou Notre-Dame, sombrées dans le noir des vastes tentures trouées du feu blanc des cierges grésillant de lumière, sur un fond de nuit. Il se montre le vrai dessinateur de la Mort-Pompadour dans ces grandes planches d'enterrements ou de pompes fu-

nèbres qui ressemblent aux opéras du tombeau, avec le dais fleurdelisé à la voûte, le nuage de ballet sur lequel flotte le squelette armé de sa faux, le cercueil ronflant sur le soubassement orné d'une mythologie de fontaine de Versailles, la grotte de l'Éternité peuplée de nymphes, d'Amours et d'un vieux Fleuve, la chaire empanachée comme un lit à la polonaise, le prélat en dentelles gesticulant l'oraison funèbre, les « Princesses du deuil » faisant porter la queue de leur mante à trois gentilshommes, les tribunes emplies de femmes et d'abbés. Et archevêques, évêques, une ligne de prélats en chape, et des hérauts d'armes encapuchonnés de noir sur leur tunique à fleurs de lis, et les gardes de la porte, leur mousqueton sur l'épaule, et les deux files immenses de robes, — Parlement, Chambre des comptes, Cour des aides, Université, Corps de ville, — dont la moitié veille et dont l'autre dort.

IX

En si haute position, assis à la droite de M. de Marigny, gouvernant sous son nom et à son ombre l'art du temps, riche d'une aisance éclatante qui le fait traiter, avec un luxe presque princier, ses camarades à la sortie des apurements de comptes de l'Académie, zélé à la défense de ses confrères et des droits de son corps, champion des privilèges académiques au service desquels il met sa plume, des livres, des

brochures, des articles de journaux, jusqu'à des dessins allégoriques échappés à son indignation et offerts par lui à la Justice, lors du procès intenté par les maîtres peintres de l'Académie de Saint-Luc à l'Académie royale de peinture, Cochin, l'académicien influent et militant, l'adversaire en vue des premières tentatives révolutionnaires de l'art, ne pouvait échapper aux jalousies, aux haines, aux colères qui commençaient à se lever du bas de la peinture et de la sculpture contre les privilèges et les prétentions exorbitantes d'une aristocratie de confrères. Ce sourd déchaînement contre sa personne éclata en 1767, à l'occasion du prix de sculpture, lors de sa lâche déférence pour les exigences de Pigalle, qui avait osé dire : « Si l'on ne couronne pas mon élève, je quitterai l'Académie. » L'injustice faite, Moitte, couronné à la place de Milon : sifflets, mépris, injures, toute l'exaspération des élèves se tourna contre lui. Vainement il criait que les mécontents vinssent s'inscrire chez lui; il n'apaisa rien. Et le samedi suivant, en sortant du Louvre, il lui fallut passer entre la haie des dos de tous les jeunes gens. Un moment même, sur le bruit d'une proposition de les décimer, ils firent menace, rapporte Diderot, de le cribler de coups d'épée [1]. Et, tandis que sa personne se dépopularise, son talent, ce talent si bruyamment et si largement louangé, se discrédite. Les sévérités commencent. On juge, on attaque

1. *Mémoires et correspondance de Diderot*, vol. II, Salon de 1767.

l'artiste ; on jette le dédain sur ces dessins allégoriques de l'histoire de France auxquels il attache tant de prix. Vient l'heure de la réaction déjà indiquée contre les *estampiers*, contre Gravelot, contre Eisen. Çà et là, dans les livres d'art, se lèvent les insinuations, les récriminations contre la *gravure en petit*, accusée d'éteindre le feu du génie, de tuer le grand art de la gravure, de répandre dans la multitude un goût bizarre, d'être enfin cet abaissement : un misérable moyen de gain pour les nouveaux besoins de luxe des artistes. L'abbé Lebrun, dans son réquisitoire contre la vignette, désigne clairement Cochin comme le plus grand coupable, lorsqu'il flétrit ce genre sec et maigre, enfant de l'intérêt, vrai passe-partout des livres médiocres, genre pauvre qui, avec des traits mesquins, a la folle prétention de représenter de grandes choses, « genre qui ne fit jamais la gloire d'un académicien [1] ». L'attaque semble avoir touché Cochin, qui ne répondit pas cette fois, mais qui se laissa défendre par son élève et ami Gaucher dans le *Désaveu des artistes,* servant de réfutation à l'*Almanach historique*, une brochure moqueuse à travers laquelle on sent passer le dépit de l'homme qu'elle défend. Dès lors on ne voit plus Cochin exposer qu'une seule fois ; et quoiqu'il ait eu cette fortune de pouvoir travailler jusqu'au jour de sa mort, et que sa main reste ferme, sûre et adroite,

1. Lettre par un amateur dans l'*Almanach historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et ciseleurs.* Paris, chez la Vᵉ Duchesne, année 1776.

dans les portraits signés des toutes dernières années de sa vie, il a l'air de bouder le public et de vouloir se retirer de lui, voyant et laissant venir ce qui vient, le triomphe de l'antiquité de Vien et la naissante gloire de David, avec un peu de l'aigreur d'un oublié et d'un vaincu.

Donnons ici trois lettres de lui, vraies Revues des Salons de 1785 et de 1789, qui nous dévoileront le trouble de ces vieux artistes de Louis XV, les yeux éblouis malgré eux et un peu blessés par la régénération de l'art :

Mon cher ami,

J'étois à la campagne lorsque vous m'avez adressé la lettre de change ; je n'ay pu la recevoir qu'à mon retour. J'ai payé la pension et je joins ici la quittance. M. Belle, *qui a dîné chez moy hier, m'a dit qu'il avoit fait ce que vous aviés désiré; que le jeune homme lui avoit fait dire qu'il devoit encore avoir entre les mains telle et telle chose; qu'il avoit fait répondre qu'il les lui rendroit en temps et lieu, quand il en auroit l'ordre; nous n'avons pas pu nous expliquer davantage, étant un nombre de personnes que je ne voulois pas qui nous comprissent.*

J'ay vû un moment M. Goeslin, et j'ay été bien fâché de ne m'être pas trouvé en liberté de le prier d'accepter une soupe, pour boire ensemble ; mais j'étois engagé de manière à ne pouvoir m'en débarrasser.

Je suis bien fâché que vous ne soyés pas venu à Paris, mais peut-être aurois-je eû de plus le déplaisir de ne

pouvoir jouir de votre présence, par les engagements de campagne que je ne pouvois rompre parce qu'ils étoient forcés par la reconnoissance d'un bienfait. Je suis fâché aussi que vous n'ayés pas pu voir le Salon, car il y avoit des choses qui vous auroient donné de la satisfaction. M. Vien *s'étoit un peu surpassé, et son grand tableau « d'Hector rapporté à Troye » étoit fort bien composé. Vous jugés bien qu'il y avoit, comme de coutume, quelques figures qui, à force de chercher le simple et le naïf, approchent de la bêtise; des draperies bridées et collées sur le nud, etc.; mais l'ordonnance étoit belle et assés noble, et heureusement il a évité de tomber dans cette obscurité triste et fausse qui avait déparé son tableau du Salon précédent.* Lagrenée, l'aîné, *n'a pas brillé autant qu'il y a deux ans. Sa composition étoit dispersée, ses figures paraissoient petites et mesquines. Il y avoit des beautés de détail, mais le tout étoit cruellement déparé par un ton général d'ombres bleuâtres qu'on avoit déjà eu lieu de lui reprocher il y a deux ans, mais qu'il a encore plus outrées cette fois-cy.*

Lagrenée, le jeune, *son frère, avoit un tableau qui étoit obscur, où toutes les couleurs locales étoient perdûes : les arbres n'étoient pas verds, ou plutôt tout le tableau l'étoit. Il n'a rien gagné à être rapproché de la vue, car rien n'y étoit rendu avec soin et vérité.*

David *a été le véritable vainqueur au Salon, non qu'il n'y eût à désirer, surtout dans la disposition des figures et des grouppes, dans le choix des caractères de tête, etc. Mais une exécution si belle et si ferme, une sûreté de dessin et des détails excellemment rendus ont, avec justice,*

mis le tableau au-dessus de tous les autres, d'autant plus qu'il a abandonné cette couleur noire qu'il avoit mise à la mode, et que les autres n'ont saisie qu'à son imitation. C'est un piège qu'il leur a tendu involontairement. Il s'en est tiré et les y a laissés. A la vérité, je ne crois pas que ce soit pour longtemps, car ils ont bien vu, à ce salon, leur erreur, et le public, d'ailleurs, le leur a assés reproché.

Vincent et Peyron *ont été principalement les victimes de cette mauvaise mode.* Vincent *avoit, à la vérité, l'excuse de ce que son sujet se passe dans une prison, Mais on n'est pas obligé de supposer une prison noire. Son tableau a beaucoup gagné à avoir été redescendû. On y a vu une belle correction et une exécution vraye et soignée.*

Celui qui perdoit le plus étoit Peyron, *qui, sans nécessité et dans une scène qui se passe dans un palais, s'étoit avisé de rembrunir tout son tableau au point qu'à peine voyoit-on ce que faisoient les figures, mais il a infiniment gagné à être vu de près. On y a vu de belles têtes, de l'expression, une composition ingénieuse, des draperies excellemment exécutées; quantité de beautés de détail; enfin quelques artistes m'ont dit qu'ils ne sçavoient quel tableau ils aimeroient mieux avoir fait de celui-là ou de celui de* David. *C'est trop dire. Celui de* David *l'emporte, mais* Peyron *est bien méritant.*

Renaud *avoit un tableau où il avoit de la chaleur; des figures traitées avec fermeté et hardiesse, mais dans le sistème de couleur noire, d'ombres forcées, d'une perspective de mauvais choix, etc. Il a gagné à quelques*

égards à avoir été descendu en bas, et perdu à d'autres.

Menageot et Berthelemy *n'ont fait que de mauvais tableaux. Celui de* Menageot *bien noir et quelques lumières par tache, d'ailleurs mal dessiné; celui de* Berthelemy *bien composé, mais du coloris le plus triste et le plus monotone.*

Les tableaux de Suvée, *beaucoup de mérite de détail, mais secs, plats et sans aucun effet.*

Taraval, Le Barbier, Taillasson, *etc., tout cela ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Espérons qu'ils acquerront ce qui leur manque. Ils auront beaucoup à travailler.*

Je n'ay encore point entendu rien dire, ni même parler de M. Tierce; *je seray au guet pour sçavoir si l'on hasarde légèrement des reproches contre lui.*

A propos de Taraval, *il est mort hier. Ce n'est pas une perte pour l'art, mais c'en est une pour son épouse. Il s'étoit marié, il y a environ six mois; d'ailleurs c'étoit un homme estimable à tous autres égards que ceux de la peinture. On meurt à tout âge. Rendons grâces au ciel de ce que nous existons encore, et soyons prêts à tout évènement. Je suis, de tout mon cœur,*

Votre serviteur et ami,

COCHIN [1].

1. Lettre autographe signée de Cochin, communiquée par M. J. Boilly.

Voici une autre lettre relative à ce Salon de 1785, adressée par Cochin à M. d'Angeviller :

J'avois prévu ce qui arriveroit en descendant les Tableaux du Salon. Tous les ouvrages du premier ordre y ont gagné. Il s'en est cependant peu fallu que cette opération ne déplût au public par la décision qu'on prit de fermer-sur-le champ le Salon qu'il s'attendoit à voir encore pendant la huitaine, mais les premiers mécontentements se sont oubliés aussitôt qu'il a rouvert. Il est certain que M. Peyron *y a beaucoup gagné, aussi quelques-uns de nos artistes (entre autres M. Mouchy, sculpteur, qui est bien en état de juger), m'ont dit qu'ils ne sçavoient lequel ils aimeroient mieux avoir fait de son tableau ou de celui de David. L'éloge est certainement trop fort;* M. David *est supérieur. Il est vrai qu'un autre artiste, mais peintre, m'a assuré que ce tableau n'étoit pas beau. Il a ajouté ou fait telle ou telle chose pour cet homme-là, cependant ce n'est pas une si grande merveille. J'ay senti tout de suite que le serpent de l'envie souffloit sourdement dans son cœur, et dès lors j'ay compté pour rien ce jugement. D'ailleurs il ne faut pas toujours se livrer au sentiment des artistes, sur ce qui concerne leurs rivaux, surtout lorsqu'ils professent le même genre. Il en est qui ne jugent que d'après leur manière.*

M. Restout *le père et* M. Hallé, *quoique habiles gens à plusieurs égards, étoient certainement les deux plus mauvais dessinateurs qu'il y ait eu à l'Académie depuis cinquante ans. Ils ne trouvoient néanmoins jamais rien de bien dessiné dans les ouvrages des autres, et cela ne*

signifioit autre chose, sinon que je ne l'aurois pas dessiné ainsi, donc cela ne vaut rien.

Ce ne sont pourtant pas ces réflexions sur un fait déjà presque oublié qui m'ont déterminé à avoir l'honneur de vous écrire; mon but est de vous supplier de vouloir bien m'accorder un rendez-vous á Paris, après votre retour de Fontainebleau. J'ay à vous faire voir une petite collection de dessins qui me paroît, ainsi qu'à d'autres artistes, très digne de votre attention.

M. le comte de Baune, ancien major des mousquetaires gris, possède huit dessins d'un Tournoy donné à Sandricourt, sous le règne de Charles VIII. Ces dessins sont de quelque habile homme de ce temps-là; je ne m'avise pas de deviner le nom au hazard. Il n'y a que les marchands de tableaux qui ayent la hardiesse de donner des noms à tort et à travers à tout ce qu'ils voyent. Pour le deviner il faudroit chercher, dans l'histoire des peintres, quel étoit le plus habile en France en 1780.

Ce qui rend surtout ces dessins intéressants, c'est le costume tout à fait singulier de ce temps-là. On le voit presque dans toutes les classes, guerriers, hommes privés, femmes, châteaux, etc. C'est ce qui nous fait souhaiter de les voir réunis à la collection du Roy, parce que ce sont des renseignements auxquels on peut avoir recours dans plusieurs occasions.

Ce qui m'embarasse, c'est que je ne puis pas dire qu'ils soient à vendre. M. le comte de Baune me les a confiés pour chercher les moyens de les restaurer, car, quoique tout y soit encore visible, par leur ancienneté et le défaut de soins, ils sont en mauvais état. Si donc, comme je le

crois, il vous paroissoit essentiel de les acquérir, je pense qu'il faudroit faire un petit comité d'artistes pour déterminer le prix qu'on pourroit honnêtement en offrir, et je me chargerois de le proposer au comte de Baune.

J'ai l'honneur d'être, etc.

COCHIN.

Ce 7 novembre 1785 [1].

C'est maintenant, à la date du 20 septembre 1789, six petites pages d'une écriture fine et serrée, adressées à Descamps et qui passent en revue toute l'exposition de 1789 [2].

. . . .

M. Vincent *a un tableau de « Zeuxis à qui l'on présente plusieurs jeunes filles pour y choisir des modèles.» Ce tableau est d'une beauté enchanteresse et M. Vincent s'est élevé au point d'être non seulement le digne rival de M. David, ce qu'il a toujours été, mais même pour cette fois cy de l'avoir surpassé à quelques égards. Il est de l'exécution la plus précieuse et de l'effet le plus piquant.*

M. David *a deux tableaux, l'un grand, c'est « Brutus affligé d'avoir été obligé de sacrifier ses deux fils ». Il est très beau, très précieux et de l'exécution la plus*

1. Notes et Documents inédits sur les expositions du XVIIIe siècle, par J.-J. Guiffrey. Baur, 1873.

2. Lettre publiée par M. Decorde. Les Archives de l'Académie de Rouen posséderaient encore de cette correspondance une lettre sur le Salon de 1779 et une autre lettre sur le Salon de 1787. (*Quelques lettres inédites de Cochin,* 1757-1790, par M. Decorde. Rouen, Boisset, 1869.)

soignée. Je n'aurois à lui reprocher que d'être un peu retombé dans son ancien système noir. Son autre tableau est « Pâris et Hélène ». C'est un chef-d'œuvre de grâce, de pureté et du fini le plus précieux. Il est dans un système très clair et même peut-être un peu trop. Mais si c'est en quelque manière un petit défaut qui nuit un peu à l'effet, c'est en même temps le moyen de faire des tableaux bien plus agréables et d'une bien plus longue durée que ceux forcés en noir : le but de la peinture est de plaire.

M. Peyron *a donné dans le défaut du noir dans son tableau de Socrate. C'est bien dommage, car il est d'ailleurs rempli de beautés qui pourroient le faire aller de pair avec David et Vincent. Mais on seroit tenté de couper la moitié noire de son tableau pour ne conserver que la moitié lumineuse. Il auroit beau dire que c'est une prison obscure, on ne doit pas adopter de pareilles suppositions, quand on veut qu'un tableau puisse plaire ; d'ailleurs les Athéniens (gouvernement populaire) ne faisoient sûrement point usage de cachots noirs, et, puisque Socrate et quelques figures sont bien éclairées, pourquoy les autres ne le seroient-elles point du tout ?*

M. Regnault, *habile homme, et fort mon ami, ne brille point cette année. Sa Descente de Croix a un ciel trop noir, ses draperies sont comme de carton et son Christ a l'air d'un portefaix, grâce à ce qu'ils sont tous coeffés d'un modèle herculesque qui leur a fait perdre de vue la nature élégante. Malgré tous les éloges qu'on leur prodigue,* M. Vien *et* M. de la Grenée l'aîné *n'ont que des tableaux médiocres. Il seroit temps qu'ils ne se*

montrassent plus. La Grenée le jeune *a quelque chose de bon dans le petit, mais son grand tableau est bien pauvre. Il en est de même de* Brenet, *son Henri II est bien déplaisant, c'est un costume tout de fer et insupportable.* Perrin *a une « Mort de Sénèque » où il y a de bien bonnes choses, mais son Sénèque est encore d'après ce modèle trop musclé et ne rend point du tout ce vieillard que nous connoissons par l'antique.*

M. Robin *a un portrait de M. Lally Tolendal qui est du mieux, mais malheureusement il y a aussi un très grand tableau de Saint Louis qui déplaist généralement. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque génie, mais il est si mal dessiné, ses chairs sont si mal peintes, d'une couleur rouge et outrée qu'on a peine à supporter. Quand on réussit si bien un portrait, pourquoi s'obstiner à être un mauvais peintre d'histoire?* M. Durameau *a remis un tableau de « Darès et Entellus » que nous avions vu anciennement; il est d'une excellente composition, d'un dessin fier et caractérisé, mais les couleurs de ses chairs sont rouges jusque dans ses ombres, ce qui a fait dire à un railleur que c'étoit un étalage de viande de boucherie, mais du moins c'est de la viande fraîche, au lieu que celle de* M. Robin *est de la viande qui commence à se corrompre.* M. Berthelemy *a un grand tableau d' « Éléazar: » il y a bien du bon, mais il est gris et foible.* M. Collet *a un portraict de Monsieur. Il est assès bien, mais il est d'un coloris obscur et triste. Il est tout à fait déparé par les deux portraicts de* Mme Guyard *qui sont à côté.* M. Collet *a aussi une « Fête à Cérès, » grand tableau, mais il est fort médiocre.*

Je n'ay vu de M. Suvée *au Salon que le tableau de Mme de Chantal. Il y a de la correction, une exécution soignée, mais sèche et découpée. Le tableau de* M. le Barbier, *d'* « *Ulisse et Pénélope* » *est bon, mais cependant ne s'élève guères au-dessus du médiocre. Il y a de* M. Giroust *une Sainte Thérèse qui est un très bon tableau, vigoureux de couleur et bien exécuté. Il y a de* Monsiau, *agréé, un fort bon petit tableau de la* « *Mort d'Agis* ». *Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit fait ce tableau pour son morceau de réception et qu'on a fait des difficultés pour le recevoir; on ne l'a pas refusé, mais on a remis à en décider.* M. La Vallée dit Poussin *a un assès bon tableau de* « *l'Adoration des Bergers* », *sur lequel il avoit été agréé. Il en a aussi un autre du* « *Jeune Tobie* », *qui ne vaut pas celui de Monsiau et sur lequel il a néanmoins été reçu, tant sont incertains les jugements de nos messieurs.*

Je viens à notre ami M. le Mosnier *de Rouen. Il a de grands tableaux, la Présentation de la Vierge, une Sainte Famille, etc. Ils sont bons, mais tout simplement comme à son ordinaire. Sa* « *Mort d'Antoine* » *a pourtant quelque chose de meilleur. Mais ce qui m'a bien surpris et enchanté, c'est son tableau intitulé :* « *Hommages rendus au Roy par la Chambre de Commerce de Rouen.* » *Nous n'avons point de tableaux au Salon par nos meilleurs peintres de portraicts, qui puissent lui disputer la palme ou du moins de bien peu. Je ne me serois pas douté qu'il eût de si grands talents en ce genre qui a bien des difficultés. Non seulement toutes ses figures vêtues sont parfaitement bien rendues, très adroitement*

et très ingénieusement grouppées, mais encore parfaitement débrouillées et sans confusion. Il a trouvé cette magie de dégradation des lumières si douce dans la nature relativement aux petites distances qu'il y a d'une figure à l'autre, effet que tous nos artistes outrent à force de chercher à le faire sentir. J'y devine les jambes de chaque personnage, malgré la quantité, tant la perspective aérienne et la justesse du dessin y sont bien observées. Son portraict du Roy n'est pas d'une ressemblance bien frappante. Je ne lui en fais pas reproche, il ne l'a pas fait d'après nature. Mais je parierois que tous les autres sont ressemblants, je le vois à leur air de vérité.

Parlons maintenant d'un jeune artiste qui a bien surpris tout le monde et qui m'auroit causé le même étonnement, si je n'avois pas vû peu à peu croistre cet ouvrage. C'est Vernet le fils. *Il a été agréé sur deux tableaux; l'un, grand, qui représente un homme à cheval qui vient de combattre un lion; l'autre, un « Triomphe de Paul-Émile, » tableau de 14 pieds de large sur 5 pieds de haut. Je crois qu'il y a dans ce tableau plus de 200 figures d'environ un pied de proportion. C'est un des plus précieux tableaux que j'aye jamais vus. Ingénieusement composé, les grouppes très variés et adroitement soutenus et séparés de masses d'ombres sans affectation, quoique dans une si grande longueur et presque sur la même ligne. Tout ce qu'on peut imaginer de plus riche et de meilleur goûst en vases, armures, architectures, etc., se trouve dans ce tableau. Exécution précieuse, agréable et facile, conception de dessin, grâce,*

coloris, esprit dans la touche, etc., etc. Enfin ce morceau ne laisse rien à désirer. Je ne dis rien des chevaux, il en a fait une étude particulière et personne ne peut les rendre comme lui. Son tableau en grand n'a pas le même degré de beauté. On voit qu'il n'a pas autant étudié le grand et il ne peint pas la chair avec autant de variété de tons que quelques-uns de nos maîtres. Cependant il est assés bien dessiné, hardiment fait et peint avec facilité. Il est visible que s'il veut s'exercer un peu de suite à des tableaux en grand, il peut espérer les plus grands succès. Les dispositions étonnantes dont il est doué peuvent le rendre l'émule de ce que nous avons de plus grands peintres[1].

1. Cochin était intimement lié avec les Vernet, et M. Decorde cite deux autres passages de Cochin donnant des détails sur le jeune Carle Vernet :

« *Je sors de l'Académie*, écrit-il le 31 août 1782, *où nous venons de juger nos prix aux applaudissements des maîtres et des élèves. Le fils de Vernet a le premier prix... Toute la famille Vernet en étoit en larmes. Il s'y est passé plusieurs scènes de plaisir très attendrissantes.* »

Carle Vernet avait la passion des chevaux. Jeune encore, il faillit périr d'une chute de cheval que Cochin raconte de la manière suivante dans le post-scriptum d'une lettre du 10 mai 1787 :

« *Le fils cadet de Vernet, celui qui est peintre, vient d'échapper au plus cruel danger. Son père (qui est d'une foiblesse inexprimable pour ses enfants) a grand soin d'entretenir un joli cheval pour les plaisirs de ce fils qui lui a persuadé que cela étoit necessaire pour sa santé. J'avoue que je n'en pense pas tout à fait de même, car il me semble à moy que cela lui sert principalement à perdre son temps et négliger son talent, à suivre toutes les chasses de M. le duc d'Orléans, etc., etc. Mardi dernier il a fallu aller voir la Revue des Gardes françoises à la plaine des Sablons. Là, occasionné par diverses circonstances, son cheval s'est effrayé, s'est cabré et l'a renversé et foulé aux pieds ; d'autres chevaux ont aussi passé dessus. Il est inconcevable qu'il n'ait pas été tué. Il en est quitte pour plusieurs contusions dont une a paru d'abord assés grave. Mais tout est à présent sans danger. Comme on a sçû que c'étoit le fils de Vernet, le Roy, le maréchal de Biron y ont pris le plus grand intérest.* »

Puisque je me suis laissé entraîner si loin, suivons. Je m'apperçois bien que, sans le vouloir, j'ay fait une brochure et même une critique sévère sur le salon, mais, quand on cause avec un ami, on ne mesure pas toujours ses expressions.

Avant de quitter l'histoire, je dois vous dire deux mots de M. Taillasson *et de* M. Gouffier. *Le premier est à son ordinaire sage, mais froid, assés correct; il ne lui manque que d'être plus peintre. Le second a à peu près les mêmes défauts, froid et sec, cependant correct, pur et fin, mais d'un trop grand fini. Il n'a pas trouvé à s'échauffer à Rome, je voudrois qu'il allast prendre une dose de chaleur, de hardiesse et de facilité en Flandre.*

Venons aux portraicts. Celui qui, selon moi, remporte la palme, c'est M. Mosnier. *Il y a plusieurs portraicts, dont je crois pouvoir dire que, dans ce que j'ay vu de nos peintres modernes, j'ay bien rarement vû quelque chose d'aussi beau, entre autres une Dame qui tient entre ses genoux sa fille debout. La tête de la jeune fille porte ombre sur presque tout le visage de la mère. Cette suppo-*

Quatre mois après, Carle Vernet, complètement guéri de sa chute, se mariait à Paris, et Cochin l'apprenait à Descamps dans une lettre du 11 septembre, qui contient en même temps quelques indications sur les tableaux exposés au Salon de 1787 :

« *Vernet y a douze tableaux; ce qui est inconcevable, c'est qu'ils sont aussi beaux que s'il n'avoit que quarante ans, il est pourtant de* 1714. *C'est l'habile homme le plus obstiné que j'aye encore vû.*

« *Il vient de marier son fils cadet* (*Carle*) *avec la fille de mon confrère Moreau le dessinateur. A-t'-il bien? a-t'-il mal fait? Sçait-on ce que l'on fait en mariant ses enfans? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut renoncer à monter a cheval et à suivre les chasses de M*[gr] *le duc d'Orléans* (*qui n'a rien de mieux à faire que de se divertir*), *au lieu qu'icy, il faut soutenir un ménage et ce qui s'en suivra.* »

sition, infiniment difficile à bien rendre, est rendue avec une vérité et un talent prodigieux. Ses autres portraicts qui sont en grand nombre sont tous excellents.

M. Vestier *ne se soutient pas cette année à côté de lui, quoiqu'il ait de forts bons ouvrages, mais il y a presque dans tous le défaut de supposer des dégradations de lumière à des distances de* 2 *ou* 3 *pieds que la nature ne présenteroit au plus qu'à* 8 *ou* 10 *pieds d'enfoncement, systèmes que l'on se fait par faux raisonnemens et par habitude, auxquels la nature donne des démentis continuels.*

Il y a cette année un combat à outrance pour le mérite entre nos deux dames célèbres, Mme Guyard et Mme Le Brun. *Il me semble que Mme Guyard l'emporte pour cette fois. Ses deux portraicts en pied de nos princesses, Mme Victoire et Mme Louise ont les effets les plus piquants possibles et d'ailleurs excellemment bien rendus. Elle a osé entreprendre d'y peindre l'éclat de la lumière qu'un soleil brillant répand sur les objets et a rempli cette demande avec un succès prodigieux. Mme Le Brun a de son côté des choses excellentes, telles que le portraict de Mme Rousseau et son portraict à elle-même caressant son enfant. Un Amour que beaucoup de personnes vantent me plaist moins, j'en trouve le pinceau trop fondu, mou et doucereux. Je ne dis rien de ses deux marabous asiatiques, il ne falloit pas peindre des magots rembrunis avec des chemises de mousseline.*

Vernet père *ne vieillit point, toujours même feu, même exécution.*

Nous avons beaucoup de paysagistes. Le plus vigou-

reux de tous est César Vanloo. Valenciennes *a de très bons tableaux et après Vanloo l'emporte sur les autres. Après eux viennent* (sic) Hüe. *Je ne suis pas cependant bien content de son tableau du « Combat de la Grenade». Je ne connois pas l'effet de ces sortes de scènes, mais je vois bien que ce n'est pas cela.* Nivart *est le plus foible. Je trouve dans tous ces tableaux beaucoup de talent et d'art, mais en général je n'y vois pas bien la vérité des effets de la nature. Cela est remplacé par des effets de convention pris dans les tableaux de différents maitres célèbres.* Houel *cependant a des parties dans ses tableaux où l'on retrouve cette vérité que j'aime.*

Dans le genre des fleurs, les deux frères Van Spaendonck *sont vrayment prodigieux, la plus grande vérité et le fini le plus précieux.* Mme Coster *les suit de près.* Roland de la Porte *a de petits morceaux où l'illusion est parfaite.*

M. Legillion *a de petits tableaux excellens, bonne couleur, animaux bien dessinés, effets ingenieux et harmonieux.* De Marne, *des tableaux chauds et faisant de l'effet.* De Launay, *à peu près pareillement. Ces deux derniers cependant me paroissoient forcer trop leurs ombres.* Bilcocq *me semble étonnant pour la vérité et la touche spirituelle avec laquelle il traitte les objets de détails, tels qu'histoire naturelle ou autres. Il ne traitte pas aussi bien les figures. Il devroit s'exercer à en peindre pour étude en plus grand, afin de les rendre mieux quand il auroit à les faire en petit. Un nouvel agréé, nommé* M. La Fontaine, *a mis des vues d'intérieur d'église dans le genre de Peter Neef. Elles sont*

d'un effet assés vray, cependant un peu trop noires et trop obscures, d'ailleurs l'exécution en est un peu pesante.

M. de Wailly *a, à son ordinaire, des dessins d'une architecture folle, mais fort bien dessinés.*

Dans la sculpture, beaucoup de bustes bien traittés, ceux surtout de M. Pajou *et de* M. Houdon. *Une jolie figure de la « Sensibilité », par* Chaudet, *et quelques autres petites figures en groupes sont assés bonnes. En grand, une excellente figure du « Silence », par* Mouchy, *avec les plus exactes vérités de détail, mais selon le système de Pigalle, sans oser rien rectifier à la nature, par conséquent gresle comme le modèle dont il s'est servi. Je n'aime pas que* M. Julien *ait fait le Poussin demi-nud. Je n'aime pas non plus que* M. Foucou *ait fait Duguesclin casqué et cuirassé à la gauloise : vilain costume surtout pour la sculpture.*

X

Ici essayons de reconstituer un peu de la vie intime du dessinateur mondain des Menus, à l'aide des lettres adressées par l'artiste à deux amis intimes : à Desfriches, à Descamps.

Beaucoup d'affaires, écrit Cochin en 1781, *des maux d'yeux, des soupers en ville, on se couche tard, on ne se lève pas matin, des dessins à faire qui sont pressés, où l'on emploie les parties de la journée qu'on ne passe pas à table; car vous savez que qui veut se livrer à la société de Paris, ne manque pas d'occasion de gueule* [1].

1. A propos de ces « occasions de gueule » que Cochin ne semble

Cette lettre est adressée à Desfriches, le commerçant paysagiste, l'inventeur du *papier-tablette* aux lumières égratignées avec un grattoir, le collectionneur de tableaux, l'ami de Vernet, de Boucher, de la Tour, de Chardin, de Houdon, de Watelet, et leur fournisseur de vin blanc, de vinaigre, voire même de mouchoirs; le courtois, l'hospitalier Desfriches, le

pas dédaigner, voici une lettre en vers de l'artiste adressée à Mme Pommyer de Rougemont, chez laquelle il dînait tous les mercredis:

La colère suffit et vaut un Apollon.
Vous triomphés, cruelle, et bravés ma douleur.
Je n'avois pas encor senti tout mon malheur,
Et vous ne comparés ma perte et votre gloire
Que pour mieux relever une injuste victoire.
Oui, madame, il est vray, j'ai perdu mon pari,
Qui l'auroit pu penser? Où étiés-vous, Fleuri?
Mais faudra-t-il encor que prest à satisfaire
Au devoir que m'impose un pari téméraire,
J'aille exposer ma honte aux regards du passant,
Traîner de la cloyère un trophée insultant?
Sauvés-moi cet opprobre; êtes-vous généreuse!
Sans me faire rougir, soyés victorieuse;
Que mercredi prochain vers l'heure de midi
L'écaillère chés vous ouvre l'huistre à l'envi,
Que dans votre quartier cette femme choisie
Prodigue ses efforts, d'un bon couteau munie.
Il me reste un espoir, c'est d'en manger assés
Pour subjuguer enfin vos appétits lassés;
Et, bravant les propos de tous vos malins drilles,
Me faire un beau rempart d'un monceau de coquilles.
J'ay l'honneur d'être avec respect,
Madame,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Cochin.

Ce 12 *mars,* 1785.

Lettre communiquée par le baron Portalis au bulletin de l'*Art français,* année 1870.

propriétaire « le long des méandres charmants du Loiret, de cette Cartaudière, au beau bois de chênes verts, droits et bien ombrés », où Cochin trouvait si doux de *riboter avec de bons amis*.

Cette lettre et les autres publiées par M. Dumesnil dans le volume des « Amateurs français » consacré à Desfriches présentent l'artiste dans le déshabillé de sa pensée, dans le tour vif et original de son esprit, dans le train-train de sa vie de travail et de plaisir, dans la confidence de ses *bobos*, de ses fluxions sur les yeux, de ses continuels embarras d'argent.

Voici, en 1758, au début des relations entre les deux hommes, le remerciement de Cochin à Desfriches, pour les souscriptions aux Ports de France, par lui récoltées dans l'Orléanais, un remerciement qui ressemble à un passage du « Neveu de Rameau » :

« *Dieu vous bénira, n'en doutez point; vous avez travaillé pour la propagation des écus des Cochin et des Le Bas, si que leurs bourses deviennent grasses à lard. Que de jouissances s'en suivront: car voulez-vous de bons soupers, ayez des écus; voulez-vous de bonne musique, ayez des écus; voulez-vous de belles filles, idem: jugez donc combien vous allez prospérer. Afin que vous puissiez rendre compte aux bonnes âmes qui ont souscrit, apprenez-leur que nous avons déjà deux estampes à l'eau-forte, dont les curieux paroissent satisfaits, voire même sont ébahis. Mon camarade, comme vous me le marquez, s'étoit un peu discrédité auprès du public. Ce n'est pas que le drôle n'ait pas les plus grands talents, mais il couroit après l'argent et vouloit le gagner à son*

aise ; quand maître Cochin est venu le prêcher qu'avant toutes choses il falloit bien faire... »

Dans une lettre, à propos du vin d'Orléans qu'il demande à Desfriches pour en faire faire la connaissance à ses amis, Cochin écrit : « *Si je n'ai pas d'argent pour le payer aussitôt, vous voudrez bien me faire crédit, car les pauvres diables d'artistes qui travaillent pour le Rôi et qui ont des places qui prennent une partie de leur temps, qui ne sont payés ni d'un côté ni de l'autre, sont gueux comme rats d'église.* » Une autre fois, il renonce à des mouchoirs qu'il avait prié Desfriches d'acheter, sous le coup de la redevance de deux vingtièmes sur une maison appartenant au Roi, et dans laquelle il logeait ; impôt inattendu et tout neuf. Une autre fois encore, il mande à Desfriches « *étonné de le trouver quelquefois si court d'argent* » que toute sa petite fortune, due aux bienfaits du Roi par l'entremise de M. de Marigny, son ami et protecteur, et qui s'élève à près de 25,000 l., ne lui est pas payée, et qu'il ne se soutient que par ses travaux qui ne lui rapportent pas beaucoup, *à cause,* dit-il, *de la quantité de corvées gratuites que je me trouve engagé à faire*, *parce que suis bon diable*[1].

Enfin dans la dernière lettre de la correspondance

1. Dans une lettre à Descamps, il dit : « *Il me reste de ne plus rien faire gratis.* » Et il ajoute aussitôt : « *Est-ce que cela se peut, après avoir de tout temps sacrifié plus d'un quart de mon année à obliger les uns et les autres ?... J'ay le malheureux foible de ne sçavoir rien refuser à personne, et je perds beaucoup de temps par complaisance, à des choses qui ne me rapportent rien.* »

des deux amis, datée 1784, le vieux Cochin écrit au vieux Desfrlches malade :

« ... *A notre âge on a bien de ces petits désagréments; il faut nous défendre le mieux que nous pourrons. Quant à moi, je me porte assez bien, mais ce n'est pas cependant sans avoir quelque fer qui cloche ; il faut que nous prenions patience ou de force ou de gré, heureux de conserver le moule du pourpoint.* »

La correspondance avec Descamps est plus renseignante encore. La liaison entre les deux hommes, devenue tout intime à la suite de deux voyages en Normandie du dessinateur parisien, abonde en épanchements, en confessions, en détails familiers. Un moment même on pourrait croire que cette correspondance[1] va se transformer en de vrais mémoires épistolaires, ainsi que l'annonce cette lettre[2] :

« *La vie d'un artiste,* dit-il, *est quelque chose d'assés uniforme et d'assés peu intéressant : mais comme je tenois d'assés près au supérieur et que j'avois des rapports à tous les artistes de ce temps-là, comme chargé du détail des arts, il pourroit s'y rencontrer à leur égard des anecdotes assés intéressantes. J'aimerois cette manière épistolaire qui dispense d'une méthode gênante et qui*

1. Cette correspondance, conservée aux Archives de l'Académie de Rouen, comprend 98 lettres autographes dont la première est datée du 5 décembre 1757 et la dernière du 10 janvier 1790. Les extraits que j'en donne sont tirés de la brochure ayant pour titre : *Quelques lettres inédites de Cochin,* 1757-1790, par M. A. Decorde. Rouen, Boisset, 1869.
2. Lettre du 30 août 1788.

permet les digressions. Je vous exhorterois à en faire autant et à m'écrire pareillement les faits de votre vie. Lorsque je m'en verrois une quantité suffisante, je les remettrois à l'Académie de Rouen sans cachet, en la priant de n'en faire usage (dans le cas où cela paroistroit mériter quelque publicité) qu'après que vous et moy serions dans le sein d'Abraham. Nous nous en rapporterions pour l'avenir au choix et au goust de quelque bon rédacteur. Ces sortes d'académies n'en manquent jamais. D'après cette espérance, nous pourrions écrire au courant de la plume, sans nous donner la peine de corriger, et nous en rapportant aux soins de notre futur juge. »

Malheureusement il n'y a là qu'une intention d'une heure, une velléité d'un moment, et la correspondance demeure simplement un commerce épistolaire, dans laquelle il faut se contenter de glaner de petits morceaux de la vie ou de la pensée de Cochin.

Dans ses lettres, Cochin énumère les travaux qu'il est en train de faire, revient souvent aux tracas d'argent qui font le tourment de sa vie, se lamente sur les quartiers de sa pension qui ne sont pas payés [1],

1. Dans une lettre du 6 juin 1780, Cochin dit : « *Un autre article désagréable, c'est que depuis bien des années je ne suis pas payé des bienfaits que je tenois de Louis XV. Les arrérages qui me sont dûs chez le Roy, tant en pensions qu'autrement, montent à près de* 22000 *liv. On prétend que dans quelque temps nous serons payés de* 1779. *Ainsi soit-il.* »

Dans une lettre du 7 juillet 1781, il dit encore : « *Je ne puis compter avec quelque certitude que sur mon travail. Il m'est beaucoup dû par le Roy, mais comme la plus forte partie est sur la caisse des bâtiments qui est toujours obérée, il faut laisser cela de côté. J'aurais eu plus d'espérance d'une exactitude de payement de la pension que j'ay sur le Trésor royal, si M. de Necker fût resté en place, mais on ne peut compter sur rien dans notre bon pays.* »

parle avec amour de sa petite maison de campagne de Gentilly qu'il a fait arranger « *pour y passer les fêtes et les dimanches en toute liberté, loin du tourbillon de Paris et de ses visites inutiles.* »

Grâce à ces lettres, nous possédons, tracé au courant de la plume, un charmant tableau de la vie de travail et de bombance qu'il mène dans ses deux voyages en Normandie, la première fois en 1776 lorsqu'il vient dessiner le port du Havre [1] et la seconde fois en 1777, lorsqu'il vient dessiner le port de Rouen. Au Havre, il est descendu rue Françoise à l'enseigne de *la Place Royale,* et il occupe un appartement que lui a fait retenir Jombert chez MM. Prier, ses correspondants, un appartement composé de trois pièces, dont l'une, très bien éclairée, peut lui servir d'atelier. Il est arrivé avec la volonté de se consacrer tout au travail. « *Mais,* écrit-il, *ces grands projets de ne point faire de connoissances et de s'occuper exclusivement du dessin du port devoient s'évanouir bien vite.* » A peine était-il installé, que les invitations pleuvaient chez l'artiste, et qu'il se trouvait lancé dans les meilleures sociétés du Havre. Et il écrit : « *Tous les ingénieurs de la place se sont avisés de me prendre en affection. Ils sont une demi-douzaine et veu-*

1. *M. Vernet,* écrit Cochin, en annonçant à Descamps son arrivée en Normandie, *avoit fait le port de Dieppe que nous n'avons pas gravé, faute d'y avoir un pendant. Je vais tenter de dessiner le port du Havre. Je viendray, à ce que j'espère, à bout de rendre passablement le portrait de cette vue, j'espère aussi l'orner de figures supportables, mais les vaisseaux m'embarrassent fort. Ah les pauvres vaisseaux que je feray ! Nous serons obligés de mettre dessous :* ce sont des vaisseaux. » (Lettre du 10 mai 1776.)

lent me traiter tour à tour. De fil en aiguille, voilà que que je connois tout le monde. J'ai peur qu'à la fin cette ville ne soit pour moy l'isle de Calypso. »

Et malgré les éditeurs « qui juraient contre lui à Paris » il reste au Havre jusque dans la première huitaine d'août, consacrant les derniers jours à payer ses dettes de reconnaissance, par des portraits-profils qu'il enlève si joliment.

L'année suivante, il trouve à Rouen le même accueil, les mêmes festoiements, la même chère lie, si bien que, pour se sauver de cette vie plantureuse, il séchappe de la ville sans dire gare, ainsi que le témoigne cette lette du 12 novembre : « *Je me suis en allé de Rouen comme un voleur, sans dire adieu.* » Et il ajoute dans une lettre du 27 novembre :

« *Je vous vois dans un embarras extrême, et exposé à mille indigestions pour aller m'excuser chés tous nos amis. Mais là sérieusement, est-ce qu'ils sont réellement en colère ? Est-ce qu'en conscience je pouvois rester davantage ? Je suis assés fâché de ne pas les retrouver tous à Paris. Croyés-vous de bonne foy que je ne fusse pas enchanté de vous y retrouver tous, d'aller dans ma soirée, tantost adoucir un peu les chagrins de maman Descamps, parler raison avec vous, quand cela devroit ennuyer toute notre jeunesse, tantost chés le bon papa Goueslin*[1] *nous amuser de la gentillesse de Louise, sçavoir les sommes ruineuses qu'on a perdu au reversi ; et par cy par là, sçavoir un peu des histoires de la ville, que madame*

1. Goueslin avait épousé une fille de Descamps.

Gouesliu raconte si finement et avec tant de gayeté! Croyés-moi, tout cela vaut mieux, est plus simple et d'un plus véritable agrément que nos conversations de Paris, qui sont trop apprêtées, où les états sont si mêlés, qu'il faut toujours peser ce qu'on dit, de crainte de blesser personne. Aussi, hors quatre maisons à Paris où j'ay de vrais amis, m'ennuiay-je presque partout, et, si je pouvois réunir ce que j'ay trouvé d'excellent à Rouen avec ce que j'ay de bon à Paris, mon bonheur seroit complet. »

Dans ces lettres à Descamps, Cochin fait la confidence de ses démêlés avec Pierre, le directeur de l'Académie, proclame son enthousiasme pour M. Necker, narre longuement sa brouille avec de Miromesnil à propos de son arrêt sur la librairie, et il termine ainsi: « *En voilà diablement long sur ce sujet, mais la chose en vaut la peine. Comme vous scavés que je suis un peu crâne de ma nature et que je n'aime pas à faire ma cour aux gens que je ne saurois estimer, j'ai pris le parti, pour n'avoir plus rien à démêler avec ces honnêtes gens, de donner ma démission de l'état de censeur royal que j'ai exercé pendant plus de 20 ans, et comme je ne me cache jamais et pense toujours tout haut, dans la lettre que j'ay écrite à M. Camus de Neville pour rendre cette plate, je luy ai marqué que les nouveaux principes qui s'établissoient dans l'administration des lettres et de la librairie renversant toutes les idées que j'avois toujours conçues sur le droit public à cet égard, je croyois plus prudent de s'isoler et de chercher à ne plus tenir à rien.* »

Ici Cochin, fidèle à la mémoire du prince qu'il a

servi, s'élève contre « les méchancetés odieuses » de Linguet, contre sa phrase sur Louis XV se traînant *d'opprobres en opprobres;* là il applaudit à l'arrêt qui condamne M. de Chabriant à 6,000 livres de dommages-intérêts « pour avoir insulté publiquement un bourgeois, honnête procureur », s'écriant : « *Oh! si cela pouvoit apprendre à vivre à cette jeune noblesss insolente qui, à propos de bottes, prend des tons insolente vis à vis du bourgeois honnête et tranquille! C'est du moins une leçon.* »

Enfin, en un endroit de sa correspondance avec Descamps, Cochin raconte gaillardement un plongeon dans la Seine, dont le vieillard de 71 ans s'est tiré comme un jeune homme :

Mon cher ami[1],

Puisque vous avés été informé de ma culbute dans l'eau, il faut que je vous instruise de la vérité du fait. Je voulois aller à Sèvres, le soir du jour de la Pentecôte. Ayant manqué la galiotte, je pris le parti, ainsi que quelques autres personnes qui se trouvoient dans le même cas, d'entrer dans un batelet (c'étoit au port qui est au bas du pont Royal) où se trouvoient avec moy 8 *ou* 9 *autres voyageurs. J'avois mon ordre de Saint-Michel en petite croix, au moyen de quoy je recevois beaucoup de politesses de mes camarades de voyage, M. le chevalier par cy, M. le chevalier par là, chose que je n'aime guères,*

1. Lettre du 12 juillet 1785.

car vous sçavés que je ne suis pas fort vain de ces sortes d'honneurs et que j'ay attaché tout le mien à tâcher de valoir quelque chose dans mon art. On me fit la politesse de vouloir que je me plaçasse vers le fond du bateau sur un de ces bancs qui longent les bords ; les nôtres ne sont pas faits comme ceux de Rouen, quelques cerceaux fort minces et une toile (qui justement se trouvoit relevée) en constituent toute la couverture. Dans le moment où j'allois m'asseoir il se fit quelque mouvement de secousse dans le bateau, soit par quelqu'un qui y entroit ou autrement, cette secousse me fait échapper les pieds, et patatras, voilà mon Cochin qui fait la culbute dans la rivière. Je tenois un petit portefeuille sous mon bras que jen'ay point quitté (c'est presque César qui se sauve à la nage en tenant ses Commentaires). Par bonheur je sçais nager, quoique non pas aussi bien que lui, c'est ce qui a fait que je n'ay pas eu le moindre effroy. Mon premier mouvement a été de me dire, Allons il faut se tirer d'icy. Sans avoir touché le fonds dont par conséquent j'ay ignoré la profondeur, j'ay fait un mouvement qui m'a ramené sur l'eau. A la seconde brassée qui devoit être plaisante, car je nageois du seul bras droit et simplement de la main gauche, pour ne pas lâcher mon petit portefeuille, je rasois le bateau. Les personnes qui étoient dedans, beaucoup plus effrayées que moy, parce qu'elles ignoroient si j'étois capable de m'en tirer tout seul, m'ont accroché par mon habit, je leur dis que je gagnerois facilement le bord qui n'étoit pas à quinze pieds de moy, mais elle ne l'ont pas voulu; ce qui m'a donné beaucoup plus de peine que si j'eusse nagé jusqu'à terre. On vouloit que j'attendisse que j'eusse

envoyé chercher un fiacre, mais j'ai représenté que demeurant aux galeries du Louvre, j'étois à ma porte, et qu'en m'en allant de toute vitesse je me refroidirois moins : débat sur ce point, cependant on m'a laissé faire et j'ai été chés moy toujours courant et sans me refroidir. Mais il s'en est peu fâlu que je n'y trouvasse aucun secours. Le domestique et la cuisinière n'y étoient point et je n'y rencontray qu'un jeune cousin qui sortoit aussi pour aller à la promenade. Bel embarras pour arracher culotte et bas, etc. Ayant changé de tout, je me suis mis à travailler, j'ay été souper en ville, et le lendemain je suis parti pour la campagne où j'avois promis d'aller.

XI

L'homme de plaisir ne s'était pas marié. Point de femme, point d'enfants dans son logis. L'artiste n'y met guère que son travail, y dînant à peine une fois par mois, passant toutes ses soirées dans un cercle d'amis avec lesquels il soupe quotidiennement pendant des années. Triste logis que nous peint, de couleurs sombres, le graveur Miger, son commis à deux cents livres par an. « La maison de mon maître, dit-il, se composait de M. Cochin, de sa mère âgée de quatre-vingts ans, de sa sœur, personne de quarante ans, d'une cousine de cinquante ans, trois femmes bien dévotes et jansénistes [1] par-dessus le marché,

1. Magdeleine Horthemels, la mère de Cochin, a gravé quatorze planches de vues intérieures et extérieures de Port-Royal.

d'un domestique femelle pour ce trio et d'un laquais pour le chevalier[1]. » De ce trio de *sempiternelles*[2] comme les appelle Miger, la vieille mère de Cochin, dont Wille vante l'extrême douceur, meurt en 1767, laissant cette belle mémoire qui met derrière son convoi le concours d'un monde infini. Et la maison reste plus vide et plus triste.

Puis, peu à peu meurent les maîtres des intérieurs où se rend, le soir, le brillant chevalier, qui n'a plus d'endroits d'habitude pour souper. Et le voilà, après la mort de l'abbé Pommyer, écrivant : « *Je me trouve dans l'univers comme un homme entouré de ruines, car il n'est plus en mon pouvoir de faire de nouvelles connoissances, et bientôt je seray réduit à vivre presque seul. Au reste ces amertumes disposent à quitter la vie avec moins de regret, comme le disoit feu notre ami Chardin.* »

Au milieu de cet isolement se faisant, avec les années meurtrières, toujours plus grand, le vieillard bon et affectueux qu'était resté l'homme, avait placé un peu de sa tendresse de cœur sur une sorte de fils

1. Dans une lettre à Descamps, énumérant les charges qui pèsent sur lui, Cochin dit : « *C'est sa mère qu'il a eu longtemps avec lui, puis une sœur incapable de se conduire, un jeune cousin qu'il a pris chez lui pour l'élever parce qu'il lui a reconnu des dispositions pour le dessin, une ancienne gouvernante, impotente depuis quelques années et tombée à peu près en enfance ; de vieux serviteurs auxquels il est attaché, parce qu'ils l'ont servi longtemps avec fidélité et dévouement : en tout dix à onze personnes qui n'ont de ressources que dans ses foibles bienfaits, et auxquelles il faut qu'il procure, par son travail, les moyens d'exister.* »

2. *Biographie de Miger*, par Bellier de la Chavignerie. Dumoulin, 1866.

d'adoption, et il est frappé en plein cœur par l'ingratitude du petit misérable. Écoutez-le :

« *Imaginés-vous que j'ay été indignement volé par un élève que j'avois pris par charité, que je nourrissois, logeois, habillois, enseignois, etc. Il m'a pris* 8 *à* 900 *estampes des ports de France, les premières épreuves sans lettres que j'avois conservées, que je vendois* 30 *livres pièce, qu'il a vendu* 9 *livres, une quantité d'épreuves de mon histoire de France que je fais de société avec M. Prevost. Mais ce qui plus m'afflige, c'est qu'il m'a pris toutes les estampes que depuis plus de* 40 *ans, les graveurs, mes amis m'avoient données, touttes choses devenues rares et de prix. Enfin, mon ami, sans exagération je ne puis évaluer ce vol à moins de* 10,000 *livres. Par un bonheur dont je ne puis assez remercier Dieu, il ne m'a pris aucun effet appartenant au Roy. Vous sçavés que j'ay sous ma garde peut être pour un million de dessins du cabinet du Roy, jugés de mon état, d'être dévoré de cette inquiétude pendant tout le temps que j'ay mis à vérifier si j'avois tous ces effets. Enfin, à cet égard, je n'ay rien perdû; il est vrai que je garde ces objets bien plus sévèrement que je ne garde mon bien propre.*

Ce qui m'a le plus poignardé c'est l'horrible ingratitude de ce monstre. Je l'aimois, je cherchois à le former à tous égards. Il estoit à ma table, même quand j'avois compagnie. N'en parlons plus, le sang me bout de rage, cependant je n'ay point porté de plainte, je ne veux point me préparer de nouveaux chagrins, tels que ceux de M. Pierre lorsqu'il a fait pendre l'élève qui l'avoit volé[1]. »

1. Lettre à Descamps du 12 juillet 1786.

A quelques années de là arrivait la Révolution, et, avec la Révolution, le *faulte d'argent* pour les artistes et pour les artistes comme Cochin qui, ainsi qu'il le dit quelque part, « *a eu toujours le talent de dépenser plus qu'il ne gagnoit.* »

Il écrit à la date du 20 septembre 1789 : « *En est-ce assez pour un homme de* 75 *ans? Auriez-vous pensé qu'à la fin de ma carrière, ayant travaillé* 60 *ans et travaillant encore avec quelque succès, auriés-vous pensé, dis-je, que je me trouverois dans le cas de ne pas sçavoir si je pourray substanter ma famille et moi jusqu'au jour de l'an? Ce fait est cependant très vray.* » Il ajoute, faisant allusion à la misère des temps et à la difficulté de se faire payer : « *Je devois recevoir avant le jour de l'an* 5,400 *livres, je ne les recevray point. J'ay achevé et j'auray fait pour* 3,600 *livres d'ouvrage, il y a toute apparence que je n'en recevray pas un sol. Je voudrois vendre partie de ma bibliothèque qui est assés belle, je ne trouve personne qui en veuille acheter même au plus bas prix. Il y a plus; j'ay bien de la peine à obtenir qu'on m'achète au poids du marc des médailles d'argent, et je ne suis pas encore assuré de venir à bout de cette petite affaire. Chacun garde le peu de comptant qu'il peut avoir pour vivre au pied de la lettre, au plus exigû.* »

Mais ce n'était pas d'argent seulement qu'elle privait seulement l'artiste, la Révolution ! c'était de ses dernières vieilles amitiés encore survivantes, apportant, dans les intimités des années pacifiques, les conflits, les violences, les aigreurs qu'y met la poli-

tique, cette *brouilleuse* des gens qui s'aiment le mieux. Et laissons la parole au vieux monarchiste :

« *Je ne voyois plus mon ami Vernet aussi fréquemment,* écrit-il encore le 10 janvier 1790, *il avoit ouvert sa maison à quelques democrates forcenés, et moi, qui suis un aristocrate invétéré (car c'est ainsi qu'on appelle ceux qui conservent un véritable attachement pour le gouvernement monarchique), vous concevés que cette société n'étoit pas de mon goust; aussi ay-je pris le parti de renoncer à presque toutes mes sociétés. Je n'aime point la dispute, on a beau se retrancher dans le silence, on veut vous forcer à parler, à approuver, à admirer même, il est impossible d'échapper à des gens qui au travers des nuages les plus noirs veulent voir des anges couleur de rose. Je ne fréquente plus que deux ou trois sociétés, et, comme vous poucés penser, de vrais amis. Il est si aisé de rester seul dans son coin! Ce n'est pas pourtant contempler les orages, bien tranquille dans le port ; c'est les voir du bord d'un rocher avec un abîme devant soi où l'on est prest à tomber ; Dieu nous soit en aide!*

Cochin mourait le 29 avril 1790 [1].

1. Extrait du registre mortuaire de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois pour l'année 1790 : « Le vendredi 30 avril 1790, Charles-Nicolas Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, graveur et dessinateur de Sa Majesté en son Académie de peinture et sculpture, garde des dessins du cabinet du Roi aux galeries du Louvre, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture et sculpture, censeur royal et membre de plusieurs académies, garçon, âgé d'environ soixante-dix-sept ans, décédé hier à six heures du matin aux galeries du Louvre, a été inhumé en cette église en présence du sieur Clément-Louis-Marie-Anne Belle, peintre du Roi, recteur en son Académie royale de peinture et sculpture, surinspecteur des ouvrages de la couronne aux Gobelins, et de maître Antoine-Alexis Belle, avocat au Parlement, conseiller du Roi,

commissaire honoraire au Châtelet de Paris, ses cousius. Signé : Belle et Tardieu. » *Archives de l'Art français*, vol. IV.

Le marquis de Laborde nous communique un rare catalogue de la vente de Cochin après son décès : « Notice des différents objets de curiosité de feu M. Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, graveur et dessinateur de S. M. en son Académie de peinture et sculpture dont il était secrétaire, garde des dessins du cabinet du Roi aux galeries du Louvre, censeur royal pour la partie des arts et membre de plusieurs académies; dont la vente en sera faite le lundi 21 juin et jours suivants, de relevée, dans son logement aux galeries du Louvre. 1790. Tableaux et médailles. N° 1. Deux tableaux par Joseph Vernet faits avec tout l'art et l'esprit possible : dans l'un, on représente un naufrage au bord de la mer et diverses figures analogues au sujet; dans l'autre, non moins intéressant, on voit de hauts rochers, et sur le devant plusieurs groupes de figures; ils sont peints sur toile, portant 15 pouces de haut sur 12 de large, non compris leurs bordures. — 2. Quatre sujets représentant différents arts, exécutés d'après les dessins du sieur Cochin par feu Lépicié, représentant la peinture, sculpture, gravure et musique : ils sont peints sur bois de 4 pieds de haut sur 2 et demi de large, avec de simples baguettes dorées à l'entour. — 3. Un autre, peint par le même Lépicié, et de sa composition, représentant la mort d'Adonis, sur toile de 18 pouces sur 13 de haut, dans sa bordure dorée. — 4. Deux charmants tableaux en dessus de portes, peints par Chardin, en grisailles, imitant le bas-relief supérieurement, et représentant des enfants jouant avec un satyre, une chèvre, etc., sur toile de 33 pouces sur 15 de haut, entourés de simples baguettes dorées. — 5. Un très-petit, par le même, de forme ronde, représentant des livres et papiers posés sur une table, de 10 pouces de diamètre. — 6. Un sujet d'enfants, Génies des Arts, peints en camaïeux, par feu sieur Cochin, sur toile, de 22 pouces sur 18 de haut. — 7. Quelques tableaux de différents maîtres, qui sont divisés en plusieurs lots. — 8. Saint-Michel, en émail, par Durand, avec cercle et ornements en or, destiné pour les chevaliers de l'ordre. — 9. Divers portraits en émail, la plupart par Bouquet. — 10. Un étui de mathématiques, plusieurs porte-crayons en argent et crayons divers. — 11. Plusieurs médailles en or et argent, dont une grande en or de 3 pouces de diamètre, envoyée au défunt par l'impératrice de Russie. — 12. Une boîte contenant un nombre d'empreintes en souffre de pierres gravées antiques, et de plus quarante empreintes en plomb, de différentes médailles gravées par Duvivier sur divers événements du règne de Louis XV, le tout dans deux bordures sous verre. — 13. Plusieurs plaques de fer-blanc battu et planches de bois de diverses grandeurs, couvertes en papier blanc propre à dessiner. — 13 *bis*. Diverses figures en plâtre et terres cuite, etc. — Dessins : 14. Vingt-quatre petits sujets divers dans leurs bordures, dorés, faits en Italie par feu sieur Cochin, d'après différents tableaux célèbres de

XII

Belle, son cousin germain et son exécuteur testamentaire, disait de lui dans sa nécrologie du *Journal de Paris*[1]:

« J'ai montré jusqu'ici M. Cochin célèbre dans son art, mais il ne l'était pas moins du côté des vertus morales : charitable et sensible envers les pauvres, ou les personnes dans la détresse, il n'eût ambitionné de fortune que pour venir plus efficacement à leur secours. Protecteur et soutien de ceux qui se livraient aux arts, non seulement il était toujours disposé à aider les jeunes artistes de ses con-

plusieurs grands peintres italiens, dont on fera des lots. — 15. Un projet fait pour le tombeau du Dauphin, père du Roi, élevé à Sens, exécuté à la sanguine par le même. — 16. Un portefeuille contenant un grand nombre de croquis et premières pensées de divers dessins exécutés par le même, ainsi que diverses contre-épreuves à la sanguine, dont il sera fait plusieurs lots. — 17. Un autre contenant diverses académies et études par différents artistes, qui sera divisé. Estampes encadrées, des ports de mer de Vernet, des estampes d'après ces dessins, *Lycurgue blessé*, etc. » Une nombreuse série de planches gravées dans la suite des ports de mer de Vernet; et du n° 37 au n° 183, une immense collection d'estampes en feuilles et de livres à figures, parmi lesquels figure : l'œuvre de feu sieur Cochin, gravé par lui-même dès son adolescence, et successivement d'après ses propres dessins, ainsi que par différents artistes, formant deux volumes in-folio, composés de plus de 1,300 morceaux tant grands que petits, sujets et portraits; le tout, en premières épreuves.

1. *Journal de Paris*, n° du 4 juin 1790. La *Feuille des affiches, annonces et avis divers* du 18 mai 1790 déplorait vivement « la perte d'une vie si remplie ». — La notice de Belle se terminait par cette réclamation d'une simplicité presque touchante : « Les personnes auxquelles le défunt avait prêté des livres sont priées de les rapporter chez M. Belle. »

seils, mais il en a aidé plusieurs de sa bourse, et, ce qui est encore plus caractérisé, il en a appelé plusieurs auprès de lui et a subvenu à tous leurs besoins par le seul désir de soutenir leurs efforts et sans aucune vue d'intérêt personnel. Si M. Cochin s'est livré à des entreprises, jamais son intérêt personnel n'a été sa boussole, jamais il n'a grossi sa portion légitime aux dépens de celle des artistes qu'il employait, et s'il a rencontré dans sa vie des ingrats, leur ingratitude n'a jamais pu altérer en lui son penchant décidé à vouloir faire le bien quand même ; c'est la seule passion qui l'a accompagné dans son tombeau et qui se trouve retracée dans son testament[1]. »

1. Ce testament, nous le donnons aux *Notules*.

NOTULES

Nous donnons une lettre de Cochin, où le conseiller de la surintendance demande avec une certaine chaleur, à M. de Marigny, une pension pour Loriot, l'inventeur du secret de la fixation des pastels :

Monsieur,

Vous me permettez de vous présenter mes idées sur les bienfaits que vous avez à répandre. Cette confiance que vous me faites l'honneur de m'accorder est ce qui pouvoit m'arriver de plus flatteur ; mais elle m'alarme sur mes lumières ; et je ne puis m'empêcher de craindre de ne pas réfléchir avec assez de justesse. Je ne me rassure qu'en pensant que vous me pardonneriez, si je n'envisageois pas toujours les choses du côté le plus convenable, et que vous redresserez mon jugement en ne lui donnant que le degré de valeur qu'il pourra avoir par lui-même et sans égard à l'affection dont vous m'honorez.

Vous m'ordonnez, monsieur, de vous parler au sujet du sieur Loriot, qui a trouvé le secret de fixer les pastels et qui vous l'a confié ; je me garde bien de prétendre imaginer ce qu'il vous convient de faire à son égard : vous seul pouvez combiner le rapport de sa découverte et son utilité avec la magnificence du Roy. Je ne puis vous marquer que l'idée que

j'ai de ce monsieur. J'ay de l'estime pour lui, non-seulement à cause de l'utilité de son secret, mais encore parce qu'il me paroist que c'est un homme très-industrieux et qui applique ses talents à des découvertes vraiment utiles. Je sçay qu'il vous a supplié de lui accorder une pension de douze cents livres et la continuation de l'usage de son secret pendant sa vie. Je ne trouve point sa prière excessive, et voici quelles sont mes raisons. Si toute son industrie s'étoit bornée à la découverte de ce secret qui peut avoir été trouvé par hasard, peut-être n'est-il pas en soi assez important pour mériter une telle récompense; mais si l'on y joint la découverte d'un moyen d'étamer les glaces (qui a de grands avantages sur celui qui est en usage) de la perfection duquel il est assez près pour qu'on pût dès à présent le préférer, si d'ailleurs je considère l'histoire de sa vie, je vois qu'il avoit trouvé un moyen de perfectionner les fers blancs, dont il a de bons certificats; de plus, diverses améliorations dans les métiers à faire des étoffes et des rubans, qui les faisoient opérer avec plus de vitesse. Toutes ces choses sont assez bien prouvées, et, quoiqu'elles n'ayent servi de rien à sa fortune par différentes causes, elles prouvent du moins que son industrie est très-utile et qu'il est important d'empêcher qu'elle ne tourne au profit de l'étranger. Par conséquent il paroist qu'il seroit utile de lui procurer le moyen de vivre honnestement et de continuer des recherches qu'il tourne à l'utilité générale. Je ne vois qu'une objection qu'on puisse faire au bien que vous lui feriez. Quelques artistes au premier coup d'œil trouveront peut-être étonnant qu'on donne une pension plus forte pour avoir trouvé un secret, qu'on ne leur en donne en récompense de leurs talents. Mais cette même objection, les militaires la leur font tous les jours, et ne trouvent pas moins étonnant qu'un homme à talents ait des récompenses plus fortes qu'un qui expose sa vie pour l'État; ils ne font pas attention que leur nombre empêche qu'ils ne soient récompensés à l'égal de l'estime qu'on leur doit. Ce cas est à peu près le même, le nombre des artistes est assez grand pour forcer à borner leurs

récompenses. Icy c'est un homme seul qui est ingénieux et qui, étant encouragé, peut perfectionner différentes choses qui le rendroient peut-être plus utile à l'État que ce que le Roy feroit en sa faveur ne seroit considérable. De plus, cette pension n'a pas de succession comme en ont celles données à l'Académie, et retourne au Roy même quand vous lui accorderiez la grâce qu'il désireroit en en laissant quelque partie à sa veuve. Après sa mort, tout cela s'éteindra.

Quant à ce que vous m'ordonnés de le charger de fixer ceux d'entre les dessins du Roy qui pourront en avoir besoin, je commencerai par un portefeuille d'environ deux cents dessins de Boels, *études d'animaux, très-belles. Cette opération y est d'autant plus nécessaire, qu'ils sont mêlés d'un peu de pastel qui ne subsisteroit pas longtemps sans ce secours. Ainsi, monsieur, je vous prie de me donner l'ordre de lui confier les dessins du Roy sur son récépissé.*

Quant au prix, il a toujours déclaré qu'il en passeroit par la loy qu'on voudroit lui imposer, et qu'il les feroit même volontiers gratis, en reconnoissance du bien que vous voudriez bien lui faire; mais, comme le Roy ne vend pas les grâces qu'il accorde, je pense qu'il est mieux de convenir d'un prix. Il fait payer chaque dessin aux particuliers dix sols, je crois qu'on peut les réduire pour le Roy à six sols en raison de la quantité[1].

Les sculpteurs qui peuvent prétendre à la pension vacante par la mort de M. Vinache, sont principalement M. A. Slodtz et M. Falconnet; ils sont tous les deux très-distingués dans la sculpture, et je vous avoueray, monsieur, que la modicité de la pension de deux cents francs me paroit peu digne de leur mérite, s'ils n'avoient pas l'espérance de pouvoir faire le troque, lorsqu'il viendra à en vaquer quelque autre, ils se trouveroit qu'ils auroient une moindre récompense que les

1. On lit en marge de cette lettre que je possède : « Demande au Roy : 1000 l. de p^{on} au s^{r} Loriot, de fixer ses dessins à raison de 6 sols pièce. Que son secret sera déposé au bureau des Bâtiments pour n'en estre fait usage public qu'après sa mort. »

autres seulpteurs, dont quelques-uns ne les valent pas. Je crois donc, si vous le jugez à propos, monsieur, que cette pension ne doit être regardée que comme une introduction à en avoir une meilleure par la suite, et qu'elle devroit toujours rester au dernier à qui elle seroit seulement une marque qu'il entre en rang pour avoir part aux bienfaits du Roy.

A l'égard de la préférence qu'il vous plaira donner à l'un d'eux, je ne vois d'autre moyen de se déterminer que la différence de leur talent. Ils ne sont pas plus avancés du côté de la fortune l'un que l'autre; et puis, je dois vous parler avec vérité, je crois que quoique M. Falconnet soit un excellent sculpteur, M. A. Slodtz lui est encore supérieur en beaucoup de choses et principalement par la grandeur de sa manière, la beauté de ses caractères de têtes, et l'art de traiter les draperies. Ainsi, monsieur, je pense que c'est à lui de passer le premier.

Je suis très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

C.-N. Cochin.

Nous faisons suivre cette longue missive de quelques fragments des lettres de Cochin, adressées à M. de Marigny, au sujet des ateliers et des logements d'artistes du Louvre et du Luxembourg, lettres tirées des Archives nationales et déjà publiées.

. . . .

« *J'ai appris,* écrit-il le 16 septembre 1760, *que M. Lagrenée a fait ses conventions avec la cour de Russie. Il a un atelier au Luxembourg. Comme il pourroit arriver que si vous ne vous hâtiez d'en disposer, vous fussiés persécuté pour l'accorder en augmentation de logement à quelques personnes du Luxembourg, et que ce seroit un atelier de perdu pour les arts et pour le service du Roy, j'ai l'honneur de vous proposer deux artistes. Le premier est M. Parocel qui tiendroit*

cette faveur en grande grâce, et qui, à bien des égards, mérite vos bontés. Je ne dissimuleray point cependant que ses talens ne sont point de ce premier ordre qui attire d'abord les faveurs du Roy, et que ce seroit plustot un avantage accordé à un honnête homme chargé d'une famille nombreuse qu'à un artiste d'un mérite éclatant. Le second est M. Doyen, jeune peintre dont les talens ont dejà paru avec éclat et donnent les plus grandes espérances.

Monsieur, écrit-il le 24 février 1765, *je ne suis point surpris que vous ayés rejetté les moyens que j'ai eu l'honneur de vous proposer en faveur de Mme Deshays. Je ne me suis cru permis de vous exposer que ceux qui s'accordent avec la plus sévère economie et qui ne sortent point de l'ordre ordinaire; c'est à vous seul, monsieur, qu'il appartient d'en concevoir de plus dignes de la grandeur du Roy. Si donc il vous plaist d'implorer pour elle les bontés de Sa Majesté, c'est ce qu'il pourroit arriver de plus avantageux à cette famille.*

Il me reste à vous rendre compte de ce dont M. Deshays jouissait dans le Louvre.

1° Un grand atelier de la clôture, du carrelage et vitrage duquel il a fait les frais; un petit cabinet y est joint, qui peut en être séparé.

2° Une autre sorte d'attelier au dessus, que quelques-uns veulent prendre pour un logement, à cause de la possibilité qu'il y auroit de le rendre tel, quoiqu'il n'ait presque aucune des commodités nécessaires et qu'en effet personne n'y ait encore logé ni couché.

Cette partie étoit un lieu absolument vuide où il tenoit des élèves. Comme ces élèves donnèrent lieu à quelques plaintes par les étourderies naturelles aux jeunes gens, et que M. Deshays fut averti d'y remédier, il le fit fermer de portes, afin qu'ils ne pussent point se répandre dans les autres parties du Louvre à son insçu et y commettre du désordre. Cette partie, auparavant ouverte à tout venant, se trouvoit construite et divisée pour faire dans la suite un logement destiné à des

personnes attachées au Grand Conseil. Peu à peu M. Deshays, engagé par la commodité, fit la dépense d'en vitrer les croisées, d'en carreller les planchers, enfin de l'approprier de manière qu'en effet elle pourroit faire un logement pour quelqu'un qui sçauroit se passer de beaucoup de commodités.

Ce seroit de ce lieu, qu'indépendamment des avantages plus importans que vous voulés bien procurer à Mme Deshays, on pourroit en tirer un momentané pour la dédommager des dépenses (utiles à ce lieu et qu'il y eût falû faire tost ou tard) que son mari y a faittes.

S'il vous plaisoit d'accorder à M. Baudoin (sic), *son beau-frère, qui en est digne, non-seulement par ses talens, mais encore par la bonté de son cœur et la générosité avec laquelle, quoique peu avantagé des biens de la fortune, il vient au secours de cette veuve; si, dis-je, il vous plaisoit de lui accorder cette partie avec le petit cabinet qui tient à l'attelier du premier, je ne doute point qu'au moyen de sa modération, il ne parvint à s'y trouver suffisamment logé; et cet avantage, lui épargnant un loyer considérable, le dédommageroit des secours désintéressés qu'il se propose de donner à Mme Deshays.* »

Et Cochin termine sa lettre en proposant pour les deux ateliers Brenet et Lépicié.

Dans une lettre datée du 21 octobre 1765, il demande que l'atelier de Challe, sculpteur, qui vient de mourir, soit donné à Caffiery, qui céderait le sien qui était fort étroit. Il ajoute : « *L'atelier que M. Caffiery rendroit pourroit être accordé à M. Mignot, sculpteur de l'Académie. M. Mignot en a un aussi dans le lieu cy devant occupé par M. Pigalle, et certainement il ne désire point ce changement, mais le service du Roy exigeroit que nous puissions reprendre la plus grande partie de l'atelier dont il jouit, pour y placer le mouleur du Roy ..... Il est nécessaire de trouver un atelier pour le mouleur du Roy, pour parvenir à débarrasser la salle des antiques, à la remettre en bon ordre, et y faire la séparation de ce qui sera désormais sous la garde de M. de Guignes*

à qui M. de Foncemagne a cédé cet employ, d'avec ce qui doit rester sous la garde de M. Coustou.

Monsieur, l'état où se trouve M. Restout, écrit-il le 14 janvier 1766, *le rend incapable de rien faire et ne lui laisse que la triste faculté de réfléchir sur l'état où restera sa famille. Peu avantagé de la fortune, et son genre de talent qui l'a occuppé toutte sa vie de grands tableaux d'église mal payés ne lui ayant pas permis de l'augmenter, il implore votre protection pour son fils. Il avoit formé le projet de vous demander la grâce d'accorder la survivance de son logement à son fils; par ce moyen sa veuve en auroit pu jouir, mais comme je crois avoir entrevu que vous avés de la répugnance à accorder ces sortes de survivance, je l'ay détourné de vous faire cette prière, d'autant plus que son fils ayant montré des talents, ils ont tout lieu d'espérer de votre bonté, lorsque le temps sera venu.*

Il s'est donc borné à me prier de vous demander une grâce de moindre conséquence, et que je crois que vous ne désapprouverés point. Il n'y a plus lieu d'espérer que M. Restout le père puisse travailler, surtout à de grands ouvrages, et c'est son fils qui achève ceux dont il étoit chargé, c'est pourquoy ne faisant plus d'usage par lui-même de l'attelier que vous lui avés accordé à la Bibliothèque du Roy, il vous supplie de vouloir bien le donner à son fils. »

. . . .

M. Guiffrey a publié, dans les « Notes et documents inédits sur les expositions du XVIIIe siècle, » une série de lettres adressées à MM. de Marigny et d'Angeviller. Voici une curieuse lettre de Cochin sur le livret, lettre à la date du 17 avril 1755 :

« ..... *Depuis que l'Académie fait des Expositions, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, elle a toujours été dans le*

droit de faire faire le petit livre qu'on donne au public à ce sujet. Dans les commencements le petit profit qui en résulte tournoit à l'avantage du corps, et le concierge qui en étoit chargé en rendoit compte. M. Lepicié, secrétaire, étoit celui qui avoit le véritable droit à ce livre, puis ce qu'il répondoit de ce qui y étoit contenu. Il l'avoit cédé au concierge ou en entier ou en partie, c'est ce que nous ignorons absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que cela n'appartient pas du tout à la place de concierge. Malgré ces avantages, le concierge dernier mort qui (par une défiance, déplacée à son égard, quoique convenable quant à son prédécesseur) avoit été déclaré receveur des fonds de l'Académie, vient de mourir insolvable. Ce que nous sommes d'officiers à l'Académie qui aimons notre corps, avions résolu d'ensevelir cette perte sous le silence, et de trouver entre nous les moyens de remédier à tout sans qu'aucun des académiciens même y contribuât. Nous comptons réparer le manquement en faisant les avances nécessaires, en économisant et en usant de toutes nos ressources, de manière que personne ne perde rien, et que le service utile au public soit également bien soutenu. Nous avions même résolu de ne point vous importuner de nos pertes domestiques. Nous ne regardons point notre zèle pour l'Académie comme un mérite, mais comme un devoir quoique nous soyons bien assurés que vous nous en estimerés davantage. Nous avons signifié à notre concierge, avant que de le recevoir, qu'il eût à n'avoir aucune prétention sur le petit livret du Salon qui n'est par aucun droit attaché à sa place, et sans déclarer l'usage que nous en voulions faire, nous l'avons réservé. Ensuite comme secrétaire, je réclame le droit que j'ay sur ce livre, puisque c'est moi qui suis chargé de vaquer à ce qu'il soit bien fait. Le motif secret de cette réclamation, c'est que je remettray à l'Académie les deniers qui pourront en provenir; ainsi je passeray pour avoir ce profit; et dans la vérité ce sera l'Académie, ceux qui me connoîtront bien soupçonneront facilement que j'ay quelqu'autre motif que mon intérest propre. Nous avons fait M. Chardin, dont l'intégrité

est connue, notre trésorier, afin que nos deniers soient en sûreté à l'avenir, et ce rétablissement est conforme à nos statuts auxquels nous avions mal à propos fait ce changement. Nous espérons avec le petit profit du livre payer les dettes les plus pressantes, telles que ce qui est dû aux modèles qui ne sont pas en état d'attendre; l'Académie n'est pas riche, elle n'est pas en état de rien négliger, encore moins de rien perdre.

« *Vous voyez, Monsieur, notre secret, et qu'il ne part pas d'âmes intéressées. Quelques personnes qui croient que je vais tirer un grand avantage de tout ceci, en sont jalouses, et j'ay appris par voies indirectes que M. Portail se propose de vous demander le profit de ce petit livre, sous le prétexte qu'il a le soin d'arranger les tableaux au Louvre. A quoi je répondray que s'il se donne cette peine, il y a apparence, ou que si cela n'est pas, et que cette peine lui soit à charge, nous l'en dispenserons volontiers, et nous la prendrons nous-mêmes avec plaisir. Il ne devoit pas ignorer que l'Académie a le droit de faire imprimer tout ce qui la concerne et de le vendre à son profit.*

« *Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir fermer l'oreille à des demandes qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner d'un peu d'avidité.* »

Dans une lettre datée du 5 août 1755, Cochin soumet à M. de Marigny le petit préambule qu'on est dans l'habitude de mettre en tête de l'explication des tableaux.

Dans une lettre à la date du 13 juillet 1761, Cochin écrit à M. de Marigny :

« ..... *Par une note de votre main, en réponse à une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire en novembre 1759, à l'occasion de la mort de M. Portail, vous me fîtes l'honneur de me marquer que vous régleriés l'affaire du Salon, ainsi que j'avois l'honneur de vous le proposer. Je vous représentois que je croyois que si vous vouliez bien régler à cette mutation, que ce seroit dorénavant le trésorier de l'Académie (présentement M. Chardin) qui seroit chargé de ce soin, le Salon pour-*

roit être mieux arrangé, et plus à la satisfaction de l'Académie, parce qu'il seroit plus à portée d'y vacquer par sa demeure à Paris, et par son rang dans l'Académie, de concilier les esprits en leur conservant le droit d'ancienneté dont les Artistes sont jaloux; sans préjudicier à l'agrément du coup d'œil, j'ajoutois qu'il me paroissoit que ce n'étoit point diminuer les droits de la Place de Garde des Tableaux, qui ne peut compter comme un avantage, ce qui n'est plutôt qu'un déplacement onéreux, attendu sa permanence à Versailles... »

Cochin revient encore sur cette question dans une lettre adressée à M. de Marigny, le 11 février 1863 :

« *Je profiteray de cette occasion pour vous mettre sous les yeux une chose qui me sembleroit avoir quelque justice. L'Académie souhaitoit que l'arrangement du Salon fût confié à quelqu'un de son corps qui pût être présent à Paris. Vous avez eu la bonté d'accorder que ce seroit M. Chardin. Il en a été charmé, regardant cette confiance comme une marque d'estime dont vous voulés bien l'honorer. Je croiois, lorsque j'eus l'honneur de vous la demander pour luy, qu'il y avoit quelque honoraire ou gratification attachés à ce service; mais jusqu'alors il avoit été regardé comme un des devoirs d'une place assez bien récompensée d'ailleurs pour supporter cette sujétion. M. Chardin ne forme aucune demande à ce sujet et remplit ce devoir avec autant de plaisir que s'il y avoit quelque récompense attachée. Il paroit même singulièrement sensible et inquiet, même jusqu'à l'excès, à chaque fois, de sçavoir si vous avez été satisfait. Mais je crois devoir y penser pour lui et devoir vous faire cet exposé à son insçu, d'autant plus que je vois que cela lui dérobe beaucoup plus de temps qu'il n'en coûtoit à M. Portail, qui, après avoir employé quelques jours à l'arrangement général, étoit à l'abry de toute persécution en se réfugiant à Versailles, au lieu que M. Chardin est obligé d'être continuellement occupé de cette affaire pendant tout le temps du Salon.* »

Cochin terminait sa lettre en demandant que, sur l'emploi d'une pension de 1000 livres devenue vacante, il fût

accordé à Chardin 250 livres. Il fut accordé 200 livres à Chardin qui avait déjà une pension de 500 livres.

Et quand Cochin ne remplit pas son rôle officiel de décorateur des fêtes de la cour, il devient le conseilleur officieux des embellissements de Paris, ainsi que le témoigne cette lettre adressée au *Journal de Paris*, le 7 juin 1788 :

Messieurs,

J'entends dire à beaucoup de gens, il faut détruire ce vilain petit bâtiment de la pompe de Notre-Dame; sans considérer son utilité, et qu'il donne la meilleure eau qu'on boive à Paris, on le proscrit impitoyablement.

Sans doute il n'est point agréable à voir tel qu'il est; mais comment se fait-il qu'il ne vienne à personne l'idée de concevoir combien il est facile de le tourner en décoration?

Dans ces jardinets prétendus anglois, on fait beaucoup de dépenses pour construire de petits temples qu'on croit à l'antique, parce qu'ils sont d'une architecture ridicule, lourde et écourtée, sans base, ou avec des tambours carrés, tels que les portes de Paris, auxquelles on donne le nom imposant de portes d'Athènes.

Hé bien! de ces dépenses considérables et si follement appliquées, prenez exemple pour en faire une agréable et nécessaire. Ornez ce petit bâtiment de colonnes couronnées d'une corniche et d'un petit attique; ajoutez-y, si vous voulez, quelques bas-reliefs analogues aux nymphes des eaux, et, au lieu de cet objet qui vous déplaît, vous en aurez un que vous regarderez avec plaisir.

La proportion est toute donnée par sa hauteur et vous n'aurez pas besoin de défigurer celle qui est reçue par les gens de bon goût, et adoptée par tous les bons architectes de l'Europe, à l'exception de quelques-uns de nos Français modernes, dont le but n'est pas de faire du beau, mais quelque chose qui ne ressemble à rien.

Quelques personnes disent (car on trouve des objections à tout), cela bouchera la vue; quoi, 25 à 30 pieds sur plus de 60 toises, c'est-à-dire la douzième partie de l'espace, intercepteront la vue! et quelle vue encore! Regardez de l'extrémité du Pont-Neuf vers la rue de la Monnoie, et vous appercevrez que ce petit bâtiment ne se détache point sur le ciel, mais sur les maisons du port au bled, qui, dans un si grand éloignement, ne présentent qu'une confusion de petites fenêtres : est-ce là une perte à regretter?

J'oserai encore assurer qu'il n'est point d'artiste qui, ayant à dessiner cette vue, ne fût charmé d'y rencontrer ce petit bâtiment pour interrompre l'uniformité ennuyeuse de cette longue suite de maisons. Les grands espaces vides d'objets variés sont très insipides : je dis plus, un artiste ingénieux l'inventeroit s'il ne l'y trouvoit pas.

C*****

BREVET *de survivance d'une maison, sise à Paris rue Froidmanteau, pour le S. Cochin*[1].

Du 4 mars 1763.

« AUJOURD'HUI quatre mars mil sept cent soixante-trois, le Roy, étant à Versailles, voulant donner au S. Charles Nicolas Cochin, chevalier de son ordre, secrétaire perpétuel de son Académie de Peinture et de Sculpture et Garde de son Cabinet, une nouvelle marque de sa bienveillance, Sa Majesté luy a accordé et fait don en survivance du S. Hénault de Montigny de la jouissance d'une maison appartenante à Sa Majesté, rue Froidmanteau à Paris, pour par ledit S. Cochin jouir après le décès du S. Hénault de Montigny ou de son consentement pendant sa vie de ladite maison telle qu'elle poursuit et comporte et ce conformément au plan déposé à la Direction générale des Bastimens de Sa Majesté, en disposer ainsi qu'a fait le dit S. Hénault

1. Archives nationales, O¹, 1060.

de Montigny, aux mêmes charges de la réparer et entretenir en bon état et en outre à la condition de l'occuper par luy-même et de ne la point louer ni céder à personne, sous quelque prétexte que ce soit. Mande Sa Majesté au marquis de Marigny ..... »

La notice de Belle dans le *Journal de Paris* respire un sentiment d'amitié, la reconnaissance que garde le souvenir de toute une famille aidée et obligée toujours par lui[1]. Auprès de tous les siens, il joua ce rôle d'ami et de patron, dont M. Tardieu rend témoignage, et qu'atteste cette lettre de la collection Boilly, adressée à Clément-Louis-Marie-Aimé Belle, au moment où Cochin débarquait à Marseille et revenait à Paris.

« *De Marseille, le* 16 *septembre* 1751.

« *Mon eher eousin et amy,*

« *Depuis longtemps je n'ay pu avoir le plaisir de t'éerire et j'avois remis eette oceupation agréable après mon retour à Paris, où j'espère jouir d'un peu plus de loisir et de tranquillité, mais les nouvelles que j'ay reçues ici à ton sujet m'ôtent eette tranquillité et m'afligent. On dit que tu te disposes à te marier avee la demoisclle fille de la dame chés qui tu demeures. Je suis, je te l'avoue, bien surpris que tu ayes eette pensée et que tu ne voyes pas l'embarras effroyable où tu vas*

1. Cette bonté pour tous, elle est attestée partout, et nous voyons dans les lettres de Cochin à Descamps qu'il se porte caution près des créanciers du graveur Née, par « pure humanité ». Et même du peintre Pierre avec lequel il a eu tant de démêlés, il dira à la date du 14 octobre 1786 : « *Je suis néanmoins affligé de voir détruire ses ouvrages, surtout le plafond de Saint-Cloud qui est un excellent moreeau et son meilleur. Je ne regrette pas autant celui du Palais-Royal qui n'étoit pas aussi beau et qui d'ailleurs, étant sur un plancher tout plat, ne pouvoit pas faire un aussi bon effet que celui de Saint-Cloud qui étoit en voûte.* »

te précipiter. Je ne te conteste point que ce sont de très honnestes gens, mais si tu trouves bon que je te dise ma pensée, leur état ny leur fortune ne me paroissent point propres à former une alliance dont tu puisses retirer ny avantage ny agrément, par la suitte. D'ailleurs la demoiselle est si jeune qu'on peut dire que ce n'est qu'une enfant, elle ne peut t'être d'aucune utilité. Je ne pense pas que tu sois assés fou pour faire quelque fonds sur les talents que tu espères lui donner dont elle est encore fort loin et qu'il est bien douteux qu'elle acquière jamais. Quand elle les auroit effectivement, quel profit tire-t-on des travaux d'une femme qui est toujours ou grosse ou en couches? L'exemple de ta mère et de la mienne ne fait rien icy, elles avoient des talents tout acquis et elles n'étoient pas nées en Italie, où tout le monde est paresseux, particulièrement les femmes; je te prie de considérer que ton bien est assez borné pour ne pouvoir faire un état heureux à deux personnes et à une famille, où peut-être il faudroit commencer par comprendre plusieurs parents de ta femme. Qu'à l'égard du fruit que tu peux espérer de l'usage de tes talents à Paris (car tu sçais bien qu'en Italie à peine ces talents suffisent-ils pour se procurer le simple nécessaire), le fruit qu'ils peuvent te procurer à Paris t'est inconnu, puisque pour en être certain il faudroit que tu en eusses fait l'essay. Il y a beaucoup de gens de mérite dans cette ville, et, pour y aller de pair avec eux, il faut beaucoup de talent. Il est vrai que tu as lieu d'espérer d'y réussir, mais pour ne te rien cacher il te faut encore du travail et de l'étude, étude facile à la vérité et qui, au point où tu en es, ne semble demander que de l'assiduité et de la santé. Tu t'es fait assez habile dessinateur, mais il est bon que tu tâches de te fortifier dans la couleur, l'intelligence de lumière et le pinceau. C'est pourquoi aiant bien considéré ce que j'ay vu de belles choses en Italie, et l'ayant encore plus examiné dans l'intention de t'en écrire d'une manière qui te pût être utile (car je te prie de me regarder plutost comme ton amy que comme ton parent), j'avois dessein de te presser d'aller achever d'étudier à Venise. Rome

ne suffit pas pour faire un peintre malgré la quantité de belles choses qui y sont. C'est Paul Véronèse, peut-être le plus grand et le plus étonnant de tous les peintres qui ont jamais existé, qu'il te seroit maintenant nécessaire d'étudier, grand et admirable génie, dessinateur excellent et plein de vérités et de grâces quoique quelquefois incorrect, couleur admirable, pinceau merveilleux. La quantité et la beauté des chefs-d'œuvre de ce maistre est digne d'admiration; dans cette même ville, encore d'autres hardis coloristes bons à étudier dont je ne te parleray point icy, les peintres de Florence ne sont que des dessinateurs gris et sans couleur; quoiqu'il y ait bien des choses admirables à Bologne, l'école de la couleur est Venise.

. . . .

« *Rends-toy habile homme, et alors on te pardonnera tout ce que tu voudras faire; pourvu que je sois assuré que tu pourras te faire un sort agréable, c'est tout ce que je demande. De la ville où tu seras, tu peux aider ou secourir cette famille à qui tu prends intérest, mais absolument n'y reste point ni même dans l'État du Pape, jusqu'à ce que tu sois tout à fait formé. Cette demoiselle trop jeune peut fort bien attendre et même le doit pour son propre bonheur, puisque de tes talents dépendra son bien ou mal être. Je suis fâché d'être obligé de te dire qu'il te manque encore quelque chose pour être habile homme, mais je te le dis en amy et pour ton bien. Je m'embarrasse moins de sçavoir qui tu épouses, que de te sçavoir habile homme. Tu le peux, mais pour cet effet il faut rompre ou suspendre cet engagement qui t'a empêché de presque rien faire pendant tout le temps que j'ay été à Rome. Tu ne peux point travailler tranquille dans cette maison, sors-en, laisses-y plutost tout ce que tu y as, c'est une bagatelle en comparaison de l'embarras où tu te vas mettre. Vas à Naples plutost, enfin fais-toy un habile homme, je te le répète; adieu, mon cher amy, réfléchis bien, décide-toi promptement, je suis de mon cœur ton serviteur et amy.*

« C. N. Cochin.

« *Je ne t'écris cecy qu'en supposant que la nouvelle est vraie.* »

M. Charles-Henry, plus heureux que moi, a retrouvé les « Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin », que, d'après l'indication du « Magasin encyclopédique », j'avais inutilement cherchés parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. J'extrais du curieux volume de M. Charles-Henry le testament de Cochin :

« Par-devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris soussignés, fut présent Charles-Nicolas Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, secrétaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et garde des dessins du Cabinet du Roy, demeurant à Paris, aux Galeries du Louvre, trouvé par les notaires soussignés, dans une chambre du premier étage, ayant vue sur la rue des Orties, dépendant du logement du garde des dessins du Cabinet du Roy, assis dans un fauteuil près de la cheminée, indisposé de corps, et toutefois sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il est apparu aux notaires par ses discours et entretiens.

Lequel, dans la vue et la certitude de la mort et de l'incertitude du moment, a fait, dicté et nommé auxdits notaires son présent testament comme il suit, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, dans la miséricorde duquel il déclare mettre sa confiance :

Je déclare qu'indépendamment des gages qui se trouveront dûs au jour de mon décès à la nommée Thérèze, ma domestique, d'après mes registres, je lui dois douze cents livres, en deux parts par reconnoissances ou billets qu'elle a de moi.

Je donne et lègue au nommé Chatelain la somme de deux cent cinquante livres, par chacune des années qui suivront mon décès, pour le mettre en état de continuer ses études dans la gravure pour laquelle je l'ai destiné.

Je donne et lègue à Jean-Charles Tardieu, fils de M. Tar-

dieu, mon cousin, graveur de l'Académie, la somme de mille livres que me doit son père aux termes d'un acte qu'il a passé à mon profit, laquelle somme il ne pourra répéter qu'après le décès de son père, et dans sa succession.

Plus je donne et lègue audit Jean-Charles Tardieu la somme de mille neuf cent quatre-vingt-douze livres qui lui sera payée, savoir :

1° Cent vingt livres pendant chacun des trois ans qui suivront mon décès, pour son entretien et habillement;

2° Quatre cents livres pendant chacune des trois mêmes années pour payer sa pension chez son père, ou à défaut partout ailleurs;

3° Et cent quarante quatre livres pendant chacune des mêmes trois années pour servir à payer les honoraires à raison de douze livres par mois.

Le tout pour le mettre en état de finir ses études et de se perfectionner dans la peinture.

Je donne et lègue, à titre de prélegs, à dame Madèleine-Geneviève Cochin, ma sœur, la somme de douze cents livres, une fois payée, pour l'aider à subsister, en attendant qu'elle puisse jouir des revenus des legs universels que je vais lui faire ci-après :

Je veux et entends que toutes les sommes que j'ay ci-dessus léguées soient prises et prélevées sur les premiers deniers qui proviendront, soit de la vente de mes meubles et effets, soit des recouvrements qui seront faits de ce qui se trouvera dans ma succession.

Je charge mon exécuteur testamentaire, ci-après nommé, de faire achever et perfectionner par M. Choffart, graveur, la planche du port de Rouen, qui m'appartient, pour en remettre le produit avec plus d'avantage dans ma succession, comme aussi de tenir compte et payer à M. Descamps, de Rouen, la somme de trois cents livres ou environ, dont je lui fus débiteur, et qu'il a bien voulu consentir à ne recevoir que sur le produit de cette même planche.

Je donne et lègue à la Bibliothèque du Roy le manuscrit de ma main qui se trouvera chez moi, intitulé : *Anecdotes,* comme un monument relatif aux Arts dont j'ay eu connoissance.

Je donne et lègue à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, comme une marque de mon attachement, le volume in-folio grand-aigle, où j'ay collé mon œuvre qui sera complété, autant qu'il sera possible, avec les estampes dispersées qui se trouveront chez moi, et ce tant par les soins de mon exécuteur testamentaire que par ceux de M. Belle, son père, surinspecteur de la manufacture des Gobelins.

Plus je donne et lègue à ladite Académie les différents portraits d'aucuns de Messieurs les académiciens que j'ay dessinés ;

Plus les volumes, où se trouvent collées les estampes que j'ai pu ramasser de l'œuvre de mon père et de ceux de ma mère, de sa sœur madame Belle, de leur frère M. Horthemels, et de leur beau-frère, mon oncle Tardieu.

Je donne et lègue au Cabinet des dessins appartenant au Roy, dont j'ay eu l'honneur d'avoir la garde, les dessins allégoriques de ma main qui se trouvent faits pour l'Histoire métallique du feu Roy, et ce afin qu'il reste dans ce dépôt quelque mémoire de mes foibles valeurs.

Quant au surplus des biens que je laisserai au jour de mon décès, en quoi qu'ils puissent consister, je fais et institue pour mes légataires universels, savoir : madite sœur Madeleine-Geneviève Cochin, quant à l'usufruit, et 1° M. Tardieu père, ci-dessus nommé, 2° le sieur Belle, surinspecteur des manufactures des Gobelins, 3° M. Belle, son frère, commissaire honoraire au Châtelet, 4° Madame Bareau, leur sœur, mes cousins et cousines, quant au fond et propriété, chacun pour un quart.

Je choisis et nomme pour mon exécuteur testamentaire ledit M. Belle, commissaire honoraire au Châtelet de Paris que je prie de vouloir bien en prendre la peine, et de me

donner cette dernière marque de son amitié pour moi; je veux et entends qu'il conserve cette qualité, tout le temps nécessaire pour l'exécution pleine et entière de mes présentes dispositions, à l'effet de quoi je proroge jusqu'à l'expiration de ce temps le délay de la coutume.

Je révoque tout autre testament et dispositions à cause de mort qne je pourrois avoir fait avant le présent testament, auquel seul je m'arrête comme contenant mes dernières volontés.

Ce fut ainsi fait, dicté, et nommé par ledit testateur aux notaires soussignés, et ensuite à luy par l'un d'eux, l'autre présent, lu et relu, et qu'il a dit avoir entendu et y persévérer.

A Paris, en la chambre susdésignée : l'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le vingt-huitième jour d'avril, sur les six heures après midi.

Et ledit sieur testateur a signé avec les notaires. »

Cochin. Mounot. Lhomme.

LES EXPOSITIONS DE COCHIN

AU SALON DU LOUVRE

1741

Un dessein à la gloire des Arts, représentant l'Académie royale de peinture et de sculpture conduite par le génie du Dessein qui s'élève au Temple de Mémoire sous la protection de Sa Majesté.

Un dessein dont le sujet est tiré de l'Histoire romaine, représentant Virginius qui tue sa fille.

Autre dessein tiré pareillement de l'Histoire romaine qui représente Junius Brutus, consul romain, qui fait mourir ses deux fils pour avoir conspiré contre la République.

Une estampe où l'on voit la décoration du Feu d'artifice qui a été tiré à Versailles en 1739, à l'occasion du mariage de Madame Première avec Dom Philippe, deuxième infant d'Espagne.

Dix petits desseins de différens caprices et une estampe représentant le Triomphe de la religion chrétienne.

1742

Un dessein représentant la pompe funèbre érigée dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, le 27 septembre 1741, à l'occasion du décès de la reine de Sardaigne.

Dessein allégorique qui représente la lumière du Messie, qui pénètre les Mages de l'ancienne Loy, et se fait connoître aux Prophètes et aux Patriarches.

Autre dessein, où l'on voit Mars qui reçoit de la Géométrie des leçons pour se conduire dans l'Art de la guerre.

Six petits desseins pour le Lutrin de Boileau.

Un petit dessein où est écrit au bas : *le Médecin observateur*. On y voit au bas un jeune médecin qui tâte le pouls à une dame malade.

Neuf petits sujets tirés de Virgile (Géorgiques et Énéide).

1743

Quatre vignettes et huit culs-de-lampe, destinés pour une nouvelle édition des Œuvres de Rousseau.

Plusieurs petits desseins, dont trois concernent l'Art militaire.

1745

Un grand dessein sous glace, à la mine de plomb, représentant la Cérémonie de l'Audience accordée par le Roy à l'Ambassadeur turc.

1750

Le Mariage dans la chapelle de Versailles, dessiné et gravé par le même.

La Comédie, *idem*.

Un dessein représentant le Roy, tenant grand appartement dans la grande gallerie de Versailles : la table de jeu du Roi, celle de la Reine, et d'autres tables distribuées dans la ladite gallerie pour différens jeux.

Autre dessein représentant les Illuminations des deux grandes écuries de Versailles jointes ensemble par des arcades de lumière ; les deux desseins se gravent actuellement.

Les vingt-neuf estampes de l'Histoire de France de M. le président Henault, in-4°, en vingt-neuf parties, sous verres et bordures, dessinées et gravées par le même.

Le portrait de M. Bailleul et de son épouse, dessiné par le même.

1753

Quarante-six portraits en médaillons, dessinés par Cochin.

1755

Quatre desseins pour l'Histoire du Roi par médailles.

Huitième médaille, la Naissance du Roi.

Dans le bas-relief ovale, on voit Madame la duchesse de Bourgogne couchée sur un lit, au moment qui suit sa délivrance; on lui présente le jeune prince qu'elle vient de donner au monde. Au-dessous est une femme représentant l'Espérance, forcée d'abandonner deux petits enfants, que lui enlève la mort sous la figure d'une femme voilée, elle tend les bras à l'enfant nouveau-né qui est dans le bas-relief. A droite une femme arrose un laurier dans un vase : allusion au jeune prince naissant. A gauche, une autre femme enveloppe de voiles funéraires deux jeunes cyprès : symboles des deux jeunes ducs de Bretagne morts, l'un en 1705 et l'autre en 1712.

Seconde médaille sur la mort de Louis XIV.

Dans le sujet en bas-relief, on voit Louis XIV au lit de la mort. Ce bas-relief décore la face d'un tombeau sur les côtés duquel sont rangés cinq urnes sépulcrales d'autant de princes de la famille royale, morts avant le feu Roi. Quatre femmes en pleurs expriment la désolation de la France; en haut l'Immortalité sur des nuages soutient la médaille.

Seconde médaille sur la mort de Louis XIV, troisième du livre.

La Renommée attache le médaillon de Louis XIV à une pyramide élevée sur un tombeau. Le médaillon de Louis XIV est soutenu par le Génie de la France; ce Génie porte un bouclier d'où rayonnent des traits de lumière. La France se tourne avec inquiétude vers son Génie tutélaire et jette les regards sur le portrait de son jeune monarque. Aux pieds du tombeau de Louis de France, on voit la Discorde et la Guerre enchaînées : elles font effort pour rompre leurs chaînes et pour se relever, mais les rayons du bouclier semblent, en éclairant leurs mouvements, les rendre immobiles.

Quatrième et cinquième médaille.

La Régence déférée au duc d'Orléans. La Prudence reçoit de la Justice les rênes du char qu'elle doit conduire sur un chemin difficile; les animaux d'espèces diverses attelés au char sont les symboles des caractères opposés, dont le contraste semble partager un peuple nombreux en différentes classes, si la

main qui les gouverne ne sçait les tenir unis. Le lion est l'emblème de ces hommes dont le courage aspire à l'indépendance. Le chien, courageux, mais fidèle et soumis, représente le sujet dont la valeur est animée par ses maîtres. Le mouton, le renard, sont le symbole, l'un de la simplicité, l'autre de l'intrigue.

Plusieurs desseins de ruines antiques et autres vues d'après nature, dessinées en Italie, et tirées du cabinet de M. le marquis de Marigny.

Quatorze desseins faits à Rome d'après les tableaux et des sculptures des grands maîtres.

1761

Lycurgue blessé dans une sédition.
Dessein au crayon rouge.

1767

Plusieurs desseins allégoriques sur les règnes des Rois de France. Ils sont destinés à être gravés pour l'ornement de la nouvelle édition de l'Histoire de France par le président Hénault.

Un dessein représentant l'École du Modèle, dans l'instant où les jeunes gens concourent au prix d'expression fondé par feu M. le comte de Caylus.

1769

Plusieurs desseins allégoriques sur les règnes des Rois de France, destinés à être gravés pour l'ornement de l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France par M. le président Hénault.

Douze estampes de cette même suite.
Le portrait de M. de Parcieux et autres.
Desseins sous le même numéro.

1771

Un dessein destiné à recevoir les diverses inscriptions relatives à l'établissement de l'École militaire. On y voit les armées du Roi; la médaille frappée à l'occasion de cet édifice; sur les

côtés des figures allégoriques de Mars et l'Étude, et en bas quelques-uns des exercices des élèves.

Plusieurs dessins qui ont été gravés pour servir à l'ornement de la traduction de Térence par l'abbé Le Monnier, le frontispice de sa traduction de Perse et autres, sous le même numéro.

1773

Plusieurs dessins des Aventures de Télémaque destinés à une édition in-8 de ce livre.

Deux dessins allégoriques sur l'Histoire de France. Continuation de la suite destinée à orner l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France par feu M. le président Hénault.

1775

Un sujet de l'Astrée.

Deux sujets de l'Iliade d'Homère.

Quatre sujets des Aventures de Télémaque.

Huit sujets des principales fêtes de l'année. Ces dessins ont été composés pour le Missel de la Chapelle de Versailles[1].

1. A propos de ce missel de la chapelle de Versailles, dont deux dessins à la sanguine sont chez M. Delbergue-Cormont et dont un troisième est conservé à l'Albertine de Vienne, voici une note curieuse au verso de la sanguine de l'*Albertina* représentant une multitude d'anges-amours faisant de la musique sur les nuages : « Dessin de Cochin le fils, garde des dessins du Roi en 1772. Dès cette année, le Roi ordonna à son grand aumônier de faire exécuter un superbe missel pour servir à sa chapelle les jours de grandes cérémonies. Ce missel devoit être manuscrit sur le plus beau vélin ; le grand aumônier qui dirigeoit cette entreprise chargea Cochin de composer tous les dessins des mystères de chaque fête. Ces compositions devoient être exécutées en miniature sur vélin par les meilleurs artistes en ce genre, enrichies de superbes bordures et ornemens peints et coloriés et rehaussés de l'or le plus brillant tel que nous en voyons dans des anciens livres, découverte toute récente qui venoit d'être faite par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs.

J'ai vu une demi-douzaine de ces peintures précieuses exécutées dans ce temps, qui me font regretter que cette entreprise n'ait pas été terminée.

Comme la musique de la chapelle du Roi étoit composée des plus célèbres artistes, Cochin plaça en frontispice de ce volume, pour fleu-

Quatre dessins des principales pièces de théâtre de M. de Belloy.

Autres dessins. Sujets allégoriques.

1781

Un dessin représentant l'Enlèvement des Sabines.

Autre dessin. Les Nymphes de Calypso mettant le feu au vaisseau bâti par Mentor.

Plusieurs dessins dont les sujets sont tirés de l'Émile de Rousseau, destinés à l'édition de Genève.

ron, ce dessin qu'il fit pour être peint en miniature, que je vous envoie, qui est un concert d'anges, allégorie très bien trouvée pour être placée à l'ouverture de ce livre.

Il y a peu de temps que ce dessin a été vendu à la vente de M. de la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs du Roi qui l'avoit en sa possession, ainsi que ceux de Moreau le Jeune que je vous envoie. Ceux que je vous avois indiqués dessinés à la mine de plomb étoient vendus lorsque je fus chez le marchand pour les revoir. Je n'en ai pas de regret, ayant pu les remplacer par ceux-ci. »

ŒUVRE GRAVÉ

DE COCHIN [1]

Eaux-Fortes de la main du Maître.

1. Stras, *Marchand joyalier du Roy, demeurant à Paris, quai des Orfèvres, au duc de Bourgogne, avertit Messieurs les metteurs en œuvre de tout pays, provinces et nation qu'il possède dans la dernière perfection le secret de bien faire les feuilles blanches, comme aussi celles de toutes autres couleurs. Peint toutes sortes de pierres très avantageusement égales à celles d'Orient. Vend de la poudre d'or parfaite, et enverra à condition à quiconque souhaitera* Diamants *et autres* Pierreries *précieuses en œuvre et hors d'œuvre, en gros et en détail. Le tout à très juste prix.* Sans nom de dessinateur et de graveur. Jombert dit dans son catalogue : Elle est extrêmement rare avant la lettre ; il n'y a point de différence sensible entre l'eau-forte et le fini. — 2. Planche de *griffonnis* où se rencontrent deux études de l'homme en bonnet de coton des « Misotechnites » ; deux branches d'arbres et l'attelée de gens du bateau, de la vue de la ville d'Orléans par Desfriches. Eau-forte pure, sans nom de dessinateur et de graveur. — 3. La Fontaine *de Saint-Innocent.* Un petit maître regardant avec une loupe les nymphes de Goujon, sans nom de dessinateur et de graveur [2].

1. Je ne fais que le catalogue du dessinateur.

2. Parmi les eaux-fortes de Cochin, je ne vois guère que ces trois eaux-fortes qui aient un caractère d'eaux-fortes de peintres, qui ne soient pas des eaux-fortes de gravures de commerce, et encore n'est-il pas bien certain que cette dernière, qui ne figure pas dans l'Œuvre de Cochin du Cabinet des estampes, soit de lui.

Portraits en médaillons.

(*Rangés par ordre chronologique suivant la date de leur gravure.*)

Antoine-François Prévost, gravé par Ville. — L'abbé Franciscus Benalius Tarvisinus, par Cochin fils. — M. de Vandières, eau-forte par Cochin en 1752. Planche non terminée. — A.-F. Poisson de Vandières, par Watelet. — Cl.-A. de Thubières, comte de Caylus, par Cochin. — Jacques Laure, cher de Breteuil, par Watelet. — M. Lady Hervey, par Watelet. — S.-C. Boutin, receveur général des finances, par Watelet. — Louis de Silvestre, peintre du Roy, par Watelet. Le dessin original passait à la vente de Boilly en 1869.— Charles Parrocel, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Dupuis. — Claude-Henri Watelet, receveur général des finances, gravé deux fois par l'auteur. — Marguerite le Comte, des Académies de peinture et de belles-lettres de Rome, Boulogne, Floreuce, par Watelet. — L'abbé P.-F. Copette, docteur de Sorbonne, par Watelet.— L'abbé P.-I. Boudot, garde des livres de la Bibliothèque du Roy, par de Poilly. — D. Dodart, de l'Académie des sciences, par Watelet. — Marc-René, marquis de Voyer, par Watelet. — Cl.-Al. de Villeneuve, comte de Vence, par Watelet. — Charles-Nicolas Cochin, par Daullé. D'après un dessin fait avant 1764. — J. d'Alembert, par Watelet. — Carle Vanloo, premier peintre du Roy, par Daullé.— François Boucher, premier peintre du Roy, par Laurent Cars. Le dessin original à la mine de plomb, se vendait 17 liv. 19 sols, à la vente Sireuil, en 1781. — Edme Bouchardon, sculpteur du Roy, par Cochin. — A.-L. de la Live de Jully, introducteur des ambassadeurs, par l'auteur. — J.-N.-W. de Valogni, par Watelet. — Jean-Marie-Baptiste Pierre, premier peintre du Roy, par Watelet. — Jean-Simon Chardin, peintre du Roy, par Laurent Cars. — Françoise-Marguerite Pouget, épouse de M. Chardin, par Laurent Cars. — Gaspard du Change, graveur du Roy, par Dupuis. — Léon Ménard de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par Dupuis. — Pierre Prault *père*, imprimeur-libraire de Paris, par Laurent Cars. — Mademoiselle Clairon, actrice de la Comédie-Française, par Schmidt à Berlin. — Sébastien-Antoine Slodtz, dessinateur du cabinet du Roy, par

Laurent Cars.— Paul-Ambroise Slodtz, sculpteur du Roy, par Laurent Cars. — Michel-Ange Slodtz, *le Romain*, sculpteur du Roy, par Laurent Cars. — Le prince de Turenne, par Cochin.— Jacques-Étienne marquis de Sommery, colonel d'infanterie, lieutenant aux gardes-françaises, par Watelet.—S.-B. Baudouin, capitaine aux gardes-françaises, par Watelet. — De Boissy, de l'Académie française, par Cochin, à l'eau-forte. — — I.-F.-A. Brunet de Neuilly, par Watelet. — Le marquis de Marigny, directeur général des bâtimens, arts, manufactrues de France, par Cochin. — Le duc de la Vallière, par Cochin. — J.-G. Soufflot, controlleur des bâtimens du Roy, par Laurent Cars. — Madame la marquise d'Étampes, par de la Live. — Joachim Gras, trésorier de France, par Cochin. — Étienne Jeaurat, peintre du Roy, garde des tableaux du cabinet de *S. M.*, par Martinasie. — A.-P.-F. Chastre de Billy, par Watelet. — Jean Restout, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte. — Jean-Baptiste Massé, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte. — Philippe Cayeux, sculpteur, par Lempereur. — Mademoiselle Ledaulceur, enfant assise sur une chaise, tenant un éventail fermé, par Mme Ledaulceur mère, à l'eau-forte. — Autre portrait d'une jeune fille, par Mme Ledaulceur mère, à l'eau-forte. — Jean Denis Lempereur, ancien échevin de la ville de Paris, par Gonord, en fac-similé au moyen du nouvel art de M. Magny. — J. du Ronceray, épouse de M. Favart, par M. Flipart. Les épreuves recherchées de Mme Favart[1] sont avant les quatre vers de Voltaire. — L. Bay de Curys, contrôleur des Menus-Plaisirs du Roy, par Watelet. — P. Jolyot de Crébillon, par Watelet. — P. de la Place, de l'Académie françoise, par Cochin, à l'eau-forte. — Camille Falconet, médecin consultant du Roy, d'après le modèle d'Étienne Falconet le sculpteur, par Moitte. — Sauveur-François Morand, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, par Campion de Tersan, à l'eau-forte. — J. Sarrau, chirurgien des bâtimens du Roy, par Watelet. — Marie-Joseph Lavalette de Buchelay, par Augustin de Saint-Aubin. — Albert-François Floncel, censeur royal, par Benoist. — Jean-François Denis, trésorier général des bâtimens du Roy, par François, en ma-

1. Il y a un portrait de Corneille d'après Lebrun, gravé par Fiquet dont les ornements sont dessinés par Cochin fils.

nière de crayon. — Marguerite-Claude Denis, *née de Foissy*, par François, en manière de crayon. — Charles Duclos, historiographe de France, par Cochin, à l'eau-forte. — Alexis Clairault, de l'Académie des sciences, par Campion de Tersan. — Alexis-Claude Clairault, des Académies des sciences de Paris, de Londres, par Watelet. — N. de Veri, auditeur de Rote, par Campion de Tersan. — A.-B.-J. Turgot, intendant de Limoges, par Watelet. — Jean-Nicolas Moreau, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, par Moitte. — F. de Chevert, lieutenant-général des armées du Roy, par Watelet. — L.-Fr.-Cl. Marin, secrétaire général de la librairie de France, par Fessard. — Louis-René de Caradeuc de la Châlotais, procureur général du Roy au Parlement de Bretagne, par Moitte.—A.-L. Séguier, avocat général du Parlement de Paris, par Cochin, à l'eau-forte. — L'honorable Monsieur Thomas Valpole, membre du Parlement d'Angleterre, par Augustin de Saint-Aubin. — Le comte Maurice de Bruhl de Martins-Kirk, par Miger. — M. David Hume, historien anglois, par Miger. — D. Garrick, acteur anglois, par Cochin et Dupuis. — J.-P. de Bougainville, de l'Académie françoise, par Fessard.— L'abbé Claude-Henry Fusée de Voisenon, de l'Académie françoise, par Cathelin. Le dessin original se vendait à la vente du 19 janvier 1873. Il repassait à la vente de M. Mahérault, où il se vendait 349 francs. — Madame Lenormand d'Étioles, désignée par quatre vers au-dessous de son portrait, par Aug. de Saint-Aubin. — Ludovicus XV, Rex Christianissimus, par Prevost. — Jean-Antoine Rigoley de Juvigny, conseiller au parlement de Metz, par Miger. — Charles de Brosses, comte de Tournay, président à mortier au Parlement de Dijon, par Aug. de Saint-Aubin. — Le prince Louis de Rohan-Guemenée, de l'Académie françoise, par Campion de Tersan. — Hans de Stanley, par Miger. — J.-F. Marmontel, de l'Académie françoise par Aug. de Saint-Aubin. — Pierre-Jean Mariette, contrôleur général de la grande chancellerie, amateur honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, etc., par Aug. de Saint-Aubin. — Claude-Mathieu Radix, par Aug. de Saint-Aubin. — Marie-Élisabeth Denis, femme de M. Radix, par Aug. de Saint-Aubin. — Monnet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, par Aug. de Saint-Aubin. — François de Regny, consul de France à Gênes, par Campion. — Laurent-François Prault,

fils aîné, imprimeur-libraire à Paris, par Cathelin. — Louis de Grimaldi, évêque du Mans, par Gaucher. — L'abbé Henry-Philippe Chauvelin, conseiller en la grande chambre du Parlement de Paris, par Cochin. — Esprit-Joseph-Antoine Blanchard, maître de musique de la Chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — L'abbé Charles Gauzargues, maître de musique de la chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Joseph Cassanea de Mondonville, maître de musique de la Chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente Tondu, en 1865. — Pierre Jeliote, de la musique de la Chambre du Roy, par Cochin. La planche est restée inachevée. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente Tondu en 1865. — M. l'abbé Pommyer, conseiller en la grande Chambre du Parlement de Paris, par Cochin, à l'eau-forte. La planche n'a point été achevée. — J.-J. Dortous de Mairan, de l'Académie des sciences, par Miger. — Salvator-Franciscus Morand, par Aug. de Saint-Aubin. — Charles-Marie de la Condamine, de l'Académie des sciences, par Choffard. — Cliquot de Blervache, inspecteur du Commerce, par Moitte. — Laurent Cars, graveur du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Guillaume Le Blond, maître de mathématiques des Enfans de France, par Aug. de Saint-Aubin. — Henri IV, Roy de France et de Navarre, par Cathelin. — Guillaume Coustou, sculpteur du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original passait à la vente du 19 janvier 1873. — Charles-Antoine Jombert, libraire du Roy, pour le génie et l'artillerie, par Aug. de Saint-Aubin. — Joseph-Marie-François de Lassone, premier médecin de feue la Reine, par Aug. de Saint-Aubin. — Jacques Dumont le Romain, peintre du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Baptiste Sully, surintendant de la musique du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — A. Deparcieux, de l'Académie des sciences de Paris, par Aug. de Saint-Aubin. — Roettiers le père, orfèvre du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Sorbeck, chirurgien des Mousquetaires du Roy, par Moitte. — Guérin, chirurgien des Mousquetaires du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Aignan-Thomas Desfriches, négociant à Orléans, par Campion. — Charles Goldoni, par Le Beau. Le dessin original, à la mine de plomb, se vendait à la vente du 4 février 1861. — François de Paule Jacquier, professeur à la Sapience de Rome, par

Nicollet. — Le Seur, professeur de mathématiques à la Sapience de Rome, par Nicollet. — Le Marquis Scipion Maffei, sans nom de graveur. — M. A.-N. de Croismares, Mquis de Lasson, par Halm. — Antoine Thomas, de l'Académie française, par A. Thomas. — J.-B. Peronneau, de l'Académie royale de peinture, par Nicollet. — Moiroux. par Miger. — Grimaldi, par Gaucher. — Jean-Baptiste Decamps, peintre du Roi, par Rousseau. — Guillaume-Thomas Raynal, de la Société royale de Londres, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original au crayon noir, passait à la vente de Montmerqué, en 1861. — E.-C. Fréron, par Gaucher. — Victor Tristant, économe du château de Bicêtre, par Baron. — M. C. Lemesle, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, par Nicollet. — C.-N. Cochin, chevalier de l'Ordre du Roi, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Aug. de Saint-Aubin, d'après un dessin de 1771. — André Danican Philidor, maitre de la chapelle du duc régnant des Deux-Ponts, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-A. Caron de Beaumarchais, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-J. Caffieri, sculpteur du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — Alexis Piron. par Aug. de Saint-Aubin. — Antoine Beaume, maître apothicaire, par Aug. de Saint-Aubin. — A.-T. Hue, marquis de Miroménil, premier président du Parlement de Rouen, par Prévost. — J.-C.-P. Trudaine, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente de Monmerqué en 1861. — Joseph-Charles Roettiers, graveur général des Monnoyes et Chancelleries de France, par Aug. de Saint-Aubin. — Nicolas Montholon, premier président du Parlement du Rouen, par Nicollet. — Noel Hallé, peintre du Roi, par Nicollet. — J.-B. Pierre, premier peintre du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Siméon Chardin, peintre du Roi, par Rousseau. — Charles-Pierre Coustou, architecte du Roi, par Nicollet. — A. Roslin, peintre du Roi, par Nicollet. — N.-B. Lépicié, professeur de l'Académie royale de peinture, par Rousseau. — N. Cuvillier, par Pariset. — Joannes..... par Mme Lingée. — Sophie Lecoulteux du Moley, par Aug. de Saint-Aubin. — Benjamin Francklin, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. Le Blanc, par Aug. de Saint-Aubin. — Joseph Vernet, peintre du Roi, par Nicollet. Le dessin, au crayon noir, signé et daté, est chez M. Duriez. — Léonard Leroux, architecte du Roi, par Aug. de Saint-Aubin.

— JEAN-BAPTISTE PIGALLE, sculpteur du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. LE BAS, graveur du Roi, par Cathelin. — AIMÉ-CHARLES LORRY, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, par Aug. de Saint-Aubin. — CH.-G. FENOUILLOT DE FALBAIRE DE QUINCEY, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original est dans ma collection. — P.-J. BITAUBÉ, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-L. DE MALTESTE, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-M. MALOET, conseiller d'État, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original au crayon noir passait à la vente du 19 janvier 1873.

Il existe une série de plus petits portraits en médaillons, dont quelques-uns portent en haut : SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DES ENFANS D'APOLLON.

P. FERRAY, par Rousseau. — J. GOSSEAUME, par Cathelin. — J.-B. CANAVAS, par Mme Lingée. — M. SEJAN, par Mme Lingée. — C.-T. GODEFROY DE VILLATANEUSE, par Cathelin. — C.-G. COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE, par Rousseau. — J.-L.-C.-T.-C. TREVILLIERS, par Cathelin. — H.-J. PERIGNON, par Miger. — C. ERNEST, BARON DE BAGGE, par Miger. — M.-J. DE MEREAUX, par Miger. — M.-C. FIEUX, par Miger. — S.-D. GROSSE, *de Potsdam,* par Cathelin. Le dessin à la pierre d'Italie est chez le baron Portalis. — J.-B. DAVAUX, par Miger. — J.-J. CHARPENTIER, par Miger. — C.-P. ABEL, par Aug. Saint-Aubin. — J.-C. CAFFIN, par Cathelin. — A. GAURIER, par Mme Lingée. — M. ROZE, par Miger. — J. PUNTO, par Miger. — A. RENOU, par Miger. — A. SACCHINI, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. GARDON, par Miger. — P.-J. MARCO, par Aug. de Saint-Aubin. — J. TREYER, par Miger. — H. GUERILLOT, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-L. MOLINE, *amat.*, avocat au Parlement, auteur lyrique, par Mme Lingée [1]. — J.-L. DUPORT, *amat.*, professeur de violoncelle et compositeur, par Mme Lingée. — J.-B. COTTEREAU, *amat* , par Mme Lingée. — F. DUMONT, *amat.*, peintre du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — L.-P. PRAULT, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-M. MOREAU le jeune, *amat.*, dessinateur et graveur du cabinet du Roi, par Aug. de Saint-Aubin.

A ces portraits il faut encore joindre le portrait en médaillon de FORTUNÉE-MARIE D'EST, PRINCESSE DE CONTI, gravé par Aug.

1. En fac-similé de crayon comme la plupart des dessins gravés par elle dans cette série.

de Saint-Aubin, faisant pendant du portail de la nouvelle église de Saint-Chaumont, et le petit portrait de M. de Marigny, gravé par Prévost dans le frontispice du catalogue de sa vente[1], et encore le petit portrait du graveur Le Bas, gravé par Gaucher dans le frontispice du catalogue de sa vente.

N'oublions pas non plus le portrait en médaillon de Marie-Antoinette, gravé par Prévost, et qui a pour titre : Hommage des Arts. Le dessin à la sanguine du profil de la Reine et des amours enguirlandant de fleurs le médaillon passait à la vente du 28 février 1877. Et citons encore comme effigie de Marie-Antoinette « les Grâces soutenant la couronne au-dessus de la tête de Marie-Antoinette entourée de toutes les vertus », gravé par de Longueil.

Dans ces sortes de portraits rentre encore le portrait du Duc d'Orléans, gravé dans le frontispice de ses « Pierres gravées ». Le dessin original à la sanguine du frontispice, sans le portrait, est dans ma collection.

Indépendamment de ces portraits-médaillons gravés, Cochin a fait le dessin d'autres portraits de formats divers.

Joannès Bruté, docteur de la Faculté parisienne, par Moling. — Vatelet, gravé en grand par Lempereur, avec divers attributs des arts, pour mettre à la tête de son poème sur l'art de peindre, *in-quarto*. — Voisenon, gravé en grand par Cathelin, avec ses armes et quatre vers au bas. — Marie-Nicolas-François de Bourguignon, chanoine de l'église de Reims, par Demarteau. — Guillaume de la Motte-Piquet, chef d'escadre, par Aug. de Saint-Aubin. — Winslow, par Romanet.

Deux très grands portraits sont : le portrait Optimo viro Perronet, gravé par A. de Saint-Aubin et le portrait de Victor-Amédée III, dont, il est vrai, il n'a fourni que le dessin de l'encadrement[2]. Dans cette série de portraits rentrent également « le Paysan de Gandelu », assis sur une chaise, gravé par Demar-

1. Quant au fragment de la gravure de Clairon sur un char, d'après le dessin de Vanloo, Cochin n'a fait que graver deux fois la tête de la Clairon qui avait été déjà gravée par Cars et Jardinier, et qui fut une troisième fois effacée pour être regravée en dernier lieu par Beauvarlet.

2. Le croquis au crayon noir, relevé de plume, du frontispice du catalogue Ménard (Marigny) est dans la collection de M. Dumesnil.

teau, en manière de crayon, et la femme faisant un médiateur, que je tiens pour un portrait, et encore le portrait de femme inconnue brodant au métier, d'après Carmontelle : ces deux derniers portraits gravés par Demarteau en fac-similé de sanguine.

Il est de nombreux portraits de Cochin, surtout en médaillons non gravés; parmi ceux-ci je citerai, les portraits de M. et Mme Bailleul, les deux dessins au crayon noir et à la sanguine, exposés au Salon de 1750, et qui passaient à la vente du 28 février 1877; le portrait de Mme Fréron, à la mine de plomb, vendu 65 francs à la vente Andréossy; le portrait de Mme de Silvestre à la mine de plomb, vendu 27 francs à la vente Boilly; le portrait de Mme Dessaux, la femme du chirurgien de l'Hôtel-Dieu, signé *C.-N. Cochin filius delin.*, 1788; un portrait de femme inconnue, représentée une fanchon de dentelle dans les cheveux, un collier de fourrures au cou, avec un mantelet jeté sur son corsage décolleté, dessin aux deux crayons, signé *C.-N. Cochin filius* 1759; deux portraits faisant partie de ma collection.

Un des deux portraits de Cochin serait chez M. Destailleurs, et il y aurait chez Mme Theurier de Pommier, indépendamment du portrait de l'abbé Pommier, sous les traits du paysan de Gandelu que nous avons dit avoir été gravé en manière de crayon par Demarteau, un portrait du même au crayon noir, signé et daté de Gandelu 1772; un portrait de l'abbé Pommier de Sarches, dessin au crayon noir daté de 1771 ; un portrait du trésorier Pommier, daté de 1772; les portraits de M. et Mme Pommier de Rougemont, l'un à la sanguine, l'autre au crayon noir, signés et datés de Gandelu 1772; le portrait de M. Tribolet d'Auvillars, dessin au crayon noir, signé et daté de Gandelu 1772; un portrait de Sedaine, dessin ovale aux deux crayons, signé et daté 1777; un portrait de Mme de Moncrif, dessin aux trois crayons, signé et daté 1780.

Sujets religieux.

Notre-Seigneur en prière dans le Jardin des Oliviers, avec cette légende : *Erat pernoctans in oratione*, gravé par Gallimard. — Planches sans titre et sans nom de graveur où l'on voit un groupe de bienheureux les mains tendues vers le Saint-

Esprit. — Le Mystère de la Sainte Trinité, gravé par Bonnet, en manière de crayon. — Panis Angelorum, Panis Hominum, deux estampes gravées en manière de crayon par Mme Lingée. — La Fête du Saint-Sacrement, La Fête de saint Louis, deux estampes gravées en manière de sanguine, par J.-B. Lucien.

Parmi les sujets religieux non gravés, signalons une curiosité de ce dessinateur et vignettiste, dont on ne connaît pas de peinture. C'est le nº 13 de la vente Le Bas : La Vierge tenant l'Enfant Jésus que caresse saint Jean. Ce tableau est peint en grisaille (H. 13 p.; L. 16 p. 6 l., toile). Du reste ce n'est pas l'unique camaïeu que l'on connaisse de Cochin. Dans sa vente après décès nous trouvons, sous le nº 6 : Un sujet d'enfans, Génies des Arts, peints en camaïeux, par feu sieur Cochin, sur toile de 22 pouces de large sur 18 de haut. Et nous trouvons encore parmi les sujets gravés d'après Cochin dans l'Histoire générale des Voyages de l'abbé Prévost : Don Daniel de Silva, comte de Sogno, gravé par Tardieu fils, d'après un tableau en grisaille peint par Cochin.

Dans les desseins religieux non gravés, dix sanguines des compositions pour le Missel de la Chapelle du Roi, passaient sous le nº 774, à la vente du 4 février 1861.

Sujets de la Fable.

Vertumne et Pomone, gravé par Pruneau. — Les Nymphes de Calypso mettant le feu au vaisseau de Mentor... par Patas. — Télémaque dans l'ile de Chypre, au temple de Vénus, par Patas.

Parmi les dessins mythologiques non gravés, Jombert parle avec admiration d'une grande sanguine de Cochin, représentant les amours de Zéphire et de Flore, dessin composé à Menars en juillet 1764, et dont Cochin avait fait cadeau à son ami Desfriches.

Scènes de l'Histoire ancienne

Lycurgue blessé dans une sédition, gravé par Demarteau, en manière de sanguine. Les épreuves recherchées sont avant : *pour sa réception à l'Académie.* Ce dessin a été le morceau

d'agrément de Cochin, qui, continuellement occupé par le Roi, n'avait pu exécuter la gravure de son dessin allégorique sur l'Académie de peinture, qui lui avait été ordonné pour son morceau de réception.

Parmi les compositions de l'Histoire ancienne non gravées, les dessins de « Virginius qui tue sa fille » et de « Brutus qui fait mourir ses deux fils », dessins composés à la sollicitation de M. Rollin, et dont Cochin devait faire une suite pour orner les cabinets des savants et des hommes de lettres, faisaient partie de la collection de Jombert, qui les avait reçus en cadeau de Cochin. Ils étaient exécutés à la mine de plomb sur peau vélin (H. 8 p. 3 l.; L. 13 p. 10 l.).

Sujets allégoriques.

L'Histoire assise sur une roue, entourée de Génies dérobant des médailles au Temps, gravé par Cochin. Projet d'un frontispice pour l'Histoire universelle de Puffendorf. — Médaillon de la ville de Dinant tenant l'écu de ses armes avec cette légende : *Dinanî gratitudinis Monumentum*, par Cochin. — Naissance du Roi, par Cochin. — Mort de Louis XIV, par Cochin. — Avènement de Louis XV à la couronne, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Ingram. — La Régence du royaume déférée au duc d'Orléans, par Cochin, à l'eau-forte, et terminée par Dupuis[1]. — L'application du Régent aux affaires et l'espérance que donne le Roi, par Flipart. — Rétablissement du commerce et de la marine sous le duc d'Orléans, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Dupuis. — Établissement de la Chambre de Justice contre l'avarice et l'avidité des maltotiers, par Gallimard. Ces estampes allégoriques étaient destinées à orner une Histoire de Louis XV par médailles, imprimée, in-folio, par l'Imprimerie impériale, histoire dont la publication a été interrompue avant de paraître. — *Regius Infans,* par Tardieu. Allégorie en mémoire des mariages faits aux dépens de la ville de Paris, en réjouissance de la naissance du duc de Bourgogne, en décembre 1751. — Estampe allégorique pour la convalescence de Mme de Pompadour, par Cochin. La mort de la favorite, arrivée quinze jours après cette fausse appa-

1. Voir la description de ces quatre planches au Salon de 1755.

rence d'un retour de santé, a fait supprimer la planche, qui es très rare. — La Mort a révélé le secret de la vie, gravé par Demarteau en manière de crayon. Allégorie relative à la mort du Dauphin. A la vente du marquis de Menars passait un volume in-folio eontenant trois projets pour le tombeau de feu Monseigneur le Dauphin, eomposé de dix dessins de divers groupes de figures allégoriques exécutés à la sanguine, avec explications manuscrites pour chacun des dessins. Ce volume était acheté 176 livres par M. Lenoir. La sanguine gravée se vendait à la vente du 19 novembre 1777. — Allégorie relative à l'institution de l'École militaire, par Gallimard. — Portrait allégorique de Louis XVI, avee au bas les vers : *L'Abondance et les Arts, les Talens, la Justice.....*, gravé par de Longueil. — Portrait allégorique de Marie-Antoinette avec les vers : *Les Grâces sur son front soutiennent la couronne*, par de Longueil. Les premières idées de ces deux allégories, eroquis à la pierre d'Italie, ont passé à la vente du 18 décembre 1870. — Eugénie ou la noblesse, par Rousseau. Figure allégorique de Marie-Antoinette. — La Philopatrie, *nouveau personnage iconologique*, par Laurent. — La France témoigne son affection a la ville de Liège, par Demarteau, en manière de crayon. — L'Impératrice de Russie donne aux diverses nations qui composent son empire le nouveau code de ses lois, par Choffart. — Estampe allégorique à la protection que le Roi de Suède accorde aux arts et aux sciences, par Floding. — Frontispice de l'Eneyelopédie, par Prévost. Le dessin a été en vente chez Blaisot. — Le Génie du dessein, par Ouvrier. *D'aprés le tableau original peint par M. Cochin fils*, sans aucun doute, le tableau vendu sous le nº 6 à la vente de Cochin. — La Justice protége les Arts, gravé par Demarteau en manière de crayon. Le dessin a été donné à M. Séguier, avocat général du Parlement de Paris, rapporteur dans le procès intenté par la eommunauté des maîtres-peintres de Saint-Luc contre l'Aeadémie royale de peinture et de seulpture. — La Justice fait prendre la plume, la Raison dicte, par Demarteau. Le dessin original a été donné au secrétaire de M. Séguier à propos de la même affaire. A ees grands dessins, il faut joindre la multitude des petits dessins allégoriques pour l'Iconologie, dont les dessins originaux d'un très grand nombre passaient sous le nº 39 à la vente Greverath, en 1856, et dont d'autres passaient à des

ventes par Féral. A la vente Mahérault, le Bon et le Mauvais Génie, un de ces dessins que l'on payait autrefois chez Leblanc, un franc, était adjugé à 219 francs. Dans ma collection figurent la Sûreté, le Péril; la Simplicité, la Ruse ou la Fourberie; l'Opinion, l'Entêtement, l'Incertitude; les deux premiers à la pierre noire, le troisième à la sanguine.

Parmi les dessins allégoriques non gravés, Jombert donne la description du dessin exposé au Salon de 1741, ct qu'il dit avoir été composé par Cochin pour son agrément à l'Académie. Il était au crayon noir rehaussé de blanc sur papier bleu tendre (H. 21 p.; L. 16 p.).

Dans le catalogue Paignon Dijonval, figurent, sous le n° 3493, deux dessins à la plume lavés d'encre (H. 3 p.; L. 4 p.), représentant, l'un, un homme présentant un placet au Roi, et la Satire, le corps ceint d'un serpent, faisant aiguiser des flèches par un mauvais génie; l'autre, un génie du mal, déchirant les écrits des auteurs contemporains. Dans le même catalogue figure encore un dessin allégorique : « La Religion obscurcie par la loi judaïque ».

A la vente du 26 novembre 1876 passait un dessin à l'encre de Chine, représentant une Minerve, avec un bouclier aux armes de France, retirant une femme du milieu de ruines, sur lesquelles était écrit : *Velleja*. A la vente Em. Martin, Charles III, médaille entourée de figures allégoriques où l'on voit un Espagnol enlevant les fers aux sauvages, sanguine signée et datée 1777.

Scènes de la vie familière.

Le Tailleur pour dame, dessiné et gravé par Cochin fils.— La Ravaudeuse, gravé par Ravenet. — Le Charbonnier, par Ravenet. — Le Masson (sic), par Ravenet. — La Blanchisseuse, par Michelle Thévenard. — L'Ouvrière en dentelle, par Aveline. Une note manuscrite de l'exemplaire du cabinet des estampes dit qu'il faut avoir de ces planches de modes *l'eau-forte et le fini*. — La Soirée, gravée par Galimard. Le dessin à la sanguine sur papier blanc (H. 9 p.; L. 12 p.) figure sous le n° 3,490 dans le catalogue Paignon Dijonval. — L'Enfance, dessinée et gravée par Cochin. — L'Adolescence, par Schmidt. — L'Age viril, par Jeanne Renard Dubos. — La Vieillesse,

par Beauvais. — LE CHANTEUR DE CANTIQUES, par Madeleine Cochin. — LA CHARMANTE CATIN, par Madeleine Cochin. Ces deux estampes ont été gravées d'après une suite de neuf dessins faits par Cochin dans sa jeunesse, dont voici la liste : 2° le Chanteur de cantiques ; 3° la Charmante Catin ; 4° une Savoyarde qui montre la marmotte et qui la fait danser dans la rue devant la boutique d'un pâtissier; 5° un Savoyard qui montre la lanterne magique dans une chambre ; 6° le Napolitain qui fait danser deux petites marionnettes en jouant de la cornemuse ; 7° Simone, femme célèbre d'un opérateur ambulant, à cheval avec son singe, accompagnée de deux trompettes aussi à cheval ; 8° un Rémouleur devant la boutique d'un savetier ; 9° un Jongleur qui fait danser un ours muselé et qui danse avec lui, dans la rue, devant la boutique d'un libraire. Ces huit dessins étaient précédés d'un cartel dessiné, au haut duquel un homme et une femme du bas peuple s'embrassaient, au bas duquel un montreur d'ours sonnait de la trompette, et où, dans le lointain, sur une espèce de théâtre, se voyaient plusieurs singes habillés. Sur le cartel se lisait : DIVERSES CHARGES DES RUES DE PARIS, *Cochin filius fecit* 1731. — LE CAMOUFLET, par Dupuis. — Les dessins du « Camouflet », du « Château de cartes », dessins aux crayons noir et blanc sur papier bleu, figurent sous le n° 3494 dans le catalogue Paignon Dijonval (H. 8 p.; L. 7 p.). — LE CHATEAU DE CARTES, par Dupuis. — LE MÉDECIN OBSERVATEUR, par Cochin. — LE PLAISIR DES BONNES GENS, par M[me] Lingée, en fac-similé de crayon. — Un gentilhomme et une femme soupant regardés par des femmes se tenant dans une galerie de tableaux, par M[me] Lingée. — « Madame J. [1] couchée dans son lit, Madame B. au pied de son lit, dessinée d'après nature par Cochin fils en 1750, le jour de la petite fête-Dieu », gravée par Saint-Non.

Parmi les dessins non gravés :

Un dessin à la pierre noire sur papier blanc, sujet de la vie privée : composition de sept figures (H. 13 p.; L. 10 p.), passait, en 1786, à la vente de M. de Saint-Maurice.

« Le Menuet sous Louis XV », dessin à la plume lavé d'aquarelle, se vendait 45 fr. à la vente Saint, en 1846.

1. Sans doute M[me] Jombert, la femme du libraire. Deux vignettes de Cochin pour une illustration portent, gravées en bas : *Dédié à Madame Jombert.*

Une société de gentilshommes et de dames parées se promenant dans un parc. Une femme, vue de dos, montre en l'air quelque chose du bout de son éventail fermé. Ce dessin, aquarellé sur trait de plume, fait partie de ma collection.

Fêtes de la Cour, Audiences publiques, Illuminations, Feux d'Artifice, Bals masqués, Pompes funèbres.

Préparatifs du grand feu d'artifice *que S. E. M. le cardinal de Polignac fit tirer à Rome, dans la place Navonne, le* 30 *novembre* 1729, *pour la naissance de* Monseigneur le Dauphin, gravée par Cochin le fils d'après un dessin de Panini. — Dessin de l'illumination et du feu d'artifice donné a Monseigneur le Dauphin, *à Meudon, le* 3e *septembre* 1735, gravé à l'eau-forte et retouché au burin par Cochin fils, d'après l'invention de Bonneval[1]. — Vue perspective de l'illumination de la rue de la Ferronnerie, *exécuté le* 29 *aoust* 1739 *à l'occasion du mariage de Madame* première *de France*, les figures inventées et gravées par Cochin, la perspective par de Sève. — Décoration de l'illumination et du feu d'artifice *tiré à Versailles le* 25 *septembre pour le mariage de Madame première avec l'infant don Philippe,* dessiné et gravé par Cochin. — Audience publique *donnée par le Roi à l'Ambassadeur de Turquie dans la grande galerie de Versailles en janvier* 1740, *dessinée d'apres nature par M. Cochin fils qui a fait des études particulières des attitudes et des habillements singuliers des Turcs de la suite de l'Ambassadeur Méhémet-Effendi*, gravé très légèrement à l'eau-forte. La gravure n'ayant pas été terminée, Jombert dit dans son catalogue que le dessin a été donné en présent à M. de Bonneval, intendant et contrôleur des Menus-Plaisirs de S. M.[2] Le dessin original, sur peau vélin, après

1. Ces deux premières planches ne sont que gravées, mais déjà l'on sent dans la gravure des personnages le dessin et le faire personnel du dessinateur. Cochin dit : « M. de Bonneval avoit une petitesse de gloriole singulière, il faisoit mettre *De Bonneval invenit,* on en riait, personne n'en étoit dupe. »

2. Cochin dit dans ses Mémoires que M. de Bonneval parut le désirer avec tant d'ardeur, lui qui était froid et peu démonstratif, qu'il lui

avoir été vendu 39 livres à la vente du sculpteur Cayeux, en 1769, se retrouvait, il y a une quinzaine d'années, dans la collection de M. Niel. — POMPE FUNÈBRE D'ELISABETH DE LORRAINE, REINE DE SARDAIGNE EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A PARIS, LE XXII SEPTEMBRE MDCCXXXXI, dessiné et gravé à l'eau-forte et retouché au burin par Cochin. — CÉRÉMONIE DU MARIAGE DE LOUIS DAUPHIN DE FRANCE, AVEC MARIE-THÉRÈSE, INFANTE D'ESPAGNE, *dans la chapelle du château de Versailles, le* XXIII *février MDCCXLV,* dessiné sur les lieux par Cochin fils et gravé par lui-même. — DÉCORATION DE LA SALLE DE SPECTACLES, *construite dans le manège couvert de la grande écurie à Versailles, pour la représentation de la princesse de Navarre, comédie-ballet, donné à l'occasion du mariage de Louis Dauphin,* dessiné d'après nature et gravé entièrement par Cochin. Le dessin aquarellé (H. 0m,530; L. 0m,740) et qui avait fait partie, ainsi que les deux suivants, de la collection de l'abbé Campion de Tersan, figure au Louvre sous le no 687. — DÉCORATION DU BAL PARÉ DONNÉ PAR LE ROY *le XXIV février MDCCXLV, à l'occasion de Louis Dauphin de France avec Marie-Thérèse, Infante d'Espagne,* dessiné sur les lieux par Cochin fils, gravé par Cochin père. Le dessin aquarellé (H. 0m,530; L. 0m,740) figure au Louvre sous le no 686. — DÉCORATION DU BAL MASQUÉ DONNÉ PAR LE ROY *dans la grande galerie du château de Versailles la nuit du XXV au XXVI février de cette année pour le mariage de Louis Dauphin,* dessiné d'après nature par Cochin fils, gravé par Cochin père. Le dessin à la plume légèrement aquarellé (H. 0,450; L. 0,760) figure au Louvre sous le no 688. — VUE PERSPECTIVE DE L'ILLUMINATION DE LA RUE DE LA FERRONNERIE, *exécutée en septembre* 1745 ; les figures dessinées par Cochin, gravées par Aveline. — ÉLÉVATION DU GRAND PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE de Paris, par Ravenet, les figures dessinées et gravées par Cochin. — VUE PERSPECTIVE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE, gravée par Claude Lucas ; les figures dessinées et gravées par Cochin. — POMPE FUNÈBRE DE MARIE-THÉRÈSE D'ES-

en fit présent. « C'est à lui, ajoute-t-il, que j'avois l'obligation d'avoir travaillé pour le Roy dès l'âge de vingt ans, honneur dont j'étois flatté, ne prévoyant pas que je serois toujours fort mal payé dans ce district et que je perdrois toute ma jeunesse sans profit à leur service. »

pagne, Dauphine de France, en l'église de l'abbaye-royale de Saint-Denis, *le V septembre MDCCXLVI*, dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Marie-Thérèse d'Espagne, Dauphine de France, en l'église de Notre-Dame de Paris, *le XXIV novembre MDCCXLVI*, dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Philippe de France, roy d'Espagne et des Indes, V du nom, en l'église Notre-Dame de Paris, *le XV décembre MDCCXLVI*, dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Catherine Opalinska, reine de Pologne, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 18 mai 1747, gravée à l'eau-forte par Cochin, terminée au burin par Ouvrier. — Décoration du feu d'artifice tiré à Versailles le 30 décembre 1751, gravée à l'eau-forte par Marvie et terminée au burin par Ouvrier. — Description du catafalque du duc de Bourgogne, dans l'église de Notre-Dame de Paris, 1761, par Cochin. — Statue de Louis XV érigée dans la grande place de la ville de Rheims en 1765. Trois estampes gravées par Moitte. Deux grandes vues perspectives de la nouvelle place Louis XV, à Rheims. Les figures dessinées et gravées par Cochin, l'architecture par Choffard. — Description du catafalque de Monseigneur le Dauphin, dans l'église Notre-Dame de Paris, 1766, gravée par Prévost. — Description du mausolée de Madame la Dauphine, érigé dans l'église Notre-Dame le 3 septembre 1767, gravé par Prévost. — Description du mausolée de la Reine de France, érigé dans l'église de Saint-Denis le 11 aoust 1768, gravé par Miger. — Description du catafalque de la Reine de France, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 6 septembre 1768, gravé par Miger. — Tombeau du maréchal de Saxe, d'après le marbre de Pigalle, gravé à l'eau-forte par Dupuis et terminé par Dupuis. — Deux études du tombeau du maréchal de Saxe, gravées par Dupuis. — Vue perspective de l'intérieur de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, les figures dessinées et gravées par Cochin. — Décoration du théâtre pour la représentation des tragédies du collège des Jésuites à Rennes, à l'occasion de la distribution des prix; les figures dessinées et gravées par Cochin, la salle par Moreau.

Parmi les dessins non gravés :

Thèse soutenue en Sorbonne par M. l'abbé de Ventadour, avant que d'être nommé recteur de l'Université de Paris. M. Cochin a fait, vers l'année 1738, ce dessin à la mine de

plomb sur peau vélin, représentant la cérémonie dans la grande salle de la Sorbonne, décorée de lustres, de tapisseries des Gobelins, et d'un trône pour le Roi. On y voit les docteurs assemblés et M. de Ventadour qui argumente. Ce dessin, fait par ordre de M. le cardinal de Rohan, son oncle, n'a point été gravé. Jombert en possédait une première idée (H. 9 p.; L. 13 p.).

« Une fête à Versailles », dessin lavé à l'encre de Chine sur trait de plume, se vendait 41 fr. à la vente Tondu, en 1865.

La représentation d'Acis et Galathée, prise de la coupe du théâtre de la petite salle de spectacle, élevée sur l'escalier des Ambassadeurs à Versailles, fait à gouache (H. 6 p.; L. 15 p.). Ce dessin, représentant le théâtre des petits appartements et Mme de Pompadour jouant sur son théâtre, est le no 304 du catalogue du marquis de Ménars. Ce dessin est aujourd'hui en la possession de M. de la Béraudière.

Un recueil de six dessins à la sanguine, parmi lesquels se trouvait une vue de la Manufacture des glaces de Saint-Gobain animée par des personnages, vendue, sous le no 676, à la vente Guichardot, en 1875.

Les Amours de Tempé, ballet héroïque de quatre entrées, Versailles, 1752. Ce dessin, aquarellé sur trait de plume (H. 41 c.; L. 60 c.), fait partie de ma collection.

Salle de spectacle de Versailles garnie de ses spectateurs. Le Roi est le seul homme assis au milieu des femmes qui garnissent la première rangée du balcon. Ce dessin, lavé à l'encre de Chine (H. 31 c.; L. 41 c.), fait partie de ma collection.

Description des fêtes données par la ville de Paris, les 23 *et* 26 *février* 1745, *à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame Marie-Thérèse, Infante d'Espagne.* Ces dessins aquarellés représentant les décorations que le prévôt des marchands et les échevins avaient fait élever dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, sur les places Dauphine et Louis-le-Grand, sous la direction de l'architecte Blondel, dessins autrefois offerts à M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, appartiennent à Mme la duchesse de Luynes, et ont été exposés en 1880 parmi les dessins de décoration et d'ornement. Je ne les ai pas vus, et ces dessins ne seraient-ils pas simplement des traits gravés coloriés avec beaucoup de soin à l'aquarelle?

Illustrations de livres, vignettes, cartels, fleurons, culs-de-lampe, lettres grises [1].

« *Nouvelles ecclésiastiques* », in-4. Plusieurs frontispices; on ignore le nom du graveur. — Trois sujets de fables pour une édition in-8 de fables en anglais, gravés par Dubosc. Estampes très rares, les planches ayant été vendues après la mort de M. Dubosc à un cuivrier. — « *La Religion chrétienne* », par l'abbé de Hauteville, quatre vignettes gravées par Tardieu. — « *Plan de Paris,* de Turgot », le cartel, ainsi que les cartouches d'un certain nombre de plans et de cartes géographiques. — « *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres », trois vignettes gravées par Cochin. — « *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral* », par l'abbé Deidier, in-4, deux vignettes gravées par Cochin. — « *Faunillane ou l'Infante jaune* », par Marivaux, volume que le comte de Tessin fit tirer seulement à deux exemplaires: la vignette et le fleuron gravés par Cochin. — « *Astronomie physique* de Gamaches », six vignettes gravées par Cochin. — « *L'Oracle* », comédie en un acte, par M. de Saint-Foy, fleuron gravé par Cochin. Dans ce fleuron il a tâché de rendre l'inimitable actrice, Mlle Gaussin, dans le moment où elle attache un ruban au col de Grandval. — « *Les Étrennes mignonnes,* pour l'année 1741 », un frontispice et un cartel gravé par Cochin. Ces estampes devant être tirées à 40 ou 50,000, Cochin avait gravé, sur le même cuivre, quatre fois ces mêmes dessins. — « *Mécanisme de l'Artillerie* », par Dulac, un frontispice gravé par Soubeyran, trois vignettes gravées par Cochin [2]. — « *La Religion* », poème par Racine fils, un frontispice et un fleuron gravés par Cochin père. — « *Heures*, dédiées à Mesdames de France », quatre petites vignettes gravées par Cochin. — *Éléments de la guerre des sièges*, par Le Blond, trois petites vignettes gravées par Cochin. — *Oraisons funèbres* de M. le car-

1. Le catalogue de cette série sans grande importance est immense: je renvoie au catalogue de Jombert, ne donnant que les illustrations les plus importantes.

2. Cochin a illustré nombre de livres sur la guerre. Il a même composé une bataille de Fontenoy gravée par Château, et fait, d'après le tableau de la Poigne, un dessin du siège de Menin, un dessin à la plume et à l'encre de Chine qui se retrouvait, sous le n° 378, à la vente de Lebrun en 1787.

dinal Fleury, de M. de Beauvau, archevêque de Narbonne, de la Dauphine, de Philippe V, roi d'Espagne, de Madame de France, duchesse de Parme, de Monseigneur le duc de Bourgogne, de l'Infant Philippe, duc de Parme, de M. le Dauphin, de Stanislas Ier, roi de Pologne, etc., toutes oraisons décorées de fleurons et de vignettes la plupart du temps gravés par lui. — *Œuvres de Bossuet*, une vignette pour l'en-tête du premier volume gravé par Cochin. Le dessin à la mine de plomb sur peau vélin, passait à la vente du sculpteur Cayeux en 1769. — *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, frontispice gravé par Cochin. — Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, six vignettes, neuf fleurons, neuf lettres grises, gravées par Cochin fils. — « *Le prince des Aigues Marines* », roman, cinq vignettes gravées par Duclos. — *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault, première édition in-8, trois vignettes gravées par Cochin. — « *Catalogue raisonné des Curiosités* de M. Quentin de Lorangère, frontispice gravé par Cochin père, et qui a depuis servi d'ornement au catalogue de M. de Fonspertuis et de Gersaint. Le dessin original à la sanguine passait avec sept autres dessins sous le nº 274, à la vente du sculpteur Cayeux en 1769. — « *Sallustius* », un frontispice et deux vignettes gravés par Fessard. — « *Géométrie théorique et pratique* à l'usage des artistes », par Sébastien Leclerc 1745, une vignette, deux fleurons d'enfant, dix petits sujets grotesques, six autres petits sujets grotesques et douze petits sujets de paysages gravés par Chedel. Jombert dit dans son catalogue : « Cette nouvelle édition doit son existence à une quantité de petits dessins de M. Cochin fils, que le sieur Jombert tient du génie laborieux et désintéressé de son ami ; comme il venoit tous les jours passer quelques heures de récréation après son travail, il produisoit encore, en s'amusant, un de ces desseins par chaque soirée et lui en faisoit cadeau ». — « *Manière de graver à l'eau-forte*, par Abraham Bosse », nouvelle édition, trois vignettes, la première gravée par Fessard, les deux autres par Soubeyran. — « *Virgilii Maronis Opera* », dix-huit estampes gravées par Duflos. Quatre dessins à la mine de plomb sur vélin pour les quatre livres des Géorgiques, et onze dessins pour l'Énéide, passaient sous les nos 706 et 707 à la vente du cabinet de Lempereur en 1773. — « *Contes de La Fontaine* », édition David le jeune, dix-huit vignettes gravées par Fessard, Ravenet, Chedel, etc. — « *Amin-*

ta ». Prault 1745, le fleuron et huit petites vignettes gravés par Aveline. Un exemplaire, contenant les 8 dessins originaux à la mine de plomb, est chez M. Rœderer. — « *Le Tartuffe* », une vignette in-8, gravée seulement à l'eau-forte par Cochin, qui ne l'a pas achevée au burin. Cochin, de société avec les sieurs Didot et Jombert, avait entrepris une édition des Comédies de Molière, dont le discours devait être entièrement gravé en romaine, avec une vignette à la tête et un fleuron à la fin de chaque scène. La mort du sieur Didot et celle du sieur Aubin, tres habile graveur en lettres, jointes aux continuelles occupations de M. Cochin, ont interrompu cette entreprise. Il n'y a eu qu'une vingtaine de pages du Tartuffe gravées d'un caractère qui imite parfaitement la plus belle impression, et deux dessins de vignettes pour les deux premières scènes. — *La Malebosse*, ouvrage satirique contre Voltaire, faisant partie des Mémoires des Colporteurs, le frontispice gravé par Cochin. — « *Le Sopha* », deux petites vignettes gravées par Fessard. — « *Angola* », deux petites bordures carrées pour les titres des deux parties, gravées par Tardieu. — « *Œuvres de Boileau-Despréaux* », in-4, six estampes pour les six Chants du Lutrin, gravées par Cochin. Les six dessins originaux exécutés à la mine de plomb, passaient à la vente de Prault, l'imprimeur du Roi, en 1807. — « *Abrégé chronologique* du président Hénault », seconde édition, seize vignettes et fleurons gravés par Cochin et Chedel. — « *Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé* », édition Coustelier, quatre vignettes gravées par Chedel. Les quatre dessins originaux sur la même feuille passaient sous le nº 709, à la vente de Lempereur en 1773. — « *Histoire générale des Voyages* de l'abbé Prévost, in-4. Soixante-cinq vignettes, la plupart gravées par Chedel. — « *Traité des Feux d'artifice*, par Frezier », trois petites vignettes, gravées par Soubeyran et Chedel. — « *École du Jardin potager* », un frontispice et un fleuron, gravés par Sornique. — « *Le Théâtre des Grecs* », par le père Brumoy, un frontispice, six vignettes et six fleurons, gravés par Fessard, Aveline, Sornique. — *Abrégé chronologique* du président Hénault, troisième édition et la première, in-4, trente-huit vignettes gravées par Cochin et ses graveurs habituels. — « *Étrennes galantes* », chez Vallayer, marchand bijoutier, rue du Roulle, 1751, deux petites estampes d'un pouce carré. L'Amour assis gravé par Cochin, le reste par Choffart. — « *An-*

nonces et Affiches de Paris », 1752, un frontispice gravé par Fessard. — « *Lucrèce* », traduit en vers italiens, cinq frontispices, avec six vignettes en forme de bas-reliefs antiques et deux fleurons, gravés par Tardieu, Lemire, Sornique, Gallimard, etc. — « *Observations* sur les antiquités d'Herculanum », vignette, planche du Vésuve très en petit et huit planches d'antiquités dessinées de mémoire par Cochin, et gravées par Bellicard. — « *Catalogue raisonné* des tableaux du Roi », par Lépicié, in-quarto, un fleuron et trois vignettes gravés par Gallimard, Ingram, Tardieu. Les dessins des vignettes faisant les frontispices du premier et second volume, dessins à la mine de plomb, étaient achetés 300 livres, par Joullain, à la vente du marquis de Ménars. — *Fables de La Fontaine*, l'édition in-folio en quatre volumes de 1756, où toutes les figures d'Oudry, croquées très légèrement et lavées au premier coup à l'encre de Chine sur papier gris, figures d'ailleurs incorrectes et très-indécises, ont été redessinées par Cochin, qui a fait lui-même tous les traits pour les graveurs et a retouché leurs épreuves au crayon noir et blanc, à plusieurs reprises [1]. — « *L'Ile déserte* », tragédie-comédie, un frontispice où l'on voit Mlle Gaussin jouant

1. Cochin dit dans ses Remarques, à la suite de son « Mémoire sur le comte de Caylus » : « Je fus chargé de rectifier les dessins où il y avoit des figures qu'Oudry estropioit à merveille. Mon affaire étoit rangée... Mais la partie typographique étoit importante, et M. de Montenault, l'éditeur... n'auroit pas cru faire rien de passable sans la direction de M. Bombarde. Il sçavoit, je crois, assez bien leur peu de valeur, mais il sçavoit aussi qu'il faut avoir ces prôneurs bavards pour soy. Il y avoit à ces conférences M. Berrier, alors lieutenant de police, et depuis Ministre, M. de Malesherbe, Directeur de la Librairie et fils de M. le Chancelier, enfin ce M. Bombarde, tous grands juges, soy disant en typographie. Encore que j'aye eu quelques occasions en ma vie de voir de près combien les gens en place sont au-dessous de ce que le public en pense. il est certain que je n'ai jamais vu tenir tant de propos sérieux sur rien. M. de Malesherbe était un étourdi, le meilleur garçon possible, mais si distrait qu'à chaque instant il avoit perdu le fil de ce qu'on venoit de dire. M. Berrier mettoit de la dignité mêlée de quelque quolibet à tout ce qui se disoit. M. Bombarde, gobe-mouche, étoit successivement de tous les avis. Il étoit plaisant d'entendre les longues dissertations qu'on faisoit pour sçavoir si l'on mettroit des lettres grises, si la première seroit une fois et demi ou deux fois la hauteur des autres. »

le rôle de Constance abandonnée, gravé par Lemire. — « *Il Decamerone di Marco Giovanni Boccacio* ». Londres, 1757, six vignettes d'après les dessins de Cochin, par Flipart et Lemire. Les dessins à la mine de plomb du « Repas » et de « A Femme avare galant escroc « se vendaient 1,500 francs à la vente Mahérault. — « *L'Ile des Fous* », opéra-comique mis en musique par Duni, partition in-folio, un fleuron dessiné par Flipart. Le dessin à la sanguine de ce fleuron se vendait 66 francs à la vente du 18 janvier 1858. — « *Les Misotechnites* aux enfers », par Cochin fils, 1763, dix petites vignettes par Cochin. Les dix dessins dessinés sur une feuille passaient à la vente du 23 février 1778. — « *Projet pour une Salle de spectacle* de la composition de M. Cochin fils », six planches gravées par Marvie. — « *Poésies sacrées* de M. Le Franc de Pompignan », l'édition in-4 de M. Prault, huit vignettes gravées par Prault. — « *Histoire du Théâtre-François* », par le duc de La Vallière, trois estampes gravées par Massard et De Launay. — « *Abrégé chronologique* du président Hénault », quatrième édition, nombreuses planches gravées par Prévost. — « *La Peinture* », poème par Lemerre, trois planches gravées par Prévost, Ponce, Saint-Aubin. Les trois dessins originaux à la sanguine ont été vendus sous le n° 141 à la vente du 28 février 1877. — *Seize grandes estampes* représentant les batailles, audiences d'ambassadeurs, manufactures, fêtes, camps, dessinés en Chine par les Pères Jésuites, et dont Cochin a refait cinq dessins [1]. — « *Les Comédies de Térence* », traduites par l'abbé Lemonnier, un frontispice et six estampes gravés par Prévost, Saint-Aubin, Choffart et Rousseau. Deux dessins de cette série exécutés à la sanguine passaient à la vente du cabinet de M. L***, en 1807. Les sept dessins originaux à la sanguine contenus dans une autre édition, Birmingham, 1772, se vendaient 180 francs à la vente Baroud en 1821, 631 francs à la vente du baron Taylor, 1876. — *Le Catalogue* de Mariette, un frontispice gravé par Choffard. — *Histoire Romaine*, grandes vignettes dans un cadre orné, gravées par Masquelier, Née, Voyez, etc. — *Roland furieux*, de l'Arioste, traduction de Dussieux, 1775-1783. Les 46 dessins originaux de Cochin, à la sanguine, contenus dans un exemplaire en maroquin vert en quatre

1. Grimm affirme dans sa « Correspondance littéraire » que la gravure de ces estampes coûta plus de cent mille écus.

volumes, se vendaient 301 francs à la vente Detienne en 1807, 230 francs à la vente De Bure en 1853. Ils sont aujourd'hui chez M. Garnier qui les a payés 6,000 francs. — *Gierusalemme liberata* du Tasse, édition de 1783. Les 41 dessins originaux exécutés à la pierre noire, plus 41 dessins d'en-tête et de fleurons non gravés, se vendaient 500 francs à la vente Renouard, 425 francs à la vente du comte Thibaudeau, 1,800 francs à une vente faite en 1861, 3,919 francs à la vente Double, 5,105 à la vente Grésy, en 1869. Le baron Portalis dit qu'ils sont aujourd'hui chez M. de Heredia à Madrid. — Les *Aventures de Télémaque*, illustration gravée en manière de sanguine, par M. Lingée et J.-B. Lucien. Les dessins originaux de ces vignettes, je les ai vus pendant des années exposés en plein air, à la devanture d'un bouquiniste de l'ancienne place du Carrousel.

Adresses, Ex-libris, Billets de bal et de théâtre.

Petite bordure ornée de pampres et de raisins formant un cartel, dont le vide est propre à recevoir un titre de livre, ou quelque inscription, gravée par Cochin. — Adresse de *Roberdeau, marchand orfèvre, jouaillier*, Au Vase d'or (à Bordeaux), gravée par Cochin. — Adresse de *Lattré, graveur en lettres, rue Saint-Jacques, proche la fontaine Saint-Séverin*, gravé par Flipart [1]. — *Sergent, imprimeur en taille-douce du bureau de la Guerre et des fortifications de Sa Majesté;* sans nom de graveur. — L'Image Notre-Dame, enseigne de Jombert, servant de fleuron au titre de l'Astronomie physique, gravée par Gallimard et par Flipart. — Ex-libris de M. de Boulogne, gravé par Cochin. — Ex-libris de Le Vassor de La Touche, gravé par Cochin. — L'Ex-libris de l'abbé Le Blanc, gravé à Rome par Gallimard en 1751, pendant le voyage de Marigny. Petite estampe rare. — Ex-libris de M[me] de Pompadour, par Cochin [2]. — Petit cartel en médaillon au haut d'une bordure pour le certificat de réception de la loge de sainte Geneviève; dans ce

1. A ces deux adresses il faut joindre l'adresse de Stras, donnée dans les eaux-fortes de la main du maître.

2. Jombert dit dans son catalogue que ces armes ont été dessinées et gravées par Cochin: il se trompe, c'est d'après un dessin de Gabriel de Saint-Aubin, que je possède, qu'elles ont été gravées.

cartel la sainte Geneviève dessinée et gravée par Cochin. — Un très petit trophée mortuaire gravé au bas des billets d'invitation de la même loge, dessiné et gravé par Cochin. Ce trophée est très rare. — Bal paré. *A Versailles. Pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin le mercredi* 24 *février* 1745, billet gravé pour le premier mariage du Dauphin, par Cochin. — Bal paré. *A Versailles. Pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin, le jeudi* 6 *février* 1747, billet gravé pour le second mariage du Dauphin, par Cochin. — « Parade où l'on voit la belle Isabelle tenant son grand éventail. son amant le beau Léandre, avec son valet Pierrot », gravée par Cochin [1]. Voici ce que dit Jombert à propos de cette petite image : « Petite estampe, en hauteur de la grandeur d'une carte à jouer, qui a pu servir de billet d'entrée pour les divertissements particuliers donnés au Roy, par Mme la marquise de Pompadour, sur le théâtre des Petits Appartements, vers la fin de 1759. »

Et je croirais volontiers, en dépit du *Lemire, inv.*, qu'appartient à Cochin le dessin des billets de la Comédie française, de ces jolis petits cartons entourant d'Amours en tricornes de marquis, d'Amours tenant en main la seringue de la cérémonie du Malade imaginaire, l'imprimé :

Comédie Françoise

Deux places

à l'Amphithéâtre.

Ce 17 .

Sujets divers.

Plusieurs sujets des Contes de La Fontaine, dessinés par Cochin le fils en 1735 pour un marchand vitrier, nommé Celis, qui les avait fait graver par de mauvais graveurs et les vendait avec huit vers au bas. — Un grand ananas avec ses feuilles, dessiné et gravé par Cochin en 1736, d'après une estampe du recueil des plantes du Cabinet du Roy. Pièce très rare. — Deux

1. Jombert dit : « Il n'y a point eu d'eau-forte tirée à part, et cette petite estampe est fort rare.

paysages en hauteur, intitulés : *La Balayeuse* et *Les Fruits de l'Automne,* faits pour un marchand de Lyon nommé Pariset, gravés par Tardieu. — Prime d'émeraude dans sa grandeur naturelle, appartenant à M. le chevalier Fourques, à Montpellier, par Cochin. — M. de Montgeron, présentant au Roi son livre sur la vente des miracles, par Cochin père. Cette planche où l'on voyait en bas un carrosse qui amenait M. de Montgeron à la Bastille, et qui a servi avec quelques changements dans les Remontrances du Parlement au Roi contre le schisme, a été supprimée par arrêt du Parlement du 4 juillet 1735. — *Élévation d'un Buffet d'orgue.* Le groupe d'enfants musiciens qui couronne la partie du milieu des tuyaux d'orgue, et les têtes de chérubins, sont dessinés et gravés à l'eau-forte et au burin par Cochin. — *Vue perspective de la loge des Changes*, à Lyon, bâtie sur les dessins de Soufflot, les figures dessinées et gravées par Cochin. — Trois petites estampes représentant les Boutiques en forme de guérites décorées, que l'Académie royale de peinture et de sculpture se propose de faire élever dans les tourelles du Pont Neuf, sur les dessins de M. Cochin fils. — *Don Quichotte est lavé par les dames de la Duchesse*, gravé par Ravenet. — *Don Quichotte dans un bal à Don Antonio,* gravé par Ravenet. Le dessin à la mine de plomb sur peau vélin (H. 11 p.; L. 12 p.) figure sous le nº 3493 dans le catalogue Paignon Dijonval. — *Silvie délivrée par Aminte*, gravée par Le Bas. — Une femme assise en train de calculer; à ses pieds l'on voit des enfants dont les uns comptent sur leurs doigts et d'autres avec des jetons. Ce dessin, composé pour une édition de l'arithmétique de Barême et qui n'a pas servi, a été gravé pour lui-même, par M. Ouvrier, auquel Cochin l'avait donné. — *Les Chats angola de Mme du Deffand*, dessinés et gravés par Cochin, en 1746.

Parmi les dessins non gravés, citons un dessin du Lutrin abattu par les chanoines de la Sainte-Chapelle, une sanguine exécutée vers 1739.

Il y a encore douze petits dessins à la mine de plomb sur peau vélin, des dessins allégoriques aux amusements des mois de l'année, et donnés à Schmidt, au moment de son départ pour Berlin, et devant servir à l'ornement d'un almanach royal à l'usage de la cour de Prusse.

Représentations de l'Académie, Principes de dessin, Académies, Paysages, Études faites à Rome d'après les tableaux, les statues, les antiques.

Concours pour le Prix de l'Étude des Têtes et de l'Expression, fondé à l'Académie royale de peinture et de sculpture, par M. le comte de Caylus, honoraire amateur en 1760, gravé par Flipart. Le dessin original (H. 30 c.; L. 39 c.), à la pierre d'Italie, rehaussé de craie, sur papier jaunâtre, est dans ma collection. Je possède également un autre dessin de cette composition avec le modèle vu de dos, moins heureusement composé que le premier; il a été abandonné pour la gravure. — Une grande vignette in-folio représentant l'Étude du dessin d'après la bosse et d'après la nature, par Prévost. — « Méthode pour apprendre le dessin par Jombert, 1740, » livre qui renferme les proportions du corps humain, des études de têtes, des paysages, des académies, dont huit et un groupe de deux figures sont gravés par Cochin fils. Ce livre renferme aussi deux lettres grises dessinées et gravées par Cochin; un O dans lequel on voit la salle du modèle de l'Académie; un S dans lequel s'aperçoit le professeur corrigeant les élèves. — Trois académies de femmes, par Gonord, en manière de crayon. — Une académie d'homme, par Miger. — *Le Colisée vu de Saint-Grégoire,* par Chenu. — *Notre-Seigneur au tombeau, d'après le tableau de Stallaert, dessiné en* 1750, gravé par Demarteau, en manière de dessin. Le dessin à la pierre noire sur papier blanc (H. 6 p.; L. 4 p.) figure dans le catalogue Paignon Dijonval. — *Sainte Catherine, la Vierge, l'Enfant-Jésus, dessiné par Cochin fils, en* 1750, *d'après le tableau de Pietro de Cortone,* gravé par Demarteau. — *Bas-relief exécuté à Rome, par Legros*, gravé par Demarteau, en fac-similé de sanguine. — *Le Bas-relief du Bernin de Santa-Maria della Vittoria*, gravé par Demarteau en fac-similé de sanguine. — Les *Ports de Rouen et du Havre,* gravés par Le Bas, et terminés par Née. Le dessin du port de Rouen est au musée de Rouen.

Deux dessins des phares de la Hève, dont l'un est pris de la rade, l'autre de la rade, sont conservés l'un dans la grande salle à la Chambre de Commerce de Rouen, l'autre aux archives de la Préfecture. La gravure d'un de ces deux dessins a été commencée par Desmaisons.

Parmi les dessins de cette série non gravés :

Séance du modèle d'homme de l'Académie. Le modèle, allongé sur la table, soulevé sur une main et vu de dos, pose devant des élèves dont le premier rang est assis à terre, les jambes croisées à la façon du dessinateur de Chardin. Dessin à la pierre d'Italie, sur papier jaunâtre, faisant partie de ma collection (H. 36 c.; L. 53 c.).

Un certain nombre d'académies à la sanguine et au crayon blanc qui ont passé dans les ventes.

Trente vues d'Italie, faites par Cochin dans son voyage d'Italie avec le marquis de Marigny, vendues à la vente de son protecteur par lots, et dont un lot de quatre vues de Rome était acheté 293 livres par Basan.

A la vente d'Argenville, en 1778 : deux paysages ornés de figures et d'animaux, dessins à la plume, lavés et rehaussés de blanc, par M. Cochin fils, qui les a faits à Rome.

A la vente de M. de Ménars, sous les nos 304, 305, 307, de nombreuses vues à la pierre noire et à la sanguine du village de Marigny, du château de Marigny, du hameau : Écoute s'il pleut.

FIN.

TABLE

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11777.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11777.





